

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA GRANDE MONOGRAPHIE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Exposition universelle. 1900. Paris
Auteur(s)	Allemagne, Henry-René d' (1863-1950)
Titre	Musée rétrospectif de la classe 100 : jeux à l'exposition universelle internationale de 1900, à Paris : rapport
Nombre de volumes	2
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE559
Adresse	Saint-Cloud : impr. Belin frères, [1900?]
Collation	2 vol. ([4]-379 p.-[29] f. de pl., [4]-380 p.-[38] f. de pl.) : ill. en noir et en coul. ; 29 cm
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 559
Sujet(s)	Exposition internationale (1900 ; Paris) Jeux

NOTICE DU VOLUME	
Auteur(s) volume	Allemagne, Henry-René d' (1863-1950)
Titre	Musée rétrospectif de la classe 100 : jeux à l'exposition universelle internationale de 1900, à Paris : rapport
Volume	Tome Ier : rapport
Adresse	Saint-Cloud : impr. Belin frères, [1900?]
Collation	1 vol. ([4]-379 p.-[29] f. de pl.) : ill. en noir et en coul. ; 29 cm
Nombre d'images	444
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 559 (1)
Sujet(s)	Exposition internationale (1900 ; Paris) Jeux
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	10/06/2014
Date de génération du PDF	21/01/2021
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE559.1

MUSÉE RÉTROSPECTIF
DE LA CLASSE 100
JEUX

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

4^e 7040

8^e Xae 559

MUSÉE RÉTROSPECTIF DE LA CLASSE 100 JEUX

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE
DE 1900, A PARIS

—
TOME I^{ER}

8^e Xae 89
: 5. f.
14 Mars 1903.

—
RAPPORT

présenté par

M. HENRY D'ALLEMAGNE

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

Exposition universelle internationale de 1900

SECTION FRANÇAISE

Commissaire général de l'Exposition :

M. Alfred PICARD

Directeur général adjoint de l'Exploitation, chargé de la Section française :

M. Stéphane DERVILLÉ

Délégué au service général de la Section française :

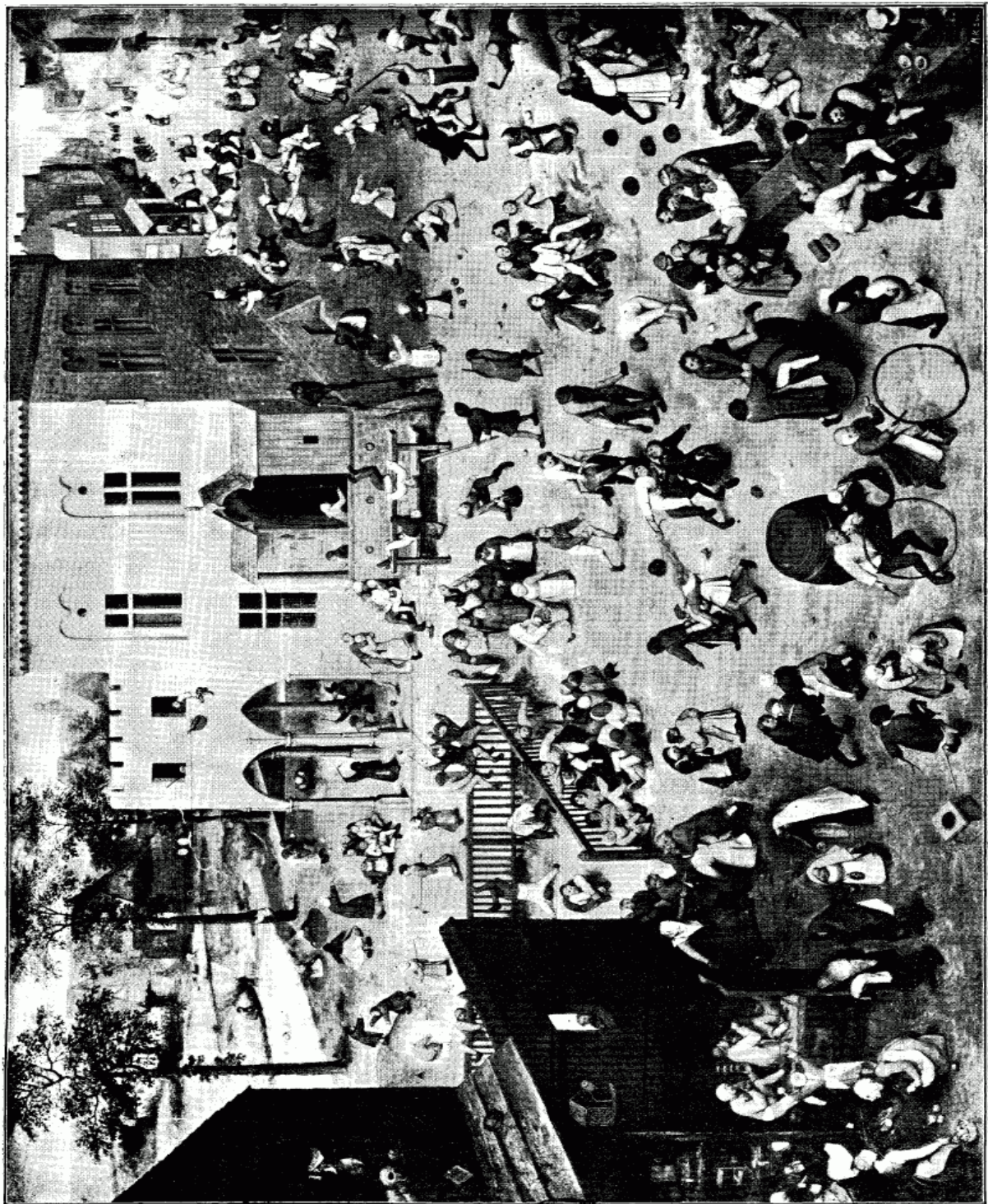
M. Albert BLONDEL

Délégué au service spécial des Musées centennaux :

M. François CARNOT

Architecte des Musées centennaux :

M. Jacques HERMANT



LES JEUX D'ENFANTS USITES AU XVI^E SIECLE

D'APRÈS UN TABLEAU DE PIERRE BRUEGHEL, CONSERVÉ DANS LA GALERIE IMPÉRIALE DE VIENNE



PRÉFACE



vrai dire, la distinction à observer entre les jouets et les jeux n'est pas sans présenter quelques difficultés : les premiers s'adressant plutôt à l'âge le plus tendre, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'enfant soit parvenu à l'âge de raison, tandis que les jeux sont réservés à l'adolescence et quelques-uns même, tels que les jeux de table et les cartes, etc., semblent plutôt destinés à servir de récréation dans les autres périodes de l'existence.

De même que les différents travaux caractérisent les saisons, de même les jeux pourraient servir à marquer les diverses phases de la vie ; il n'est pas, en effet, de moment de notre séjour en ce monde qui n'ait besoin d'un certain repos et d'une sorte de détente tant au point de vue physique que moral. Toutefois, parmi les jeux, ceux qui sont les plus intéressants à étudier se rapportent plus spécialement à l'enfance ; des exercices variés et choisis avec soin doivent servir à faciliter le développement des divers organes chez les adolescents : ils sont désignés d'une manière plus spéciale sous le nom de « gymnastique ».

En dehors de ces exercices du corps, il est d'autres jeux plus puérils qui servent à délasser l'esprit en l'occupant à des riens ; en effet, l'intelligence d'un enfant est un mécanisme des plus subtils, dont les divers rouages demandent à être dirigés avec la plus grande délicatesse. L'enfant est incapable d'un travail long et uniforme, il a besoin de la distraction dans le sens le plus large du mot ; toute tension d'esprit un peu prolongée le fatigue et le dégoûte du travail ; pour obtenir de lui une compréhension plus nette de ce qui lui est enseigné, il faut donc que les heures d'études soient fréquemment coupées d'un moment de repos absolu, et, comme pour le jeune âge le repos ne peut consister qu'en un genre différent d'occupations, il faut donner à cette récréation des formes variées qui la rendent toujours plus désirable.

Dans la haute antiquité, on avait bien compris l'utilité que pourrait avoir le jeu; chez les Romains, les jeux publics tenaient une place considérable dans la vie journalière; pour les conquérants du monde, le jeu s'était peu à peu transformé en véritable spectacle, où des athlètes de profession venaient exhiber, en présence d'une foule immense, la vigueur et l'adresse qu'une longue pratique avait données à tous leurs mouvements.

Les jeux avaient pris chez les Romains une place si importante, qu'ils durent être l'objet d'une réglementation spéciale. Les législateurs qui rédigèrent le Code Justinien s'occupèrent minutieusement de ce sujet, permettant certains jeux et défendant les autres, surtout limitant l'argent qu'on pouvait y engager. Les jeux de hasard furent totalement prohibés, et, si l'interdiction ne porta pas sur ceux qui étaient destinés à faire paraître l'adresse et la vigueur, encore ne pouvait-on aventurer, en cette occasion, qu'une somme très minime afin que le perdant ne subît pas un dommage considérable. Les cinq jeux permis, mais réglementés, étaient : la course, la lutte, le saut, le saut à la perche et le jet de la lance.

Aux premiers temps de notre histoire, les jeux avaient continué dans la forme usitée chez les Romains.

Sous les Mérovingiens, le peuple se plaisait aux jeux du cirque, et pendant tout le Moyen Age les combats d'animaux furent une de ses principales distractions.

On peut encore classer sous le nom de jeu tous ces tournois et toutes ces fêtes auxquelles donnèrent naissance les grandes cérémonies et particulièrement les avènements de rois. Mais ces importantes manifestations de la joie publique sortent un peu du cadre de notre étude et nous ne nous y arrêterons pas plus longtemps.

Nous allons maintenant passer en revue les différentes formes de délassements qui ont été le plus en faveur pendant les derniers siècles.



CHAPITRE PREMIER

PREMIERS JEUX DE L'ENFANCE

- Le cerceau.** — 1. Définition. — 2. Le trochus ou cerceau chez les Grecs et les Romains. — 3. Le cerceau servant d'accessoire pour les tours d'acrobatie. — 4. Rayons placés à l'intérieur des cerceaux. — 5. Matières servant à la fabrication des cerceaux. — 6. Traduction du poème de Katz, par Feutry. — 7. De la conduite rationnelle du cerceau. — 8. Gravures représentant le jeu du cerceau. — 9. Poésie sur le jeu du cerceau.
- Le cerf-volant.** — 1. Définition. — 2. Origine chinoise du cerf-volant. — 3. Expériences de Franklin au moyen du cerf-volant. Ses continuateurs. — 4. Utilisation du cerf-volant pour mesurer la colonne de Pompée. — 5. L'expérience du jardin Marbeuf. — 6. Diverses formes données aux cerfs-volants. — 7. Cerfs-volants enduits de phosphore. — 8. Emploi du cerf-volant comme moteur. — 9. Règles à observer pour la construction des cerfs-volants. — 10. Gravures représentant le jeu du cerf-volant.
- Le chat et le rat.** — 1. Le jeu du pivot chez les Romains. — 2. Le jeu du chat et du rat au dix-neuvième siècle. — 3. Le jeu de la corde. — 4. Le jeu de l'anguille.
- Le criquet et le bâtonnet.** — 1. Origine anglaise du criquet. — 2. Le bâtonnet considéré comme un des plus anciens jeux strasbourgeois.
- Les échasses.** — 1. Leur définition d'après Pompeius Festus. — 2. Les échasses chez les Romains. — 3. Fable de Richer sur les échasses. — 4. Les échasses au seizième siècle, leur utilisation dans les fêtes publiques. — 5. Combats d'échasses à Namur. — 6. Les échasses landaises. — 7. Représentation artistique du jeu des échasses.
- Le sabot.** — 1. Définition. — 2. Le jeu du sabot chez les Grecs et chez les Romains. — 3. Le sabot au treizième siècle. Origine probable de ce nom. — 4. Anecdote sur le jeu du sabot. — 5. De la manière de pratiquer ce jeu. — 6. Gravure représentant le jeu du sabot.
- La toupie.** — 1. Origine moderne de ce jeu. — 2. Définition du jeu de la toupie. — 3. Théorie de ce jeu. — 4. Haber-gess ou toupie d'Allemagne. — 5. Gravures représentant le jeu de la toupie. — 6. Poésie sur le jeu de la toupie.
- Le toton.** — 1. Définition de ce jeu. — 2. Emploi du toton en place de dés à jouer.
-

PREMIÈRE PARTIE

LE CERCEAU

1. — Définition.



Pour construire un cerceau, on se sert d'une tige de bois ou de métal ployée de manière à former une courbe parfaitement ronde.

Certains moralistes ont déclaré que ce cercle de bois était l'image de la vie, puisqu'il faut savoir le conduire avec rectitude dans le droit chemin si l'on veut arriver honorablement au bout de la course.

II. — Le trochus ou cerceau chez les Grecs et chez les Romains.

Les anciens Grecs nommaient trochus un instrument de jeu qui pouvait se mouvoir et courir suivant l'impulsion qu'il avait reçue. Le trochus des

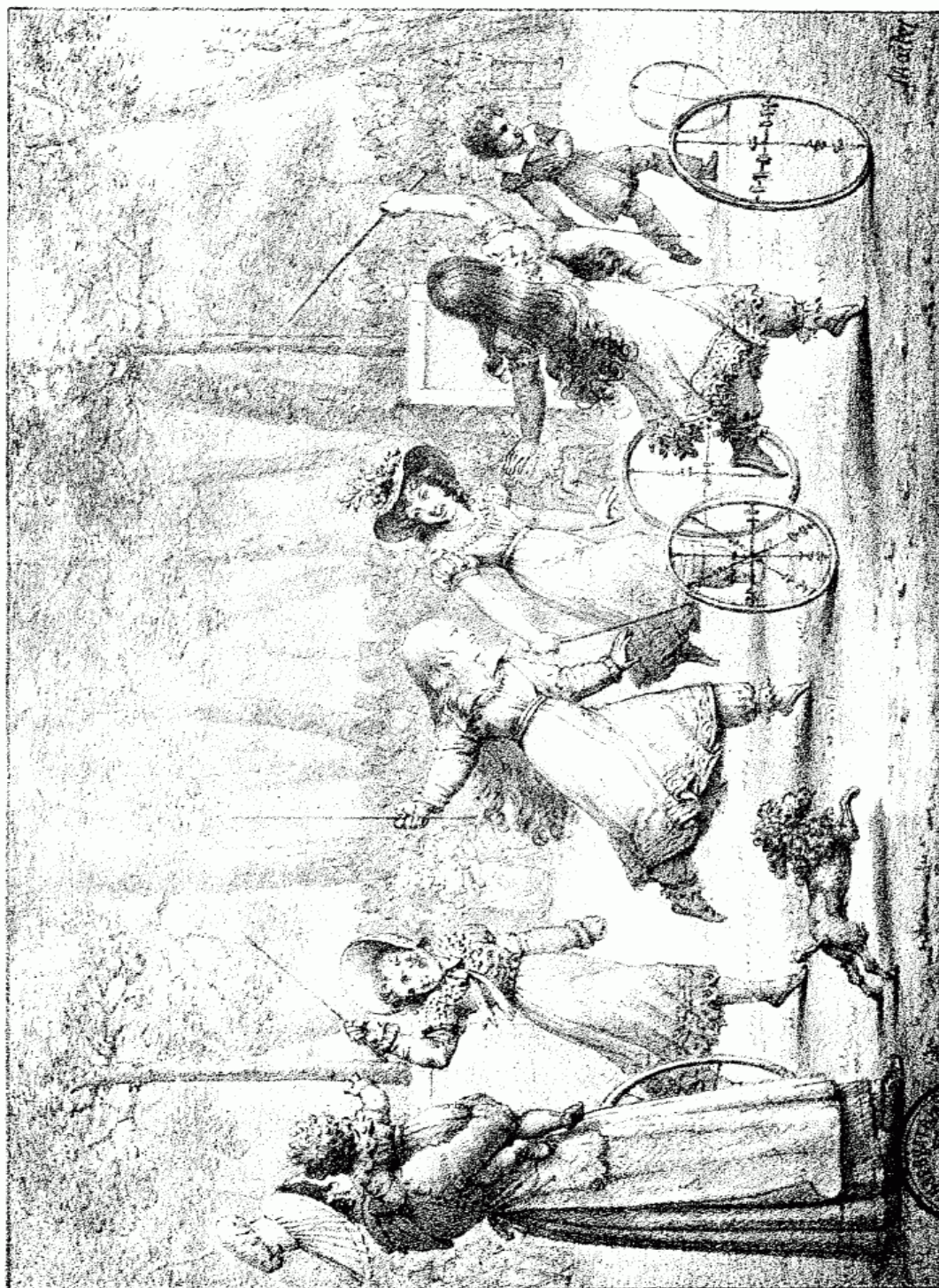


LE CERCEAU
D'APRÈS PILLEMENT. XVIII^e SIÈCLE.

anciens était en airain ; Martial, au livre II, chapitre xxi, l'appelle « le rapide et retentissant trochus d'airain ». Pour mettre en mouvement cet instrument, on se servait d'une baguette tantôt droite, tantôt recourbée. Une des représentations les plus exactes que nous ayons de ce jeu a été publiée par Winckelman d'après une antique pierre gravée ; on y voit un jeune homme poussant son trochus avec sa baguette recourbée qu'il tient dans la main droite, tandis que sa main gauche, légèrement relevée, tient une seconde baguette de même forme que la première. Il est à supposer que l'on a voulu représenter les traits de quelque coureur



LE CERCEAU
D'APRÈS UNE IMAGE POPULAIRE DU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE.



LE JEU DES CERCLES AU LUXEMBOURG

fameux qui s'était muni de deux baguettes pour pouvoir, suivant les accidents du terrain, conduire son cerceau indifféremment avec une main ou avec l'autre.

Les anciens estimaient que le jeu du cerceau faisait partie de la gymnastique et ils considéraient cet exercice comme particulièrement propre à développer la vigueur musculaire de ceux qui s'y livraient.

Properce (livre III, chap. xiv), dans sa comparaison des Institutions de Rome avec celles de Sparte, exprime son regret que les jeunes filles ne se livrent pas à ce passe-temps destiné à développer en elles autant l'adresse que la grâce.



LE JEU DE LA CORDE ET LE JEU DU CERCEAU
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE 1810.

Au point de vue de la dimension, les cerceaux des anciens étaient beaucoup plus grands que ceux qu'on fabrique aujourd'hui. D'après une pierre gravée de l'époque romaine, nous voyons qu'ils arrivaient au-dessus de la hanche des coureurs et, comme ils étaient généralement en airain, leur poids considérable exigeait un grand déploiement de force ; il en résultait pour les coureurs une vive transpiration qui était, la plupart du temps, considérée comme très salubre.

Oribase, le médecin de l'empereur Julien, dans son *Recueil d'extraits médicaux* (VII, xxvi ; *Œuvres*, traduction Daremberg, tome I^{er}, p. 521), en conseillant l'usage du trochus, en a donné une description détaillée :

Le diamètre du cerceau, dit-il, doit être inférieur à la taille de l'homme, de manière que son point le plus élevé arrive à la hauteur des mamelles. Il faut le pousser, non tout droit, mais de côté et d'autre. La baguette de fer, le propulseur doit avoir une poignée de bois. Quant aux plus petits anneaux qui courent sur la circonférence du trochus, beaucoup de personnes les regardent comme superflus, lorsque au contraire ils produisent un bruit qui cause de la distraction et du plaisir à l'âme. Mercurialis, qui cite cet extrait d'Oribase dans son traité sur la gymnastique, le trouve peu clair et peu concluant. Il faut croire qu'il avait raison, car Caylus, dans le premier volume de son *Recueil d'antiquités*, a cru voir dans ce passage d'Oribase la description d'un jeu sans aucun rapport avec celui du trochus.

III. — Le cerceau servant d'accessoire pour les tours d'acrobatie.

En dehors des cerceaux servant à la course, les anciens ont connu



LES EXERCICES DU CERCEAU
D'APRÈS « OLAIUS MAGNUS », XVII^e SIÈCLE.

l'emploi du cercle comme accessoire des tours de force et d'adresse auxquels se livraient les acrobates.

Dans le *Banquet* de Xénophon, nous trouvons une description bien typique de cet exercice qui n'allait pas sans un certain danger pour ceux qui s'y livraient :

« Je vois, dit Socrate (chap. II,) une danseuse qui se tient là debout dans l'attente et qui se fait apporter des cerceaux. Aussitôt la musicienne se met à jouer de la flûte et la personne qui se tient près de la danseuse lui passe jusqu'à douze cerceaux. Celle-ci les prend, se met à danser et en même temps les jette en l'air, en leur imprimant un mouvement de rotation et en calculant la force avec laquelle elle doit les lancer pour les recevoir en cadence. »

Quelques lignes plus loin (*ibid.*) :

« On apporte ensuite un cercle garni d'épées; la danseuse y entre par une culbute et en ressort par une autre. Les spectateurs tremblent qu'elle ne se blesse, mais celle-ci accomplit ses exercices avec assurance et sans accident. »

Enfin (chap. VII) :

« On apporte à la danseuse une roue de potier sur laquelle elle devait exécuter des exercices étonnants. Elle devait lire, écrire, etc..., malgré la rapidité avec laquelle on faisait tourner la roue. »

L'emploi du cerceau dans les exercices de gymnastique et dans les tours de force se retrouve dans la plupart des gravures du seizième siècle représentant des jeux publics.

Dans le curieux volume de *Olaïus Magnus*, sur l'histoire des peuples septentrionaux, nous trouvons une vignette représentant des danses guerrières, et, à côté des personnages

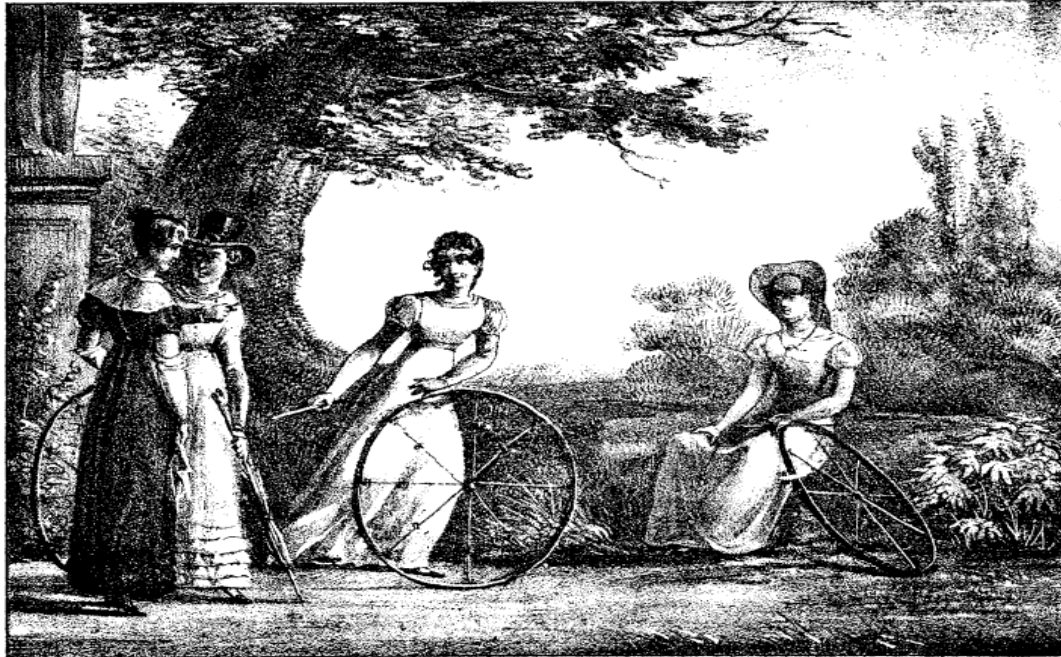


LE JEU DU CERCEAU
D'APRÈS UNE GRAVURE ALLEMANDE DU XVIII^e SIÈCLE.

qui s'agitent en cadence, on aperçoit tout un groupe de bateleurs qui font les exercices les plus divers avec des cerceaux qu'ils tiennent à la main.

IV. — Rayons placés à l'intérieur des cerceaux.

Les anciens ont évidemment connu le cerceau muni de rayons semblables à ceux d'une roue ; le long de ces rayons, ainsi qu'autour du cercle lui-même, ils avaient placé une infinité de petits anneaux en métal



LES AMUSEMENTS DU CERCEAU
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE LE PRINCE, 1823.

destinés à résonner à l'instar des grelots quand le trochus était mis en mouvement.

Martial fait allusion à cette disposition particulière quand il dit : « Pourquoi cet anneau babillard court-il dans le cercle ?... C'est afin que la foule s'écarte du brillant trochus. »

M. Dillaye, dans une fort intéressante dissertation qu'il a faite sur ce sujet, suppose qu'aucun conducteur ne courait à côté du trochus ; d'après cet auteur, les Romains et les Grecs se livraient à un jeu consistant à lancer le trochus devant soi de manière qu'il roulât le plus longtemps

possible sans s'arrêter ; les petits anneaux jouant le rôle de grelots étaient destinés à annoncer le passage du cercle rapide, pour que chacun lui laissât un libre parcours.

V. — Matières servant à la fabrication des cerceaux.

Les cerceaux les plus usités parmi les enfants du peuple ont été certainement ceux qui proviennent des tonneaux. Dans les statuts des

tonneliers de Paris, du seizième siècle, nous trouvons la désignation de ce cercle :

ART. 8. — Que tous cerceaux tant chastigner, couldre, fresne et tout autres boys... soient bons, loyaux et marchans (1566).

Un littérateur français, Boulanger, voyageant en Italie au commencement du dix-huitième siècle, rapporte qu'il a vu dans ce pays des jeunes gens lançant devant eux un cercle d'airain avec violence, de façon à lui imprimer un mouvement d'une grande durée.

Le jeu du cerceau peut être quelquefois combiné avec le jeu des barres ; c'est une manière agréable de com-

pliquer ce jeu, qui contribue à le rendre plus gracieux et moins bruyant.

VI. — Traduction du poème de Katz, par Fentry.

Fentry, qui a traduit le poème de Katz sur le cerceau, s'exprime ainsi :

« ... Plus loin, c'est un cerceau qui roule légèrement sur le sable et répète sans cesse son mouvement uniforme avec plus ou moins de célérité. L'enfant qui le pousse ne prévoit pas que cette rotation successive est l'image de la vie qu'il mènera peut-être. Combien de mortels lui ressemblent ; ils parcourent sans cesse la ligne du même cercle dont ils sont circonscrits ; en un mot, ils se lèvent le matin pour se coucher le soir. »



LE CERCEAU

D'APRÈS VICTOR ADAM, XIX^e SIÈCLE.

VII. — De la conduite rationnelle du cerceau.

Le jeu du cerceau est la vérification d'une loi physique, car c'est à la force tangentielle qu'il faut attribuer l'équilibre que conserve le cercle en tournant. Tant que le cerceau a une vitesse suffisante, la force tangentielle centrifuge surpasse la gravité ; lorsque cette vitesse diminue, le cerceau tombe.

On sait qu'il est difficile de conduire un cerceau d'une manière parfaitement droite ; la raison est que le coup donné avec le bâton n'est pas toujours régulier et surtout que la courbe du cerceau est loin d'être parfaite ; ces deux conditions jointes à l'inégalité du sol obligent souvent le cercle à tourner de côté, et, s'il n'est vigoureusement ramené dans la ligne droite par un coup bien appliqué, il ne tarde pas à s'incliner tout à fait, puis à tomber sur le sol.

VIII. -- Gravures représentant le jeu du cerceau.

Au commencement du dix-septième siècle, nous voyons par une gravure



LE CERCLE ET LE BILBOQUET

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

de Stella que le cercle était l'un des jeux les plus recherchés parmi les enfants ; toutefois, il semble que ces bambins se servent du cerceau comme

d'une corde à sauter. Quelques vers placés au bas de l'image ne nous laissent aucun doute à ce sujet :

Et j'aime bien mieux les postures
De ces sauteurs dans le Cerceau
Quand ils prennent mieux leurs mesures
Que le beau meusnier à l'Aneau.

Un graveur flamand, à peu près à la même époque, nous montre un adolescent courant à côté d'un cerceau fait évidemment avec un cercle de quelque tonneau hors d'usage.

Dans le frontispice des œuvres de Berquin, l'artiste a représenté toute



UNE RÉPRIMANDE, D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE FIGALLE. XIX^e SIÈCLE.

une série d'enfants occupés à regarder un de leurs petits camarades qui pousse devant lui un cerceau de bois.

Au commencement du dix-neuvième siècle, nous voyons que la mode, pour les enfants qui jouaient au Luxembourg, consistait à se servir de

cerceaux munis de rayons agrémentés de clochettes et qui avaient, toute proportion gardée, une grande analogie avec le trochus des anciens.

Marlet, dans son ouvrage intitulé : *Nouveaux tableaux de Paris*, a consacré une planche à ce jeu du cerceau ; il nous fait assister à une charmante partie enfantine se jouant sous les ombrages séculaires qui entourent le Palais du Luxembourg.

Pigalle, dont le crayon si humoristique est toujours intéressant au point de vue documentaire, nous montre une maman agenouillée près de la gamine qui vient de déchirer sa robe, et la gourmandant en ces termes : « Fi ! à la laide ! »

Enfin, une gravure de mode de 1839 nous montre deux fillettes vêtues suivant le goût du jour et s'apprêtant à se livrer au plaisir du moderne trochus.

Sous le rapport de la représentation artistique, nous ne voyons guère, en fait d'œuvre saillante, que la sculpture de Falguières, que tout le monde pouvait admirer au Salon il y a quelques années.

IX. — Poésie sur le jeu du cerceau.

Le jeu du cerceau a inspiré à un poète, M. A. Vitalis, une petite poésie qui a été publiée en 1796 et est intitulée : « l'Enfant et le Cerceau » :

Dans un chemin que bordait un ruisseau,
Rivière si l'on veut vu la quantité d'eau,
Un écolier avec adresse
Faisait rouler un grand cerceau.
En cet endroit le chemin était beau,
Et l'on courait d'une grande vitesse.
Mais à force d'aller courant,
Le cerceau toujours en avant
Et l'écolier toujours derrière
Le chemin devint fort glissant.
Et la rencontre d'une pierre
Par le cerceau d'abord, ensuite par l'enfant.
Les fit tous deux rouler dans la rivière,
En beau chemin, chacun se fait valoir ;
En pleine paix, tout ministre est habile ;
Mais le chemin devient-il difficile ?
Et le danger se fait-il voir ?
Plus d'un coureur alors se laisse choir,
Et Necker n'est qu'un imbécile.

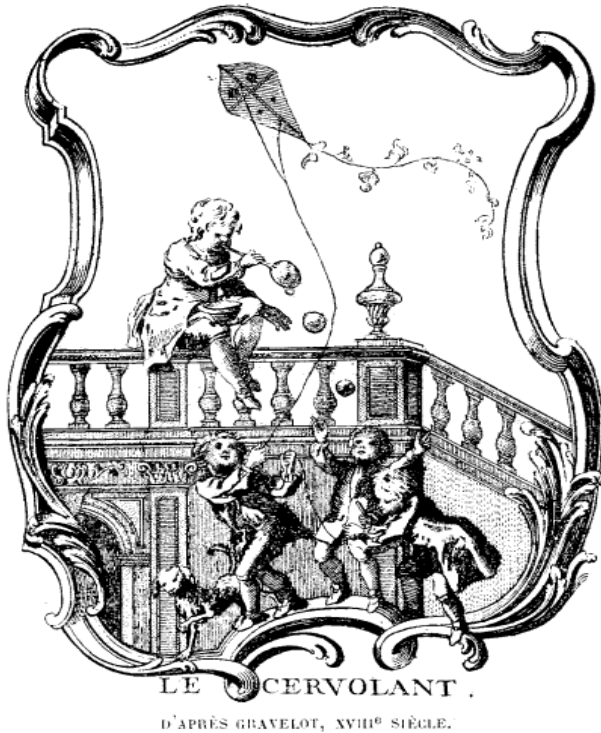


DEUXIÈME PARTIE

LE CERF-VOLANT

I. — Définition.

Le cerf-volant est une sorte de voile enlevée par le vent à une certaine hauteur dans les airs, et qui se trouve maintenue en équilibre par un long appendice plus ou moins chargé dénommé la queue du cerf-volant. La machine volante est retenue par un léger fil dont l'extrémité est fixée dans la main du joueur.



Quoique le cerf-volant ne soit qu'un jeu d'enfant, nous lui devons cependant plusieurs des plus importantes découvertes des temps modernes; à l'heure actuelle, la question de locomotion aérienne et de direction des ballons sont trop à l'ordre du jour, pour que nous ne réservions pas une mention toute spéciale au modeste

cerf-volant, qui est le prototype de toutes ces intéressantes questions.

II. — Origine chinoise du cerf-volant.

On est peu fixé sur l'origine probable du cerf-volant et quelques auteurs l'ont attribuée à l'Orient. En effet, suivant l'*Encyclopédie chinoise*, *Khé-tchi-king-youen* (1), la tradition attribue l'invention des cerfs-volants

(1) Livre IX, f° 8.



LE JEU DU CERF-VOLANT AU XVIII^E SIÈCLE



au célèbre général chinois Hau-sin, qui florissait en l'an 206 avant Jésus-Christ. Ce ne fut que plusieurs siècles après que l'on songea à les utiliser pour l'amusement des enfants.

Ce général, dit l'ouvrage intitulé *Tching-thhai-tsa-ki*, convint avec Tchîn-i, qu'il entrerait par le centre même de la ville qu'il assiégeait : mais comme il ignorait la distance qui séparait son camp du palais Wei-yang-kong, où il voulait pénétrer par un chemin souterrain, il fit construire un grand cerf-volant qu'il lança par un vent favorable dans la même direction.

Le même ouvrage nous dit que dans la troisième période Thai-thsing,



AMUSEMENTS DIVERS DES ENFANTS
D'APRÈS UNE GRAVURE SUR CUIVRE DU XVIII^e SIÈCLE.

du règne de l'empereur Wou-ti, de la dynastie des Liang, l'an 459 de Jésus-Christ. Héou-king assiégeait la ville de King-thai. Comme les habitants ne pouvaient faire connaître au loin leur position critique, ils construisirent en papier un grand nombre de cerfs-volants et les lancèrent pour demander du secours au dehors.

Du reste, le cerf-volant est resté en Chine un jouet absolument national ; on lui a donné les formes les plus variées et il est presque toujours décoré des plus brillantes couleurs.

Ce peuple, dont l'ingéniosité est vraiment surprenante au point de vue des petites choses, a eu l'idée de faire des cerfs-volants à musique ; pour cela, il a suffi d'attacher après le monstre ailé un petit appareil analogue aux harpes éoliennes, afin de donner aux spectateurs l'illusion

d'un concert céleste à quelques centaines de pieds au-dessus du sol.

Dans le royaume de Siam, le cerf-volant était considéré comme une sorte de drapeau national et chaque mandarin possédait un cerf-volant d'une forme et d'une couleur spéciale représentant en quelque sorte ses armoiries. Le roi possédait aussi un de ces jouets, qui devait planer dans les airs pendant tout le temps de son sommeil ; il y a évidemment dans cet usage une idée superstitieuse, indiquant la protection que les hommes doivent chercher auprès des Êtres d'une essence supérieure en leur envoyant un de ces messagers ailés.

III. — Expériences de Franklin au moyen du cerf-volant. Ses continuateurs.

Un résultat plus pratique de l'emploi du cerf-volant a été la remar-



LE JEU DU CERF-VOLANT
D'APRÈS UNE GRAVURE ANGLAISE DU XVIII^e SIÈCLE.

quable expérience faite par Franklin et dont la réussite a amené la découverte du paratonnerre ; ce grand savant cherchait à démontrer qu'il

existait un rapport évident entre l'électricité et la foudre, comme il est démontré par une expérience de physique que les corps électrisés se déchargent sur la pointe métallique placée à proximité. Il pensa donc que, si l'on pouvait envoyer un fil conducteur dans un nuage chargé d'électricité, on arriverait ainsi à canaliser en quelque sorte la foudre. C'est pour résoudre ce problème que Franklin eut recours au cerf-volant. L'expérience du grand inventeur lui donna toute satisfaction et il put aper-



LES CERFS-VOLANTS

D'APRÈS UN RECUEIL DE « DESSUS DE TABATIÈRES », XVIII^e SIÈCLE.

cevoir une étincelle électrique courant le long de la corde de chanvre qui maintenait le cerf-volant captif; heureusement pour lui, la corde ne laissa parvenir qu'une faible quantité de l'électricité dont le nuage était chargé, sans quoi il eût payé de sa vie sa hardiesse d'avoir voulu arracher au Ciel, sa foudre.

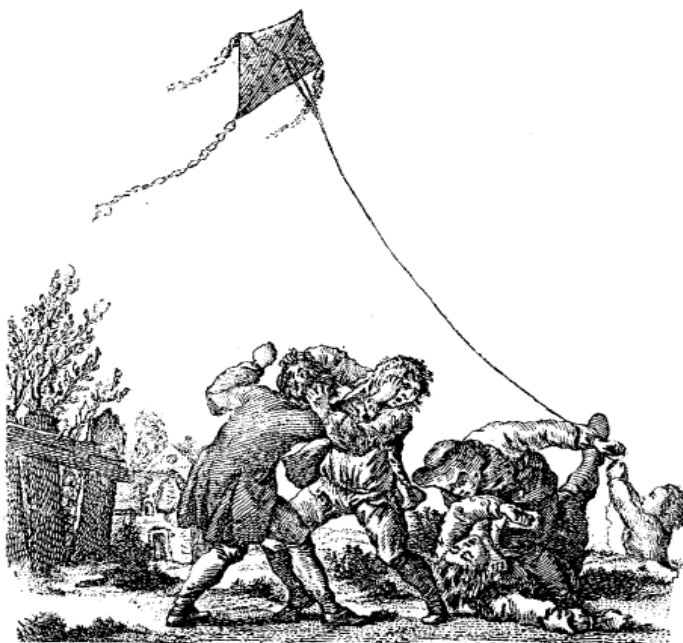
L'expérience de Franklin fut renouvelée peu après en France par un magistrat, M. de Romas, qui, paraît-il, n'avait pas eu connaissance de la tentative de l'illustre Américain.

Si M. de Romas put, heureusement pour lui, exécuter cette tentative d'une manière inoffensive, il n'en fut pas de même pour un membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, le professeur Richemann. Ce savant avait envoyé dans les nuages chargés d'électricité un cerf-volant relié par des fils conducteurs à un appareil placé sur sa table de travail ; malheureusement pour lui, l'isolement était insuffisant et il fut tué par la décharge électrique.

En 1827, près de Genève, un savant suisse, M. Daniel Colladon, renouvela l'expérience qui avait été si fatale à M. Richemann, mais il prit mieux ses précautions et put obtenir des étincelles de près d'un mètre de longueur.

IV. — Utilisation du cerf-volant pour mesurer la colonne de Pompée.

A la fin du dix-huitième siècle, on employa le cerf-volant pour un



UNE BATAILLE A PROPOS D'UN CERF-VOLANT
D'APRÈS UNE ESTAMPE DU XVIII^e SIÈCLE.

usage au moins inattendu : c'était au moment de l'expédition d'Égypte, en 1798, et il s'agissait de parvenir au sommet de la colonne dite de Pompée, près d'Alexandrie, et qui s'élève complètement isolée aux environs de cette ville ; on ne savait comment y porter une corde afin de pouvoir ensuite en faire l'ascension. On imagina d'attacher à la queue d'un énorme cerf-volant une longue ficelle ; le cerf-volant, élevé en l'air, passa par-dessus la colonne ;

on prit alors ses dispositions pour le faire descendre de façon que la ficelle restât engagée sur le chapiteau de la colonne comme une poulie ; on la tira par un bout, tandis que l'autre traînait à sa suite une corde plus grosse ; à cette corde en était attachée une plus forte et enfin à

celle-ci un gros câble à l'aide duquel un matelot fut hissé au haut du monument ; celui-ci assujettit le câble avec tant de solidité, que deux architectes français, MM. Norry et Protin, purent y gravir à leur tour et mesurer toutes les dimensions de la colonne, qui se trouva avoir 88 pieds 6 pouces de hauteur.

V. — L'expérience du jardin Marbeuf.

A peu près dans le même temps, on faisait à Paris une autre expérience avec le cerf-volant ; elle eut lieu au jardin Marbeuf, sur l'avenue



CERF-VOLANT ET PARACHUTE
D'APRÈS *la Gymnastique de la jeunesse*, AX XI (1803).

des Champs-Élysées. Au lieu de courriers de cartes (1), le physicien faisait monter le long de la corde des oiseaux mécaniques d'un diamètre moindre que celui du cerf-volant ; ces oiseaux, parvenus à une hauteur donnée, rencontraient un obstacle ; le choc faisait partir une détente ; la détente communiquait le feu à une pièce d'artifice ; on entendait une explosion et l'on voyait tomber à terre une liasse de papiers ; l'oiseau refermait ensuite ses ailes et retournait au point d'où il était parti.

L'auteur présentait ce moyen comme propre à transmettre les dépêches importantes dans une place assiégée ou à communiquer de l'intérieur d'une ville au dehors, en dépit de la surveillance des ennemis.

1. On appelle ainsi des cartes coupées en rond et percées au centre d'un trou par lequel on fait passer le fil du cerf-volant ; ces courriers, poussés par le vent, montent en tournoyant jusques au cerf-volant, descendent quelquefois, remontent ensuite quand le vent devient plus considérable, et finissent ordinairement par aller se fixer près de l'attache.

L'expérience fut bafouée et sifflée parce que l'auteur, après avoir exigé un écu de chaque curieux, n'avait pas tenu ce que promettaient les termes magnifiques de son affiche.

VI. — Diverses formes données aux cerfs-volants.

La forme classique du cerf-volant est celle d'un cœur dont la pointe supérieure serait saillante au lieu d'être en creux comme elle l'est dans cette figure.



LE CERF-VOLANT
D'APRÈS UNE IMAGE POPULAIRE DU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE.

Le cerf-volant qui est représenté par Claudine Stella affecte la forme d'un losange ; toutefois, on peut varier à l'infini les figures données à ce jeu, à condition cependant que l'on ne s'écarte pas des règles fondamentales de la construction de cette machine

aérienne et des lois de l'équilibre, sans lesquelles on ne pourrait enlever dans les airs le cerf-volant ; c'est ainsi qu'on peut lui donner la forme d'un aigle, d'une étoile et même d'un homme.

J'ai vu enlever, dit M. Paulin Desormeaux, dans les plaines de Montrouge, un arlequin fait en taffetas de diverses couleurs ; il se levait droit, les bras disposés en anses de chaque côté du corps, sa tête couverte d'un chapeau gris terminé angulairement, qui favorisait l'ascension de la machine. A terre, il avait 12 pieds de haut ; celui qui guidait cette espèce de cerf-volant, le tenait avec un fort bâton planté en terre, et un cordeau ciré, dit « fouet », remplaçait le fil ordinaire. Cette figure, élevée à près de 500 pieds, recevait par les mouvements que celui qui tenait le cordeau lui transmettait, un balancement semblable à celui que se donne un homme qui patine sur la glace. L'illusion causée par ce petit spectacle, qui ne semble d'abord avoir été fait que pour récréer des écoliers, attirait cependant et amusait un grand nombre de curieux.

VII. — Cerfs-volants enduits de phosphore.

Le même auteur parle d'un cerf-volant phosphorescent, dont à cette époque on se serait servi pour le simple plaisir d'effrayer les paysans d'une contrée. Il y aurait peut-être dans cette idée une utilisation pratique, qui pourrait être employée utilement pour faire des signaux la nuit dans le cas où l'on ne pourrait avoir recours au feu d'artifice.

En combinant les effets obtenus par ce moyen, on arriverait à créer une sorte d'alphabet à l'imitation des signes qui étaient employés autrefois dans la télégraphie optique.

VIII. — Emploi du cerf-volant comme moteur.

Le cerf-volant est doué d'une force très considérable, que l'on a eu plusieurs fois l'idée d'utiliser ; on prétend qu'un nageur fit l'expérience de traverser la mer à la nage de Douvres à Calais, soutenu par un cerf-volant. On a prétendu également qu'une voiture contenant une personne avait été tirée par deux cerfs-volants l'espace de plusieurs kilomètres ; la chose n'est certes pas invraisemblable, car les traîneaux à voiles sont d'un usage courant dans le nord de la Chine.

Jusqu'à présent, la direction des cerfs-volants ne semble point avoir été découverte ; on s'est servi, il y a quelques années, d'un cerf-volant pour correspondre avec la terre ferme et envoyer des nouvelles d'un navire échoué à quelque distance du rivage.



LE JEU DU CERF-VOLANT
D'APRÈS UNE IMAGE D'ÉPINAL, XIX^e SIÈCLE.

IX. — Règles à observer pour la construction des cerfs-volants.

Au point de vue de la construction, les cerfs-volants doivent suivre



LE CERF-VOLANT
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE VICTOR ADAM, XIX^e SIÈCLE.

certaines proportions mathématiques ; l'armature principale consiste en une latte de bois bien droite, de deux à trois centimètres d'épaisseur sur un peu plus d'un mètre de long : c'est l'épine du cerf-volant.

Pour former l'arc, on se sert d'un bois flexible d'une longueur égale à celle de la latte ; les deux extrémités de l'arc sont reliées au bout de



d'après Le Prince

Lith. de Langlume s. de l'Abbaye 146

L. M.

LE JEU DU CERF-VOLANT EN SUISSE, D'APRÈS LE PRINCE, 1823.

l'épine et le tout doit être recouvert de papier. On attache ensuite la queue au moyen d'un nœud coulant. Cette partie du cerf-volant doit mesurer environ douze à quinze fois la longueur de l'épine, et c'est une des parties les plus indispensables, car elle assure la stabilité de la machine et elle lui est aussi utile qu'un balancier à un danseur de corde.

L'origine du mot *cerf-volant* est à peu près inconnue ; on suppose que le nom a dû lui venir des dessins qui recouvrent l'armature. Quelquefois, les enfants se plaisent à remplacer les images par quelques inscriptions appropriées à la circonstance et nous en relevons une qui ne manque pas d'originalité :

J'ai vu le cerf-volant s'élever sur la terre
Bien plus haut que le cèdre, il cachait dans les cieux
Son front audacieux,
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre :
Il méprisait nos accents superflus,
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

On a commencé, au dix-huitième siècle, à deviner le parti que l'on pourrait tirer de l'emploi des cerfs-volants à condition de prendre la peine



L'AIR.

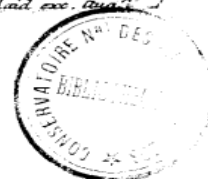
Enfant ! la fin de ton
ouvrage
Me paroit combler les
desirs;
Mais il ne faut qu'un peu
d'orage
Pour te sevrer de tes
plaisirs.

DIE LUFFT.

Der Drach mit seinem Schwanz will
in die Höhe fliegen,
wo er zu sonder Lust, sich in den
Lufften dreht.
Doch wehrt oft nicht gar lang die
Fräud und das Vergnügen
wail ihm an starker Wind leicht
aus den Augen weht.

Joh. Jacob Haid exc. Aug.

LE CERF-VOLANT



d'étudier d'un peu près leurs propriétés. Dans le *Dictionnaire des Sciences, des Arts et des Métiers*, publié à Amsterdam en 1776, nous trouvons au mot *cerf-volant*, cette appréciation que l'auteur ne semble donner qu'avec une certaine timidité pleine de réserve : « On nomme ainsi une figure faite avec du papier et des osiers, qui ne servait autrefois que de jouet aux enfants; ils y attachaient une ficelle au moyen de laquelle ils l'élevaient en l'air lorsque le vent était assez fort pour cela. Mais les physiciens modernes s'en sont servis pour tirer le feu électrique des nuées, en sorte que ce jouet est devenu entre leurs mains un instrument de physique; et c'est pour cette raison que nous en parlons ici. »

X. — Gravures représentant le jeu du cerf-volant.

Le cerf-volant était connu assez anciennement comme jeu d'enfant, et Stella, qui a publié son recueil en 1637, nous montre de jeunes garçons occupés à envoyer dans l'air cette primitive machine volante. Sous la gravure de Stella se trouvent les quatre vers suivants :

Chacun à bien jouer prend peine :
Et l'autre avec son Cerf Volant
Va courant à perte d'haleine
Pour fournir d'un jouet au vent.



LES INCONVÉNIENTS DU JEU DU CERF-VOLANT
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE VICTOR ADAM, XIX^e SIÈCLE.

Après Stella, le cerf-volant a été représenté fréquemment comme personification de l'air dans les diverses suites des quatre éléments. Ce jeu, fort plaisant pour les jeunes gens, demande une certaine adresse, tant pour la construction du cerf-volant lui-même, que pour la manière de le lancer. Ce sont évidemment ces réflexions qui ont inspiré à un poète anonyme le quatrain suivant :

Enfant ! la fin de ton ouvrage
Me paraît combler tes désirs,
Mais il ne faut qu'un peu d'orage
Pour te sevrer de tes plaisirs.

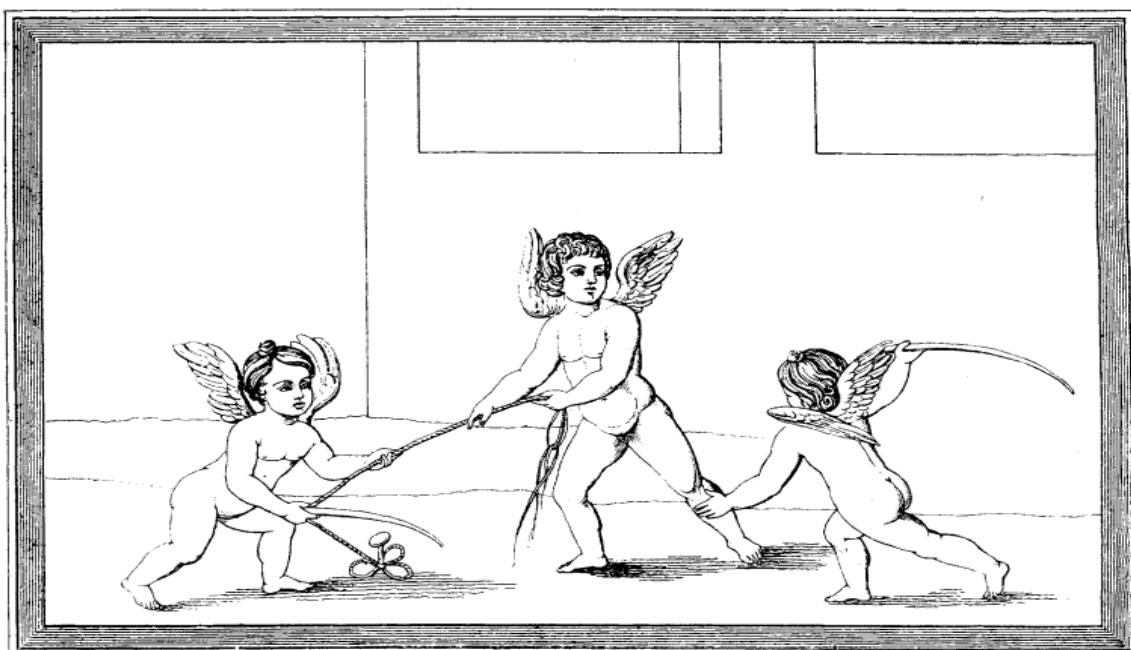
Au dix-huitième siècle, M. L.-M. Bonnet a représenté dans une jolie composition le jeu du cerf-volant, mais ce sujet ne semble avoir inspiré aucun de nos artistes modernes.

TROISIÈME PARTIE

LE JEU DU CHAT ET DU RAT, LE JEU DE LA CORDE ET LE JEU DE L'ANGUILLE

I. — Le jeu du pivot chez les Romains.

Une des peintures d'Herculanum nous a donné une représentation de ce jeu, qui, cependant, ne se trouve pas décrit dans les auteurs anciens qui se sont occupés de ce sujet ; voici quelle est l'explication qu'en a donnée l'auteur des *Peintures d'Herculanum et de Pompéi* :



LE JEU DU PIVOT

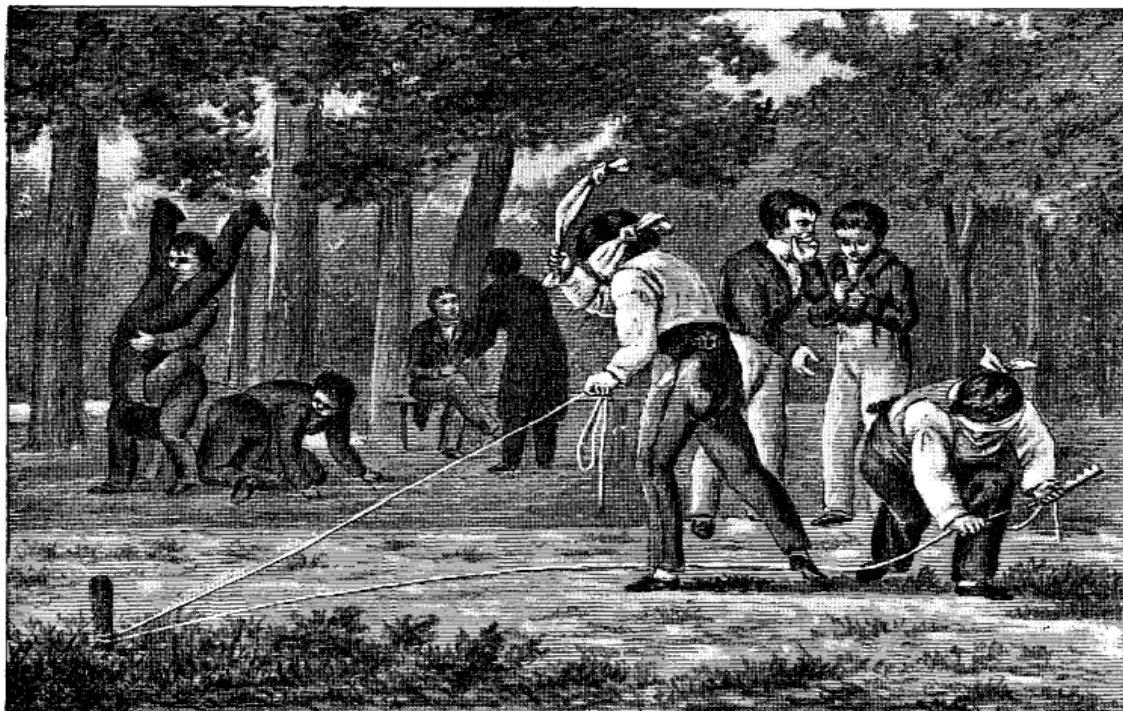
D'APRÈS UNE ANCIENNE PEINTURE D'HERCULANUM.

Le premier enfant retient avec les deux mains l'extrémité d'une corde attachée par l'autre bout à un clou fiché en terre, et il cherche à tirer cette corde à lui ; le second tire la même corde par le milieu en sens inverse et aussi avec les deux mains, quoique l'une d'elles, qu'il peut rendre libre, tienne une baguette pliante ; le troisième, armé d'une baguette semblable, semble poursuivre le premier. Le jeu paraît consister en ce que ce troisième enfant doit tâcher de frapper le premier, sans s'exposer aux coups du second ; d'autre part, le premier défile le troisième en se tenant à l'extrémité de la corde qu'il ne doit point quitter : et le second guette l'agresseur en tâchant de tirer à lui cette corde qu'il ne lui est pas permis non plus de lâcher.

II. — Le jeu du chat et du rat au dix-neuvième siècle.

Au commencement du dix-neuvième siècle, probablement pour imiter l'antiquité aussi bien dans les jeux que dans la mode et le mobilier, on remit en honneur le jeu du chat et du rat.

Si nous nous en rapportons à une publication faite sur ce sujet en 1821, nous trouvons la description suivante :



LE JEU DU CHAT ET DU RAT
D'APRÈS LE PRINCE, 1821.

C'est un jeu très plaisant : il doit se jouer entre deux enfants d'égale force ; mais comme l'un des coureurs est armé d'un tampon, c'est-à-dire d'un mouchoir roulé et ployé ensuite en deux, il est défendu de rien y mettre qui puisse le rendre dur, comme des billes, des noyaux, etc. Il ne faut le jouer qu'avec modération.

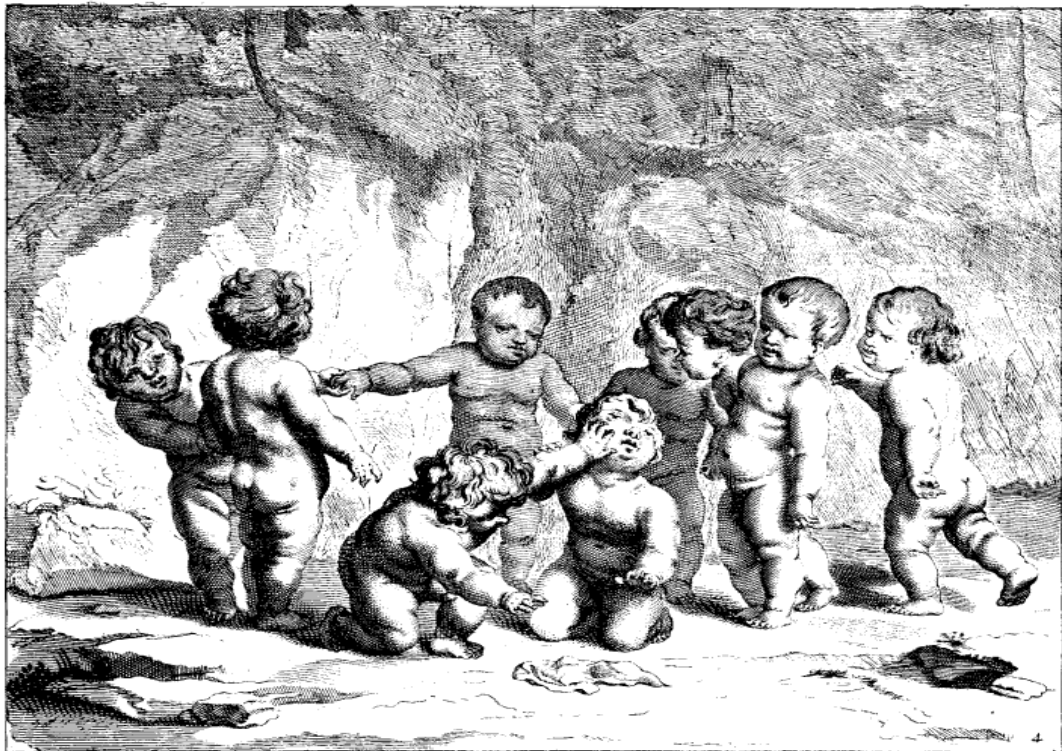
Il n'y a, au jeu du rat, que deux acteurs ; les autres ne sont que spectateurs, et s'amuse tour à tour des espiègleries du *chat* et des infortunes du *rat*.

On fixe en terre un bâton, auquel tient par le milieu une longue corde ; deux enfants qui ont les yeux bandés en prennent chacun un bout ; l'un d'eux, qu'on appelle *chat*, est armé d'un tampon ; l'autre, appelé le *rat*, tient une latte ou un morceau de bois plat, dentelé en scie, d'où il tire un son aigre et discordant avec un autre petit bâton ; le chat poursuit le rat sans relâche, et lui donne des coups de tampon jusqu'à ce qu'il se soit mis hors de sa portée ; le

pauvre rat, qui n'a point le droit d'user de représailles, est encore obligé de déceler le lieu où il se trouve toutes les fois qu'il en est requis par son adversaire qui lui demande *du rat ! du rat !* Il râcle alors son bizarre instrument, et, dès qu'il a donné ce signal, il faut qu'il change bien vite de place et se dirige du côté opposé à celui où la voix terrible du chat s'est fait entendre. Souvent, hélas ! cette précaution est déçue ; le malheureux rat se jette lui-même au-devant de son persécuteur, et est rudement traité. Mais, lorsqu'à son tour il devient le chat, il prend sa revanche.

III. — Le jeu de la corde.

On peut faire rentrer dans la même catégorie le jeu de la corde, dans lequel le patient n'est pas traité avec plus de ménagements. Pollux, livre IX, chapitre cxv, décrit ainsi cet amusement :



LE JEU DE LA CORDE
D'APRÈS ERRAR, XVIII^e SIECLE.

On forme un cercle autour duquel tourne un des enfants ayant à la main une petite corde qu'il cherche à placer auprès d'un des joueurs à l'insu de ce dernier ; si, en effet, celui-ci ne s'en aperçoit pas, il est condamné à faire le tour du cercle en courant et en recevant des coups de corde ; mais, s'il s'en aperçoit, c'est lui, au contraire, qui poursuit tout autour du cercle, en le frappant, le joueur qui a maladroitement placé la corde.

Ce jeu diffère du jeu du pivot en ce qu'il demande plus d'astuce que d'adresse proprement dite ; mais de toute façon la moindre faute se trouve avoir également comme sanction une terrible volée de coups de lanières.

IV. — Le jeu de l'anguille.

Au dix-huitième siècle, on pratique un jeu analogue connu sous le nom de « jeu de l'anguille » ; à cet effet, les joueurs doivent se placer en rond et chacun met une main derrière soi ; un des joueurs fait le tour en tenant à la main une anguille qui consiste en un mouchoir roulé comme dans le jeu du chat et du rat. Celui qui tient l'anguille la place



LE JEU DE L'ANGUILLE
D'APRÈS UNE COMPOSITION D'ERRAR, XVIII^e SIÈCLE.

dans la main de l'élu de son choix ; ce dernier, aussitôt qu'il est en possession de cette arme, doit poursuivre son voisin de droite en le frappant jusqu'à ce qu'il soit revenu à sa première place.

A ce jeu, il faut avoir l'attention continuellement éveillée et surveiller son voisin, de façon à pouvoir se sauver assez vite, et ensuite revenir à sa place sans avoir reçu un seul coup d'anguille.

Le jeu continue, car celui qui détient l'anguille doit faire à son tour le tour du cercle et la remettre subrepticement entre les mains de l'un de ses camarades.

Nous avons trouvé deux gravures du dix-huitième siècle qui représentent ce divertissement, à cette différence près que le mouchoir n'est pas roulé et qu'il est simplement posé à terre près de celui qui devra s'en emparer.

Malheur au joueur infortuné qui n'aura pas su se mettre en garde contre son persécuteur. car il ne tardera pas à recevoir sur le dos les coups de ce petit drapeau en apparence si inoffensif.

QUATRIÈME PARTIE

LE CRIQUET ET LE BATONNET

I. — Origine anglaise du jeu de criquet.

Le criquet a une certaine parenté avec le jeu du mail, mais il en diffère cependant par certaines règles. Dans le jeu du criquet, l'un des joueurs se tient au but, qui consiste en deux pierres éloignées d'environ un pied l'une de l'autre. On peut remplacer ces deux pierres par deux piquets plantés en terre et présentant le même écartement.



UN JOUEUR DE CRIQUET AU XVIII^e SIÈCLE
D'APRÈS UNE ANCIENNE GRAVURE ANGLAISE.

Le joueur qui garde le but est armé d'une crosse ou d'une sorte de battoir en bois massif, à l'aide duquel il doit empêcher son adversaire de faire passer une balle entre les deux limites du but qu'il est chargé de protéger. L'habileté du jeu consiste à chasser la balle de son ennemi le plus loin possible, et pendant que ce dernier court après sa balle, pour tâcher de la faire passer à travers le but, le second se dirige vers un autre but qu'il frappe de son battoir et s'efforce de revenir assez promptement à son poste pour repousser la balle une seconde fois.

Si la balle, malgré sa surveillance, traverse le but, les rôles doivent être intervertis et c'est l'agresseur qui devient gardien du but.

Ce jeu est fort pratiqué en Angleterre, où il donne lieu à des parties qui se disputent avec un acharnement remarquable.

II. — Le bâtonnet considéré comme un des plus anciens jeux strasbourgeois.

Un autre jeu qui ressemble au criquet est le jeu du bâtonnet. Dans cet amusement, il s'agit de faire rentrer le bâtonnet dans un cercle défendu par un gardien qui, à l'aide d'un bâton, repousse l'agression du bâtonnet.

Le bâtonnet est formé d'un petit morceau de bois très aminci à ses



LE BATONNET
D'APRÈS UNE GRAVURE ITALIENNE DU XVIII^e SIÈCLE.

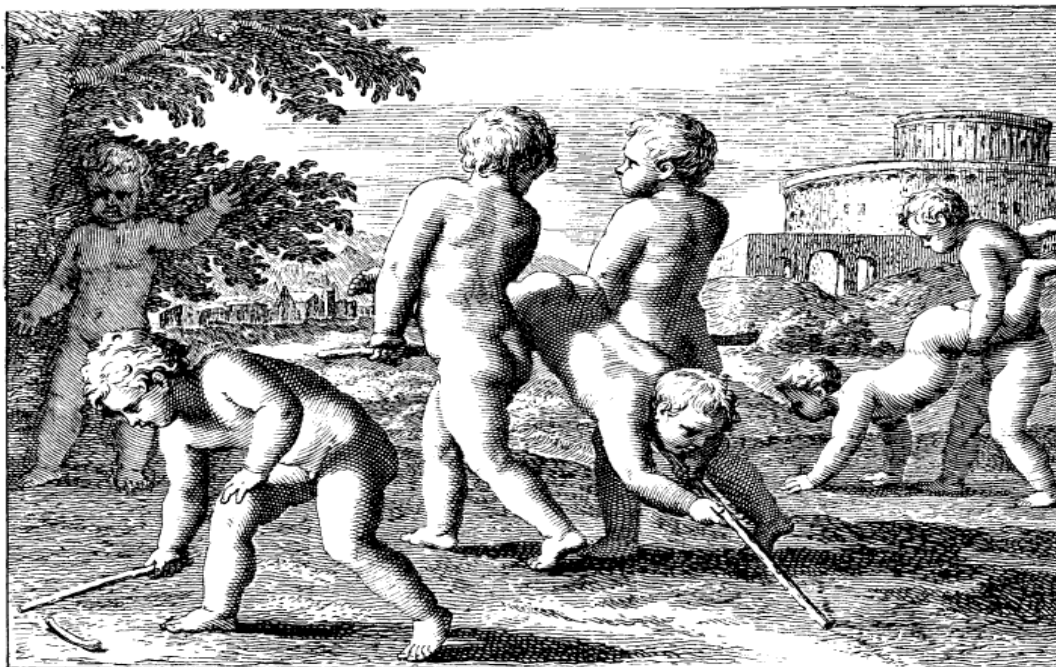
extrémités. Pour le lancer, on doit le frapper sur l'un de ses bouts, il s'élève alors en tournant, et le joueur, le reprenant une seconde fois, cherche à le faire rentrer dans le cercle. Le joueur qui se tient au milieu du cercle est dénommé « gardien du cercle », l'agresseur, au contraire, porte le nom de servant.

Lorsque le servant a été assez heureux pour faire rentrer son projectile dans la place mal défendue, il devient à son tour gardien du cercle.

Ce jeu est fort ancien, puisqu'il en est question dans un acte de 1347 sous le nom de jeu du chat (1).

1. Voir Siméon Luce, *la France pendant la guerre de Cent ans*, page 124.

Au seizième siècle, le jeu du bâtonnet était aussi désigné sous le nom de jeu des bibelots. M. Gay, dans son *Glossaire*, fait remarquer que dans le patois de Douai le mot bibelot s'applique aux « Guises », c'est-à-dire à de petits morceaux de bois taillés en forme de navette que les enfants lancent avec un bâton après les avoir fait basculer :



LE BATONNET ET LA CHARRVE

D'APRÈS CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

1547. — Depuys qu'ils ont commencé de hanter les tavernes.... jeux de bibelotz, corte boule, la bille et autres telz lieux desbauchez. (Noël du Fail, *Propos rustiques*, tome I^{er}.)

Au dix-septième siècle, le jeu du bâtonnet figurait également parmi les jeux d'enfants, et Stella l'a reproduit en même temps que le jeu de la charrue :

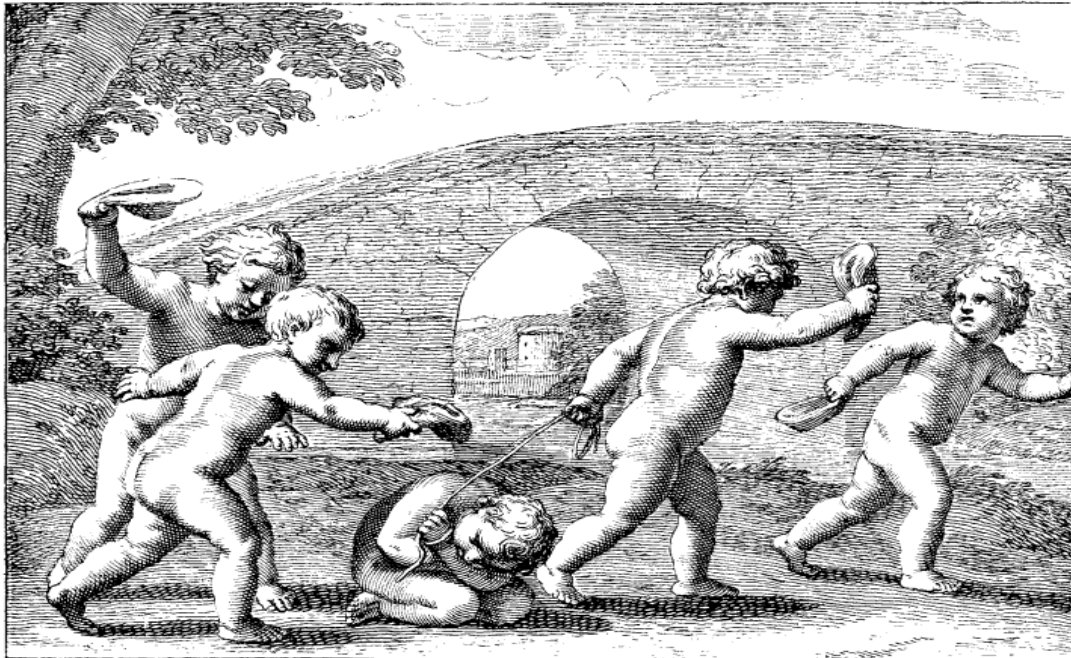
Le batonet plaist à ces deux ;
Ceux cy couplez comme des bœufs
Traisnent cet autre par les rues ;
Mais s'ils n'avoient point d'autre pain
Que du labeur de leurs charrues,
Ils pouroient bien mourir de faim.

Dans un ouvrage publié à Rouen en 1702, intitulé : *Les Vérités plaisantes ou le Monde au naturel*, nous trouvons une petite poésie où ce jeu est décrit d'une manière fort gracieuse :

Il est époudré par méthode.
Ah dieux comme on l'acomode
Et le caresse des deux bouts,
Et souvent jusques à trois coups.
En ayant comme des furies,
Joué, rejoué plusieurs parties.
Elles le livrent aux enfants
Pour en faire leur passe temps
Et Dieu sait comme ils s'en acquittent,
Si de tout le jour ils se quittent,
Si parmi les coups différents
Ils ne vangent bien leurs parents.
Dans la poussière, dans la boue,
Cette jeunesse le secoue :
Vivant, il en voulait à tous.
Mort, il est en butte à cent coups.

Enfin tant de coups on luy donne,
Et tant de fois on le bâtonne,
Qu'au milieu de la fosse entré
Il soit de son long enterré.
Mais autant avant qu'il doit l'être,
Car pour peu qu'il semble paraître,
Ou se trouve au bord du tombeau,
On le bâtonne à nouveau ;
Et l'un des joueurs avec joie,
Le plus loin qu'il peut le renvoie :
Tandis que pour le raprocher,
L'autre court et va le chercher.
Pour le motif de cette guerre,
C'est que l'un le veut mettre en terre,
Au lieu que l'autre ne veut pas
Qu'il ait les honneurs du trépas.

Nous ne devons pas manquer de citer sur ce sujet un intéressant



LA POIRE

D'APRÈS CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

article publié par M. A. Barth, dans la revue *la Melusine* (numéro du 3 janvier 1888), qui donne la description de quelques anciens jeux en usage à Strasbourg :

Un autre jeu devenu archéologique, en Alsace du moins, consiste en un petit cylindre de bois terminé en pointe à ses deux bouts. Placé à terre, un des joueurs le fait sauter en l'air d'un

petit coup frappé avec une pièce de bois appelée *aune*, avec laquelle il tâche ensuite de lui appliquer au vol, et de toutes ses forces, un second coup qui l'envoie au loin, où l'autre joueur doit le rattraper également au vol ou le ramasser à terre en satisfaisant à certaines conditions qui peuvent varier. Le joueur prêt à frapper crie « quiné ! » ; l'autre répond « oui » et le coup part. C'était une croyance très répandue parmi les survivants de la première Révolution, que ce jeu n'était autre chose qu'une représentation symbolique de l'exécution de Louis XVI. Le quiné figurait le roi, le *kyni*, d'où son nom. C'est là évidemment une étymologie populaire. Le nom et, partant, le jeu étaient d'origine française, comme l'indique le *oui* du deuxième joueur, conservé fidèlement en allemand sous la forme de *voui*. Le même nom se retrouve pour le même jeu en pays de langue française, à Belfort par exemple, et il se rattache peut-être au jeu de « quille-là », qui se jouait à Paris au seizième siècle d'une façon toute semblable et avec la seule différence que le projectile était une balle. Mais tout n'est pas faux dans cette étymologie. Les enfants d'alors imitaient bien dans leurs jeux les insanités sanglantes de l'époque. J'ai connu à Strasbourg de ces enfants devenus vieillards, à qui leurs parents, braves gens du reste, avaient trouvé bon d'offrir comme jouet une guillotine en miniature, mais pouvant fonctionner. Les petits possesseurs de ces odieuses machines étaient fort enviés par leurs camarades. Parmi les bambins du quartier, c'était à qui leur dénoncerait les chattes et les chiennes près de mettre bas, à qui leur apporterait les petits, pour avoir le droit d'assister à l'exécution. Celle-ci se faisait toujours devant une nombreuse assistance d'enfants, on y imitait aussi exactement que possible ce qui se passait journellement sur la place d'Armes. Pour juger de la valeur d'une époque, de pareils usages sont des documents au même titre que la Déclaration des Droits.

CINQUIÈME PARTIE

LES ÉCHASSES

I. — Leur définition, d'après Pompeius Festus.

Le plus ancien texte où il soit question des échasses nous est donné par le grammairien latin Sextus Pompéius Festus qui, dans le chapitre VII de son *Glossaire* sur la signification des mots, désigne ainsi ce jeu : « On appelle monteurs d'échasses des pantomimes qui, pour imiter dans leurs danses les Pans aux pieds de boues, se servent de perches représentant de petites fourches, sur lesquelles ils se tiennent debout à cause de la ressemblance des perches ainsi disposées avec les jambes de Pan. »

II. — Les échasses chez les Romains.

Les échasses sont désignées sous le nom de *gralle*, et on a voulu y voir une analogie avec la danse des grues, connue des anciens Grecs ; cette explication erronée n'est pas à retenir, car le mot *échasse* désigne simplement l'appareil que nous connaissons encore aujourd'hui.

Les anciens ont aussi désigné les échasses sous le nom de « conta-

monabale » ; peut-être est-ce cette habitude de monter sur les échasses qui a été l'origine des Titans dont il est si souvent question dans la Mythologie.

III. — Fable de Richer sur les échasses.

Le poète Richer s'est peut-être inspiré de cette supposition dans la petite fable qu'il a composée sur ce sujet :



LE JEU DES ÉCHASSES, D'APRÈS UNE GRAVURE DE HUET, XVIII^e SIÈCLE.

Quel spectacle s'offre à mes yeux !
Des géants dont la tête atteint jusques aux cieux !
Disait un manant dans la plaine.
Or c'étaient de jeunes enfants
Qui, sur des échasses errants,
Au haut de la roche prochaine
Paraissaient de nouveaux Titans,
Image jusqu'alors à notre homme inconnue.
Voyez-les de plus près, lui dit certain railleur.
Le manant s'approche : leur taille diminue.
A chaque pas qu'il fait, il connaît son erreur.
Ceux qui lui paraissaient avoir plus de vingt brasses
A peine avaient quatre pieds de hauteur.
Nous admirons ainsi, de loin, maint grand seigneur,
Qui, de près, n'est qu'un nain monté sur des échasses.

IV. — Les échasses au seizième siècle, leur utilisation dans les fêtes publiques.

Dans le passage des œuvres de Rabelais, où il est question de près de deux cents jeux divers, on retrouve cette désignation du jeu de la grue.

Quoiqu'il n'existe aucun commentaire certain sur ce sujet, il est probable que Rabelais a voulu indiquer par là le jeu des échasses, qui était très en faveur à cette époque et particulièrement à la Cour du duc de Bourgogne. Lors de l'entrée du futur Charles-Quint à Lille, en 1516, on s'est servi des hommes montés sur des échasses pour porter la bannière, et les comptes de la ville nous apprennent qu'ils reçurent pour ce travail un salaire de six sols.

V. — Combat d'échasses à Namur.

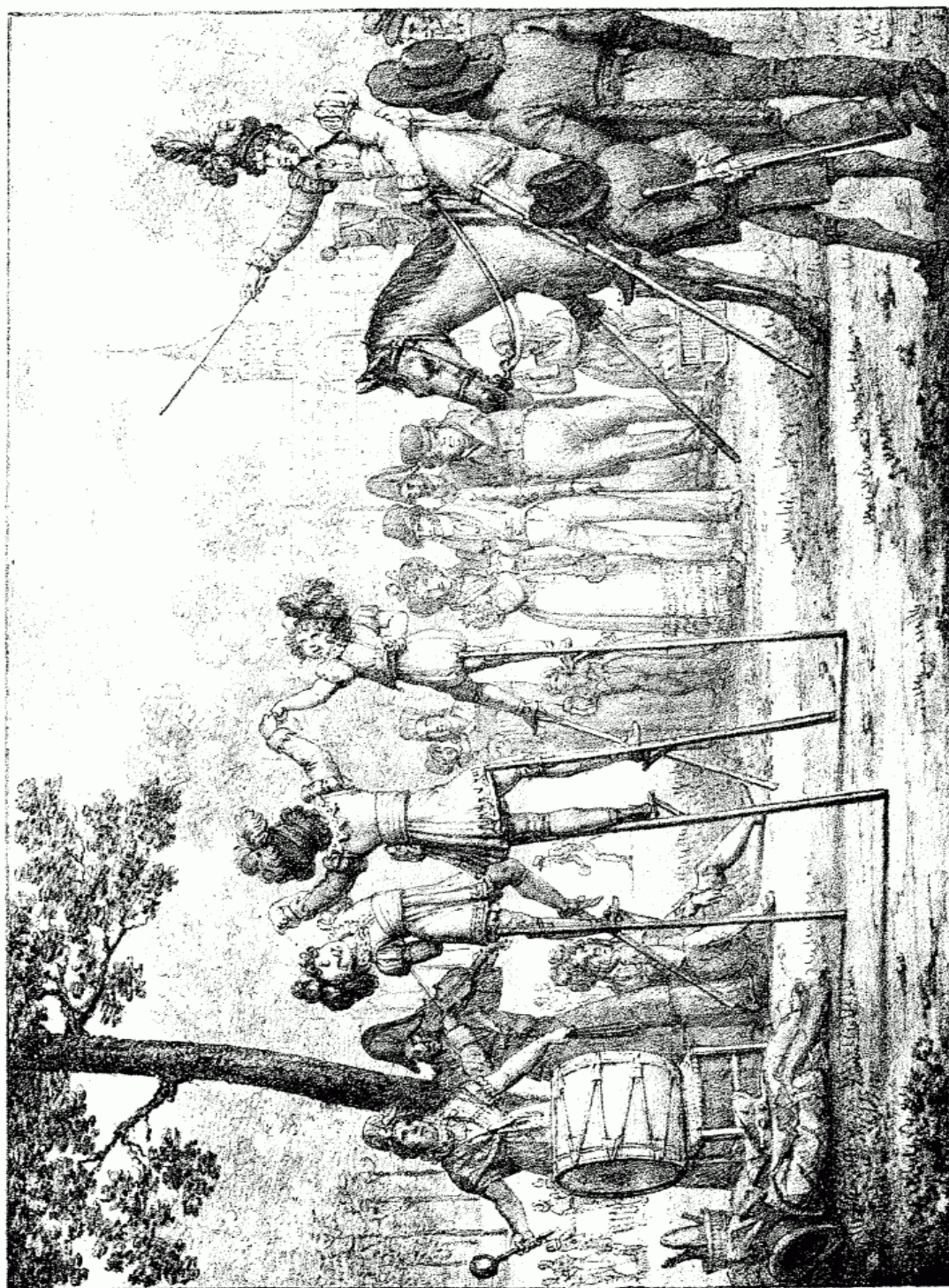
Les échasses ont toujours servi de prétexte à des luttes et à des

combats, mais ce fut à Namur que ce genre d'exercice fut élevé à la hauteur d'une institution municipale ; il y avait dans cette ville deux corps de jeunes gens, comptant chacun près d'un millier d'adeptes, qui, aux grandes fêtes, se mesuraient l'un contre l'autre. Chaque brigade se distinguait par son uniforme et sa musique ; les rencontres avaient lieu sur la grande place de l'Hôtel-de-Ville, et il n'était pas rare qu'au plus fort de la mêlée, les infortunés lutteurs qui s'étaient laissés choir fussent foulés aux pieds par ceux de leurs camarades qui combattaient encore pour sauver l'honneur des couleurs du camp.



LES ÉCHASSES, D'APRÈS UN FRONTISPICE DE BERQUIN, XVIII^e SIÈCLE.

Ces combats d'échasses avaient lieu à époque fixe, au moment du carnaval, mais la municipalité



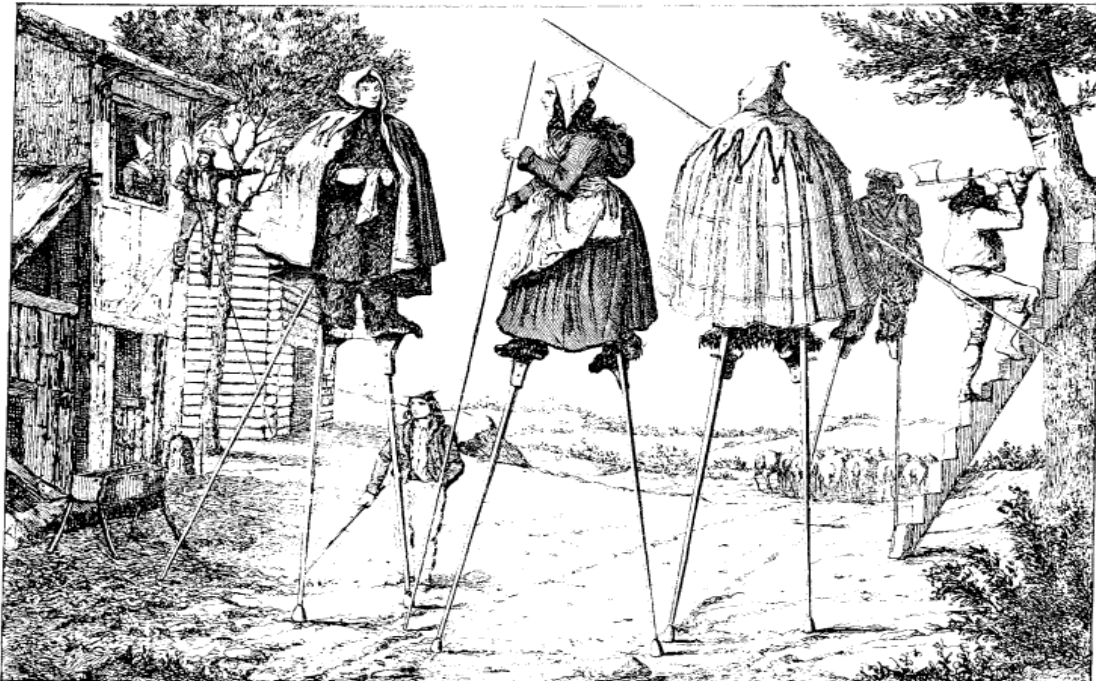
LES DANSEURS D'ÉCHASSES AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

de Namur ne manquait pas de les décréter toutes les fois qu'elle voulait honorer d'une façon particulière quelque grand personnage devenu momentanément son hôte ; c'est ainsi qu'on donna des combats d'échasses en l'honneur de Pierre le Grand et de Bonaparte.

L'un des plus anciens combats, dont il soit fait mention, eut lieu en 1516 et le dernier fut donné en 1814. Ces combats d'échasses eurent pour les citoyens de Namur l'avantage de leur procurer l'exemption à perpétuité des droits sur la bière, et ce privilège n'était pas pour eux un mince avantage, car on sait que Gambrinus a toujours été particulièrement vénéré dans les Flandres.

VI. — Les échasses landaises.

Les échasses n'ont pas toujours servi uniquement de jeu d'enfants,



Habits des Landes.

et dans les Landes elles sont d'un usage tout à fait courant ; les bergers qui gardent leur troupeau sont montés sur des échasses qui leur permettent de voir au loin et d'empêcher les brebis de se faire croquer par le loup. Les femmes, elles-mêmes, pratiquent d'une manière courante

cet exercice, et il n'est pas rare de rencontrer dans la campagne quelque bonne paysanne montée sur ces longues jambes de bois, occupée à tricoter une paire de bas pour son époux.

Les échasses landaises diffèrent de celles dont on se sert pour les jeux d'enfants, en ce qu'elles sont attachées par une solide courroie après les cuisses de celui qui s'en sert. La solidité de ces cavaliers d'un nouveau genre est augmentée par une longue canne qui leur permet de régler leur marche et qu'ils emploient également au repos comme siège portatif.

VII. — Représentation artistique du jeu des échasses.

Il existe un tableau de Goya représentant une course d'échasses en Espagne ; ces coureurs, pour augmenter la difficulté, jouaient en même temps d'une flûte qu'ils tenaient dans leurs deux mains.

Berquin, l'ami des enfants, a reproduit, dans un de ses frontispices, un monteur d'échasses traversant un torrent ; il profite de l'avantage que lui donnent ces longs supports de bois, pour entamer un colloque intéressant avec une charmante bergère qui, pour garder son unique mouton, est venue se reposer sur la passerelle jetée en travers du cours d'eau.

Huet, qui a gravé toute une suite de jeux d'enfants, nous montre un joli bambin monté sur des échasses terminées en forme de béquilles.

En 1824, Marlet, dans sa curieuse suite des tableaux de Paris, a représenté les petits danseurs d'échasses aux Champs-Élysées : c'étaient de malheureux enfants habillés en baladins, qui exécutaient un pas rythmé aux sons d'un orchestre des plus sommaires ; au premier plan, l'on aperçoit leur terrible impresario, muni également de longues échasses ; pour le moment, il est assis sur un cheval, et commande la manœuvre à ces soldats en herbe.

De nos jours, les échasses font partie presque intégrante du mobilier scolaire, et il en est bien peu parmi nous qui, dans leur jeunesse, ne se soient livrés avec passion à cet exercice hygiénique.



LES ÉCHASSES
D'APRÈS VICTOR ADAM, XIX^e SIÈCLE.

SIXIÈME PARTIE

LE SABOT

I. — Définition.

Le jeu du sabot consiste à faire tourner, en le fouettant avec une lanière, un petit morceau de bois de forme ronde qui se termine par une pointe.

On ne peut imaginer un jouet plus simple et plus primitif que le sabot, et c'est à juste titre qu'il se glorifie d'être l'ancêtre de la toupie.

II. — Le jeu du sabot chez les Grecs et chez les Romains.

Chez les Grecs, si nous nous en rapportons au rapport de Callimaque,



LE SABOT

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

Pittacus, qui mourut en 579 avant Jésus-Christ, aurait eu l'occasion de parler d'une toupie qu'on faisait tourner avec un fouet.

Les Romains ont connu également ce jeu, car, dans ses commentaires sur Horace, Acon décrit très exactement le « trochus » qu'on

frappe avec un fouet et qui tourne animé d'un mouvement de rotation.

Le sabot des anciens était en tout point semblable au nôtre ; Plin compare l'ombre projetée à une borne renversée. Or, la forme d'une borne, *meta*, est parfaitement connue ; ainsi une *meta* posée sur la pointe nous représente exactement le sabot des anciens.

Chez les Romains, le sabot était le jeu favori des enfants. Au lieu de travailler, Perse n'avait d'autre ambition, avouait-il, « que de faire tourner à coups de fouet son sabot de buis ».



LE JEU DU SABOT

D'APRÈS LE RECUEIL DE J. LUCKEN, XVIII^e SIÈCLE.

Virgile, au livre VII de l'*Énéide*, désigne évidemment le sabot quand il dit : *Volitans sub verbere turbo*. On a fait en français la traduction de ce passage, qui donne une idée exacte de la manière dont ce jeu était pratiqué par les anciens :

Sous le fouet pliant qui siffle et le poursuit,
Roule ce buis tournant dont s'amuse l'enfance ;
Il court, il va, revient sous un portique immense.
La jeune troupe observe avec étonnement
Des cercles qu'il décrit l'agile mouvement,
L'exerce sans relâche et, l'animant sans cesse,
Par des coups redoublés redouble sa vitesse.

III. — Le sabot au treizième siècle. — Origine probable de ce nom.

Le jeu du sabot s'est perpétué en France d'une manière à peu près continue, et dans un ouvrage du treizième siècle, intitulé : *Miracles de saint Loys*, le nom du sabot, comme jouet d'enfant, se trouve déjà.



LE JEU DU SABOT, D'APRÈS UN TABLEAU DE L'ÉCOLE HOLLANDAISE, XVIII^e SIÈCLE.



On suppose que ce nom lui vient de la coutume que l'on avait autrefois de tailler cette espèce de toupie dans le talon des sabots hors d'usage.

IV. — Anecdote sur le jeu du sabot.

Le jeu du sabot n'a pas été dédaigné des fils de rois et nous citerons à ce sujet une petite anecdote dont le héros fut le fils aîné de Jacques d'Angleterre :

La première fois que le jeune prince alla à Sterling pour y rencontrer le roi, il aperçut à quelque distance de la porte de la ville une meule de blé qui avait à peu près la forme du sabot avec lequel il jouait souvent.

« Voilà un bon petit sabot, s'écria-t-il.

— Et pourquoi ne jouez-vous point avec ? lui demande un de ceux qui l'accompagnaient.

— Je le ferai avec plaisir si vous voulez le mettre en train pour moi. »

V. — De la manière de pratiquer ce jeu.

La grande habileté pour le joueur de sabot consiste à le faire tourner

avec assez de rapidité pour qu'il produise une sorte de roulement, qu'avec un peu de complaisance on peut appeler un chant. Toutefois, faire rouler son sabot est un talent qui n'appartient pas à tout le monde. Un poète, en voyant au temps jadis un enfant jouer au sabot, composa les vers suivants qui renferment une idée ingénieuse :

Ce sabot ainsi maltraité,
Quoiqu'il soit rudement fouetté,
S'endort et fait la sourde oreille ;
Et ce qui surprend ce marmot,
C'est que le fouet qui le réveille,
Sert pour endormir son sabot.

La manière même de jouer au sabot en le frappant avec une lanière, ordinairement

faite avec des peaux d'anguilles, a inspiré le petit quatrain suivant, en forme de charade, que nous relevons dans l'*Improvisateur français* :



D'APRÈS UNE EAU-FORTE DE GRAVELOT.

De la jeunesse innocente amulette,
Semblable à qui me fait mouvoir,
Sachez que plus on me fouette,
Mieux aussi je fais mon devoir.

VI. — Gravures représentant le jeu du sabot.

Le jeu du sabot a été reproduit bien des fois par des graveurs qui se sont occupés des jeux d'enfant. Stella nous montre que, de son



LE JEU DU SABOT

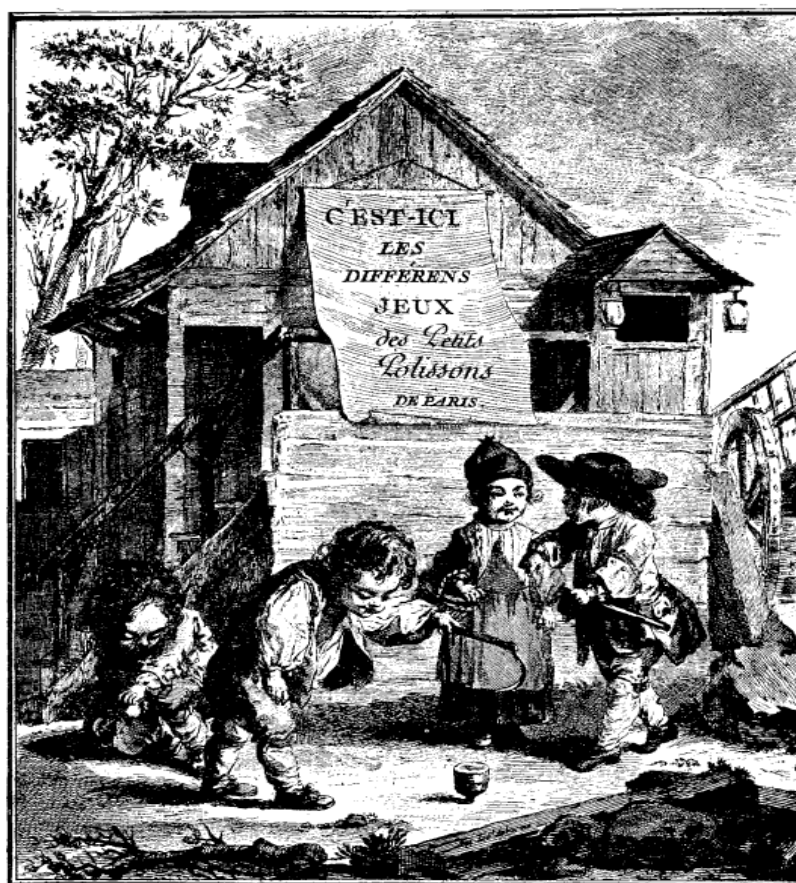
D'APRÈS UNE GRAVURE ALLEMANDE DU XVIII^e SIÈCLE.

temps, on se servait d'un fouet à double lanière pour fouetter le sabot : deux enfants sont actionnés à fouetter le même sabot qui est en pleine marche, tandis qu'un peu plus loin un autre bambin est occupé à lui donner la première impulsion en le tournant rapidement entre ses dix doigts.

Un peu plus tard, en 1712, une image hollandaise tirée du recueil de J. Lucken présente un joueur de sabot qui se sert d'un véritable martinet pour fouetter ce moderne trochus.

A la fin du dix-huitième siècle, M. de Saint-Aubin a choisi justement le jeu du sabot comme frontispice de sa curieuse suite des « différents

jeux des petits polissons de Paris ». Comme légende, il se plaît à rappeler que le jeu du sabot est la représentation de la vie humaine.



D'APRÈS UNE COMPOSITION DE AUG. DE SAINT-AUBIN, XVIII^e SIÈCLE.

Le jeu du sabot est un de ceux qui ont le moins varié, et il est probable que nos arrière-petits-neveux continueront à fouetter leur sabot avec autant d'insouciance que toutes les générations qui les auront précédés.



LE SABOT

D'APRÈS VICTOR ADAM, XIX^e SIÈCLE.

SEPTIÈME PARTIE

LA TOUPIE

I. — Origine moderne de ce jeu.

Cette invention est relativement récente et sa noblesse est de bien fraîche date. Dans les auteurs anciens, les renseignements sur le sabot



LE JEU DE LA TOUPIE
D'APRÈS UNE GRAVURE DE GARRACCI, XVII^e SIÈCLE.

sont relativement fréquents, mais ces mêmes auteurs sont muets sur tout ce qui pourrait concerner la toupie proprement dite.

On a dit que la toupie n'était qu'une innovation barbare des temps modernes et une dégénération de la race humaine, dont elle est la preuve matérielle.

La toupie, dit M. Richard, professeur de mathématiques, dans son *Nouveau Manuel des jeux enseignant la science*, publié en 1837, n'a été inventée que pour éviter à l'enfant l'exercice fatigant du sabot, qui demandait au moins une certaine adresse et une énergie évidemment plus considérable que celle destinée à lancer une toupie. Cet auteur fulmine contre la simplification du jeu et dit à ce propos : « C'est à qui inventera le moyen de leur épargner quelque fatigue, à qui inspirera à la jeunesse le plus d'horreur pour le travail. »

II — Définition du jeu de la toupie.

Par sa forme, en effet, la toupie montre clairement qu'elle n'est qu'une transformation du sabot. *L'Encyclopédie méthodique* en donne une bonne définition :

C'est un morceau de bois rond traversé par une cheville de fer, dont la pointe d'en bas sert de pivot à la toupie ; et le bout d'en haut est pour retenir la corde qu'on enroule autour et



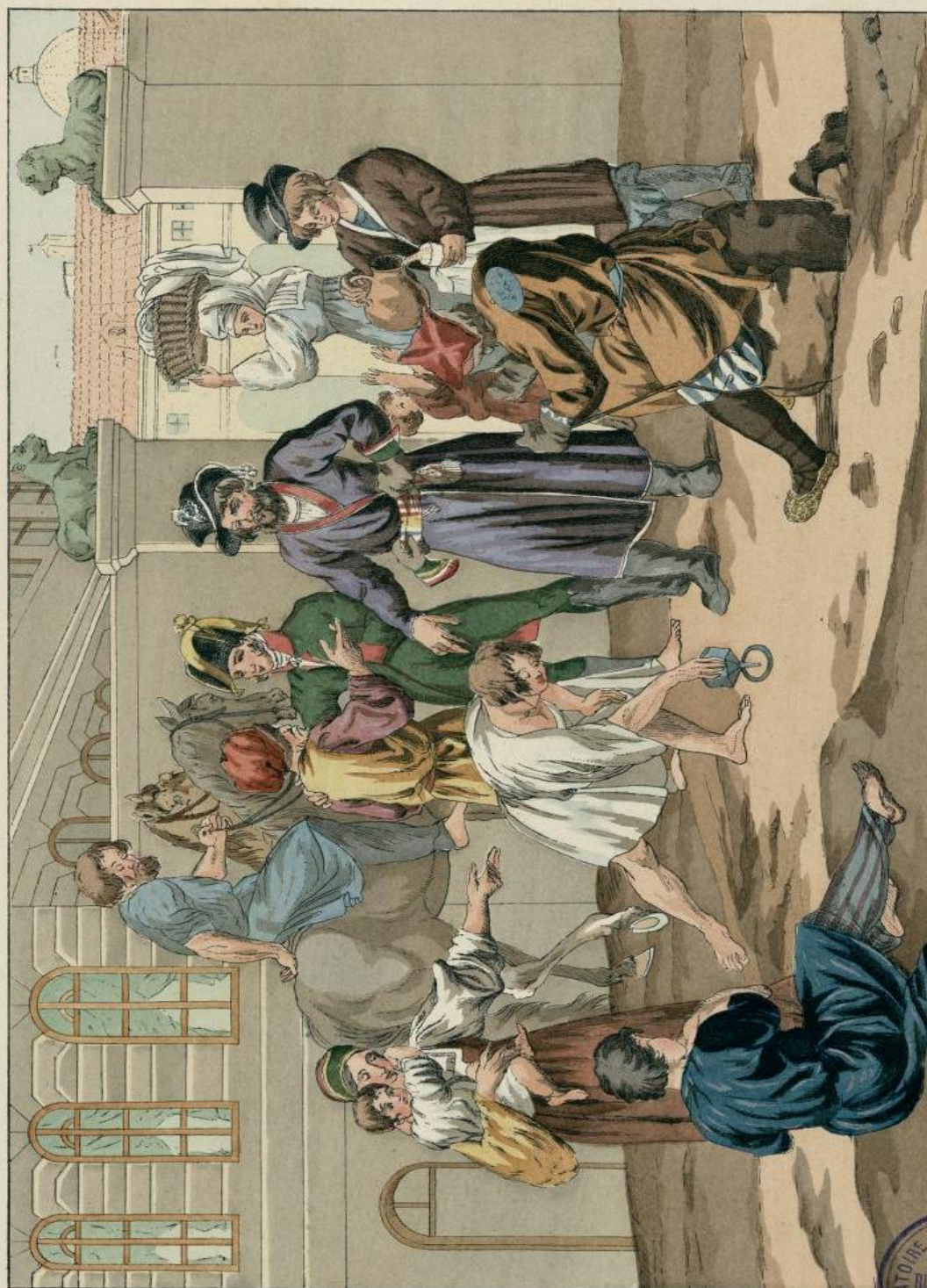
LA TOUPIE

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

qu'on lance avec force contre terre. La toupie prend alors un mouvement rapide de rotation pendant lequel on peut la prendre toujours tournante sur la paume de la main. On lance aussi quelquefois contre un but, contre une autre toupie, ou une pièce d'argent qu'il est difficile d'attraper, mais qui fait gagner quand on réussit.

III. — Théorie de ce jeu.

La toupie, quand elle a été lancée par une main habile, tourne avec rapidité sur sa pointe ; elle conserve sa position verticale, parce que toutes les parties tendent à s'éloigner de l'axe et qu'elles forment comme autant de puissances qui tirent dans des directions perpendiculaires à l'axe. Or, comme toutes ces puissances sont égales, elles se trouvent



*Le jeu de la toupie en Russie
au début du XIX siècle.*



maintenues dans un équilibre parfait et conservent la position verticale tant que l'impulsion qui est donnée est suffisante pour maintenir cet équilibre.

Théoriquement, la toupie une fois lancée ne devrait jamais s'arrêter ; les causes qui tendent à la faire mourir, pour employer le terme usité, sont d'abord le frottement de la pointe sur le sol et ensuite la résistance que l'air lui oppose et qui est un agent beaucoup plus actif. Pour prouver cette influence de la résistance de l'air, on a fait un jour l'expérience de lancer une toupie sur une plaque d'acier parfaitement polie, placée sous une cloche pneumatique où le vide fut fait. La toupie, lancée avec une force moyenne, a marché



LE JEU DE LA TOUPIE
D'APRÈS LE *Kinderspeel* DE KATZ, XVII^e SIÈCLE.

pendant deux heures et seize secondes.

Les divers mouvements que prend la toupie, quand elle a commencé à tourner, proviennent du déplacement de son centre de gravité ; la principale cause résulte de la forme donnée au clou placé à l'extrémité de la toupie. Ce clou est généralement émoussé, c'est ce qui permet à la toupie qui commence d'abord à tourner dans une position inclinée de se redresser ensuite ; si le clou était terminé par une pointe acérée, la toupie ne pourrait jamais se relever.



LE JEU DE LA TOUPIE

Les toupies sont généralement en buis et de forme conique ; elles sont massives et terminées par un clou présentant à peu près l'aspect d'une poire.

IV. — **Haber-gess** ou toupie d'Allemagne.

A la fin du dix-huitième siècle, on a fait des espèces de toupies creuses beaucoup plus grosses que la toupie ordinaire et qui sont appe-



LA TOUPIE

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE AUG. DE SAINT-AUBIN, XVIII^e SIÈCLE.

lées *Haber-gess* ; elles sont en bois de chêne ou de buis et l'intérieur est goudronné de poix noire ; elles ont quelquefois jusqu'à cinq pouces de diamètre et sur les côtés on a ménagé une ouverture ronde assez large. La tête est munie de gros clous dont l'extrémité est ronde ; la queue, qui a environ cinq centimètres de hauteur, est grosse comme une petite datte. Autour de cette queue on enroule la ficelle et on maintient la toupie verticalement au moyen d'une petite clef en bois qui

vient se placer dans l'extrémité de la queue. On peut fort bien faire marcher cette toupie en la tirant de la main gauche, tandis qu'on la



LE JEU DE LA TOUPIE
D'APRÈS UNE GRAVURE DE HAMILTON, XVIII^e SIÈCLE.

maintient avec la main droite ; en tournant, la toupie d'Allemagne produit un ronflement assez fort analogue, du reste, au jeu du diable ou de l'émigrette.

Ce jeu a été décrit d'une manière fort intéressante par M. A. Barth, dans un article publié le 5 janvier 1888, dans la revue *la Mélusine*.

La *havergaïss* est un jouet qui a fait les délices de bien des générations de bambins strasbourgeois et que ceux d'aujourd'hui ne connaissent plus que par ouï-dire. Il se compose d'une boule creuse en bois dur de 10 à 15 centimètres de diamètre, percée en son milieu d'une ouverture carrée, enduite à l'intérieur de poix et se terminant à sa partie inférieure en une tige solide. Cette tige autour de laquelle on enroule, de bas en haut, la corde, s'emboîte dans la clef. L'un des joueurs tire sur la corde ; l'autre, ramenant brusquement la clef en sens inverse, lance au loin la boule devenue libre et qui, animée d'un mouvement de rotation rapide, décrit de larges cercles en bondissant et en produisant un ronflement sonore. Nous appelions ce jouet un *bourdon*. Mais le nom indigène est *havergaïss*, qui remonte au moins au seizième

siècle, où Fischart le mentionne dans son *Gargantua*. Dans cette acception, le mot paraît être propre aux pays rhénans.



LA TOUPIE D'ALLEMAGNE

En Allemagne ou en Alsace, il se dit encore d'une espèce d'araignée, le fau-cheux, haut sur ses jambes comme notre bourdon, d'une sorte de bécasse et d'un hibou, tous deux bruyants comme lui et le dernier mal famé pour son chant lugubre. Les trois animaux passent du reste pour donner des présages et on les tient pour suspects de diablerie. Le sens apparent du mot *chèvre d'avoine* n'est évidemment pas le vrai ; mais l'étymologie en est obscure ; des philologues ont prétendu y découvrir un vieux nom des boues qui traînaient le char du dieu Thor. Quoi qu'il en soit, le jouet avait la mauvaise habitude d'entrer en collision avec la tête des passants et les carreaux des voisins, et la police le voyait d'un mauvais œil. Déjà Fischart le classe parmi les jeux de plein air « *die ins Feld gehören* ». Aussi la police allemande, plus radicale que l'ancienne, l'a-t-elle simplement supprimé, comme le jeu de la balle, comme le jeu du

quiné et comme bien d'autres. Pour les enfants sages, il a été remplacé par la toupie japonaise, qu'on fait marcher sur une table dans une assiette.

En Allemagne, on désigne également la toupie rouflante sous le nom



LE JEU DE LA TOUPIE

D'APRÈS *la Gymnastique de la jeunesse*, AN XI, 1803.

de *Brummen kreisel*, c'est-à-dire qui fait des cercles ; le mot *Brummen* est évidemment une onomatopée qui sert à indiquer le ronronnement que fait la toupie en tournant.

V. — Gravures représentant le jeu de la toupie.

Au dix-septième siècle, nous avons la gravure de Stella, qui représente un groupe d'enfants jouant à la toupie. Ce jeu est toujours le



la Toupie.

même : il s'agit de lancer, avec assez d'adresse, sa toupie au milieu d'un cercle, où d'autres toupies sont déjà disposées, pour toucher celle de son adversaire ; c'est ce que l'auteur a décrit en ces vers :

Qu'ilz sont ravis ces beaux mignons
Alors que de leur compagnon
Ils peuvent sapper la toupie,
Et que les autres sont dolens
De voir les leurs assujéties
A souffrir ces coups violens.

A peu près à la même époque, un graveur que nous avons déjà nommé, M. Carracci, présente des enfants jouant à la toupie, et la forme de cette dernière se rapproche beaucoup plus du sabot que de la toupie telle que nous la connaissons maintenant.

En 1712, Lucken, dans son *Recueil des jeux d'enfants*, montre le jeu de la toupie lancée dans un cercle analogue à celui que nous décrivions plus haut.

Une gravure anglaise de la fin du dix-huitième siècle indique une

petite variante dans ce jeu : tandis que l'enfant, placé au premier plan, tient sa toupie dans sa main, son camarade, qui est debout, la fait tourner sur une sorte de petite palette en bois analogue à celle dont les tout jeunes enfants se servent pour jouer avec du sable.

Saint-Aubin, dans sa série des *Différents jeux des petits polissons*,



JEUNE GARÇONS QUI JOUENT À LA TOUPIE

représente trois joueurs de toupie se livrant à cet exercice au pied d'un monument qui semble être la grande colonnade du Louvre.

Une suite de jeux du premier Empire représente la toupie d'Allemagne avec son gros trou percé latéralement. Enfin, une lithographie de 1840 reproduit ce même jeu où deux enfants se mettent en collaboration pour faire marcher cette toupie.

VI. — Poésie sur le jeu de la toupie.

Un auteur, M. Lefranc, imagine un dialogue assez mouvementé entre une toupie et un sabot, et c'est probablement à la toupie d'Allemagne qu'il fait allusion dans ces vers :

Au Sabot la Toupie un beau matin faisant
Une querelle d'Allemand,
Lui disait ces dures paroles :
« Que viens-tu de tes cabrioles

Interrompre mon doux repos ?
Ai-je besoin d'aller, au gré de têtes folles,
Comme toi, par monts et par vaux ?
Sous le fouet de ces vils marmots,
Trainer une existence brusquée :
La mienne, j'en conviens, me fut communiquée ;
Mais depuis j'agis seule, et fais ici, je crois,
Quatre fois plus de bruit que toi. »
L'humble Sabot, quoiqu'il eût de la veille
Trois clous dorés sur chaque oreille,
Trouvait, à part certains mots peu décents,
Que la Toupie avait quelque bon sens ;
Mais lorsqu'en un moment il vit la dame fière
S'en aller de vie à trépas,
« Hé ! hé ! dit-il, cette lanière
Fait que si tôt je ne meurs pas. »

HUITIÈME PARTIE

LE TOTON

I. — Définition de ce jeu.

Le toton est une sorte de petite toupie dont la queue allongée et fort mince peut être facilement roulée entre les doigts, qui lui donnent une impulsion analogue à celle de la toupie. Ce jeu est plutôt un jeu de hasard qu'un amusement d'enfant. Les Romains le pratiquaient sous le nom de jeu de la pièce d'airain. Pollux, expliquant ce jeu, dit : « On dresse une pièce de monnaie et on lui imprime un mouvement de rotation rapide, et, pendant qu'elle tourne encore, il faut l'arrêter avec le doigt. »

Cette description est absolument celle du toton, à cette différence près qu'on laisse cette minuscule toupie mourir de sa belle mort.

Le toton a été connu dans tout le Moyen Age sous le nom de « jeu de la pirouette » ; il se compose alors d'un disque assez épais traversé en son axe par une petite tige ronde en métal.

II. — Emploi du toton en place des dés à jouer.

Au dix-huitième siècle, le toton servait au même usage que les dés et le disque était divisé en six cases portant chacune un numéro ; si

le joueur amène le point sur lequel il a placé de l'argent, celui contre lequel il joue met autant que l'on a mis au jeu et il gagne quand son adversaire n'amène pas ce point.

De nos jours, le toton n'est plus guère qu'un jeu d'écolier, qui en

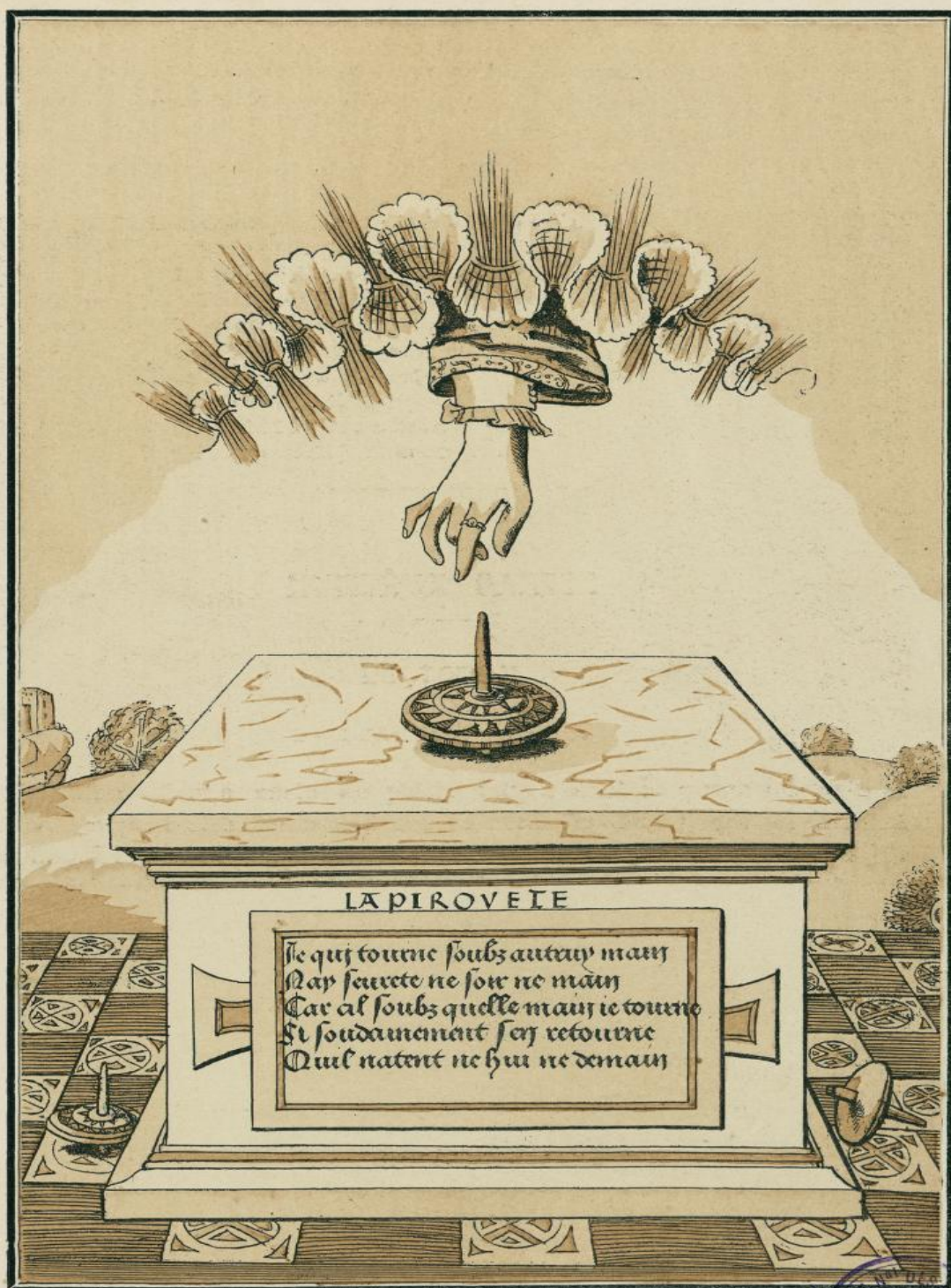


LE JEU DU TOTON
D'APRÈS CHARDIN, XVIII^e SIÈCLE.

fabrique à bon marché avec de vieux boutons de culotte et quelquefois même plus simplement encore avec une boulette de mie de pain percée d'une allumette.

Collé, dans ses *A-propos* de société, a consacré quelques vers au toton ; nous les reproduisons ici :

A ce jeu-là sans cesse on tourne ;
C'est pair ou non ; le fort y fait tout.
Mais de son côté, morgué l'œil qui se tourne,
Dit, et tout d'un coup ;
Sur la gaité, sur l'esprit, qui la tourne,
Trouve à se fixer sur tout.



LE JEU DU TOTON OU DE LA PIROUETTE

D'APRÈS UN RECUEIL D'EMBLÈMES DU XVI^e SIÈCLE

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL



CHAPITRE II

JEUX A COURIR

La course. — 1. Définition. — 2. Le jeu de la course chez les Grecs. — 3. Le jeu de la course dans les Pardons en Bretagne. — 4. De la manière de bien courir, d'après M. Laurent de Jussieu.

Le jeu de barres. — 1. Définition. — 2. L'Ostrachynda chez les Grecs. — 3. Le jeu de la coquille chez les Romains. — 4. Le jeu de barres au Moyen Age. — 5. Le jeu de barres en Belgique et en Italie. — 6. Le jeu de barres de Napoléon I^{er}. — 7. Le jeu de barres assis. — 8. Poésie sur le jeu de barres.

Les quatre coins. — 1. Le jeu de la marmite chez les Romains. — 2. Le champ estroit au quinzième siècle. — 3. Manière de pratiquer ce jeu. — 4. Le jeu des paquets. — 5. Le jeu des fagots. — 6. Le jeu de la mer agitée. — 7. Gravures du jeu des quatre coins au dix-huitième siècle.

Le jeu de cache-cache. — 1. Le jeu de cache-cache chez les Romains. — 2. Le jeu de cligne-musette au Moyen Age. — 3. Le cache-cache Nicolas. — 4. Le furet *du bois Mesdames* et le jeu de la pantoufle.

PREMIÈRE PARTIE

LA COURSE

I. — Définition.

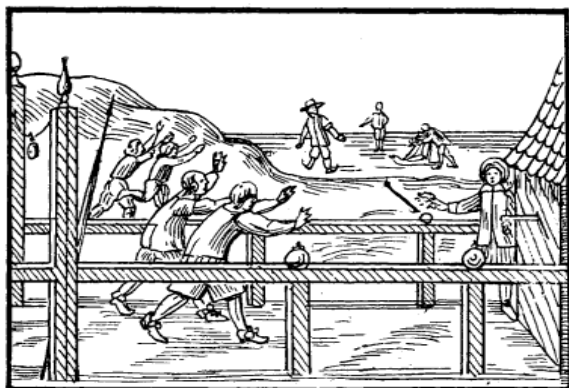


ET exercice fut le plus simple, peut-être, dont l'homme se fût jamais avisé ; mais aussi, c'était évidemment celui qui lui était le plus utile, puisqu'il lui permettait soit de pourvoir à sa nourriture en attrapant à la course les animaux, soit encore d'échapper par une promptre retraite aux bêtes féroces qu'il avait à redouter.

II. — Le jeu de la course chez les Grecs.

Chez les Grecs, la course occupait une place prépondérante dans l'éducation que l'on donnait aux jeunes gens des deux sexes. Les jeunes

filles, en effet, se livraient avec passion à cet exercice, et les auteurs anciens nous les représentent courant dans les prairies qui bordent les fleuves et les canaux, se défiant et s'excitant l'une l'autre à qui rivalisera le plus de légèreté et de hardiesse.



LE JEU DE LA COURSE
D'APRÈS OLAIUS MAGNUS, XVI^e SIÈCLE.

Platon recommande la course aussi bien aux adolescents qu'aux hommes faits.

Sénèque, dans sa XV^e lettre, conseille à Lucilius de s'appliquer à la course comme à un exercice des plus utiles.

Notons enfin que les Olympiades étaient marquées par

le nom des vainqueurs de la course. L'emplacement destiné à ces exercices s'appelait le « stade » ; il était couvert de sable. La longueur ordinaire des stades était de près de 200 mètres, et le coureur était classé suivant le nombre de fois qu'il pouvait parcourir cet espace à une allure accélérée.

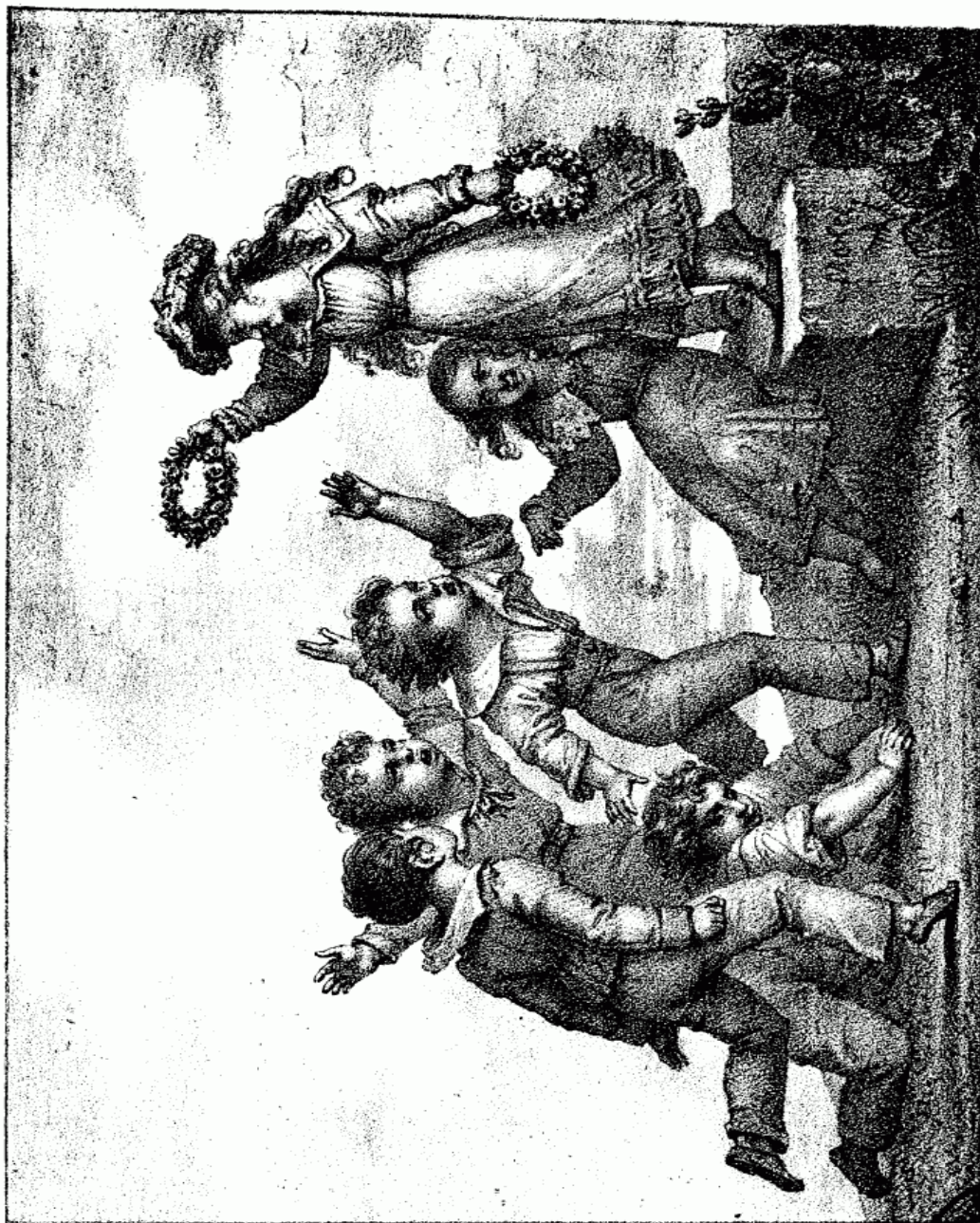
III. — Le jeu de la course dans les Pardons en Bretagne.

Le jeu de la course est encore usité dans certaines provinces, notamment en Bretagne, où, dans les fêtes appelées « Pardon », les jeunes gens luttent à la course pour gagner le prix qu'ils arboreront fièrement pendant toute la durée de la cérémonie.

IV. — De la manière de bien courir, d'après M. Laurent de Jussieu.

Sur ce sujet, nous ne pouvons faire mieux que de citer l'opinion de M. Laurent de Jussieu qui, un peu avant 1830, s'est beaucoup occupé de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse. Cet auteur, s'adressant aux enfants, leur dit :

L'automne est la saison où cet exercice est particulièrement agréable ; c'est au moment des premières petites gelées que vos corps éprouvent le besoin de ce mouvement propre à leur rendre une chaleur douce, saine et à favoriser le développement des organes. Le jeu de barres et la lutte à la course et tous ces jeux où il faut courir sont de saison à cette époque. En vous y exerçant avec intelligence, vous pouvez rendre ces jeux doublement profitables pour vous. Ils ont, en effet, une utilité immédiate pour votre santé ; et, de plus, il peut se présenter beaucoup de circonstances dans la vie où l'on soit bien aise d'avoir acquis l'habitude de franchir



LE PRIX DE LA COURSE

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE MARLET, PUBLIÉE DANS LE JOURNAL *le Bon Génie*, 1826.



avec célérité un espace plus ou moins grand, soit pour échapper à un danger, soit pour porter promptement secours à une personne exposée à quelque péril imminent.

De même qu'on ne doit point négliger de cultiver les facultés intellectuelles qu'on a reçues de la Providence, il ne faut pas dédaigner non plus de développer les forces physiques dont on peut tirer quelque avantage pour soi ou pour les autres.

C'est pour cette raison que je crois à propos de vous offrir quelques conseils sur la manière de courir avec le plus de facilité et le moins de fatigue possible.

Pour courir vite et avec grâce, il faut pour ainsi dire raser la terre, en portant les jambes tendues en avant, s'enlever d'un pied sur l'autre avec beaucoup de vélocité, et faire succéder rapidement le mouvement des pieds. Pendant la course, le haut du corps doit être penché un peu en avant, pour laisser au jeu des poumons toute sa liberté. Il est avantageux de porter les bras comme collés au corps à la hauteur des hanches, et de les y maintenir sans raideur ni mollesse, de manière à ce qu'ils n'aient d'autre mouvement que celui qui leur est communiqué par l'impulsion du corps; autrement ils embarrassent, gênent et ralentissent la course.

Il faut éviter, en courant, de respirer avec trop de précipitation, car ce serait le moyen d'être essoufflé après peu d'instant et de perdre toutes ses forces.

En ne reprenant haleine qu'à de longs intervalles, on fatigue beaucoup moins la poitrine, et c'est d'ailleurs une bonne chose que de s'accoutumer à avoir, comme on dit, l'haleine longue.

Quand on est arrivé au bout de la carrière, une bonne précaution à prendre est de pencher le haut du corps en avant afin de faciliter la respiration.

Si vous avez à fournir une carrière un peu étendue, ayez soin de ne pas donner en partant, à votre course, toute la rapidité dont vous êtes capable; vous épuiseriez promptement vos forces et vous seriez obligés de ralentir, avant d'arriver au but, peut-être même de vous arrêter.

DEUXIÈME PARTIE

LE JEU DE BARRES

I. — Définition.

Le jeu de barres tire son nom des lices ou barrières servant d'enceinte aux joueurs; c'est une espèce de petite guerre entre deux troupes qui ont chacune leur camp servant de lieu de refuge. Un des membres de la troupe se détache à un moment donné et va provoquer quelque autre de la troupe opposée; ces deux champions se mettant en campagne cherchent à s'éviter ou à s'attraper, et c'est de cette lutte que résulte le jeu.

II. — L'*Ostrachynda* chez les Grecs.

Ce jeu, tel qu'il se joue dans les cours des collèges, n'est, en réalité, qu'une modification d'un jeu qui était pratiqué par les Grecs sous le nom de *Ostrachynda*.

A cette époque reculée, il consistait déjà en deux camps, parmi lesquels les joueurs étaient répartis ; celui qui avait la maladresse de se laisser faire prisonnier était dénommé *onôs*, âne, et il devait aller s'asseoir dans un coin avec défense de participer au jeu tant que durait la partie.

III. — Le jeu de la coquille chez les Romains.

Chez les Romains, ce jeu était également très en faveur, et Pollux (livre IX, chap. III) en donne la description suivante :



Les Barres

« Des enfants se partagent en deux camps égaux en nombre et se placent de chaque côté d'une ligne tracée en terre. Or, il s'agit de savoir quel est celui des deux camps qui prendra la fuite. On choisit, à cet effet, une coquille blanche d'un côté et noire de l'autre ; ou, si elle est naturellement blanche des deux côtés, on la noircit avec un peu de poix ou de goudron. On a tiré la raie à terre de façon que, soit réellement, soit conventionnellement, un des deux camps soit à l'Orient et l'autre à l'Occident, c'est-à-dire l'un du côté du jour et l'autre du côté de la nuit, représentant parfaitement les deux principes qui ne peuvent exister simultanément. Un enfant se tient au milieu de la raie ; il lance la coquille en l'air en lui imprimant un mouvement de rotation et en criant : « nuit ou jour ! » Si la coquille tombe jour, le parti auquel est échu le côté blanc, c'est-à-dire qui est placé du côté de l'Orient, devient le parti poursuivant, et l'autre auquel est attribué le côté noir, celui qui est à l'Occident, devient le parti poursuivi. Les enfants qui le composent doivent faire volte-face et se sauver le plus rapidement qu'ils peuvent. Aussitôt qu'un des fuyards est pris, il fait l'âne, et il est mis hors de combat ; il fait monter celui qui l'a attrapé sur son dos et le porte ainsi jusqu'au camp où il demeure prisonnier. »

IV. — Le jeu de barres au Moyen Age.

Dès l'année 1300, le jeu de barres est déjà connu en France sous ce nom. Dans le *Glossaire de Jean de Garlande* (§ 63), nous lisons :

1300. — *Barri sunt genus ludi gallice barres.*

A la fin du quatorzième siècle, Jean Boucicaut, qui devait plus tard être le célèbre maréchal de France, montrait, paraît-il, un goût très vif pour le jeu de barres.

Pendant tout le Moyen Age, le jeu de barres prenait rang dans les fêtes publiques, et les nombreux articles d'inventaire qui ont été publiés dans le *Glossaire* de Gay en sont les meilleurs témoignages :



LE JEU DE BARRES

D'APRÈS la *Gymnastique de la jeunesse*, AN XI, 1803.

1400. — En laquelle place devoit avoir unes barres dont led. Jacquot estoit roy pour le jour; et pour ce avoit lors assemblé plusieurs gens de plusieurs villes pour veoir lesd. barres. (*Arch. J.J.*, reg. 155, pièce 155.)

1424. — Comme le mercredi d'après Pasques communians dernier passé, que les compaignons et gens de la ville de Warloy avoient fait crier et savoir aux villes d'entour que au jeu des barres, qui se devoit faire et fist led. mercredi, ilz donnoient à la plus belle compagnie de une ville et parroisse un mouton à laine. (*Arch. J.J.*, reg. 172, pièces 622 et 655.)

1428. — A chascun d'eulx une paire de chausses pource que... ils avoient rompues les leurs en jouant aux barres. (*Cpte cit.*, Monteil, XIV^e siècle, ép. 19, note 20.)

1497. — A Charlot de Raisse et ses compaignons, pour avoir tendu et destendu les pavillons au jeu de barres qui se fit devant mondit Sgr. 20 s. — A sire Jehan de la Barre, Jehan Housset et autres leurs compaignons, joueurs de barres... tant à cause du coust des prix donnés comme autrement, 12 liv. (Réjouissance à Lille. — La Fons, *Archives des Sociétés savantes*, juin 1854.)

Le jeu de barres est également mentionné dans le recueil de 1587, et le graveur a représenté les enfants divisés en deux camps ; on aperçoit très nettement celui qui, sortant de ses limites, va dans le camp ennemi provoquer un adversaire qui s'élance à sa poursuite.

V. — Le jeu de barres en Belgique et en Italie.

A l'étranger, ce jeu a été constamment en honneur, et Jean Lemaire raconte que les Belges s'adonnaient avec grand plaisir à cet exercice.

En Italie, cet amusement était traité avec une égale faveur et l'on prétend même que la révolution qui éclata à Gènes a eu pour origine une partie de barres ; le mouvement populaire qui prit naissance le 17 mai 1797 et qui anéantit le parti français en Italie est décrit dans le numéro de la *Revue des Deux-Mondes* du mois de décembre 1829 :



Les Barres.

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE.

Depuis quelques jours, des jeunes gens des principales familles de Gènes se réunissaient dans l'après-midi sur la place de l'*Aqua Vola*, située près des remparts, hors de la ville, et jouaient aux barres : ils avaient annoncé une grande partie pour le 17 mai, de laquelle devaient être plusieurs Français ; on distinguait parmi les acteurs le jeune prince Santa-Croce, expulsé de Rome pour avoir manifesté, disait-on, un grand attachement aux idées de liberté.

Bientôt le bruit se répandit dans Gènes que, sous prétexte de jouer aux barres, ces jeunes gens voulaient simuler une lutte entre le parti royaliste et le parti républicain, dont le résultat serait le triomphe de ce dernier et le couronnement de son chef.

Quelque dénué de vraisemblance, quelque absurde que fût un projet de cette nature, il se trouva des têtes exaltées qui y crurent ; une foule de jeunes gens se réunirent, en conséquence, pour empêcher la partie de barres ; ils s'arment de sabres, de pistolets, de fusils de chasse et se rendent les premiers à l'*Aqua Vola* ; ils occupent la place du jeu de barres et établissent une partie de ballon. Les acteurs du jeu de barres arrivent, et, quoiqu'ils voient la place prise, ils veulent établir leur camp ; ils étendent d'un côté un ruban bleu et de l'autre un ruban rouge, et plantent des drapeaux en pavillons de couleur identique. Les joueurs de ballon se précipitent sur eux, arrachent les rubans, les drapeaux, et on se bat. Les joueurs de barres qui se trouvaient en petit nombre, n'étant pas encore tous réunis, se sauvent par la porte d'*Aqua Vola*, les autres les poursuivent, la garde de la porte s'oppose aux agresseurs, ils veulent la forcer, blessent mortellement un soldat et pénètrent dans la ville. Cependant, deux d'entre eux, un nommé Wola-Bella et un autre Génois, sont arrêtés et conduits à la tour ; les autres, craignant le même sort, quittent Gènes.

Cet événement fit une vive sensation et produisit la plus grande fermentation parmi les parents et les amis des jeunes gens arrêtés ou de ceux qui se trouvaient en fuite. La Révolution s'ensuivit.

VI. — Le jeu de barres de Napoléon I^{er}.

L'analogie que le jeu de barres présente avec la guerre est évidemment une des raisons qui ont amené Napoléon I^{er} à y trouver un si vif plaisir. On raconte, en effet, que peu de temps avant le sacre, le futur empereur, se trouvant un soir à Saint-Cloud avec Joséphine, proposa de faire, dans le parc, une partie de barres. Un tel avis équivalait à un ordre et immédiatement on fit venir une vingtaine de valets de pied, le flambeau au poing, pour éclairer la partie. A un moment donné, Joséphine, qui était alors très svelte et très élancée, parvint à attraper son impérial époux par son habit en s'écriant : « Tu es mon prisonnier. » Napoléon frémit involontairement, il fit même un mouvement si violent qu'il s'échappa en disant : « Moi prisonnier, jamais, de qui que ce soit. »

Il ne savait pas lire dans l'avenir, ajoute M^{lle} Lenormand, qui raconte cette aventure dans une note de ses Mémoires.

VII. — Le jeu de barres assis.

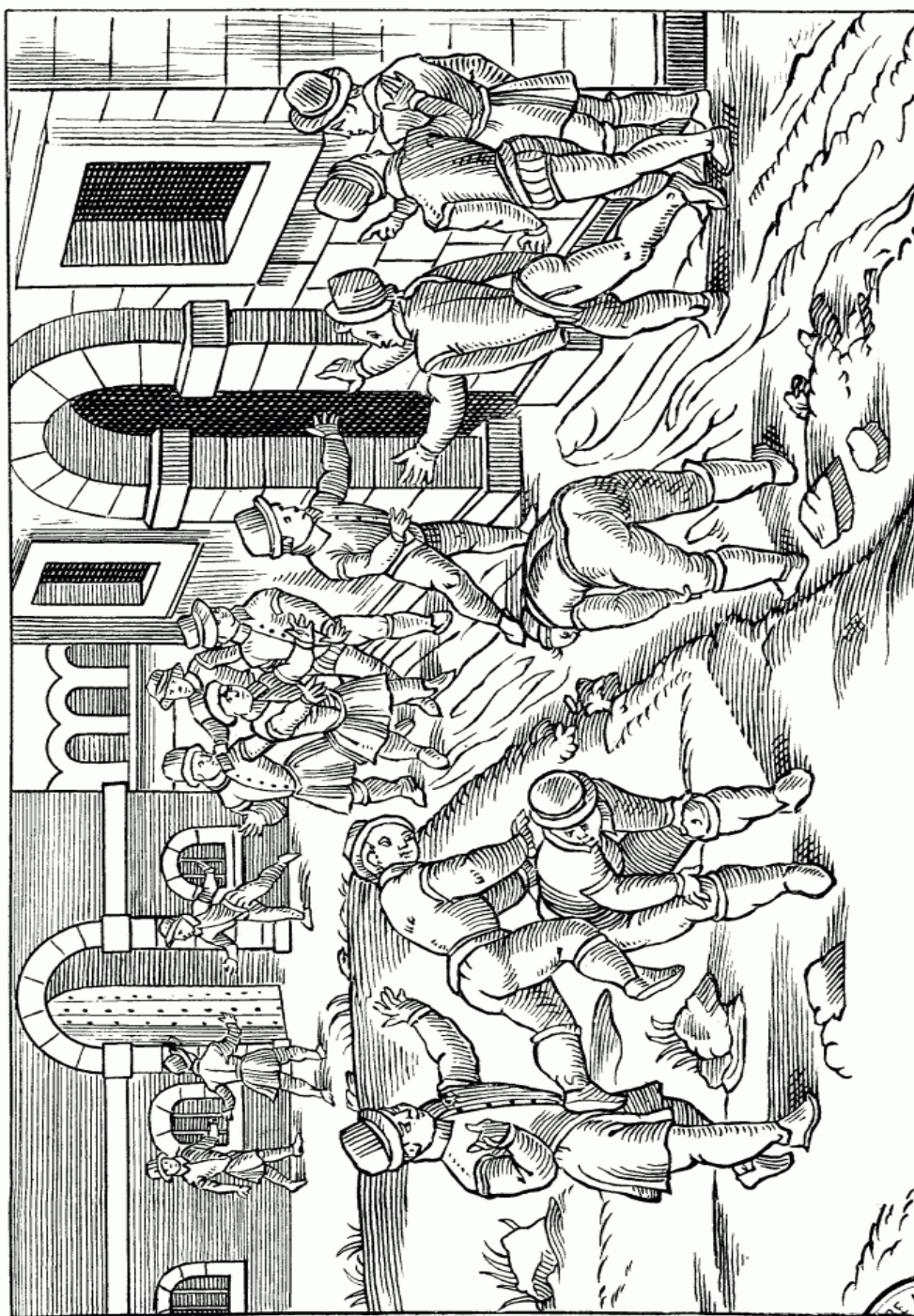
Il existe un jeu de société connu sous le nom de jeu de barres assis et qui présente une certaine analogie avec le jeu de barres que nous venons d'étudier. Ce jeu consiste à diviser en deux camps les messieurs et les dames, en laissant entre eux un espace de 1^m,60 à 2 mètres; il s'agit de repousser avec le souffle un léger flocon de coton ou de soie, et le maladroit qui laisse tomber sur lui le léger duvet est considéré comme prisonnier; il ne peut continuer à prendre part au jeu qu'après avoir accompli une des pénitences imposées par la société.

Une autre manière de se livrer à ce divertissement est désigné sous le nom de « Xiphias » ou jeu d'Eole. A cet effet, les concurrents se placent autour d'une table en joignant les bras jusqu'aux épaules, de façon à former une barrière infranchissable pour cette sorte de volant d'un nouveau genre, que les joueurs s'envoient de l'un à l'autre; le maladroit qui a laissé passer le petit fragment de coton est considéré comme ayant perdu la partie et, par suite, condamné à donner un gage.

On a aussi dénommé ce divertissement le jeu de « coton vole »; un recueil du commencement du dix-neuvième siècle raconte à ce sujet la plaisante aventure arrivée à un homme de distinction qui avait voulu prendre part à ce jeu innocent :

L'un de nous, M. Mignard, notre maire, riait de si bon cœur que, ne pouvant souffler, le coton lui entra dans la bouche, et à la vue d'un si grave magistrat, dont la bouche paraissait pleine de fromage à la crème, les ris redoublèrent jusqu'au délire et je ne sais où cet excès se serait arrêté si l'on n'eût été obligé de retirer le coton de la bouche du bon M. Mignard, qui s'en trouvait suffoqué et dont la toux ne put être calmée que par un bon verre de vin.

Aux barres, couppe teste, & autres ieux.



Communément à qui retiendra fer,
Et fort fouuent aux barres en Esté,
Trotant, courant, d'un & d'autre costé.

Ils faurent tous, en criant couppe teste,
L'un par sus l'autre, est-ce pas ie u honnesté:
Iouënt aussi afin d'eux eschauffer:



VIII. — Poésie sur le jeu de barres.

Un auteur plein de bonne volonté, M. Alexandre D..., a, en 1822, fait sur le jeu de barres une longue poésie dont nous extrayons les vers suivants, qui donnent assez bien la physionomie du jeu :

| | |
|---|--|
| Quel est l'adolescent
Qui, d'un pas grave, affronte seul le camp ?
Son froid dédain, sa démarche trop vaine,
Vient rappeler aux amants des combats
Du fier Argant l'arrogance hautaine.
Il a parlé... Tancrède est sur ses pas ; | Il l'atteindra : mais Agramant s'élance ;
Renaud le suit, quand Soliman s'avance
Pour s'opposer aux coups de Godefroy,
Et vient soudain de ce sang qui bouillonne,
Glacer le cours, de rage et non d'effroi.
De toutes parts bientôt la charge sonne. |
|---|--|

TROISIÈME PARTIE

LES QUATRE COINS

I. — Le jeu de la marmite chez les Romains.

On peut voir l'origine de ce jeu dans un passage, cité par M. Becq de Fouquières, où Pollux parle du jeu de la marmite :



*Quelle surprise pour la jeunesse volage
qui fait son plaisir de ce jeu*

*Lors qu'ayant écoulé le printemps de son âge
sans y penser elle se trouve aux Mûres*

LE JEU DES QUATRE COINS, D'APRÈS UNE GRAVURE DE N. GUÉRARD, XVIII^e SIÈCLE.

Un joueur place sur sa tête une marmite qu'il tient de la main gauche en tournant dans un cercle ; les autres le frappent en lui demandant : Qui tient la marmite ? Celui qui est dans le cercle répond : Moi, Midas, et, s'il parvient à toucher du pied un de ceux qui l'ont frappé, il lui fait prendre sa place ; celui-ci se coiffe de la marmite et tourne à son tour dans le cercle.

Il se joue de deux façons différentes ; ou, pour mieux dire, nous avons sous le même titre deux jeux assez semblables. Le premier semble



LE JEU DES QUATRE COINS, d'APRÈS *la Gymnastique de la jeunesse*, AN XI, 1803.

devoir être de préférence désigné par l'expression de jeu du pot. Dans les lexiques de Suidas et d'Hésychius, il est expliqué de la même façon que dans Pollux (IX, 113). « Un joueur s'assoit au milieu du cercle formé



LES QUATRE COINS, d'APRÈS UNE ANCIENNE IMAGE EN COULEUR, AN X, 1802.

par ses camarades ; on l'appelle le pot. Les autres joueurs tournent autour de lui, le plument, le taquent, le frappent même. Celui-ci cherche en se retournant à atteindre celui qui l'a touché et qui, s'il est pris, devient le pot à son tour. » Dans ce jeu, le joueur assis au milieu n'est appelé le

pot que par la comparaison que l'on fait de lui à un pot placé à terre. L'expression de plumer est encore aujourd'hui en usage parmi les enfants et désigne l'action de tirer les cheveux par de petits coups vifs et précipités.



LES QUATRE COINS, D'APRÈS UNE GRAVURE DU PREMIER EMPIRE

C'est sans doute en souvenir de cette marmite antique que celui qui joue le rôle principal dans ce jeu prend le nom de « pot ». Ce jeu est, en effet, l'une des combinaisons les plus simples que l'on puisse imaginer : quatre joueurs se placent près de quatre arbres dans une allée,



Les quatre coins.

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE.

ou, si c'est dans la cour de quelque école, près de quatre piliers d'un préau. Celui qui est au centre et qui, comme nous l'avons vu, est désigné sous le nom de « pot », cherche à atteindre la place laissée vide par l'un des joueurs au moment où il change sa place contre celle d'un de ses partenaires. Ce jeu demande une grande perspicacité de la part du postulant à la place vacante : il doit, en effet, chercher à lire dans les yeux ou dans

l'expression de la physionomie de l'un des joueurs quelles sont ses intentions, pour pouvoir rapidement gagner l'abri qu'il va quitter.



LE JEU DES QUATRE COINS
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE LA RESTAURATION.



II. — Le champ estroit au quinzième siècle.

Au Moyen Age, on pratiquait le jeu des quatre coins sous le nom de *Champ estroit* ; c'est du moins ce qu'il est permis de présumer d'après une citation empruntée à un texte des *Archives nationales* (J.J. 195, pièce 56) :

1446. — Lesquels compagnons se prirent à jouer l'un à l'autre à un jeu que on dit champ estroit.

III. — Manière de pratiquer ce jeu.

Un certain M. Dres, qui, au commencement du dix-neuvième siècle, a

publié une curieuse série de petits albums sur les jeux, décrit ainsi une partie de quatre coins :



LE JEU DES QUATRE COINS

D'APRÈS les *Jeu-dis de ma tante*, XIX^e SIÈCLE.

De jeunes personnes jouaient aux quatre coins, un des jeux dont l'invention remonte peut-être à l'origine du monde. Toutefois, le jeu des quatre coins n'est pas de ceux auxquels notre premier père et notre première mère se livraient dans le paradis terrestre ; il y faut cinq acteurs, et, dans cet âge heureux, personne ne cherchait à prendre la place d'un autre ; chacun se trouvait trop bien dans la sienne. Quoi qu'il en soit, ce jeu est fort amusant.

Le joueur qui est au milieu attend que les quatre autres changent de place pour en trouver une.

Devenu usurpateur au milieu d'une de ces petites révolutions qui portent les gens d'un coin à un autre, il craint à son tour de perdre ce qu'il vient d'obtenir et prouve qu'arrivé au poste qu'on désire on est loin d'y trouver le repos. En moins de cinq minutes, il s'opère plus de révolutions sous l'ombre de ces quatre arbres qu'on n'en voit dans les empires durant quatre siècles. Le jeu des quatre coins est une école primaire pour les ambitieux. Pompée, César, Crassus, Antoine et Octave ne jouaient-ils pas à ce jeu dans l'Empire romain ?

IV. — Le jeu des paquets.

Au dix-huitième siècle, il existait une variante du jeu des quatre coins qui était connue sous le nom de jeu du « Tiers » ou « jeu des Paquets ». Pour cela, dit l'auteur de l'*Encyclopédie méthodique*, on se place en



LE JEU DES QUATRE COINS

D'APRÈS LE TABLEAU DE N. LANCRET, GRAVÉ PAR DE LAMBERT, XVIII^e SIÈCLE.

rond par paquets de deux ; il y a deux joueurs en dehors qui courent l'un après l'autre ; celui après qui le premier court se place devant un



LE JEU DES QUATRE COINS
D'APRÈS VICTOR ADAM, XIX^e SIÈCLE.

des paquets, alors celui du paquet qui se trouve le troisième court se placer devant un autre paquet sans se laisser prendre, car, s'il était pris, il serait obligé de courir après le premier joueur qui se déplace, et, toutes les fois qu'il y a trois personnes à un paquet, le troisième est de bonne prise. Si tous les joueurs sont attentifs à leur jeu, on fait rester quelquefois bien longtemps

celui qui court après les autres ; mais les personnes qui sont petites et qui sont placées devant les grandes ont bien du désavantage, parce qu'elles ne peuvent voir si on se place devant l'autre, et, si elles sont en troisième, elles deviennent facilement la proie de celui qui court.

V. — Le jeu des fagots.

Ce jeu a été beaucoup pratiqué au dix-neuvième siècle comme jeu



LE JEU DES FAGOTS AU MOYEN AGE

de société, et il était alors connu sous le nom de « jeu des fagots ». *Le Petit Savant de société* indique comment ce jeu doit se jouer ; quand il se pratique avec des dames, on se place en cercle de deux en deux, de

sorte que chaque cavalier tienne une dame devant soi et forme ce que l'on appelle un « fagot ».

On choisit deux fagots qui sont obligés de courir l'un après l'autre. Celui qui court devant a le droit de traverser en tous sens autour



LE JEU DES FAGOTS

D'APRÈS UN ANCIEN RECUEIL DES JEUX DE SOCIÉTÉ, XIX^e SIÈCLE.

des fagots, qui doivent être assez écartés les uns des autres pour qu'on puisse facilement circuler au milieu d'eux.

Le joueur qui court le premier doit éviter d'être attrapé, car, en ce cas, il serait contraint de changer de rôle avec celui qui le poursuit. Pour se reposer, il a le droit de se placer devant un des fagots en dedans du cercle et à son choix.

Il se trouve alors un fagot composé de trois joueurs, ce qui ne peut être ; il faut que celui qui se trouve en dehors du fagot, sur la partie extérieure du cercle, s'échappe à l'instant pour éviter d'être pris et prendre la place du coureur.

VI. — Le jeu de la mer agitée.

Une autre variante du jeu des quatre coins est le jeu de la mer agitée : c'est une de ces révolutions tumultueuses où personne ne peut garder le repos, où tout cède à la commotion, où l'on ne sait rien prévoir, car c'est uniquement le hasard qui donne les places. Une seule personne demeure debout, mais elle attend une nouvelle révolution, et, au milieu de cette agitation semblable à celle des flots de la mer, elle trouve à son tour, aux dépens d'un autre joueur, une place qu'elle ne gardera pas longtemps.

La mer agitée est une ressource assurée contre le froid qui pourrait gagner une assemblée, et, sous ce rapport, c'est un amusement à recommander pour l'hiver.

VII. — Gravure du jeu des quatre coins au dix-huitième siècle.

La plus célèbre représentation du jeu des quatre coins est le fameux tableau de Lancret qui a été gravé par Larmessin ; dans un vaste parc tout garni de hautes futaies, un groupe de joueurs, représentés par de gracieuses jeunes filles, se tient adossé soit à des troncs d'arbre, soit au piédestal d'un vase garni de rocailles. Le patient est figuré par un jeune homme, qui ne semble se laisser impressionner en aucune façon par le pied de nez que lui décoche fort irrévérencieusement une des joueuses.

La morale du jeu des quatre coins pourrait se résumer dans cet adage populaire : « Qui va à la chasse perd sa place. »

A ce jeu, comme ailleurs, gardez-vous de quitter
Une place qu'un jour vous ne pourriez reprendre.
Si plus d'un joueur cherche à vous supplanter,
Tenez ferme et jamais ne vous laissez surprendre.

QUATRIÈME PARTIE

LE JEU DE CACHE-CACHE

I. — Le jeu de cache-cache chez les Romains.

Le jeu de cache-cache était très en honneur chez les anciens sous



LE JEU DE CACHE-CACHE CHEZ LES ROMAINS
D'APRÈS UNE ANCIENNE PEINTURE D'HERCULANUM.

le nom de « jeu de la fuite ». Pollux nous en a laissé une description (livre IX, page 117) :

Un des joueurs se place au milieu de ses camarades et ferme les yeux de lui-même, à moins que quelqu'un ne soit chargé de les couvrir. Les joueurs prennent la fuite et se dispersent. Alors celui qui *l'est*, rouvrant les yeux, se met à leur recherche. Ceux-ci doivent s'efforcer de le devancer au camp.

Comme dans tous les jeux de ce genre, celui qui est touché avant d'avoir pu regagner le camp prend la place de celui qui courait après les autres.

Dans le recueil des peintures d'Herculanum et Pompéi (vol. II, page 81), il y a une reproduction qui indique bien que ce jeu n'a pas, depuis l'antiquité, été modifié jusqu'à nos jours.

II. — Le jeu de cligne-musette au Moyen Age.

Au Moyen Age, on a désigné ce jeu sous le nom de Cligne-Musette, Clignette ou Climusette; le poète Destouches a dit, en effet :



JEU DE LA SAVATTE.

D'APRÈS UNE ANCIENNE GRAVURE ANGLAISE, XVIII^e SIÈCLE.

Je brûle de vous voir trois ou quatre marmots,
Braillant autour de vous, et vous-même, en cachette,
Jouant à cache-cache ou bien à Climusette.

Au sujet de l'origine de ce nom, nous trouvons dans l'*Improvisateur français* une étymologie qui paraît bien spécieuse : « Il y a lieu de croire, dit-il, que le nom de ce jeu vient de Colin Muset, ancien jongleur, qui allait par les cours des princes jouant de sa vielle. Il était aveugle. Les plaisanteries qu'il occasionnait et les tours qu'on lui faisait ont appa-



LE CACHE NICOLAS.

D'APRÈS UN RECUEIL DE GRAVURES DE *Dessus de tabatières*, XVIII^e SIÈCLE.

remment donné le nom de « Climusette » à ce jeu, par corruption du mot « Colin » en celui de « Cli ».

Louis XIII, enfant, aimait à jouer à ce jeu, et Héroard, dans son journal, nous apprend qu'en 1611 il jouait volontiers à *cachette*. Un peu plus tard, en 1614, le même auteur rapporte que le roi a joué à *cligne-musette* avec les sieurs de Termes, de Courtenvaux, premier gentilhomme de la chambre, et les sieurs comtes de La Rochefoucauld, maître de la garde-robe, et de La Rocheguyon.

III. — Le cache-cache Nicolas.

Il existe un jeu de société qui, au seizième siècle, était connu sous le nom de « cotte-cache », ou bien encore de « cache-cache Nicolas » ; c'est un divertissement qui consiste à cacher un objet de petite dimension



N. Lanoue pinxit.

LE JEU DE CACHE CACHE MITOULAS.

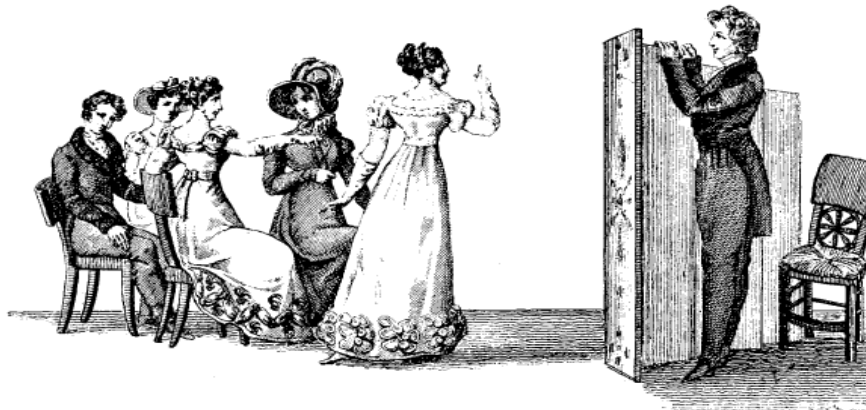
Quoy, Jeune homme, tu veux que l'aimable Clémence
 Courre après le mouchoir et le Cherche avec peine?
 Peux-tu le vouloir sans rougir?

Cette beauté naissante et cette grace extrême
 Méritent bien plutost qu'on le lui vienne offrir
 De la part de l'Amour lui-même

a Paris chez de la Harpe au grand du Roy rue des Noyers a la 4^{me} porte cochere entrant par la rue St Jacques. A.P.D.R.

Dr. Larmour Stamp

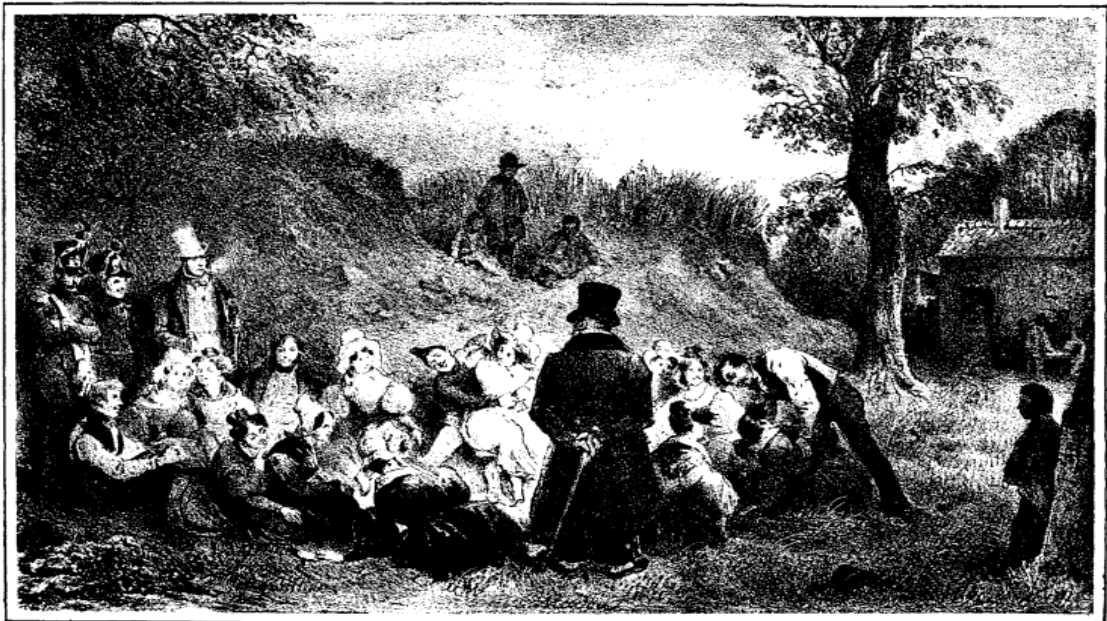
dans un espace déterminé et de le faire chercher ensuite par une personne présente à la réunion en l'avisant par quelques conseils plus ou moins



LE JEU DE CACHE-CACHE NICOLAS

D'APRÈS UN ANCIEN RECUEIL DES JEUX DE SOCIÉTÉ, XIX^e SIÈCLE.

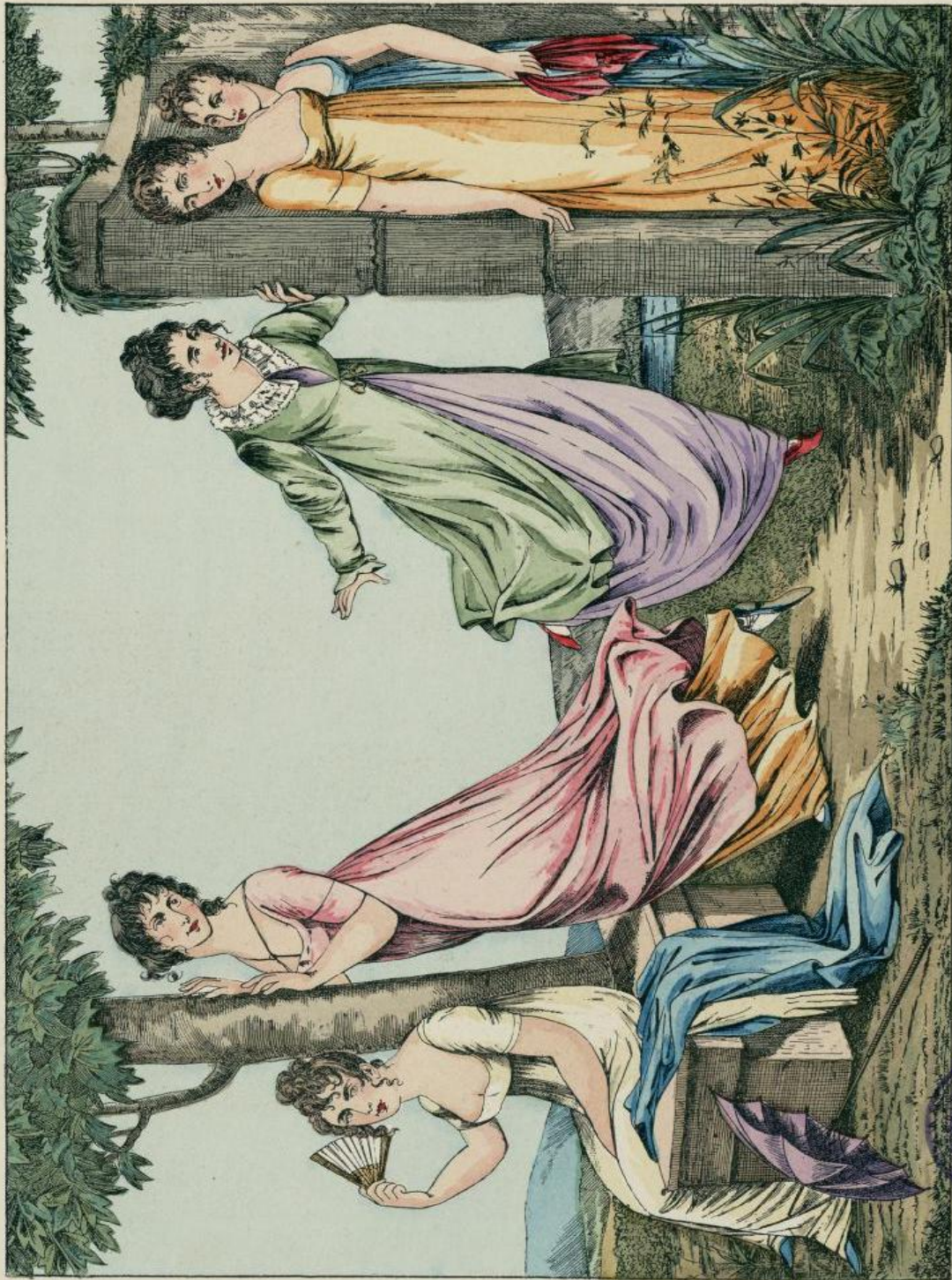
vagues sur la direction qu'elle donne à ses recherches. Pour donner plus d'animation au jeu, on remplace les avertissements donnés au cher-



LE JEU DU FURET DU BOIS MESDAMES

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE MADOU, 1833.

cheur par le bruit qu'on fait avec des pincettes, que l'on frappe à l'aide



Le Cache-Cache.



d'une clef ; de cette façon, on joue du triangle, mais plus ou moins fortement selon que la personne s'approche ou s'éloigne de l'objet de ses recherches.

Au seizième siècle, dans le volume des *Trente-six figures contenant tous les jeux, etc.*, nous trouvons la description du jeu de cache-cache dans ces trois vers :

Au jeu aussi de : cache bien, tu l'as
Où maint garçon et mainte fille
En tout honneur preinent un grand soulas.

Au commencement du dix-neuvième siècle, au lieu d'objet à trouver, il s'agissait d'accomplir un acte fort simple concerté d'avance à l'insu de celui qui est le principal acteur et qui consistait à dénouer un ruban, par exemple, de présenter une fleur à une personne, de lui baiser la main, etc... La complication de ce jeu augmentait le nombre des gages, qui étaient payés pour le plus grand plaisir des assistants.

Le cache-cache mitoulas a été gravé au dix-huitième siècle par Cottelle, d'après un tableau de Lancret : au milieu d'un parc, sous l'œil bienveillant d'une nymphe en forme de cariatide, une nombreuse assistance de jeunes gens et de jeunes filles prennent leurs ébats ; au premier plan, les deux principaux acteurs s'apprêtent à jouer leur rôle, la jeune fille témoigne de son intention de se voiler la face, tandis que le jeune homme tient à la main un mouchoir qu'il va cacher dans quelque retraite profonde.



Jeu de la Pantoufle.

IV. — Le furet du bois Mesdames et le jeu de la pantoufle.

Il existe plusieurs variétés de ce genre de cache-cache : le jeu du furet du bois Mesdames et le jeu de la pantoufle ne présentent, pour ainsi dire, aucune différence avec le cache-cache mitoulas.

Dans le jeu de la pantoufle, les joueurs doivent se former en cercle en laissant seulement subsister deux ouvertures destinées à faciliter les recherches de celui qui doit découvrir la retraite de la pantoufle. Les joueurs doivent se tenir dans une position assez incommode, de façon que leurs jarrets forment une sorte de voûte sous laquelle circule la pantoufle ; celle-ci circule de mains en mains, mais l'on doit de temps à autre signaler sa présence en frappant sur le sol.

Le poète Delille a donné dans les *Trois règnes de la nature* une charmante description de ce jeu :

Tantôt sous des genoux qui se courbent en voûte
Une pantoufle agile, en déguisant la route,
Va, vient et quelquefois par son bruit agaçant,
Sur le parquet battu se trahit en passant.



LE JEU DE CACHE-CACHE
D'APRÈS UNE VIGNETTE DE LA RESTAURATION.

CHAPITRE III

JEUX D'ADRESSE

Jeu de l'arc et de l'arbalète. — 1. Existence de l'arc dans l'antiquité. — 2. Usage de l'arbalète en France à une époque reculée. — 3. Diverses espèces d'arcs employés au Moyen Âge. — 4. Exercice obligatoire de l'arbalète au quatorzième siècle. — 5. Les confréries de l'arbalète au seizième siècle. — 6. Le jeu du « Pape-Gaye ». — 7. Jeux publics de l'arc et de l'arbalète au dix-neuvième siècle. — 8. Un ancien jouet des enfants suisses. — 9. Gravures diverses représentant le jeu de l'arc.

Le jeu de bague. — 1. Origine mauresque de ce jeu. — 2. La bague à cheval dans les carrousels. — 3. Le jeu de bague perpendiculaire. — 4. Les jeux de bague aux seizième et dix-septième siècles, d'après des anciennes estampes. — 5. Définition du jeu de bague au dix-huitième siècle. — 6. Le jeu de bague de Jean Papillon en 1766. — 7. Le jeu de bague du jardin Monceau, près Paris, en 1779. — 8. La bague chinoise au jardin Tivoli. — 9. Jeu de bagues mû par des pédales. — 10. La promenade dédalienne. — 11. Caricatures politiques sur le jeu de bagues. — 12. La flotte aérienne. — 13. Les manèges de chevaux de bois depuis le second Empire. — 14. Le jeu de bague à pied. — 15. Le jeu du baquet. — 16. La bague sur l'eau. — 17. L'oiseau égyptien. — 18. Le jeu des oiseaux voltigeurs.

Le bilboquet. — 1. Description du jeu et origine du nom. — 2. Fabrication des bilboquets. — 3. La foire franche des bilboquets. — 4. La passion du jeu du bilboquet au dix-huitième siècle. — 5. De l'industrie des bilboquets au dix-neuvième siècle. — 6. Le bilboquet joué avec un palet. — 7. Représentations diverses du jeu du bilboquet.

Le jeu du diable. — 1. Composition de ce jeu. — 2. Origine chinoise du jeu. Sa description d'après le Père Amiot. — 3. Emploi des diables en Chine pour remplacer le bruit de la crécelle. — 4. De la vogue du diable en France en 1812. — 5. De la manière de jouer au diable. — 6. De la fabrication des diables. — 7. Estampes satiriques sur le jeu du diable.

Le jeu de l'émigrette. — 1. Définition. — 2. La satire du jeu de l'émigrette. — 3. Vogue considérable de ce jeu. — 4. Représentation du jeu de l'émigrette.

Le jeu du tonneau. — 1. Définition et origine probable du jeu du tonneau. — 2. Le jeu de *grecque* au dix-huitième siècle. — 3. Tonneaux en forme de trépied. Manière de pratiquer ce jeu au dix-neuvième siècle.

Le jeu du bouchon et le jeu du palet. — 1. Le jeu du palet dans l'antiquité. — 2. Origine du jeu de bouchon. — 3. Jeu de bombiche ou de galoche. — 4. Représentations du jeu de bouchon.

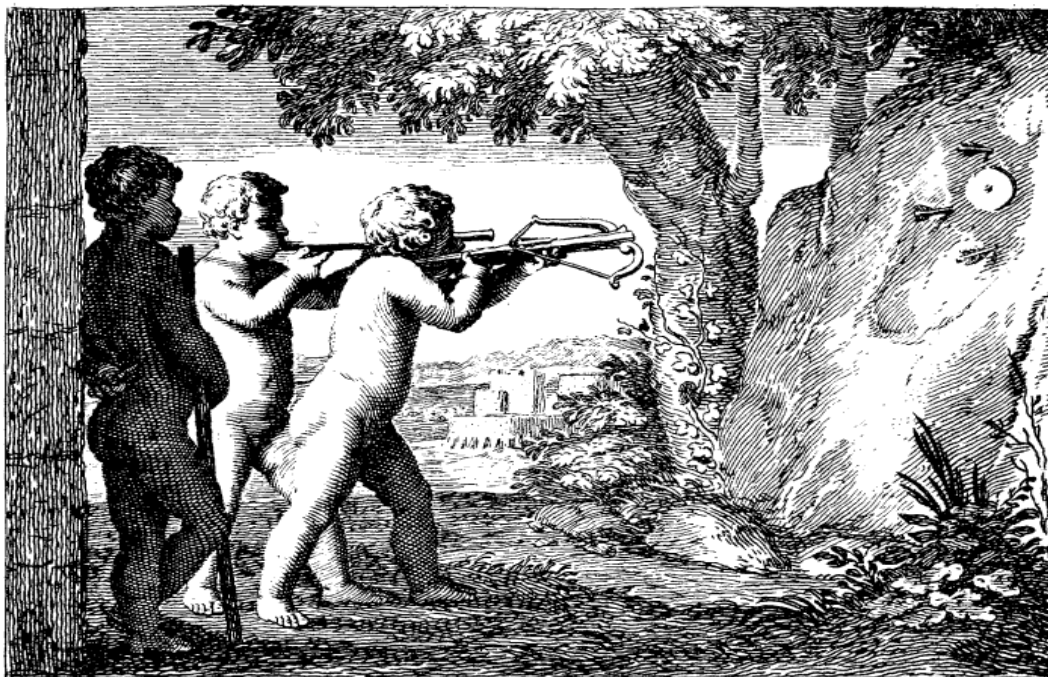
PREMIÈRE PARTIE

JEU DE L'ARC ET DE L'ARBALÈTE

I. — Existence de l'arc dans l'antiquité.

Cet exercice remonte à la plus haute antiquité, et, au livre XXIII de l'*Iliade*, nous voyons que le jeu de l'arc faisait partie des fêtes célébrées en l'honneur de Patrocle.

Le maniement de l'arc a été pendant bien des siècles considéré comme faisant partie de l'éducation de tout jeune guerrier, et l'adresse à se servir de cette arme était considérée, dans les temps primitifs,



L'ARBALÈSTE

D'APRÈS CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

comme une des principales qualités des citoyens. Hérodoté raconte que les Persans n'enseignaient à leurs enfants, entre l'âge de cinq à vingt-cinq ans, que trois choses : dire la vérité, manier un cheval et tirer de l'arc.

II. — Usage de l'arbalète en France à une époque reculée.

En France, au quatrième siècle, l'arbalète était en usage d'une manière habituelle, et il existe au musée du Puy deux bas-reliefs de cette époque, où on retrouve les éléments de cette arme.

Dans un manuscrit du dixième siècle (1), on retrouve la reproduction de deux personnages se servant d'une arbalète.

La justesse du tir obtenu avec cette arme l'ayant fait considérer comme trop meurtrière, elle fut prohibée en 1139 par le concile de Latran.

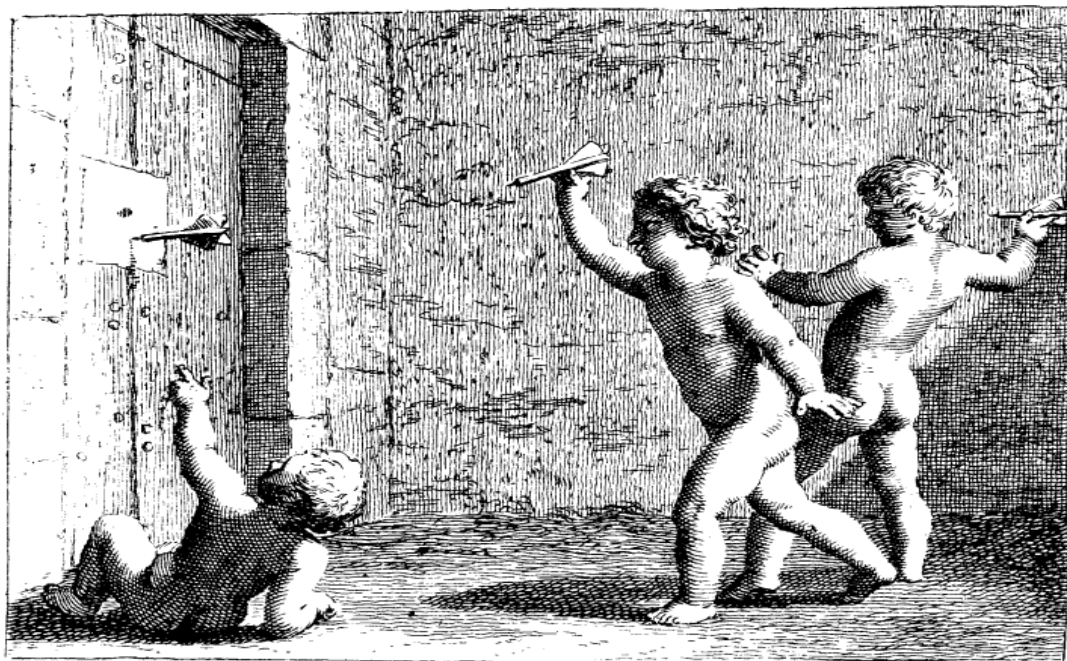
1) Bibliothèque nationale. — Manuscrit latin, 12802.

Cependant, Philippe-Auguste ne tarda pas à en rétablir l'usage et elle resta comme arme de guerre jusqu'au seizième siècle.

On distingue différentes sortes d'arbalètes : l'arbalète à main, l'arbalète à crosse, l'arbalète à pied de chèvre, l'arbalète à moufle, etc...

III. — Diverses espèces d'ares employés au Moyen Age.

L'aspect que présente le plus ordinairement cet instrument est la forme d'une verge de bois courbée munie d'une corde tendue qui relie ses deux extrémités. Outre cette forme éminemment simple, il est souvent question, dans les inventaires, des *ares turquois*, qui sont composés de



LES DARDS

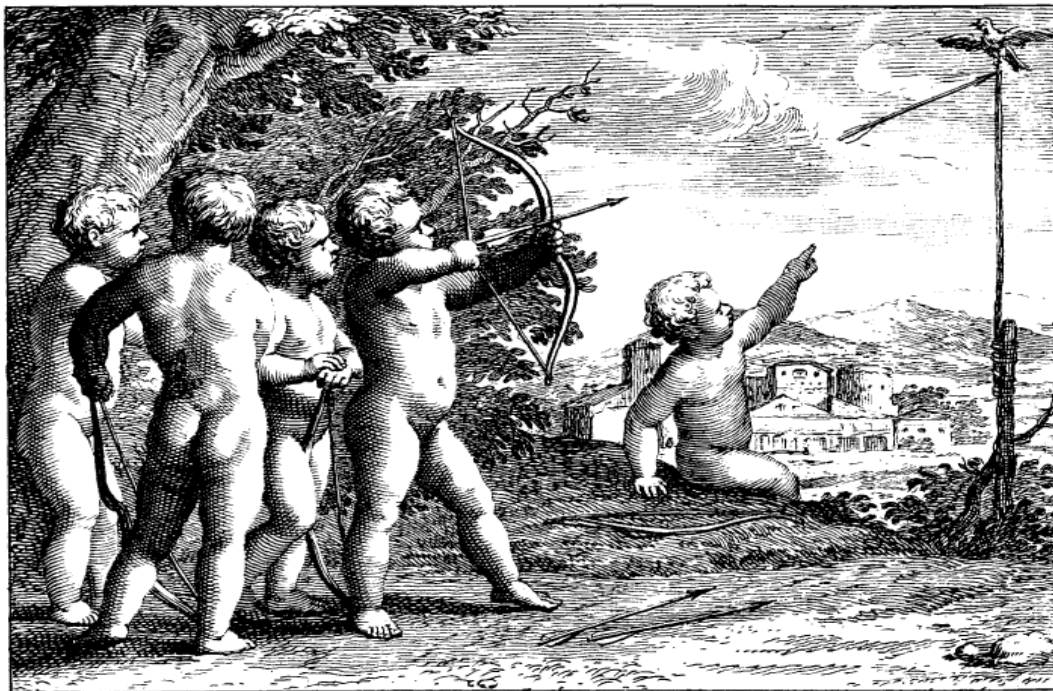
D'APRÈS CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

contre-courbes et munis parfois de pièces de corne collées sur le bois. Cette dernière sorte d'arc s'est perpétuée jusqu'à nos jours en Orient et particulièrement en Perse.

Une des représentations les plus typiques que l'on connaisse des arcs au onzième siècle est empruntée à la tapisserie de Bayeux ; elle représente un archer couvert d'une cotte de mailles, la tête protégée par un casque conique et tenant à la main une demi-douzaine de flèches de

rechange. Son arme, autant que permet de le juger la grossièreté du dessin, était composée de contre-courbes suivant la mode des arcs turquois.

Trois siècles plus tard, au quatorzième siècle, on a employé l'arc du type anglais, dont la hauteur est égale et quelquefois même supérieure à celle de l'archer. Cependant, en France, on a préféré, tant pour la chasse que pour la guerre, une arme plus courte et plus cambrée.



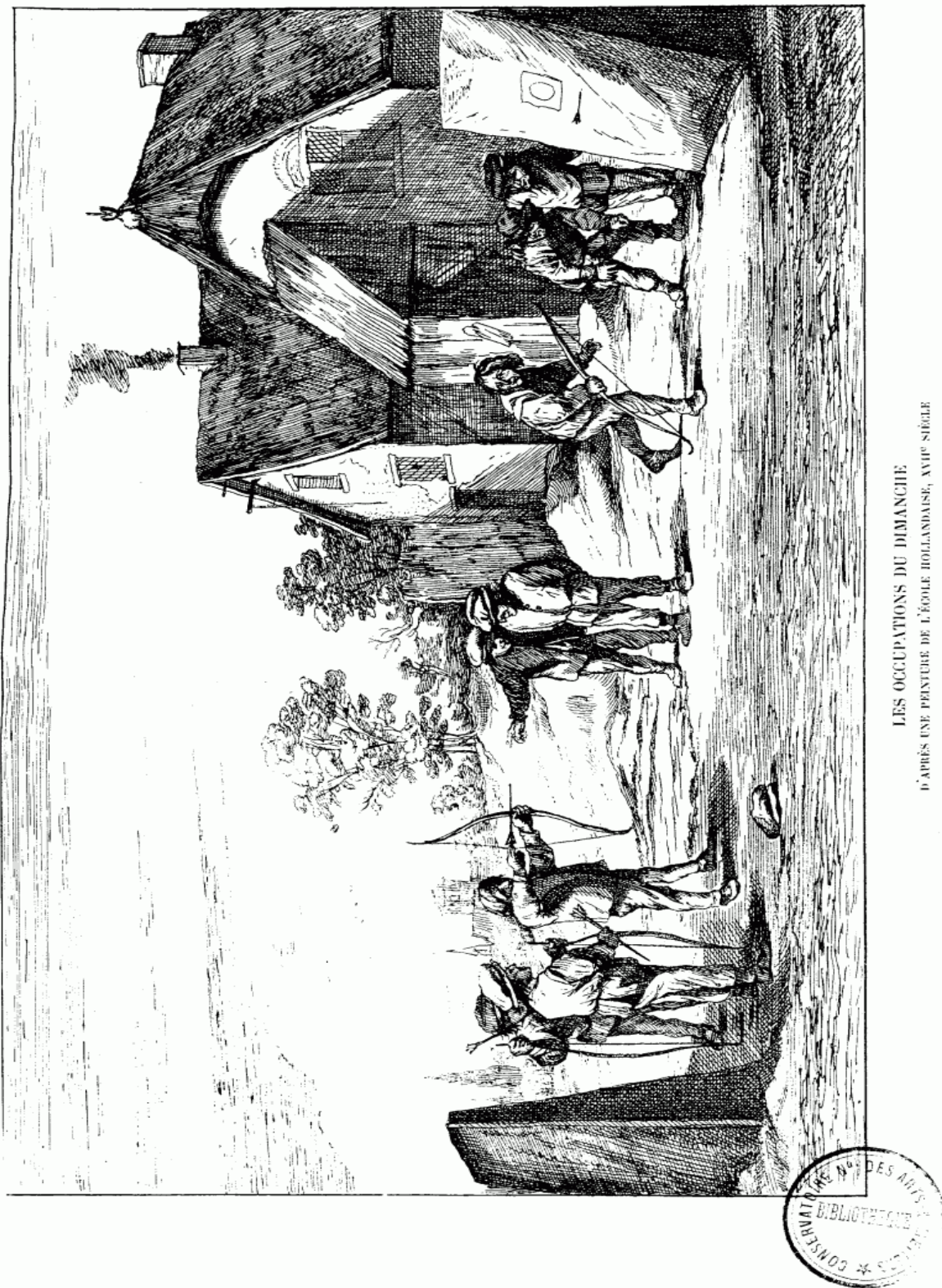
LE PAPE-GVAY

D'APRÈS CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

L'usage de l'arc comportait un gant servant à protéger la main droite et une sorte de bracelet ou *bracière* placé dans la main gauche. La corde des arcs était ordinairement en chanvre, mais on en a fait aussi en soie, ainsi que le montre la citation suivante :

1328. — La première (chose) fut que la corde de son arc fust de soye verte ou autre pour trois causes : la première que la soye est si forte qu'elle dure plus sans rompre qu'elle ne fait de nulle autre chose. L'autre cause est, quand bien assemblée, elle est si singlant qu'elle envoie une sayette ou bougon plus loing... arc de droicte mesure doit avoir de long entre la coche du bout d'en haut jusques à celle du bout d'en bas 22 poignées estroitement (2 mètres. (*Modus et Racio*, f 52, v.)

Pour la confection des arcs, on employait diverses essences d'arbres,



LES OCCUPATIONS DU DIMANCHE
D'APRÈS UNE PRINTURE DE L'ÉCOLE HOLLANDAISE, XVIII^e SIÈCLE

telles que l'érable, l'aubépine, le noisetier et le frêne, mais celui qui était le plus recherché était le bois d'if en raison de son élasticité.

IV. — Exercice obligatoire de l'arbalète au quatorzième siècle.

Edouard III, roi d'Angleterre, par une ordonnance rendue en 1337, défendit, sous peine de mort par tout son royaume, de se divertir à un autre jeu que celui de l'arc à main et du tir de flèches ; ce fut grâce à



LE TIR A L'ARC
D'APRÈS LE TABLEAU DE LANCRET, GRAVÉ PAR LARMESSIN, XVII^e SIÈCLE.

ces exercices réitérés que se formèrent ces célèbres compagnies d'archers qui nous infligèrent de si sanglantes défaites à Crécy et à Azincourt.

Charles V, dès les premiers mois de 1369, prit une mesure inspirée évidemment par celle qui avait tant contribué au succès de son ennemi : le 30 avril de cette année, il avait interdit, sous peine d'une amende de 40 sous, presque tous les jeux d'exercice ou de hasard et avait en même temps enjoint à ses sujets de s'exercer au tir de l'arc et de l'arbalète, de choisir un emplacement convenable à cet effet, de décerner des prix et, en un mot, de donner à ces concours le caractère de véri-

tables fêtes. Cette ordonnance fut renouvelée le 23 mai et elle attribuait le quart de l'amende à ceux qui dresseraient procès-verbal des délits et appréhenderaient les délinquants.

Pour l'exécution de cette ordonnance, les sergents et autres officiers inférieurs se préoccupèrent de désigner dans chaque localité un emplacement spécialement affecté à ces exercices de tir. De préférence ils choisirent un terrain bien plan et légèrement en pente, terminé à son extrémité par un tertre artificiel destiné à servir de cible : ces endroits furent dénommés *but*, et ce n'est qu'à une époque relativement récente qu'on se servit du mot *butte* pour désigner une hauteur.



LE JEU DE L'ARBALÈSTE.

D'APRÈS GRAVELOT, XVIII^e SIÈCLE.

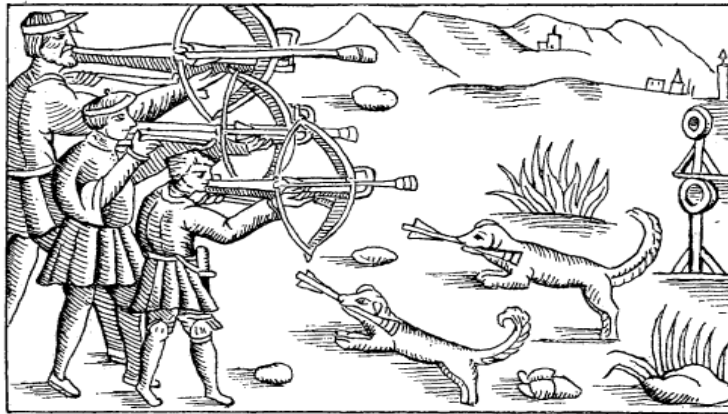
Pour donner plus d'attraits au jeu de l'arc et provoquer l'émulation, on institua, à la fin du quatorzième siècle, des prix et des récompenses de tous genres réservés aux plus habiles tireurs. On trouve la mention, à la date de 1382, du prix qui fut octroyé par Gautier de Monchel, écuyer châtelain et garde du château d'Etaples; il consistait en un épervier d'argent attribué « au mieux jouant de l'arbalète, pour plus entretenir et accoutumer icelui jeu » (1).

V. — Les confréries de l'arbalète au seizième siècle.

Le jeu de l'arbalète a donné lieu à de véritables confréries, très florissantes dans le nord et dans l'est de la France, et on possède encore les statuts de la corporation des arbalétriers de la ville de Senlis, qui furent publiés au mois de septembre de l'année 1538; ils commencent en ces termes :

1 ... Voir à ce sujet l'article de M. Siméon Luce, publié dans le tome XVII des *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, année 1889.

Ce sont les ordonnances faites sur le jeu de l'arbalestre de la ville de Senlis et de la manière du serment qu'il convient et appartient faire à ceulx qui veulent être de la franchise des chevaliers arbalestriers d'icelle ville, et afin que aucun n'en puist prétendre cause d'ignorance, ont été de nouvel renouvelées par le Roy, capitaine, connestable et chevaliers suivants et entretenant le jeu d'arbalestre.



LE TIR A L'ARBALETE
D'APRÈS UNE GRAVURE SUR BOIS EXTRAITE DE *OLAIUS MAGNUS*, XVI^e SIÈCLE.

Ces statuts nous apprennent qu'il existait entre les membres de cette corporation une véritable confraternité

qui les obligeait à se porter mutuellement aide et assistance.

Le jeu de l'arbalète était une occasion d'élire un roi, qui était naturellement celui qui avait fait preuve de la plus grande adresse dans cet exercice. A ce sujet, nous relevons dans les statuts des arbalétriers de Senlis cette petite description :

Cy après sensuit la forme et manière de faire le roy dudit jeu et les sollemnités qu'on doit garder.

Premièrement, il est coutume de faire tous les ans un roy le jour de la Trinité Notre-Seigneur et il doit faire entre deux buttes au nombre compétent et faut que celui qui veut être roy face et mette quatre coups franchement dedans les cercles et doit avoir aucuns joyaulx à



LE TIR A L'ARBALETE
D'APRÈS UNE GRAVURE SUR BOIS EXTRAITE DE *OLAIUS MAGNUS*, XVI^e SIÈCLE.

volonté d'iceluy ny tirant la couronne, car il doit ce faire, et ung chapeau de fleurs, et se doivent jouer, cest assavoir la couronne à quatre coups francs, comme dit est ; les esguillettes à deux coups et les gants à celui qui premier mets dedans les cercles pourveu qu'il se tienne audit premier coup. Mais s'il avoit mis après ledit premier coup encore d'autres et qu'il pût avoir la couronne ou les esguillettes et que les autres eussent mis des coups dans lesdits cercles, en ce cas il ne pourra avoir que l'un desdits joyaulx et les autres seront distribués à ceux qui auront mis esdits cercles comme dessus et aussy s'il ny en avoit qu'un qui eut mis esdits cercles, il aura seul tous lesdits joyaulx.

Item celuy qui gagne la couronne et qui doit estre nouveau roy doit donner pour sa bienvenue et joyeux advenement aucuns joyaulx... et raisonnable à sa volonté et y en doit avoir un qui se donne à trois coups et des esguillettes à deux et une paire de gants au premier coup comme dessus et un chapeau de fleurs au plus beau coup durant le jeu pour le jour.

Item pour ce que plusieurs chevalliers ont reffusés et différés d'estre dudit jour, obstant qu'ils n'avaient aucun prouffit, a été accordé que celui qui sera roy après ce qu'il aura payé sa bienvenue, et fait les droits accoutumés toutes et quantes fois que les dits chevalliers se trouveront après le jeu, il ne paiera aucun écot. mais si aucuns desdits chevalliers qui auront perdus audit jeu se déporte sans payer leur perte, iceluy roy sera tenu avancer et payer la perte et la recouvrer sur le perdant.

VI. — Le jeu du « Pape-Gaye ».

Le jeu de l'arc a été également fort en honneur pendant tout le Moyen Age et il était connu sous le nom de jeu du « Pape-Gaye ». Le peuple se complaisait dans cet exercice et c'est ce qui lui a fait donner le surnom de « Tournoi de la bourgeoisie ».

L'exercice du tir au Pape-Gaye était considéré, au seizième siècle, comme un des jeux classiques auxquels devaient se livrer les enfants ; dans le recueil de 1587, nous voyons trois adolescents qui s'apprêtent à se disputer les prix qui sont fixés aux branches de l'arbre au sommet duquel est perché le Pape-Gaye. Parmi les objets proposés en récompense aux vainqueurs, on distingue, au milieu des différents joyaux et accessoires du costume, les gants qui devaient être attribués probablement suivant les règles indiquées dans les statuts de la confrérie de l'arbalète de Senlis.



LE TIR A L'ARC
D'APRÈS UN RECUEIL DE JEU DE LA RESTAURATION.

La légende qui accompagne cette image mentionne, du reste, les prix que vont se disputer les tireurs :

L'arc en la main, menant joyeuse vie,
Ils vont tirer dedans une prairie
Au Papegay, pour des joyaux avoir.

A l'eschaudé aussi tirent ensemble,
Et pour jouer aux poussinets, et voir
Qui sera pris, un les autres ensemble.

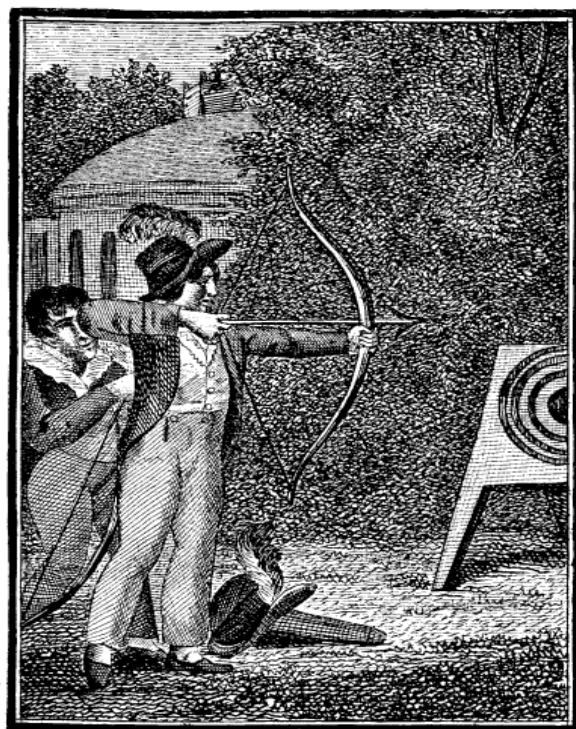
Les membres de la corporation du « Pape-Gaye » devaient porter le costume distinctif et, dans un règlement de 1728, nous en trouvons la description détaillée. Pour les officiers, c'était un habit de drap écarlate bordé de galons d'or ; les brigadiers portaient le même habit, avec cette seule différence que le galon d'or se trouvait seulement sur la manche et sur la poche ; quant aux chevaliers, ils portaient l'habit simple, mais avec le chapeau bordé d'un galon et orné d'une cocarde blanche.

Le nom de « Pape-Gaye », donné au jeu, provient du but qui était

proposé aux coups des joueurs ; ce but était formé d'un oiseau en carton ou en bois peint en vert et ressemblant d'une manière plus ou moins vague au perroquet.

Dans certains textes, on trouve le mot « Pape-Gaye » remplacé par le mot « Pape-Gault » et il est possible qu'à l'origine ce fut un oiseau vivant qui servit de cible.

Les exercices de tir à l'arc avaient lieu pendant toute l'année le premier dimanche de chaque mois, mais la véritable fête de la compagnie était au mois de mars ou au mois de mai ; à cette époque, les chevaliers se réunissaient quatre dimanches de suite pour voir quel serait l'heureux gagnant du joyau promis comme prix au vainqueur.



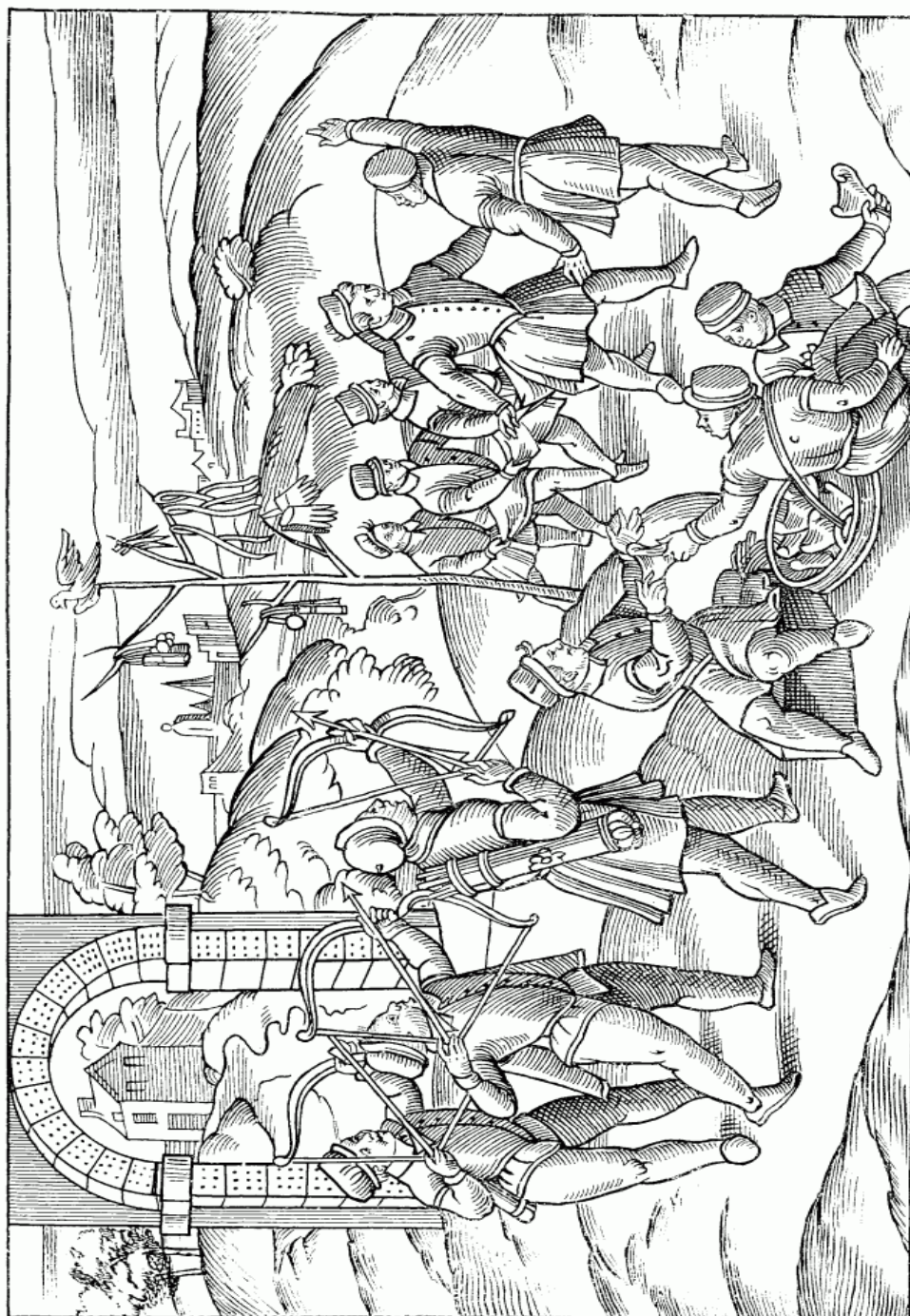
L'Arquebuse.

Le but était fixé sur une longue perche placée contre une tour ou bien encore le long des ailes d'un moulin à vent, et les joueurs, se plaçant au pied, tiraient presque perpendiculairement au-dessus de leur tête.

Les *Statuts Synodaux du cardinal de Tournon*, en 1566, défendaient aux ecclésiastiques de tirer à l'arbalète « pour gagner des prix et faire parade d'une adresse dont ceux de leur condition doivent avoir honte ».

Les compagnies d'archers, nous apprend M. Siméon Luce, avaient pour s'exercer des champs appelés le plus souvent *bersauts* ; ce mot est plus souvent employé pour désigner la cible proprement dite et c'est de là

A tirer au Papegay , & autres ieux.



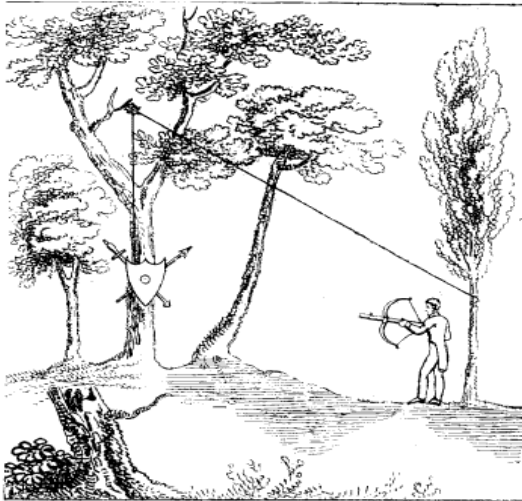
L'arc en la main , menant ioyeufe vie,
Ils vont tirer dedans vne prairie
Au Papegay , pour des ioyaux auoir :

A l'eschaudé auffi tirent enfemble,
Et pour iouër aux pouffinets , & voir
Qui sera pris, vn les autres enfemble. vij.

que l'on a fait les verbes *berser* et *bersailler*, qui signifient tirer en visant ou bien encore tirer à la cible, et ce terme a été conservé dans la langue italienne. (Voir les lectures faites à l'Académie en 1889.)

VII. — Jeux publics de l'arc et de l'arbalète au dix-neuvième siècle.

En 1808, à Paris, le tir de l'arc était encore bien en honneur, puisque dans un recueil d'adresses désigné sous le nom de *Dictionnaire administratif et topographique de Paris* nous voyons, à l'article *Spectacles et divertissements*, mentionné un jeu d'arc installé au numéro 50 de la rue du Faubourg-du-Temple.



LE TIR A L'ARBALÈTE SUR UN BUT MACHINÉ
D'APRÈS *les Amusements de la campagne*, XIX^e SIÈCLE.

En 1824, nous lisons dans le *Journal des Dames* la petite annonce suivante :

Un des jeux d'adresse du jardin Beaujon consiste dans un tir à l'arbalète ; lorsqu'on a assez d'adresse pour atteindre le but, une petite figure (qui n'est point la Victoire, bien qu'elle ait des ailes) descend du sommet d'une espèce de temple et vient déposer une couronne sur la tête du joueur.

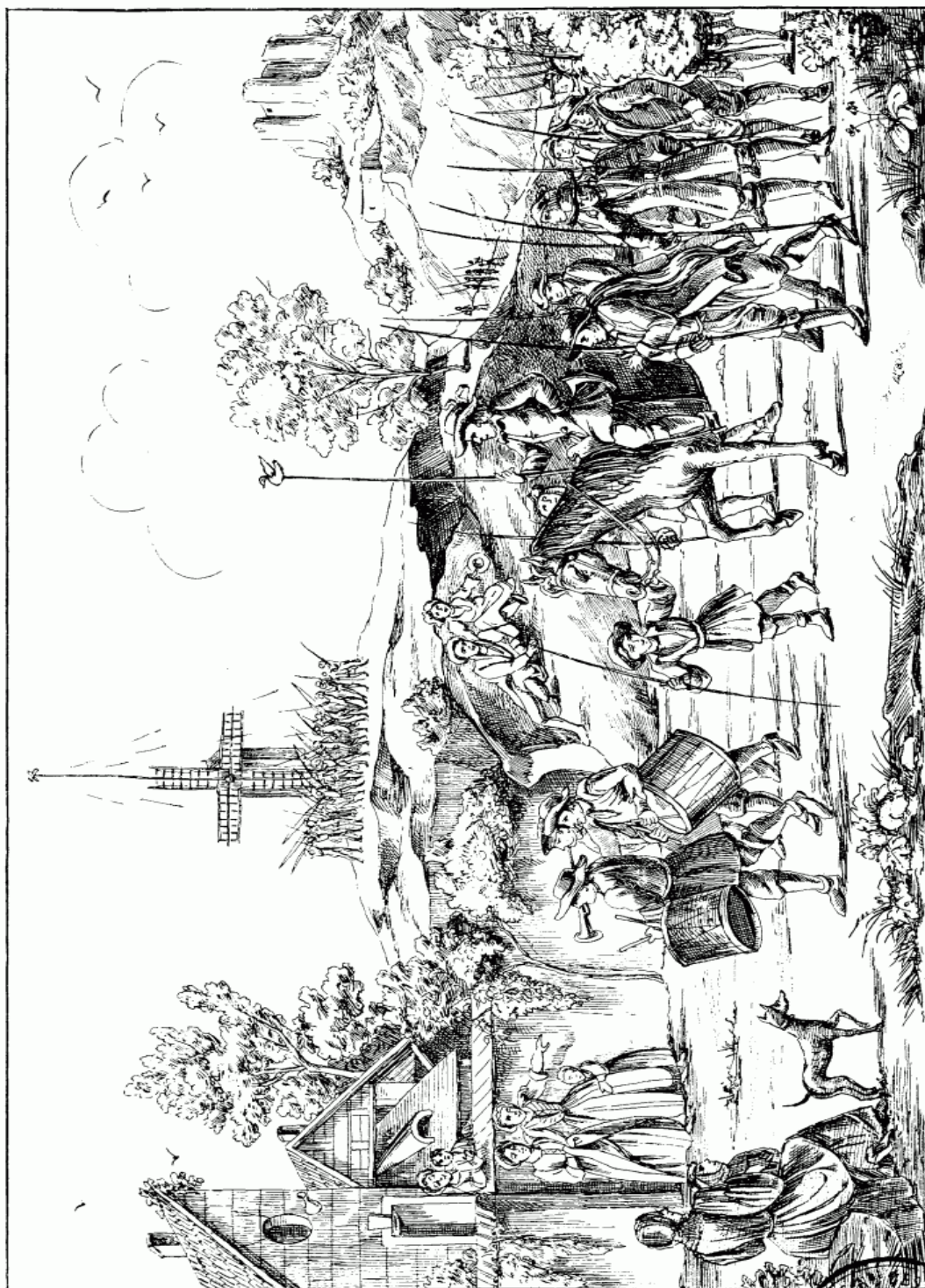
Un recueil fort intéressant, intitulé : *les Amusements de la campagne*, nous donne des détails assez curieux sur cette mode de faire apparaître un génie pour célébrer

l'adresse du tireur qui avait été assez habile pour atteindre le but.

Au détour d'une allée ombragée, choisissez un vieil orme dont le tronc robuste et branchu puisse vous servir à suspendre la dépouille d'un chevalier ; formez un trophée de ses armes ; que la cuirasse, le casque, l'épée et le carquois s'y trouvent groupés d'une manière pittoresque, qu'une courte devise tracée sur un écu invite le passant téméraire à lancer un trait sur le bouclier. S'il est assez adroit pour frapper au centre de l'écu, quelle ne sera pas sa surprise en voyant descendre d'entre les branches de l'orme un jeune Amour qui viendra le couronner.

Ce petit prodige s'obtenait de la façon la plus simple au moyen d'un déclat qui faisait glisser la statuette en bois le long d'un fil de fer préparé à l'avance.

Le même auteur raconte qu'en 1811, le tir à l'arbalète figura dans les fêtes qui eurent lieu en l'honneur de la naissance du fils de Napoléon I^{er} :



LE ROI DU JEU DU PAPE-GAYE.
D'APRÈS UNE GRAVURE DU XVIII^e SIÈCLE.



Lors du baptême du roi de Rome, on fit à Saint-Cloud de grandes réjouissances : il y eut entre autres choses un tir à l'arbalète. L'empereur parut prendre beaucoup de plaisir à voir jouter les dames de sa cour. Une princesse, c'était peut-être la marraine, ayant lancé une flèche, il sortit de derrière le but une grêle de dragées qui vint tomber sur la joueuse et les spectateurs. Cette surprise fit beaucoup rire ; une autre personne fit jaillir des fleurs.

VIII. — Un ancien jouet des enfants suisses.

Dans un recueil fort amusant, *la Mosaique*, publié par M. E. Muller, nous trouvons la description d'un jouet à peu près inconnu en France ; ce jouet est lancé au moyen d'un fouet muni d'une longue flèche, qui joue ici le rôle de l'arc ; la flèche doit être de bois mince et cependant



L'EXERCICE DU TIR SUR DES POUPÉES DE PLATRE
D'APRÈS UNE IMAGE D'ÉPINAL DU SECOND EMPIRE.

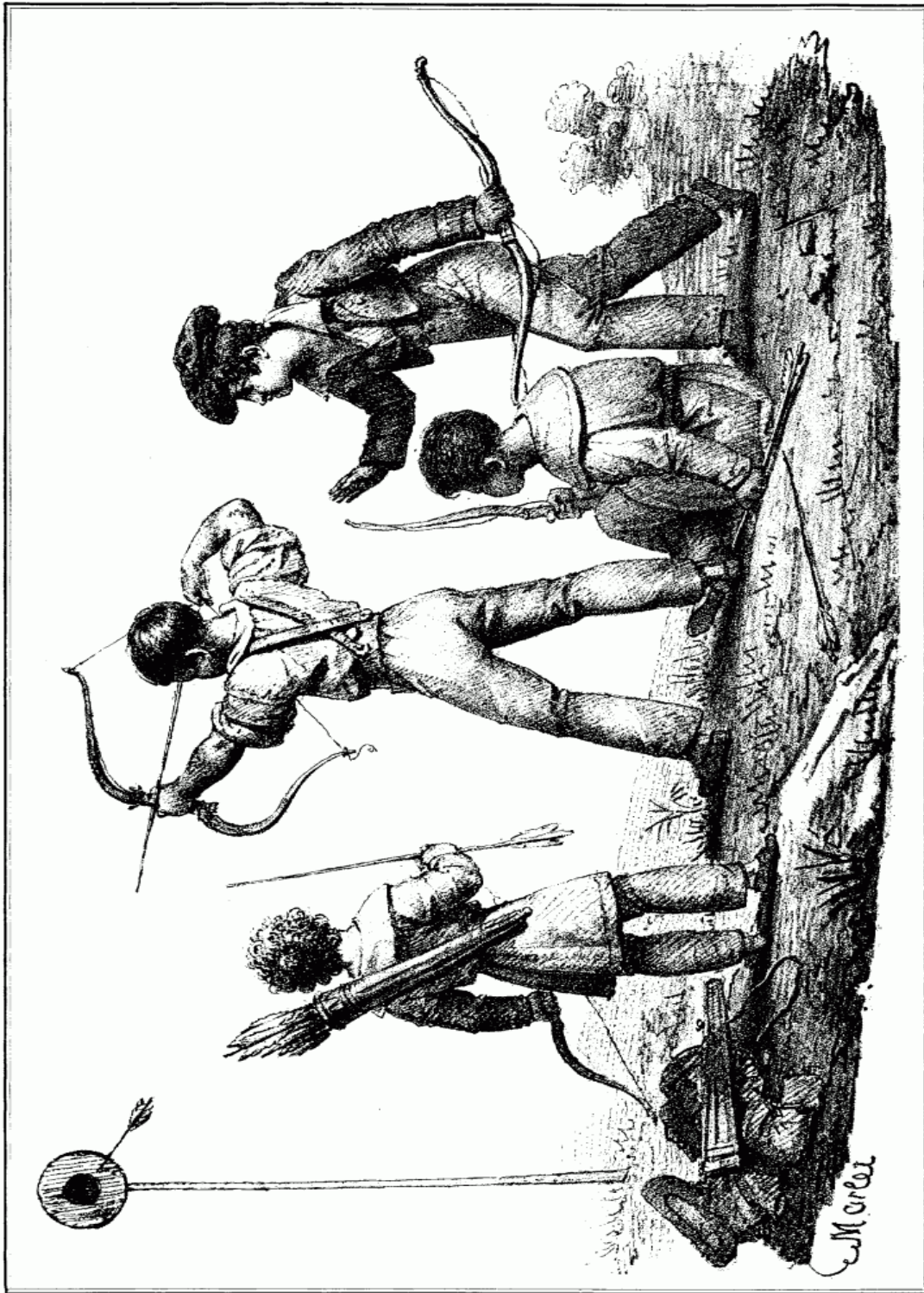
assez résistant ; elle est terminée par une pointe imitant le carreau des anciennes arbalètes. A peu près à moitié de cette longueur est pratiquée une encoche dans laquelle vient se fixer la lanière du fouet, qu'un nœud sert à retenir ; en opérant une tension vigoureuse, on arrive à faire ployer le manche du fouet, et, si l'on vient alors à abandonner la flèche, elle monte en l'air presque à perte de vue ; si, au contraire, elle est lancée

horizontalement, il n'est pas rare de voir ce projectile franchir des distances de cent à cent cinquante mètres.

IX. — Gravures diverses représentant le jeu de l'arc.

Les fêtes du tir au pape-gaye ont été le sujet de nombreuses estampes, car nous avons vu que cette institution s'était perpétuée jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Dans la curieuse composition qui a été gravée d'après le tableau de Van Breughel et qui est intitulé *La grande feste de nostre village*, on aperçoit, tout à fait au dernier plan, les tireurs à l'arc qui s'exercent à atteindre un « pape-gaye » placé à une grande hauteur.

Un auteur contemporain, Olaius Magnus, dans son *Histoire des peuples septentrionaux*, a consacré deux planches à ce genre d'exercice ; l'une représente le tir à l'arbalète et même à l'arquebuse sur un but qui devait évidemment représenter quelque oiseau analogue au « pape-gaye ». Une autre gravure montre des tireurs s'exerçant à atteindre une cible, de forme ronde, avec des projectiles d'un aspect par-



LE JEU DU TIR A L'ARC
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE MALET, 1826.

ticulier. Ils ont comme servants des chiens bassets dressés à aller chercher ceux des projectiles qui ont manqué le but et à les rapporter ensuite fidèlement à leurs maîtres.

Dans la suite des jeux qui a été publiée par Claudine Bouzonnet Stella, ce genre de divertissement a donné lieu à la composition de trois planches : l'arbalète, le pape-gaye et les dards. Ce dernier ressemble absolument au jeu des fléchettes, qui a été remis à la mode il y a quelques années, et qui est un exercice demandant autant d'adresse que de prudence.

Gravelot, dans la charmante série de cartouches de style rocaille qu'il a consacrés aux jeux, présente un groupe d'enfants montrant leur adresse en transperçant un chapeau placé comme but au milieu des branches d'un arbre.

Le tir à l'arc a été l'occasion d'une des plus charmantes compositions de Lancret, gravée par Larmessin ; l'artiste nous présente des jeunes gens poursuivant de leurs flèches un invisible but, tandis que leurs compagnons et leurs compagnes, assis sur l'herbe fleurie, semblent passer très agréablement leur temps.

Au début du dix-neuvième siècle, le tir à l'arc a été mentionné dans un certain nombre de recueils de jeux, mais les gravures en sont médiocres. Notons, enfin, les tirs où l'on s'exerçait contre des poupées de plâtre et dont, aux Champs-Élysées, on voyait plusieurs spécimens sous le second Empire.



DEUXIÈME PARTIE

LE JEU DE BAGUE

I. — Origine mauresque de ce jeu.

Le jeu de bague est maintenant beaucoup plus connu sous le nom de jeu des chevaux de bois ; il a perdu son antique splendeur et est maintenant relégué sur les places publiques ou dans les fêtes de villages.



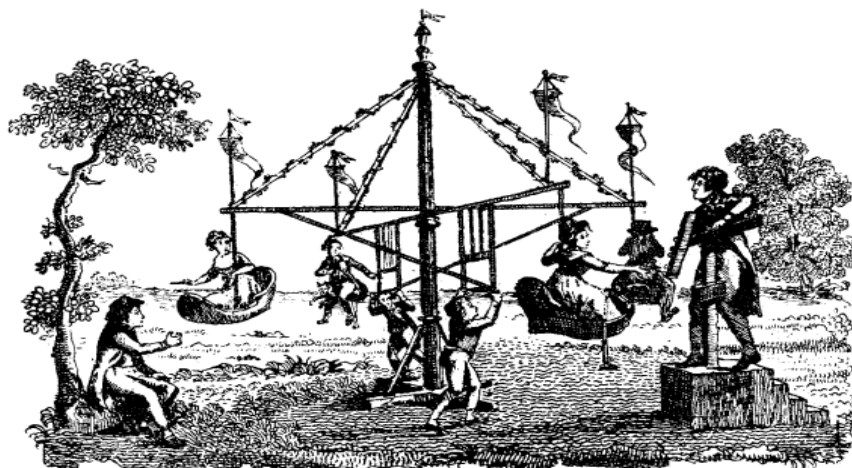
LE JEU DE LA BAGUE MAURESQUE
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE LE PRINCE, 1823.

Les Maures passent, à tort ou à raison, pour en avoir été les inventeurs ; ils en auraient amené l'usage en Espagne, d'où ce jeu se serait répandu dans toute l'Europe.

II. — La bague à cheval dans les carrousels.

Ceux qui doivent prendre part à ce jeu doivent être montés sur des coursiers agiles ; ils se rangent ensuite en file indienne, armés de longues

lances. A un moment donné, le premier, tenant sa lance en arrêt, part comme une flèche, au galop de son cheval; les autres concurrents le suivent à intervalles égaux. Tous passent successivement sous une large potence, où des anneaux en fer léger sont suspendus par des rubans de couleurs différentes. L'anneau glisse le long de la lance jusqu'à dans le bras du cavalier qui continue sa course en laissant flotter derrière lui de



LE JEU DES CHEVAUX DE BOIS
D'APRÈS *la Gymnastique de la jeunesse*, AN XI, 1803.

véritables flots de rubans. Le prix est décerné à celui qui est assez habile pour enlever l'anneau sans modifier en rien son allure.

Le journal de Héroard nous apprend que ce jeu était honoré des faveurs de Louis XIII enfant, puisque, en 1615, nous le voyons courir pour la première fois la bague sur la place Royale.

Dans les brillants carrousels qui eurent lieu sous Louis XIV, des chevaliers, superbement vêtus, couraient la bague à cheval et quelquefois même en char, mais ces différents exercices ne ressemblaient en rien à nos chevaux de bois modernes (1).

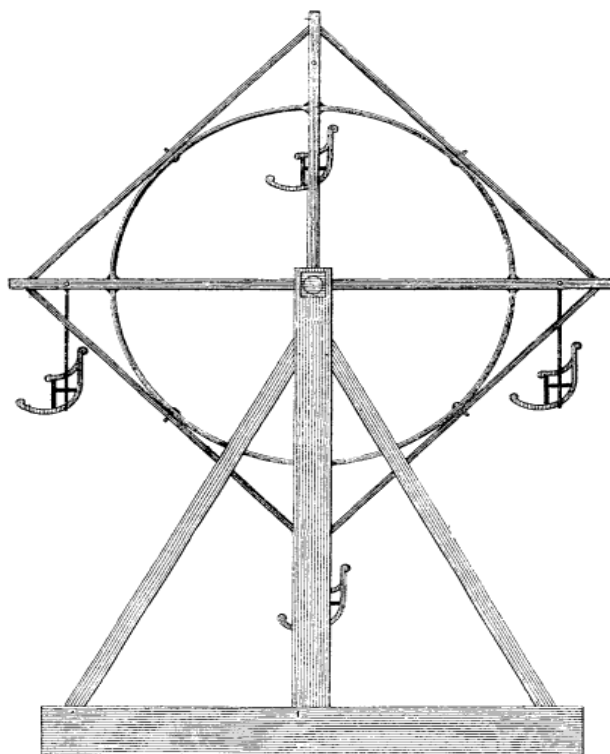
III. — Le jeu de bague perpendiculaire.

La première description que nous trouvons de ce jeu, tel qu'il est connu actuellement, est empruntée au *Voyage de Monconys*, tome I^{er}, page 445.

(1) Le jeu de bague sur les chevaux de bois tournant en cercle est une réminiscence des exercices de carrousel en honneur au Moyen Age, et, si ce jeu ainsi transformé a perdu de son antique noblesse, il a, par contre, gagné beaucoup dans l'estime des enfants à la portée desquels il se trouve mieux adapté.

1648. — C'estoit (à Constantinople) le beiran des Turcs, qui consiste en joye, promenades, yvrogneries, à bransler dans une escarpolette dressée au milieu des places publiques, et à tourner assis dans des sièges façonnez en petits chevaux qui pendent de divers bâtons croisez et flichez en hault d'un grand pieu autour duquel un homme fait tourner ces bastons, et par conséquent tous ceux qui sont assis aux sièges qui en pendent.

Cet amusement, tel qu'il est désigné dans les relations de l'illustre voyageur, est le jeu de bague perpendiculaire ; il figurait encore en 1820 aux Champs-Élysées, et un auteur contemporain nous apprend que, dans les premiers temps, on avait placé une coulisse à bagues à la portée des joueurs assis dans les fauteuils. Ceux-ci devaient être assez habiles pour enfiler la bague en remontant. On a, depuis, supprimé ce qui exigeait de l'adresse, et le public s'est contenté du plaisir de décrire dans l'air de grands cercles de vingt pieds de diamètre.



JEU DE LA BAGUE PERPENDICULAIRE
D'APRÈS *les Amusements de la campagne*, XIX^e SIÈCLE.

Ce jeu, ajoute le même auteur, est fort agréable ; quand on monte pour la première fois dans les fauteuils, on éprouve une sensation neuve ; la différence des poids cause parfois des scènes fort divertissantes, les personnes les plus lourdes descendant toujours les premières lorsqu'on veut s'arrêter et que la machine est livrée à elle-même. Les médecins assurent que cet exercice est salutaire ; je le croirais assez, ne fût-ce que par les ris et la joie qu'il provoque.

IV. — Les jeux de bagues aux seizième et dix-septième siècles d'après des anciennes estampes.

Dès l'époque de Louis XIV, on trouve la représentation du jeu de bague dans les caricatures politiques : le manège consiste en une lourde construction formée de six poteaux en bois reliés à une pointe centrale par une sorte de dôme ; dans l'axe de cette dernière partie est monté un pivot qui supporte une vaste croix à chacune des branches de laquelle

est suspendue une nacelle dont l'avant est formé de la tête d'un animal. Le mouvement de rotation est imprimé par un cheval qui tire péniblement cette massive machine.

A l'époque de Louis XVI, nous trouvons les manèges de chevaux de bois à peu près semblables à ceux qui figurent encore dans toutes les fêtes suburbaines. Dans un des frontispices de Berquin, on peut voir



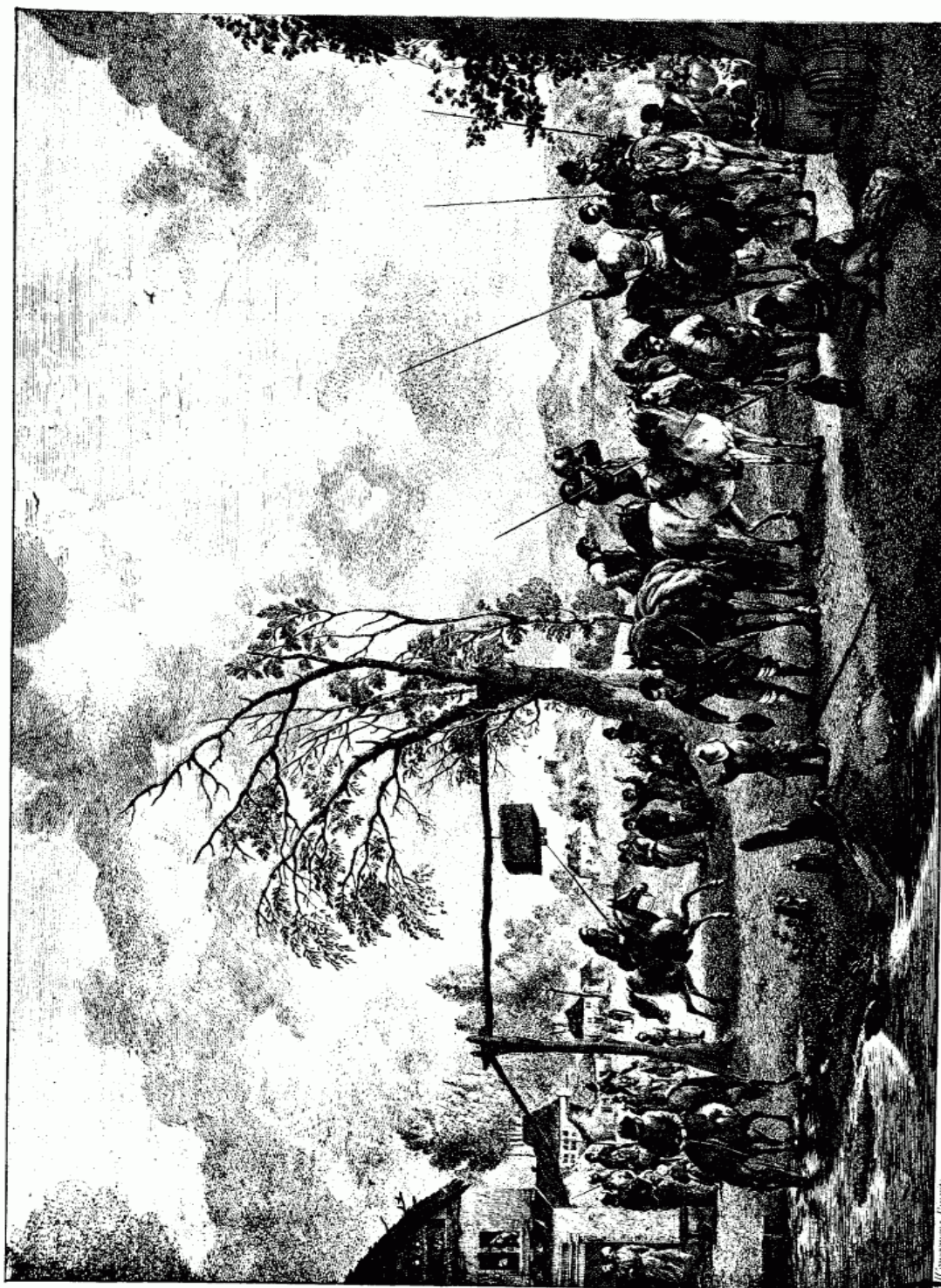
LA COURSE DU POT

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVIII^e SIÈCLE.

des enfants montés sur des chevaux dont une ample draperie dissimule les jambes absentes ; une gentille petite fille, assise sur une estrade, fait glisser au moyen d'un plan incliné les anneaux que ses petits camarades chercheront à atteindre dans leur course vertigineuse.

D'autres fois, le manège de chevaux de bois consiste simplement en une sorte de roue dont les rayons sont terminés par de grossières sculptures. Chacune des personnes qui prend part au jeu de bague s'installe sur le dos d'un de ces pacifiques animaux et, armée d'un long bâton, cherche à décrocher l'anneau au moment où elle arrive à proximité.

Le dessin que nous reproduisons un peu plus loin, est tiré d'une gravure de Hogarth publiée le 1^{er} août 1800. C'est évidemment une pièce satirique dirigée contre la noblesse et le clergé, qui se trouvent fort malmenés dans la légende placée au bas de la gravure.

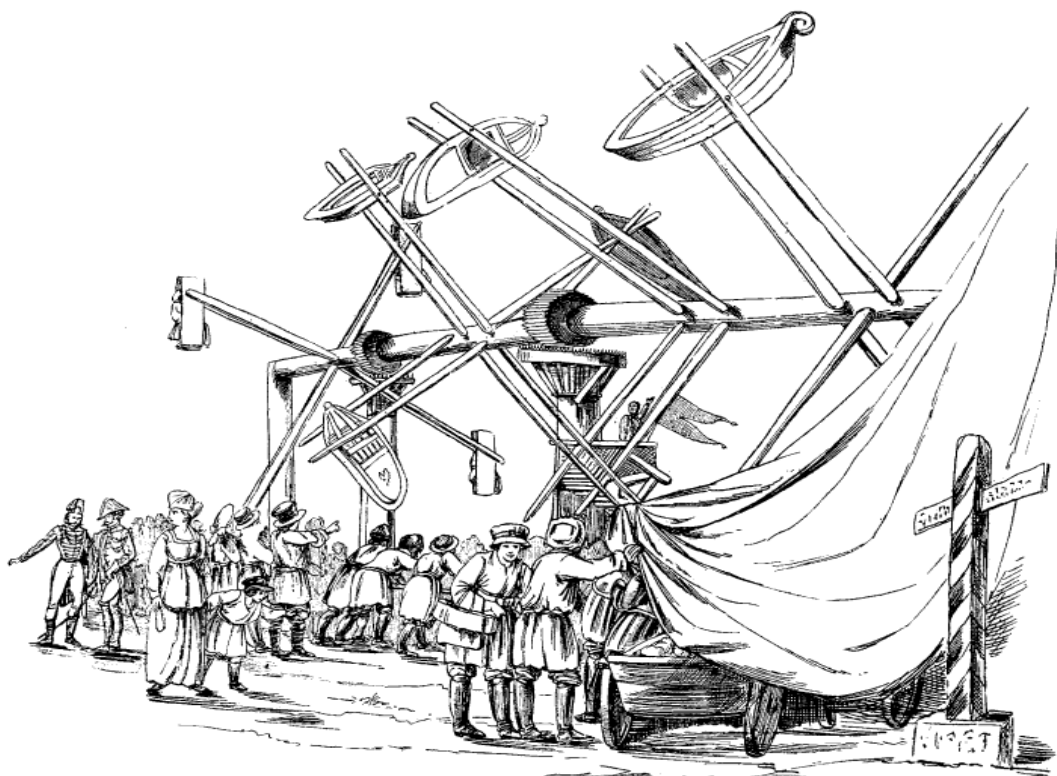


Gravé d'après le Tableau Original de P. Wouvernens qui est au Cabinet de M. HALLEE Chevalier de l'Ordre de S. Michel de 15 pouces de haut sur 19 de large
J. Meysson del.
 A Paris chez Meysson rue Gailande vis-à-vis S. Blaise



V. — Définition du jeu de bague au dix-huitième siècle.

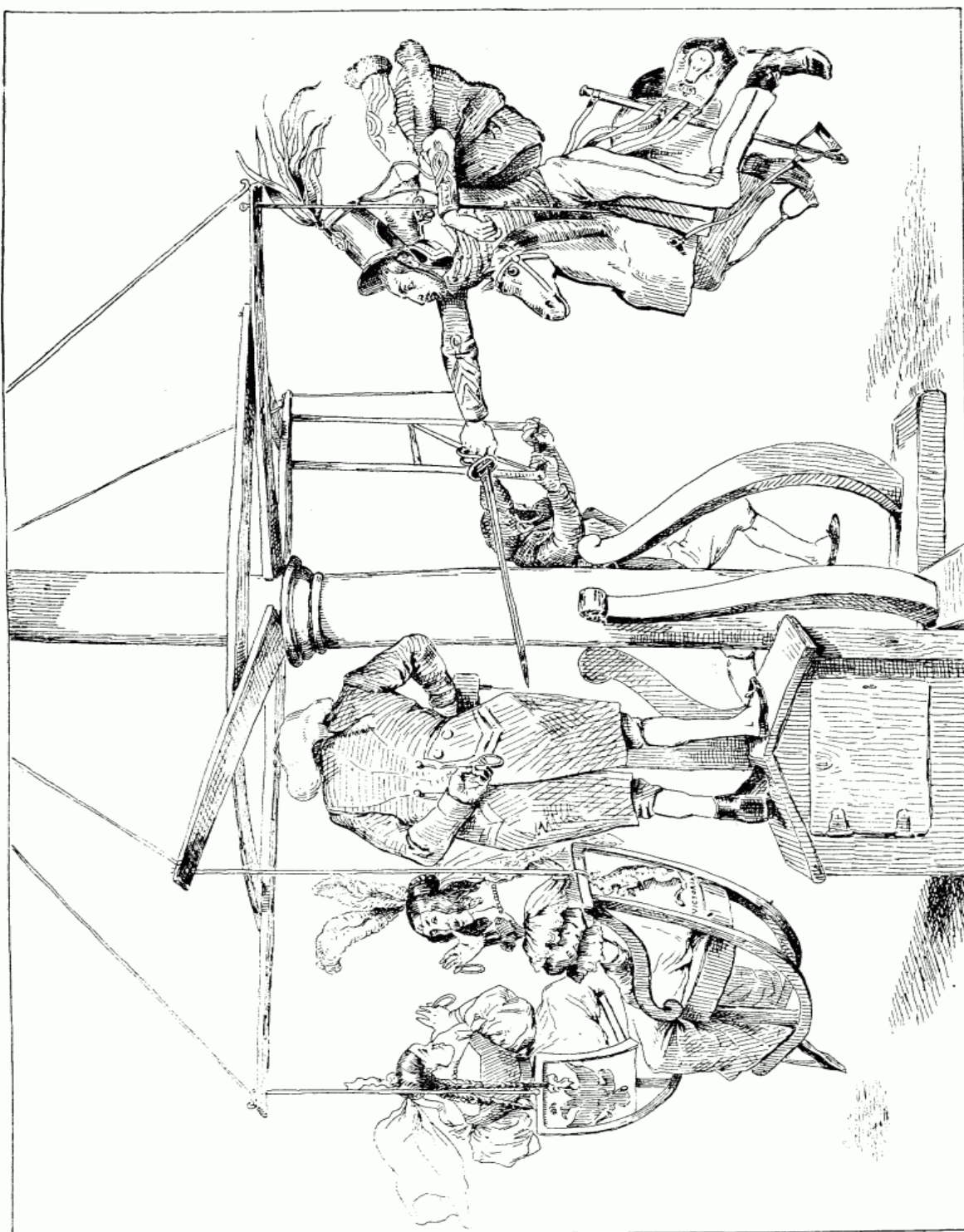
Dans le Dictionnaire des jeux familiers, publié dans l'*Encyclopédie méthodique*, nous trouvons une bonne définition du jeu de bague tel qu'il était pratiqué à la fin du dix-huitième siècle :



UN JEU DE BAGUE PERPENDICULAIRE EN RUSSIE
D'APRÈS UNE GRAVURE DU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE.

Ce jeu consiste en une grande machine qui présente quatre fauteuils, ou quatre figures de cheval qu'on fait tourner sur un pivot devant une boîte élevée dans laquelle on met des anneaux à ressort, que les joueurs assis ou à cheval doivent enlever malgré les mouvements rapides où ils sont, en faisant passer ces anneaux dans un bâton pointu qu'ils tiennent à la main. On joue deux personnes, ou deux contre deux, et celui des deux partis qui a le premier le nombre d'anneaux convenu gagne la partie.

Une des parties essentielles de ce jeu et que l'on oublie souvent est la coulisse aux bagues qui contient les anneaux devant assurer la victoire au plus habile joueur ; c'est une planche, portant à son centre une rainure, qui reste suspendue à son extrémité au moyen d'une petite bande



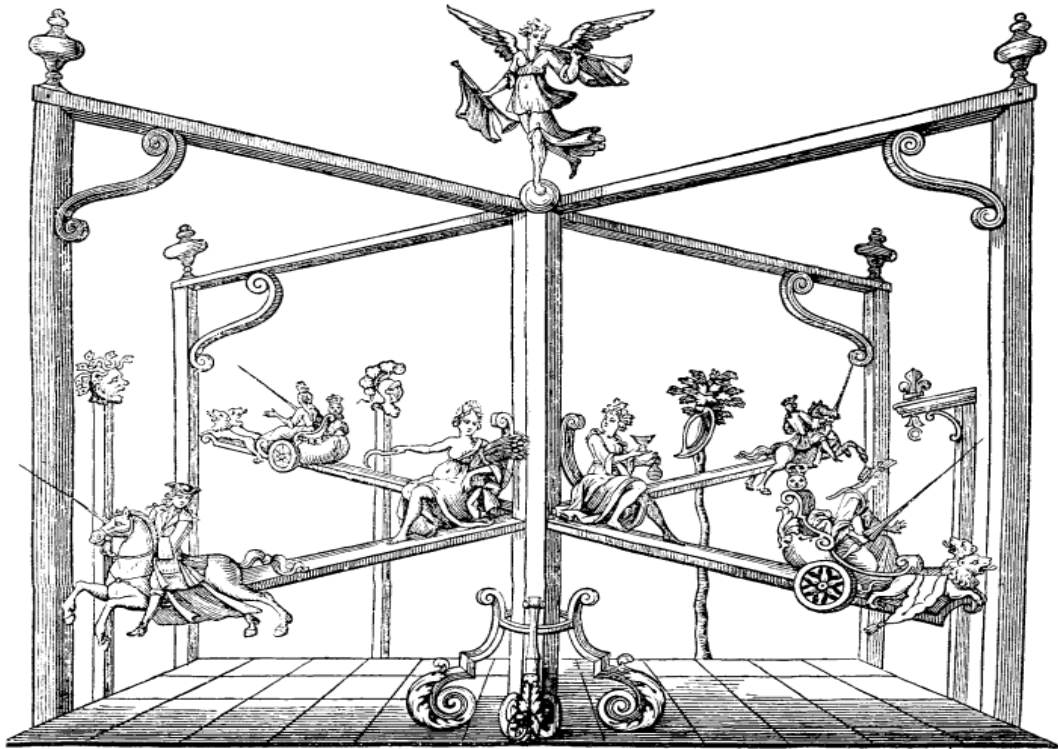
JEU DE BAGUE. — ÉPOQUE LOUIS-PHILIPPE
Le Duc d'Orléans et les deux Princesses

de fer-blanc formant ressort. Cet appareil, d'une construction très simple, consiste en deux feuillets de bois superposés et assemblés au moyen de vis ; dans la planchette inférieure, on creuse une excavation de quelques millimètres de profondeur et c'est dans cette rainure que doivent être rangés les anneaux qui viennent ainsi se présenter automatiquement à la lance du joueur.

Pour rendre le jeu plus facile, on peut, au lieu d'une seule rainure, en tracer plusieurs, ce qui permet de présenter au bas de la planchette un plus grand nombre d'anneaux et par suite de diminuer les chances d'insuccès.

VI. — Le jeu de bague de Jean Papillon en 1766 (1).

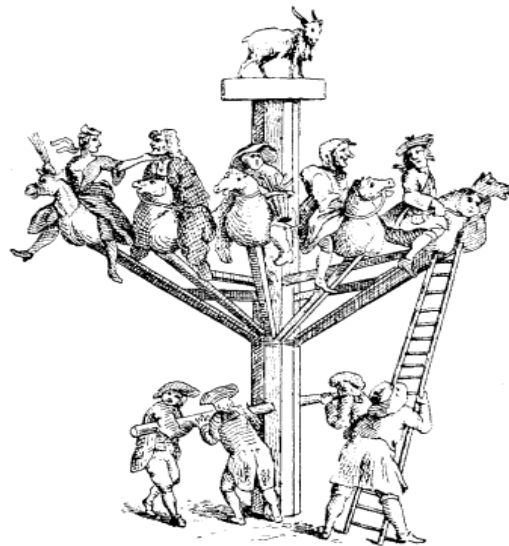
Dans l'œuvre de ce graveur qui appartient à la seconde moitié du dix-



LE JEU DE LA BAGUE SYMBOLIQUE
D'APRÈS UNE GRAVURE SUR BOIS DE JEAN PAPILLON, 1766.

1 Jean-Michel Papillon, né à Paris en 1698, fut un célèbre graveur sur bois qui composa un grand nombre d'ornements, de modèles et de dessins pour les étoffes, le papier et même les cartes à jouer; son œuvre a été publiée en 1766 et forme deux volumes.

huitième siècle, on trouve la représentation du jeu de bague allégorique qui présente cette particularité intéressante qu'on retrouve dans cet amusement populaire un souvenir des courses de têtes mauresques si en honneur aux seizième et dix-septième siècles. L'appareil que nous montre



UN JEU DE BAGUE ANGLAISE
D'APRÈS UNE CARICATURE DE LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE.

Jean Papillon est une machine des plus rudimentaires; deux madriers, assemblés en croix, tournent autour d'un axe placé au centre d'une sorte de manège formé par quatre poutres de bois reliées les unes aux autres par des traverses que soutiennent des consoles; à l'extrémité de chacun de ces madriers sont disposés, d'une manière symétrique, deux chars trainés par des dragons et deux cavaliers montés sur de nobles coursiers. Chacun de ces personnages tient à la main une de ces longues lances de tournoi en bois léger: ce sont ces armes de convention qui se trouvent, de nos jours, remplacées par

les fines baguettes au moyen desquelles on doit décrocher les anneaux.

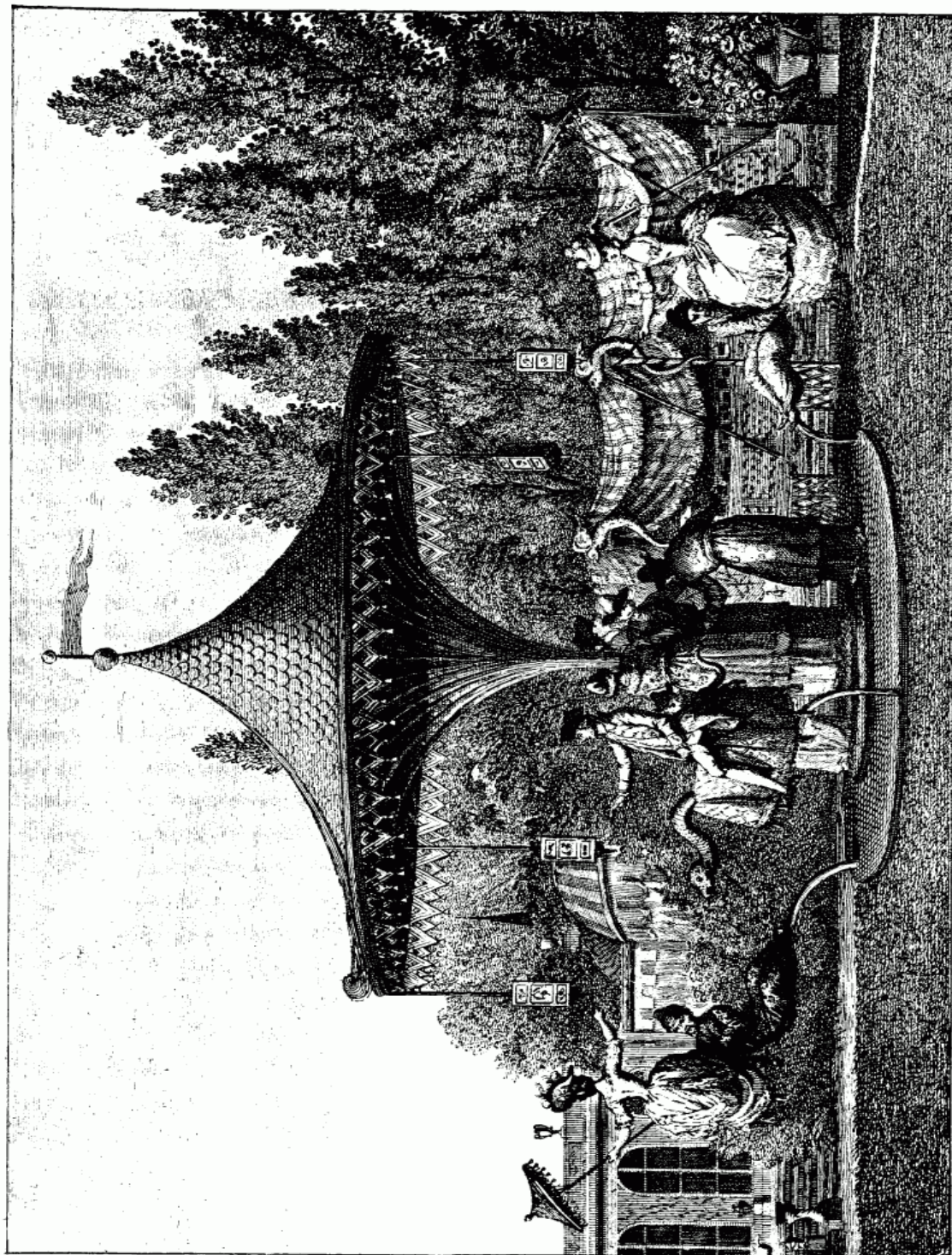
Dans le jeu que nous reproduisons ici, la bague est suspendue à une petite potence fleurdelisée, mais l'adresse des joueurs peut également s'exercer sur une targe, un heaume ou une tête mauresque placés de façon à pouvoir être atteints par la lance du joueur. A l'extrémité du madrier qui est la plus rapprochée de l'axe, se trouvent quatre figures allégoriques représentant les Saisons: en avant, on aperçoit l'été caractérisé par une gerbe de blé et l'automne représenté par les vendanges.

Au sommet de la poutre centrale formant l'axe, le graveur a figuré une Victoire ou une Renommée qui embouche la trompette pour célébrer la gloire du gagnant du jeu de la course à la bague.

VII. — Le jeu de bague du jardin de Monceau, près Paris.

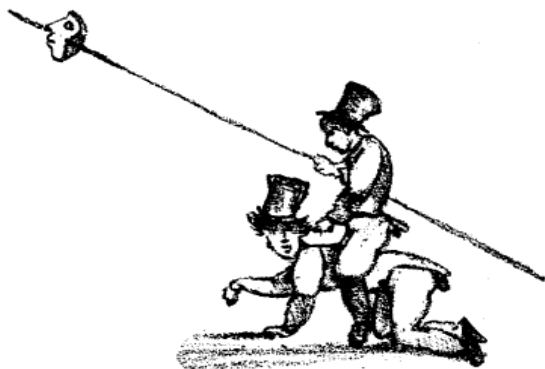
En 1779, on publia une description du jardin de Monceau, près Paris (1),

(1) Cet ouvrage fut publié à Paris chez Delafosse, graveur, rue du Carrousel, près des Tuileries en 1779. Les gravures de ce livre portent comme indication d'auteur dans l'angle à droite: L. C. de Car-montelle, et à l'autre extrémité on peut lire: « Terminées au burin par Colliberd. »



VUE
du jeu de Bague,
élevé dans le jardin de M. Boucau, près Paris.

appartenant à Son Altesse Sérénissime Mgr le duc de Chartres (1). Dans ce parc, on s'était plu à réunir tout ce qui pouvait alors constituer un élément de curiosité. Outre la Naumachie et les ruines des temples antiques qui existent encore dans toute leur intégrité, on avait établi non loin du pavillon principal (2) un jeu de bague exécuté dans le style chinois, et l'ouvrage auquel nous empruntons cette reproduction en donne une description détaillée :



UNE BAGUE A CHEVAL
D'UN NOUVEAU GENRE

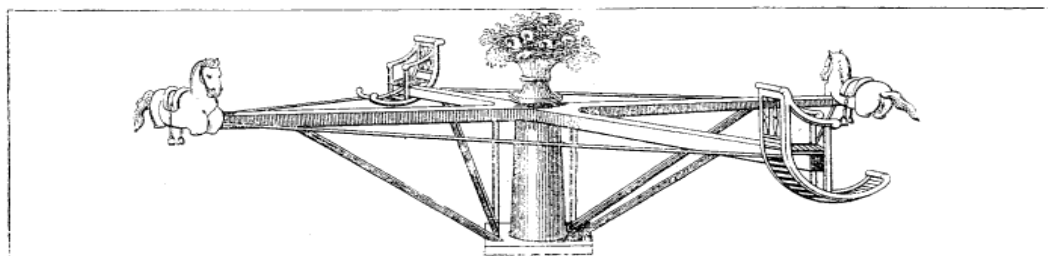
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE LA
RESTAURATION.

En avant du bâtiment est un bassin qui s'étend autour du jeu de bague et le renferme dans une île ; ce jeu de bague est un parasol chinois soutenu par trois Chinois pagodes, qui tiennent aussi une base horizontale sur laquelle s'appuient ceux qui font tourner la bague et qui n'ont d'autre mouvement à faire que celui de marcher sur le plancher qui est sous leurs pieds. Des bords de ce plancher partent quatre branches de fer, dont deux soutiennent des dragons sur lesquels on monte à cheval ; sur les deux autres branches sont couchés des Chinois soutenant d'un bras un coussin sur lequel on s'assied et tenant dans la main un parasol garni de grelots ; de l'autre, ils tiennent un coussin sur lequel on pose les pieds ; les femmes sont assises sur les deux branches.

Le bord du grand parasol est garni d'œufs d'autruches et de sonnettes ; les quatre lanternes que l'on voit renferment les bagues qui ne se présentent à ceux qui les courent qu'au bout des glands qui sont sous les lanternes.

VIII. — La bague chinoise au jardin Tivoli.

A l'époque de la Restauration, on a continué à se livrer au plaisir de



LE JEU DE BAGUE

ÉDIFIÉ A SAINT-CLOUD, AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE.

la course sur les chevaux de bois et, comme en bien d'autres circons-

(1) Ce duc de Chartres est celui qui fut connu un peu plus tard sous le nom de Philippe-Égalité.

(2) L'édifice que l'on nommait alors le Pavillon principal est cette sorte de rotonde qui subsiste encore aujourd'hui et qui se trouve dans l'axe de la rue coupant maintenant dans sa largeur le jardin du Parc Monceau.

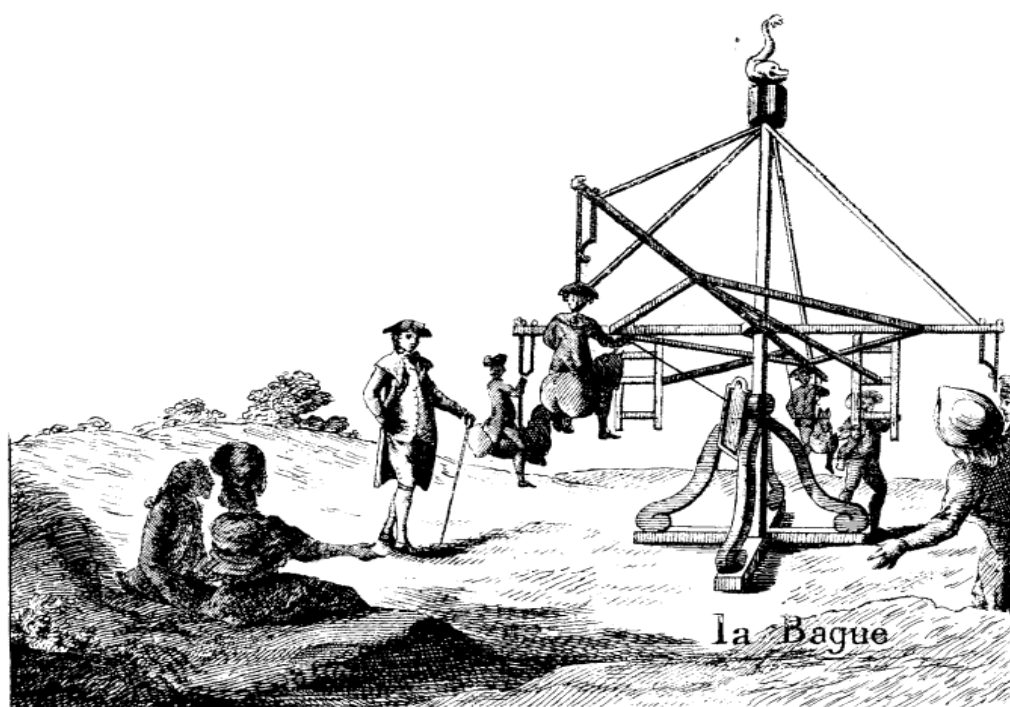


Les amusements de la Bague d'Or au Jardin de Tivoli

tances, ce jeu de bague a donné lieu à l'apparition de nombreuses caricatures. Dans une image extraite de la série du *Bon Genre*, on trouve, en effet, les *Amusements de la bague chinoise au jardin de Tivoli*. Quatre sièges placés aux extrémités d'une forte armature en bois sont occupés par des joueurs, qui cherchent à attraper des anneaux qu'une belle dame en rose fait glisser sur une planche ; le mouvement est imprimé par un malheureux homme à demi enfoui dans un trou circulaire, qui pousse péniblement avec ses épaules les croix qui soutiennent les fauteuils, où d'autres prennent un plaisir qui n'est pas fait pour diminuer sa peine.

IX. — **Jeu de bague mû par des pédales.**

Dans les *Brevets d'invention*, nous trouvons (tome IV, page 119) la description d'un nouveau jeu de bague infiniment plus ingénieux que

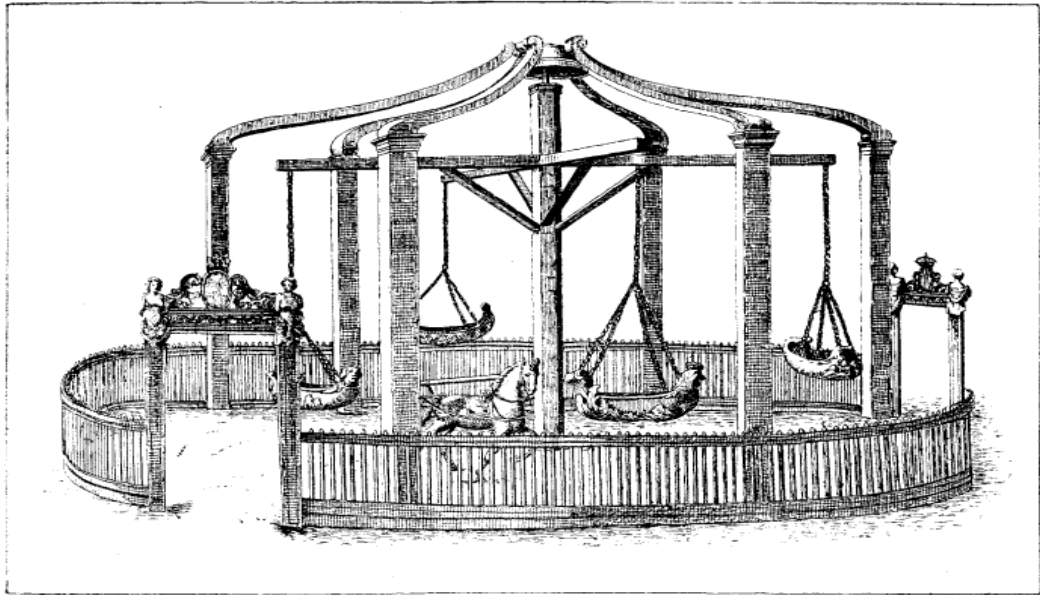


UN JEU DE BAGUE DANS UNE FÊTE PUBLIQUE
D'APRÈS UN JEU D'ŒLE INTITULÉ *Les nouveaux cris de Paris*, 1779.

celui que nous venons de décrire ; dans cette invention, en effet, les chevaux de bois sont mis en mouvement au moyen de pédales servant d'étriers. Les joueurs doivent pédaler consciencieusement pour faire tourner la machine, et, s'ils ont le plaisir, on ne peut pas dire qu'ils ne sont pas à la peine. Cette invention est due à un sieur Cardinet.

X. — La promenade dédaliennne.

En 1817, dans le même recueil, nous voyons la description d'un mécanisme destiné à faire courir quinze chars à la fois, et l'inventeur, M. Lésigne, a baptisé cette découverte du nom de *Promenade dédaliennne* ; voici en quels termes il décrit cette ingénieuse invention qui peut être, à bon droit, considérée comme l'ancêtre des trottoirs roulants :



UN MANÈGE DE CHEVAUX DE BOIS, AU XVII^e SIÈCLE
D'APRÈS UNE CARICATURE HOLLANDAISE, CONTEMPORAINE.

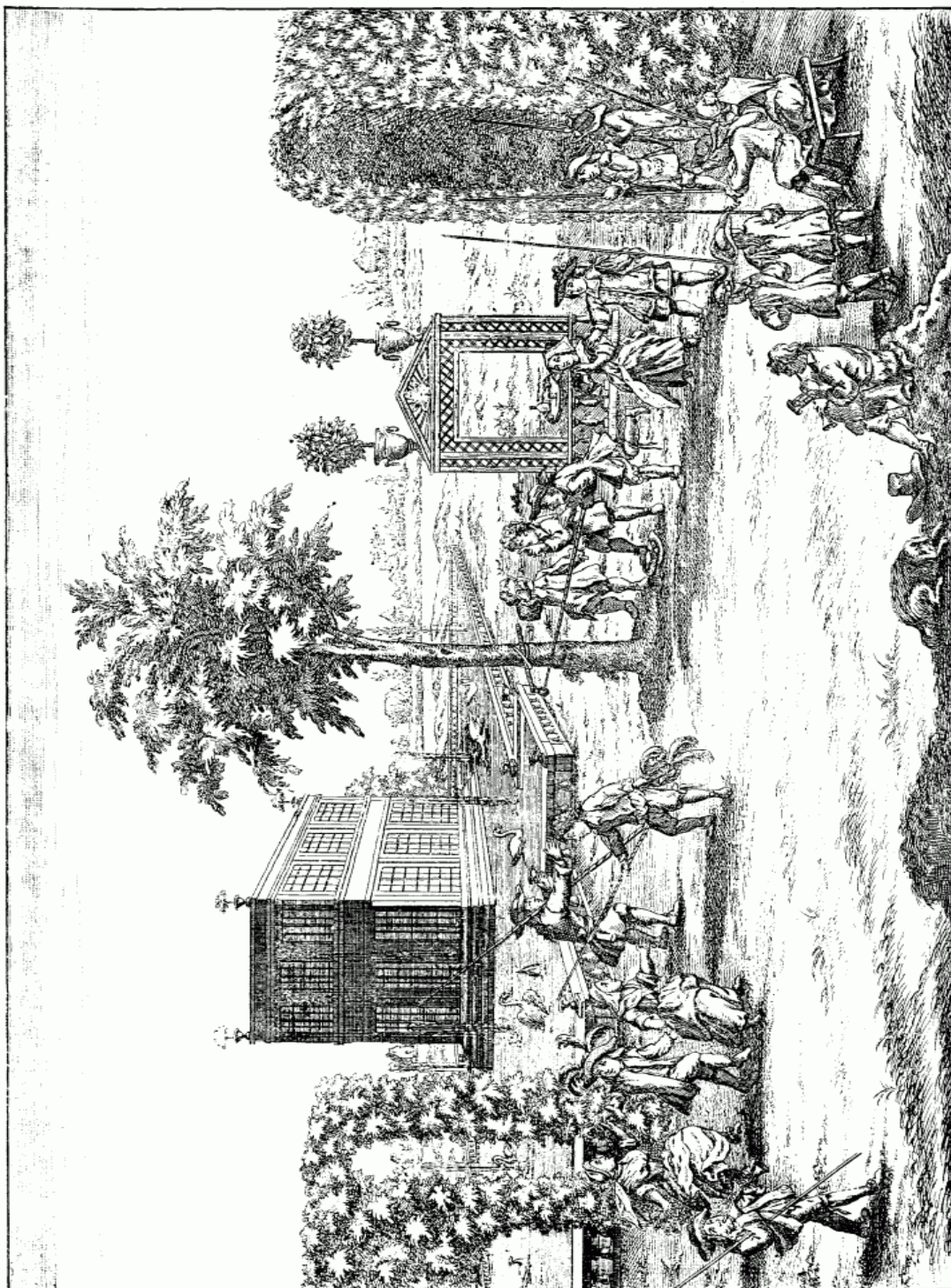
Les quinze chars sont attachés à une chaîne sans fin horizontale, conduite par des pignons, qui sont disposés de manière à faire parcourir à cette chaîne les différentes allées d'un jardin.

Chaque char est monté sur deux barres de fer verticales, qui sont enfilées dans l'épaisseur de la chaîne et dont chacune est montée, à son extrémité inférieure, sur un petit chariot à deux roues, qui se meut sous terre dans un chemin pratiqué parallèlement aux allées du jardin. La chaîne sans fin se meut également sous terre, dans l'intervalle qui sépare les chars des chariots qui les portent.

Le tout est mis en action par un manège faisant marcher un engrenage, composé d'une lanterne, d'une grande roue et de deux pignons montés sur deux des axes des pignons de la chaîne et dans lesquels engrène la grande roue.

XI. — Caricatures politiques sur le jeu de bague.

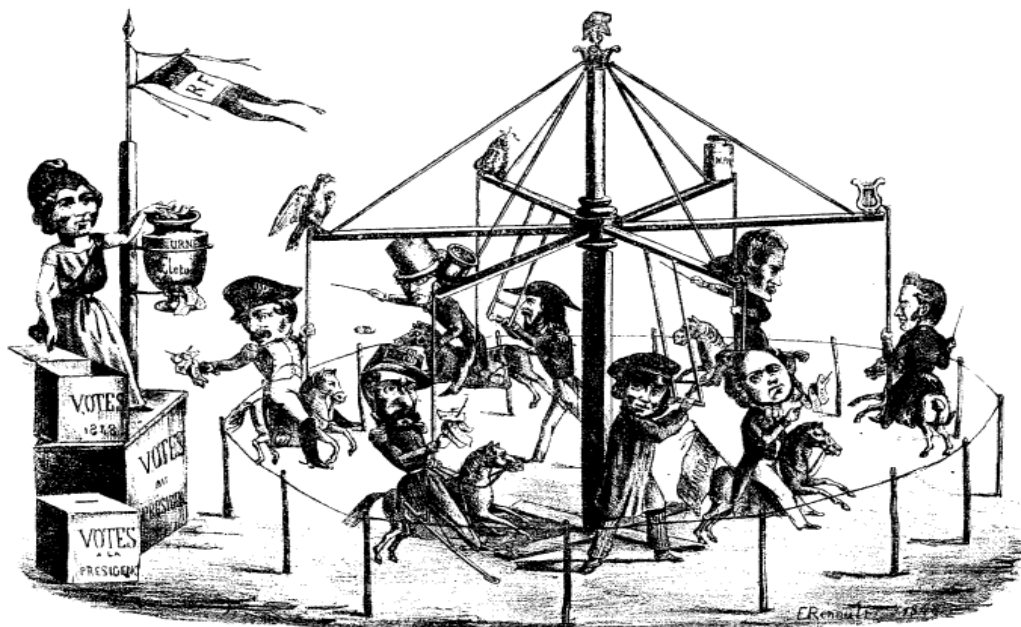
Sous Louis-Philippe, nous assistons à une nouvelle reproduction du jeu de bague ; l'image a pour légende : « Le jeu de la bague nuptiale ». « *L'Allemande et d'une... l'Anglaise et de deux... partie perdue pour vous,*



Vue perspective d'un Jeu de Bague.

Monseigneur... », et, tandis que les personnages tournent avec rapidité, on aperçoit le malheureux roi Louis-Philippe qui pousse à grand'peine tout ce manège de chevaux de bois.

Le maître du jeu qui est chargé de faire passer les anneaux dans le glissoire est le ministre Talleyrand, qui avait été le négociateur des



JEU DE BAGUE POLITIQUE, D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE RENALT, 1848.

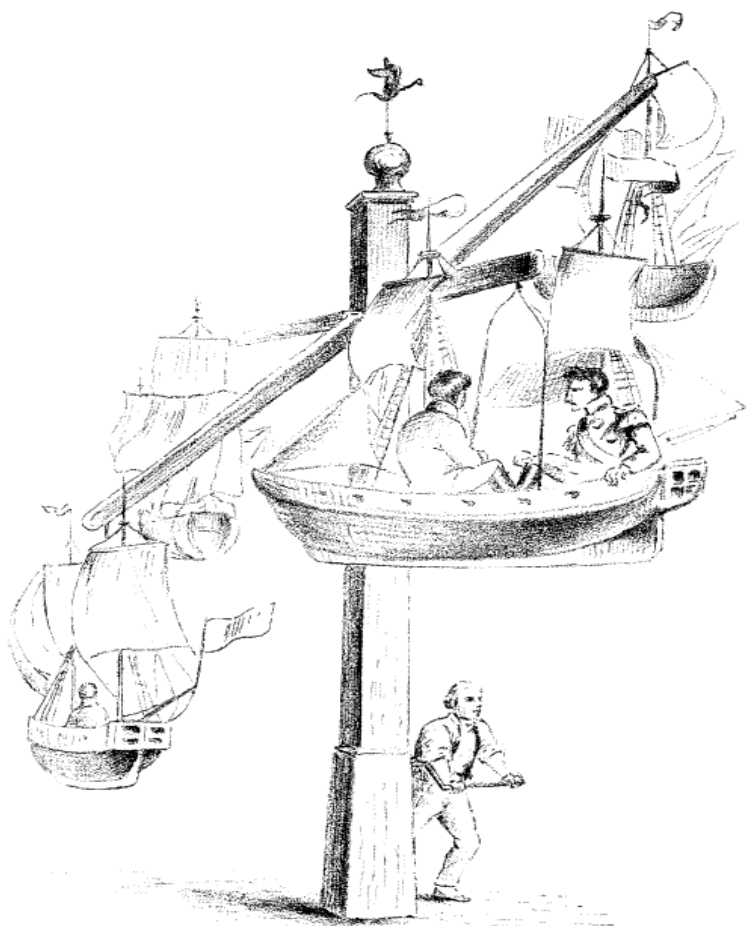
mariages pour le duc d'Orléans, que l'on aperçoit cherchant vainement à attraper un anneau avec son épée ; les deux princesses sont déjà loin et elles le raillent sans pitié.

En 1848, nous retrouvons le même manège, mais il est à remarquer qu'à cette époque les chevaux sont plus perfectionnés ; ils sont munis de jambes et il y a là un progrès sensible à noter.

Tous les principaux personnages politiques se trouvent représentés dans cette caricature : le prince Louis Bonaparte, Cavaignac, Ledru-Rollin, Lamartine, Raspail et Marest. Chacune de ces personnalités est caractérisée par un emblème, et l'aigle, la lyre et le bocal de camphre permettent d'identifier les personnages avec autant de certitude que si leur nom était écrit à côté d'eux. Le manège de chevaux de bois est mis en mouvement d'un côté par le prince de Joinville et de l'autre par Louis Blanc ; chacun des joueurs s'efforce de recueillir, à l'aide de sa baguette, le plus grand nombre possible de bulletins électoraux qui s'échappent d'une urne contenant les votes pour la Présidence de la République.

XII. — La flotte aérienne.

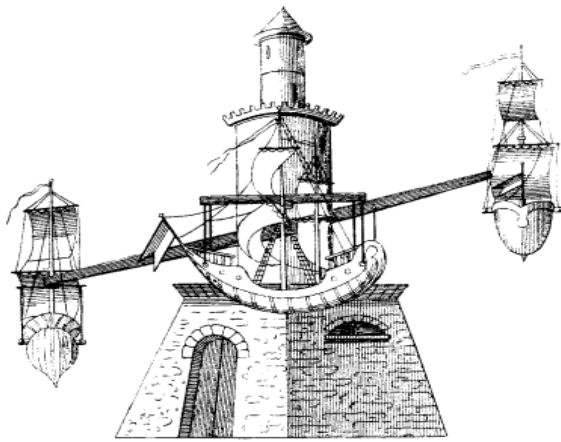
Dans les premières années du dix-neuvième siècle, on avait établi à Paris une machine de ce genre qui ne laissait pas que d'être fort compliquée ; cette construction comprenait une partie fixe en forme de pyramide tronquée ; elle servait à contenir le mécanisme et à abriter l'homme destiné à faire mouvoir toute la machine. Au-dessus de cette



LA FLOTTE AÉRIENNE
PUBLIÉE PAR LE JOURNAL *la Caricature*, EN 1832.

boîte était placée une sorte de tourelle surmontée d'une guérite ; quatre grands bras sortaient de la tourelle et chacune de leurs extrémités portait un joug en bois posé à cheval sur le bout de la traverse ; la

nacelle était suspendue à ce support, ce qui lui permettait de rester toujours parallèle au sol, quelle que fût l'inclinaison. Pour agrémenter le



LA FLOTTE AÉRIENNE

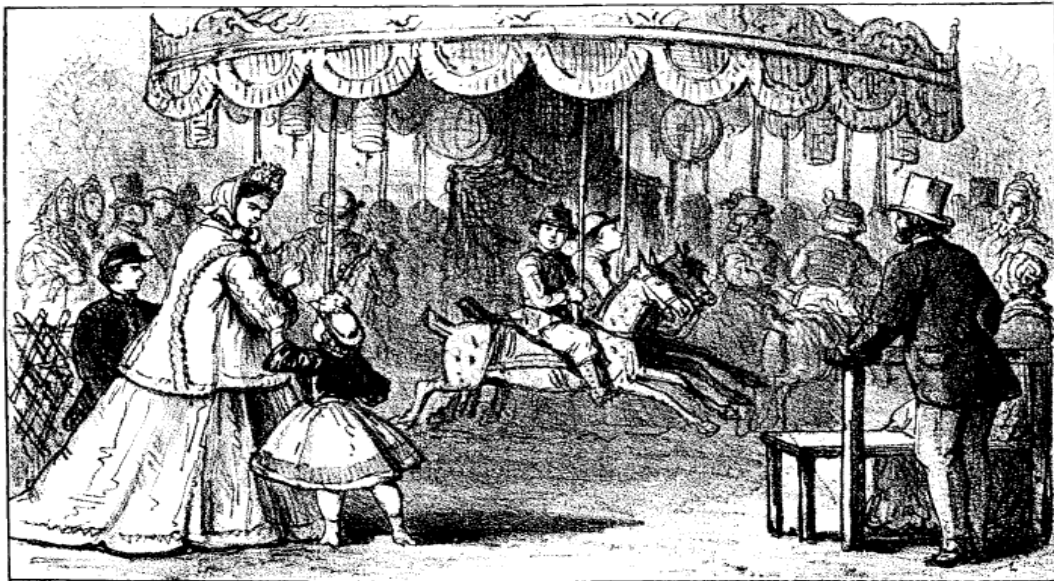
D'APRÈS *les Amusements de la campagne*, XIX^e SIÈCLE.

jeu, une pièce en fonte ondulée placée auprès de l'axe faisait monter et descendre les vaisseaux cinq fois au cours d'une révolution complète de la bascule à double pivot. Dans les caricatures du temps de Louis-Philippe, la flotte aérienne a été aussi un des éléments dont les journaux savaient tirer un parti si caustique, pour tourner en ridicule le gouvernement, et le graveur d'une de ces compositions a donné aux voyageurs qui sont dans les nacelles, les

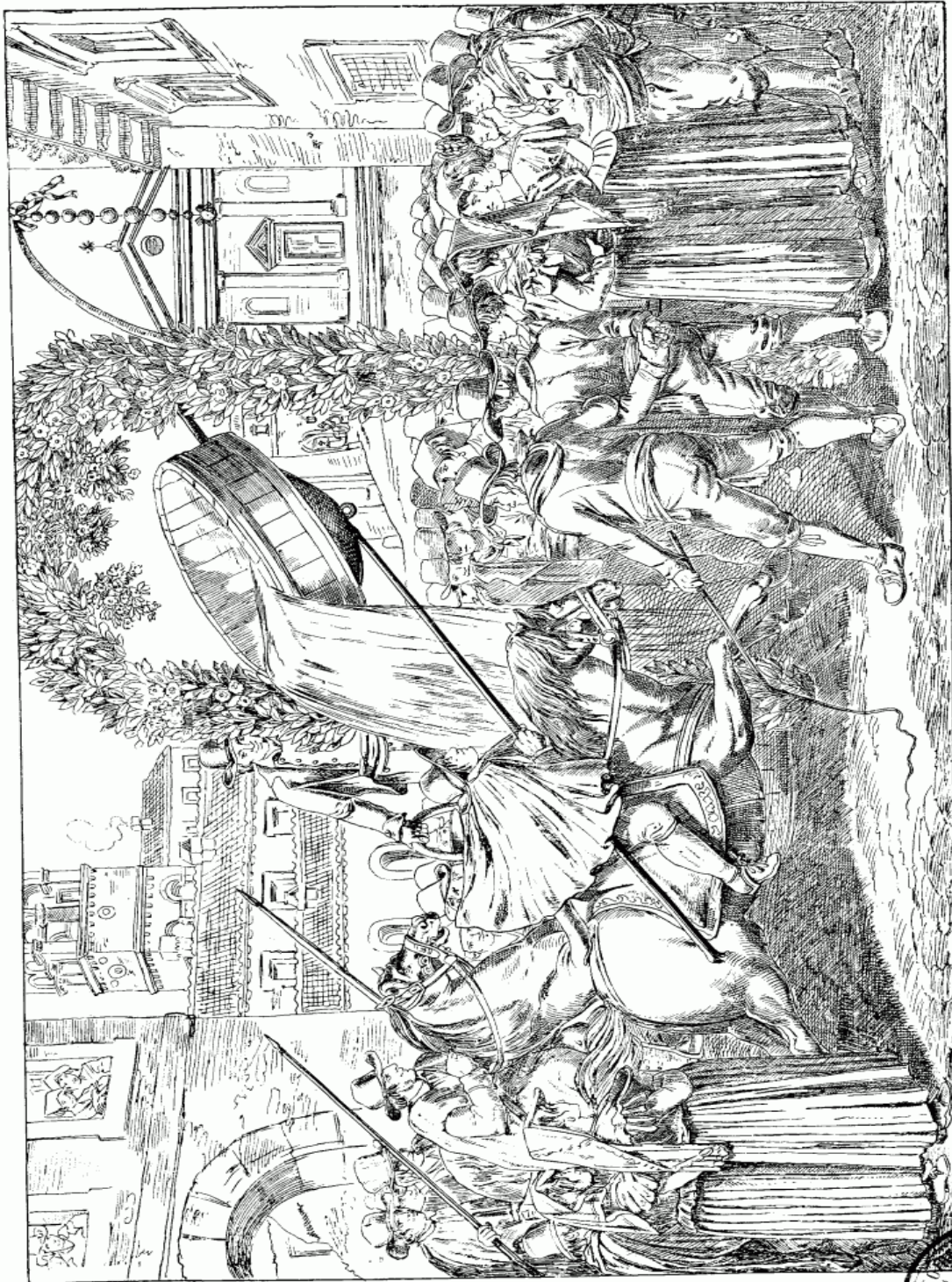
traits des amiraux Rigny et Roussin qui étaient peu aimés du public.

XIII. — Les manèges de chevaux de bois depuis le second Empire.

A la fin du second Empire, vers 1865, les manèges de chevaux de bois deviennent plus luxueux; ils sont garnis de tentures et de nombreuses



LE JEU DES CHEVAUX DE BOIS, D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DU SECOND EMPIRE.



LE JEU DE BAGUE OU JEU DU BAQUET
(D'APRÈS UNE ANCIENNE ESTAMPE EN COULEUR)



lanternes vénitiennes, ou bien encore de simples lampes à pétrole munies de réflecteurs produisent, au milieu de ce clinquant décor, des jeux de lumière destinés à attirer la foule et à faire tomber, dans l'escarcelle du banquier, les gros sous qui lui permettront de nourrir sa nombreuse famille.

De nos jours, ces jeux de bague ont subi une transformation complète : le mouvement vient d'une plate-forme mobile placée à la partie inférieure de la machine tournante, et on a apporté à la confection des animaux devant servir de monture un soin et une variété inconnus pendant les années précédentes.

XIV. — Le jeu de bague à pied.

Le jeu de bague peut être joué également à pied. Pour se livrer à ce genre d'exercice, les enfants n'ont besoin que de bien peu de préparatifs : au tronc d'un arbre est fixée une planchette portant à son extrémité un anneau maintenu par un cordon ; entre la main de chacun des joueurs



LE JEU DE LA BAGUE A PIED
D'APRÈS UNE GRAVURE DE CARRACCI, XVII^e SIÈCLE.

on place une longue baguette de bois, et ceux-ci, mettant en arrêt la lance improvisée, doivent traverser l'anneau avec la pointe de leur arme sans modifier leur course.

Dans le « Recueil des jeux des jeunes filles » de tous les pays, qui a paru en 1823, nous trouvons la description de la *bague mauresque*, qui est une variété du jeu de la bague à pied :

Les dames maures, bien plus libres que les autres femmes mahométanes, étaient toujours spectatrices de ce jeu, dont elles faisaient le plus bel ornement. Réunies dans leurs jardins, elles rivalisaient d'adresse entre elles. Une branche de palmier soutenait l'anneau et les jeunes filles devaient le traverser en courant avec rapidité : une fleur devenait la récompense de la plus adroite.

XV. — Le jeu du baquet.

On doit faire rentrer dans la même catégorie du jeu de bague, le jeu qui est plus communément appelé dans nos campagnes « le Jeu du baquet ».

Ce jeu est une importation italienne et il fut très en honneur en France dans la dernière partie du seizième siècle, à l'époque où l'on cherchait avec ardeur à se rapprocher le plus possible des mœurs de l'autre côté des Alpes.

Dans le recueil de 1587, ce jeu est désigné sous le nom de « Tirer la jatte » ; le joueur est placé à cheval sur un tonneau qui repose sur une sorte de grossier traîneau tiré par deux de ses camarades, et il doit être assez habile pour enfiler le bout de sa perche dans le trou percé au centre de la planchette fixée sur l'un des côtés du baquet ; il est à peine utile d'ajouter que, malgré son habileté, il ne saurait se soustraire à cette douche plus ou moins salutaire.

La même scène se trouve représentée dans une gravure figurant les différents jeux ayant pour acteurs des singes habillés avec les costumes et les modes du seizième siècle. La grande analogie qui existe entre cette composition et la planche des jeux de 1587 donne à supposer que le graveur s'est simplement contenté d'utiliser la précédente composition, après l'avoir retournée ; il l'a modifiée légèrement pour les besoins de ce genre de caricature, qui jouissait à cette époque d'une vogue si considérable.

Un graveur italien de la fin du dix-septième siècle donne la reproduction de ce jeu dans une des villes de la région napolitaine, autant qu'on peut en juger par les costumes. Au milieu d'un portique, on a placé un léger baquet rempli d'eau, maintenu par deux pivots ; à la partie inférieure du récipient se trouve fixé un anneau, que les concurrents, montés sur un cheval lancé au galop ou perchés sur quelque légère voiture, doivent traverser avec l'extrémité de leur lance.

Ce jeu du baquet a également été appelé le « Baptême du tropique », parce qu'il paraît dériver de cette mémorable coutume. Quelquefois ceux qui concourent pour les prix, au lieu d'être montés sur un cheval, sont assis sur une chaise placée au sommet d'un plan incliné analogue aux montagnes russes ; la difficulté consiste à saisir le moment propice pour attraper l'anneau lorsque le petit chariot, lancé à toute vitesse, passe à proximité.

Ce jeu, certes infiniment moins inoffensif que les chevaux de bois,

Tirer la iatte, & autres jeux.



Celuy pour vray se plonge en son martyre,
 Car en frappant ceste iatte qu'il tire,
 Il faict tomber sur son chef oppressé

L'eau de dedans. L'autre hardy, f'amuise
 A bien mirer d'vne longue harquebuze,
 L'autre à fauter le manequin dresseé. iijj.



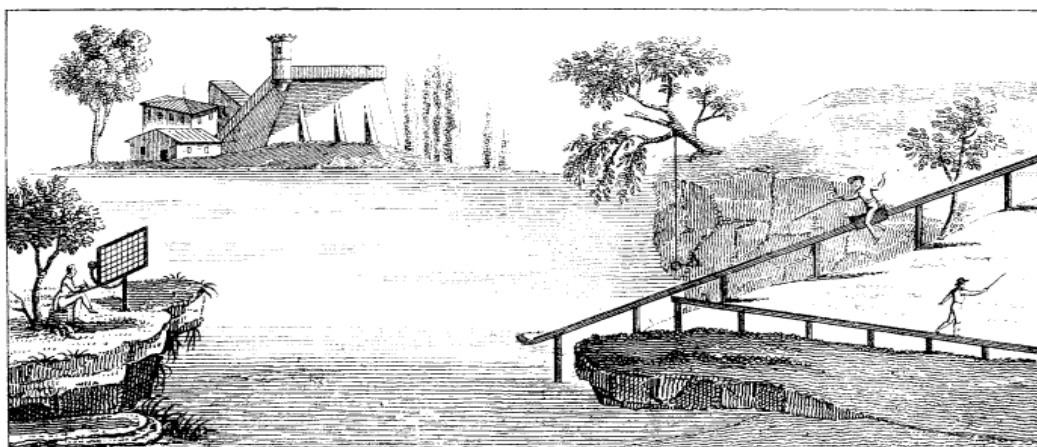
était cependant un des exercices préférés dans les fêtes des villages; et c'est avec regret que nous le voyons disparaître de plus en plus et s'effacer comme la plupart des traditions populaires du temps jadis.

XVI. — La bague sur l'eau.

Si l'on ne craignait de faire un jeu de mot trop facile, on pourrait dire que le jeu du baquet est un jeu de bague sous l'eau.

Il existe une autre manière de se livrer à cet amusement qui est connu sous le nom de jeu de « la bague sur l'eau ». On a souvent donné ce spectacle aux Parisiens dans les fêtes célébrées du temps de la première République. Il faut être bon nageur pour entrer en lice, car il est à peu près impossible au joueur d'échapper à un bain plus ou moins agréable. Voici comment se construit ce jeu, qui convient particulièrement aux fêtes publiques et aux grandes assemblées :

On choisit un endroit de la rivière où la berge est haute, où l'eau ait au moins huit pieds de profondeur, et où le fond soit uni et sans herbes. On fait construire en planches une coulisse large de dix-huit pouces environ, ayant des rebords de la hauteur d'un pouce ou deux, prenant au haut de la berge, et descendant par une pente assez rapide jusqu'à six ou huit pieds au-dessus du niveau de l'eau. A cet endroit, la coulisse cesse tout d'un coup; il



LE JEU DE LA BAGUE SUR L'EAU

D'APRÈS *les Amusements de la campagne*, XIX^e SIÈCLE.

faudra avoir soin que le fond de la coulisse soit bien poli, bien savonné afin que rien ne puisse accrocher ou arrêter celui qui s'y livrera.

La bague suspendue à un fort cordeau pendra au milieu de la coulisse, à la hauteur de deux pieds et demi ou trois pieds au-dessus. L'anneau en fer ou en cuivre sera d'une bonne force et aura à peu près trois pouces d'ouverture, afin de multiplier les chances du succès.



*Ils brouent par le trou qu'ils desluis la rue,
Et se mouillent si fort, que l'eau de leur corps suie.*

LE JEU A TIRER LA JATTE

D'APRÈS UNE GRAVURE SUR CUIVRE DU XVIII^e SIÈCLE.

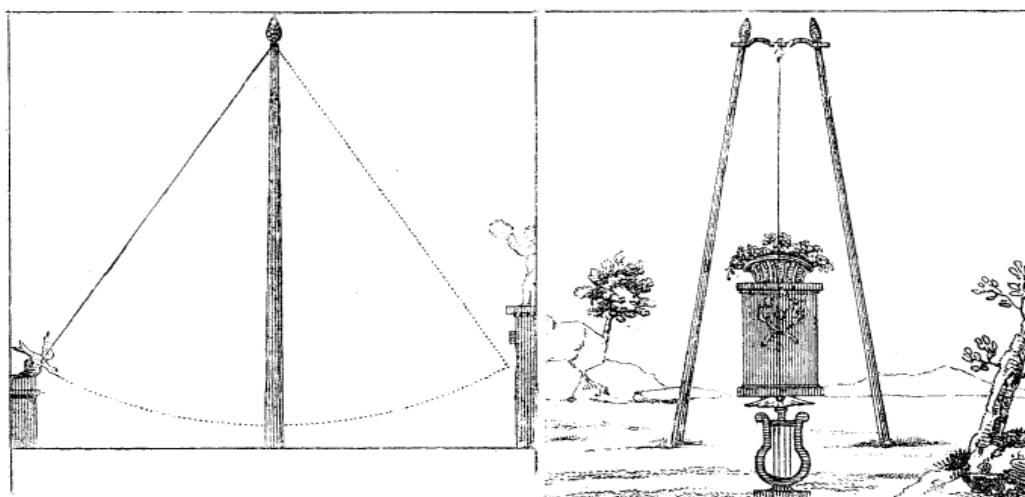


Les choses ainsi préparées, les joueurs, légèrement vêtus, ayant en main une canne longue de trois pieds et de la force d'un jonc ordinaire, montent sur la berge et celui dont le tour est arrivé s'assied dans la coulisse, à laquelle il ne doit point toucher avec les mains du moment où il commence à suivre sa pente. Il glisse sur le derrière, les jambes en avant ; arrivé près de l'anneau, il cherche à l'enfiler avec sa canne ; s'il manque son coup, il poursuit sa course jusqu'à l'endroit où la glissade cesse et il tombe dans l'eau. Si un autre joueur, plus adroit ou plus heureux, vient à enfiler l'anneau, il s'en sert comme d'un point d'appui pour s'arrêter. Il lui est alors permis de poser son autre main sur le rebord de la coulisse pour s'arrêter tout à fait ; il sort ses jambes et descend sur l'échafaud pour aller chercher son prix au bruit des applaudissements des spectateurs.

XVII. — L'oiseau égyptien.

Dès le dix-huitième siècle, on avait installé, dans les lieux de divertissement public, une sorte de jeu d'adresse connu sous le nom de *l'oiseau égyptien*, et qui n'était, en réalité, qu'une variété du jeu de bague.

Ce jeu exige de la justesse dans le coup d'œil et de l'adresse dans la



LE JEU DE L'OISEAU ÉGYPTIEN
D'APRÈS *les Amusements de la campagne*, XIX^e SIÈCLE.

main ; pour l'établir, il suffit de dresser un portique haut de 15 ou 20 pieds, portant au milieu de la traverse supérieure, une longue tige de fer terminée à chacun de ses bouts par un crochet ; cette tige descend presque jusqu'au sol et reçoit, dans le crochet inférieur, un anneau attaché au dos d'un oiseau en métal ou en bois garni de fer. Cet oiseau doit avoir les ailes étendues pour pouvoir plus aisément fendre l'air.

Les choses étant ainsi préparées on dispose deux buts : l'un est celui du départ contre lequel se tient le joueur, l'autre est celui de l'arrivée

qui contient la série des anneaux que l'oiseau lancé d'une main sûre devra atteindre à l'extrémité de sa course.

L'habileté consiste à bien assurer l'équilibre de l'oiseau servant de projectile et à l'abandonner à son mouvement à l'instant propice.

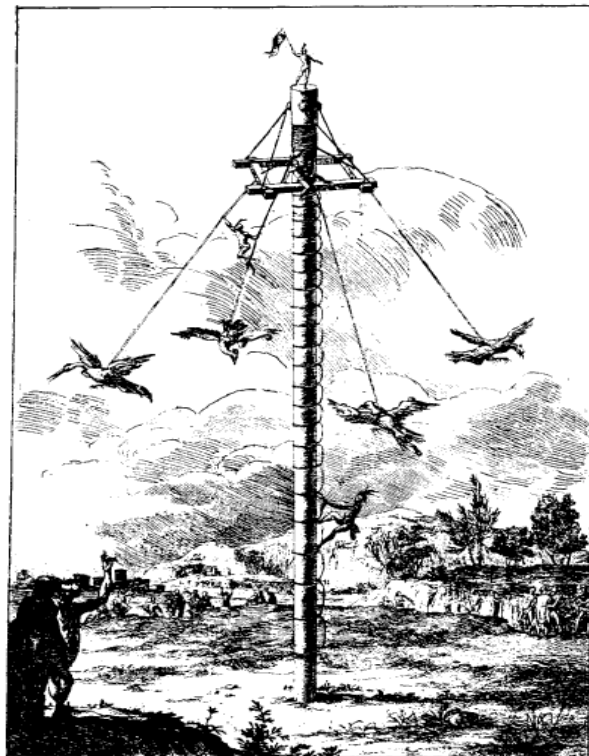
On trouve encore fréquemment chez les amateurs ou dans les musées ces espèces d'oiseaux grossièrement construits, mais peu d'amateurs connaissent ce jeu de bague ainsi simplifié.

XVIII. — Le jeu des oiseaux voltigeurs.

Il existe, au Mexique, une sorte de jeu que nous devons faire rentrer dans la catégorie des jeux de bague, en raison du mouvement de rotation qui est imprimé à ceux qui se livrent à ce périlleux exercice.

Cette fête avait lieu au renouvellement du siècle, et la foule en tirait des présages suivant que les joueurs avaient montré plus ou moins d'habileté dans la mission qui leur était confiée.

Pour construire ce jeu, on se servait d'un arbre soigneusement écorcé et ébranché ; le sommet de cet arbre, taillé en pointe, portait dans le creux un tronçon de bois cylindrique duquel pendaient quatre grosses cordes qui soutenaient un cadre de bois ou un fort châssis quadrangulaire.



LE JEU DES OISEAUX VOLTIGEURS

Entre le cylindre et le cadre étaient enroulées quatre autres cordes qui faisaient sur l'arbre un certain nombre de tours. Les extrémités de ces cordes passaient chacune par un trou pratiqué dans l'épaisseur du châssis.

Tout étant disposé de la sorte, quatre hommes, travestis en aigles ou en hérons, grimpaient jusqu'au châssis à l'aide d'une corde qui était fixée

le long de l'arbre. Ils s'attachaient alors par le milieu du corps au bout de l'une des cordes enroulées sur l'arbre, puis, les ailes écartées, ils s'élançaient tous dans l'espace et s'agitaient à qui mieux mieux pour évoluer.

Les efforts qu'ils faisaient ne tardaient pas, en effet, à mettre en mouvement le châssis et le cylindre, et comme, à mesure qu'ils tournaient, les cordes, en se déroulant, prenaient plus de longueur, le vol de ces singuliers oiseaux devenait plus étendu.

Pour que, de cet exercice, on pût tirer un bon augure, il fallait que treize tours non interrompus amenassent à terre les quatre voltigeurs.

TROISIÈME PARTIE

LE BILBOQUET

I. — Description du jeu et origine du nom.

Le bilboquet se compose d'une boule percée d'un trou conique, reliée par une cordelette de chanvre à un bâtonnet en forme de balustre tourné ; il est terminé d'un côté par une pointe et de l'autre par une sorte de disque plat légèrement creusé en forme de coupe.

Le nom de ce jeu est formé de deux éléments bien distincts, la bille ou boule qui doit être projetée en l'air, et le *bouquet*, mot qui, en terme de blason, signifie fer de lance et qui sert à désigner la pointe sur laquelle le joueur doit recevoir la boule.

Nous voyons cette étymologie vérifiée d'une manière certaine dans Rabelais qui, ra-



LE BILBOQUET
D'APRÈS UN RECUEIL DE JEUX DIVERS PUBLIÉ DANS LA SECONDE
MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE



Le Jeu du Billeboquet.

*Du Public aujourd'hui quel est l'aveuglement ?
Est-ce la ce beau jeu que la mode autorise,
Et qui fait de Paris l'unique amusement ?*

*J'en suis déjà bien lasse il faut que je le dise !
Et m'accomode peu d'un pareil instrument.*

A Paris chez les Frères Le Pailly une et d'Jouquin à la belle Jougne



contant les exploits de l'incomparable *Gargantua*, parle du « Bille bouquet ». (Livre I^{er}, chap. xxii.)

Le *Journal de P. de l'Estoile* donne de curieux détails sur la passion que Henri III avait pour ce jeu :

En ce temps, le roi commença à porter un billeboquet à la main, mesmes allant par les rues et s'en jouait comme font les petits enfants. Et à son imitation les ducs Desparnon et de Joieuse et plusieurs autres courtisans s'en accomodoient, qui estoient en ce suivis de gentilshommes, pages, laquais et jeunes gens de toutes sortes.

II. — Fabrication des bilboquets.

A la fin du seizième siècle, le jeu du bilboquet était désigné sous le nom de « bilbouquet » et fabriqué par les peigniers et les lanterniers de cors et d'ivoire.



LE BILBOQUET
D'APRÈS UN RECUEIL DE JEUX DU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE.

Les plus anciens bilboquets n'étaient pas semblables à ceux que nous voyons aujourd'hui. Dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*, nous trouvons au mot « bilboquet » la définition suivante : « Petit instrument fait au tour et creusé de telle sorte par les deux bouts, qu'en jetant en l'air une petite balle qui y tient par le moyen d'une longue ficelle, la petite boule puisse être reçue dans l'un des creux. » La boule, ordinairement en plomb, devait donc rentrer exactement dans la petite cavité placée à la partie supérieure du manche du bilboquet.

III. — La foire franche des bilboquets.

Si nous nous en rapportons à une estampe du dix-septième siècle, nous voyons que tous les joueurs se servent d'un instrument de ce genre et que la balle est extrêmement petite. Cette gravure, qui est évidemment une pièce satirique, montre tous les corps de métier délaissant leurs occupations pour jouer au bilboquet.

Au premier plan se tiennent le savetier, la lavandière, le petit décrotteur, le portefaix, le porteur d'eau ; tous s'arrêtent dans leur travail pour lancer en l'air et rattraper d'une manière savante la petite boule si attrayante. Un peu plus loin, des couples de jeunes gens et de jeunes



LA FOIRE FRANCHE DES BILBOQUETS
D'APRÈS UNE ESTAMPE DU XVII^e SIÈCLE.

filles jouent, parallèlement, au bilboquet, en se regardant avec complaisance. Tout au fond de la scène est une grande boutique adossée contre une maison, quatre demoiselles de magasin suffisent avec peine aux demandes d'un nombre considérable d'acheteurs. L'image montre que le jeu du bilboquet n'est pas sans inconvénient, puisqu'une jeune personne qui s'y est trop longtemps attardée reçoit de sa mère une magistrale volée de coups de trique.

Le bilboquet a été le motif principal d'un bal masqué qui fut donné au Louvre en 1626 et dont l'abbé Marolles nous a laissé le souvenir.

IV. — La passion du jeu du bilboquet au dix-huitième siècle.

Sous Louis XV, la passion du bilboquet revint de plus belle, et le marquis de Bièvre, qui était déjà le roi du calembour, devint aussi celui du bilboquet ; c'est pourquoi l'on publia, sous son portrait, ces deux vers qui caractérisent sa double supériorité :

Beverley n'aurait pas éprouvé tant de maux
S'il eût passé sa vie à jouer sur les mots.

La mode de jouer au bilboquet était en si grande faveur, qu'il était parfaitement admis que les acteurs sur la scène, entre deux répliques, s'amusassent à ce petit exercice anodin.

Dans le *Dictionnaire d'anecdotes*, qui a paru à la fin du siècle dernier, nous lisons, en effet :



LE MARQUIS DE BIÈVRE

Avant que les pantins eussent régné à Paris, la mode avait mis un bilboquet entre les mains de la plupart des Parisiens ; cette niaiserie monta jusqu'au théâtre et l'on vit, il y a environ soixante ans, la Desmares s'en amuser au milieu de ses rôles de suivante, au grand contentement des spectateurs.

V. — De l'industrie des bilboquets au dix-neuvième siècle.

L'industrie du bilboquet a continué à être très florissante pendant tout le commencement du dix-neuvième siècle et le centre de fabrication était dans l'est de la France. « A Saint-Claude, Besançon, Poligny, Pont-en-Royans, lisons-nous dans le rapport du jury de l'Exposition de 1849, on

Au bilboquet, & autres jeux.



Ayant desir de tromper vn nouice,
Qui tombe és mains de quelque fin vallet,
Au bilboquet ils prennent exercice:

Quand au voltant avecques le pallet,
Ou à la plotte avecques la raquette,
Cé sont les jeux où chacun d'eux farreste.



taille, on sculpte et l'on tourne le buis, le hêtre et le charme ; une partie de cette bimmeloterie est finie et assortie à Paris.

» Paris fait aussi bon nombre d'objets tournés, entre autres les bilboquets, les toupies, les diables, les quilles et les boules. »



LE JEU DU BILBOQUET, D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE.

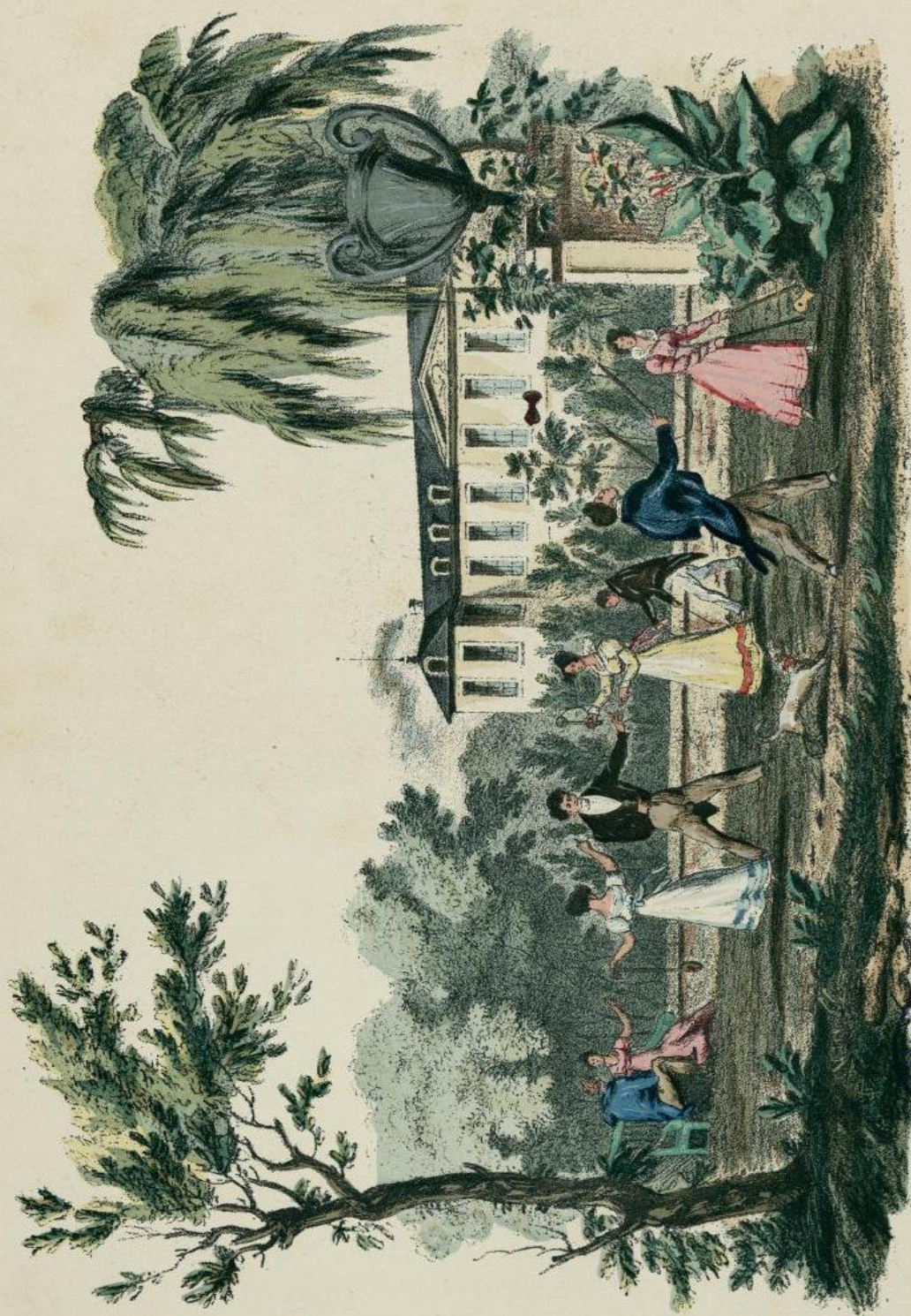
Enfin, en consultant une statistique, nous voyons qu'en 1849, on vendait à Paris pour 39 200 francs de quilles, toupies et bilboquets.

Le chansonnier français n'a pas dédaigné de consacrer au bilboquet une poésie plutôt légère, dont nous n'extrayons seulement que les premiers vers :

Ah ! maman, je meurs d'envie
De jouer avec Colinette

Au jeu du bilboquet,
L'agréable folie !

Dans l'album d'un fabricant de jouets du premier Empire, dont nous avons donné de nombreuses reproductions au cours de ce travail, on voit que les bilboquets étaient un article fort demandé sur la place de Paris ; il s'en faisait dans toutes les tailles et on se servait de différentes essences de bois. Toutefois, les plus recherchés étaient les bilboquets en buis qui étaient à la fois plus solides et plus précis que les autres.



LE JEU DU DIABLE ET DU BILBOQUET
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE LANGLUMÉ (XIX^e SIÈCLE)



VI. — Le bilboquet joué avec un palet.

Au seizième siècle, on a également donné le nom de « bilboquet » à une sorte de jeu de quilles ; pour gagner, il s'agissait de renverser le but avec un palet ; ce jeu était loin d'être innocent et servait aux bonneteurs du temps à dépouiller les passants naïfs, c'est du moins ce que nous apprend la petite poésie que nous reproduisons ci-contre :



LE JEU DU BILBOQUET
D'APRÈS *les Joudis de ma tante*, XIX^e SIÈCLE.

Ayant désir de tromper un novice,
Qui tombe ès main de quelque fin vallet,
Au bilboquet ils prennent exercice.

C'est probablement pour prévenir les jeunes enfants contre le danger présenté par ce jeu, qu'il a été admis à figurer dans le recueil des *Trente-six figures contenant tous les jeux, etc.*, édité en 1587. Notons, en passant, que la quille est en forme de balustre et

rappelle assez exactement le bâtonnet d'un véritable bilboquet : c'est évidemment à cette disposition spéciale que ce jeu doit son nom.

VII. — Représentations diverses du jeu du bilboquet.

Stella a représenté le jeu du bilboquet, et de son temps c'était encore la petite balle de plomb qui était en usage.

Au commencement du dix-neuvième siècle, la balle prend des dimensions plus considérables et dans les images de l'Empire, de la Restauration et du temps de Louis-Philippe, le bilboquet que l'on voit entre les mains des enfants ressemble beaucoup à ceux qui se fabriquent encore aujourd'hui.

Au Salon de 1868, il y avait un tableau de V. Chappuy qui représentait le jeu du bilboquet, ce qui tend à prouver que ce petit jeu d'adresse a continué à être en faveur jusqu'à une époque contemporaine.



LE BILBOQUET
D'APRÈS VICTOR ADAM, XIX^e SIÈCLE

QUATRIÈME PARTIE

LE JEU DU DIABLE

I. — Composition de ce jeu.

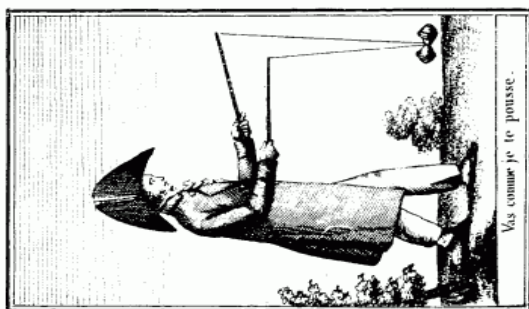
Le diable est, en quelque sorte, formé de deux toupies d'Allemagne



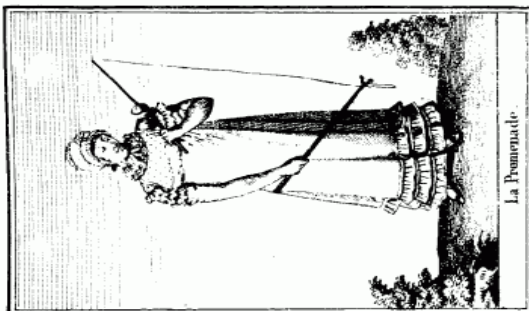
Comment on apprend à jouer au diable.

D'APRÈS UNE GRAVURE DE MODES DU PREMIER EMPIRE.

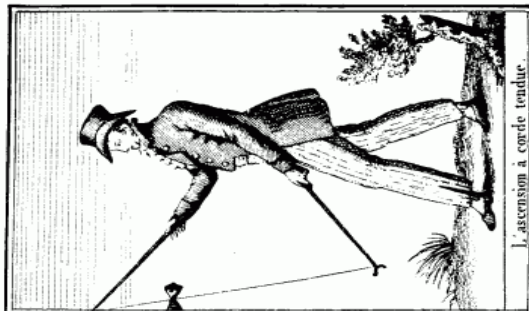
réunies par une même tige ; les anciens n'ont pas connu ce jeu, que l'on pourrait qualifier d'amusement enfantin des grandes personnes.



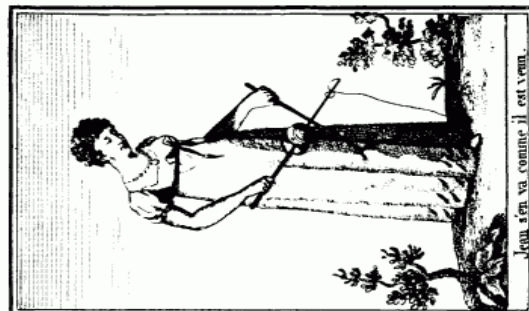
Va comme je te pousse.



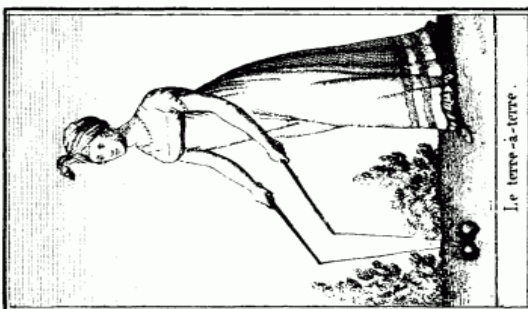
La Promenade.



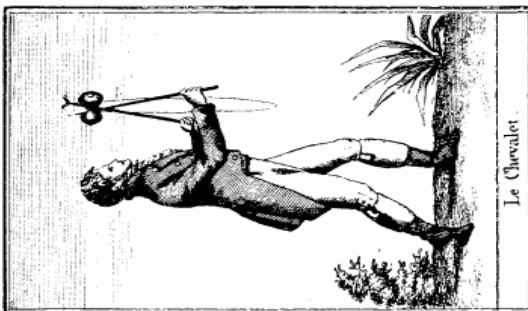
L'ascension à corde tendue.



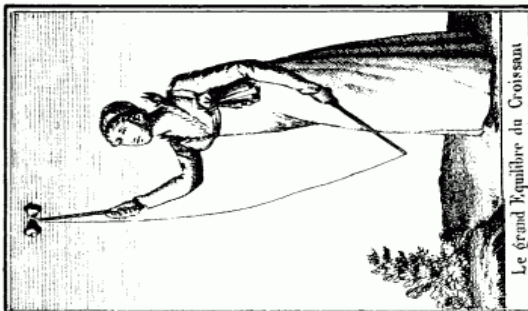
J'au s'en va comme il est venu.



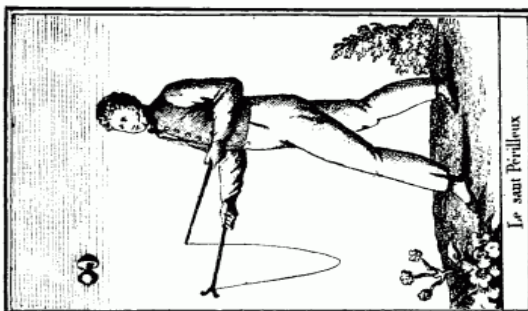
Le terre-à-terre.



Le Chevalet.



Le grand Equilibre du Croissant.



Le saut Périlleux.

LA MANIÈRE DE JOUER AU DIABLE

D'APRÈS UNE GRAVURE CONTEMPORAINE CONSERVÉE AU GABINET DES ESTAMPES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.



II. — Origine chinoise du diable. Sa description d'après le père Amiot.

Tel qu'il a été en usage au commencement du dix-neuvième siècle, le diable est une importation d'origine chinoise, et, par un rapprochement assez singulier, c'est un missionnaire, le Père Amiot, qui nous donne la description de ce jeu :



LE DIABLE
D'APRÈS VICTOR ADAM
XIX^e SIÈCLE.

Ce hochet bruyant consiste en deux cylindres creux, de métal, de bois ou de bambou, réunis au milieu par une traverse. Chacune des cavités est percée d'un trou dans des sens opposés. La corde fait un nœud coulant autour de la traverse. En suspendant en l'air ce hochet et en l'agitant avec vitesse, il s'établit dans chacune des portions des cylindres un courant d'air rapide et l'on entend un ronflement semblable à celui produit par la toupie d'Allemagne.

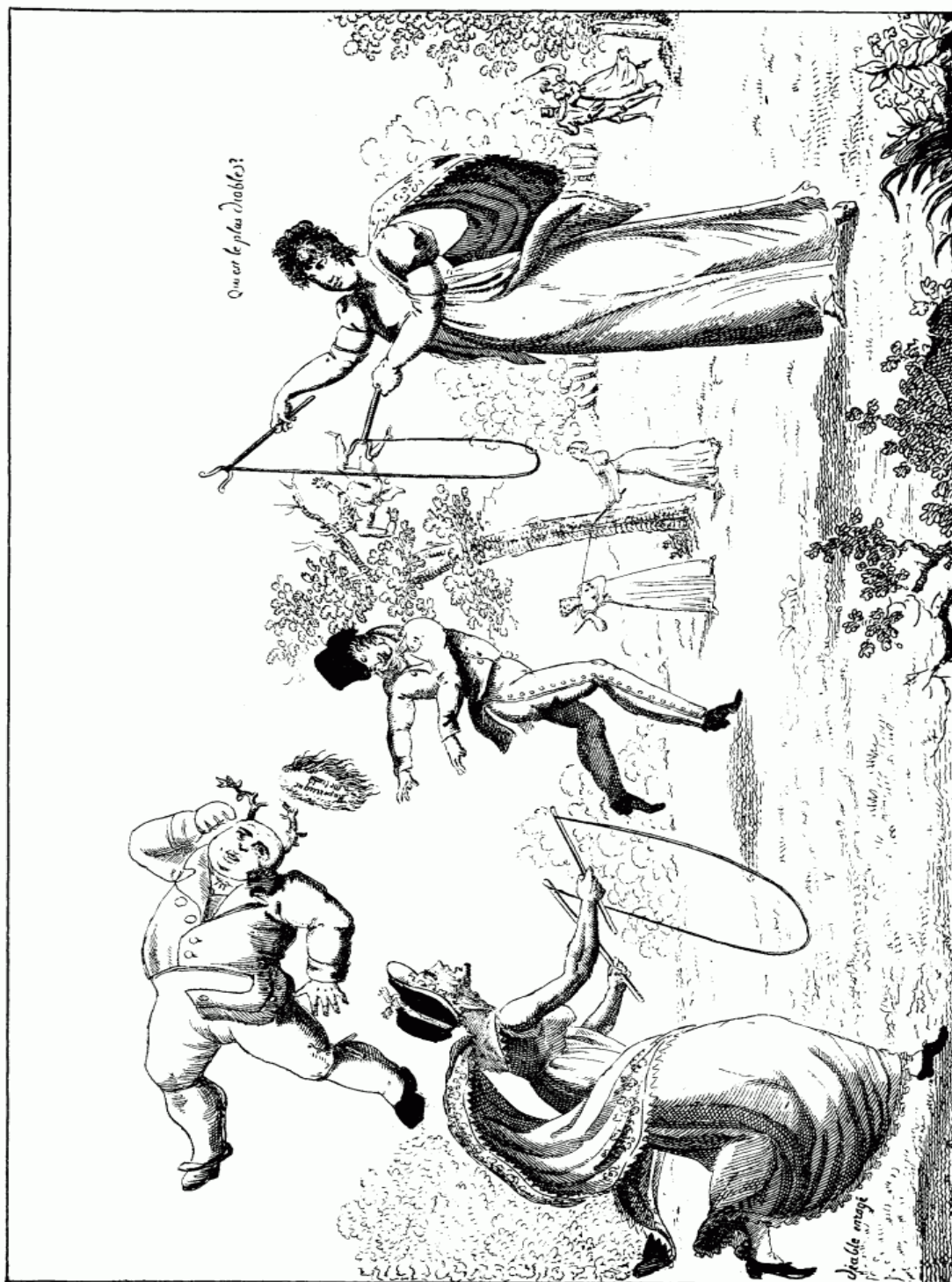
III. — Emploi des diables en Chine pour remplacer le bruit de la crécelle.

Longtemps avant la Révolution, les missionnaires de Pékin en avaient



LE JEU DU DIABLE
D'APRÈS UNE VUE DE FANTASMAGORIE, XIX^e SIÈCLE.

envoyé des spécimens au ministre d'État, Bertin, grand amateur de curio-



La Vengeance des Diables.

sités chinoises. Le diable chinois était d'une grosseur énorme : ce n'était pas seulement un jouet, il servait aussi comme crécelle à plusieurs colporteurs ambulants et surtout aux marchands de gâteaux pour annoncer leur approche et attirer les pratiques.

IV. — De la vogue du diable en France en 1812.

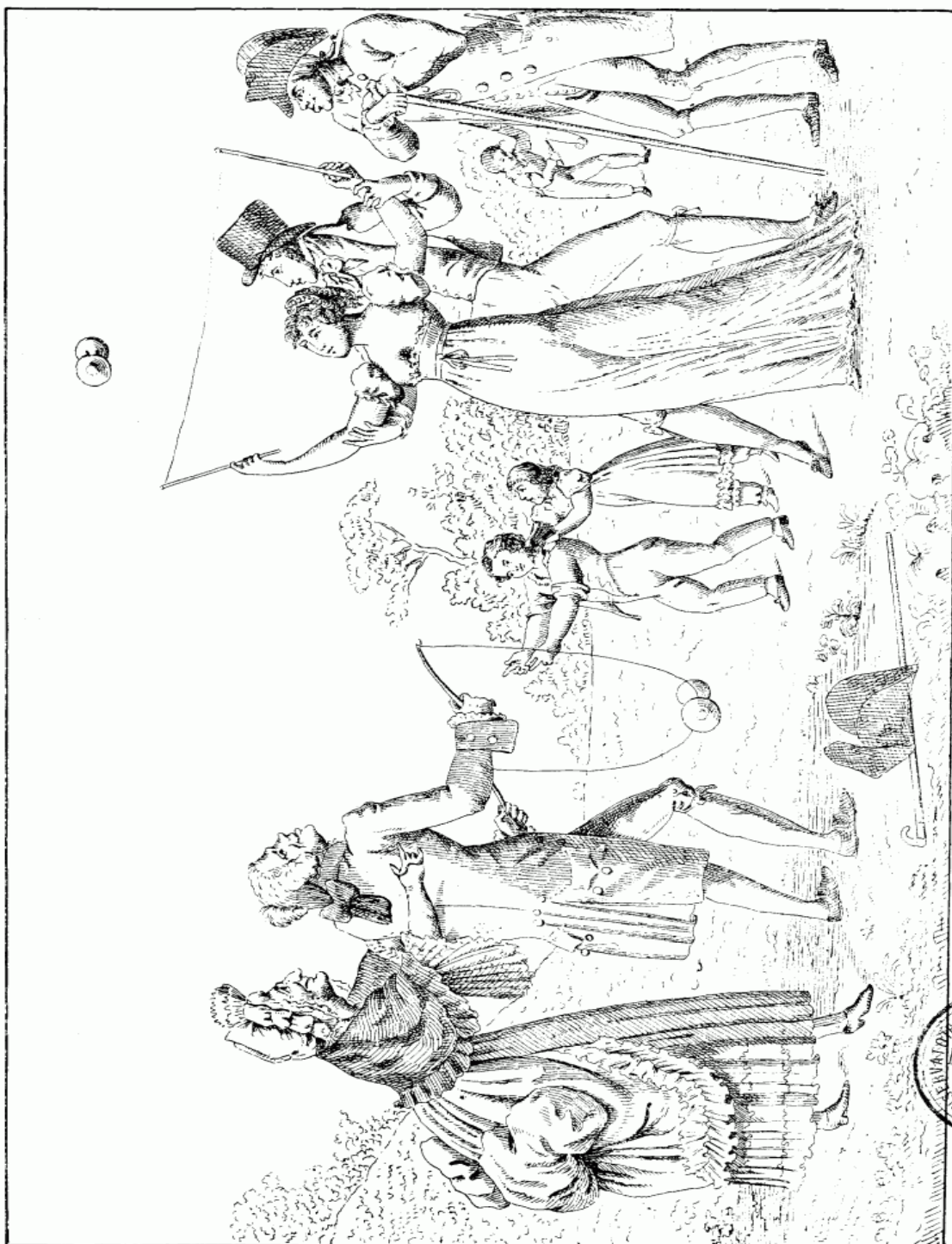
Lorsque le diable acquit parmi nous une vogue si subite, ce ne fut pas seulement un hochet réservé à l'enfance ; de jeunes dames et même les personnages les plus graves y signalèrent à l'envi leur adresse, au grand péril des glaces et porcelaines des salons et souvent aussi au grand danger de la tête des promeneurs.



FRONTISPICE D'UN CALENDRIER
DE LA RESTAURATION.

Mais la véritable époque où le diable fit fureur par toute la France, ce fut en 1812, et nous ne pouvons faire mieux sur ce sujet que de reproduire l'appréciation que fit paraître, en 1848, le chroniqueur du journal *l'Illustration*. Cet écrivain, passant en revue les différentes inventions de cette année qui ont pu avoir une influence sur les modes, parle d'abord de l'aviateur construit par un Viennois, M. Déghen, dont l'invention n'eut d'autre résultat que d'inciter toutes les dames à porter des bonnets ou des chapeaux à la Déghen.

« Mais, ajoute-t-il, la grande préoccupation du moment, ce n'est déjà plus la comète qui file, l'aéronome qui ne vole pas, c'est à peine le bruit des préparatifs gigantesques que fait l'Empire pour aller mourir en Russie. Ce qui, avant toutes choses, est la pensée du moment, l'obsession de tous les esprits, c'est *le diable* ! non pas le sombre génie du mal, cet impertinent et froid railleur à la maigre figure, aux traits pointus, aux doigts effilés et au rire strident, dont nous avons été si engoués nous-mêmes depuis quelques années et dont nous avons fait une sorte de type du suprême dandy du dix-neuvième siècle ; non pas le diable de Milton, de Michel-Ange ou de Meyerbeer, mais un joujou, une sorte de toupie à deux têtes, qu'il s'agit de faire tourner rapidement sur elle-même en lui donnant l'élan au moyen d'une corde fixée à deux baguettes. Aux Tuileries, dans les jardins, dans les salons, toutes les dames, tous les enfants sont occupés à faire ronfler le diable. La mode, toujours aux aguets de toutes les folies et de tous les caprices, ne manque pas d'enregistrer ce nom de plus dans ses fastes. »



LE JEU DU DIABLE



V. — De la manière de jouer au diable.

La manière de jouer au diable demandait un apprentissage des plus



LE JEU DU DIABLE

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE C. MOTTE, XIX^e SIÈCLE.

sérieux ; une charmante gravure de 1814 indique les différentes manières de se livrer à cet exercice. La première et la plus simple est la *promenade*, qui consiste à faire courir le diable le long d'un des bâtonnets ; quand il arrive au milieu de la corde, cette nouvelle position s'appelle *Va comme je te pousse* ; si l'on croise les mains après avoir vivement tendu la corde et qu'on fasse remonter le diable à son point de départ, l'exercice s'appelle *Jean s'en va comme il est venu*. Le *chevalet* consiste à tenir le diable au bout des deux bâtons croisés. On peut également faire des tours d'équilibre en faisant arriver le diable à l'extrémité

d'un des bâtonnets ; c'est ce qui s'appelle *le grand équilibre du croissant*. Les joueurs habiles savent faire monter le diable le long de la corde raide : c'est ce qui s'appelle *l'ascension à corde tendue*.

Le plus difficile de ces exercices est le *saut périlleux*. On peut ainsi lancer ce jouet à une grande hauteur, disent ceux qui ont écrit sur ce sujet ; cette manière de jouer ne peut avoir lieu qu'en plein air et exige de la part du joueur autant de force que d'adresse.

La *grande voltige* est la manière la plus perfectionnée de jouer au diable ; on se sert, à cet effet, d'une corde de la grosseur des cordonnets employés pour les cordons de tirage.

Un auteur anonyme du commencement du dix-neuvième siècle cite un



LE DIABLE JOUANT AU DIABLE

D'APRÈS UN *Recueil de sujets divers*
DE LA RESTAURATION.

jeu du diable qui avait été établi aux Champs-Élysées, dont la corde ne

mesurait pas moins de 60 toises de long; elle était relevée dans le milieu par une perche de 20 pieds de hauteur.

On se plaisait autrefois à établir de véritables combats entre ces toupies volantes :

Pour ajouter à l'intérêt de cette partie, dit le même auteur, on emploie deux diables, que l'on lance au même moment sur chaque bout de la corde; ils montent chacun de leur côté et arrivent ensemble à la hauteur du milieu, et, comme s'ils voulaient se disputer le terrain, ils se livrent un combat, se choquent, avancent et reculent plusieurs fois de suite, et finissent par tomber lorsque



LE JEU DU DIABLE ET LE JEU DE L'ÉMIGRETTE
D'APRÈS *les Jouis de ma tante*, XIX^e SIÈCLE.

leurs forces sont épuisées. Il arrive quelquefois que le diable fait d'un bois plus lourd et plus compact, ou qui a été mis en train par une main vigoureuse, fait reculer l'autre jusqu'au bout de la carrière.

On s'amuse aussi à placer le diable sur une corde tendue en pente par une perche inclinée, de manière que, la corde venant tout d'un coup à manquer, le diable tombe de quinze ou vingt pieds de hauteur. L'adresse consiste à courir, aussitôt qu'on a déposé le diable, au bas de la pente, et à l'aller attendre pour le recevoir sur le cordonnet. On le ranime en revenant, on le pose encore en bas, on court de même l'attendre et ainsi de suite. Si deux ou trois joueurs le font ensemble, on doit concevoir qu'il deviendra très divertissant.

Au point de vue de la fabrication de ce jeu, les Français ont apporté un perfectionnement au diable chinois, car, au lieu des deux cylindres réunis, ce sont deux sphéroïdes taillées dans le même morceau de bois et creusées avec art.



LE JEU DU DIABLE
D'APRÈS UNE IMAGE D'ÉPINAIL, XIX^e SIÈCLE.

VI. — De la fabrication des diables.



LE DIABLE SUR LE CHEVALET
D'APRÈS UN Recueil de sujets
divers DE LA RESTAURATION.

Le diable était généralement en bois léger, mais on en fit en toutes sortes de matières, et les élégants de l'époque se servirent même de diables en cristal dont la sonorité était plus grande.

Il est à peine utile d'ajouter que la durée de ces boules si fragiles était des plus éphémères; au surplus, le jeu en lui-même ne tarda pas à disparaître, et, après avoir joui pendant quelques mois d'une vogue colossale, il tomba dans le plus profond oubli.

VII. — Estampes satiriques sur le jeu du diable.

Les caricatures du commencement du dix-neuvième siècle représentant le jeu du diable sont très nombreuses, mais elles ne sont pas exemptes de toute idée satirique. Dans une de ces images, la jeunesse, sous les traits d'une charmante jeune femme, vêtue d'une robe de mousseline, est représentée envoyant galamment son diable en l'air; en face de cette joueuse habile est un groupe de vieillards dont le diable pend lamentablement vers la terre, et leur maladresse à ce jeu donne lieu à cette gaillarde légende :

On joue à ce jeu charmant
Lorsque l'on est aimable.
Vieillard en vain l'imitant

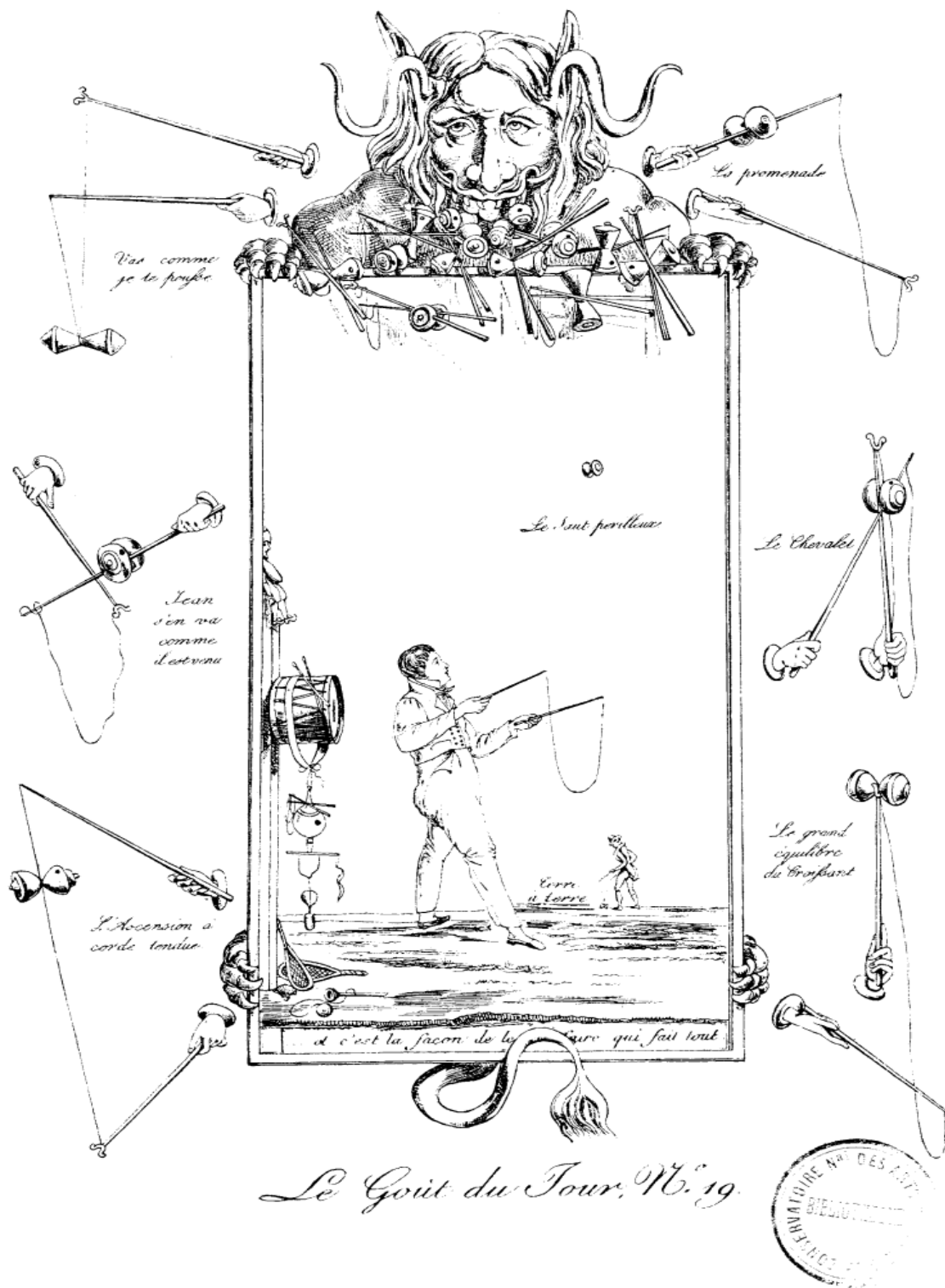
Envoie tout en murmurant :
Au diable, au diable.

(Air des Fraises.)



LE JEU DU DIABLE EN 1820.

LA MANIÈRE DE JOUER AU DIABLE.



CINQUIÈME PARTIE

LE JEU DE L'ÉMIGRETTE

On peut dire de ce jeu qu'il fut une véritable satire : son existence ne fut pas de bien longue durée, car son origine ne remonte pas au delà des dernières années du dix-huitième siècle et la mode de l'émigrette avait complètement disparu à l'époque de la Restauration.

I. — Définition.

Ce jeu consiste en deux disques de buis, d'ébène, de bois de rose ou d'ivoire, qui sont réunis au centre par un boulon pour ne former



*L'general vat en guerre Air Avec roïal bombon
Miron ton ton Mironaine Et le roïal pituitte
L'general vat en guerre. de Malborougk. Miron ton ton Mironaine
Avec roïal bombon. Et le roïal pituitte.
Contre les Émigrants*

LE JEU DE L'ÉMIGRETTE

D'APRÈS UNE CARICATURE CONSERVÉE AU CABINET DES ESTAMPES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

qu'une seule pièce ; ce boulon est percé d'un trou dans lequel on fait passer une cordelette nouée à son extrémité comme le lien du bilboquet, dont l'émigrette a été la remplaçante dans la faveur du public. Pour

faire manœuvrer ce petit instrument, on roule la corde autour du



DAME DE QUALITÉ FAISANT JOUER SON ENFANT
A L'ÉMIGRETTE
D'APRÈS UNE GRAVURE DE MÔDES DE LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE.

boulon et on abandonne à lui-même ce petit disque qui tombe, mais la force de rotation qu'il a acquise en tombant l'oblige à remonter presque jusqu'au point d'où il est parti et il revient en roulant le cordonnet sur lui-même ; l'habileté du joueur consiste à retenir l'enroulement du cordonnet et à maintenir toujours en activité l'émigrette, malgré les tours qu'on lui fait faire.

Théoriquement, l'émigrette devrait revenir d'une manière automatique dans la main de celui qui l'a lancée, mais, une partie de sa force se trouvant naturellement détruite par le frottement et par la résistance de l'air, il appartient au joueur de savoir, à un moment donné, imprimer au moyen du poignet un léger mouvement à l'émigrette, pour rétablir l'équilibre et la faire remonter convenablement.

II. — La satire du jeu de l'émigrette.

Le jeu de l'émigrette porta également le nom « de Coblentz », probablement en raison du grand nombre d'émigrants qui avaient été chercher un refuge dans cette ville.

L'*Improvisateur français* constate, non sans mélancolie, qu'en 1791, alors qu'une partie des Français se préoccupait de chercher le salut dans l'émigration, ceux qui étaient restés s'amusaient à tourner en ridicule ces courses des émigrants.

III. — Vogue considérable de ce jeu.

A cette époque, le jeu de l'émigrette était devenu une véritable folie : à la porte des boutiques, aux fenêtres, partout, on ne voyait que des femmes, des enfants, des jeunes gens faisant mouvoir leur émigrette.



*Mirabeau Chef d'une Légion,
de l'Armée noire et jaune en grand uniforme.*

Les partisans du roi avaient adopté ce jeu, aussi les personnes qui se piquaient de royalisme ne manquaient pas de se montrer avec leur émigrette aux promenades où la foule élégante était grande. On marchait à pas comptés en tenant, chacun au bout du doigt, le jeu en mouvement, et les papiers du temps disent que la terrasse des Feuillants, qui était le rendez-vous aristocratique par excellence, offrait alors un spectacle vraiment singulier.



LE JEU DE L'ÉMIGRETTE
D'APRÈS UN *Recueil de sujets divers*
DE LA RESTAURATION

La vogue de ce jeu fut tellement considérable que, cette même année, une seule maison de Paris, le « *Singe Verd* », établi rue des Arcis, en fabriqua en très peu de temps vingt-cinq mille pièces.

Quand les émigrés furent rentrés en France, ce jeu n'eut plus aucune raison d'être et le peu d'intérêt qu'il présentait ne pouvait décemment lui assurer une plus longue existence.

IV. — Représentation du jeu de l'émigrette.

Dans les gravures de modes de la fin du dix-huitième siècle on représente des enfants qui s'adonnent à ce plaisir sans se douter de la raillerie mordante de ce jeu qu'ils considèrent comme si innocent.

On dit qu'à Paris toute chose doit se terminer par une chanson, c'est probablement pour cette raison qu'au moment où ce jeu faisait fureur, on entendait partout ce refrain :

Quelqu'un qui dit s'y bien connaître
L'appelle jeu des émigrants,
Et sur ce nom chacun s'accorde :
L'on y trouve à la fois et la roue et la corde.

Mirabeau a été également représenté comme commandant d'un régiment d'émigrés et n'ayant pour toute arme que la traditionnelle émigrette, que chaque soldat lance consciencieusement pour la rattraper ensuite avec adresse dans la main. C'est probablement aussi le même personnage que l'on a voulu caricaturer, tenant une émigrette dans chaque main et marchant derrière un noble et un général qui s'avance gravement tandis qu'un petit tambour bat la caisse au moyen de son émigrette : cette satire contre les émigrants se chantait sur l'air de *Malborough*.

SIXIÈME PARTIE

LE JEU DE TONNEAU

I. — Définition et origine probable du jeu de tonneau.

Le jeu de tonneau est un jeu de palet consistant à envoyer des disques de dimension réduite dans certaines ouvertures ménagées dans un petit meuble.

Certains auteurs ont voulu voir l'origine du jeu de tonneau dans le



LES JOUEURS DE TONNEAU
D'APRÈS UNE CARICATURE DE LA RESTAURATION.

jeu du casse-pot dont parle Scarron ; dans ce jeu, il fallait envoyer des palets ou des pièces de monnaie dans un vase plus ou moins ébréché et que l'on achevait ainsi de briser.

Sans chercher une origine aussi compliquée, il semble que ce jeu a été de tous les temps et de toutes les époques. Quoi de plus simple, en effet, que de s'exercer à jeter des pierres dans l'ouverture de quelque tonneau préalablement vidé ?

II. — Le jeu de « grecque » au dix-huitième siècle.

Au dix-huitième siècle, ce jeu était désigné sous le nom de « jeu de grecque » ; déjà, à cette époque, cet amusement faisait partie du mobilier de toutes les petites guinguettes avoisinant Paris.

C'est, dit l'auteur de l'*Encyclopédie*, une espèce de tonneau qui a plusieurs fonds à divers étages, tous percés dans le milieu d'un trou rond. On jette dessus des palets ou des écus de six francs. Quand ils passent dans le premier plancher on compte un certain nombre de points ; dans le second, dans le troisième et par terre de même.

III. — Tonneaux en forme de trépied, manière de pratiquer ce jeu
au dix-neuvième siècle.

Au commencement du dix-neuvième siècle, nous voyons que le jeu du tonneau était formé d'une sorte de trépied muni simplement d'une ouverture en son milieu et de deux autres plateaux servant à différencier l'habileté des joueurs.

Dans le manuel de la *Gymnastique de la jeunesse*, publié en 1803 par M. Amar Durivier, nous trouvons une description qui donne le moyen d'installer un jeu de tonneau à peu de frais :



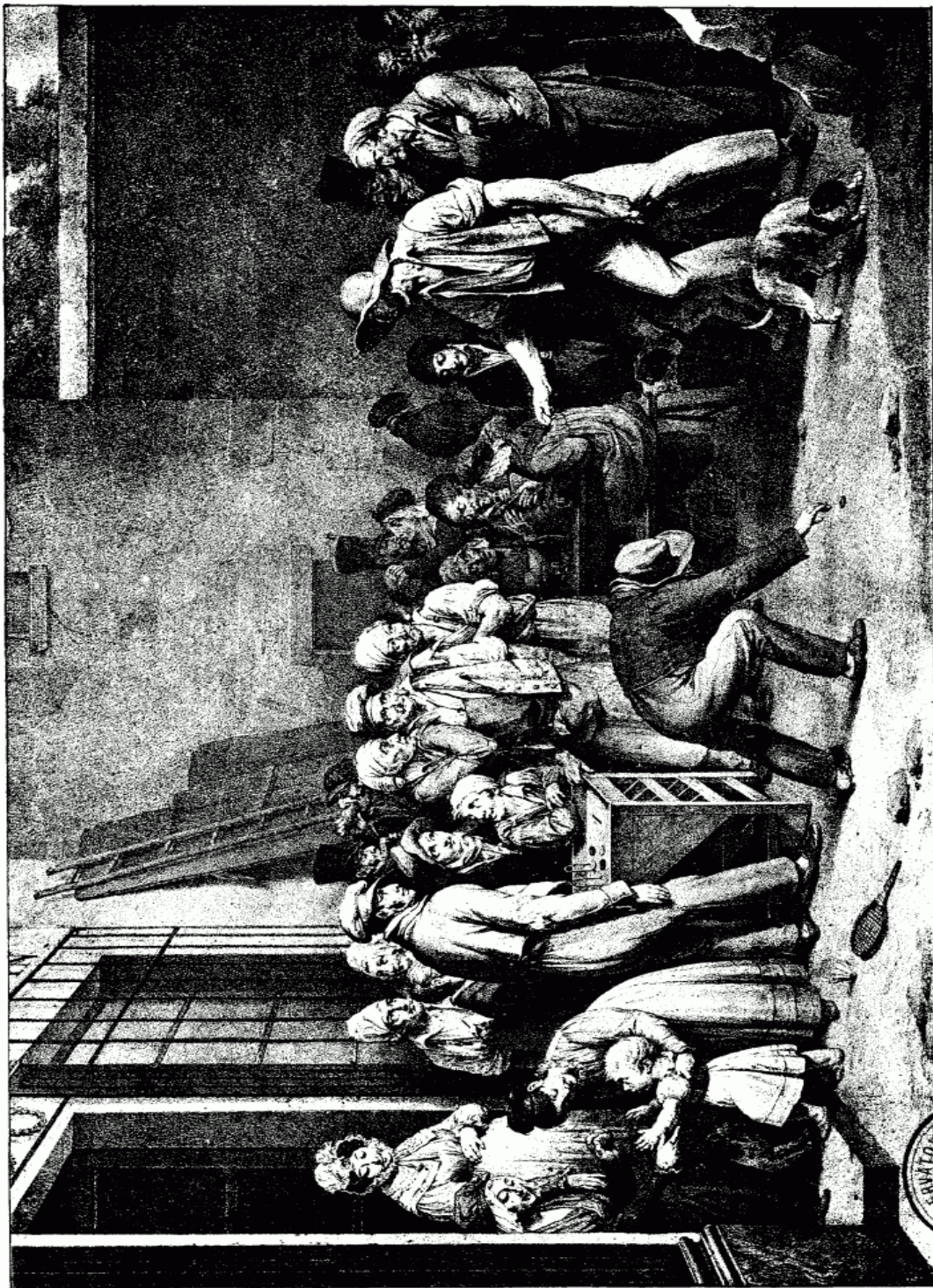
LE JEU DU TONNEAU

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE.

On dispose pour ce jeu un tonneau qui, indépendamment de ses deux fonds ordinaires, en a deux intermédiaires percés dans leur centre, comme les deux autres, d'un trou de la circonférence, à peu près, du petit palet. Des trous se correspondent perpendiculairement et le nombre de points se compte sur le nombre de trous enfilés par le palet du joueur ; le coup est gagné par celui dont le palet enfilerait successivement les quatre trous correspondants, sans s'arrêter sur aucun des planchers intermédiaires.

Un peu plus tard, le jeu du tonneau se complique ; il se compose d'un couvercle rectangulaire percé de six ouvertures rondes, dont quelques-unes sont défendues par des arceaux insidieusement placés.

L. Boilly a fait une charmante composition représentant des joueurs de tonneau à la porte d'un marchand de vin ; un fort aux farines,



LE JEU DE TONNEAU
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE J. BOILLY, XIX^e SIÈCLE.



reconnaissable à son chapeau à large bord, s'apprête à lancer un palet qu'il tient entre ses doigts ; toute l'assistance, les yeux fixés sur le bras du joueur, attend le résultat de ce coup important qui doit probablement décider du gain ou de la perte de quelques bouteilles de bon vin.



LE JEU DU TONNEAU

D'APRÈS *la Gymnastique de la jeunesse*, AN XI, 1803.

Le tonneau, dont une partie seulement est visible, est divisé en deux étages contenant chacun quatre cases ; dans ce meuble, le tourniquet, que l'on voit au premier plan dans tous les jeux modernes, est remplacé par une petite ouverture longue et étroite assez analogue à

celles que l'on place au sommet des trones fixés au mur des églises.

De nos jours, on a compliqué le jeu de tonneau en multipliant les ouvertures placées sur le plateau ; le milieu du jeu est occupé par un motif en bronze qui représente ordinairement une grenouille dont la forme a varié bien des fois.

Les fabricants de jeu de tonneau se sont plu, à une certaine époque, à transformer la classique grenouille en une caricature représentant les traits des hommes politiques qui n'avaient pas le don d'être aimés du public. Nous en sommes revenus, maintenant, aux ordinaires batraciens, et il est peut-être à regretter que nous ne suivions pas l'exemple de nos prédécesseurs, qui avaient trouvé cette ingénieuse méthode de faire de la caricature dans le sens vraiment gaulois de ce terme.





LE JEU DU TONNEAU
D'APRÈS LE TABLEAU DE DECAMPS

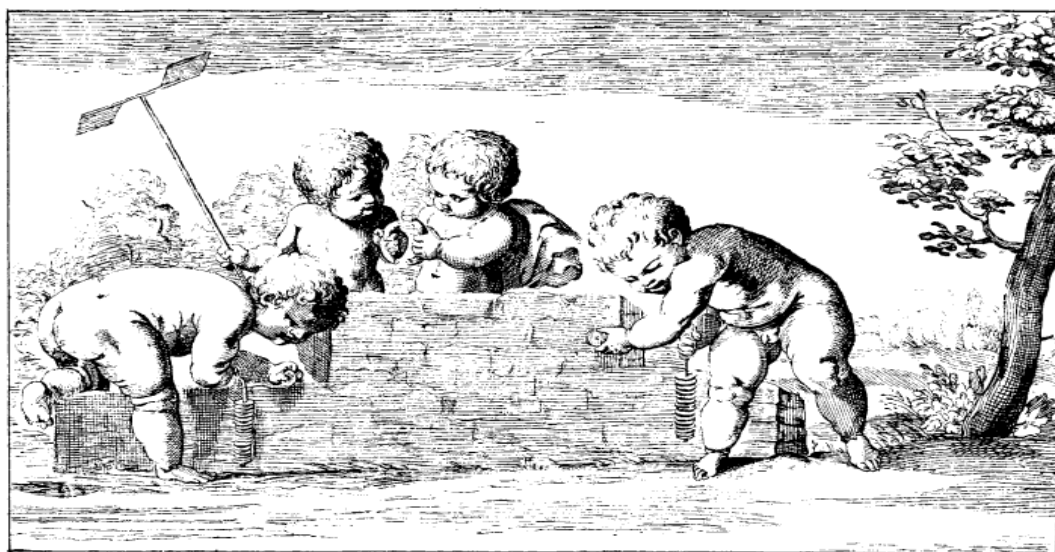


SEPTIÈME PARTIE

LE JEU DU BOUCHON ET LE JEU DU PALET

I. — Le jeu du palet dans l'antiquité.

Tel que nous le jouons, le jeu du bouchon ne paraît pas avoir été pratiqué dans l'antiquité ; toutefois, les anciens avaient un jeu de palet dont Pollux fait mention (livre IX, page 117) « Ce jeu consistait à placer, soit sur une table, soit à terre, une coquille ou une pièce de monnaie et à la faire tourner au moyen d'une autre coquille ou d'une autre mon-



LE JEU DES PALETS PERCÉS
D'APRÈS UNE GRAVURE ITALIENNE DU XVII^e SIÈCLE.

naie qu'on lançait. » Ainsi qu'on peut le voir par cette citation, il s'agissait d'atteindre un but déterminé au moyen d'un petit projectile lancé de manière à ce que la tranche vienne frapper le bord de la pièce de monnaie placée à terre ; ce jeu du palet est évidemment un des ascendants directs du jeu du bouchon, auquel nous nous sommes contentés d'apporter seulement quelques additions et quelques changements.

Le jeu du palet avait dû lui-même avoir comme origine le jet de pierres, puisque cet exercice consiste simplement à lancer un projectile contre un but qu'il s'agit d'atteindre.

Antipatère a dépeint cet exercice d'adresse d'une manière frappante, en se faisant l'interprète des sentiments d'un arbre choisi comme but pour ce jeu :

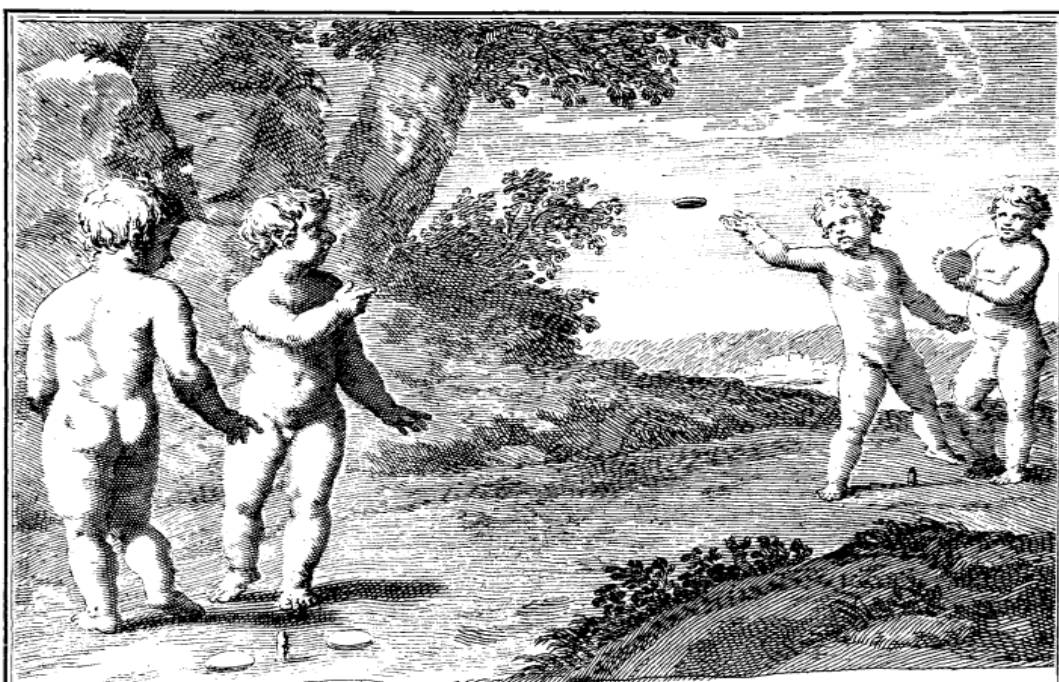
Noyer planté sur le bord du chemin, les enfants qui passent s'amuse à me choisir comme but des pierres qu'ils lancent. Toutes mes branches, celles surtout qui portaient le plus de noix, ont été brisées sous cette grêle de projectiles. A quoi sert aux arbres de porter des fruits ?

Dans l'antiquité, on se servait de palets affectant la forme d'un



le petit Palet.

disque légèrement renflé en son milieu. Le palet était en bronze et d'un poids assez considérable. On a fait, à une époque postérieure, des palets d'un genre différent; ils sont généralement en fer, évidés à l'intérieur, et présentent une face concave, tandis que l'autre est convexe. Le joueur devait tenir cette dernière partie en dessus, et l'adresse consistait à atteindre un but composé d'une barre de fer enfoncée dans le sol et ne le dépassant que fort peu. Le point était compté suivant que le palet était exactement enfilé dans la barre de fer ou qu'il la touchait par la tranche ou bien encore qu'il la recouvrait complètement. C'est à cette espèce de palet qu'il faut rapporter la gravure italienne que nous reproduisons ici, et qui représente deux jeunes enfants tenant à la main toute une série de palets enfilés dans une corde à la manière des grains d'un chapelet.



LE PALET



LA PATTE AUX JETTONS

LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE JOUER AU PALET
D'APRÈS LES COMPOSITIONS DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

II. — Origine du jeu du bouchon.

Un peu plus tard, ce jeu fut pratiqué avec l'aide de deux briques, dont l'une servait de but et l'autre de limite aux joueurs ; souvent, la brique formant le but était remplacée par un bouchon de liège, une quille ou



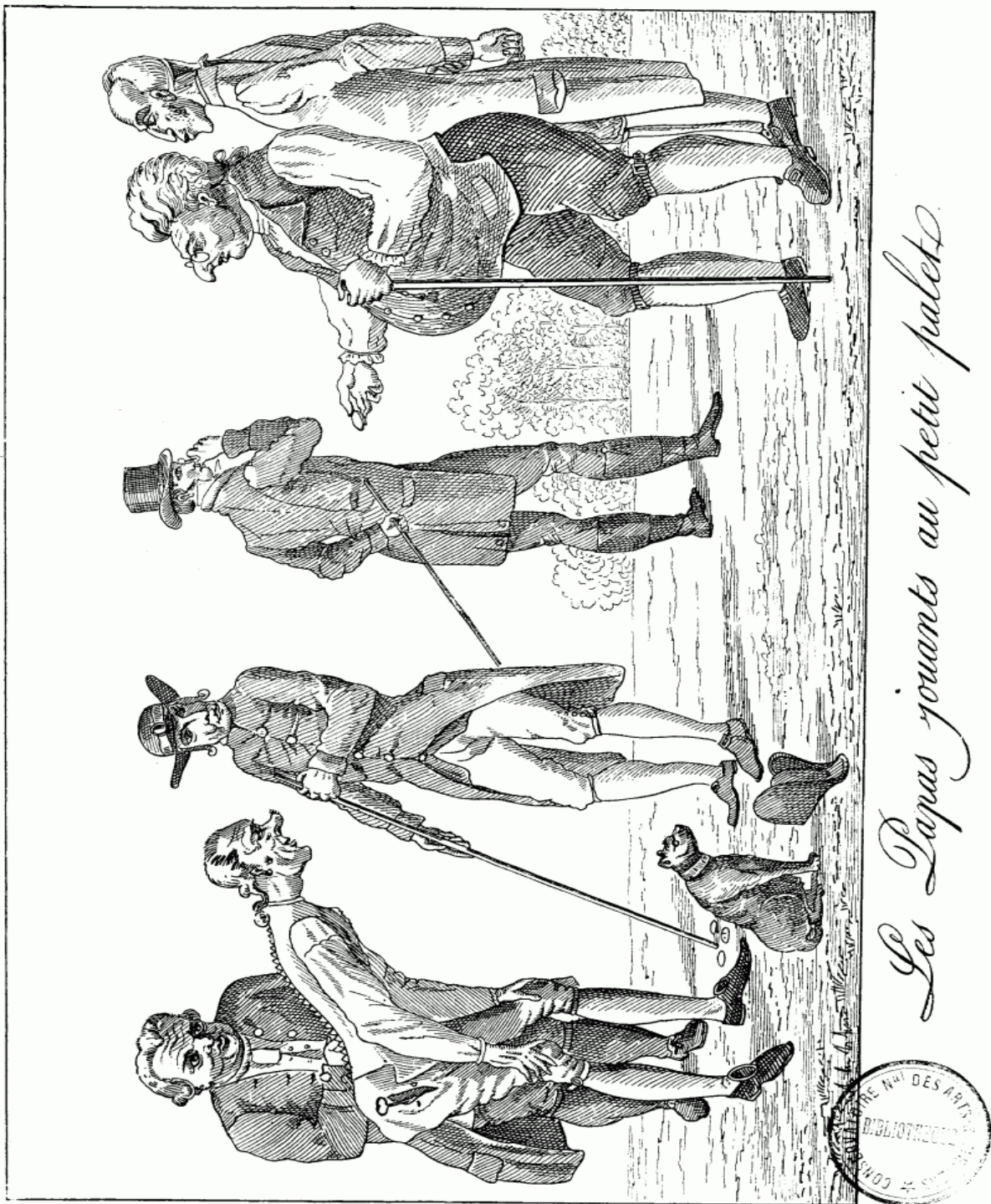
LE JEU DU BOUCHON

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE JULES DAVID, XIX^e SIÈCLE.

quelque autre objet facile à renverser. On voit là l'origine bien distincte du jeu du bouchon, et les seules modifications sensibles qui y aient été apportées consistaient à placer sur le bouchon une pile de pièces de monnaie formant l'enjeu ; on sait que, pour avoir gagné le prix, il faut que l'enjeu tombe plus près du palet du joueur que du bouchon qui sert de support, et un joueur habile doit savoir, à l'aide d'un second palet, l'envoyer au loin.

III. — Jeu de bombiche ou jeu de galoche.

Le jeu du bouchon a porté différents noms : on l'a appelé « bombiche » ou « galoche ». Le mot « bombiche » sert probablement à désigner un but qui bombe et le mot « galoche » signifie plus spécialement le talon de bois d'un soulier ou d'un sabot, ce qui donnerait à supposer qu'on a, dans certains cas, remplacé le bouchon par ce fragment de



chaussure, dont la forme plate et semi-cylindrique devait être particulièrement propre à porter les enjeux qu'on installe d'habitude sur le bouchon.

Le jeu de la « riquelette » est, en tous points, semblable au jeu du



la Riquelette

bouchon, mais il se joue avec de larges pierres plates à la place de pièces de monnaie.

IV. — Représentation du jeu du bouchon.

Un tableau de Téniers représente des joueurs de bouchon se livrant à cet exercice sur une sorte de table, mais, le plus souvent, les jeunes apprentis se contentent de quelque rue plus ou moins déserte pour se livrer à ce plaisir favori, et une lithographie de Jules David montre un patron venant interrompre d'une manière malencontreuse la partie de son apprenti, qu'il ramène à l'atelier en le tirant par l'oreille.



CHAPITRE IV

JEUX DE BALLE

- Le jeu de la balle.** — 1. Définition du jeu de la balle. — 2. La balle chez les Grecs et chez les Romains. — 3. Les jeux de balle au Moyen Age. — 4. Manière de fabriquer les balles. Leur composition. — 5. Différentes manières de jouer à la balle. — 6. La balle empoisonnée.
- Le jeu du ballon.** — 1. Définition. Son emploi chez les Romains. — 2. Le jeu de la Soule au quatorzième siècle. — 3. Le jeu du ballon pratiqué par les rois de France. — 4. Manchons et brassards servant à lancer le ballon. — 5. Manière de fabriquer les ballons. — 6. Description du jeu du ballon.
- Le jeu de paume.** — 1. Origine de ce nom. — 2. Le jeu de paume chez les Grecs et chez les Romains. — 3. Le jeu de paume à la cour des rois de France. — 4. Diverses interdictions du jeu de paume. — 5. La paume au quinzième siècle. — 6. La paume au seizième siècle. — 7. L'équipe du jeu de paume royal sous Louis XIV. — 8. La paume considérée comme jeu d'argent. — 9. Le jeu de paume devenu au dix-septième siècle un spectacle public. — 10. Usages et coutumes dans les jeux de paume à la fin du dix-huitième siècle. — 11. Diverses espèces de jeu de paume. — 12. Les tripots ou jeux de paume à Paris. — 13. Le serment du jeu de paume. — 14. Le jeu de paume et le lawn-tennis. — 15. La corporation des paulmiers-raquettiers. — 16. Description du métier de paulmier au dix-huitième siècle. — 17. Les balles du jeu de paume. — 18. Raquettes et battoirs. — 19. Arrêts et règlements concernant le jeu de paume. — 20. Gravures représentant le jeu de paume. — 21. Poésies sur le jeu de paume.
- Le jeu du mail, de la crosse et du croquet.** — 1. Définition. Le jeu du mail dans l'antiquité, d'après le poète latin Quintus Ennius. — 2. Les divers jeux de mail établis dans Paris. — 3. Des quatre manières de jouer au mail. — 4. Origine byzantine du jeu de polo. — 5. Le jeu de la crosse au treizième siècle. — 6. Le jeu de la truie et des quatre aveugles. — 7. Le paille-maille, ancêtre du jeu de croquet. — 8. Le jeu de la crosse, d'après Stella. — 9. Le jeu royal de la passe.
- Le jeu du volant.** — 1. Le jeu de volant de la reine Christine de Suède. — 2. Le volant de Frédéric de Prusse. — 3. Différents noms du volant résultant de son mode de fabrication. — 4. Définition du jeu du volant. — 5. Le volant au cornet. — 6. Avantages du jeu du volant pour la jeunesse. — 7. Gravures représentant le jeu du volant. — 8. Poésie sur le jeu du volant. — 9. Le jeu des grâces.

PREMIÈRE PARTIE

LE JEU DE LA BALLE

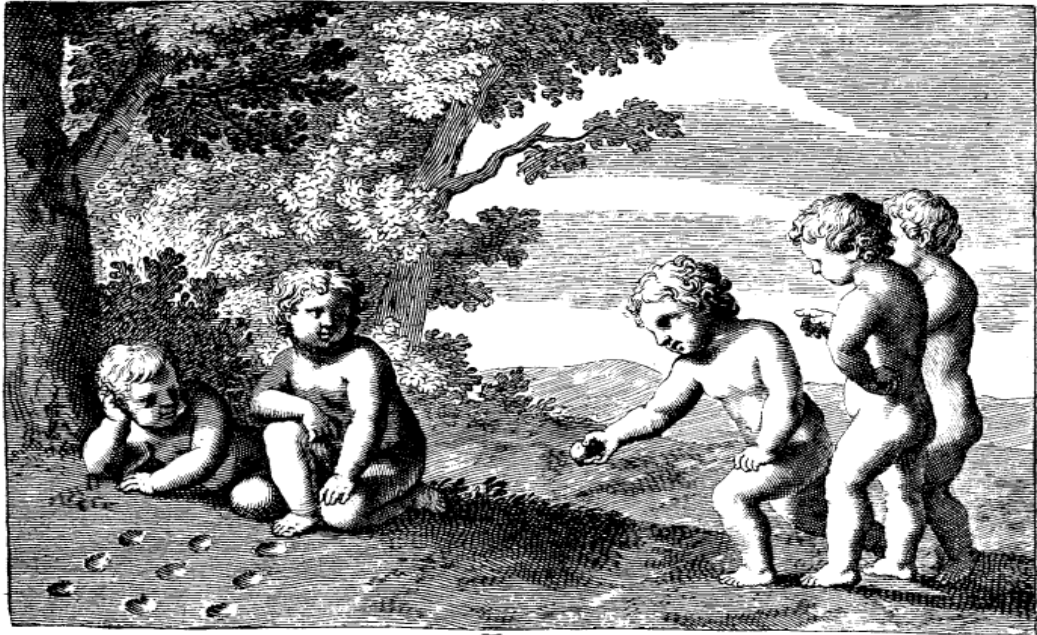
I. — Définition du jeu de la balle.



On peut définir le jeu de la balle un exercice qui consiste à se renvoyer une petite sphère de l'un à l'autre, ou bien encore à la lancer contre un mur pour la repousser ensuite à la volée ou au premier bond ; les joueurs peuvent convenir d'une ligne au-dessus de laquelle doit revenir la balle pour qu'elle soit jugée bonne.

II. — La balle chez les Grecs et chez les Romains.

Le jeu de la balle semble avoir été en usage chez les anciens Grecs, car Homère y fait allusion dans deux passages de l'*Odyssée*, et il déclare que les joueurs doivent être plutôt considérés comme des jongleurs qui se donnent en spectacle. Homère a immortalisé les noms de Laodamas et de Halius, qui dansèrent devant Ulysse en même temps qu'ils jouaient de la balle avec une adresse merveilleuse :



LA FOSSETTE

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVIII^e SIÈCLE.

Ces deux princes, pour montrer leur adresse, prennent un ballon rouge que Polybe leur avait fait. L'un d'eux, se pliant et se renversant en arrière, le pousse jusqu'aux nues, et l'autre, s'élançant en l'air avec une admirable agilité, le reçoit et le repousse avant qu'il tombe à leurs pieds.

Un des modes du jeu le plus en honneur est la balle céleste ; Pollux (IX, 104), citant les vers d'Homère, la décrit ainsi :

Un des joueurs, se renversant en arrière, lance sa balle vers le ciel, les autres bondissent et leur ambition est de la saisir avant qu'elle touche la terre.

Parmi les jeux de balle usités chez les anciens, il en est sans doute un grand nombre qui nous sont inconnus. Ceux qui nous ont été trans-

A la balle, & autres jeux.



Ces compagnons ont fait partie égale
Présentement pour jouer à la balle,
Qu'ils font sauter d'un merveilleux effort:

Les autres vont tirer de l'arbalète, ^{iii.}
Autres declare comme il est manifeste,
Pour en tels jeux voir qui fera le plus fort.





LE JEU DE LA BALLE ET DU BALLON
D'APRÈS *la Gymnastique de la jeunesse*, AN XI, 1803.

mis, tout au moins dans leur physionomie générale, sont : la balle commune, la phæninde, la balle au bond, la balle céleste et la balle au mur.



LA BALLE EMPOISONNÉE

Le jeu de la phæninde était considéré par les anciens comme un exercice très fatigant, et le poète Antiphane déclare que « ce jeu de balle est très pénible et fatigue la colonne vertébrale ».

En outre, les Romains connaissaient le jeu de la balle circulaire qui consistait à placer les joueurs en cercle, et ceux-ci s'envoyaient la balle

de l'un à l'autre ; le jeu de la balle trigonale qui consistait à placer les joueurs en triangle : pour se livrer à cet exercice, on employait une petite balle appelée trigon, qui était très dure, et il fallait la saisir à la volée ou au moins au premier bond et la renvoyer ensuite à ses partenaires.

Pollux nous apprend que, dans certaines parties, le vaincu était appelé âne et faisait tout ce qui lui était commandé par le vainqueur, appelé le roi.

M. Becq de Fouquières, se demandant pourquoi le nom d'âne était donné au vaincu, croit que c'était parce que l'un des joueurs servait de monture à l'autre, comme dans notre balle cavalière. Rien dans les auteurs grecs n'autorise à affirmer cette hypothèse, mais, parmi les peintures égyptiennes de Beni-Hassan, il en est une qui donne raison à sa supposition : Deux femmes, placées à quelque distance l'une de l'autre, sont montées sur deux de leurs compagnes et jouent à la balle.



La Balle.

Quoique les anciens n'aient pas connu le caoutchouc, il faut croire cependant qu'ils étaient parvenus à donner à leurs balles une grande élasticité, puisque, dans le jeu de la balle au bond, Pollux nous apprend qu'il « fallait frapper vigoureusement la balle sur le sol de manière à la faire rebondir, puis recevoir le bond de la balle et la renvoyer de nouveau avec la main ».

Le jeu de la balle commune était encore connu sous le nom de « balle sur la marque » ou « balle des éphèbes » ; on y jouait en divisant en deux camps les concurrents, et l'adresse consistait à envoyer la balle dans le camp de ses adversaires en passant par-dessus leur tête ; ceux-ci cherchaient à s'y opposer et faisaient leurs efforts pour atteindre la balle au vol.

Les Romains se servaient, pour leurs jeux, de balles diversement

coloriées et faites de tissus variés ; le plus souvent, la balle était remplie de son et on en a trouvé de nombreux exemples dans les tombeaux d'enfants découverts depuis quelques années.

III. — Les jeux de balle au Moyen Age.

Au douzième siècle, la balle était un des passe-temps favoris des ecclésiastiques, et un auteur qui vivait à cette époque, Jean de Leth, raconte même que les évêques et les archevêques ne dédaignaient pas de participer aux jeux de la balle, ainsi qu'aux danses auxquelles se livraient



*Curſitat^{atq} manuſq; pedesq; iuuenta fatigat Sanguinis eſt ea vis nempe in iuuenilibus annis :
Spheram percutiens atq; reprecutiens Gravior atq; iſthac fit ratione cibus .*

LE JEU DU BALLON
D'APRÈS UNE ENCYCLOPÉDIE DU XVI^e SIÈCLE.

les cleres ; la mode était même que chaque nouveau chanoine devait, à certaines grandes fêtes, Pâques ou la Noël, offrir une grosse balle à la compagnie ; les chanoines commençaient alors une danse ou ronde, accompagnée de chants, et se renvoyaient la balle tout en dansant.

Dans l'*Histoire de Paris*, de Lobineau (t. III, p. 419), nous voyons qu'au seizième siècle les balles à jouer étaient de deux sortes : les unes, qui étaient extrêmement dures, s'appelaient *scophi* ou *scophæ* ; il était défendu aux écoliers de se servir de ces balles, qui étaient une cause de

disputes et d'accidents ; on ne leur permettait que d'employer la balle molle désignée sous le nom de *pilæ*.

La vente des balles était, depuis le quatorzième siècle, réservée aux merciers et ceux-ci ont très longtemps conservé ce privilège.

Au seizième siècle, le jeu de la balle était un des exercices les plus



LA BALLE AU TAMIS ET LE JEU DU TOTON

D'APRÈS UN ALPHABET ILLUSTRÉ DU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE.

recherchés par les adolescents et, dans le recueil de 1587, nous trouvons deux planches indiquant les diverses manières de se livrer à cet exercice. Dans l'une, il semble que les concurrents marquent leur adresse en envoyant la balle à la plus grande hauteur qu'il soit possible d'atteindre ; c'est, du moins, ce que laisse supposer la légende qui accompagne cette image :

Ces compagnons ont faict partie égalle
Présentement pour jouer à la balle.
Qu'ils font sauter d'un merveilleux effort.

Un autre jeu de balle est désigné sous le nom de la « Boutte hors » ; les joueurs lancent une balle sur un petit toit incliné et, au moment où elle ressaute, ils doivent être assez habiles pour la rattraper d'un coup de battoir et la renvoyer à nouveau. Deux joueurs seulement participent à cet exercice, qui est ainsi décrit dans la légende :

Sans espargner l'adresse de leurs corps,
Ceux-ci gaillards jouent à la boutte hors
Dessus ce toict.....

IV. — Manière de fabriquer les balles. Leur composition.

Au commencement du dix-neuvième siècle, il existait des balles de toutes sortes de qualités et nous reproduisons une description que nous avons relevée dans une publication intitulée *Les Jeux des jeunes garçons* :

Les balles dont les enfants font usage sont de diverses matières et faites avec plus ou moins de soin ; les plus mauvaises sont celles de *chiffe*, c'est-à-dire composées de bandes de chiffons mises les unes sur les autres ; on en fait de meilleures avec des bandes de vieux drap ou de lisières coupées fort étroites ; les meilleures et les plus usitées consistent en fils de laine roulés avec soin sur un bouchon de liège taillé en boule ; dans tous les cas, on recouvre les balles de peau fine ; celle de vieux gants est excellente pour cet usage. Ces balles

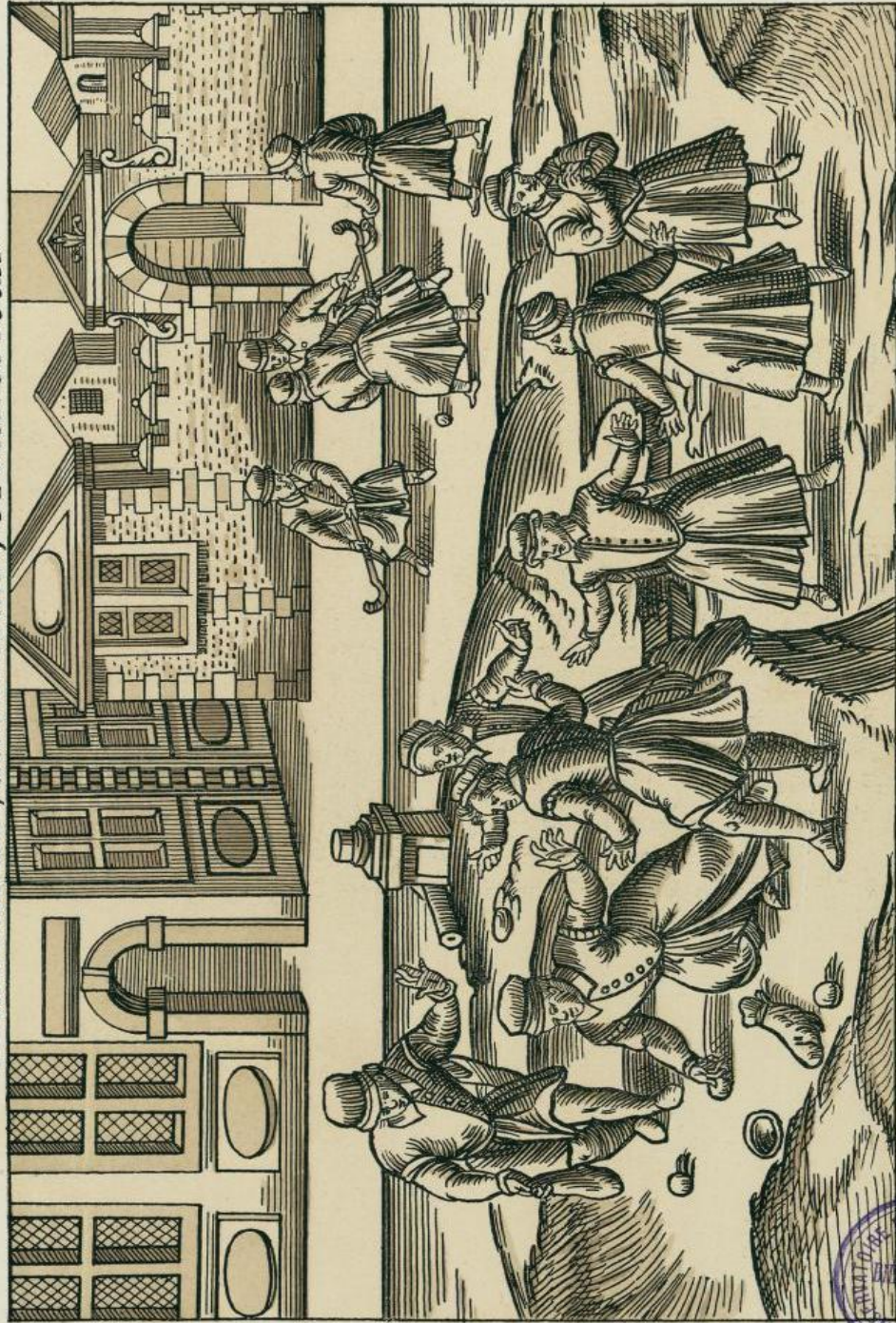


LE JEU DE LA BALLE ET LE JEU DU BALLON
D'APRÈS UN TABLEAU DE L'ÉCOLE FLAMANDE, XVII^e SIÈCLE.

rebondissent fort bien et ne font point de mal à la main des joueurs. Si la laine tournée autour du liège est mouillée, soit dans l'eau, soit dans le vinaigre, en se séchant, la balle alors devient fort dure, a d'excellents rebonds et s'appelle balle à l'eau. On appelle balle à répétition celle où l'on a introduit dans le liège arrondi, qui fait le fond ordinaire des balles, un court tuyau de plumes, dans lequel on met quelques grains de sable et dont on ferme les extrémités avec du parchemin. La balle ainsi fabriquée produit un léger son. On ne se sert guère des balles de chiffe que pour le jeu de la balle empoisonnée.

Les balles de gomme élastique ont un inconvénient dans leur élasticité même : elles font des bonds réitérés, sont faciles à se perdre, et occasionnent d'ailleurs beaucoup de mal de main, à raison de leur dureté.

A la fossette, aux esteufs, & autres jeux.



Ayant treuvé quelque place assez nette,
 A beaux esteufs ioient à la fossette,
 Plus ils s'en vont sur la glace griller:
 Où bien souuent le marmouset ils baifent,
 Et cependant tous les autres se plaifent
 Au ieu de croce, au lieu de fommeiller. v.



V. — Différentes manières de jouer à la balle.

Nous citerons simplement pour mémoire les différents modes de jeu de balle, et il suffira d'une simple énumération renvoyant aux manuels spéciaux pour les règles de chaque jeu.

On distingue la *balle au camp*, ou *balle empoisonnée* ; la *balle cavalière* ; la *balle au chasseur*, à laquelle tout le monde a plus ou moins joué pendant les années de collège ; la *balle en posture* ; la *balle à la riposte* et enfin la *balle au pot*, qui consistait à lancer la balle au milieu d'un carré tracé sur le sol et dans lequel on a creusé neuf petits trous. Le rouleur, c'est-à-dire celui qui a été désigné pour servir la balle, lance cette balle en faisant en sorte qu'elle aille tomber dans un des trous. Le propriétaire de ce trou la ramasse aussitôt pendant que tous ses camarades prennent la fuite, et il cherche à en frapper un de ceux-ci ; s'il réussit, celui qui se trouve avoir été atteint est *marqué*.

Quand un des joueurs a trois marques, il est déclaré hors le jeu.



LA DISTRIBUTION DES JEUX
D'APRÈS UN FRONTISPICE DE BERQUIN, XVIII^e SIÈCLE.

VI. — La balle empoisonnée.

On a donné dans des vers d'une poésie plutôt discutable les règles du jeu de la balle empoisonnée. Nous les reproduisons ci-dessous :

Dix ou douze marmots, formés en deux partis,
Vont à la balle empoisonnée
Voir finir gaiement la journée.
Sur les quatre coins, marqués par les habits
De tous nos jeunes étourdis
Il en est un que l'on désigne ;
C'est le camp : l'occuper est un bonheur insigne.

La balle à mainte autre pareille
Qui fait que chaque partenaire
Te maudit de belle manière
Et quitte en enrageant,
Le camp,
Cette balle est, mon cher enfant
L'image de la calomnie.



DEUXIÈME PARTIE

LE JEU DU BALLON

I. — Définition. — Son emploi chez les Romains.

Le ballon est une sphère creuse d'assez grandes dimensions, formée d'une vessie de porc ou de bœuf recouverte d'une enveloppe de cuir destinée à la protéger.



LE JEU DU BALLON
DANS L'ANTIQUITÉ
D'APRÈS MERCURIALIS

Les Grecs ne semblent pas avoir connu ce que nous appelons un ballon ; ils en apprirent l'usage des Romains, ainsi que cela paraît ressortir d'un passage intercalé dans les nouvelles éditions d'Athénée : « Ce qu'on appelle petit ballon a été inventé pour Pompée le Grand, par un artiste de gymnase, nommé Atticus, de Naples. »

Le ballon était en cuir et gonflé d'air. Pour le lancer, on le frappait avec l'avant-bras qui, à cet effet, était recouvert d'un brassard. Ce ballon était plus gros que la tête.

Il y avait aussi une autre sorte de ballon qui, plus petit, était appelé ballon de poing, parce qu'on le poussait avec le poing au lieu de se servir du brassard.

II. — Le jeu de la « soule » au quatorzième siècle.

Au Moyen Age, le jeu du ballon était connu et pratiqué sous le nom de « soule » ou « choule » ; il consistait à se disputer un ballon lancé soit avec le pied, soit avec l'aide d'un brassard ; on se servait aussi quelquefois d'une crosse, ce qui a fait assimiler ce jeu, par plusieurs auteurs, au jeu du mail ou de la longue paume : dans l'ordonnance de Charles V, de 1639, il est interdit à l'égal des jeux de hasard ou d'adresse.

Ce jeu de la soule ressemble en tous points au moderne « foot-ball », si en honneur dans les Universités anglaises.

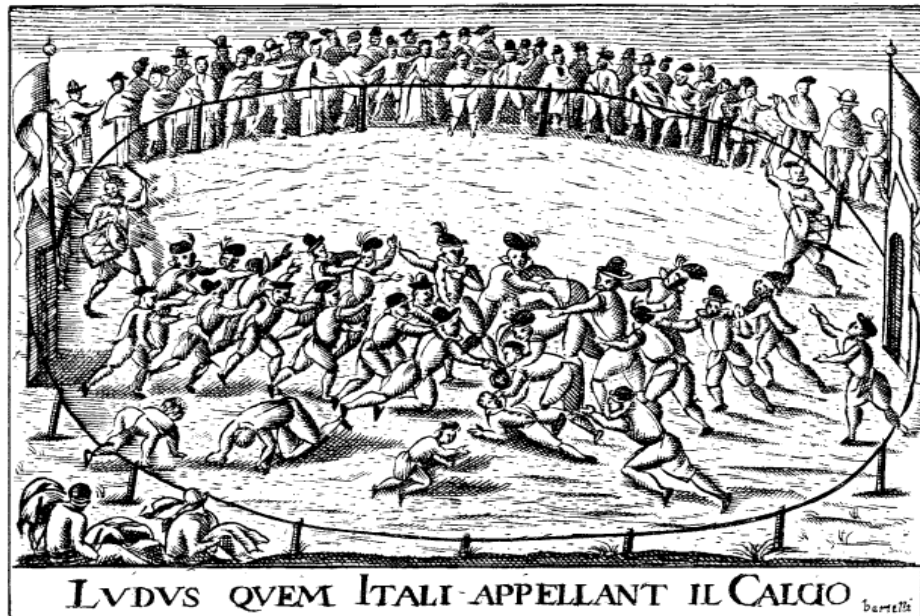
Une gravure tirée du *Scoto itinerario de Italia* montre la manière dont ce jeu était pratiqué à cette époque ; on y retrouve tous les éléments de l'ancien jeu de la soule, dans lequel ni les coups de tête ni les horions d'aucune sorte n'étaient épargnés.



L'HOMME AUX BALLONS
CARICATURE POLITIQUE PUBLÉE SOUS LA RESTAURATION
PAR LETOURMI, A ORLÉANS

Dans une lecture faite en 1889 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. Siméon Luce, nous trouvons un aperçu curieux sur ce jeu :

« La soule, du latin *solea*, sandale, la « choule », si l'on adopte la prononciation normande et picarde, est un jeu qui consiste à se dis-



UNE PARTIE DE BALLEON EN ITALIE AU XVI^e SIÈCLE

puter un ballon ou une énorme balle, soit en la poussant du pied, soit en la lançant à l'aide d'une crosse. Ce genre de lutte constituait, au Moyen Âge, le plus populaire des jeux de force ou d'exercice, comme les dés étaient le plus usuel des jeux de hasard. La soule avait, de vieille date, de trop profondes racines dans presque toutes les parties du royaume, particulièrement dans les campagnes, pour que l'ordonnance de Charles V pût la détruire. »

Au quatorzième siècle, ce jeu, qui se ressentait de la rudesse des mœurs, n'allait pas sans plaies ou bosses, et ceux qui s'y livraient devaient s'estimer heureux s'ils n'avaient ni un œil crevé, ni un bras rompu, ni une jambe cassée. C'est qu'en réalité, dans beaucoup d'endroits, la Soule perpétuait, sous la forme d'un amusement violent, ici des haines de races et des luttes locales séculaires, là des rivalités inspirées par la différence d'âge et de situation sociale.

On sera frappé de cette particularité que le jeu de Soule n'était nulle part plus en honneur qu'à la limite des petits pays de l'ancienne Gaule, tels que le Vermandois, le Bray, le Vexin, le Meldois ou pays de Meaux, la Brie, le Gâtinais, le Beauvaisis, l'Amiénois, l'Artois, etc... Comment l'ordonnance de 1639 aurait-elle pu faire disparaître un genre de lutte qui s'était

Les jeux de Mandore, Pipet, & autres jeux.



Souventesfois par gayes facecies,
Ils font enfler des pourceaux les vessies,
Avec leur vent auideiment pouffe:

Leurs compaignons iouënt de la Mandore,
Pour detrister tout homme courroucé,
Et du Pipet clair & hautain encore. j.

A Paris, Chez la Veufue Iean le Clerc, ruë faint Iean de Latran, à la Salemandre Royale.

transmis de génération en génération à travers des siècles ? Aussi cette ordonnance fut-elle plus impuissante encore, s'il est possible, contre la Soule que contre les autres jeux. Dès 1374, on *soulait* à Chauny, et la lettre de grâce où il est fait mention de ce jeu contient le préambule suivant : « Comme, en icelui pays de Vermandois, spécialement environ les dites villes de Chauny et de Caillouel, il soit accoutumé, de si long temps, qu'il n'est mémoire du contraire, faire certaines soules de jeunes hommes et enfants, c'est à savoir des villes contre autres, esquelles soules les uns rencontrent aux autres des poings ès visages ou ès corps et si fort et si durement comme ils peuvent. » Nous apprenons par un acte daté de 1380 que l'on



LE JEU DU BALLON

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DU XIX^e SIÈCLE.

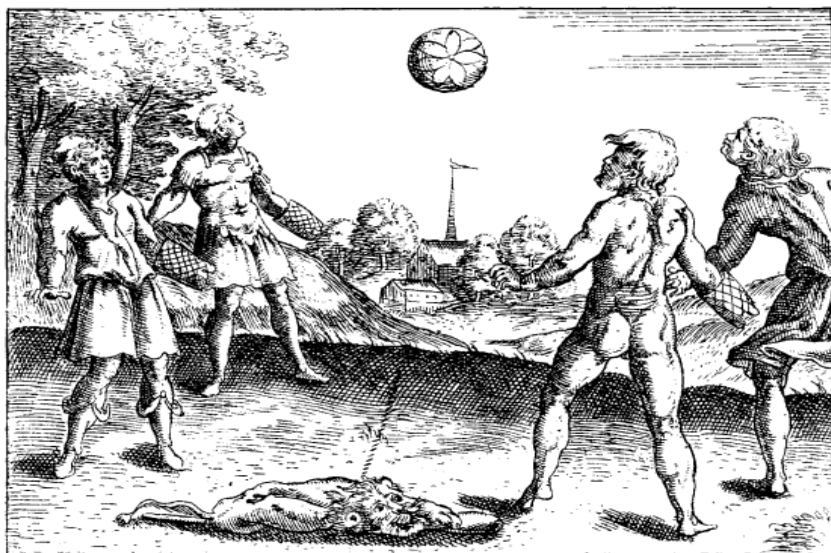
n'avait pas cessé de se livrer à ce même exercice à Neufchâtel-en-Bray : « La Soule, en la manière accoutumée, se fit en dehors d'icelle ville de Neufchâtel, et certains joueurs, en soulant, firent par le visage à effusion de sang un prêtre, présent le dit Perceval, qui leur dit : Soulez paisiblement ou vous en allez hors de la Soule. »

La partie se jouait souvent entre le camp des hommes mariés et le camp des jeunes gens : « En Bourbonnais, dans le bailliage de Cusset, le jour fixé pour cette lutte des maris contre les célibataires de chaque localité était le plus souvent la fête de Noël, et dans certains villages de ce bailliage on n'appelait pas ce jeu la Soule, mais la « boule de Chalandas ». Des prix étaient décernés aux vainqueurs. »

Ces parties de soule ont continué jusqu'à la fin du dix-huitième siècle à être jouées aux environs de la Noël ; on trouve, en effet, un arrêt du Parlement, en date de 1781, dans lequel il est fait défense « à toutes personnes de jeter aucunes boules de cuir le jour de Noël, ni aucun autre jour ; de s'attrouper pour courir la boule sous quelque prétexte que ce soit, à peine de cinquante livres d'amende ». (Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XXVII, p. 3.)

III. — Le jeu du ballon pratiqué par les rois de France.

Au quatorzième siècle, nous voyons que Charles VI, voulant avoir un ballon, on fut lui en acheter un qui était fait d'une vessie de bœuf



LE JEU DU BALLON

D'APRÈS UNE GRAVURE ALLEMANDE DU XVI^e SIÈCLE.

(1383, Douet d'Arcq, *Compte de l'hôtel des rois de France*, p. 115 et 208).

Louis XIII, enfant, reçut plusieurs fois en cadeau des ballons ; une première fois en 1604 et une seconde fois en 1606. Le journal d'Héroard mentionne cet événement mémorable en ces termes : « Il joue du ballon de poing, que M. de Bassompierre lui avait donné. »

IV. — Manchons et brassards servant à lancer le ballon.

L'usage de lancer le ballon avec un brassard se retrouve en France à une époque assez ancienne ; les graveurs du douzième siècle qui représentent ce jeu semblent indiquer deux espèces de brassards : l'un, qui est composé d'un treillis de lanières de cuir, et l'autre, comme nous le voyons dans la gravure de Stella, qui est formé d'une sorte de manchon d'osier tracé de manière à former des parties saillantes et des parties creuses analogues à ce que nous appelons en termes de tapisserie le « capiton-

nage » ; cette disposition empêchait le ballon de glisser le long du bras et permettait ainsi de le renvoyer avec une plus grande force.

A la fin du dix-huitième siècle, Jaubert, dans son *Dictionnaire*, nous apprend que de son temps les manchons en osier n'étaient plus en usage ; on se servait alors d'un brassard formé d'une douille de chêne



LE BALON

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

assez mince et de la longueur de l'avant-bras qu'on y faisait entrer de force avec des mouchoirs ou des serviettes. On pouvait, avec le bras ainsi armé, recevoir le ballon et le pousser aussi fort que l'on voulait sans crainte de se blesser.

Le jeu du ballon est toujours pratiqué avec ferveur dans certaines parties de la France ; il passe, dans les villages des Pyrénées, pour une institution nationale ; on le joue dans un emplacement particulier consistant en un vaste terrain clos de murs et à ciel ouvert. Pour lancer et repousser le ballon, les joueurs arment la main et le poignet d'un gros gantelet de cuir ou de bois. Quelquefois, ils se rangent en cercle et chassent le ballon au hasard, de manière que chacun le reçoive et le renvoie à son tour. Le plus souvent, ils se divisent en deux camps opposés et jouent une partie suivie et régulière en observant des règles qui sont à peu près les mêmes que celles de la longue paume.

V. — Manière de fabriquer les ballons.

Les ballons n'ont été, à l'origine, qu'une simple vessie dont l'orifice était fermé par une cordelette :

1557. — Prendras premièrement une siringue, telle qu'on use pour enfler les grosses balles à jouer. (*Secret d'Alexis*, 1^{re} partie, livre 1^{er}, p. 6, vers



LE GONFLEMENT DU BALLON
D'APRÈS UNE GRAVURE DE MÉRIAN, DU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE.

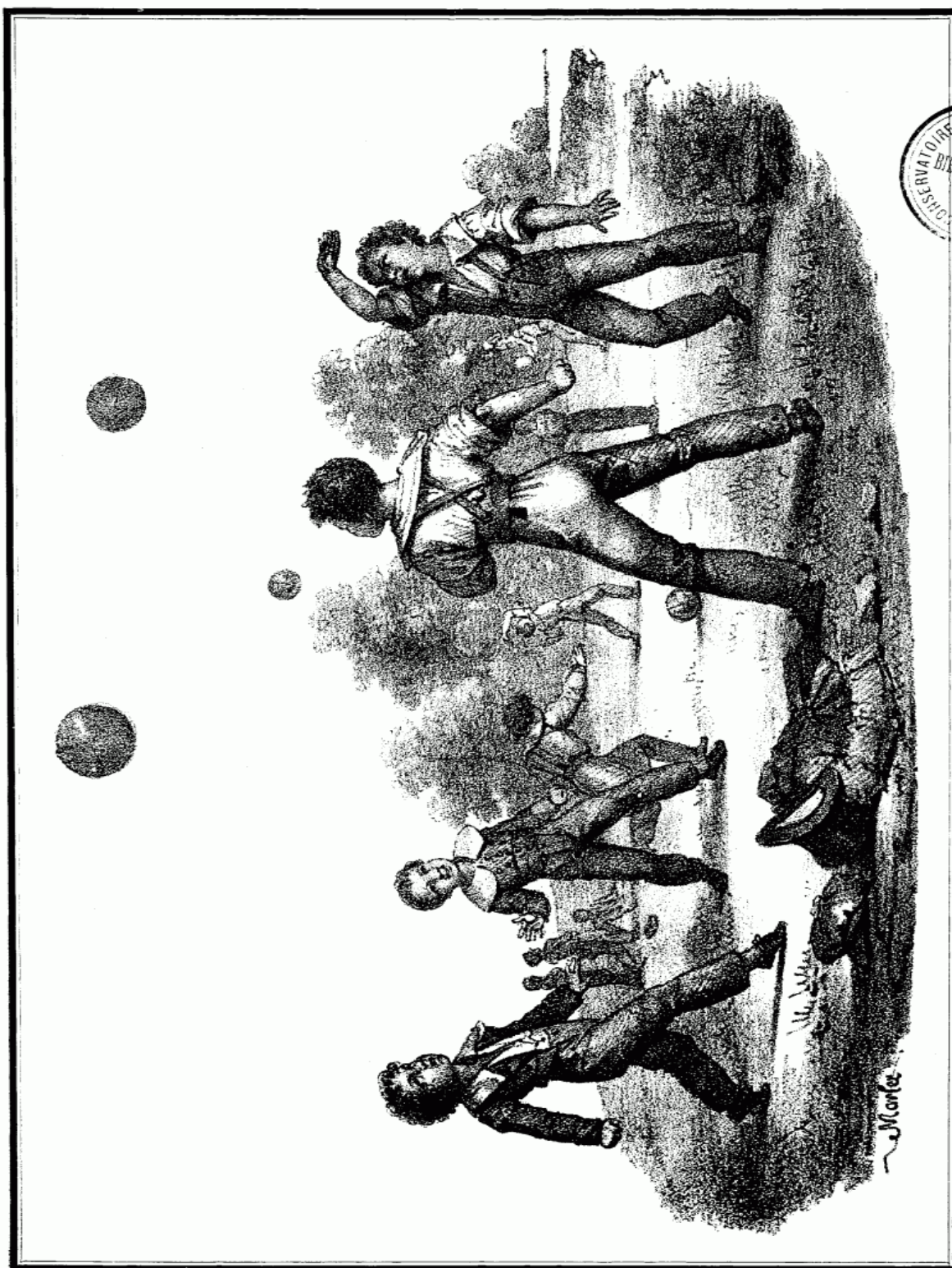
Une curieuse gravure de M. Mérian représente deux joueurs se livrant à l'exercice du gonflement du ballon ; on aperçoit très nettement le bourrelet de cuir recouvrant l'orifice de la vessie qui, l'opération terminée, devait être assujéti au moyen d'une fine cordelette de chanvre pour prévenir les accidents. Un peu plus tard, on recouvrit ces vessies d'une peau cousue destinée à les protéger contre les choes. Dans les devises héroïques de Paradin, 1557, on voit figurer une de ces grosses balles avec cette légende : « Battu, je rebondis. » La mode de fabrication du ballon a dû varier d'une manière sensible ; dans le jeu représenté par Stella, nous voyons que le ballon était formé de matières molles contenues dans une enveloppe plus résistante, le tout maintenu par des cor-

delettes qui lui donnaient plus de rigidité et l'empêchaient de se déformer. Une autre gravure à peu près de la même époque montre un ballon complètement lisse et orné d'une sorte d'étoile.



BALLON FORMÉ D'UNE VESSIE
D'APRÈS UN TABLEAU DE TËNIERS, XVII^e SIÈCLE.

En 1822, d'après M. Lefranc, on fait des ballons avec une vessie de porc qu'on choisit parmi celles qui sont le plus arrondies et qu'on prépare à l'extérieur avec de l'huile pour qu'elle ne se dessèche pas ; on enferme cette vessie aplatie dans un ballon de peau destiné à la recevoir ; on y souffle avec un tuyau de plume, et, quand le tout est suffisamment

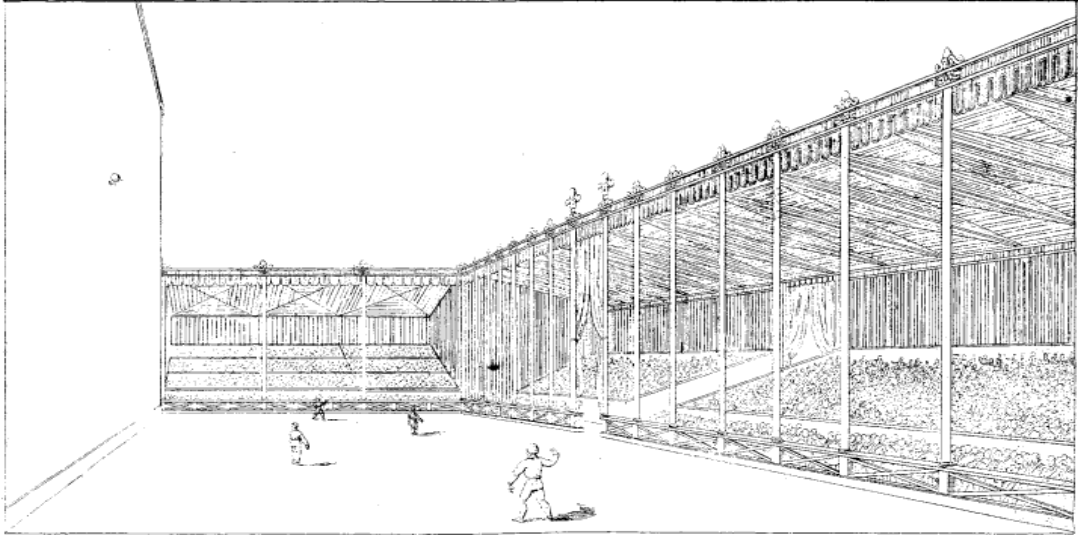


LE JEU DU BALLON

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE MARLET, PUBLIÉE DANS LE JOURNAL *le Bon Génie*, EN 1827.

gonflé, on bouche soigneusement le col de la vessie avec une ficelle ; l'enveloppe de peau est garnie d'une espèce de soupape qui referme exactement l'ouverture.

M. Lefranc cite encore un passage de Feutry, qui, dans son poème, s'exprime ainsi sur ce jeu :



LE JEU DU BALLON AUX CHAMPS-ÉLYSÉES
PROJET DE M. DELANOV

Regardez cet enfant, il quitte la prairie aux mugissements aigus d'un taureau qu'on égorge dans la ferme prochaine, qu'il appartient à ses parents ; tout son empressement, son ardeur ne tendent qu'à demander la vessie, qu'il obtient et que, soudain, il remplit de vent ; transporté d'allégresse par sa grosseur, par sa légèreté et par sa résonance, il la fait bondir cent fois. Mais que cette joie dure peu ! ce ballon, qu'il croyait devoir faire sa félicité, tombe bientôt sur quelque pointe qui, dans l'instant, le perce ; le vent s'échappe ; cette grosseur factice s'évanouit et ne laisse qu'une peau flétrie et dégoûtante ; l'enfant pleure et revient tristement raconter son infortune à ses camarades qui l'en consolent par des éclats de rire.

VI. — Description du jeu du ballon.

Le même auteur, dans un petit poème, décrit ainsi le jeu du ballon et en même temps donne aux joueurs novices le conseil de ne pas courir d'une manière inconsidérée :

Voyons, par exemple, à quoi bon
Courir au-devant d'un ballon !
Tranquillement, à cette place,
J'attends le bond, et de ma main
Un coup le remet en chemin :
Pour l'arrêter au vol, faut-il qu'on se harasse ?

En 1827, Marlet a fait également une charmante lithographie représentant le jeu du ballon : on aperçoit de petits jeunes gens qui, après avoir ôté leur casquette ou leur chapeau haut de forme, se livrent avec entrain à cet exercice salulaire.

Disons, en terminant, un mot d'un projet de M. Delanoy, qui avait voulu installer aux Champs-Élysées une sorte d'arène pour le jeu du ballon ; de ce projet, il ne subsiste qu'une gravure assez médiocre, et il est peu probable qu'à l'avenir cette idée soit reprise à nouveau.

TROISIÈME PARTIE

LE JEU DE PAUME

I. — Origine de ce nom.

Le jeu de paume est un jeu d'exercice auquel peuvent prendre part une ou plusieurs personnes qui chassent et qui renvoient une balle. A l'origine, on se servait uniquement de la paume de la main et c'est de cette circonstance que le jeu a tiré son nom.

II. — Le jeu de paume chez les Grecs et chez les Romains.

Cet exercice était connu dès les temps homériques, et l'auteur de l'*Odyssée* s'exprime ainsi au VI^e livre de son œuvre :

Le repas fini, la princesse Nausicaa et les nymphes qui l'accompagnaient quittent leurs voiles et commencent à jouer à la paume... Quand elle fut en état de s'en retourner au palais de son père, Minerve songea à faire qu'Ulysse se réveillât ; Nausicaa, prenant donc la balle, voulut la passer à une de ses femmes, mais elle la manqua et la balle alla tomber dans le fleuve. Les nymphes jettent aussitôt un grand cri : Ulysse se réveille...

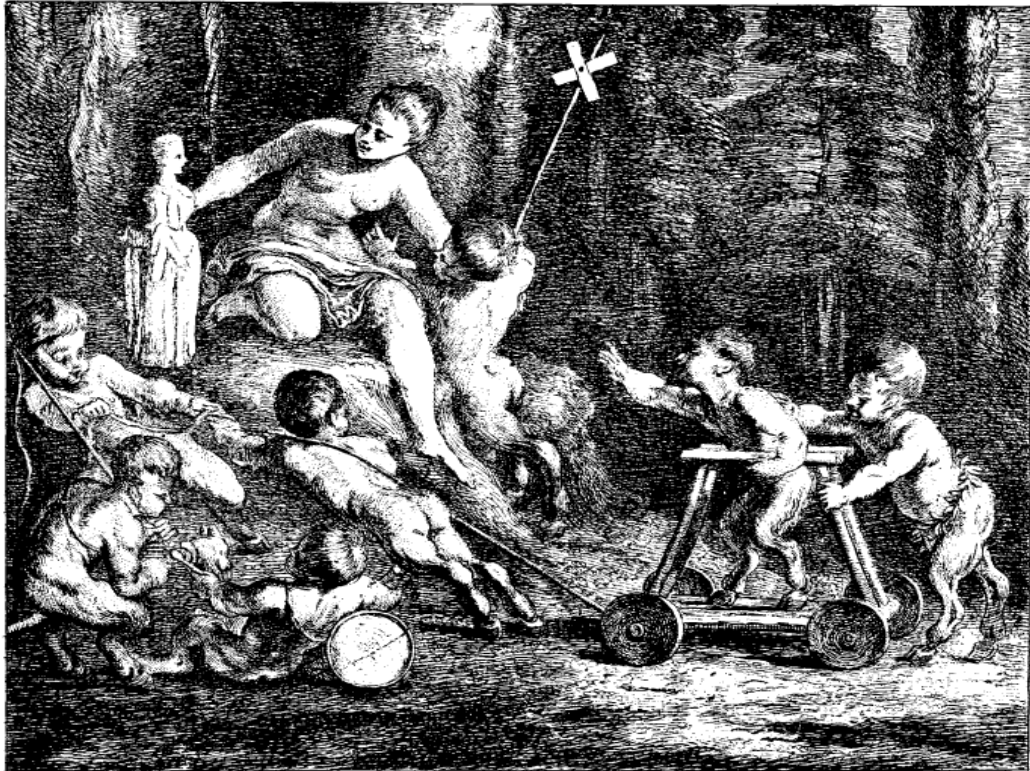
Sophocle fit une tragédie en prenant comme thème ce passage d'Homère, et son œuvre, malheureusement perdue pour nous, fut, paraît-il, très goûtée de ses contemporains.

D'une manière générale, les Grecs appelaient sphéristiques tous les exercices où l'on employait une balle. Les lieux consacrés à ce divertissement se nommaient *spheristeria* ou jeu de paume.

Chez les Romains, il existait des jeux de paume dans presque tous les établissements de bains publics ; Pline le Jeune nous apprend que ces

exercices étaient goûtés à un si haut point par les riches citoyens, qu'ils avaient dans leurs maisons de ville un local disposé pour le jeu de la paume. « Au-dessus de la chambre dans laquelle on quitte ses habits pour le bain est un jeu de paume, où l'on peut prendre différentes sortes d'exercices et qui pour cela se partage en deux réduits. »

Les empereurs romains pratiquaient ce jeu et ils ne manquaient pas



L'ENFANCE.

de faire précéder une orgie de table d'une partie de paume destinée à les mettre en appétit. Le sévère Caton lui-même tenait ce jeu en grande estime et on raconte qu'un jour où il avait échoué aux élections du Consulat, au lieu d'aller se renfermer piteusement dans sa maison, comme faisaient d'ordinaire les candidats malheureux, il passa bravement le reste du jour à lancer et à rejeter la balle dans le Champ de Mars.

Il existe plusieurs manières de jouer à la paume et la *Phæninde* des Grecs paraît être le type le plus anciennement connu de tous les jeux de paume, tels que les pratiquent les modernes. Dans la *Phæninde*, le camp de celui qui lance la balle à partir d'un emplacement déterminé s'efforce

de la faire mourir le plus loin possible, tandis que le camp de son adversaire, au contraire, cherche à la renvoyer de manière à la faire mourir le plus près possible de son point de départ. Lorsqu'une balle est lancée, si elle n'est pas renvoyée soit avant sa chute, soit au premier bond, le jeu s'arrête, l'extrême limite qu'elle a atteint est marquée et les deux



CARTE D'ADRESSE DU MAGASIN « AU SINGE VERD »
MENTIONNÉ DANS LA *Grande Encyclopédie* DE DIDEROT ET D'ALEMBERT, XVIII^e SIÈCLE.

camps changent de rôles en même temps que de position. C'est au camp adverse à lancer la balle, toujours du même point, et il s'efforce de la faire tomber au delà de la première marque.

Les médecins de l'antiquité ont considéré le jeu de la paume comme un des meilleurs exercices et ils l'ont même qualifié de gymnastique

médicinale. Galien lui a consacré un article curieux dans ses écrits : « Les inflexions du corps, dit-il, que demande cet exercice, les mouvements alternatifs des extrémités, les impulsions répétées qu'il faut recevoir ou communiquer, mettent en action tous les muscles, raniment la chaleur vitale et débarrassent le corps des humeurs superflues. »

III. — Le jeu de paume à la cour des rois de France.

Nous ne possédons aucun renseignement sur ce qu'il advint du jeu de paume en France jusqu'à la fin du treizième siècle.

Dans le recueil du théâtre français au Moyen Age, *Miracle de Nostre Dame* (page 537), nous trouvons une désignation du jeu de la paume sous le nom de jeu de la *Bonde*.

1300. — Cuidez-vous que point me grevast ?
Car souvent la mer par mainte onde
Jouoit de moy comme à la bonde,
Elle me jettoit puis çà, puis là.

Imitant en cela les empereurs romains, les rois de France tinrent en très grand honneur le jeu de la paume ; on sait, en effet, qu'en 1316, Louis X, dit le Hutin, s'étant extrêmement échauffé à jouer à la paume dans le bois de Vincennes, se retira dans une grotte où il fut saisi par un froid qui lui donna la mort :

Si but trop et froid se bouta
Là il perdit plumes et penes.

En 1356, on se servait encore de la paume de la main pour renvoyer la balle : ce jeu était désigné sous le nom de *lusus pilæ cum palma*.

Dans la *Vie de Duguesclin*, nous relevons encore cette anecdote sur le jeu de paume :

L'illustre connétable s'amusait un jour à regarder une partie de longue paume sur la place de Dinan assiégée par les Anglais, lorsqu'on vint l'avertir que son frère avait été fait prisonnier contre les lois de la guerre ; Duguesclin quitte aussitôt le jeu, monte à cheval et va punir, comme il le méritait, l'insolent ravisseur.

Charles V aimait beaucoup à jouer à la paume, et il possédait au Louvre une salle qui occupait deux étages de hauteur. Toutefois, quand, au mois de mai 1369, il fit un édit contre les jeux, il ne manqua pas de proscrire la paume, quoiqu'il en eût été un des fervents amateurs. Heureusement qu'à cette époque les édits royaux, pas plus que les arrêts du Parlement, n'avaient le pouvoir d'impressionner violemment les habitants de Paris. Il en fut de cet édit comme de ceux qui l'avaient

précédé, et les amateurs de cet exercice n'en continuèrent pas moins à se livrer à leur amusement favori.

En 1399, au moment de la folie de Charles VI, un des passe-temps

ALES PERANCE

*Rue Saint Antoine, au coin de la rue de Jony,
vis-à-vis l'Hôtel de la Trinité.*

L E D U C, Marchand Mercier : Vend de
très-beau Papier battu, lavé pour dessiner
de toute grandeur, Papier d'Hollande & de
France battu, verni & doré pour écrire ; toutes
sortes de Papiers pour la Musique, Plumes d'Hol-
lande taillées & non taillées, Encre double &
luisante, Cire d'Espagne, Pain à cacheter de
toute couleur, Registres réglés & non réglés de
toute grandeur, Porte-feuilles de Maroquin,
Ecritoirs de poche & de Bureau, Canifs, Gra-
toirs, Poinçon très-fin de Paris, Raquettes,
Volans de toute grandeur, Crayons de toute fa-
çon pour dessiner, Boîtes de Comptes & de Bu-
reau, & routes sortes de Marchandises qui con-
cernent l'Ecriture.

Il vend aussi toutes sortes de petite Mercerie ;
le tout à juste prix. A P A R I S.

CARTE D'ADRESSE DE « LEDUC », MARCHAND MERCIER, XVIII^e SIÈCLE.

du malheureux roi était de regarder jouer à la longue paume dans les fossés du château de Creil-sur-Oise, où il se trouvait enfermé.

Dans les anciennes descriptions de l'hôtel Saint-Paul et des hôtels d'Etampes et de la Pissotte, au temps de Charles VI, on comptait, outre six préaux, huit jardins, douze galeries et une cour, servant aux joutes

et aux tournois. Le logis comprenait une antichambre, une salle à manger, diverses pièces d'un usage indéterminé, et enfin la chambre des nappes, des étuves nommées *chauffe-doux*, une volière et un jeu de paume.

IV. — Diverses interdictions du jeu de paume.

Dans son volume sur la passion du jeu, Thiers déclare que la courte et la longue paume ne sont pas des jeux défendus pour une infinité de gens, quoique Charles V les ait interdits à tous ses sujets par son ordonnance de 1369. Il serait néanmoins messéant, dit cet auteur, à une femme ou à une jeune fille, et il le serait encore davantage à un religieux ou à une religieuse. Un magistrat même déshonorait en quelque sorte son état s'il en jouait publiquement en bonnet, en caleçon et en chaussons et camisole comme on y joue d'ordinaire.

Les *Statuts synodaux*, de Pierre de Colimen, archevêque de Rouen en 1245, défendent le jeu de paume aux prêtres. Ceux d'Etienne de Poucher, évêque de Paris en 1512, l'interdisent aussi.

Dans les statuts synodaux du diocèse de Soissons en 1673, nous lisons :

Nous défendons à tous les ecclésiastiques de notre diocèse la hantise et fréquentation des jeux de longue et courte paume et tous autres qui se font en des jardins et lieux publics.

En 1485, le concile de Sens défendit aux religieux de jouer à la paume, surtout en chemise et en public.

Saint Charles Borromée permet néanmoins aux jeunes ecclésiastiques qui sont élevés dans les séminaires de jouer à la courte paume.

V. — La paume au quinzième siècle.

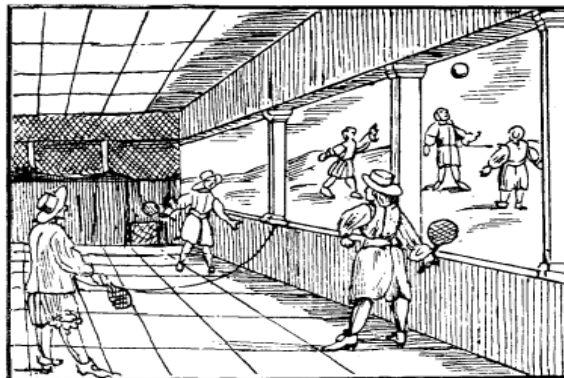
Dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*, sous la date du 5 septembre 1427, le narrateur raconte qu'il a vu la vaillante paumière du tripot de la rue Grenier-Saint-Lazare, où elle provoquait l'admiration unanime :

Alors vint à Paris une femme nommée Margot, âgée de vingt-huit ans, qu'estoit du pays de Hainault, laquelle jouoit mieux à la paulme qu'onceques homme eust veu, et avec ce jouoit de l'avant et de l'arrière-main très puissamment, très malicieusement et très habilement, comme pouvoit faire homme, et y avoit peu d'hommes qu'elle ne gagnast, si ce n'estoit les plus puissants joueurs, et estoit le jeu de Paris, où le mieux jouoit, en la rue Grenier-Saint-Ladre, qui étoit nommé le Petit-Temple.

Le célèbre capitaine La Hire s'adonnait au noble jeu de la paume quand il fut fait prisonnier par son terrible ennemi, le seigneur d'Offemont ; c'est en vain qu'il essaya d'échapper en se cachant sous la man-

geoire des chevaux; on ne tarda pas à l'y découvrir et on dut payer pour lui une forte rançon, qui lui permit de reprendre sa place au milieu des siens.

En 1498, Charles VIII, qui résidait alors au château d'Amboise, vint avec la reine regarder une partie de paume qui se jouait dans les fossés du château; Commines, qui nous donne cette anecdote, nous laisse des détails assez circonstanciés sur cet événement :



LE JEU DE PAUME
D'APRÈS COMMENIUS, XVI^e SIÈCLE.

Il partit de la chambre de la royne, Anne de Bretagne, sa femme, et la mena avec lui pour veoir jouer à la paulme ceux qui jouoient aux fossez du chasteau, où il ne l'avoit jamais menée que cette fois, et entrèrent ensemble en une galerie qu'on appelloit la galerie Haquelebac..., et s'y heurta le roi du front contre l'huis combien qu'il fut bien petit et puis regarda longtemps les joueurs et devisoit à tout le monde... La dernière parole qu'il prononça en devisant en santé, c'estoit qu'il dit avoir espérance de ne faire jamais péché mortel ni véniel s'il pouvoit. Et en disant cette parole, il cheut à l'envers et perdit la parole.

VI. — La paume au seizième siècle.

François I^{er} aimait le jeu de paume et s'y montrait fort habile joueur; Loïs Guyon raconte dans ses *Diverses leçons* qu'un jour où il était engagé dans une partie contre deux seigneurs, il avait comme second un moine; ce dernier, par un coup de raquette heureux, fit gagner la partie au roi : « Ah! dit celui-ci, voici un bon coup de moine. — Ce sera un bon coup d'abbé quand il vous plaira », répondit le moine.

Comme il se trouvait justement une abbaye manquant de titulaire, le roi l'octroya à son second, autant pour son beau coup de raquette que pour son ingénieuse réponse.

Brantôme, dans ses *Mémoires* (1), donne de curieux détails sur la manière dont Henri II jouait à la paume :

Le roi jouoit à la paume et très bien; mais jamais il ne vouloit tenir le jeu, mais secondoit ou tierçoit, qui sont les deux places les plus difficiles et les plus dangereuses. Aussi estoit-il le meilleur tiers ou second (mais meilleur tiers) de son royaume, et s'y affectionnoit fort. Il se

(1) Edition de 1722, II^e volume.

plaisoit fort quand la reyne sa femme, Madame sa sœur et les dames le venoient voir jouer, comme souvent elles y venoient, et qu'elles donnassent leur sentence comme les autres, des fenestres d'en haut.

Le roi Henri II était un joueur émérite, et, quand Rabelais vante l'adresse de Pantagruel à la paume, il est évident que c'est à celle de Henri II qu'il veut faire allusion. Ce roi, en effet, était certainement le



LE JEU DE PAUME
D'APRÈS UNE ENCYCLOPÉDIE DU XVI^e SIÈCLE.

prototype du héros de Rabelais, et dans certains passages le fait apparaît avec certitude. Henri II était réellement le plus habile joueur de paume de son royaume, et, s'il se fût mesuré dans les concours publics, il aurait certainement mérité un des fameux *éteufs d'argent* décernés comme prix aux plus habiles joueurs.

On sait qu'au moment de la Saint-Barthélemy, Nompars de Caumont, qui devint plus tard maréchal et duc de la Force, ayant été laissé pour mort au moment du massacre, fut sauvé par un paumier qui le conduisit à l'Arsenal, où il le soigna et le rendit à la santé.

Henri IV se plaisait beaucoup au jeu de paume, et, dans le *Journal de Pierre de l'Etoile*, nous trouvons une peinture saisissante de l'importance que ce jeu avait prise à la cour :

Le samedi 24 septembre 1594, le roi joua tout le long du jour à la paume dans le jeu de la Sphère. Il estoit en chemise, encore estoit-elle déchirée sur le dos, et avoit des chausses grises à jambes de chien, qu'on appelle, ne pouvant bien aller à l'esteuf parce qu'il estoit las, et, dit-il, qu'il ressembloit aux asnes qui faillent par le pied; puis, à l'instigation de l'avocat Duret, qui dit à Sa Majesté que, si elle vouloit avoir du plaisir, elle fit fouiller un nacquet qui faisoit le mitouard sous la galerie et qu'on lui ôtât son manteau, on lui trouveroit une grosse de balles qu'il avoit dérobées, commanda M. d'O. de ce faire, et lui ayant été trouvé ce qu'il avoit dit, le roi en rit bien et fort, et ayant fait venir le nacquet, l'arraisonna assez longtemps et en tira du plaisir.

Le jeudi 27 octobre, même année, le roi ayant gagné quatre cents écus à la paume, qui estoient sous la corde, les fit ramasser par les nacquets et les mettre dans son chapeau, puis dit tout haut : « Je tiens bien ceux-ci, on ne me les dérobera pas, car ils ne passeront pas par les mains de mes trésoriers. »

On se plaisait à venir voir jouer le roi, et Pierre de l'Estoile rapporte qu'en 1597, parmi les nombreuses dames qui venaient admirer son adresse, il en était une dont il aimait tout particulièrement à obtenir les suffrages : c'était M^{me} de Mousseaux, plus connue sous le nom de Gabrielle d'Estrées.

VII. — L'équipe du jeu de paume royal sous Louis XIV.

Louis XIV ne dédaignait pas de jouer à la paume, et, dans sa maison, il existait tout un état-major qui n'avait d'autres fonctions que de s'occuper de préparer ce divertissement royal.

Le maître paumier, auquel revenait l'honneur de présenter la raquette au roi, jouissait d'une pension de 1 200 livres, et il touchait, en outre, une prime de 50 livres chaque fois que le roi prenait sa raquette.

Le personnel attaché à la partie royale comprenait, en outre, six marqueurs de cour, recevant chacun 10 francs pour chaque partie.

Le roi possédait un jeu de paume dans chacune de ses principales résidences : à Compiègne, Saint-Germain, Fontainebleau et enfin Versailles, et l'on sait que ce dernier existe encore aujourd'hui.

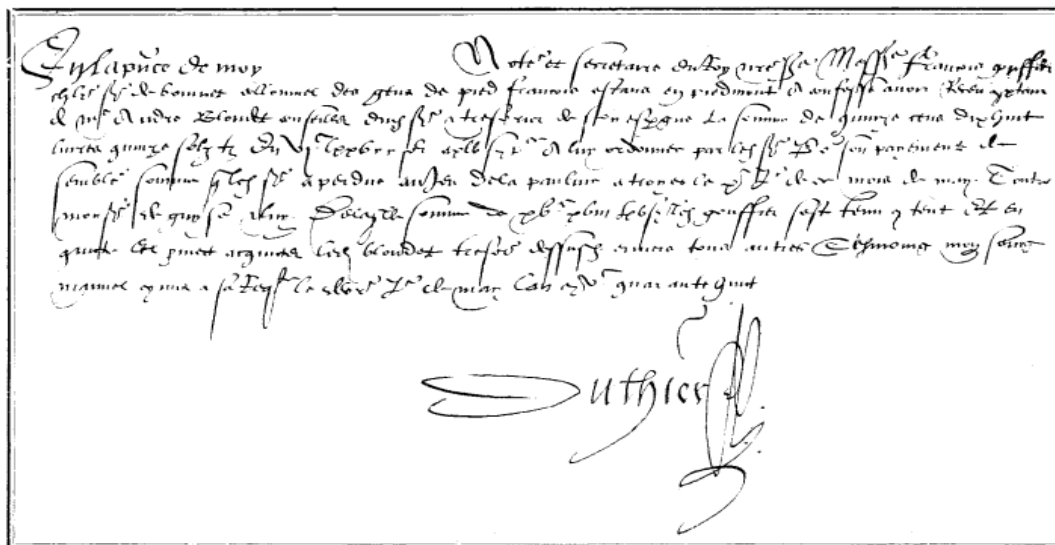


UNE PARTIE DE PAUME
D'APRÈS UNE VIGNETTE DU XVII^e SIÈCLE.

VI I. — La paume considérée comme jeu d'argent.

Le jeu de paume n'était pas seulement un exercice physique, dans lequel le joueur cherchait à montrer sa supériorité sur ses partenaires, simplement pour l'honneur de remporter la victoire. Au temps de Henri II et de Charles IX, les enjeux d'une partie de paume étaient couramment de 300 à 400 écus.

Les sommes qui avaient été perdues par le roi dans les parties qu'il

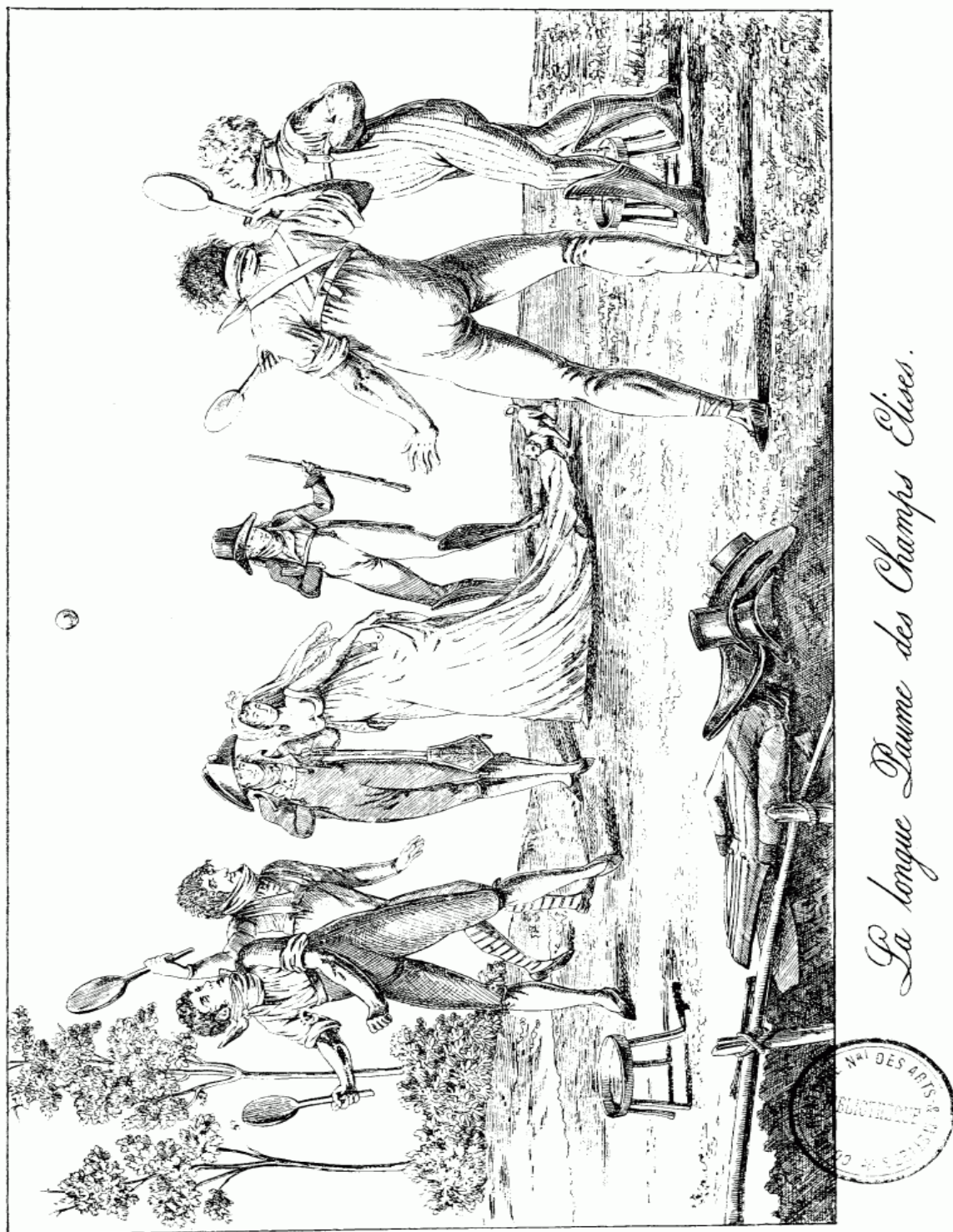


Quittance d'une somme de 1518 livres 13 sols tournois payée par le roi de France à François Gouffier, 10 mai 1548.

jouait étaient l'objet d'un ordonnancement spécial de la part des trésoriers royaux; nous avons eu la bonne fortune de retrouver une de ces quittances délivrée par « François Gouffier, chevalier, seigneur de Bonnivet, colonnelle des gens de pied français estans en Piémont ». Par cet acte, Gouffier donne quittance au trésorier de l'épargne « de 1518 livres 13 sols tournois que le roi lui fait remettre parce qu'il les avait perdus au jeu de la paume à Troyes, le dix de ce mois de may, contre monseigneur de Guise. »

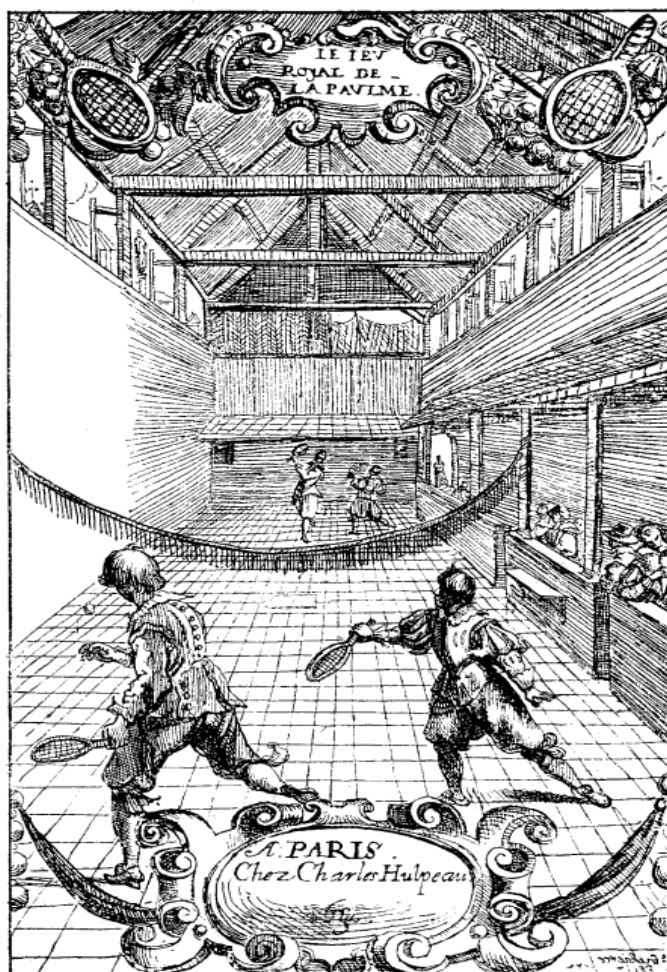
Cette mode de jouer de l'argent ne fit qu'augmenter, et, à la fin du seizième siècle, Bourdeilles nous apprend que, de son temps, on risquait souvent en une seule partie un enjeu de 4000 à 6000 écus et quelquefois même une somme deux fois plus forte.

Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, nous voyons que



cette habitude s'est conservée; ainsi, en parcourant les lettres de Guy-Patin, docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur au Collège royal, nous voyons qu'il écrivait en 1648 :

On ne parle ici que de M. le duc de Beaufort, pour qui les Parisiens, et particulièrement les femmes de la Halle, ont une dévotion toute particulière. Comme il jouait à la paume dans un tripot du Marais du Temple, il y a quatre jours, la plupart des femmes de la Halle s'en alloient par pelotons le voir jouer, et lui faire des vœux de prospérité. Comme elles faisoient du tumulte pour entrer, et que ceux du logis s'en plaignoient, il fallut qu'il quittât le jeu et qu'il vint lui-même à la porte mettre le holà; ce qu'il ne put faire sans que ces femmes entrassent en petit nombre, les unes après les autres, pour le voir jouer; et s'apercevant qu'une de ces femmes le regardoit de bon œil, il lui dit : « Hé bien ! ma commère, vous avez voulu entrer : quel plaisir avez-vous à me voir perdre mon argent ? » Elle répondit aussitôt : « Monsieur de Beaufort, jouez hardiment, vous ne manquerez pas d'argent; ma commère que voilà et moi, nous avons apporté deux cents écus, et, s'il en faut davantage, je suis prête d'en retourner quérir autant. » Toutes les femmes commencèrent à crier qu'elles en avoient à son service, ce dont il les remercia. Il fut visité ce jour-là par plus de deux mille femmes.



Frontispice du traité intitulé *De l'utilité qui provient du jeu de la paume*, publié à Paris chez Charles Hulpeau; par Forbert l'aîné, maître en ceste exercise, 1623.

IX. — Le jeu de paume devenu au dix-septième siècle un spectacle public.

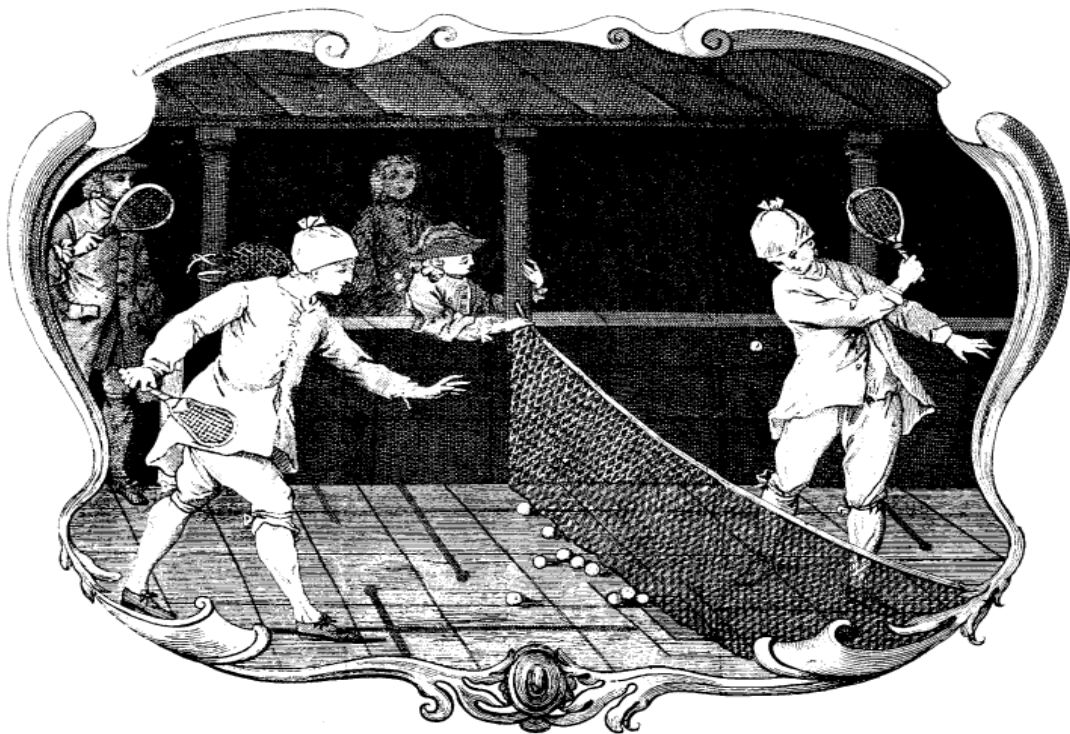
Sous Louis XIV, le jeu de paume se transforma, et devint plutôt une sorte de spectacle que les amateurs allaient contempler, sans cependant

intervenir dans le jeu. Dangeau cite le fait de joueurs de profession qui, ayant attiré l'attention du roi à Fontainebleau par leur adresse merveilleuse, obtinrent la permission de jouer publiquement ou plutôt de donner des représentations dans un des jeux de paume de Paris :

Le roi, écrit-il sous la date du 26 octobre 1687, à Fontainebleau vit jouer les bons joueurs de paume et leur accorda le privilège qu'ils demandaient. Ils joueront deux fois la semaine à Paris et feront afficher comme les comédiens. Ils sont cinq : les deux Jourdain, Le Pape, Clergé et Servo.

**X. — Usages et coutumes dans les jeux de paume
à la fin du dix-huitième siècle.**

Un auteur, qui a en partie gardé l'anonyme, M. de Man..eux, publia



JOUEURS DE PAUME EN COSTUME
D'APRÈS UN TRAITÉ INTITULÉ *l'Utilité qui procieut du jeu de la paume* 1623.

en 1783 un traité sur la connaissance du jeu royal de paume, qu'il dédia au comte d'Artois. Ce recueil est intéressant à plusieurs titres, et il présente, sur les ouvrages similaires, l'avantage de nous initier à quelques détails pratiques que l'on chercherait vainement dans les auteurs qui ont traité le même sujet.

Tout d'abord, parlant de la construction du bâtiment, il déclare que les jeux de paume, quoique assez variables dans leurs dimensions, doivent former un carré long entouré de murs en pierres de taille de 20 à 22 pieds de hauteur. La longueur d'un beau jeu de paume doit être de 90 pieds sur 27 à 28 de large ; il faut qu'il soit pavé en carreau uni de pierre de taille de la grandeur d'un pied et demi, et le sol ainsi disposé doit être fréquemment rougi au sang de bœuf. Les murs de la salle sont peints en



LA SAINT-NICOLAS
D'APRÈS UNE GRAVURE SUR CUIVRE DU XVIII^e SIÈCLE.

noir au moins deux fois par an, et cette disposition est indispensable pour permettre aux joueurs de distinguer plus facilement la balle qui arrive sur eux.

Les balles, que l'on désigne aussi sous le nom de pelotes, sont de la grosseur d'une pomme et fabriquées avec des bandes de drap enroulées ; elles sont blanches et, pour leur conserver leur couleur, le garçon paumier doit, avant chaque partie, les faire rouler dans un sac de peau garni de son.

Il était coutume, alors, de louer aux maîtres paumiers des chemises, des bas et même des souliers, de façon que les joueurs, en se rhabillant,

pussent revêtir des vêtements parfaitement secs. L'auteur du traité, prévoyant tous les inconvénients qui peuvent résulter pour les joueurs de ces linges qui n'étaient que peu, ou même pas du tout, nettoyés, recommande aux amateurs de ce genre de sport d'avoir des vêtements spéciaux leur appartenant en propre et, à l'issue de la partie, de se faire essuyer et frictionner par les valets paumiers avant de revêtir leurs habits, que l'on devait conserver dans un endroit sec, pour éviter toute cause de refroidissement.

Au point de vue du prix à payer à l'entrepreneur du jeu, il est ordinairement, à Paris, d'une livre cinq sols pour une partie comprenant huit jeux. En province, la partie n'a que six jeux et se paye une livre. Pour remédier à la modicité de cette redevance, les maîtres paumiers avaient coutume de réclamer, outre le prix de la partie, le prix des rafraîchissements, la location des chemises ou autres vêtements, la fourniture du bois de chauffage ou la lumière.

A ces frais, il ne fallait pas manquer d'ajouter les revenants-bons des garçons marqueurs connus sous le nom de « nacquets » et enfin les dépenses extraordinaires destinées à arrondir le chiffre de la note.

Parmi les joueurs de paume les plus fameux, on remarquait alors Mgr le comte d'Artois, Mgr le duc d'Orléans, Mgr le prince de Condé, Mgr le duc d'Ausson, le chevalier de Maupeou, etc... On comptait peu de dames se livrant à cet exercice ; il convient, cependant, de citer M^{lle} Funel qui faisait la partie avec Mgr le prince de Condé. Il y avait aussi quelques professionnelles et entre autres M^{me} Masson, maîtresse du jeu de paume de la rue de Grenelle-Saint-Honoré, à Paris.

XL. — Diverses espèces de jeu de paume.

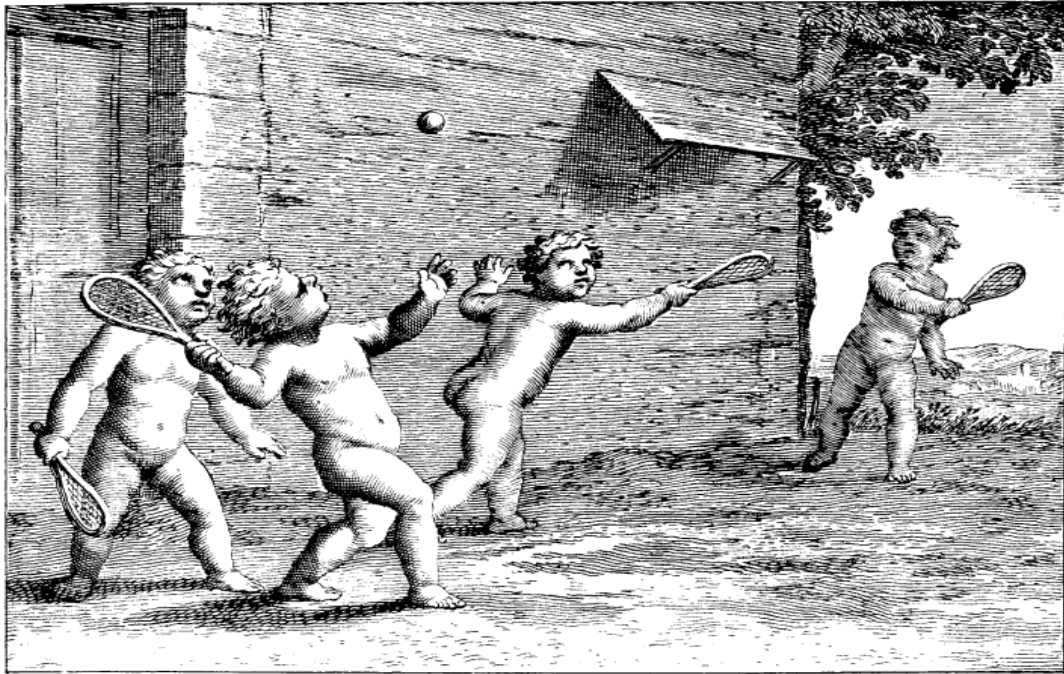
On distingue deux manières de se livrer à ce jeu suivant l'emplacement dont on dispose : le *jeu de la courte paume* et le *jeu de la longue paume*.

Le jeu de la courte paume se joue dans un lieu fermé et borné de murailles ; il est tantôt couvert, tantôt découvert. On joue avec des raquettes, des battoirs, des petits bâtons et un panier. Pour y bien jouer, outre l'agilité du corps qu'il convient d'avoir pour courir à la balle, il faut aussi beaucoup d'adresse, de la main et de la force de bras.

Il faut, avant de commencer le jeu, tendre une corde à telle hauteur qu'on puisse voir le pied du dessus du mur du côté où est l'adversaire, et, le long de cette corde, on attache un filet dans lequel les balles donnent souvent.

La longue paume ne diffère de la précédente que parce que ce jeu se joue sur un champ plat à ciel ouvert et sans être limité par aucune muraille.

A Paris, l'emplacement qui était réservé pour le jeu de paume se



LA PAUME

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOZONNET-STELLA, XVII^e SIÈCLE.

trouvait aux Champs-Élysées, à l'endroit même où s'élevait naguère le Palais de l'Industrie.

En 1853, lors de la construction de cet édifice, le jeu de paume fut porté au Luxembourg, où il est encore fort en honneur.

XII. — Les tripots ou jeux de paume à Paris.

Le jeu de paume fut toujours considéré comme l'apanage de la noblesse et il était interdit, sous des peines très sévères, aux roturiers de prendre part à cet exercice. Cette prohibition resta probablement lettre morte, car, dès le seizième siècle, Paris comptait un grand nombre de jeux de paume qui n'étaient pas uniquement fréquentés par les représentants des vieilles familles de France.

Dans une relation d'un voyage fait à Paris par Francesco Grégory

l'erni, il est fait mention de deux cent cinquante jeux de paume, « tous jeux beaux et bien installés qui comportaient un personnel considérable de gardiens et de maîtres de jeu, sans compter les marqueurs dont la mission consistait, en dehors de leurs fonctions, à masser les joueurs et à les soigner après chaque partie ».

Dans une autre relation, faite par Robert Dallington, qui voyagea en



Bataille arrivée dans le tripot. Liv. 1. chap. III.
D'APRÈS UNE GRAVURE DE OUDRY, XVIII^e SIÈCLE.

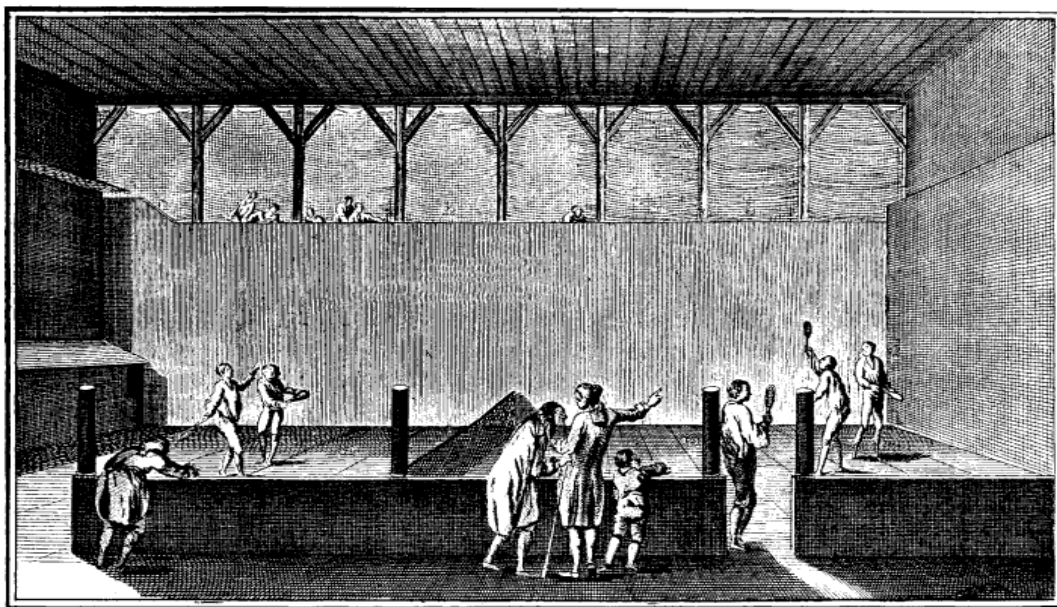
France sous Henri IV, on voit que ce divertissement jouissait d'une aussi grande faveur qu'à l'époque précédente ; le narrateur trouve que le pays est couvert de jeux de paume, qui sont plus nombreux même que les églises et, chose à peine croyable, il déclare qu'il y a plus de joueurs de paume en France que d'ivrognes en Angleterre.

En 1637, il y avait encore à Paris 114 jeux de paume et au milieu du dix-huitième siècle il existait 70 maîtres paulmiers, dont 13 tenaient des jeux de paume et les 57 autres des jeux de billard.

Les plus célèbres de ces établissements furent ceux de la rue de la Perle-au-Marais et de la rue Mazarine. Ce dernier ne fut fermé qu'en 1826, sous le gouvernement de Juillet. Après la fermeture de cet établissement,

il ne subsista plus à Paris qu'un seul jeu de paume, celui du passage Sandrié. Un des derniers renseignements que nous ayons sur lui est un extrait du *Journal des Débats* du mois de mai 1842, dans lequel on donne le compte rendu d'une partie mémorable qui venait justement de s'y disputer.

Vers le mois de mai 1842, lisons-nous, une partie de paume des plus intéressantes avait réuni au jeu de paume du passage Sandrié, à Paris, l'élite de la fashion parisienne. L'on



INTÉRIEUR D'UN JEU DE PAUME
D'APRÈS LA *Grande Encyclopédie* DE DIDEROT ET D'ALEMBERT.

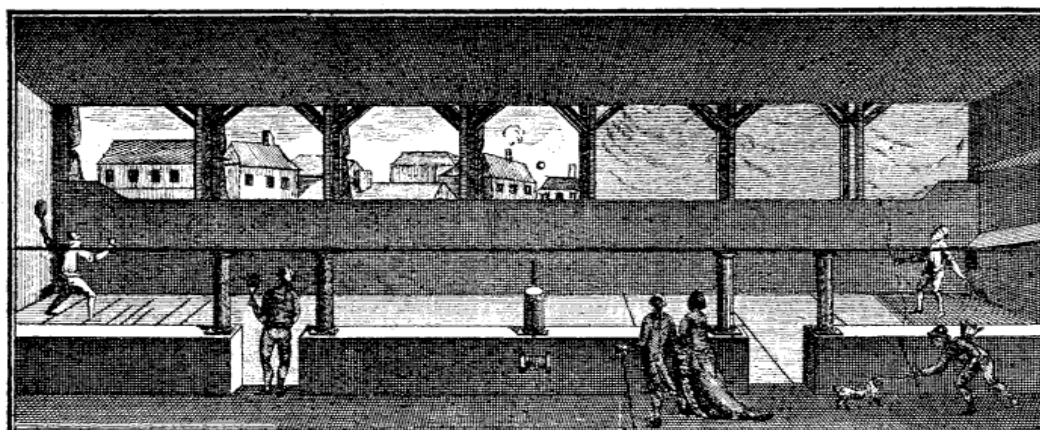
remarquait parmi les spectateurs : MM. les ducs de Valencey, de Maillé et de Mouchy, les marquis de Lavalette et de Contades, le capitaine Ferey et M. Hubard. Les joueurs ont excité au plus haut degré l'attention des amateurs. M. de la Noirville s'est montré digne de sa réputation d'amateur, et le célèbre paumier Barre a enlevé, par son jeu plein de grâce et de finesse, le suffrage de toute l'assemblée.

Le second Empire, sous prétexte de gymnastique, voulut ressusciter le jeu de paume, et Napoléon III fit construire au Jardin des Tuileries, à l'extrémité orientale de la terrasse des Feuillants, un gracieux édifice où ce jeu fut logé de la manière la plus parfaite. La Ville de Paris, de son côté, voulut créer un jeu de paume à l'angle de l'avenue d'Antin et du Cours-la-Reine ; les travaux furent même commencés, mais on ne donna pas suite à ce projet et bientôt les fondations de ce jeu de paume tombèrent sous la pioche des démolisseurs.

XIII. — Le serment du jeu de paume.

La plus célèbre salle de jeu de paume est évidemment celle de Versailles, qui subsiste encore aujourd'hui ; elle fut installée par Bazin, maître paumier du roi, Nicolas Cretté, le gendre de Bazin, et Davesne, garde officiel du roi, qui s'associa avec eux pour cette entreprise.

L'édifice fut achevé en 1686 et coûta 45503 livres ; cet établissement



UNE PARTIE DE PAUME AU XVIII^e SIÈCLE
D'APRÈS LA *Grande Encyclopédie* DE DIDEROT ET D'ALEMBERT.

comprenait, outre la salle de jeu, une sorte d'étuve où les joueurs allaient se sécher et se faisaient masser par les « nacquets ».

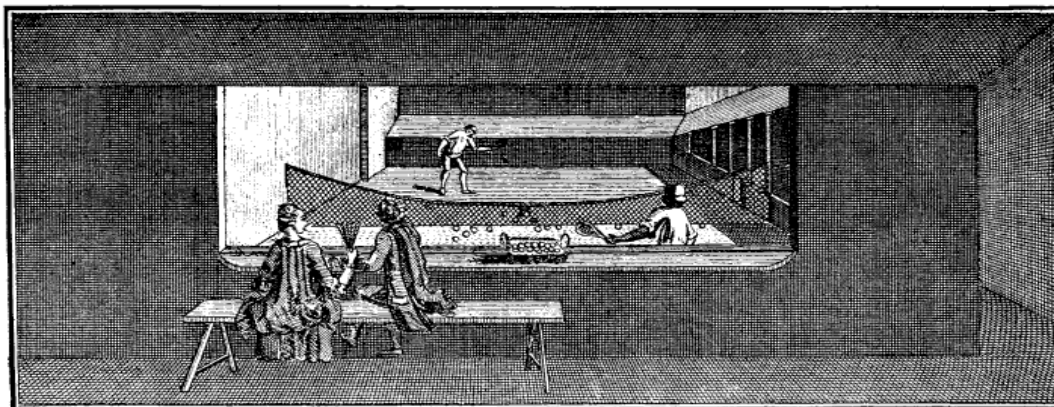
En 1787, deux architectes furent chargés de faire une description de ce bâtiment et d'en donner une estimation ; on voit, dans ce document, que sur trois côtés s'étendait une galerie large de cinq pieds et haute de huit ; elle était munie de baies permettant aux spectateurs de suivre la partie. Des filets étaient disposés pour empêcher la balle de venir s'égarer dans les galeries. La salle était revêtue d'une décoration sombre permettant de distinguer plus facilement la balle, le plafond était peint en bleu semé de fleurs de lis d'or et au centre étaient les armes de France.

Il est à peine besoin de rappeler ici que c'est dans cette salle du jeu de paume que, le 20 juin 1789, les députés du Tiers État se réunirent, après s'être vu refuser l'entrée de la salle de l'Assemblée, à cause des préparatifs qui s'y faisaient pour la séance royale. Ce fut là que fut prononcé le fameux serment par lequel les députés jurèrent de se réunir jusqu'à ce que la Constitution du royaume fût établie.

Cette salle du jeu de paume subit les destinées les plus diverses. Un

décret de la Convention décida qu'elle serait acquise par la Nation et elle fut payée avec les biens de l'émigré Grimaud d'Orsay.

Sous le premier Empire, on oublia l'intérêt historique qui s'attachait à cette salle et le célèbre peintre Gros y installa son atelier; c'est là que fut peinte la célèbre toile des « Pestiférés de Jaffa ». De 1830 à 1848,



LOGGIA DES SPECTATEURS D'UNE PARTIE DE PAUME
D'APRÈS LA *Grande Encyclopédie* DE DIDEROT ET D'ALEMBERT.

la salle du jeu de paume servit d'atelier au peintre Horace Vernet et, le 14 mars 1848, eut lieu dans son enceinte un banquet politique.

Sous le second Empire, la salle fut affermée pour y installer un jeu de paume public, qui ne réussit pas, et l'entrepreneur se trouva ruiné.

Depuis une vingtaine d'années, ce monument historique a été complètement restauré et transformé en musée.

XIV. — Le jeu de paume et le lawn-tennis.

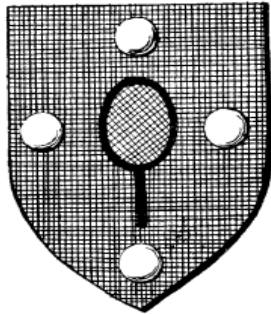
Le jeu de paume est maintenant plus en honneur que jamais chez nous, mais on a changé son nom en celui de « lawn-tennis », et notre manie d'accepter tout ce qui vient de l'autre côté de la Manche nous a fait oublier que le jeu de paume avait été pendant bien des siècles la distraction favorite de la partie la plus intelligente de la nation française.

Les Anglais ont été obligés de reconnaître que le fameux lawn-tennis a une parenté très étroite avec notre ancien jeu de paume et, dans un brevet qui fut pris en 1874 par le major Wingfield pour une invention nouvelle à laquelle il avait donné le nom de *Sphairistike*, nous voyons que la demande de brevet d'invention définit son jeu sous la désignation de *Cour transportable nouvelle et perfectionnée pour jouer l'ancien jeu de paume*.

XV. — La corporation des paulmiers-raquettiers.

Cette industrie remonte au treizième siècle, puisque dans les rôles de la taille de Paris, publiés en 1292, on voit qu'il y avait alors treize paulmiers fabriquant des balles ; on mentionne aussi deux valets paulmiers qui servaient d'aides aux patrons.

Au dix-septième siècle, les paulmiers formaient à eux seuls une corporation indépendante des métiers similaires ; ils s'intitulaient : *Communauté des maîtres paulmiers, raquettiers, faiseurs d'esteufs, pelotes et balles*. Leurs statuts avaient été enregistrés au Châtelet, le 13 novembre 1610 ; seuls, les maîtres de cette corporation avaient le droit de fabriquer et de vendre les raquettes et les balles.



ARMOIRIES DES MAÎTRES
PAULMIERS-RAQUETTIERS

La corporation était régie par quatre jurés qui veillaient aux intérêts communs et empêchaient les industries voisines d'empiéter sur leur privilège.

Pour devenir maître, il fallait faire un apprentissage de trois ans et accomplir un chef-d'œuvre.

Le brevet valait 30 livres et la maîtrise 600.

Les armoiries de la corporation étaient composées d'un écu, dont le fond était de sable, sur lequel se détachaient quatre boules probablement d'argent et au centre une raquette.

Cette corporation suivit le sort de toutes les maîtrises et jurandes, et disparut au moment de la Révolution.

XVI. — Description du métier de paulmier au dix-huitième siècle.

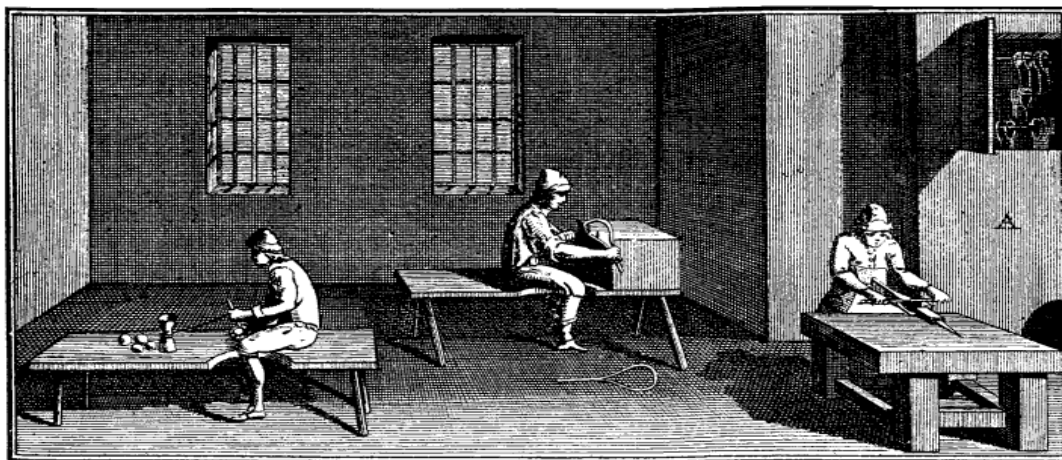
Le métier, ou pour parler plus exactement, l'art du paulmier raquetier a été décrit d'une manière très remarquable par M. Garsault dans son excellent traité. Ce membre de l'Académie des sciences ne craignit pas de faire une longue dissertation sur les outils et instruments propres à la fabrication de la raquette ; et sur les procédés que l'on emploie pour la former, la percer, la brunir et enfin la corder. L'ouvrage de M. Garsault a été entièrement reproduit dans la *Grande Encyclopédie*, dans laquelle il n'occupe pas moins de neuf planches. La première gravure nous montre l'intérieur d'un jeu de paume avec les joueurs occupés à se livrer un combat des plus palpitants ; nous voyons ensuite les différentes formes de raquettes, droites ou cintrées, ainsi que les divers battoirs garnis de parchemin ; les deux planches suivantes repré-



*Un Brossetier
Marchand de Raquettes*

1, Une Brosse à manche d'os, 2, Une Brosse hollandaise à habits,
3, Une Brosse ordinaire à habits, 4, Une brosse à Chapeau,
5, Dinceaux, 6, Dinceau à blanchir, 7, Plumeau, 8, Raquette,
9, Soie de cochon, 10, Brosse à velours, 11, Brosse à laver,
12, Balai pour le trottoir ou pour le plancher, 13, Brosse à friser,
14, Balai à araignées, 15, Brosse à cheveux, 16, Un Ramasse-poussière,

sentent les divers instruments servant à la fabrication des raquettes; la quatrième planche nous indique comment était cordée une raquette,

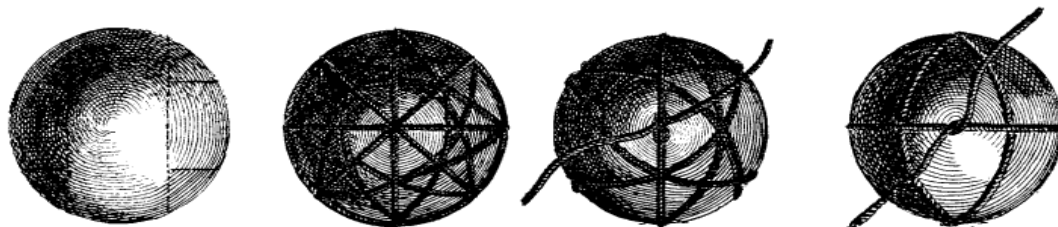


FABRICATION DES RAQUETTES SERVANT AU JEU DE PAUME
D'APRÈS LA *Grande Encyclopédie* DE DIDEROT ET D'ALEMBERT.

et de quelle manière était fabriquée la balle; la cinquième planche donne la représentation d'un jeu de billard et les quatre dernières pages présentent le plan et les divers détails de construction d'un jeu de paume carré.

XVII. — Les balles du jeu de paume.

Les balles du jeu de paume n'ont pas sensiblement varié depuis l'origine de ce jeu; à l'époque romaine, elles étaient composées de plusieurs espèces de peaux, simples et corroyées, ou d'étoffes cousues



FABRICATION DES BALLES DU JEU DE PAUME
D'APRÈS LA *Grande Encyclopédie* DE DIDEROT ET D'ALEMBERT.

ensemble en manière de sacs que l'on remplissait, tantôt de plume ou de laine, tantôt, quand on voulait rendre la balle plus lourde, de farine, de grain ou de sable. On donnait à ces balles différentes gros-

seurs; il y en avait de très petites, de moyennes et de très grosses, ce qui établissait différentes sortes de sphéristiques.

Au Moyen Age, les balles dont on se servait le plus communément étaient les *esteufs*. On a prétendu que ce nom leur avait été donné parce qu'elles étaient bourrées d'estouffes ou d'estoupes, ou bien encore de laine provenant du nom latin *stupa*. Cette origine est assez difficile à établir, mais ce qu'il y a de certain, c'est que les maîtres raquetiers, trouvant la laine trop chère, ne se gênaient pas pour la remplacer par d'autres matières. Souvent, ils remplaçaient les bonnes étoupes de laine par du son; une ordonnance royale intervint même à ce propos, qui leur rappela la stricte observance de leur métier, et les engageait de ne mettre en vente que des esteufs couverts de bon cuir et remplis de bonne bourre.

Dans le *Recueil des ordonnances des rois de France*, tome XVIII, on trouve un document qui montre avec quel soin était réglementé cet accessoire du jeu de paume. Comme les maîtres paulmiers de Rouen s'étaient plaints à Louis XI de ce que certaines gens sans aveu leur faisaient concurrence et fabriquaient des balles dangereuses pour les joueurs, « emplissent iceux esteufs de chaux, sablons et autres choses qui ne sont bonnes et à l'occasion de quoi plusieurs ont eu les bras et les mains fêlés et blessés. »

Par son ordonnance du 24 juin 1480, le roi, reconnaissant que cet état de choses pouvait être préjudiciable pour le public, déclare :

A l'avenir seront tous les maîtres du dit métier tenus de faire bons esteufs bien garnis et étoffés, de bon cuir et bonne bourre, sans y mettre sablon, craie, batue (rognures de métaux), chaux, son, resture (rebut), de peau nommée resur, sciure d'ais (de bois) cendre, mousse, poudre ou terre, sous peine d'amende et de saisie de tous mauvais esteufs qui seront « ars et brûlés afin que aucun n'en soit inconvénient ».

La fabrication des balles avait été réglementée à Paris d'une manière toute particulière, et dans les statuts des paulmiers de la capitale un article était spécialement consacré à ce sujet :

1504. — Ne pourront faire ni faire faire aucuns esteufs s'ilz ne sont pesantz de 17 estellins faits et doublés de bon cuir de moutons, plains de bourre de tondeur aux grands forces sur peine de confiscation.....

Il. lesd. jurés et gardes d'icelluy, faisans leur visitations, seront tenuz et leur est enjoinct visiter les esteufs, pelottes et balles si elles sont estoiffées comme il appartient, assavoir que le ploton soit bien rond, fait de morceaux et rogneures de drap, avec une bande de thuille seulement serré, bien fermé de bonne fisselle et couverte de bon drap blanc tout neuf, pesant en tout icelle balle le poiz de 19 estellins (33 grammes). (Statuts des paulmiers de Paris, *Arch.*, Y. 14. t. X. f° 61.)

Nous trouvons, pour le seizième siècle, un document assez curieux

mentionnant le bail d'une maison servant de jeu de paume, passé par un marchand faiseur d'esteufs à un de ses confrères :

1545. — Claude Dupré, marchand faiseur d'esteufs, cède à Thibaut Trichardet, aussi faiseur d'esteufs, le droit au bail d'une maison, jeu de paulme et jardin faisant le coin des rues de Paradis et Porte du Chantier, appelé le jeu de paulme du Tabourin, pour trois ans et trois mois finissant à la saint Remy. 1549, à la charge de payer à Jehan Bouyn, marchand bourgeois de Paris, Cristolle Hénon, barbier chirurgien, et aultres le loyer de 132 l. 10 s... 6 douzaines d'esteufs aux propriétaires et 6 douzaines de raquettes. (Minutes de M^e Huillier, notaire à Paris, extrait J. Pichon, p. 176.)

A une époque plus moderne, les amateurs du jeu de paume ont établi une distinction entre les esteufs, les ballons et la balle; les pre-



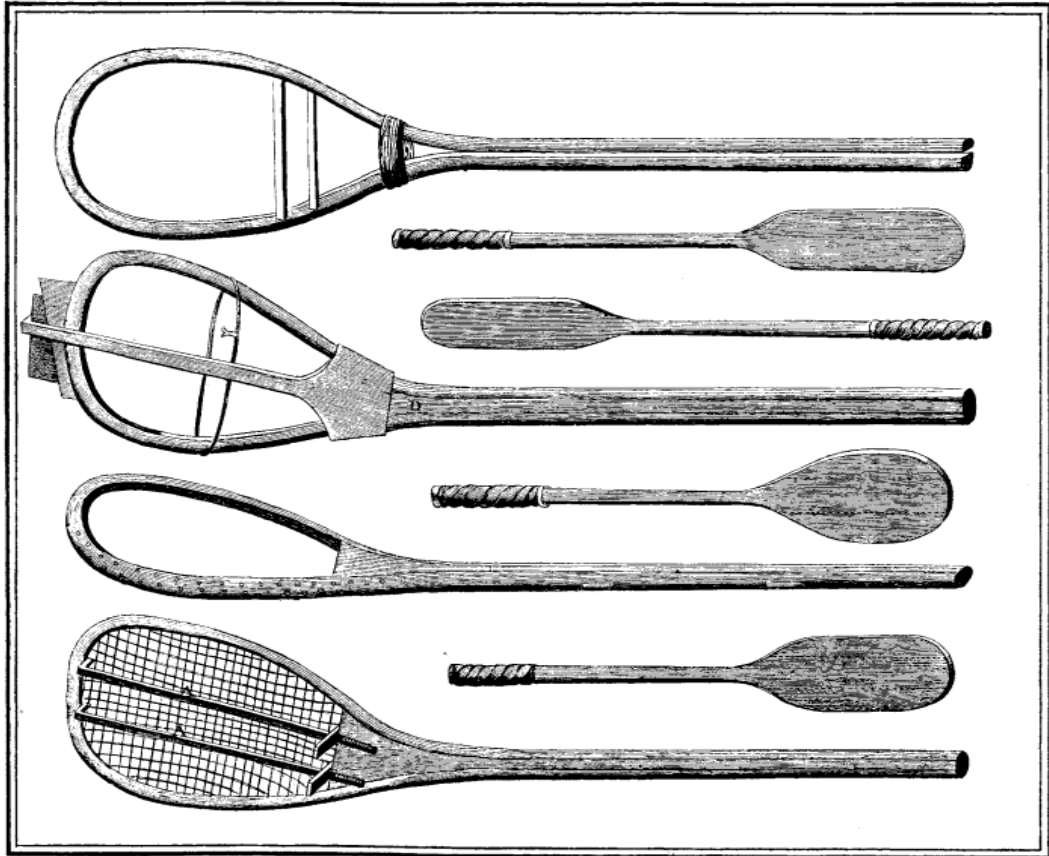
UNE PARTIE DE PAUME JOUÉE AVEC DES BATTOIRS

D'APRÈS UNE GRAVURE DE PÉRELLE, XVII^e SIÈCLE.

miers sont faits de bourre recouverte de peau de mouton; on joue avec les esteufs sans raquettes ni battoirs, mais simplement avec la paume de la main; les pelotes sont des balles toutes ficelées, mais qui n'ont pas encore été recouvertes; quand cette dernière opération a été faite, et que les pelotes ont été garnies de drap blanc, elles prennent le nom de balles.

XVIII. — Raquettes et battoirs.

Pendant toute la période romaine, il ne semble pas que l'on ait connu, pour renvoyer la balle, autre chose que la paume de la main; un peu plus tard, les joueurs se servirent d'un gant de cuir ou s'entou-



DIFFÉRENTES SORTES DE RAQUETTES ET DE BATTOIRS
D'APRÈS LA *Grande Encyclopédie* DE DIDEROT ET D'ALEMBERT.

rèrent le poignet et la main de lanières de cuir, ce qui permettait de renvoyer la balle avec une plus grande force.

Le plus ancien instrument dont on se soit servi pour renvoyer la balle est le battoir composé d'un cadre en bois recouvert de parchemin.

Au seizième siècle, on a beaucoup fabriqué de ces instruments, mais comme à cette époque le parchemin était rare, et par suite fort cher, on a détruit des quantités de manuscrits précieux pour en couvrir des

battoirs destinés à l'amusement des jeunes gens. Sur ce fait, nous citerons un passage de Colomiès relatif à la destruction d'une des copies de Tite-Live.

J'ai ouï dire à M. Chapelin, dit cet auteur, qu'un de ses amis, homme de lettres, avoit joué à la longue paume avec un battoir, sur lequel se voyoient des fragments de quelques décades de Tite-Live que nous n'avons point, et que ces fragments venoient d'un apothicaire qui, ayant eu en don des religieuses de Fontevrault plusieurs volumes en parchemin du même auteur, les avoit vendus par ignorance à un faiseur de battoirs.

Les plus célèbres joueurs de paume étoient, à la fin du dix-huitième siècle, originaires de la Beauce; dans ce pays, les joueurs venaient de plusieurs lieues à la ronde, accompagnés de leurs parents et amis pour disputer la palme à tel village renommé par l'adresse et la vigueur de ses habitants. Là, se bâtissaient de hautes réputations basées sur de longs succès, et qui ne faisaient place à d'autres que lorsque l'âge affaiblissait la vue et diminuait les forces. Ces athlètes méprisaient la raquette; c'étoit avec la batte ou le battoir qu'ils prenaient des volées superbes, étonnantes, et qu'ils lançoient la paume avec une force inconnue dans les parties de raquette; cet instrument ne doit cependant pas être dédaigné, car il est plus facile, plus maniable, et l'on ne risque pas, avec son aide, de jeter raide mort par terre le spectateur inattentif, comme cela n'avoit que trop souvent lieu lors des beaux coups de battoirs que la Beauce voyait donner.



Le Battoir.

Au dix-huitième siècle, le jeu du battoir consiste, dit l'*Encyclopédie*, « à chasser avec une palette à long manche une balle dure de chiffons bien ficelés, et couverte d'une étoffe, que les joueurs doivent tâcher de renvoyer en la reprenant à la volée, ou au premier bond. On joue en partie au battoir; la moitié des joueurs se mettent à un bout d'une longue allée et l'autre moitié à l'opposite. »

Le traité publié, en 1783, par M. de Man...eux, nous apprend qu'à cette époque les habitants du Midi, tels que les Espagnols, les Languedociens et les Provençaux, se servent le plus souvent, pour jouer à la paume, du battoir :

C'est un instrument fait en bois mince, qui a la forme d'une petite raquette; ceux qui se sont adonnés à cette manière de jouer ont raffiné sur sa construction, ils ont fait construire des battoirs creux en dedans, collés et nervés de tous côtés; cette invention leur donne plus d'élasticité, de sorte que les joueurs renvoient la balle plus vivement. L'on pense que ce battoir de bois ne peut avoir l'élasticité des cordes à boyaux, néanmoins, ceux qui en font usage parent la balle de volée, le relèvent et la renvoient avec autant d'aisance qu'avec une raquette.

Toutefois, la raquette remonte à une origine assez ancienne, on en trouve la trace dès le commencement du seizième siècle. En effet, dans le livre intitulé le *Colloque d'Erasmus*, imprimé à Bâle en 1528, on trouve la raquette désignée sous le nom de *reticulum*, qui signifie un petit filet.

La raquette est, en effet, un lacs de cordes croisées l'une sur l'autre, en façon de mailles et de rets; le tout était maintenu dans un cadre de bois, qui s'emmanchait lui-même dans un bâton court et fort. Ces croisillons de cordelettes furent copiés par la mode pour en faire une parure. Les dames de la cour, au temps de Catherine de Médicis, arrangeaient leurs cheveux en les croisant par bandes comme les raquetiers disposaient leurs cordes : c'était ce que l'on appelait les coiffures en raquettes.

Les raquettes, au dix-septième siècle, étaient également appelées *ramonnettes*; le manche était couvert de peau de mouton et les plus réputées venaient de Rouen; elles se fabriquaient en Normandie. Cette spécialité s'est du reste conservée longtemps dans ce pays, puisque nous voyons qu'à l'Exposition de 1855, un artisan de Gournay-sur-Aronde, M. Bricad, avait exposé des raquettes de paume « fabriquées, dit le rapport du Jury, avec le plus grand soin et des préparations longues et minutieuses pour réunir les conditions de force et de souplesse et d'élasticité ».

XIX. — Arrêts et règlements concernant le jeu de paume.

Le jeu de paume a été réglementé par un très grand nombre d'arrêts de la Cour et d'ordonnances royales.

Dans le fameux traité de la police de Delamarre, on trouve, à la date du 22 juin 1397, une ordonnance rendue par le prévôt de Paris, qui défend de jouer à la paume les autres jours que le Dimanche, parce que « plusieurs gens de métier et autres du petit peuple quittaient leur



Le Jeu de Paume .
 La digne Agilité sied bien à un Seigneur
 Pour exciter le Corps, pour témoigner l'Ardeur,
 Dont son superbe Esprit doit briller dans le Monde;
 La Souplesse est chérie aux Cours des Souverain,
 Et souvent le Bonheur dépend seul de nos Mains
 Qui font, que tout chez nous tranquillement abonde, -

» ouvrage et leur famille pendant les jours ouvrables, ce qui était fort » préjudiciable pour le bon ordre public ».

Au seizième siècle, François I^{er}, dans sa lettre patente du 9 no-

SENTENCE DU CHASTELET.

P O R T A N T homologation de la Délibération de la Communauté des Maîtres Vergettiers, Broffiers & Raquettiers, de la Ville de Paris, du 24. Mars 1736. contenant cinq Articles; le premier pour la reddition des comptes des Jurés sortans de Charge; le deuxième pour la somme qui sera remise au Juré qui entrera Comptable; le troisième pour les Assemblées qui se feront dans la Maison du nouveau Juré, ou sera établi le Bureau, & déposé le Coffre de la Communauté; le quatrième pour les sommes qui seront payées par les Aspirans, lesquelles seront mises dans le Coffre de la Communauté en présence des Anciens; & le cinquième, pour empêcher qu'aucun Maître ou Veuve, n'achete des Marchandises dudit Métier aux Ouvriers sans qualité, & ne colporte aucuns Houffoirs ni Balays, &c.

TITRE D'UNE SENTENCE CONCERNANT LES RAQUETTIERS

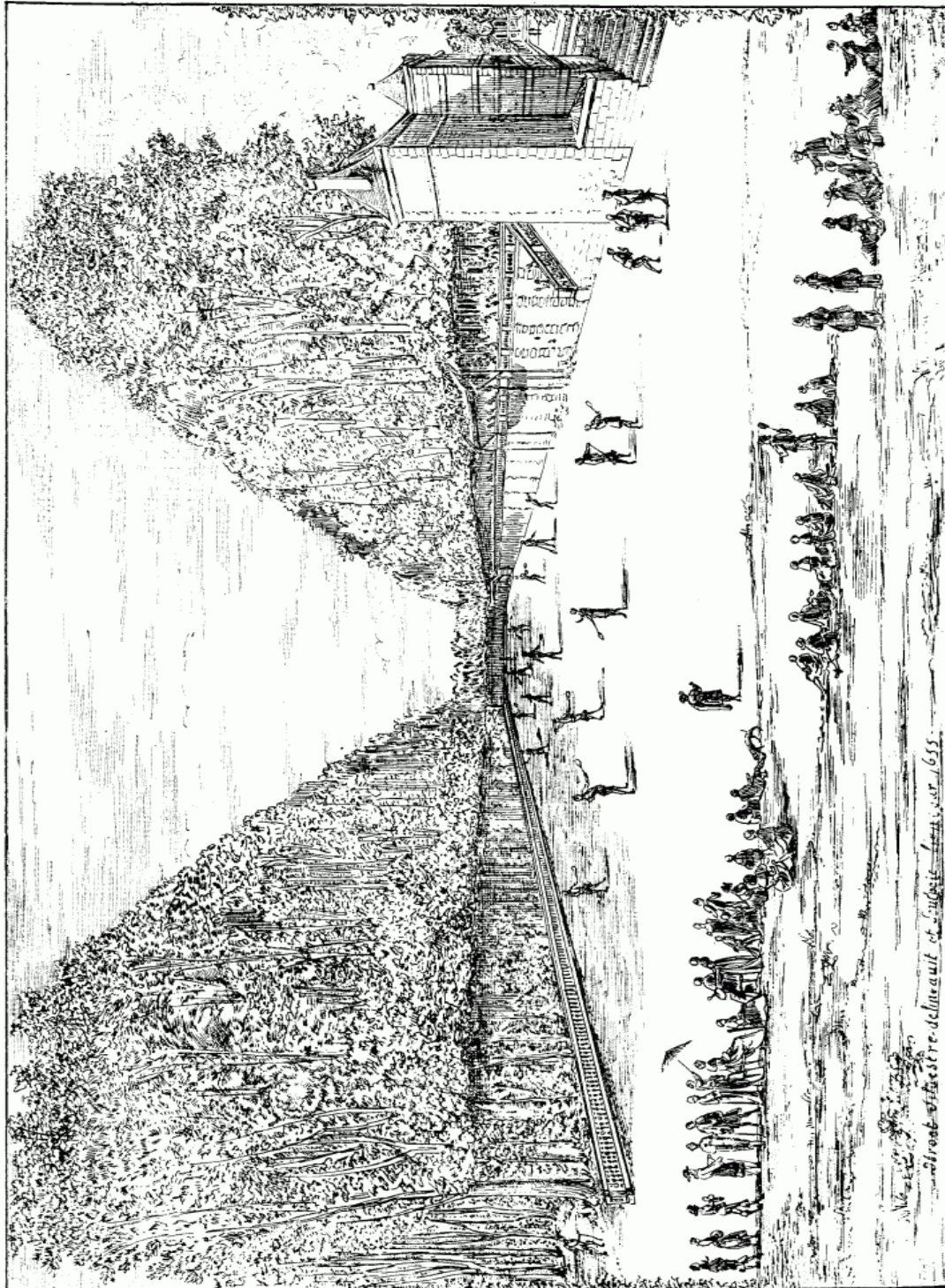
vembre 1527, déclare que l'argent qui servira d'enjeu pour la paume sera considéré pour celui qui l'aura gagné comme une dette raisonnable et acquise par son travail, et, en conséquence, on ne pourra lui opposer l'exception de jeu.

XX. — Gravures représentant le jeu de paume.

Au point de vue de la représentation figurée, le jeu de paume a donné lieu à de très nombreuses compositions; l'une des plus intéressantes, qui date du dix-septième siècle, nous montre un amateur de paume, la raquette à la main, qui regarde une partie qui se joue sous ses yeux.

Un graveur du dix-septième siècle, Pérelle, représente une partie de battoir, jouée par des paysans auprès d'une ferme. On voit, par ce document, que le battoir est d'une forme tout à fait différente de la raquette; le manche est beaucoup plus long, tandis que la partie recouverte de parchemin est presque ronde et de petite dimension.

Au commencement du dix-neuvième siècle, dans la série des carica-



LE JEU DE LA LONGUE PAUME
D'APRES UNE GRAVURE DE SILVESTRE, 1655.

tures du *Bon Genre*, on a représenté une autre partie de battoir, où des élégants de l'époque mettent habit bas et se mesurent courageusement pour obtenir un signe d'approbation de la belle venue pour les contempler.

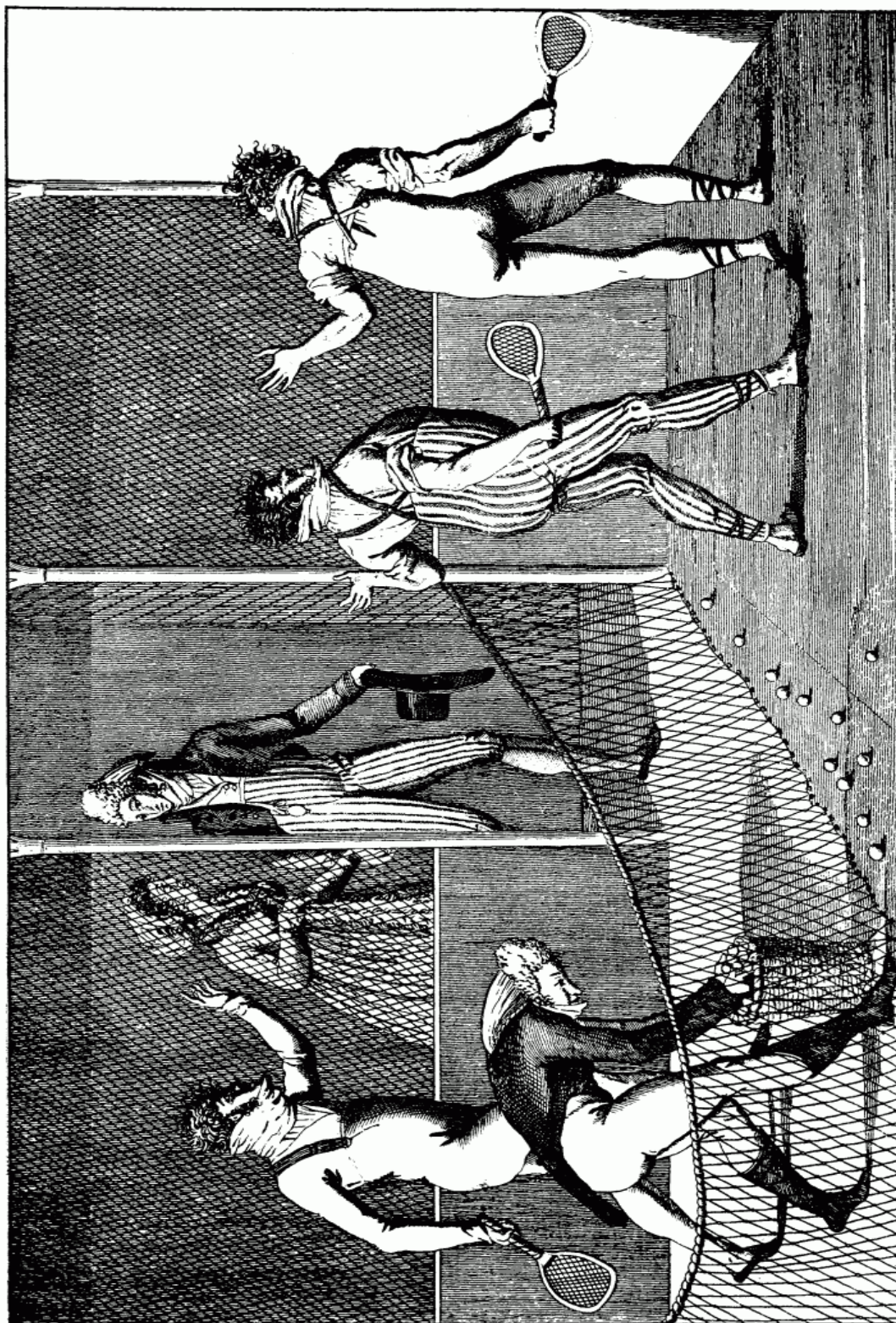
Le jeu de la longue paume avait souvent pour théâtre ces magnifiques terrasses que le siècle de Louis XIV a su ménager dans la plupart des jardins et dont l'habile conception est encore pour nous aujourd'hui un sujet d'admiration.

Nous reproduisons ici un jeu de longue paume dessiné et gravé par Israël Silvestre, qui donne une idée de la manière dont cet exercice était alors pratiqué.

XXI. — Poésies sur le jeu de paume.

Le jeu de paume a eu, lui aussi, ses poètes, et le meilleur ouvrage qui ait été fait sur ce sujet a été écrit en 1800 par M. Bajot, qui fit paraître cette année un poème en deux parties, la première de trois cent cinquante vers et la seconde de deux cent soixante-quinze. Cette œuvre fut fort appréciée du public et mérita trois éditions qui se succédèrent à de longs intervalles : en 1806, en 1824 et en 1854. Nous en citerons seulement les vers suivants, en éprouvant un vif regret de ne pouvoir reproduire plus au long cette œuvre vraiment remarquable :

Pourquoi chanter la Paume et parler de combats ?
A des joueurs pourquoi comparer des soldats ?...
Non, ne me l'ôtez point, cette image m'est chère !
Eh ! mon jeu n'est-il pas l'école de la guerre ?
De cent soixante pas sa longueur se compose :
Dans un moins vaste champ, votre bras raccourci
Lancerait à regret un coup trop rétréci :
Un champ plus spacieux serait peu nécessaire ;
Notre force est bornée ; et, pour la satisfaire,
Il faut qu'on lui présente et qu'elle atteigne un but ;
Qu'un joueur s'encourage à son premier début.
Que de chaque côté, laissant vingt pas entre elles,
Cette largeur suffit, règnent deux parallèles,
Légers sillons tracés pour former le pourtour
De l'enceinte sacrée objet de votre amour.
De l'une à l'autre au centre établissez la ligne,
Qui sépare les camps et tour à tour désigne
Les coups qui, se portant ou dessus ou dessous,
Sont jugés aussitôt ou bons ou mauvais coups.
Les postes sont marqués ; on voit six combattants,
Avec ordre rangés ; trois gardent les devants,
Marchent de front, bravant le sifflement des balles ;
Au centre sont placés, à distances égales,
Deux voltigeurs : leur bras, aussi prompt que l'éclair,
Sans attendre le bond prend la balle dans l'air ;
Le coup en est plus fort ; la chance plus certaine,
La balle perce et rend la résistance vaine.



UN JEU DE PAUME SOUS LE PREMIER EMPIRE
D'APRÈS UNE CARICATURE DE *Bois Goussier*.



QUATRIÈME PARTIE

LE JEU DU MAIL, DE LA CROSSE ET DU CROQUET

I. — Définition. — Le jeu du mail dans l'antiquité, d'après le poète latin Quintus Ennius.

Le jeu du mail se distingue du jeu de balle ordinaire en ce que la boule, au lieu d'être lancée avec la main, est chassée avec un instrument de formes variées.

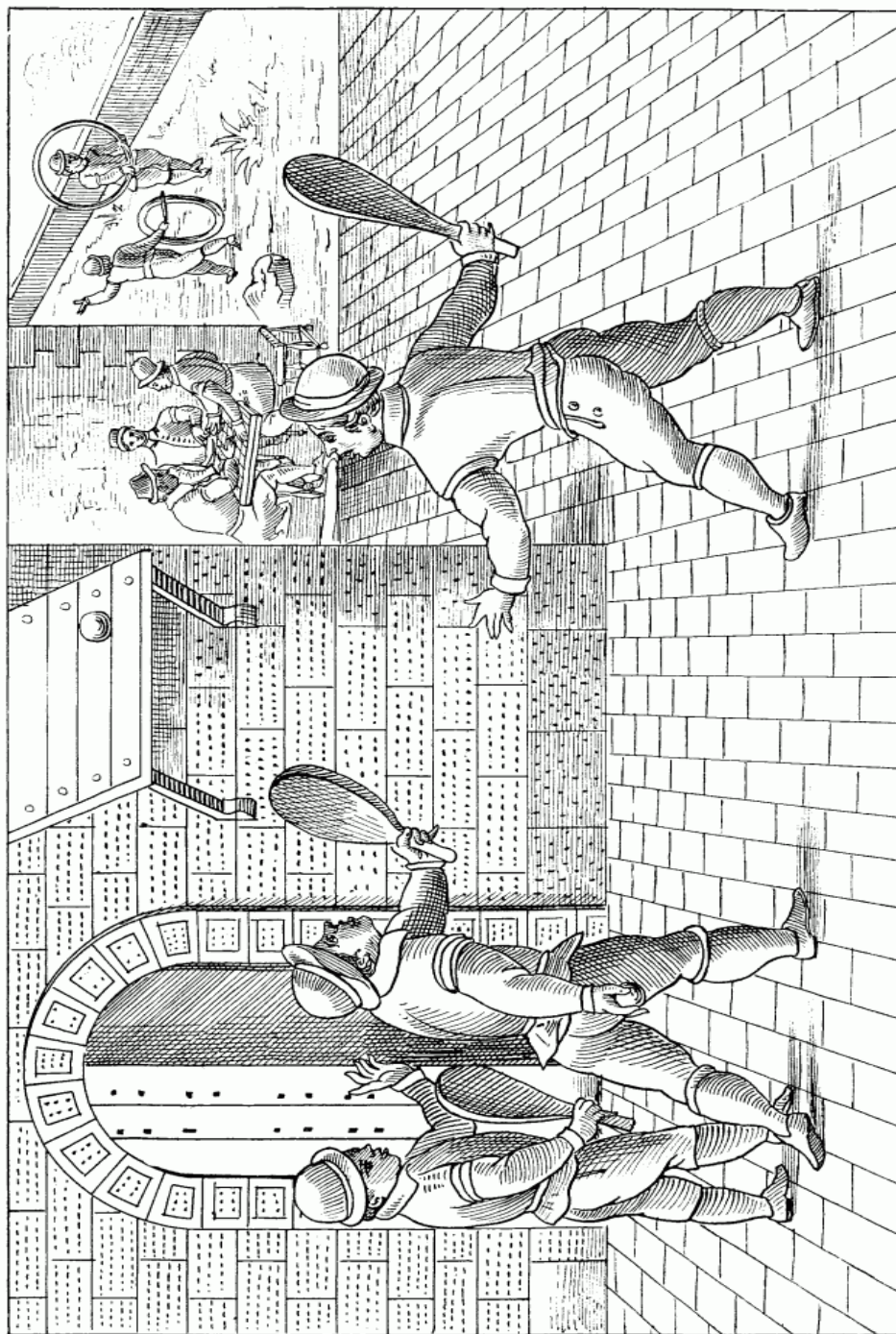
Les Romains ont connu et pratiqué le jeu du mail, et le poète latin Quintus Ennius, qui était né deux cents ans avant Jésus-Christ, parle dans ses œuvres de cette pratique. Il raconte que les jeunes gens de son temps jouaient aux boules en les chassant devant eux avec une grande violence ; pour désigner cette action, il se sert du mot latin *tuditantes*, qui signifie, à proprement parler : *poussant avec un maillet*. Nous n'avons, malheureusement, aucune donnée certaine sur la forme de ce maillet, ni sur la manière dont ce jeu était pratiqué.

II. — Les divers jeux du mail établis dans Paris.

Le jeu du mail a été universellement répandu en France, et toutes les grandes villes possédaient plusieurs emplacements qui étaient spécialement affectés à ce jeu.

Tout près de l'Arsenal, dans l'île Saint-Louis, il existait un jeu de mail où Henri IV s'arrêtait quelquefois quand il venait de rendre visite à son ministre. Ce jeu de mail était très nettement désigné sur le plan de Paris gravé par Vassalieu en 1609 : on y voit une allée plantée d'arbres ; des joueurs s'y promènent, tenant à la main leur instrument, et s'apprêtent à pousser devant eux la boule.

Sauter dans le cerceau, & autres jeux

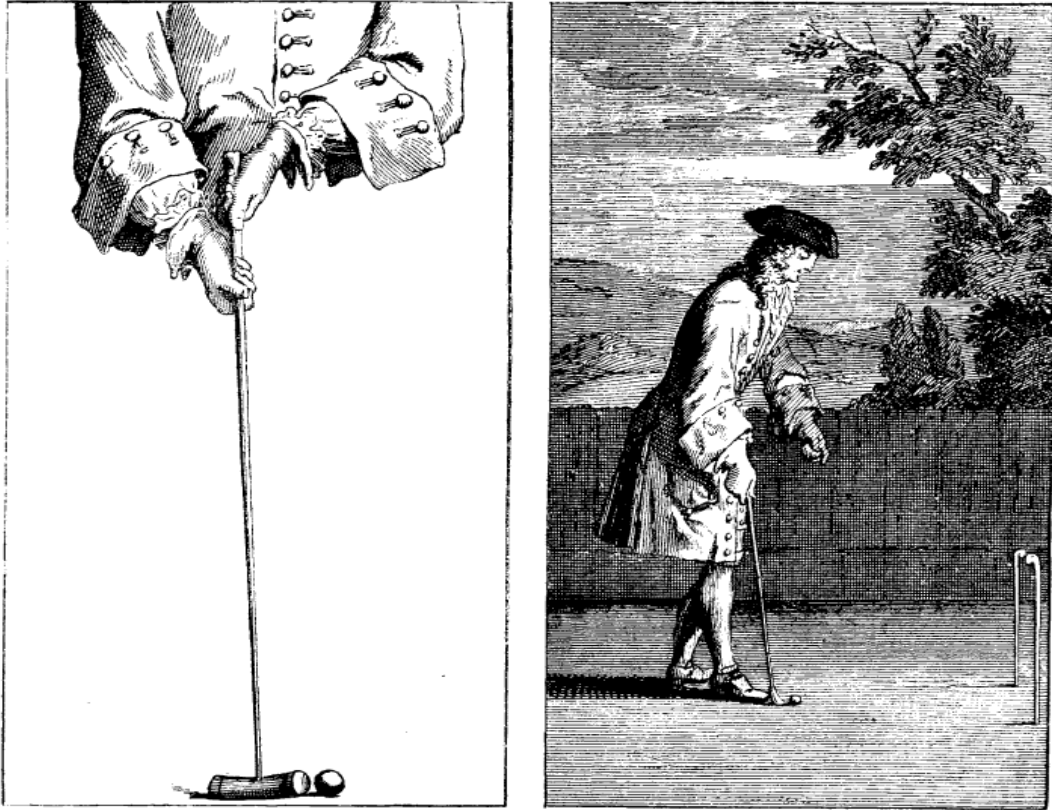


Sans espargner l'adresse de leurs corps,
Ceux-cy gaillards, jouent à la bouteille hors,
Deffus ce toict; Autres, aux Dames jouent:

Autres qui font d'ingenieux cerceau,
A qui mieux, saultent dans le cerceau,
Et ce plaisir merueilleusement louent. xij.

Il existait un très beau jeu de mail dans le jardin des Tuileries, qui fut agrandi parce que le roi se plaisait à y venir fréquemment.

Nous trouvons de fort curieux renseignements sur ce jeu dans une remarquable étude que vient de publier M. Albert Babeau (1); parlant



ATTITUDES DU JOUEUR

D'APRÈS LES *Nouvelles règles pour le jeu du Mail*, PUBLIÉES CHEZ CHARLES HUGIER, 1717.

des travaux qui furent exécutés dans le jardin des Tuileries en 1722, l'auteur s'exprime ainsi :

« En attendant qu'on arrachât les charmilles des bosquets en partie détruites par le grand hiver de 1709, on démolit un théâtre de verdure construit sous Louis XIV et sur les gradins duquel pouvaient tenir des milliers de spectateurs, pour y établir le mail du roi et construire à

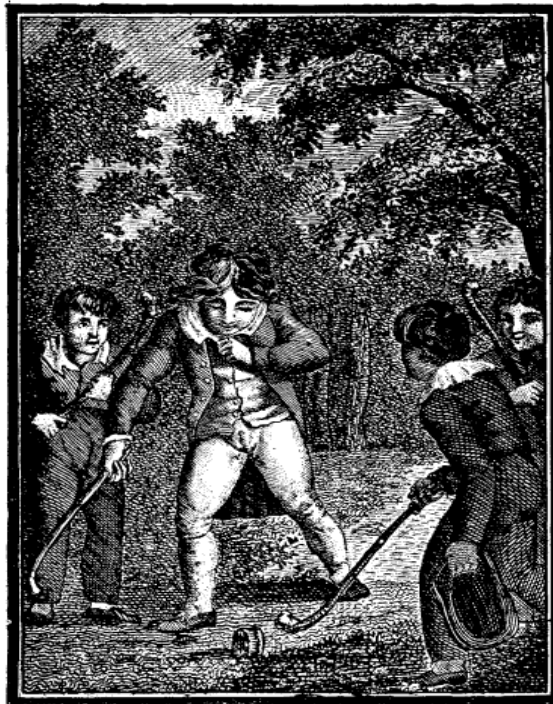
(1) Le Jardin des Tuileries au dix-septième et au dix-huitième siècles, lecture faite à l'assemblée générale annuelle de l'Histoire de Paris, par M. Albert Babeau, membre de l'Institut. (Extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, tome XXVIII, 1901.

l'extrémité un léger corps de bâtiment peint en marbre qui fut destiné à abriter un billard pour Sa Majesté. » (1721.)

Un autre jeu de mail, qui fut très célèbre, était situé dans le plein centre de Paris, entre les faubourgs Montmartre et Saint-Honoré; il subsista jusqu'en 1633, et c'est pour en conserver le souvenir qu'on a donné le nom de la rue du Mail à la voie qui arrive maintenant sur la place des Petits-Pères, près celle des Victoires.

Enfin, il faut signaler le jeu du mail dans le jardin du Palais-Royal, qui était fréquenté par la cour et par la noblesse.

Le jeu du mail a, dans une foule de villes de province, donné son nom à la promenade sur laquelle il était établi. A Versailles, au dix-huitième siècle, il existait encore un jeu de mail. Dangeau écrit à la date du 12 août 1704 : « Sur les six heures, le roi et la reine d'Angleterre arrivèrent; le roi les reçut dans le jardin et les mena d'abord dans un endroit auprès du mail, où l'on avait préparé une collation magnifique. »



La Crofse

III. — Des quatre manières de jouer au mail.

Le jeu du mail peut être joué de quatre manières différentes : 1° le rouet, où chacun joue pour son compte ; 2° la passe, où les joueurs se groupent par camps ; 3° les grands coups, où deux seuls concurrents sont en présence et s'escriment sur la même boule ; 4° la chicane, qui ne diffère des précédentes qu'en ce qu'elle se joue en plein champ, sur un sol non préparé.

Le jeu du mail présente une certaine analogie avec le jeu de la paume et il existait, au dix-huitième siècle, de véritables académies dans lesquelles on se livrait à cet exercice. Dans un recueil (1) du début

1. *Académie universelle des jeux*, Lyon, 1805.

du dix-neuvième siècle, nous trouvons une sorte de code indiquant la manière dont ce jeu devait être pratiqué et relatant les principaux usages qui avaient force de loi. Ce règlement est promulgué presque dans les mêmes termes que les statuts des corporations d'arts et métiers, ce qui laisse entrevoir la haute estime que l'on avait pour ce jeu :

RÈGLES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE MAÎTRE DU MAIL OU SON COMMIS OU LES PORTE-LÈVES.

Quiconque voudra jouer sera tenu de venir à la loge du maître, ou de celui qui tiendra sa place, pour y prendre un mail et des boules ; et, s'il en emporte, il n'entrera point au jeu sans avoir averti ou faire avertir le maître ou le commis pour lui payer le droit de son jeu, suivant ce qu'on a coutume de donner.

Le maître fournira des boules, des mails et des lèves à ceux qui n'en auront point moyen-



*Les Boules qu'on se joue pousse avec tant d'effort
On brase robuste et fort*

*Le passant par la passe
Du temps qui toujours court nous présente la trace .*

LE JEU DU MAIL.

D'APRÈS UNE GRAVURE DE N. GUÉRARD, XVIII^e SIÈCLE.

nant dix sous pour tout, depuis six heures du matin jusqu'à midi et depuis une heure jusqu'au soir, mais ceux qui ont leur équipage de mail ne devraient payer que la moitié, ou tout au plus les deux tiers ; et, en ce dernier cas, le droit pour le porte-lève y doit être compris.

Si l'on casse un manche du jeu, on payera vingt sous ; si l'on perd ou si l'on casse une boule, dix sous ; si l'on perd la boule de passe, vingt sous ; si l'on perd ou si l'on casse la lève, trente sous ; et, si l'on casse la tête du mail, on ne payera rien pourvu qu'on en rapporte les morceaux, faute de quoi on payera trente sous ; et pour louer une lève et une boule de passe, cinq sous.

Les porte-lèves doivent aller toujours devant le coup, autant qu'il est possible, pour crier gare, prendre garde aux boules, empêcher qu'on ne les change ni qu'on les perde, et les remettre dans le jeu quand elles sont sorties, vis-à-vis l'endroit où elles se trouvent.

IV. — Origine byzantine du jeu de polo.

Le jeu du mail peut également être joué à cheval et prend alors le nom de *polo*. Un historien grec du douzième siècle, Cinnamus, nous apprend qu'à cette époque ce jeu était fort apprécié de la jeunesse ; dans son *Histoire* (livre VI, chap. v), il nous dit :



LE JEU DU MAIL
D'APRÈS VAN LOCHOM, XVII^e SIÈCLE.

Pour se livrer à cet exercice, quelques jeunes gens, partagés en deux camps, chassent de l'un à l'autre une boule faite de cuir, grosse comme une pomme, sur un terrain bien uni, ou du moins qui a paru convenable aux joueurs. Sur cette balle qui est comme le prix de la lutte, et qu'on place au milieu, ils courent au galop, chacun tenant à la main une baguette de moyenne longueur terminée par une large courbure dont le milieu est fait de cordes à boyaux desséchés et entrelacés comme un filet. Chacun cherche à dépasser les autres et s'acharne à conduire cette balle à un but qui a été désigné d'avance ; car, lorsque poussée d'un côté et d'autre elle a atteint le but, la victoire appartient à celui qui l'y a menée (1).

Le jeu de polo a été particulièrement en honneur chez les Persans, qui y voyaient un moyen de se perfectionner dans l'art de monter à cheval, et on trouve dans les manuscrits orientaux de fréquentes représentations de ce jeu. En Angleterre, et particulièrement en Écosse, on joue beaucoup à la crosse, qui est sensiblement le même jeu, à cette différence près que le maillet, au lieu d'être droit, est légèrement recourbé.

1) Quatremère, *Histoire des Sultans mamlouks d'Egypte*, 1837, in-1^o, t. I^{er}, première partie, page 122.

V. — Le jeu de la crosse au treizième siècle.

Le jeu de la crosse remonte, en France, à une époque très ancienne, puisque, dans les rôles de la taille de 1292, on voit figurer deux marchands crossetiers qui payaient l'impôt ; au surplus, l'abbé Lebœuf, dans son *Histoire du diocèse de Paris*, rapporte une tradition très ancienne suivant laquelle le voyageur arrivant dans la capitale rencontrait un



ATTITUDES DE JOUEUR

D'APRÈS *les Nouvelles règles pour le jeu du Mail*, PUBLIÉES CHEZ CHARLES HUGIER, 1717.

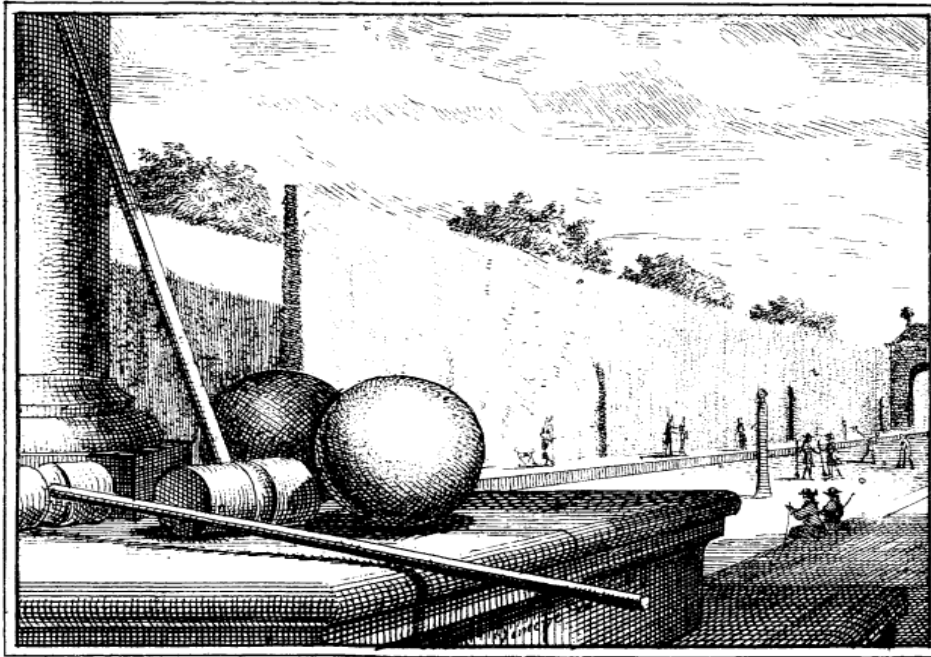
grand nombre de Parisiens occupés à jouer à la crosse sur les remparts.

Dans la ville d'Avranches, au quinzième siècle, la crosserie se pratiquait avec un véritable cérémonial : au jour fixé, tous les habitants se rendaient sur la grève de la Saudière, non loin du pont Gilbert, et l'évêque lui-même donnait le signal en frappant la boule avec un maillet en forme de crosse ; au même instant, les cloches de la cathédrale sonnaient à

toute volée et les habitants passaient tout le reste du jour à se livrer à leur plaisir favori.

Ce jeu s'est même maintenu jusqu'à nos jours dans l'Avranchain, notamment à Genets et sur toute la grève de la baie du Mont-Saint-Michel ; il n'a disparu complètement que vers 1840 (1).

Les boules qui étaient employées pour le jeu du mail devaient être d'une nature toute particulière ; nous trouvons, à ce sujet, dans l'*Aca-*



LES ATTRIBUTS DU JEU DU MAIL
D'APRÈS LE LIVRE DE KATZ « KINDERSPEEL ».

démie des jeux (2), quelques détails et anecdotes véritablement dignes d'être cités :

Les boules, lisons-nous, sont de racines de buis, les meilleures viennent des pays chauds, on les trouve dans les fentes ou petits creux de rochers, où il fait des nœuds. On les coupe et on les laisse sécher un certain temps ; après quoi, les ayant fait tourner et battre à grain d'orge, on ne joue qu'à petits coups de mail sur un terrain graveleux ; on les joue ensuite plus fort, on les fait frotter avec de la parétaire toutes les fois qu'on les accomode après qu'on s'en est servi ; enfin, à force de coups de mail et de les faire rouler, elles deviennent dures.

¹ L'abbé E. Pigeon, *le Diocèse d'Avranches*, tome I^{er}, pages 113-114.

⁽²⁾ Edition de 1805, tome II, page 243.

Un marchand de boules de Provence en apporta un gros sac à Aix ; les joueurs, qui étaient en grand nombre dans cette ville, les achetèrent toutes trente sous la pièce, à la réserve d'une seule, qui, étant moins belle que les autres, fut rejetée. Un bon joueur, nommé Bernard, vint le dernier, il acheta cette boule de rebut, dont il ne voulut donner que quinze sous ; elle pesait sept onces deux gros et était d'un vilain bois à moitié rougeâtre ; il la joua longtemps, la fit et elle devint si excellente, que, quand il avait un grand coup à faire, elle ne lui manquait jamais au besoin et lui faisait inmanquablement gagner la partie ; elle fut appelée : la Bernarde.

Le président de Lamanon, qui l'a eue, depuis, en a refusé plusieurs fois cent pistoles.

Louis Le Brun, un des plus grands joueurs de mail qu'il y ait eus en Provence, qui, dans un jeu uni, sans vent et sans descente, faisait jusqu'à quatre cent cinq pas d'étendue, voulut faire une expérience avec la Bernarde : il la joua diverses fois avec six autres boules de même poids et de même grosseur ; son coup était si égal, que les cinq autres boules étaient presque toutes ensemble à un pied ou deux de différence ; pour la Bernarde, on la trouvait toujours à cinquante pas plus loin que les autres ; ce qui lui fit dire un jour plaisamment qu'avec la Bernarde il jouerait aux grands coups avec le diable.

Dans le recueil des *Trente-six figures contenant tous les jeux, etc...*, publié en 1587, le jeu de crosse est désigné par un vers :

Et cependant tous les autres se plaisent
Au jeu de croce.....

L'auteur qui a publié ce curieux volume cite comme analogues les jeux de « quilles là », du « cochonnet va devant » et de « la truie ».

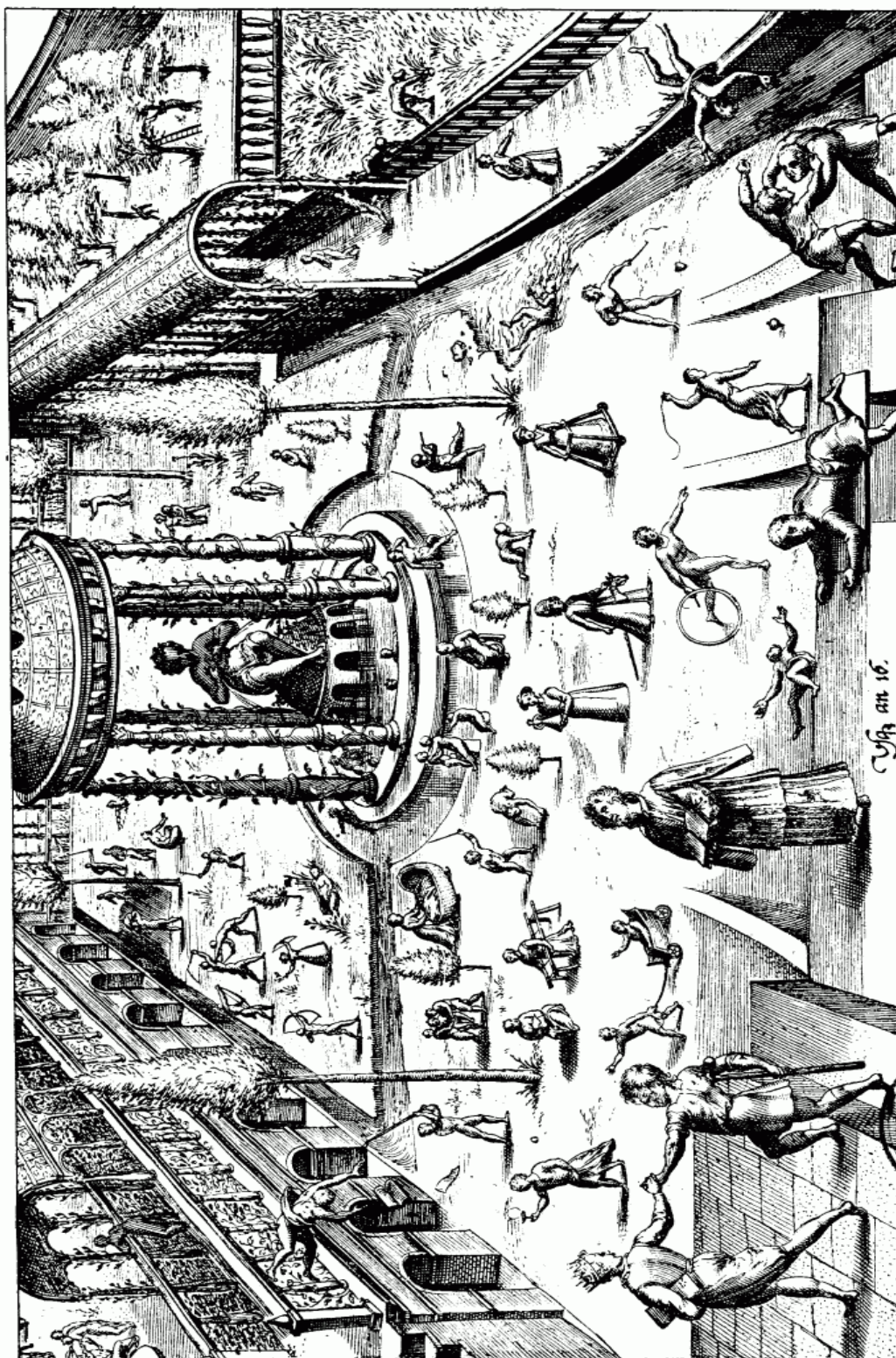
VI. — Le jeu de la truie et des quatre aveugles.

Au sujet du jeu de la truie, nous avons trouvé une anecdote assez curieuse racontant comment ce jeu avait été pratiqué à Paris au mois d'août 1425 :

Devant l'hôtel d'Armagnac, situé rue Saint-Honoré, et sur une partie de l'emplacement des bâtiments du Palais-Royal, on avait fait dresser un champ clos, où l'on enferma quatre aveugles armés de gros bâtons et couverts d'une armure. Avec eux se trouvait également un cochon destiné à celui des quatre combattants qui viendrait à bout de le tuer.

L'historien contemporain qui a conservé ces détails, et qui était un riche et considérable bourgeois de Paris, assistait sans doute à cette fête, qu'il appelle une « bataille étrange, et qui réjouit fort les assistants ».

A un signal donné, les quatre aveugles, agitant en l'air leurs masses ou bâtons noueux, s'avancèrent au hasard pour frapper l'animal, dont la mort seule devait finir le combat. Aux grognements répétés de la victime, chaque fois qu'ils s'approchaient du côté où ils avaient entendu sa voix, chacun d'eux, accourant à la fois et frappant au hasard, portait



1789 an 10.

DIVERS JEUX EN USAGE AU XVI^e SIÈCLE

D'APRÈS UNE CARICATURE CONSERVÉE AU CABINET DES ESTAMPES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



de rudes coups, recevait tour à tour et faisait des blessures d'autant plus terribles qu'il était impossible de les parer.



LE JEU DE LA TRUIE ET DES AVEUGLES
D'APRÈS UNE GRAVURE ITALIENNE DU XVII^e SIÈCLE.

ton que dépit leur en fut ; car, quand le mieux euidoient (croyaient) frapper le porc, ils frappaient l'un sur l'autre ; s'ils eussent été armés pour vrai, ils se fussent tués l'un l'autre.

Si l'on en croit l'auteur du *Journal d'un bourgeois de Paris*, sous Charles VI, ce jeu ne fit pas fortune. Cette lutte d'aveugles, où ni la force ni l'adresse ne pouvaient trouver place, et qui semblait moins un combat qu'un massacre, révolta bien plus qu'elle n'amusa, bien qu'à cette époque on ne se montrât pas bien délicat au sujet de ces amusements populaires.

Quant aux aveugles, ils se donnèrent, dit l'auteur, de si grands coups de bâ-

VII. — Le paille-maille, ancêtre du jeu de croquet.

De nos jours, le jeu du mail et le jeu de la crosse ne sont plus pratiqués, du moins sous ce nom. Nous avons, toutefois, le jeu du croquet, qui offre une grande analogie avec ceux dont nous venons de parler.

Au seizième siècle, le croquet était connu chez nous sous le nom de « Paille-maille » ou « Pêle-mêle » et était l'amusement favori de la noblesse française. On le trouve aussi mentionné vers cette époque, à Florence, sous le nom de « Palamaglio » ; il était réservé aux divertissements du carnaval. Plus tard, sous le nom de « Paill-maillet », ce jeu passa en Angleterre, où il obtint une grande faveur, à Londres surtout, et il donna même son nom à un quartier de la ville. Plus récem-

ment, le nom de ce jeu a été changé en celui de « crokett » ; l'ancien « Paille-maille » a fait ainsi chez nous sa réapparition sous un nouveau nom.

La principale modification que le Paille-maille reçut, en Angleterre,



le Criket

consista dans l'adjonction d'arceaux qui augmentaient la difficulté du jeu, tout en exigeant une moins grande dépense de forces, et c'est probablement pour cette raison qu'il a été adopté aujourd'hui par tout le monde.

VIII. — Le jeu de la crosse, d'après Stella.

Autrefois, les joueurs étaient moins délicats et préféraient l'exercice sensiblement plus rude de la crosse, qui entretenait la souplesse des muscles et donnait au corps une chaleur salubre ; c'est, du moins, ce que Claudine Stella se donne la peine de nous apprendre dans les vers qu'elle a inscrits sous son estampe du jeu de la crosse :

Malgré le temps et la saison,
Ceux cy sortent de la maison,
Et s'en vont crosser par caprice ;
Et là chacun pour le Degot
S'eschauffe, et, dans cet exercice,
La crosse leur vaut un fagot.



LA CROSSE

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

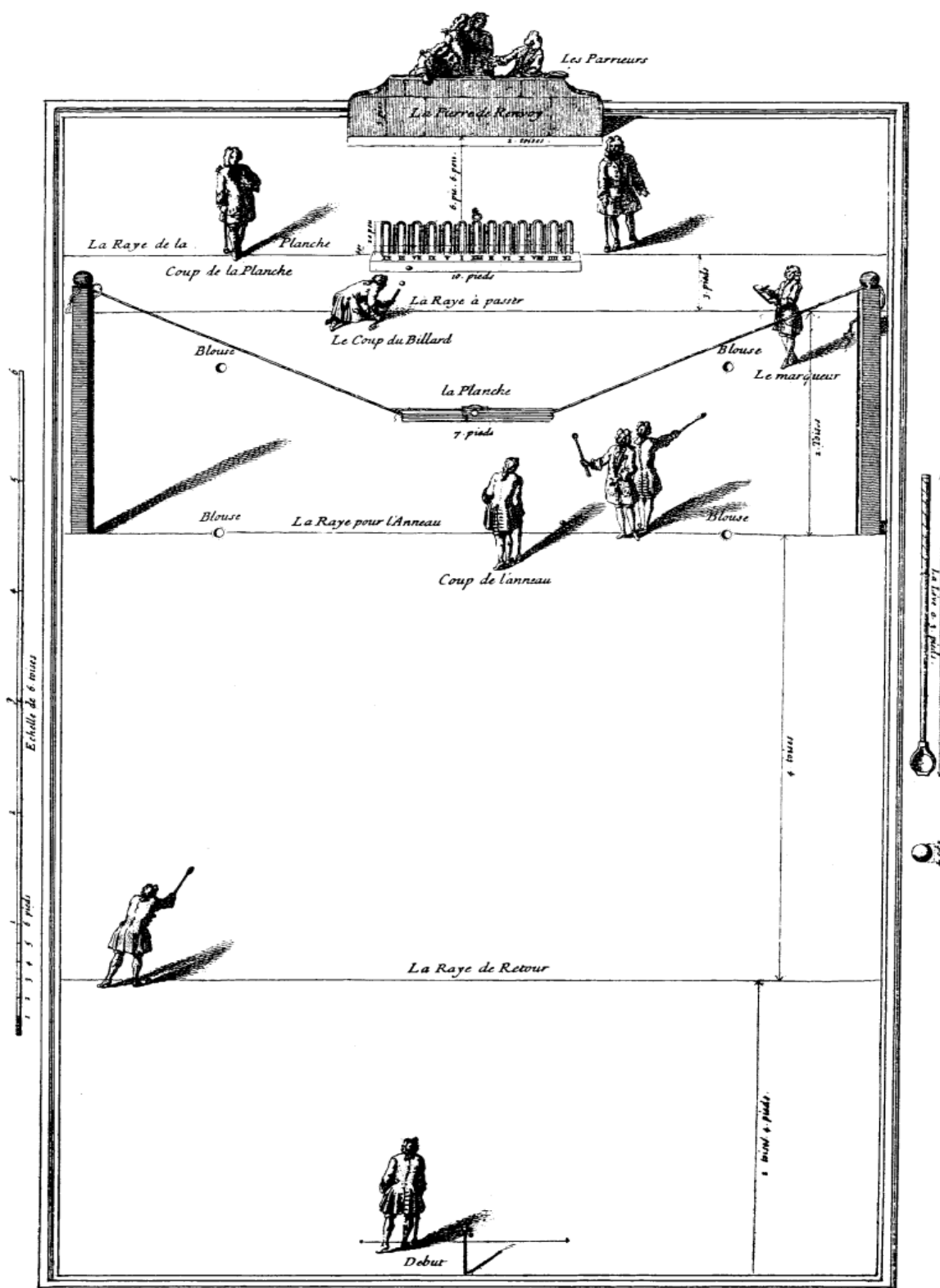
IX. — Le jeu royal de la passe.

Au début du dix-huitième siècle, un certain Desportes avait imaginé un jeu qu'il avait dénommé le Jeu royal de la passe. C'était une combinaison du jeu du mail, du jeu du trou-madame et du jeu de billard.

Par sa dimension, il se rapprochait du jeu du mail puisqu'il mesurait en longueur un peu plus de dix toises, soit environ vingt mètres, et en largeur de douze à treize mètres; on voit par ces données que c'était un véritable jeu d'exercice.

Le jeu royal de la passe se rapprochait du jeu du trou-madame, en ce que les joueurs devaient faire passer la boule sous l'un des treize arceaux à chacun desquels était attribuée une valeur numérique, différente, constituant le point que devait enregistrer le marqueur.

Enfin, ce jeu tenait du jeu de billard parce qu'il se jouait avec des blouses et que l'on devait obtenir également certains effets en poussant la bille de son adversaire. Pour compléter la ressemblance, il est bon de signaler le coup qui était compté comme *bricole*, c'est-à-dire après que la boule était venue frapper contre la *pierre de renvoi* jouant ici le rôle des bandes de billard.



LE JEU ROYAL DE LA PASSE
DRESSÉ POUR SA MAJESTÉ, PAR DESPORTES, 1717

L'auteur a pris soin, dans le fascicule qui accompagne la gravure, d'indiquer la manière dont il entendait que ce jeu fût pratiqué et nous en donnons ici un rapide aperçu :

« Ce jeu se joue à deux contre deux ou trois contre trois, n'ayant
» chacun qu'une boule marquée et numérotée pour la distinguer de
» celles des autres joueurs.

» Les parties se font généralement en 100 points et, lorsqu'un joueur
» fait plus de points que le nombre convenu, il perd la partie. Chacun
» joue suivant son rang et le numéro de sa boule.

» Pour commencer la partie, tous les joueurs se placent sur la raie
» marquée *début* et chacun, à tour de rôle, tire aux passes, composées
» de treize arceaux de fer placés à une certaine distance.

» Les joueurs, pour lancer la boule, se servent d'un instrument
» nommé *lève*; ils lancent la boule soit à la volée, soit en la roulant, et
» peuvent, au lieu de tirer directement à la passe, s'ajuster sur la ligne
» de passe placée à trois pieds en deçà des fers.

» Une boule faisant *bricole* et passant par hasard dans l'anneau des
» fers gagne la partie. On compte les points faits par toute boule ren-
» contrée à laquelle on fait franchir les passes. Quand la boule s'arrête
» dans les fers, celui à qui elle appartient peut la faire passer en jouant
» du manche de la *lève* comme au billard.

» Tous les coups décisifs des parties ne sont comptés au joueur qu'au-
» tant qu'ils ont été annoncés avant de frapper la boule. Les principaux
» coups sont : Tirer à la bricole; tirer à la passe; tirer à l'anneau, et
» tirer à la planche. »

CINQUIÈME PARTIE

LE JEU DU VOLANT

Ce jeu ne semble pas remonter à une bien haute antiquité, et quoique certains auteurs prétendent en avoir vu la représentation dans un manuscrit du seizième siècle, manuscrit qu'ils se gardent bien de désigner d'une manière plus précise, nous ne pensons pas qu'il remonte à une date antérieure à celle de l'invention des raquettes de paume.

I. — Le jeu du volant de la reine Christine de Suède.

Nous ne trouvons de renseignements précis sur ce sujet qu'au dix-septième siècle : on dit, en effet, que Christine, l'illustre reine de Suède, aimait avec passion ce jeu et qu'elle forçait les plus grands personnages à s'en amuser comme elle ; c'est ainsi qu'elle proposa à l'illustre savant Bochart, de jouer avec elle au volant. Une pareille invitation équivalait à un ordre et Bochart dut accéder au désir de la reine ; ses amis et ses admirateurs le blâmèrent de cette faiblesse, ce en quoi ils eurent grandement tort.



LE JEU DU COQUANTIN

D'APRÈS UNE GRAVURE HOLLANDAISE DU XVII^e SIÈCLE.

Peu soucieuse des règles du protocole, la reine Christine obligeait les grands seigneurs de sa cour à quitter leur manteau et leur perruque, et, tant bien que mal, le volant était poussé d'une raquette à l'autre, et voltigeait dans les airs à la grande satisfaction de la reine.

II. — Le volant de Frédéric de Prusse.

Bochart ne fut, du reste, pas le seul à subir les fantaisies de la reine, et on comprend facilement qu'à une époque où l'on ne badinait pas avec l'étiquette, cet exercice, plutôt violent, s'harmonisait mal avec le port des énormes perruques qui étaient alors à la mode.



LE VOLANT
D'APRÈS VICTOR ADAM

On cite encore, sur le jeu du volant, une anecdote qui a été rapportée de différentes manières par plusieurs auteurs mais dont le fond reste toujours le même. Le *Journal de Bouillon*, à la date de 1787, raconte que le jeune Frédéric de Prusse s'amusait un jour à jouer au volant dans le cabinet de travail de son grand-oncle Frédéric II. Après quelques coups plus ou moins adroits, le jeune Frédéric envoie son

volant sur le bureau du roi; celui-ci le prend et le rend aussitôt, la partie continue et le volant ne tarde pas à retomber une seconde fois



LE JEU DU VOLANT A DEUX RAQUETTES
D'APRÈS UNE GRAVURE ALLEMANDE DU XVII^e SIÈCLE.

au milieu des papiers de Frédéric II. Ce dernier restitue encore au joueur maladroit son jouet, non sans lui adresser quelque réprimande; la partie reprend son cours, mais une troisième fois le joueur malhabile envoie sa balle juste sur le papier que le roi était occupé à couvrir d'une écriture fine et serrée. La mesure était comble et Frédéric II, saisissant le volant, le fait disparaître dans les profondeurs de sa poche; l'enfant demande qu'on lui rende son jouet et, sur la réponse négative du roi, il réitère sa demande mais n'essuie qu'un nouveau refus. Se campant

alors résolument devant son grand-oncle, le jeune Frédéric lui dit : « Plaira-t-il bientôt à Votre Majesté de me rendre mon volant? Répondez oui ou non. » La légende rapporte que le roi, enchanté de la fermeté de langage de son petit-neveu, qui devait lui succéder sur le trône, lui rendit l'objet de ses désirs en lui disant : « Tiens, le voilà ton volant, je vois que tu es un brave garçon et que les Allemands ne te reprendront pas la Silésie. » On pourrait dire que le jeu du volant est une excellente épreuve pour façonner la jeunesse et lui donner à la fois l'habitude du calme et de la décision, car, pour réussir dans ce jeu, il convient de saisir le moment propice, sans courir et sans s'agiter mal à propos.

III. — Différents noms du volant résultant de son mode de fabrication.

A l'origine, le volant se composait simplement d'une sorte de bouchon de liège ne portant que deux plumes. Dans le trajet d'une raquette à



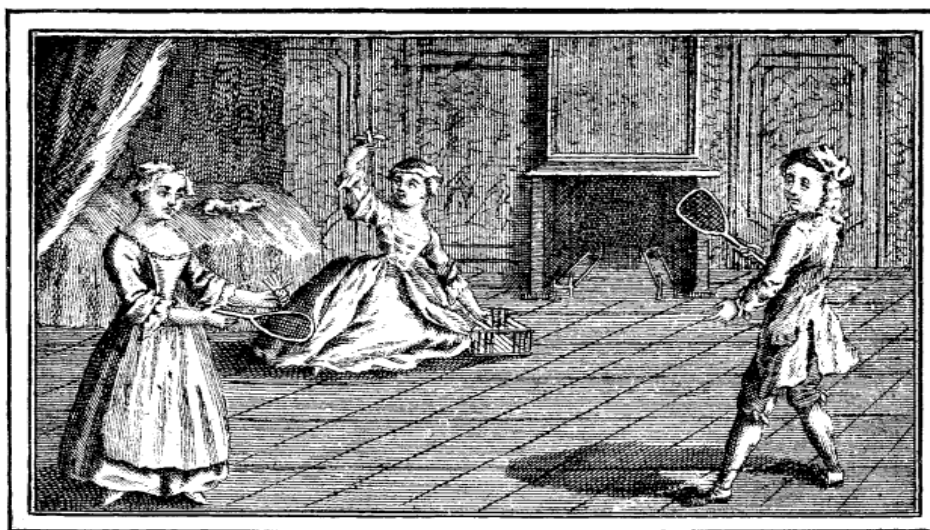
Le Jeu du Volant.

*On voit souvent une Coquette, Echauffer plus un jeune Amant
Par un air adroit et charmant, Que le Volant et la Raquette.
A Paris chez Nicolas Arroule rue de la Francophonie à l'Écuyer St. Claude aux Halles. Avec Privilège du Roy. 1628*

l'autre, le volant tournait censément sur lui-même et de là lui vient le nom de *pilevotiau*, sous lequel il est désigné par les Champenois.

On se servait généralement, pour garnir le volant, de deux longues plumes de coq et c'est assurément à cette habitude que l'on doit le nom de *coquantin*, sous lequel ce jeu était connu dès le règne de François I^{er}.

Dans quelques pays, et notamment dans l'Anjou, le volant est appelé *grèche*, parce qu'il était garni avec des plumes de pie-grèche, ou bien



UNE PARTIE DE VOLANT A LA MAISON
D'APRÈS UNE GRAVURE TIRÉE DU *Recueil de dessus de tabatières*, XVIII^e SIÈCLE.

encore parce que la disposition des plumes ressemblait plus ou moins à cet oiseau.

Dans le Lyonnais, le volant est appelé *picandeau*, parce qu'il est orné de plumes de pie, dont les couleurs blanche et noire sont placées alternativement.

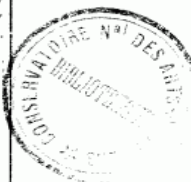
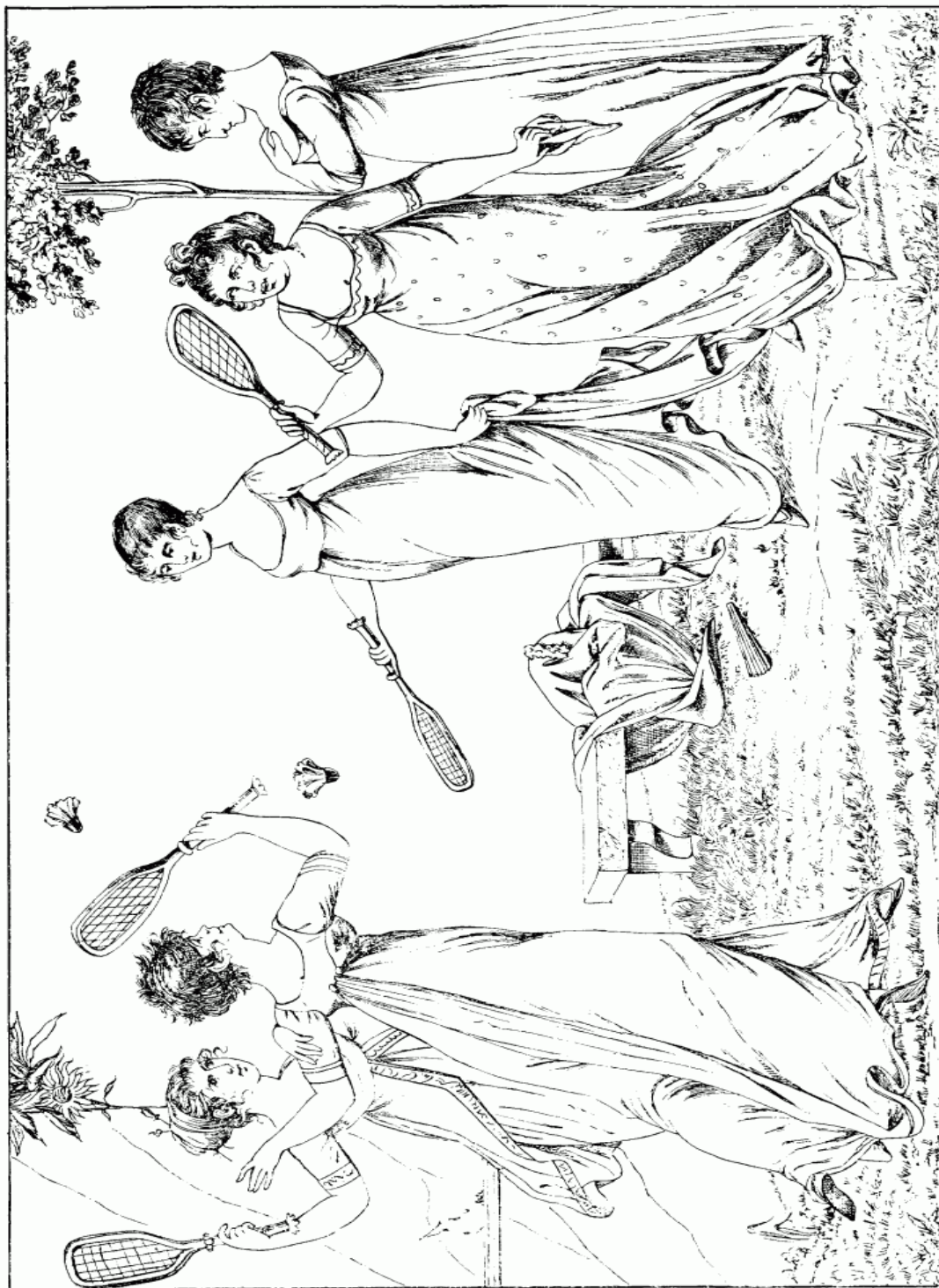
IV. — Définition du jeu de volant.

Dans l'*Encyclopédie méthodique*, nous trouvons la définition suivante du volant : « C'est un petit peloton de liège rond en dessous et plat en dessus. Il y a sur le plat de petits trous, dans lesquels on fiche des bouts de plumes, disposés en pointe par le haut. »

Les règles du jeu ne sont pas faites, ajoute l'auteur de cette note, et les joueurs en commençant leur partie en établissent à leur choix.

Le jeu du volant présente cette particularité qu'il est admis un peu par tous les gens. Les tout jeunes enfants s'exercent à faire sauter le volant sur la raquette, et c'est là un excellent exercice qui les oblige à compter le nombre de coups qu'ils peuvent recevoir la balle empenée sans la laisser misérablement retomber sur le sol.

Un peu plus tard, au moment de l'adolescence, les jeunes filles jouent entre elles au volant et la grande habileté consiste à rester le plus long-



Le Volant.

temps possible en place et à recevoir le volant soit en étendant le bras s'il est lancé un peu loin, soit, au contraire, en le renvoyant vivement



dessiné par Thomas Chatterton

LA GOUVERNANTE

*Malgré le minois hypocrite
Et l'air soumis de cet Enfant*

*Je gagerais qu'il prémédite
De retourner à son Volant*

Se vend à Paris chez M. Jacques, rue P. D. R.

d'un revers de main s'il menace de passer par-dessus la tête de celle qui tient la raquette.

Les enfants particulièrement habiles se servent de deux volants à la fois et les lancent en l'air, de façon qu'ils se croisent au moment où ils arrivent au plus haut point de leur course.

Ce jeu est fort élégant, mais il exige une grande habileté, ce qui n'est pas à la portée de tous ceux qui veulent se livrer à cet innocent exercice.

V. — Le volant au cornet.

Au commencement du dix-neuvième siècle, on inventa le volant assis ou au cornet; ce jeu n'eut pas une bien longue durée, puisque dans un recueil de 1826 il est déjà considéré comme démodé :



LE JEU DU VOLANT

D'APRÈS UNE ESTAMPE DE GRAVELOT, XVIII^e SIÈCLE.

Dans cet amusement, on substitue à la raquette un cornet de cuir ou de carton fixé au bout d'une baguette de 30 centimètres de longueur environ. On reçoit le volant dans le cornet et on le lance à son vis-à-vis qui le reçoit de la même manière. Ce jeu n'est pas aussi facile que le volant ordinaire, il est aussi moins répandu.

On raconte qu'en 1829 la duchesse de Berry était encore une joueuse de volant très distinguée; elle comptait aisément jusqu'à deux cents points sans que le volant qu'elle recevait manquât une seule fois l'entrée du cornet.

Il existe encore une autre variété de ce jeu, moins connue que la précédente; ce n'est plus un cornet dont on se sert pour recevoir le volant, c'est un bâtonnet qui se termine par une pointe, comme le côté pointu du bilboquet. A trois pouces de la pointe est une embase ou arrêt qui sert à retenir le volant et à l'empêcher de glisser le long du bâton. Le volant, dans cette variété, affecte une forme spéciale. C'est un anneau de bois dur sur lequel sont implantées des plumes.

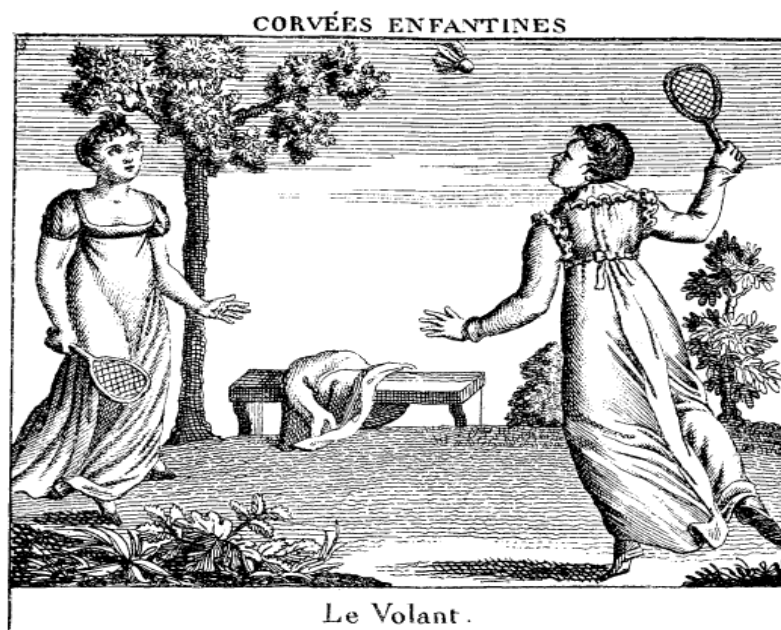


UNE PARTIE DE VOLANT

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DU XIX^e SIÈCLE.

VI. — Avantages du jeu du volant pour la jeunesse.

L'auteur de la *Gymnastique de la jeunesse*, en 1803, recommande ce jeu



aux jeunes filles; il estime que, pour elles, ce passe-temps est non seulement une agréable occupation, mais un des exercices les plus hygiéniques qu'on puisse leur recommander :



CARTE D'ADRESSE D'UN PAPETIER, MARCHAND DE VOLANTS, XIX^e SIÈCLE.

Pourquoi négliger ce joli jeu, mesdemoiselles, dit-il; tout ce qui demande de la grâce et de la légèreté vous appartient si naturellement ! Cet exercice n'a rien que d'aimable ; il s'accommode

à tous les âges, à tous les temps et à tous les lieux. Fait-il beau? on s'exerce en pleine cam-



LE VOLANT AU CORNET, D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE LE PRINCE, 1823.

pagne. Le temps est-il mauvais? un salon, un portique remplacent la campagne, et les avantages



LE VOLANT AU CORNET. D'APRÈS UNE ESTAMPE DESTINÉE AU JEU DE LA FANTASMAGORIE, XIX^e SIÈCLE.

sont les mêmes, par rapport à la salubrité de l'exercice, ce qui est loin d'être à dédaigner.

Un autre agrément encore de cet exercice, c'est que ses instruments ne sont ni difficiles, ni dispendieux à se procurer. Mais un volant est bien fragile, sa légèreté l'emporte et l'égare quelquefois : le plus petit accident le froisse, le gâte et le rend incapable de servir une nouvelle fois. Eh bien, on a le plaisir d'en faire un autre : le premier sera mal, très mal ; on recommence, on réussit mieux ; on réussit complètement, et c'est un petit succès qui a son mérite et sa gloire. Il n'est pas très difficile, d'ailleurs, de tailler un petit morceau de liège en forme de cône obtus, de le couvrir par-dessus d'un morceau de velours ou d'autre étoffe, de le percer en dessus d'une douzaine de petits trous, dans lesquels on dispose, en calice, un pareil nombre de plumes uniformes, et proportionnées à la grosseur du cône ?



le Volant.

En parcourant le recueil de M. de la Mésangère, on voit qu'en 1824, le jeu du volant était revenu en honneur dans la plupart des intérieurs parisiens :

Depuis quelques semaines, on a repris le jeu du volant dans les salons, on y joue des heures entières, le soir aux bougies. Mais il faut des étages élevés et les petits ménages, qui veulent imiter les grands, jouent de côté, ce qui rend le jeu plus difficile et moins amusant.

VII. — Gravures représentant le jeu du volant.

Le volant se joue ordinairement avec une raquette. En étudiant le jeu de paume, nous avons déjà parlé de cet accessoire du jeu et nous n'y reviendrons pas ici.

On s'est servi bien plus fréquemment du battoir (1) pour renvoyer



LE JEU DU VOLANT
D'APRÈS *les Jeudis de ma tante*, XIX^e SIÈCLE.

le volant, surtout au seizième et au dix-septième siècle; c'est un instrument de ce genre qui est représenté dans la gravure de Stella, où deux enfants se renvoient le *Cockantin*, pendant que leurs petits camarades sont attelés à un char minuscule qu'ils traînent consciencieusement, comme si c'était un devoir qui leur incombait. La légende de cette gravure dépeint très exactement la situation :

Si ces joueurs n'adressent bien,
C'est que le volant ne vaut rien
Ou que la palette est percée :
Mais qui ne riroit des travaux
Que souffrent ces petits chevaux,
Pour traîner cette carossée.

Sous Louis XIV, le volant était déjà garni d'un plus grand nombre de plumes, et un graveur de ce temps nous fait assister à une partie de volant à trois, où un jeune chevalier semble avoir bien de la peine à tenir tête à deux dames.

Le jeu du volant se pratique généralement en plein air; toutefois, les joueurs adroits, qui sont sûrs de leur adresse et ne craignent pas



JEU DES GRACES, D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE VICTOR ADAM.

1) C'est probablement à cette manière de jouer au volant qu'il est fait allusion dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux tome II, page 78 : « Un jour Nogent Bautru, capitaine de la Porte, en jouant à la paume ou au gros volant avec le roy, luy cria : « A vous, Sire. » Le roy manqua : « Ah ! vraiment, dit Nogent, voilà un beau Louis le Juste. » Il ne s'en fâcha point. »

d'envoyer leur balle dans les glaces ou au milieu de quelque étagère, peuvent fort bien faire une partie dans quelque grande galerie ou même dans un salon. C'est une scène de ce genre que représente la gravure tirée de la suite de modèles pour tabatières, qui a été exécutée au dix-septième siècle, et qui contient toute une série de sujets gracieux. Chardin, dans sa jolie gravure connue sous le nom de *la Gouvernante*, nous donne à penser qu'à son époque les enfants avaient infiniment plus de goût pour le volant que pour l'étude :

Malgré le minois hypocrite
Et l'air soumis de cet enfant,
Je jugerais qu'il prémédite
De retourner à son volant.

En 1818 on a publié dans la série des caricatures du *Bon Genre*, qui était une sorte d'annexe de la publication de M. de la Mé-sangère, une planche intitulée le jeu de la bague volante qui est également intéressante pour l'histoire du costume à cette époque

Le *Journal des dames et des modes*, publié en 1820, prend prétexte d'une partie de volant pour nous donner la représentation d'une élégante toilette de jeune fille, qui est ainsi désignée : « Ruban de satin » dans les cheveux; robe mousseline à » côtes garnie de volants pareils et fron- » cés; canezou de mousseline; ceinture de » velours sans bouts. » Une autre gravure de la même époque nous représente deux jeunes filles dans un élégant costume, qui semblent fort occupées à faire voler le volant d'une raquette sur l'autre. Enfin, vers 1835, Deveria a consacré une de ses charmantes lithographies au jeu du volant, et, dans cette image, les pantalons portés par le petit garçon et la petite fille semblent taillés sur le même modèle, ce qui était, paraît-il, le dernier mot de l'élégance.



LA JOUEUSE DE VOLANT

D'APRÈS UNE GRAVURE PUBLIÉE DANS LE *Journal des dames et des modes*, 1820.

VIII. — Poésie sur le jeu du volant.

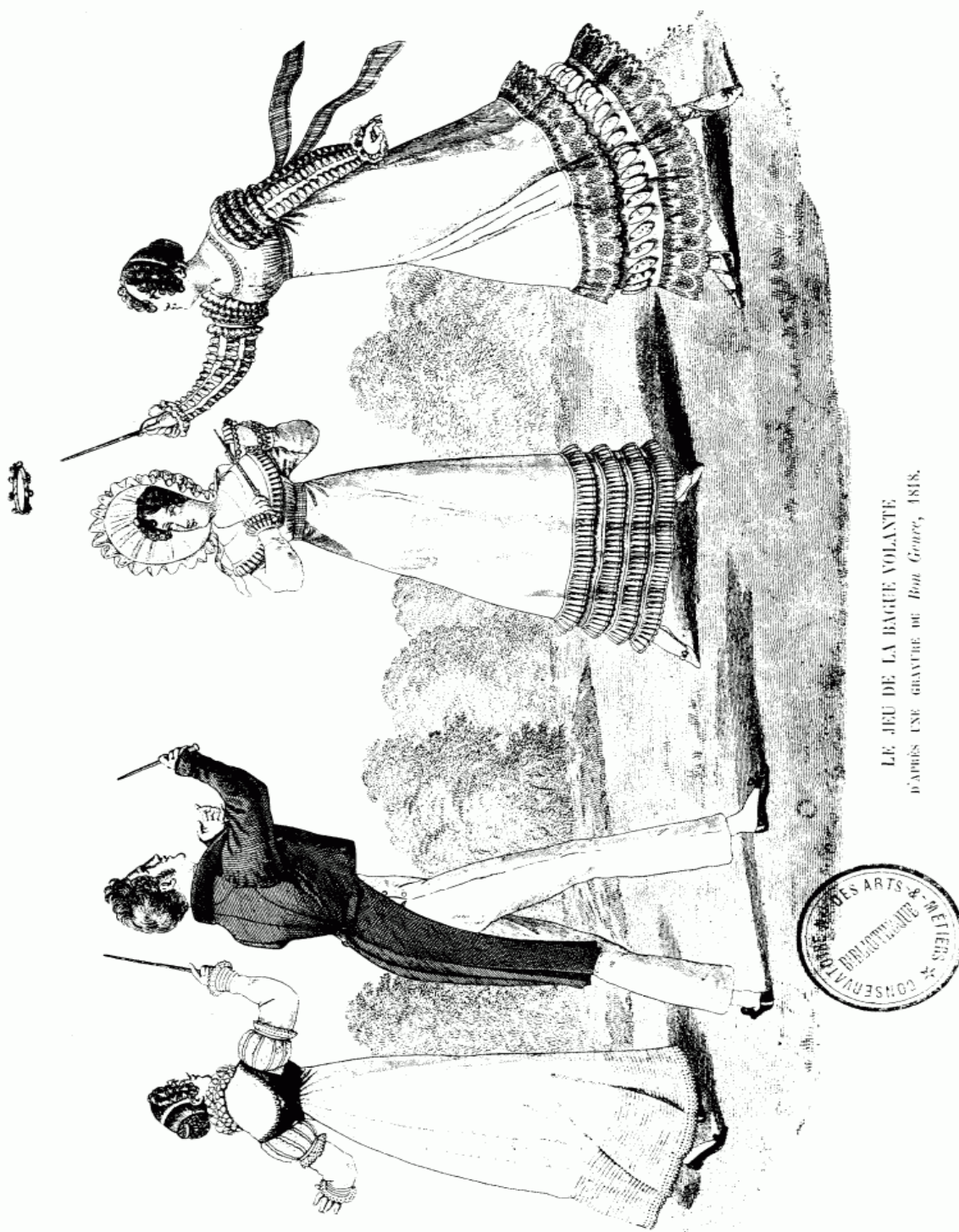
On a fait, sur le jeu du volant, un certain nombre de fables, dont



LES AMUSEMENTS DE LA JEUNESSE
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE 1850.

la moralité, quelque peu puérile, n'en est pas moins absolument recommandable :

Monsieur Fanfan sait prendre un papillon,
Et croit n'ignorer nulle chose;
A l'entendre surtout, c'est au jeu de volant
Qu'il est savant.
« Voyons un peu cette haute science, »
Dit le grand-père fin joueur.
Une salle est choisie; en place est chaque acteur,
Et la partie enfin commence.
Au premier coup le volant est à bas :
C'est qu'il faut être prêt; Fanfan ne l'était pas :
Au second tour le jour l'incommode.
« Changeons. » Même succès. « D'après votre méthode
J'ai voulu jouer, voyez-vous;
Je le ferai, s'il vous plaît, à ma mode,
Et je suis sûr de tous mes coups. »
Au liège épais un plus léger succède.
La raquette est bien lourde à présent. « Qu'on me cède
Celle-ci. — Quoi? — La vôtre, et je vais vous lasser.
— La voici. » De son mieux il guette



Le volant qui s'en vient passer
Au beau milieu de sa raquette.
Il regarde, ô surprise! et ne voit au cerceau
Pas un cordeau.
« Quoi, c'est avec ce bois... — Hé oui vraiment! Ecoute.
De son talent joueur qui doute,
Ne donne pas dans le panneau. »

IX. — Le jeu des grâces.

Une des variétés du volant est le « jeu des grâces », qui porte divers noms; certains auteurs l'ont



UNE PARTIE DE GRACES

D'APRÈS UN RECUEIL DE JEUX DU PREMIER EMPIRE.

désigné sous le nom de « cerceau volant » et, dans la série des images du *Bon Genre*, il est, avons-nous vu, qualifié de « jeu de bague volante ».

De toute façon, ce jeu est d'une invention relativement récente, puisque M. Paulin Desormeaux, qui en a donné une description dans son recueil en 1826, en parle comme d'un jeu tout à fait nouveau, et il ajoute : « nous croyons que ce jeu prendra faveur. »

La manière la plus simple et la plus habituelle de pratiquer cet exercice comprend deux joueurs; chacun est muni de deux baguettes de bois léger, longues de deux pieds environ. La bague ou cerceau volant est formée d'un petit cercle d'osier

d'un diamètre de 15 à 18 pouces. Le bois de ce cerceau est entouré d'un ruban ou, ce qui est mieux encore, recouvert d'une fine peau de chamois, dont la couture est placée en dehors.

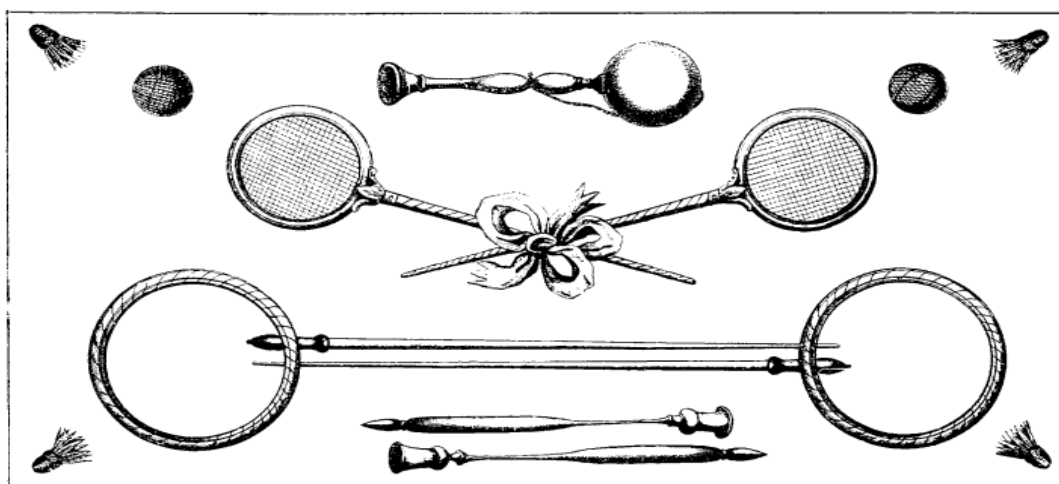
La bague est placée à l'extrémité des baguettes et les joueurs la lancent en l'air en levant les bras. Celui qui la reçoit doit être assez habile pour l'attraper au vol et l'arrêter au moyen d'un croisement de ses baguettes.

Le jeu tire son nom des attitudes gracieuses qu'il donne au corps, mais il faut pour cela que le joueur soit d'une habileté consommée, car, s'il est mal joué, rien n'est moins gracieux que cet exercice et c'est dans la manière de recevoir et de lancer



LE JEU DU VOLANT
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE DEVERIA, 1832.

ce projectile que réside toute la grâce du jeu. Le plus souvent on joue aux grâces à deux personnes avec un seul cerceau volant, mais on peut



DIVERS ACCESSOIRES DU JEU DU VOLANT ET DU JEU DES GRÂCES
D'APRÈS L'ALBUM D'UN FABRICANT DU PREMIER EMPIRE.

rendre la partie plus animée en employant deux cerceaux, de façon que

chaque joueur ait le sien; il faut alors faire preuve d'une grande habileté, parce que le cerceau volant arrive presque au moment où l'on vient de lancer celui que l'on avait entre les mains. Les joueurs doivent également prêter attention à ce que chacune des bagues volantes passe l'une au-dessus de l'autre sans se rencontrer en l'air, car alors elles tomberaient immédiatement sur le sol et la partie serait interrompue.

Lorsque ce jeu n'est pas contrarié par le vent et que les joueurs sont animés d'un mouvement bien régulier, on peut jouer quatre personnes à la fois en se plaçant en croix.

C'est, en réalité, un jeu qui présente d'assez grandes difficultés, et qui semble réservé plutôt à l'adolescence; c'est ce qui explique probablement le peu de durée de son existence et la mince faveur dont il a joui auprès de la jeunesse.



CHAPITRE V

JEUX DE BOULES

- Les billes.** — 1. Définition. — 2. Le jeu de la dispersion ou du chastelet. — 3. La « tropa » ou jeu de la fossette. — 4. La rangette. — 5. Les gobilles au dix-huitième siècle. — 6. Différents jeux de billes. — 7. Importation des billes étrangères. — 8. Fabrication des billes à Strasbourg. — 9. Diverses représentations du jeu de billes.
- Le jeu de boules.** — 1. Définition. — 2. Le jeu de boules chez les anciens. — 3. Interdiction du jeu de boules par l'ordonnance de Charles V en 1369. — 4. Anecdote sur Turenne pris comme arbitre dans une partie de boules. — 5. Les boulingrins au dix-huitième siècle en Angleterre. — 6. Le cochonnet. — 7. Le jeu de boules d'après les estampes des dix-septième et dix-neuvième siècles. — 8. Le jeu du clos-porte. — 9. Poésies sur le jeu de boules. — 10. Tableaux célèbres représentant le jeu de boules.
- Le jeu de billard.** — 1. Origine commune du jeu de mail et du jeu de billard. — 2. Le jeu de billard au seizième siècle. — 3. Louis XIII et le jeu de billard. — 4. Définition du jeu de billard au dix-septième siècle. — 5. Louis XIV et Chamillard. — 6. Le billard de Louis XIV, d'après une estampe de Trouvain. — 7. Formes et matières diverses du bâton servant à pousser les billes. — 8. Le jeu de billard, d'après Van Loëhom. — 9. Les billards publics au dix-septième siècle. — 10. La salle de billard du château des Tuileries au moment de la Révolution. — 11. Le billard allégorique de M. de La Fontaine. — 12. Le jeu de la poule au billard. — 13. Le jeu de la Montoison en 1821. — 14. Billards à musique. — 15. Billards à bandes mobiles. — 16. Diverses matières servant à former les tables de billard. — 17. Représentations artistiques du jeu de billard. — 18. Les règles du jeu de billard mises en vers.
- Les quilles.** — 1. Le jeu des piquets chez les Romains. — 2. Le jeu des couteaux. — 3. Les *squits* à l'époque carolingienne. — 4. Les quilles au quatorzième siècle. — 5. Les quilles à pirouette. — 6. Boileau réputé un habile joueur de quilles. — 7. De l'utilité du jeu de quilles pour développer l'adresse des enfants. — 8. Le jeu des quilles suspendues. — 9. Diverses représentations du jeu de quilles. — 10. Poésie sur le jeu de quilles.
- Le jeu de Siam.** — 1. Disposition de ce jeu. — 2. Supériorité du jeu de Siam sur le jeu de quilles. — 3. Origine du nom donné à ce jeu.

PREMIÈRE PARTIE

LES BILLES

1. — Définition.



OUR désigner les billes, telles que nous les connaissons actuellement, on employait autrefois le nom de « gobilles » ; ce sont, dit l'auteur de l'*Encyclopédie*, de petites boules de pierre ou de marbre qu'on lance violemment avec le ponce en les ajustant contre une autre gobille ; l'adresse consiste à frapper de loin et à chasser la bille de son adversaire.

II. — Le jeu de la dispersion ou du chastelet.

Le jeu de billes est loin d'être nouveau ; il était très connu des anciens, et Ovide, dans le *Noyer*, donne la description d'un amusement



LE JEU DE BILLES AU CERCLE
D'APRÈS LE *Kinderspeel*, DE KATZ, XVII^e SIÈCLE.

appelé « jeu de la dispersion », qui est la véritable représentation du jeu du *chastelet*.

Une des formes les plus connues du jeu de billes, au dix-septième siècle, était ce jeu du *chastelet* : un enfant, debout, disperse les noix d'un coup bien ajusté ou penché et, jouant avec les doigts, les gagne en deux ou trois coups. Quatre noix suffisent à ce jeu, la quatrième étant superposée aux trois autres.

Les auteurs ne sont pas d'accord pour savoir si les Romains ont connu

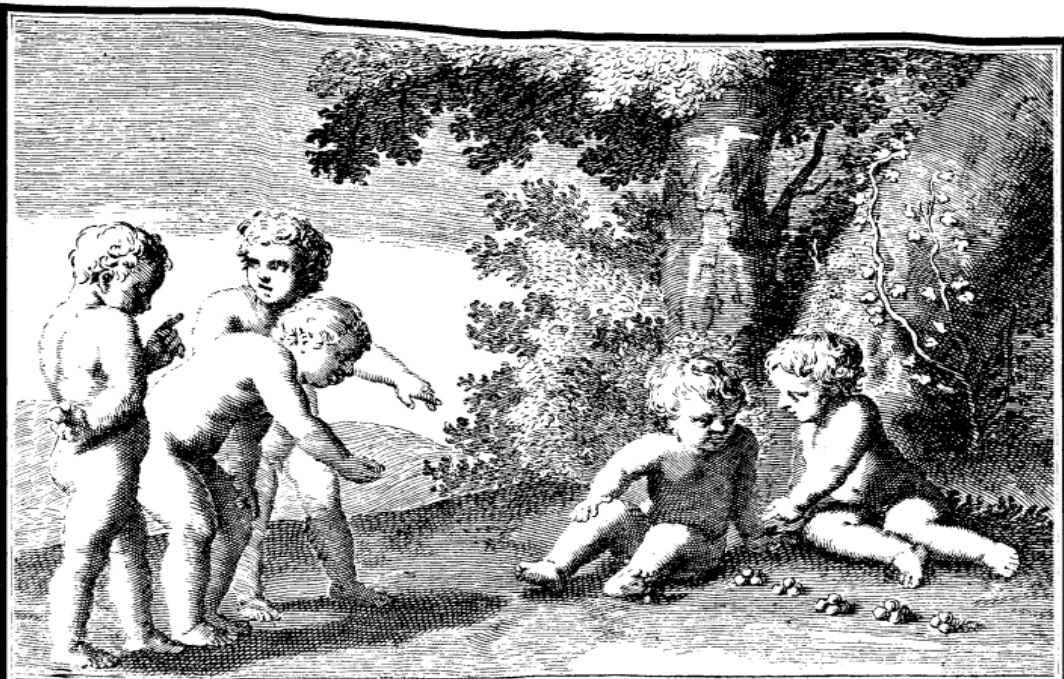
les billes taillées et façonnées telles que nous nous en servons aujourd'hui. M. Becq de Fouquières incline à croire que les anciens ont connu les véritables billes.

Lorsqu'elles consistaient simplement en petites pierres de peu de valeur, dit-il, ils ne lui donnaient pas de nom particulier et se contentaient de les appeler de petites pierres rondes polies ; mais lorsque l'art y ajoutait son travail, comme on se servait sans doute de matières plus précieuses, telles que l'onix, l'agate, le marbre veiné, on les nommait *ocellata*.

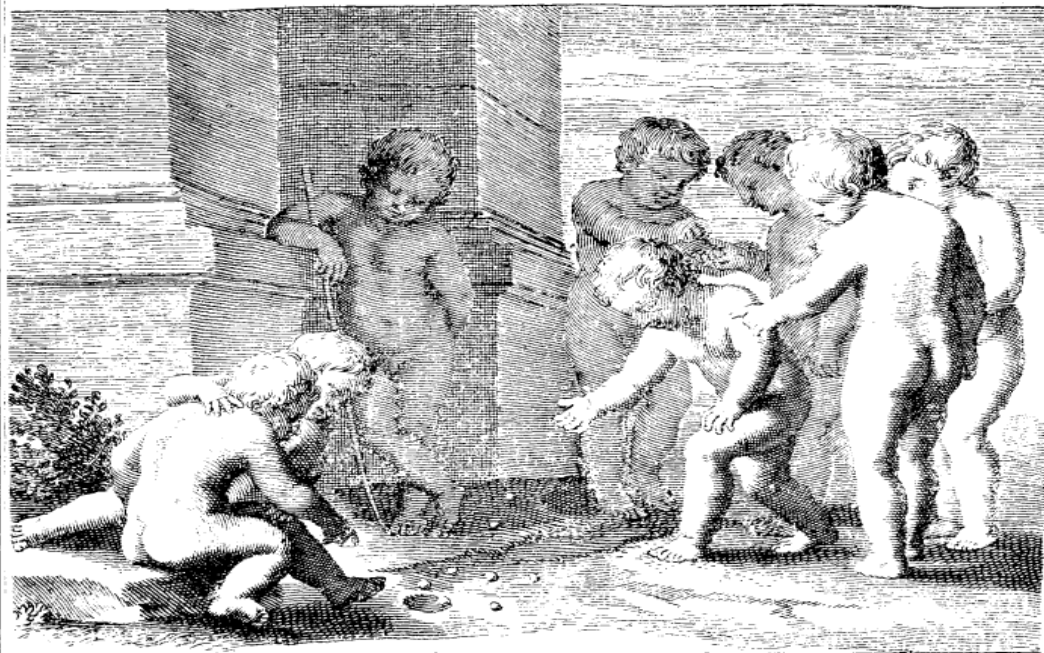
Suétone dit que l'empereur Auguste, pour se délasser l'esprit, s'amusa à jouer aux osselets et aux noix avec de jeunes enfants.

III. — La « tropa » ou jeu de la fossette.

Les anciens Grecs pratiquaient le jeu de la « tropa », qui consiste, dit Pollux, à atteindre une petite fosse au moyen de glands ou de châ-



LA RANGETTE



LA FOSSETTE AUX NOYAUX

LES DIVERS JEUX DE BILLES
D'APRÈS LES COMPOSITIONS DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVIII^e SIÈCLE

taignes contenues dans la main et de faire entrer dans cette petite excavation le plus grand nombre de fruits possible.

A Athènes, les représentations des pièces avaient lieu aux Dionysiaques, époque de joie et de liberté pendant laquelle on se livrait à tous les jeux que l'on pouvait imaginer pour se divertir. La représentation dramatique avait, par elle-même, quelque chose d'une solennité



LE JEU DE LA BLOQUETTE
D'APRÈS UNE GRAVURE DE C. ERRAR, XVII^e SIÈCLE.

religieuse, et, en sortant, on éprouvait le besoin de se délasser l'esprit. On jouait alors sur les promenades, sur les places publiques, autour des temples même à tous les jeux connus, d'adresse et surtout de hasard. Dans un fragment tiré des *Sériphiens*, de Cratius, il est dit : « A ceux qui sortent du théâtre, il est permis d'envoyer dans la fossette. » Ceci donne à supposer que ce jeu était en grande faveur auprès des Athéniens.

Nous manquons complètement de renseignements sur l'emploi des billes pendant tout le Moyen Age.

Le nom de bille ou billette existe cependant, mais, avant le seizième siècle, il désignait spécialement le jeu de quilles qui présentait une grande analogie avec le primitif billard en terre. Le mot *bille* dérive de *billette*,



Lith. de G. Engelmann.



La Bloquette

mot qui servait autrefois à désigner un tronc ou une tige de bois ou de métal de différente grosseur.

Dans les inventaires du quinzième et du seizième siècle, il est souvent question de meubles exécutés pour jouer aux billes, mais il faut évidemment voir par là des espèces de billards :

1492. — 2 aulnes 3 quarts drap vert-gay pour faire bureau et celui atacher et clouer sur une table en la chambre dud. Sgr. à jouer aux billes, 4 l. 16 s. 3 d. t.

3 aulnes drap vert-gay pour couvrir une table d'environ 16 piez pour servir en la chambre dud. Sgr à jouer aux billes, 105 s. t. (10 Cpte roy. de P. Bricomet, f. 29 et 30.)

1500. — Une table pour jouer à la bille, couverte de veloux tanné dont, du vivant du feu roy (Charles VIII), en fut robbé bien la tierce partie. (Inven. d'Anne de Bretagne, 189.)

1550. — A Marcel Frérot, menuisier, pour un jeu de bille qu'il a faict en la salle du bal au chasteau de Blois. (Cpte roy., cit. Laborde, Glossaire.)



LE JEU DE LA GOBILLE

D'APRÈS UNE ESTAMPE DE GRAVELOT, XVIII^e SIÈCLE.

IV. — La rangette.

En arrivant au dix-septième siècle, nous voyons dans la suite des gravures des quatre âges de l'homme, dues au burin d'Abraham Bosc, que le jeu de billes était considéré comme un des principaux jeux de l'enfance ; d'autre part, dans la série des jeux publiés par Stella, se trouve une planche spéciale consacrée au jeu de la « rangette » ; les six vers placés au-dessous de l'image nous expliquent ce genre d'exercice d'adresse.

Ils visent tous à ces monceaux,
Qu'entre eux ilz noment des chasteaux
Pour en jeter quelqu'un par terre ;
Quel qu'il soit il n'importe pas,
Car tout est pris de bone guerre
Pourveu qu'on en mette un à bas.

La même artiste a consacré au jeu de billes deux autres planches : la *fossette aux noyaux*, qui est, en réalité, le jeu de la bloquette ou de la *tropa* grecque, et le *jeu de la fossette simple*, qui est joué avec neuf pots et présente, par sa disposition, une grande analogie avec la balle au pot.

V. — Les gobilles au dix-huitième siècle.

Sous Louis XV, le jeu de billes continue à être très en faveur sous le nom de « jeu de la gobille » ; c'est, en effet, par abréviation du mot

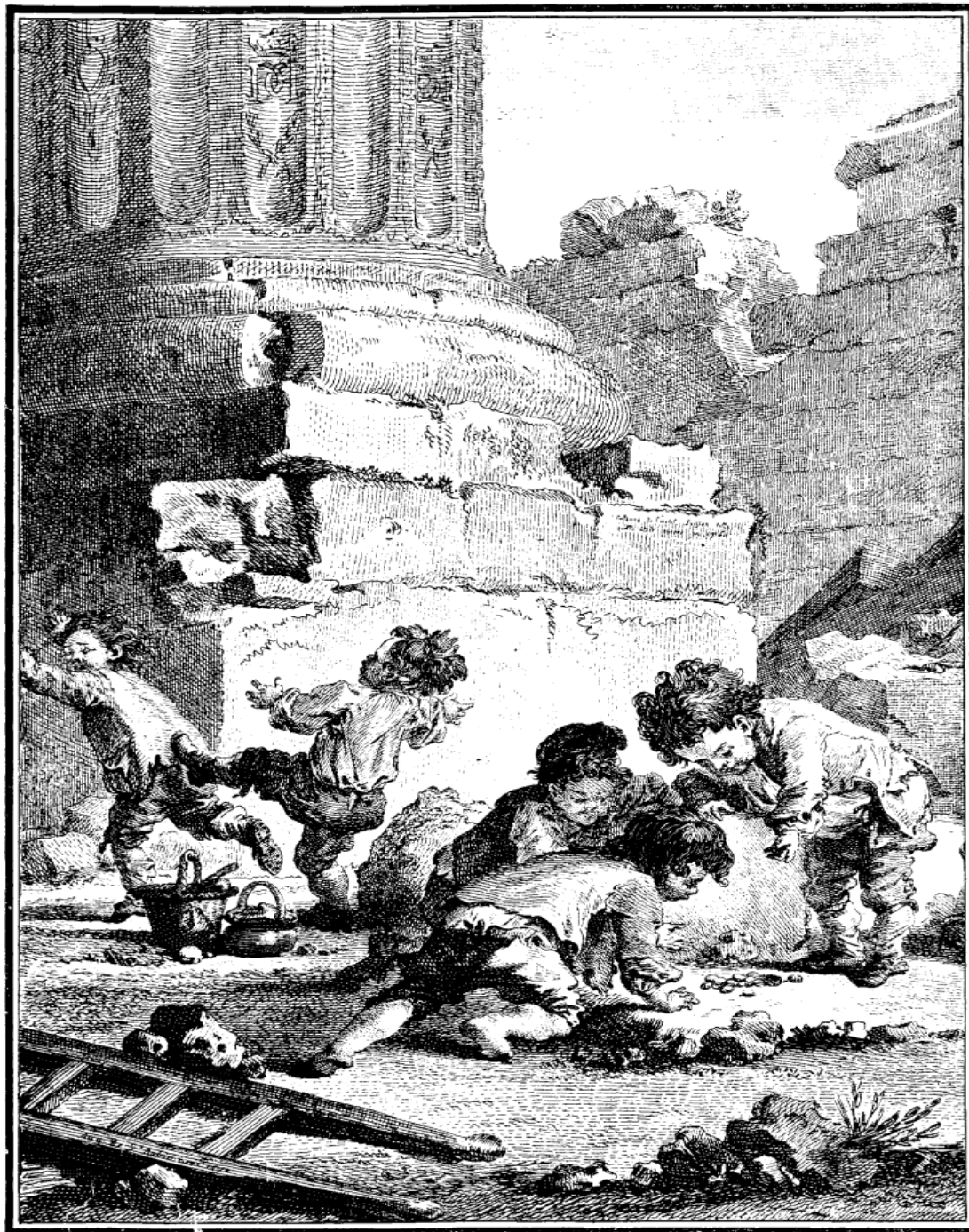


LA SORTIE DE L'ÉCOLE.

D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'ÉCOLE ANGLAISE, XVIII^e SIÈCLE.

gobille que nous avons fait le mot *bille*. Le mot *gobille* venait lui-même du mot *globilles*, signifiant *petit globe*.

Les billes, telles qu'elles sont manufacturées, sont de petites boules de terre cuite, de pierre ou de marbre parfaitement rondes.



LA FOSSETTE ou le Jeu de NOYAUX .

D'APRÈS UNE GRAVURE DE AUG. DE SAINT-AUDIN TIRÉE DE LA SUITE *des petits Polissons de Paris*, XVIII^e SIÈCLE.

VI. — Différents jeux de billes.

La règle du jeu de billes est des plus simples : il s'agit de faire sortir du cercle une ou plusieurs billes au moyen d'une autre bille chassée violemment à l'aide des deux premiers doigts de la main.

Les billes sont le billard des enfants : il y a une seule blouse, qu'on appelle le pot ; c'est une petite excavation creusée en terre ; un des



la Capette.

joueurs, placé à une distance convenue du pot, tâche d'y faire entrer sa bille, en la roulant.

Il existe un grand nombre de manières de jouer aux billes, et l'un des modes les plus attrayants est désigné sous le nom de *pont des neuf arches* ; c'est une sorte de jeu du trou-madame, puisque le joueur doit faire passer sa bille sous de petits arceaux numérotés, et qu'il paye une redevance au péager chaque fois qu'il touche une des arches du pont.

On joue aussi au *but*, c'est-à-dire à frapper une bille placée à une certaine distance. Dans le jeu de la poursuite, les deux adversaires cherchent à atteindre leurs billes en marchant toujours en avant. Le jeu du cercle et celui du triangle sont la manière la plus habituelle de

pratiquer le jeu ; pour gagner les billes placées au centre de la figure géométrique, le joueur doit les faire sortir en les frappant avec celle qu'il lance avec les doigts. On joue aussi au jeu des fortifications, qui est composé de plusieurs cercles concentriques. Notons, enfin, les jeux de la bloquette, du pot et de la tapette.

VII. — Importation des billes étrangères.

Autrefois, la Hollande avait la spécialité de la fabrication des billes, où elles étaient confectionnées avec des fragments d'albâtre, de marbre ou de pierre au moyen d'une sorte de moulin de fer dans lequel elles



UNE PARTIE DE BLOQUETTE

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE MIGAL, XIX^e SIÈCLE.

s'arrondissaient ; elles étaient ensuite projetées à travers des trous d'un diamètre différent.

Des cargaisons de ces billes étaient expédiées dans toutes les villes d'Europe.

Dans un journal de 1826, *le Bon Génie*, on nous dit que les billes de marbre viennent d'Allemagne ; elles sont taillées dans le marbre de Steinbach ; les billes en agate sortent de la manufacture d'Oberstein, dans le Palatinat.

VIII. — Fabrication des billes à [Strasbourg.

Nos industriels français ont fait de sérieux efforts pour ramener en France ce genre de fabrication ; nous trouvons, en effet, dans les brevets d'invention à la date du 11 mai 1840, la description des procédés employés pour la fabrication des billes par M. Enghelhardt, à Strasbourg. Ces billes, dont quelques-unes étaient en marbre, étaient désignées sous le nom de *chiques* ; pour arriver à fournir aux enfants ces petites sphères si utiles à leurs amusements, il fallait faire subir à la matière première cinq opérations successives :

PREMIÈRE OPÉRATION : LE CASSAGE. — Consiste à casser les gros morceaux de minéraux calcaires en petits morceaux d'une grosseur telle que chacun d'eux, après sa réduction en globe, peut donner le diamètre désiré.

Cette opération est exécutée sur les lieux mêmes de la carrière, avec des marteaux-masses à l'instar de ceux dont se servent les cantonniers sur les routes.



LA PARTIE DE BILLES
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE LOUIS LASSALLE, XIX^e SIÈCLE.

DEUXIÈME OPÉRATION : DÉCAPAGE. — Consiste à enlever les plus fortes aspérités des morceaux préparés, à leur donner un commencement de forme ronde.

Cette opération est exécutée au moyen d'une pierre meulière mise en mouvement par un moteur quelconque.

TROISIÈME OPÉRATION : DÉGROSSISSAGE. — Consiste à donner un commencement de rondeur aux calcaires par le moyen du frôlement sur eux-mêmes et encore contre des cylindres en pierre dure.

QUATRIÈME OPÉRATION : ARRONDISSAGE. — Consiste à arrondir complètement les calcaires par le frôlement sur eux-mêmes. On opère pendant quelque temps l'arrondissage par le frôlement seul ; alors, après avoir extrait du tonneau toute la poussière qui s'est détachée des calcaires, on y introduit une petite quantité d'émeri en petits morceaux de la gros-



L'ENFANCE
D'APRÈS LA SUITE DES ESTAMPES *Les quatre âges de l'homme*, GRAVÉS PAR ABRAHAM BOSCH, XVII^e SIÈCLE.



seur d'une lentille, ce qui achève précipitamment l'arrondissage et donne le poli mat.

CINQUIÈME OPÉRATION : Pour le poli luisant, le cylindre en pierre est remplacé par un cylindre en bois couvert de zinc. Si ce sont des globes en marbre blanc, on introduit dans l'appareil une petite quantité de poussière d'émeri. Si ce sont des globes en autre marbre ou en pierre calcaire nuancée, on met une petite quantité de poussière d'étain.

IX. — Diverses représentations du jeu de billes.

Au point de vue de la représentation artistique du jeu de billes, nous pouvons signaler, en dehors de la planche de Stella, qui représente le jeu de la rangette, une fort belle gravure d'Errar où sont représentés six enfants, sur une terrasse, jouant à la bloquette.

Un graveur du dix-huitième siècle, Auguste de Saint-Aubin, a consacré une des planches de la suite des jeux, intitulée : *les Jeux des petits polissons de Paris*, au jeu de la fossette ou jeu des noyaux; il a placé la scène vraisemblablement au pied de l'observatoire de Catherine de Médicis, qui était appuyé contre l'ancienne halle aux blés, et l'on aperçoit trois jeunes bambins discutant gravement un coup de bloquette, tandis qu'un peu plus loin deux de leurs petits camarades emploient, pour se convaincre, des arguments infiniment moins parlementaires.

Au dix-neuvième siècle, Pigal a reproduit également le jeu de la bloquette dans une gravure intitulée : « Mon apprentissage ». On aperçoit trois gamins et une fillette qui, au lieu de prendre le chemin de l'atelier, préfèrent exercer leur adresse au jeu de billes.

La représentation de ce jeu a tenté quelques artistes et on put voir, au Salon de 1843, un groupe de marbre de M. A. Famin; un tableau de Jean Pezons a figuré au Salon de 1850.



LE JEU DES BILLES

D'APRÈS VICTOR ADAM, XIX^e SIÈCLE.

DEUXIÈME PARTIE

LE JEU DE BOULES

I. — Définition.

Ce jeu se joue à terre avec des boules qu'on tâche de pousser le plus près possible d'un but déterminé : c'est le jeu des grosses boules.

Une autre manière de se livrer à ce divertissement est le jeu du « cochonnet », ainsi nommé du nom de la petite boule qui doit servir de but.

II. — Le jeu de boules chez les anciens.

Le jeu de boules a été connu des Grecs et pratiqué chez eux comme un des exercices les plus salutaires parmi ceux en usage dans les gymnases.

Nous trouvons quelques renseignements sur ce jeu dans un écrit d'Oribase, médecin grec, qui naquit vers l'an 325 après Jésus-Christ. Il distingue plusieurs espèces de boules : une petite, une moyenne, une grosse et encore une plus grosse, et enfin une boule creuse. La grosse boule était portée au-dessus de la tête



LE JEU DE BOULES
D'APRÈS OLAIUS MAGNUS, XVI^e SIÈCLE.

et le joueur devait parfois marcher sur la pointe des pieds ; dans d'autres circonstances, il sautait en lançant la boule, de façon à produire une force plus considérable.

Il semble qu'à cette époque primitive, le jet de la boule a été considéré simplement comme une manifestation plus ou moins brutale de la force ; il s'agissait uniquement d'envoyer la boule le plus loin possible de son point de départ ; c'était, en somme, quelque chose d'analogue au jet du disque.

Plus tard, vers l'époque romaine, le jeu se transforma ; on cherchait

moins la force que l'adresse et pour être déclaré vainqueur, dans ce jeu, il fallait, à l'aide d'une boule, arriver le plus près possible d'un but déterminé.

III. — Interdiction du jeu de boules par l'ordonnance de Charles V en 1369.

En France, le jeu de boules fut très en honneur pendant tout le Moyen Age; le public s'y adonnait même avec tant de ferveur qu'une ordonnance fut rendue à ce sujet. Le 23 mai 1369, Charles V fit défense à ses sujets de continuer à se livrer au jeu des boules; il ordonnait aux séné-



UNE PARTIE DE BOULES
D'APRÈS UNE GRAVURE DE VAN LOCHOM, XVII^e SIÈCLE.

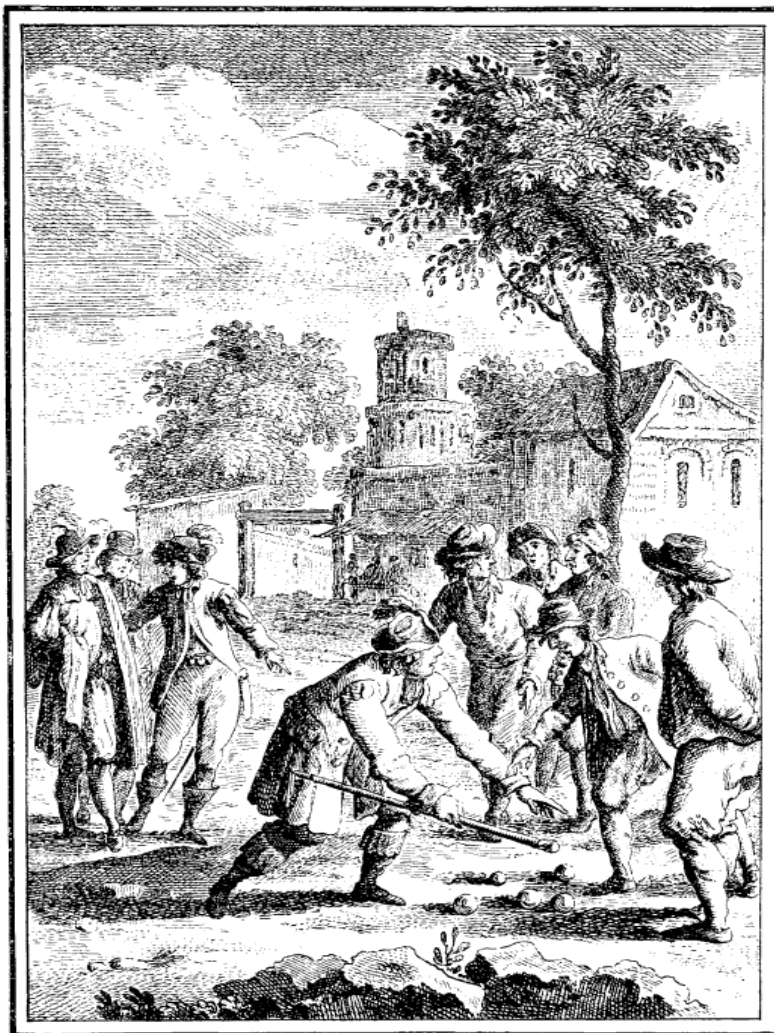
chaux et aux baillis de faire remplacer, dans toute l'étendue de leur juridiction, les jeux de boules par des tirs à l'arc et à l'arbalète, qui avaient l'avantage d'exercer les jeunes gens au métier de la guerre. Des récompenses étaient données comme encouragement aux plus habiles tireurs, tandis qu'une amende de 40 sous parisis frappait les amateurs récalcitrants de l'ancien jeu de boules.

Malgré tous les édits royaux, il est à supposer que le jeu de boules continua à être pratiqué dans toutes les grandes villes, et les vastes espaces situés près des remparts étaient particulièrement propres à ce genre d'exercice.

Plusieurs étymologistes ont voulu profiter de cette coïncidence pour trouver là l'étymologie si contestée du mot *boulevard*; ils l'ont fait venir de la juxtaposition des deux mots « boule vert » ou « verds », mais cette opinion nous paraît bien contestable.

IV. — Anecdote sur Turenne pris comme arbitre
dans une partie de boules.

On ne peut manquer au sujet du jeu de boules de rapporter la



TURENNE PRIS COMME ARBITRE DANS UNE PARTIE DE BOULES
(XVII^e SIÈCLE.)

fameuse anecdote d'une partie, dans laquelle Turenne joua le rôle d'arbitre :

Il passait un jour près d'une compagnie d'artisans qui jouaient à la boule et il s'arrêta pour les regarder. Survint un coup difficile qui mit toute la bande en émoi et en contestation. Le vicomte, spectateur désintéressé, fut pris pour juge. Il y consentit sans façon, mit un genou en

terre, mesura les distances avec sa canne et prononça. Celui contre qui il avait prononcé se fâcha, au point de lui dire quelques injures. Turenne ne dit rien, et, croyant même s'être trompé, il se remettait bonnement à mesurer une seconde fois, quand des officiers qui le cherchaient l'abordèrent, témoignant leur surprise de trouver Monseigneur dans cette posture. Ce mot ouvrit les yeux des joueurs, et celui qui l'avait injurié se jeta aux pieds de Turenne : « Ah ! si



Le Jeu de quille

*Pour divertir les Jeunes filles
On voit les Cavaliers français
Toujours brauer toujours Courtois
Et prompt à relever leurs quilles*
A Paris chez M. Arnould rue de la Fromagerie à l'Image St. Claude aux Halles Avec pri. du Roy.

j'avais su, disait-il, en implorant son pardon, si j'avais su que c'était vous, Monseigneur ! — Eh ! mon ami, dit Turenne en le relevant, vous deviez être poli envers qui que ce fût, et surtout à l'égard d'un juge que vous aviez choisi, et qui, croyez-moi, ne voulait pas vous tromper (1). »

(1) Edouard Fournier, *Histoire des jouets et des jeux d'enfants*, page 176. Paris, Dentu, 1889.

A la roulée aux œufs, & autres jeux.



Deffus vn mont, d'une enuie efgalée,
Iouër enfemble aux œufs à la roulée,
Auec des noix à la foffette auffi :

A la choquette aux œufs, aux cinq foffettes,
Deçà, delà en des Ifles fecrettes, viij.
C'est le trauail où s'appliquent ceux-cy.



V. — Les boulingrins au dix-huitième siècle en Angleterre.

Le jeu de boules était très en faveur en Angleterre à la fin du dix-huitième siècle, et les mémoires d'Hamilton donnent à ce sujet quelques renseignements curieux :

Le jeu de boules, en Angleterre, n'est d'usage que dans les belles saisons et les lieux où on le joue sont des promenades délicieuses. On les appelle boulingrins ; ce sont de petits prés en carré, dont le gazon n'est guère moins uni que le tapis d'un billard.

VI. — Le cochonnet.

Le jeu du cochonnet n'est qu'une variété du jeu de boules, puisqu'au



LE JEU DE COCHONNET
Gravé d'après le Tableau Original de même grandeur. Peint par David Teniers.

lieu d'atteindre un but fixé, il consiste à se rapprocher le plus près possible d'une boule plus petite, toute clouée de fer et facilement reconnaissable à cette sorte de cuirasse qui la recouvre.

Le jeu du cochonnet a été reproduit dans un fort beau tableau de D. Téniers, qui a été gravé plusieurs fois, et surtout par Angèle Moitte, qui l'a représenté d'une manière fort intéressante.

Dans une espèce de jeu d'oie, publié en 1784 sous le nom de : *Nou-*

veau jeu du Juif, on trouve la reproduction du jeu du cochonnet, dont les règles sont ainsi formulées :

Près de cette petite boule
Fort doucement la grosse roule.
A sa marche on est attentif,
Petit cochon vaut tout le Juif.

VII. — Le jeu de boules d'après les estampes du dix-septième
au dix-neuvième siècle.

Van Lochem dans sa suite *Des beaux et qien adroits joueurs de toutes*



LE BEAU SÉJOUR DES JOUEURS DE BOULES
D'APRÈS UNE ESTAMPE DU XVII^e SIÈCLE.

sortes de jeux, a donné la représentation d'un jeu de boules, qui devait être évidemment le jeu du cochonnet : des personnages grotesques dans

le genre de Callot sont occupés à lancer des boules dans une sorte de petit clos et cherchent à atteindre le but qui est figuré par une boule d'un plus petit diamètre, placée à l'autre extrémité du jeu.

Un peu plus tard, un graveur, Lenfant, a donné une intéressante composition intitulée : *Le beau séjour des joueurs de boules* : deux camps sont divisés par une balustrade ; au premier plan, on aperçoit un gentilhomme occupé à vérifier un coup douteux ; le second camp, placé dans le lointain, présente, à côté des joueurs, une collation abondamment



servie qui ne devait pas être une des moindres attractions de la partie.

En 1689, Arnoult a publié, chez Bonnard, une estampe intitulée : *Le jeu de boule*, qui représente un jeune seigneur et deux filles de noble maison qui semblent bien plus préoccupées de leur toilette et de leur coiffure que du jeu qui a été le prétexte de cette composition.

A la fin du dix-septième siècle, on a fait une caricature intitulée : *Le Jeu de boules de la Chicane*, qui représente tous les avocats fameux de l'époque jouant au cochonnet, tandis qu'un de leurs confrères, se dissimulant dans un coin, renouvelle un des incidents fréquents dans les tableaux de Téniers.

Il doit y avoir évidemment un rapport entre cette estampe et le pro-

logue du *Divorce*, de Regnard, joué en 1688, dans lequel Jupiter se plaint d'avoir été dépouillé par quatre procureurs :

ARLEQUIN. — Ah ! monsieur Jupiter, un gentilhomme comme vous aux troisièmes loges ?

JUPITER. — Je me suis amusé en venant à jouer à la boule aux Petits-Carreaux contre quatre procureurs qui ne m'ont laissé que trente sous.

ARLEQUIN. — Où diable vous êtes-vous fourré là ? Ces messieurs savent aussi bien rouler le bois que ruiner une famille.

Dans les dernières années du dix-huitième siècle, Carle Vernet a



publié un charmant dessin, qui a été reproduit par Debucourt, et qui est un véritable tableau de genre : il représente un jeu de boules, dont les acteurs suivent avec intérêt les émouvantes péripéties ; le chien lui-même, le museau allongé et le regard obstinément tourné vers le but, semble comprendre toute la gravité de la situation. Carle Vernet ne se contentait pas d'avoir de l'esprit avec son crayon, il savait fort bien observer et traduisait élégamment ce qu'il avait vu ; à ce sujet on rapporte sur lui l'anecdote suivante :

Deux hommes se rencontraient presque tous les jours, depuis plusieurs années, au même jeu de boules ; mais c'était là seulement qu'ils avaient occasion de se voir.

Cependant il était facile de remarquer que quelqu'un manquait à l'un des deux quand l'autre, forcément retenu chez lui, ne venait pas se mêler à la partie.

L'un d'eux mourut subitement ; le joueur qui apportait cette triste nouvelle au rendez-vous accoutumé s'estima heureux d'être arrivé avant l'ami supposé du défunt : il pouvait se con-



Fait par Perelle avec Privilège du Roy

A Paris chez N. de Foully rue S^t Jacques a la B. Image

LE JEU DE BOULES

D'APRÈS UNE GRAVURE DE PERELLE, XVII^e SIÈCLE.

certier avec les autres pour préparer le survivant au coup terrible que ce malheur n'aurait pu manquer de lui porter s'il lui eût été annoncé sans ménagements.

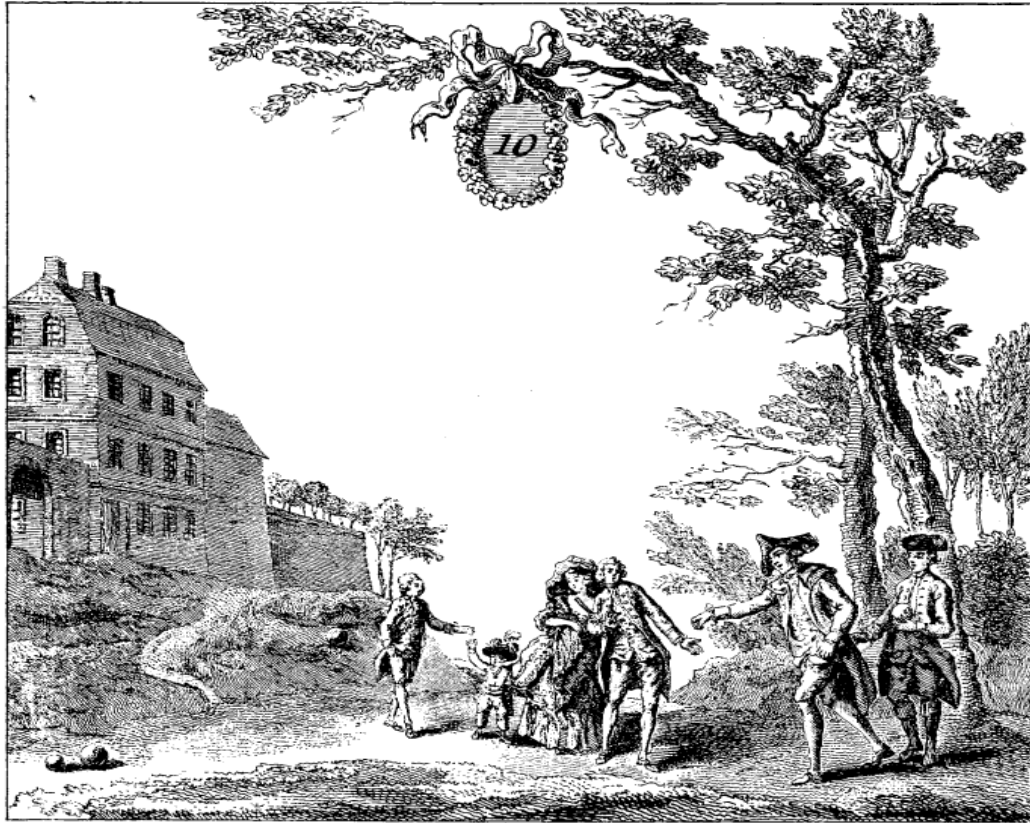
On délibéra longtemps, et, quand on eut suffisamment pesé les mots et mesuré les phrases, le plus habile à bien dire, s'étant chargé de la douloureuse mission, alla à la rencontre de l'homme qui arrivait, cherchant déjà des yeux son partenaire pour toujours absent.

De quelque artifice qu'il usât, l'orateur fut forcé d'arriver à cette conclusion : « Celui que vous cherchez est mort. — Il est mort ! répéta l'autre sans sourciller ; en ce cas, cela fait un vieil imbécile de moins. »

Au commencement du dix-neuvième siècle, dans la série de ces caricatures parisiennes publiées chez Martinet, libraire, rue du Coq-Saint-Honoré, le jeu de boules est désigné sous le nom de *jeu des sages*, probablement en raison de quelque allusion politique.

Charlet a fait un joli croquis du joueur de boules dans le volume intitulé : *les Français peints par eux-mêmes* (tome II, page 290). Nous ne suivrons pas l'auteur de cet article, M. Durand, qui veut voir dans les

boules le prototype et l'essence de toutes choses; toutefois, son enthousiasme pour ce jeu est respectable, et nous croyons devoir reproduire ici un tableau mouvementé qu'il a fait des parties de boules qui se jouaient ordinairement sur la promenade chérie de tous les Parisiens :

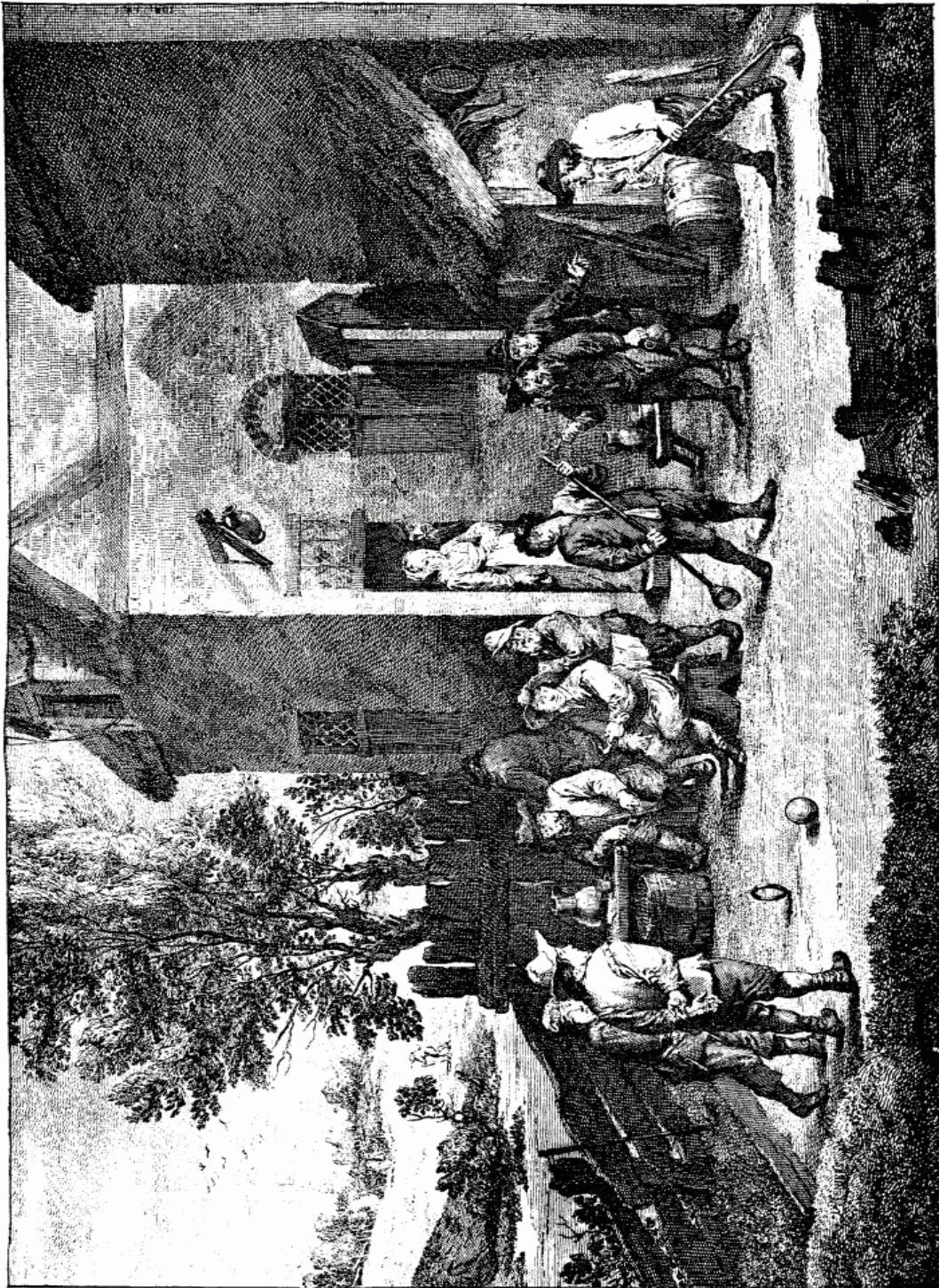


Le Cochonnet ,

D'APRÈS UN CARTON DU *Nouveau jeu du Juif*, XVIII^e SIÈCLE.

Peut-être avez-vous remarqué quelquefois, sous les ombrages soi-disant frais des Champs-Elysées, au milieu des solitudes de l'Observatoire ou de la barrière du Trône, deux lignes parallèles de spectateurs, lignes mouvantes qui s'allongent dans toutes les directions, qui serpentent dans la plaine, qui s'écartent et se rapprochent, qui se dissipent et se reforment incessamment, et au-dessus desquelles on voit s'élever, par intervalles, de petits globes noirs pareils à des bombes, mais à des bombes qui n'éclatent jamais; tandis que, à travers les pieds des spectateurs, d'autres globes semblables roulent, se précipitent et jettent partout le désordre et la confusion ?

Approchez-vous avec précaution et mesure. La précaution n'est pas pour vous : elle est pour ces globes vagabonds. Qu'il vous arrive d'en heurter quelqu'un au grand détriment de vos jambes ! vous recueillerez, pour excuses et pour marques de compassion, mille reproches. mille malédictions. mille injures. Oseriez-vous bien vous plaindre du coup que vous avez reçu ? Votre coup ! eh, malheureux ! il ne s'agit que de celui que vous avez fait manquer.



LE JEU DU CLOS-PORTE EN HOLLANDE
D'APRÈS UN TABLEAU DE DAVID TENNERS, XVII^e SIÈCLE.



En manière de dédommagement et de consolation, étudiez le tableau que vous avez sous les yeux. Les bonnes figures ! les honnêtes et placides physionomies de rentiers ! Car il n'est

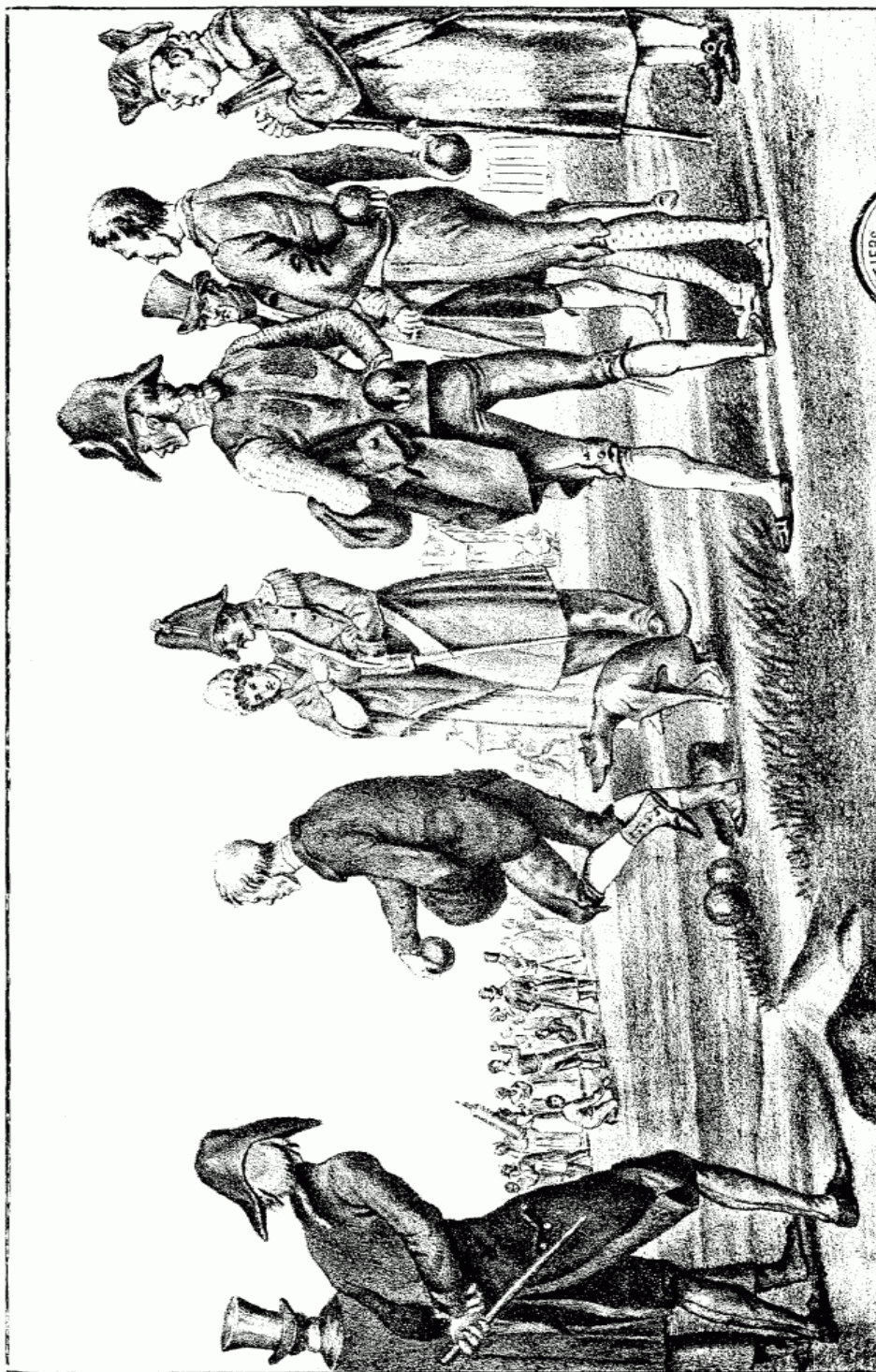


LE « JOUEUR DE BOULES » DE CHARLET
XIX^e SIÈCLE.

pas permis de s'y tromper : ce sont, pour la plupart, d'anciens négociants qui ont passé par toutes les tribulations des *fin de mois*, et qui, retirés dans leur revenu comme le rat dans son fromage, n'ont d'autre souci que les prédictions du baromètre et le cours de la rente. Les voilà le corps penché en avant, le cou tendu. Le soleil brûle leurs têtes. Le froid rougit leur nez et bleuit leur visage ; ils s'inquiètent bien du froid ou du soleil ! *Trop long !* disent-ils gravement. *Trop court !* disent-ils encore d'un ton doctoral, et ils restent là se passionnant pour telle ou telle boule, et suivant d'un œil exercé les diverses chances du jeu, jusqu'à ce que le jour baisse et que l'heure du dîner approche. Alors vous verrez le cercle se dissiper avec regret : ces braves citadins s'en retourneront lentement à leur faubourg, emportant des émotions, des souvenirs, un fonds inépuisable de conversation et un violent appétit. Voilà une journée bien employée.

Les joueurs sont dignes des spectateurs. Examinez celui que Charlet a placé sous nos yeux. Vous le voyez : le joueur de boules doit avoir de quarante-

cinq à cinquante ans ; c'est pour lui la belle saison de la vie, l'âge de la perfection ; il a conservé la force qui exécute, il a acquis l'expérience qui dirige. Car ne vous y trompez pas, vingt ans d'études et d'exercices assidus ne suffisent pas toujours pour former un joueur de boules de quelque distinction. Regardez bien celui-ci : vous lirez sur son visage, dans son attitude même, toutes les tribulations auxquelles son âme est en proie ; il est sous l'influence simultanée des deux plus puissants mobiles du cœur humain : la crainte et l'espérance. Il vient de lancer sa dernière boule : elle roule devant lui, et vous pouvez en suivre le mouvement sur sa physionomie ; il la couve, il la protège du regard ; il la conseille, il voudrait la voir obéissante à sa voix ; il en hâte ou bien il en ralentit la marche, selon qu'une ravine ou un monticule l'arrête au passage ou la précipite à une descente ; il l'encourage du geste, il la pousse de l'épaule, il la tempère de la main ; suspendu sur la pointe du pied, le bras tendu, le visage animé par une foule d'émotions diverses, il imprime à son corps les ondulations les plus bizarres : on dirait que son âme a passé dans sa boule.



LE « JEU DE BOULES » DE CHARLES VERNET
GRAVÉ PAR DEBECQUET, XIX^e SIÈCLE.



VIII. — Le jeu du clos-porte.

Il existe une autre manière de jouer aux boules qui porte un nom particulier : il est désigné sous le nom de *Jeu du clos-porte*, dans une gravure du tableau de Van Breughel, intitulé : *La grande feste de nostre village*. Ce jeu se pratiquait, au seizième siècle, au moyen d'une lève munie d'un manche fort court, à l'aide de laquelle les joueurs devaient faire passer une boule d'un diamètre assez considérable dans un anneau fixé en terre :



LE JEU DE BOULES SOUS LE PREMIER EMPIRE

D'APRÈS UNE SUITE DE GRAVURES REPRÉSENTANT LES JEUX.

ce jeu semble avoir été surtout en honneur dans les Flandres, car la plupart des gravures qui le représentent reproduisent des tableaux de peintres hollandais.

Une intéressante composition de David Téniers montre également ce jeu de clos-porte joué dans la cour d'une auberge ; les joueurs sont armés d'une lève de dimensions beaucoup plus considérables et munie d'un long manche ; au surplus, ces instruments semblent être de formes assez variées et quelques-uns sont coudés : ils présentent en cela une certaine analogie avec les maillets qui servent au moderne jeu du *Gulf*.

Le même exercice se trouve représenté dans une gravure hollandaise du dix-septième siècle qui caractérise les occupations des différents âges de la vie. On aperçoit deux joueurs munis l'un d'une lève droite, tandis que l'autre tient à la main un instrument analogue dont la spatule est



LE JEU DU CLOS-PORTE AU XVI^e SIÈCLE
D'APRÈS « LA GRANDE FESTE DE NOSTRE VILLAGE » DE VAN BREUGHEL.

montée perpendiculairement au manche. Celui qui s'apprête à jouer semble viser une boule surmontée d'une croix destinée, dans la pensée du graveur, à figurer quelque attribut allégorique.



LE JEU DU CLOS-PORTE EN ITALIE AU XIX^e SIÈCLE

Le jeu du clos-porte a été aussi reproduit dans une lithographie du commencement du dix-neuvième siècle, où l'on voit des Napolitains jouant sur la grève : ils se servent d'une lève à manche court, de même forme que celle qui est indiquée dans le tableau de Van Breughel.

IX. — Poésies sur le jeu de boules.

Addison a fait sur le jeu de boules une fort jolie poésie latine, dont M. Bajot, l'auteur du poème sur la paume, a donné cette élégante traduction.

Dans un champ spacieux et libre, dont le sol aplani et couvert de gazon s'étend au loin, roulent sur une arène lisse une infinité de globes en bois bien luisant, auxquels un fer artistement employé a donné cette forme ronde pour les rendre plus mobiles. Les joueurs gravent sur leurs boules une marque particulière, pour ne pas les confondre.

Dès que, par convention ou en tirant au sort, on s'est divisé en deux nombres égaux, chacun prend ses armes. En avant, vole au hasard une bille pour servir de but. Celui qui doit commencer la partie observe attentivement quelle direction elle prend, pour la suivre, et le premier pousse sa boule. Mollement balancée, elle s'échappe de ses mains, décrit un petit cercle et parcourt légèrement sa route jusqu'à ce que, son premier essor venant peu à peu à se ralentir, elle s'arrête : aussitôt chaque autre lui succède.

Quand un grand nombre de boules entourent le but, et lui font, pour ainsi dire, un rempart en rendant les approches plus difficiles, il faut alors plus de précaution pour s'introduire doucement auprès de lui.

Un joueur voit-il sa boule se traîner languissamment et ralentir tout à coup le mouvement qu'il lui a imprimé, il la suit pas à pas, s'agite autour d'elle, lui reproche sa lenteur, et voudrait par ses menaces hâter sa marche tardive; pour sauver son honneur, il accuse les inégalités du terrain et les monticules qui se sont rencontrés.

On entend rire, lorsqu'une boule reste honteusement en route, ou qu'entraînée par son propre poids elle prend une fausse direction. Celui qui l'a poussée se répand bruyamment en vaines plaintes, fait mille contorsions, peste après les écarts de sa boule et l'accable d'injures. Au mépris de ce courroux, la boule poursuit le chemin qu'elle a pris, sourde à toute lamentation.

Mais les éloges et la gloire sont réservés à celle qui, sans se déranger ni se ralentir, passe à travers toutes les autres, achève victorieusement sa course et vient se reposer sur le but. Vite un adversaire se dispose à l'en chasser de force; des yeux il mesure l'espace, calcule ses efforts et saisit fortement sa boule. Elle vole, lancée par un bras vigoureux. Tel, en Elide, un Automédon s'élançait de la barrière, emporté rapidement sur son char, et voyait tout fuir, tout disparaître à ses yeux. Si, au lieu de la boule ennemie qu'il ajustait, le joueur attrape celle de ses adversaires, et occasionne un dérangement désavantageux, il entre en colère, crie au malheur, et s'en prend à la nature entière. Mais, s'il réussit et trouve le moyen d'enlever à la partie adverse la gloire qu'elle s'était acquise, un murmure d'approbation se fait entendre; on applaudit : *Bravo!* disent ses compagnons, et toute la galerie de faire chorus.



LE JEU ALLÉGORIQUE DU CLOS-PORTE
XVIII^e SIÈCLE.

Le jeu de boules a eu aussi son « barde »; M. Blanc de Fugeret, dans *l'Echo des Alpes* de 1817, lui a consacré ces quelques vers :

Le jeu d'échecs est trop savant;
Je fais un plaisir qui m'occupe;
Aux jeux de cartes bien souvent
L'homme devient fripon ou dupe :
En vain le billard tant vanté
Vient m'offrir sa queue et ses poules;
Pour le plaisir et la santé,
Vive le noble jeu de boules !

X. — Tableaux célèbres représentant le jeu de boules.

Deux peintres célèbres ont pris le jeu de boules comme sujet de leurs tableaux : M. Meissonnier, en 1848, avait exposé deux joueurs de boules d'une perfection et d'un coloris remarquables; à peu près trois années

plus tard, M. N. Diaz composa un tableau représentant une partie de boules, et cette œuvre d'art, qui figura à la vente de Michel de Trétaigne, en 1872, fut adjugée au prix de 5300 francs.



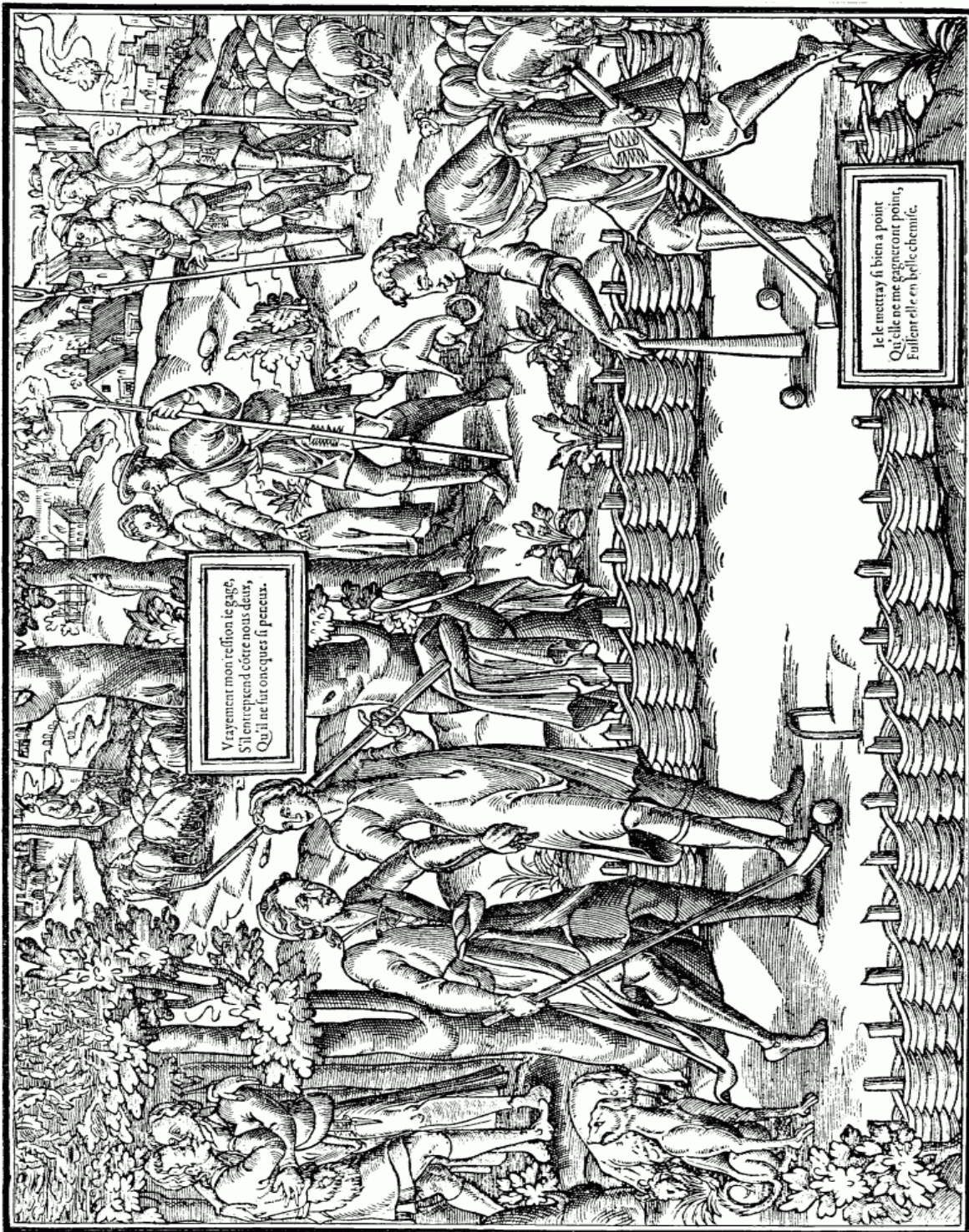
LE JEU DE BOULES
D'APRÈS LA *Gymnastique de la jeunesse*. AN XI, 1803.

TROISIEME PARTIE

LE JEU DE BILLARD

I. — Origine commune du jeu de mail et du jeu de billard.

L'Académie universelle des jeux donne une description fort exacte de ce que l'on entendait autrefois par jeu de billard : « On sait, lisons-nous dans ce recueil, que ce jeu fait le divertissement de tout ce qu'il y a de gens de distinction, ainsi que de bien d'autres ; il demande, pour y jouer, une certaine adresse que tout le monde n'a pas. Le mot de billard a trois significations différentes. La première signifie un jeu honnête et d'adresse qu'on joue sur une table où l'on pousse des boules dans des blouses, avec des bâtons faits exprès, et selon certaines lois et conditions du jeu : telle est la définition du billard. Il signifie, en second lieu, la grande table couverte d'étoffe verte sur laquelle on joue et on pousse les billes dans les blouses qui sont sur les coins et sur le milieu des bords. Il y a pour l'ordinaire six blouses. Le mot de billard, en troisième lieu, s'entend du bâton recourbé avec lequel on pousse les billes ; il est ordinairement de bois de gaïac ou de



LE JEU DU BILLARD EN TERRE AU XVII^e SIECLE

D'APRES UNE GRAVURE SUR BOIS. THEATRE DE RECREIL des Amours de Gombault et de Macer.

cormier, garni par le gros bout, ou d'ivoire ou d'os simplement. Il y en a

aussi dont on se sert sans ces garnitures. Les billes sont des boules d'ivoire ou de bois avec lesquelles on joue au billard.

Les billes ont souvent varié comme grosseur et comme nombre; autrefois elles étaient beaucoup plus petites et étaient teintes de couleurs variées pour permettre aux joueurs de les reconnaître.

L'étymologie du nom de ce jeu est assez simple pour qu'il ne soit pas nécessaire

de chercher une origine plus compliquée que celle du mot *bille*, désignant la petite sphère qui est lancée à l'aide d'un instrument appelé



LE JEU DU BILLARD
SERVANT DE DÉMONSTRATION *de la force des corps*,
D'APRÈS UNE VIGNETTE DU XVII^e SIÈCLE.



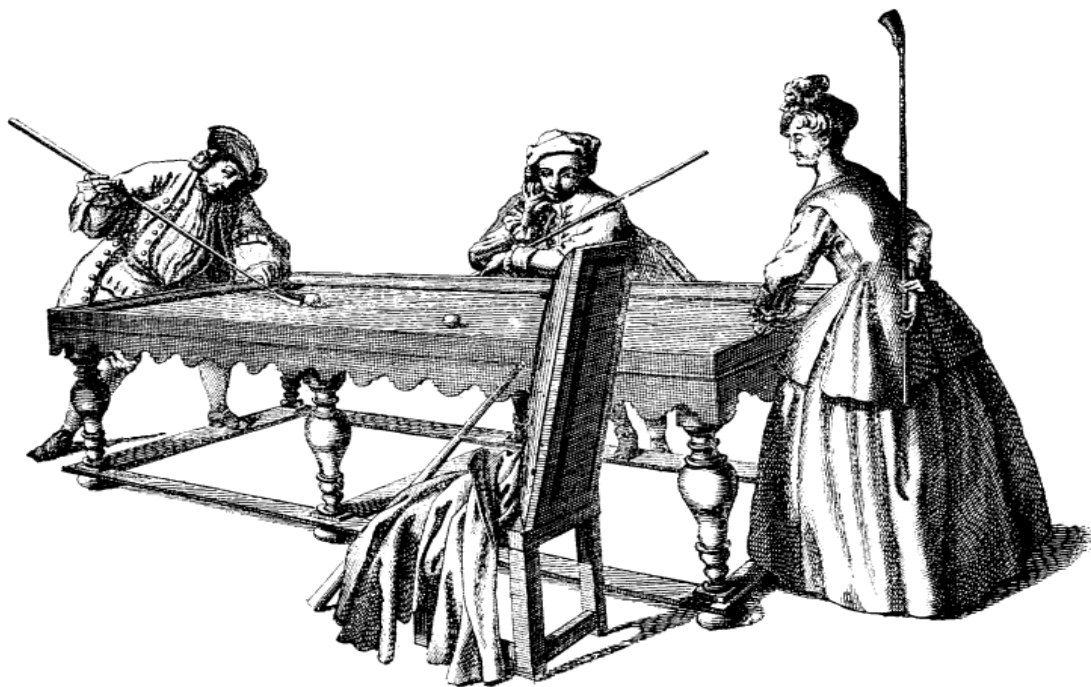
UNE PARTIE AU XVII^e SIÈCLE SUR UN BILLARD MUNI DE BLOUSES EN FILET
D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'ÉCOLE ALLEMANDE.

billouer ou *billart*; c'était un bâton gros et court, recourbé parfois en façon de crosse, dont on se servait pour chasser la bille.

Au sujet de ce jeu, M. Siméon Luce, dans son travail sur l'ordonnance de Charles V, de 1369, signale une dizaine de lettres de rémission, datant de 1369 à 1380, où il est question de querelles ayant pris naissance au jeu de billes ou de billard :

Deux compagnons, attablés dans une taverne, se disaient volontiers l'un à l'autre : « Allons faire cette quarte de vin au jeu des billes. » Et quand on en venait dans une dispute aux gros mots et aux voies de fait, on se cassait la tête à coups de « billart ». On ne connaissait alors que le billard en terre, analogue au croquet, qui se jouait en plein air et au ras du sol.

Dans le remarquable travail de M. Guiffrey (1) sur *les Amours de Com-*



LE JEU DE BILLARD AU XVIII^e SIÈCLE
D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'ÉCOLE ALLEMANDE.

bault et de Macée, on trouve une intéressante reproduction du billard en terre, tel qu'il se pratiquait autrefois en France. Les joueurs sont placés dans une sorte d'enclos formé par des fascines et ils tiennent à la main une longue crosse analogue à celle qui est employée dans le jeu du mail; on voit qu'à cette époque les quilles figuraient parmi les accessoires servant au jeu de billard.

(1) La gravure ci-contre a été reproduite d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale conservé au cabinet des estampes, mais le sujet existe sur une tapisserie à la Manufacture des Gobelins et se trouve exposé dans le Musée. Quoique cette tenture ne soit que du commencement du dix-septième siècle, nous pensons, avec M. Guiffrey, que le sujet représenté est beaucoup plus ancien et remonte à la fin du quinzième. C'est un document des plus précieux pour l'histoire de ce jeu qui doit certainement être compté parmi les plus populaires.

Ainsi pratiqué, le jeu de billard en terre n'est, en somme, qu'un jeu de mail de moindre dimension.

Les articles d'inventaires que nous trouvons sur le jeu de billard au quinzième siècle ne permettent pas de déclarer d'une manière positive si, à cette époque, on connaissait déjà le billard monté sur pieds.

Dans un inventaire du *Compte royal de Louis XI* (1), nous trouvons, à la date de 1470, la mention d'un billard acheté pour le roi :

A Mehun-sur-Loire, pour faire acheter des billes et billars pour le plaisir et esbat dud. Sgr. un escu.

1480. — Pour deux jeux de billes garniz de billars et deux jeux de boules qu'il a achetez pour servir au Plesseis dud. seigneur. (D. D'Areq, *Comptes de l'hôtel*, p. 387.)

II. — Le jeu de billard au seizième siècle.

A l'origine, le mot *billard* désignait le jeu et non pas le meuble dont on se servait ; les accessoires du billard ont, du reste, beaucoup varié ;



LE JEU DU BILLARD AU XVII^e SIÈCLE, D'APRÈS VAN LOCHOM.

on jouait, en effet, à ce jeu, tantôt sur une planchette ou sur une table garnie de drap.

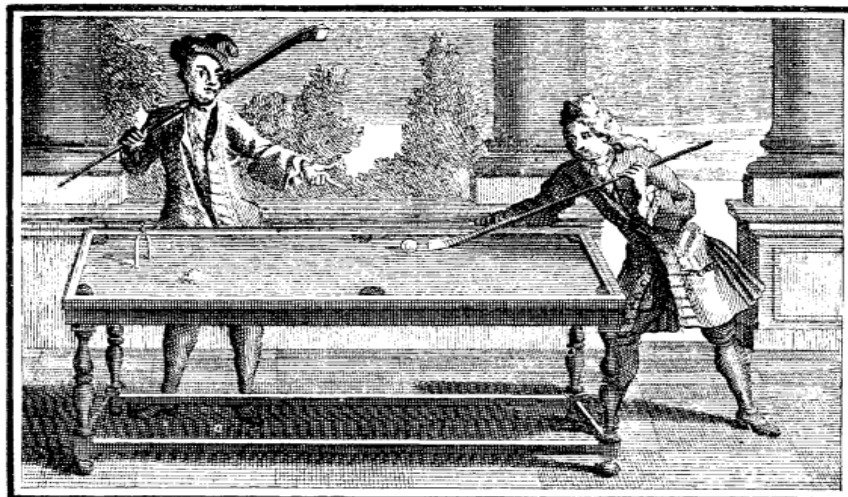
1520. — 4 aulnes drap vert-gay... pour couvrir un grand jeu de billes faict de boys de chesne. 7 livres tournois.

1554. — Une table servant de jeu de billes, bordée de drap vert. — 2 tresteaux à paites...

[1] Bibliothèque nationale, manuscrit 6759, folio 18.

1558. — Ung jeu de billart comply, assavoir la porte la quille, les deux bouletz et les deux billarts. pes. escarcement 1 o. 3 est.

D'autre part, on sait que le fameux jour de la Saint-Barthélemy, le jeune roi Charles IX était occupé à jouer au billard dans la salle qui est



*Amy prens garde à la belouse
Qui veut brouser souvent se brouse
Paris Charbonnet rue St-Jacques à St Genevieve.*

aujourd'hui la grande galerie d'Apollon, au Louvre, quand on vint lui annoncer qu'un certain nombre de huguenots traversaient la Seine à la nage pour s'échapper; le roi, interrompant alors sa partie de billard, courut au balcon devenu historique et, prenant son arquebuse, tira sur ses hérétiques sujets.

III. — Louis XIII et le jeu de billard.

Au commencement du règne de Louis XIII, le jeu de billard fut plus répandu et le roi fit installer au palais de Fontainebleau une salle de billard, que l'on peut voir encore aujourd'hui. Au surplus, nous pouvons juger, d'après les inventaires des premières années du dix-septième siècle, du peu de perfectionnements qui ont été apportés à ce jeu depuis son origine.

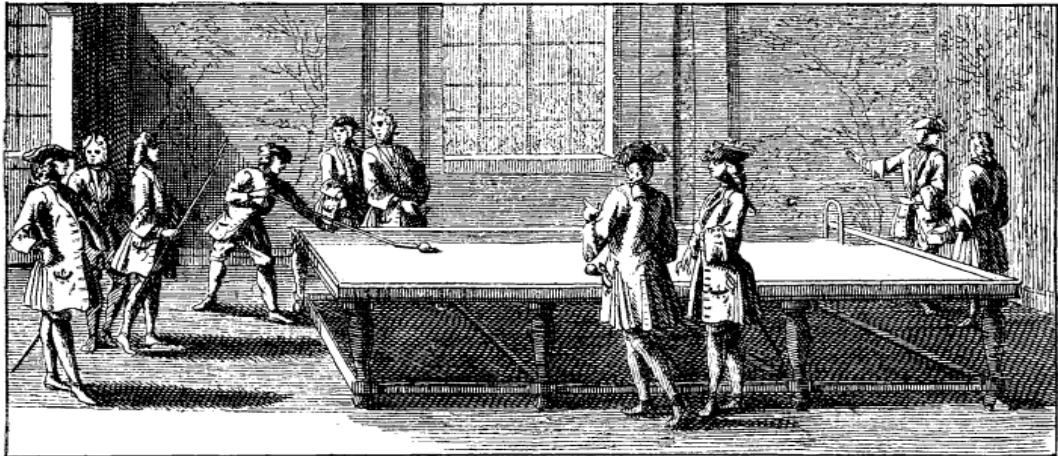
1617. — Une grande table de bois de sapin de 9 piedz de longueur et de 4 piedz 1/2 de largeur avec deux tracteaux pleniers. servant ladite table à faire ung jeu de bilhard, demy neuve. (*Inventaire du château de Vaugres.*)

IV. — Définition du jeu de billard au dix-septième siècle.

Dans le Dictionnaire de Furetière figure une explication très complète de ce que l'on entendait alors par le mot *billard* :

C'est, dit cet auteur, un jeu honnête et d'adresse qu'on joue sur une table où l'on pousse des boules avec des bastons faits exprès et selon certaines loix et conditions du jeu.

Billard est aussi la grande table d'estoffe, sur laquelle on joue et on pousse les billes dans les blouses qui sont sur les coins et sur les bords. On fait aussi des billards dans des places qu'on prépare exprès dans les jardins. Billard est aussi le baston recourbé avec le quel on pousse les boules..... Bille est une boule d'ivoire ou de bois avec laquelle on joue au billard.



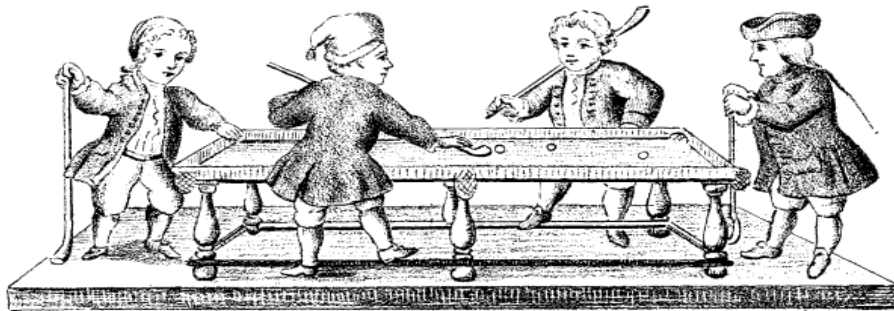
*Qu'au bord de ce tapis de couleur de pelouse
les billes que tu vois se noyer*

*T'apprenent que souvent l'esprit humain
Lors que loin du milieu il se s'égare se blouse.*

UNE ACADEMIE DE BILLARD AU XVIII^e SIÈCLE

D'APRÈS UNE GRAVURE DE N. GUÉRARD.

Dans son ouvrage si curieux, intitulé : *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, M. de Paulmy, faisant allusion à un volume publié en 1668, donne, en ces termes, son opinion sur le billard, qui, avons-nous dit, n'est qu'une réduction du jeu du mail :



LES PETITS JOUEURS DE BILLARD

D'APRÈS UNE VIGNETTE DU XVIII^e SIÈCLE.

C'est une espèce de jeu de mail ou pail-mail, sur une table tendue d'un tapis, où les boules, au lieu d'être poussées dans la même direction par un maillet, sont poussées dans la même direction l'une contre l'autre par le bout d'un bâton appelé billard.



Le Royal Jeu des Fortifications

*Ces trois Princes Ioüans a ce Jeu de la Guerre
 Nous presagent qu'un jour par leurs faits Inouis,
 Ils feront auoir au reste de la Terre, **Louis**.
 Qu'ils sont les dignes fils du Monarque **Louis**.
 Se vendent A Paris chez Iollain l'aîné rue S. Jacques a la ville de Cologne*



Au surplus, le mot *billard* servait déjà anciennement à désigner un des maillets employés pour le jeu du mail. Vallon dit, en effet, dans son testament : « ... Et un billard de quoi on crosse. »

V. — Louis XIV et Chamillard.

Le jeu de billard fut très en honneur sous Louis XIV, car les méde-



UNE PARTIE DE BILLARD DANS UN TRIPOT
D'APRÈS UNE GRAVURE DU XVIII^e SIÈCLE.

cins avaient ordonné au grand roi de se livrer chaque jour, après son dîner, à cet exercice hygiénique ; le roi fit alors dresser à Versailles un somptueux billard dans la pièce près de la chapelle et de la tour de marbre. Le grand roi prenait grand plaisir à ce jeu, où il était d'une force remarquable ; il arrivait à gagner tous les soirs ses familiers, et il avait comme partenaires habituels MM. de Vendôme, de Villeroy et de Grammont.

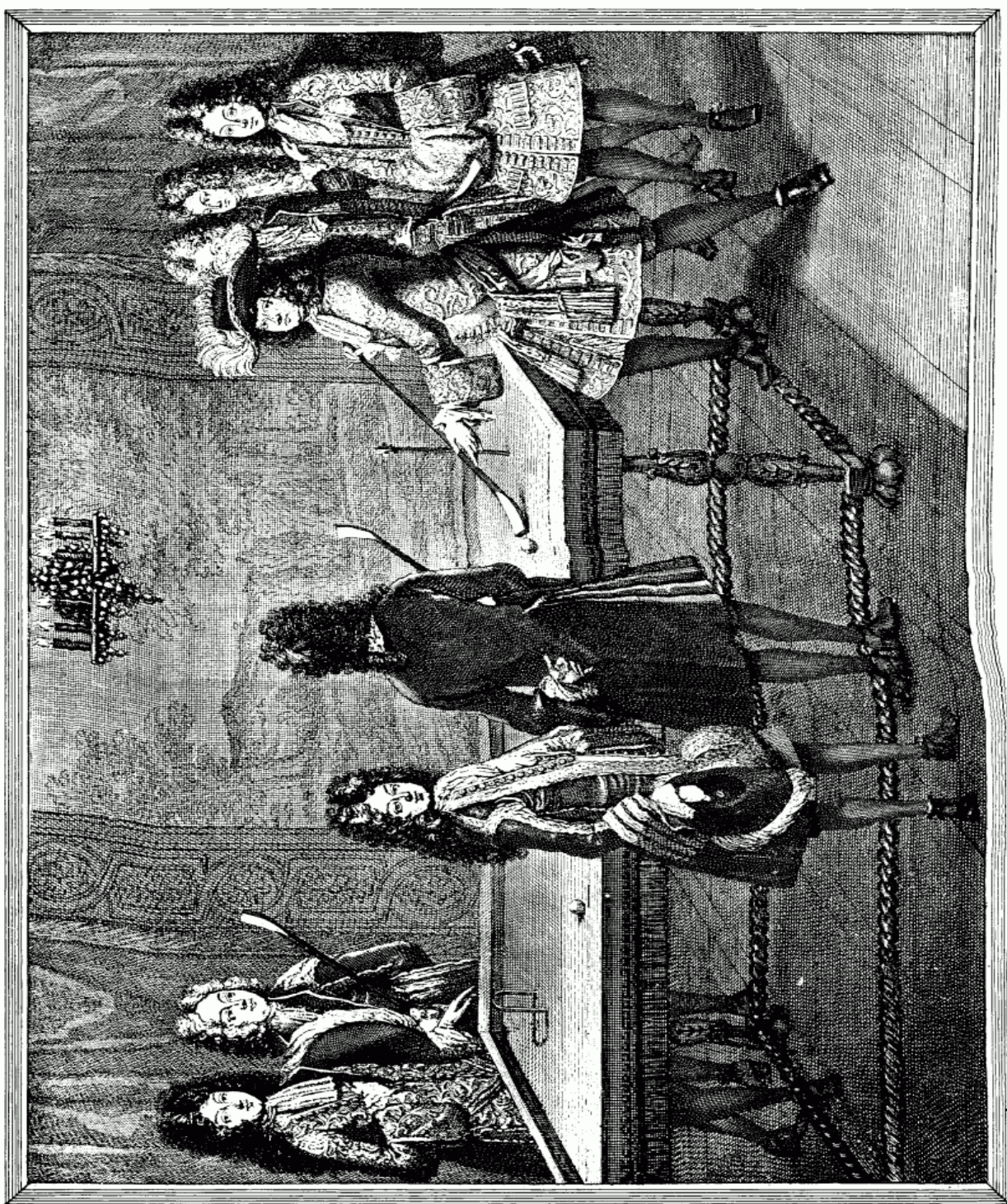
Saint-Simon raconte que ce joueur émérite, fatigué de lutter contre de si piètres adversaires, fit venir Chamillard, conseiller au Parlement, qui était à ce jeu d'une force peu commune. Sa bonne grâce, autant que son adresse,

plurent infiniment au roi qui ne sut plus se passer de sa compagnie, et du même coup la fortune du conseiller au Parlement se trouva assurée.

Cette faveur ne fut pas sans susciter des envieux et on écrivit contre lui cette épigramme sous forme d'épitaphe :

Ci gît le fameux Chamillard,
De son roi le partenaire,

Qui fut un héros au billard.
Un zéro dans le ministère.

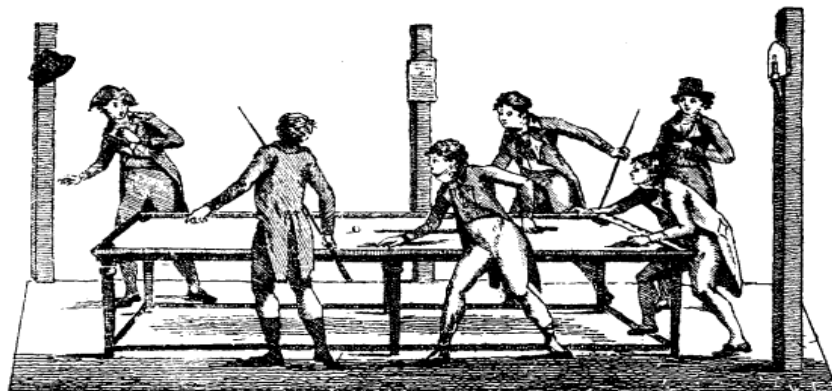


TROISIÈME APPARTEMENT
LA PARTIE DE BIELLARD DE LOUIS XIV AVEC CHAMILLARD
D'APRÈS LA GRAVURE DE TROUVAIN, XVIII^e SIÈCLE.

VI. — Le billard de Louis XIV d'après une estampe de Trouvain.

Dans la curieuse suite de six estampes représentant les appartements de Louis XIV, et qu'Antoine Trouvain a gravée de 1694 à 1698, on peut voir les divers plaisirs auxquels le roi se livrait les jours où il ouvrait ses appartements à quelques invités de marque.

Le troisième appartement nous montre un jeu de billard formé d'une



LE JEU DU BILLARD

D'APRÈS *la Gymnastique de la jeunesse*, AN XI, 1803.

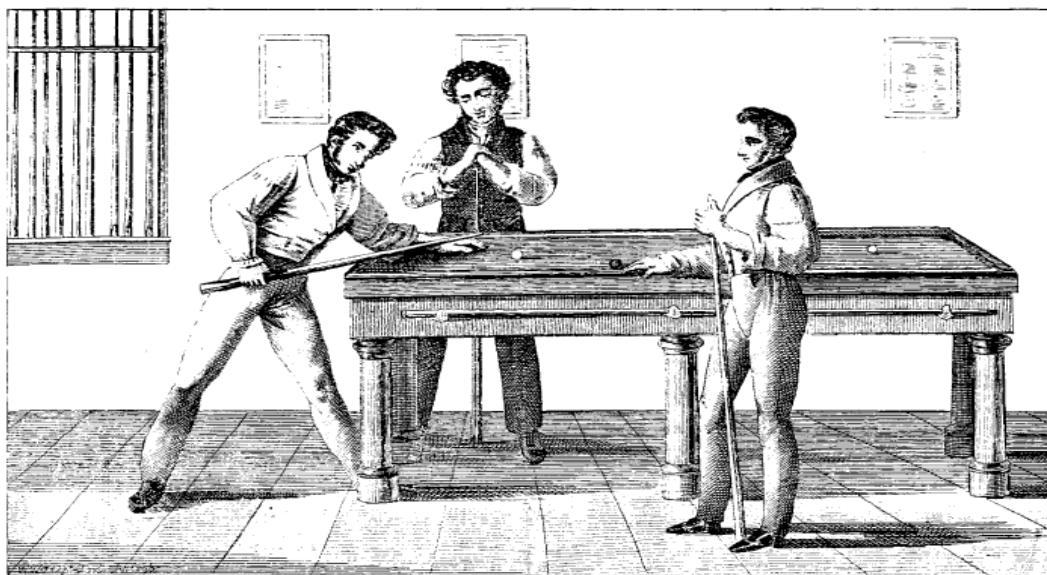
grande table, sur laquelle on poussait une boule d'ivoire qui devait passer sous une petite arcade appelée *passee*.

Dans la suite des gravures qui ont été publiées dans les dernières années du dix-septième siècle chez Bonnard, on trouve une estampe : « le royal jeu des fortifications » et où l'on représente le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou et le duc de Berry, petits-fils de Louis XIV, occupés à un jeu tout à fait spécial. Il semble que cet amusement puisse être comparé au jeu du trou-madame ; il s'agissait, en effet, d'envoyer de petites billes dans la porte d'une forteresse, d'où elles ressortaient peu après pour venir s'arrêter contre le mur d'une place fortifiée figurée par une sorte de plan en relief posé sur le billard.

Cette manière de se servir du billard doit être considérée comme tout à fait exceptionnelle et analogue un peu à ce qu'est notre croquet de billard. Il ne faut pas oublier, toutefois, qu'aux dix-septième et dix-huitième siècles la manière de jouer au billard était le jeu de la bourse ou de la blouse. L'habileté du joueur consistait alors à envoyer la bille de son adversaire dans des trous disposés aux angles et au milieu de

chacun des grands côtés de la table ; ces orifices ont conservé jusqu'à nos jours le nom de *blouse* (1).

Les gens du dix-septième siècle, qui aimaient bien les jeux de mots,



FRONTISPICE DU *Manuel de l'amateur de billard*
PAR LOUIS BÉDOC, XIX^e SIÈCLE.

n'ont pas manqué une si belle occasion de se livrer à leur passe-temps favori ; c'est ainsi que nous trouvons ces deux vers placés comme légende au-dessous d'une gravure de ce temps :

Amy, prends garde à la belouse,
Qui veut brouser, souvent se brouse.

Dangeau, dans son Journal à la date du 20 juin 1704, faisant allusion à la scène qui est représentée dans une gravure publiée chez Bonnard, raconte que Louis XIV, à son retour de la chasse, trouva M^{me} la duchesse de Bourgogne qui jouait au billard.

VII. — Formes et matières diverses du bâton servant à pousser les billes.

Les premiers instruments qui ont servi à pousser les billes, dans le primitif billard en terre, étaient évidemment en bois et analogues en tous points à la crosse servant au jeu du mail. Un peu plus tard, au seizième siècle, on a fait des billards tout en ivoire ; c'est évidemment à

(1) La blouse portait aussi le nom de *bourse*, parce qu'elle était en filet et affectait la forme d'une bourse servant à mettre de l'argent.

un de ces accessoires de jeu que se rapporte la mention tirée de l'inventaire du château de Nérac, 1598 : « Un petit bilhard d'yvoire d'un pied de long. »

Ces sortes de crosses atteignaient au dix-septième siècle des dimensions beaucoup plus considérables ; dans une gravure du temps de Louis XIV, éditée chez Bonnard, on voit la suivante, qui accompagne M^{me} la duchesse de Bourgogne, porter sur son bras tout un faisceau de queues de billard qui devaient bien avoir de trois à quatre pieds de long.



LE JEU DU BILLARD AU XVIII^e SIECLE
AVEC LES QUEUES DROITES EFFILÉES DU BOUT, D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'ÉCOLE ANGLAISE.

Au dix-huitième siècle, dans les enseignes de tabletier et autres marchands de jouets, on trouve encore la représentation de ces queues, qui atteignent d'assez grandes proportions.

Dans les caricatures anglaises du commencement du dix-neuvième siècle, on commence à trouver les queues de billard de forme conique très effilées vers le bout. On se servait encore, à cette époque, d'un certain nombre d'engins, qui sont tombés en désuétude aujourd'hui ; c'était d'abord le râteau, sorte de fourchette à long manche qui servait à guider l'extrémité de la petite queue lorsque la bille se trouvait un peu trop loin du joueur. On avait aussi quelquefois recours à la grande queue longue de près de six pieds, dont on retrouve quelques spécimens dans



Le Jeu du Billard

les salles de billard de quelques châteaux de province. Enfin, la houlette était une palette creuse garnie d'ivoire à son extrémité et servant à pousser la bille quand elle se trouvait trop loin du joueur. Parfois encore on employait la queue cadette qui tenait le milieu entre la grande queue et la queue ordinaire.

VIII. — Le jeu de billard, d'après Van Lochem.

Dans une suite de planches gravées par un imitateur de Callot, Van Lochem, on voit la représentation du jeu de billard tel qu'il se prati-

| MARQUE
DE LA POULE | | TABLEAU DES MARQUES POUR LE JEU DE BILLARD. | |
|-----------------------|-------|--|---|
| 1 | 1 2 3 |  | MARQUE DES PARTIES FAITES
POUR LES JOUEURS . |
| 2 | 1 2 3 | | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 |
| 3 | 1 2 3 | | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 |
| 4 | 1 2 3 | | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 |
| 5 | 1 2 3 | | |
| 6 | 1 2 3 | | |
| 7 | 1 2 3 | MARQUE GÉNÉRALE DES POINTS À COMPTER POUR TOUTES LES PARTIES | |
| 8 | 1 2 3 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 | |
| 9 | 1 2 3 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 | |
| 10 | 1 2 3 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 | |
| 11 | 1 2 3 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 | |
| 12 | 1 2 3 | MARQUE DES PARTIES FAITES POUR LE MAÎTRE DE BILLARD | |
| 13 | 1 2 3 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 | |
| 14 | 1 2 3 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 | |

quait à cette époque ; les joueurs se servent, pour pousser la bille, d'un bâton un peu plus gros à l'une de ses extrémités et légèrement recourbé. De ce gros bout, ils frappaient la boule et la poussaient vers la passe ou arcade, qu'elle devait franchir ; on pouvait jouer soit directement, soit en frappant d'abord contre la bande du bas.

IX. — Les billards publics au dix-septième siècle.

Dès l'année 1610, on institua des billards publics, et le privilège de tenir ce jeu était accordé aux « billardiens paulmiers ». Quelques-uns de



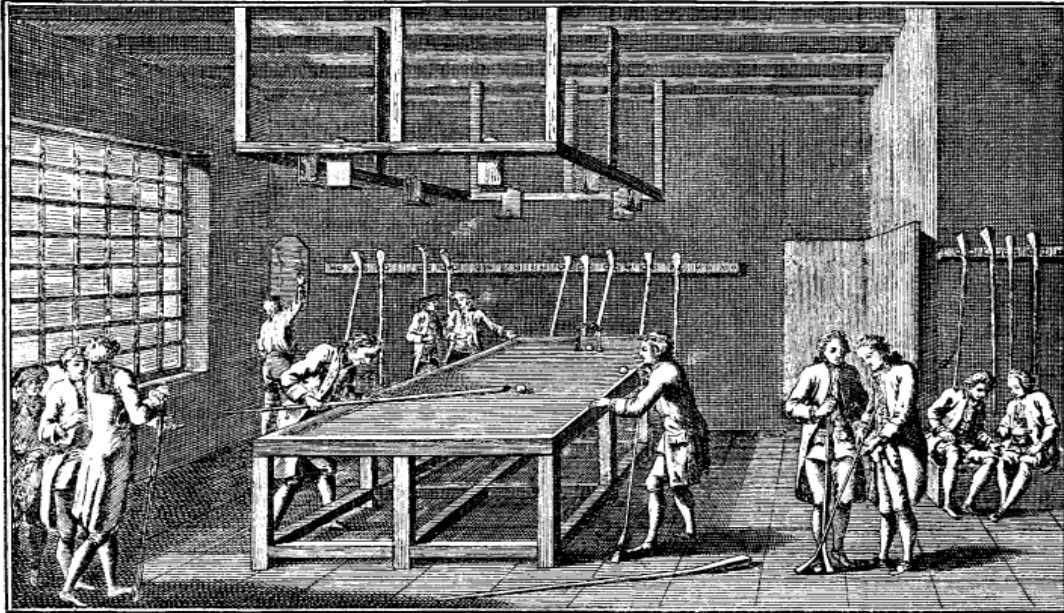
UNE SALLE DE BILLARD AU XIX^e SIÈCLE

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE MARLET



ces établissements devenaient un véritable centre où les amateurs de ce jeu se plaisaient à venir deviser entre eux.

Un de ces établissements était particulièrement célèbre au dix-huitième siècle, c'était celui de la veuve Laurent. Cette dame tenait rue Dauphine



LE JEU DU BILLARD CHEZ UN MAÎTRE PAULMIER
D'APRÈS LA *Grande Encyclopédie* DE DIDEROT ET D'ALEMBERT.

un café avec billard, et là se réunissaient les plus habiles joueurs, entre autres le fameux chevalier de Saint-Georges et le célèbre violon Jarnovick, le même qui, plus qu'octogénaire, mais toujours bon joueur, mourut en 1804 à Saint-Pétersbourg en faisant une partie de billard : c'était mourir au champ d'honneur.

**X. — La salle de billard du château des Tuileries
au moment de la Révolution.**

Dans une description du château des Tuileries, qui est comme une sorte de procès-verbal de la visite faite par ordre du tribunal révolutionnaire, on rencontre une anecdote assez curieuse sur la salle de billard du roi :

La salle de billard dans laquelle nous passâmes n'offrait rien de curieux qu'un petit livret servant à écrire les parties que le roi faisait avec son épouse. En l'examinant, nous nous aperçûmes que la reine avoit gagné plus souvent que le roi, et que l'avant-veille de leur chute, ils

avoient encore joué ensemble dix parties, dont la reine en avoit gagné sept. Vous m'avez dit, il y a quelques jours, que le roi étoit mauvais joueur. C'est sur le rapport de tous ceux qui l'ont vu livré à cet exercice ; car je vous observe qu'il n'avoit aucune passion pour le jeu. Il



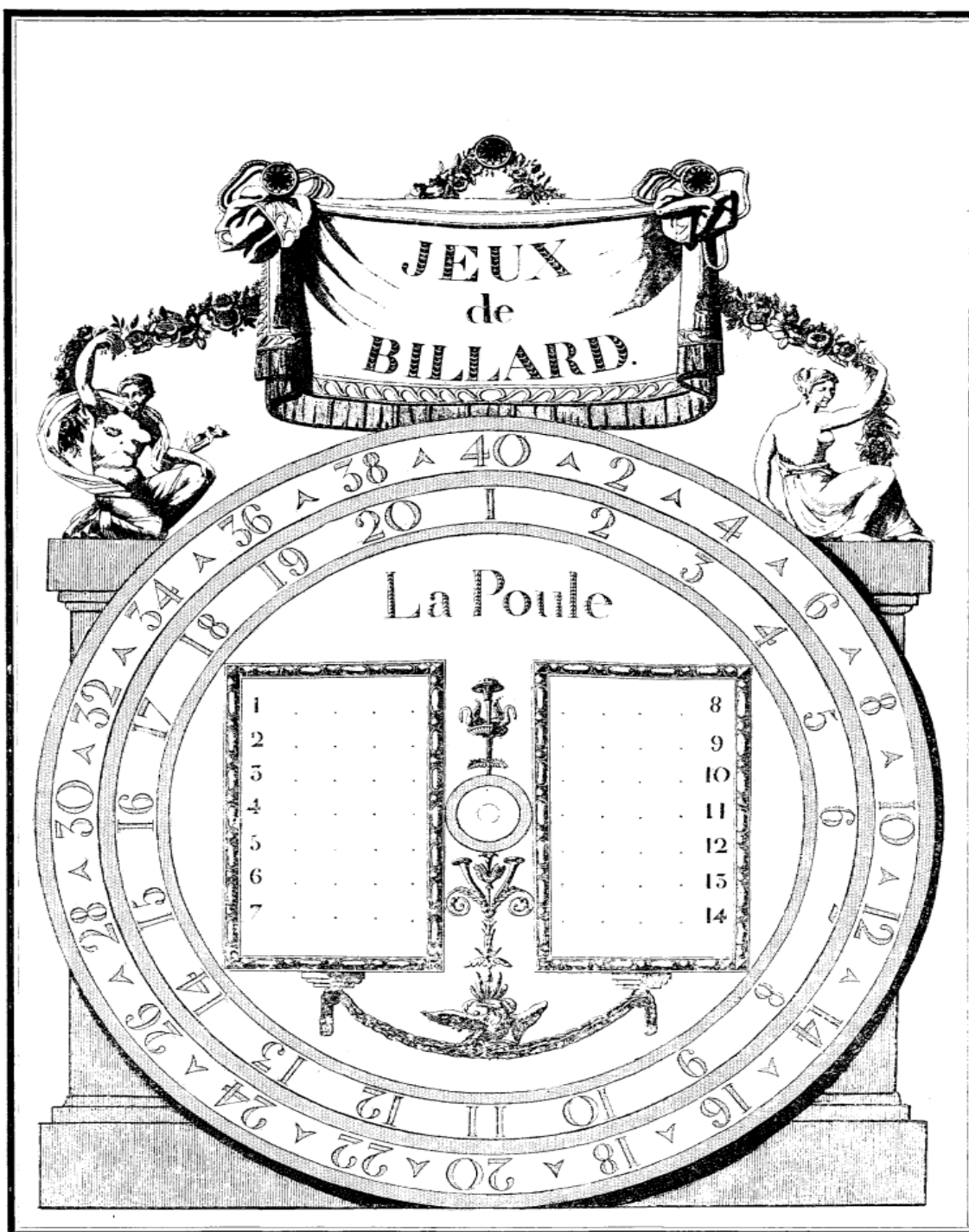
LE JEU DU BILLARD AU XVIII^e SIÈCLE AVEC QUEUES RECOURBÉES
D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'ÉCOLE ANGLAISE.

connaissoit tellement son défaut, que, plus d'une fois, il se priva de ce délassement, en disant : Je m'emporterois infailliblement. Lorsque la veille il s'étoit livré à quelque emportement au jeu, il refusoit le lendemain de faire une partie. On m'a raconté qu'il résista huit jours de suite aux sollicitations, qu'il s'interdit même pendant ce temps l'entrée dans la salle de billard, par la seule raison qu'il avoit été malhonnête envers M. de La Tour du Pin.

XI. — Le billard allégorique de M. de La Fontaine.

Le jeu de billard a tenté bien des poètes, et La Fontaine lui-même, qui se piquait d'être très habile à ce jeu, envoyait à M^{me} de La Fayette un petit billard avec ces vers :

Ce billard est petit, ne t'en prive pas moins,
Je prouverai par bons témoins
Qu'autrefois Vénus en fit faire
Un tout semblable pour son fils.
Ce plaisir occupait les Amours et les Ris,



TABEAU DE LA POULE AU BILLARD

D'APRÈS UNE GRAVURE DE LA RESTAURATION CONSERVÉE AU CABINET DES ESTAMPES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Tout le peuple enfin de Cythère.
Au joli jeu d'aimer, je pourrais aisément
Comparer après tout ce divertissement,
Et donner au billard un sens allégorique :
Le but est un cœur fier ; la bille un pauvre amant.
La passe et les billards, c'est ce que l'on pratique
Pour toucher au plus tôt l'objet de son amour ;
Les belouses, ce sont maints périlleux détours,
Force pas dangereux où souvent, de soi-même,
On s'en va se précipiter,
Où souvent un rival s'en vient nous y jeter,
Par adresse ou par stratagème.

XII. — Le jeu de la poule au billard.

Sous l'Empire, on jouait à la poule et le public parisien était très amateur de ce jeu. « *Ici on joue à la poule* », lisait-on en très gros



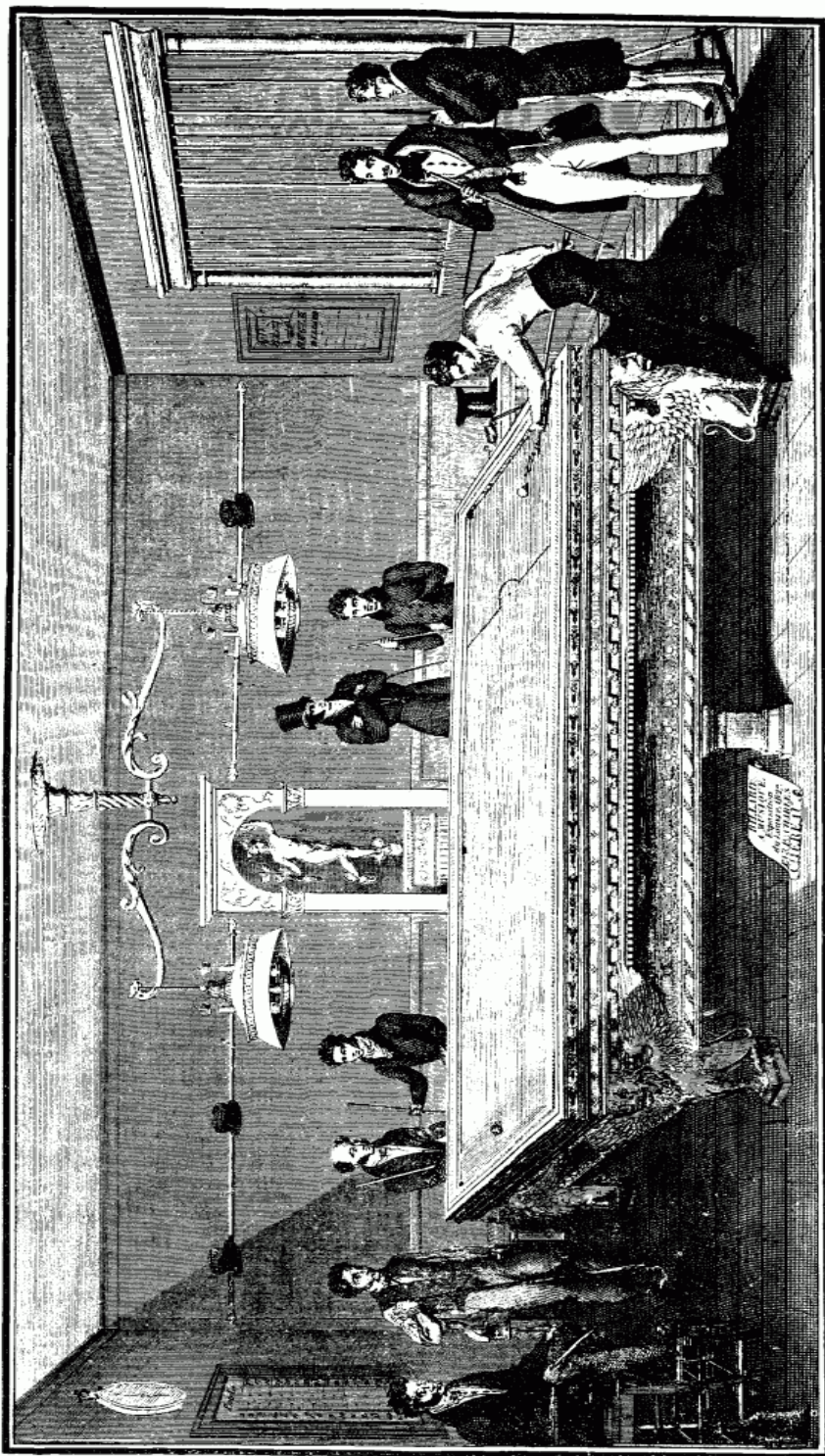
UNE PARTIE DE BILLARD SOUS LA RESTAURATION

caractères sur la devanture de tous les cafés, et « *l'on joue aussi au billard* », ce qui annonce que la poule était l'objet le plus intéressant du jeu.

Les parties de ce genre se divisent en plusieurs espèces : les unes se jouent seulement avec deux billes, bien que les joueurs soient plus nombreux ; les autres se jouent avec une bille pour chaque joueur et ces dernières parties se distinguent par la dénomination de « guerre », juste dénomination, car elles en sont l'image.

XIII. — Le jeu de la Montoison en 1821.

En 1821, nous trouvons dans les brevets d'invention, à la date du 31 décembre, la description d'un nouveau jeu d'adresse, dit *jeu de la Montoison*, inventé par un sieur Regnault, qui en fait la relation suivante :



NOUVELLES REGLES DE LA POULE A DEUX BILLES,
(Révisées d'après les avis des plus forts Joueurs, particulièrement des Savants Ch.: N° 2)
 & PUBLIÉES PAR P. CHARLES CHÉREAU,
 Fabricant de Billards, Breveté du Roi.

BILLARD A MUSIQUE EXPOSÉ PAR P. CHARLES CHÉREAU
 A L'EXPOSITION DE LOUVRE, EN 1827.

C'est un jeu où le billard et les cartes se trouvent combinés ; de chaque côté des bandes sont pratiquées vingt-six blouses, soit en tout cinquante-deux ; au-dessus de chaque ouverture se trouve placée à découvert et dans un tableau à coulisse une des cinquante-deux cartes qui composent un jeu complet de boston. Par suite d'une disposition spéciale, quand les billes tombent au fond de la blouse elle fait agir un déclic qui découvre la carte et donne le point et la couleur que l'on a voulu jouer.

Ce jeu, fort ingénieux, avait l'inconvénient d'être vraiment trop compliqué, et il ne semble pas avoir été fort goûté du public.

Dans le *Journal des dames* de 1823, on signale que la mode est alors de jouer avec six billes : deux jaunes, deux rouges et deux blanches ; ces dernières sont celles des joueurs, les rouges se placent sur les mouches en face des blouses d'en haut et les jaunes sont placées sur l'alignement des blouses du milieu et des billes rouges.

XIV. — Billards à musique.

Au moment de l'Exposition de l'Industrie de 1827, on s'appliqua à fabriquer des billards très luxueux ; nous voyons, en effet, qu'un M. Chéreau a présenté un billard en bois indigène richement orné de bronzes ciselés et dorés. A chacun des angles, au-dessous de la blouse et en dehors, se trouve une gueule de lion dont la mâchoire inférieure, disposée à charnière, permet de retirer la bille en dehors. Un orgue placé dans l'intérieur joue un air différent pour chaque blouse dans laquelle la bille est venue tomber.

XV. — Billards à bandes mobiles.

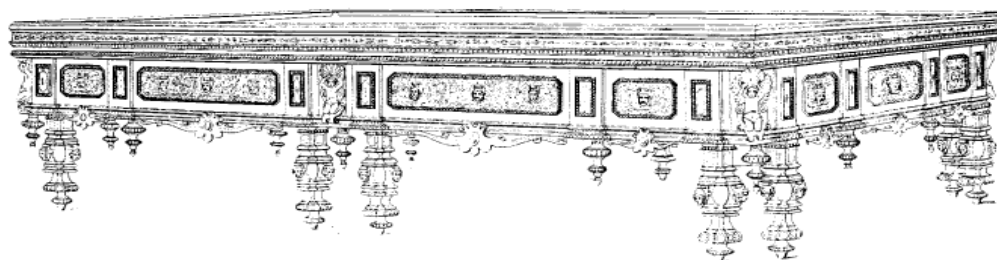
La même année, dans le recueil de M. de la Mésangère, nous trouvons l'indication d'un perfectionnement singulier apporté au billard : « En » faveur des dames et des messieurs qui ne sont pas de haute taille, on » fabrique aujourd'hui des billards dont les bandes se baissent et se relèvent à volonté. Ainsi l'on n'est jamais collé pour jouer ; ces mêmes » billards ont des blouses qui s'ouvrent en dehors au moyen d'une petite » porte à charnière. »

On ne savait alors comment s'ingénier pour enrichir les billards ou leurs accessoires et créer un modèle qui fut d'un goût irréprochable ; c'est ainsi qu'en 1828, nous trouvons dans le même recueil cette petite note : « Dans » quelques maisons élégantes où les billards ont suivi la progression du » luxe, on a admiré des encadrements qui, destinés à recevoir les queues, » ont la forme d'une lyre ; chacun est combiné de manière à soutenir six » queues qui représentent les cordes. »

XVI. — **Diverses matières servant à former les tables de billard.**

Nous voyons, à l'Exposition de 1844, un M. Bouhardet exposer un billard construit d'une manière assez singulière. « Il est, dit le rapport du jury, en bois de noyer avec ornements sculptés en acajou. La table est en carton de poupée rapproché et sans colle et pressé à la presse hydraulique. Cette matière d'une dureté remarquable, ne faisant pas de copeaux, doit être bien difficile à planer. L'inventeur assure qu'elle ne sera point accessible à l'humidité. »

A la même Exposition, d'autres fabricants proposent une invention dont ils pronostiquent le plus grand bien : ils ont, disent-ils, fait l'essai d'une



BILLARD INCRUSTÉ, EXÉCUTÉ PAR M. COSSON EN 1839.

table en fonte de fer composée de huit parties qui se rapprochent d'onglet sans qu'on puisse voir les points de jonction. La table en fonte est ainsi posée sur un parquet en chêne. Ils prétendent que ce procédé obtient l'assentiment des joueurs les plus exigeants.

Cependant, si ingénieuses que fussent toutes ces tentatives, aucune ne semble avoir donné de résultat satisfaisant, et le meilleur système semble être la table d'ardoise en trois morceaux dont un fabricant avait déjà eu l'idée ; à cette même Exposition de 1844, M. Barthélemy, à Paris, avait présenté un billard en acajou exécuté par les procédés ordinaires ; la table seule était en ardoise, en trois morceaux de 20 millimètres d'épaisseur. Ces tables, offrant plus d'égalité et de justesse sur toute leur surface, sont relevées moins souvent, car l'ardoise dévie peu de la régularité de son niveau.

XVII. — **Représentations artistiques du jeu de billard.**

Le jeu de billard a été reproduit plusieurs fois par les peintres et par les graveurs ; en dehors de l'œuvre de Van Lochem, dont nous parlions tout à l'heure, un autre graveur du dix-septième siècle, Nicolas Arnoult, a gravé une planche représentant le jeu du billard ; enfin, à une époque relative-

ment récente, M. V. Charvet avait envoyé à l'Exposition de peinture de 1857 un tableau représentant une partie de billard : cette peinture fut fort appréciée du public.

XVIII. — Les règles du jeu de billard mises en vers.

On a mis en vers la Constitution française, il n'y a donc point lieu de s'étonner de trouver une poésie indiquant les règles du jeu de billard. L'auteur a même soin d'indiquer qu'elle se chante sur l'air de « Monseigneur le duc d'Orléans ». (*Coupart, Chansons d'un employé, 1830.*)

Pour jouer au billard,
Il vous faut beaucoup d'art,
Avoir surtout un bien juste regard ;
Ce jeu n'admet aucun retard,
Et semble exclure le vieillard ;
Aussi ne voyons-nous céans
De joueurs que des jeunes gens.
La table est devant vous,
Elle contient six trous ;
Le tout est recouvert
D'un large tapis vert ;
Trois billes roulent dessus,
Trois, dont une rouge et pas plus.
Un bâton
Bien doux et bien rond
Nous sert en cette occasion.

De ce léger bâton,
Sachez que la queue est le nom ;
Vous la prenez et chaque fois
Vous la mettez entre vos doigts.
Il faut tout près vous approcher
Et tâcher
Surtout de toucher ;
Car, en jouant, si vous ne touchez point,
On vous marque pour un point.
Mais on doit s'arrêter sans quenter.
La poule est un plus simple jeu ;
On joue à la russe fort peu.
Suivez mon avis et jamais
Ne jouez que le jeu français ;
Pourtant vous pouvez tout oser
Mais craignez de vous blouser.





QUATRIÈME PARTIE

LES QUILLES

1. — Le jeu des piquets chez les Romains.

Tel que nous le pratiquons actuellement, ce jeu ne semble pas avoir été connu des anciens ; mais, dans son recueil, M. Bœq de Fouquières nous donne une description détaillée du jeu des piquets qui ont avec les quilles une étroite parenté.

Ce jeu consiste non seulement à ficher un piquet dans la terre humide, mais encore à renverser en même temps un de ceux déjà fichés en terre, en le frappant vers la tête. (Pollux, IX, 120.)

Pollux dit également qu'on rencontre chez quelques poètes doriens l'expression de *jouer au piquet*.

Ce jeu s'est conservé jusqu'à nos jours ; la manière dont les enfants s'y prennent aujourd'hui doit être la même que celle des Grecs. On prépare d'abord la terre en la remuant et en la mouillant. Chaque joueur s'arme d'un long piquet d'un mètre environ, et, quand vient son tour, le fiche dans la terre en le lançant d'une main vigoureuse de manière à le faire pénétrer le plus profondément possible ; or l'habileté consiste à lancer son piquet de façon qu'avant de se planter en terre il chasse en le frappant celui d'un autre joueur.



LES PLAISIRS DE LA JEUNESSE
D'APRÈS UNE GRAVURE SUR BOIS DU XVI^e SIÈCLE
EXTRAITE DE L'ŒUVRAGE DE COMENIUS : *ORBIS SENSUALIS PICTURA*

II. — Le jeu des couteaux.

Un jeu d'adresse se rapprochant de celui des piquets consiste à planter des couteaux dans une planche ou dans une pièce de bois quelconque, au centre de laquelle est un point dont il s'agit d'approcher le plus possible.

Une gravure italienne nous a conservé la représentation du jeu des cou-



LE JEU DES COUTEAUX
D'APRÈS CARACCI, XVII^e SIÈCLE.

teaux, dans laquelle l'arme, au lieu d'être projetée horizontalement, est simplement fichée en terre et jetée à hauteur d'homme.

Ce jeu est représenté dans les peintures égyptiennes, et il est fort probable que les Grecs l'avaient adopté.

III. — Les squils à l'époque carolingienne.

Ce jeu des piquets a été connu en France à l'époque carolingienne, et on prétend même que le nom du jeu vient justement de ces primitifs piquets qui remplaçaient les quilles. Il existe en effet dans la langue celtique le mot *squil*, qui signifie éclat de bois; c'est donc bien à ces piquets que l'on veut faire allusion, ils devaient même être assez semblables aux échelas que l'on place au pied des vignes pour les étayer.

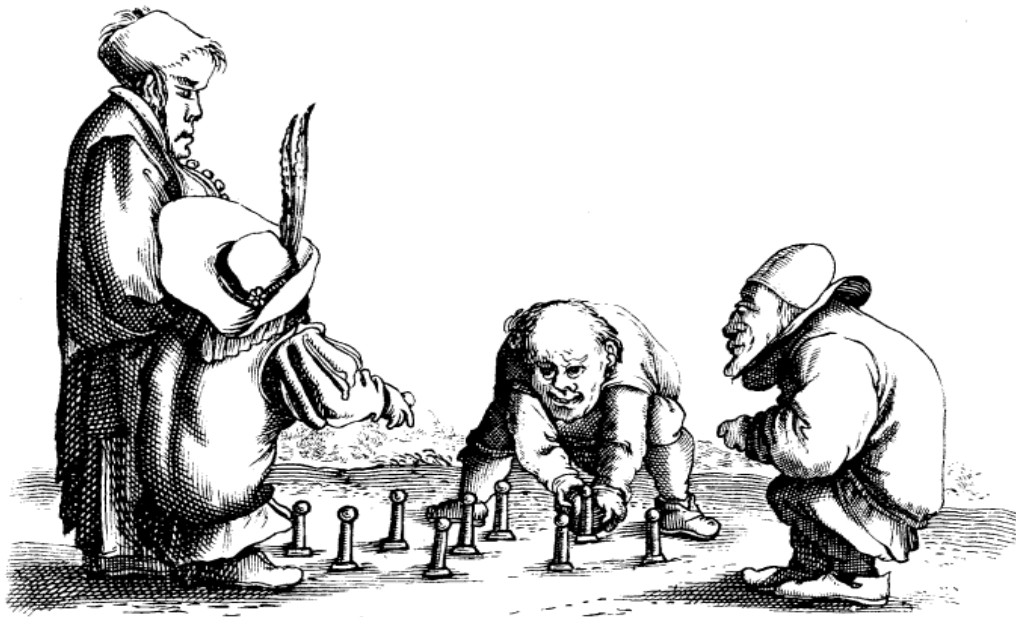
IV. — Les quilles au quatorzième siècle.

Au quatorzième siècle, on trouve assez fréquemment le mot *bille* ou *billette* qui, avons-nous vu, désigne tour à tour un tronc ou une tige de bois ou de métal de grosseur et de hauteur variables :

1373. — Cum luderent ad quillias quæ in partibus illis (Bapalmis) vocantur gallice *billes*. (*Arch.*, JJ. 104, pièce 151.)

1391. — Ainsi que les compagnons s'esbatoient à un jeu appelé la billette. (*Ibid.*, 140, pièce 223.)

Thiers, dans son volume sur la passion du jeu, rapporte une anecdote



LE JEU DE QUILLES

D'APRÈS VAN LOCHOM, XVII^e SIÈCLE.

quelque peu fabuleuse sur le jeu de quilles ; il raconte que saint Jean-Benoît, à qui on doit le fameux pont d'Avignon, « ayant aperçu des gens qui jouaient aux quilles proche d'une des anciennes portes de la ville d'Avignon et qui blasphémaient le nom de Dieu, il renversa les quilles de son bâton, ce qui irrita si fort l'un des joueurs qu'il donna un soufflet au saint ; mais Dieu vengea sur-le-champ l'injure faite à son serviteur, ayant tourné la tête à ce joueur en sorte qu'il avait le devant derrière. »

Le jeu de quilles a été fort en faveur chez les plus grands seigneurs, et

dans les dépenses du roi Jean d'Angleterre, 1359-1360, nous trouvons la mention d'une somme de 8 sols 7 deniers payée à un nommé Tassin, « pour une petite table pour maître Jehan le Fol, pour quatre chaires, onze formes et onze quilles, achetées du commandement du roi ».

En 1369, le jeu de quilles fut défendu par une ordonnance de Charles V, non seulement aux ecclésiastiques, mais même aux laïques. Dans le



LE JEU DE QUILLES A LA BOULE ET LE JEU DE QUILLES AU BATON

D'APRÈS UNE GRAVURE DE L. CARACCI, XVII^e SIÈCLE.

Recueil des jeux publié en 1587, l'auteur n'a consacré qu'un vers au jeu de quilles :

.....
A quille là aussi pareillement.

Le commentateur de cet ouvrage fait observer que ce jeu était aussi connu sous le nom de « quille rapeau » ou « rampeau ».

A cette époque on se servait seulement de trois quilles mises en ligne droite et le joueur devait à chaque coup abattre au moins l'une d'elles ; s'il y manquait, il était mis hors le jeu et, pour pouvoir continuer la partie, il devait payer à nouveau le montant complet de l'enjeu : payer cette amende était désigné par le mot *remplir*, qui signifie vraisemblablement qu'après avoir acquitté sa dette le joueur était rappelé au jeu.

C'est probablement à ce jeu qu'il était permis de se livrer certain jour de la semaine, si nous en croyons Noël du Fait dans ses *Propos rustiques et facétieux* (1585) ; il dit, en effet, que l'on ne doit « ne prendre chemise blanche, ne danser, ne chanter, au vendredi, ne filer au samedi, n'étudier aux fêtes ; mais loisible jouer aux quilles, aux bibelots ou au cochon va devant ».



LE JEU DE QUILLES

D'APRÈS LA SUITE DES ESTAMPES *les Quatre âges de la vie*, PAR STELLA, XVIII^e SIÈCLE.



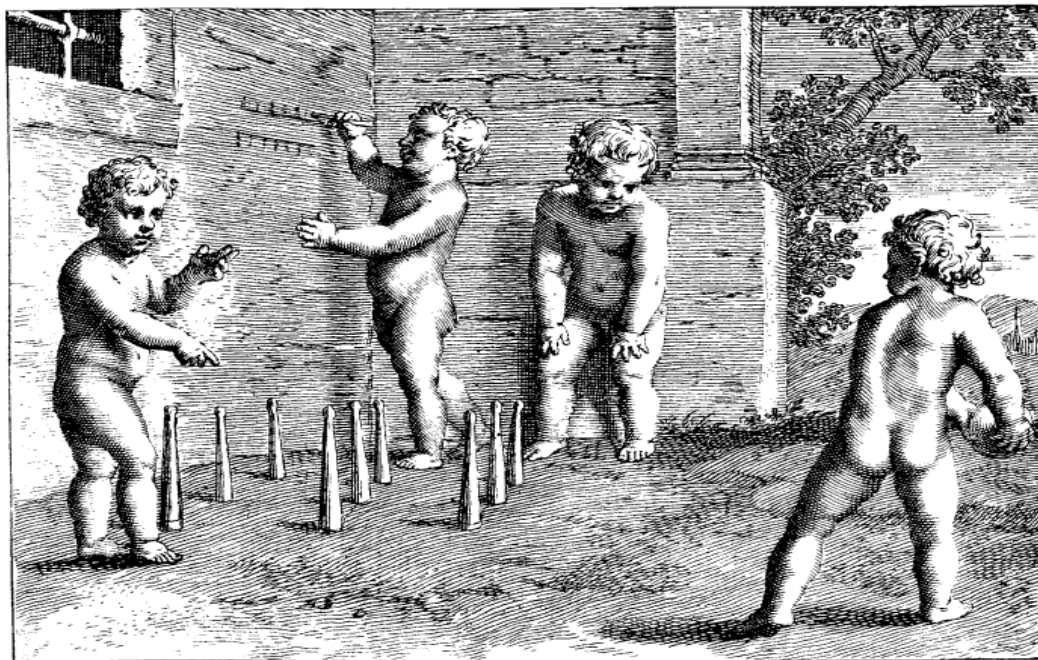
V. — Les quilles à pirouette.

Au seizième siècle, Clément Marot a fait, dans ses vers, allusion aux quilles :

Mort est un jeu pire qu'aux quilles
Ni qu'aux échecs, ni qu'au quillard.

A ce méchant jeu Coquillard
Perdit sa vie et ses coquilles.

Si anodin que cet exercice paraisse, il fut, en 1604, défendu aux ecclé-



LES QUILLES

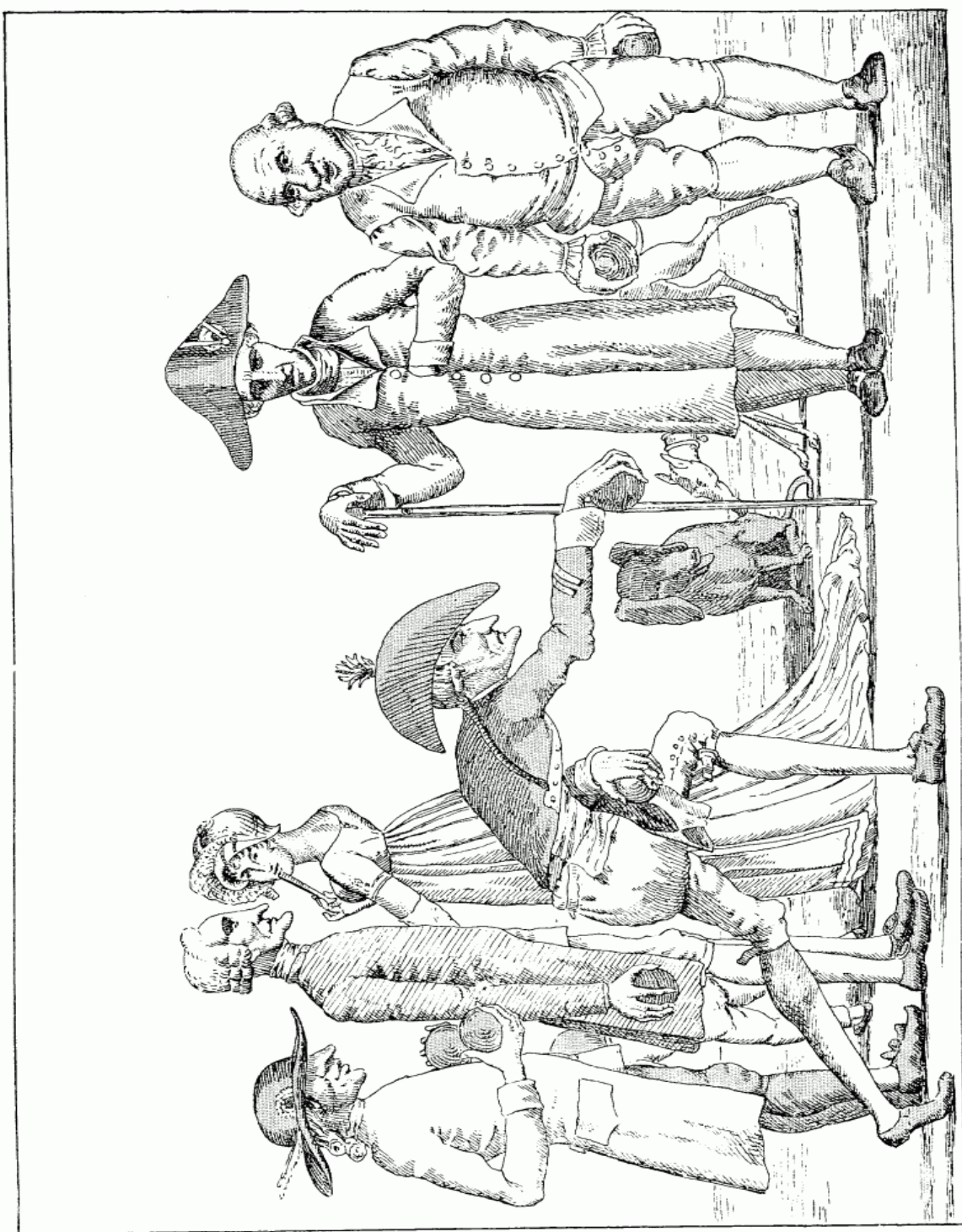
D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

siastiques de se livrer à ce jeu ainsi qu'au jeu de billard. Le Synode de Langres, qui a édicté cette défense, est très explicite à ce sujet.

En 1603, Louis XIII enfant s'amusait avec des quilles minuscules délicatement travaillées au tour : c'est ce qu'Héroard a qualifié dans ses *Mémoires* de « petites quilles à pirouette ».

Delille, si justement appelé « le Virgile français », a donné une bonne description du jeu des quilles dans son *Homme des champs* :

Un bois roulant de la main qui le guide
S'élance, cherche, atteint dans sa course rapide
Ces cônes alignés qu'il renverse en son cours
Et qui toujours tombant se relèvent toujours.



Le Jeu des Sages.

VI. — Boileau réputé un habile joueur de quilles.

L'art de bien jouer aux quilles a été considéré par des gens d'esprit comme un des talents dont ils avaient le plus à se glorifier. Racine le jeune, dans ses Mémoires sur la vie de son père, dit que Boileau excellait à ce jeu :

Je l'ai souvent vu abattre toutes les neuf d'un seul coup de boule. Il faut avouer, disait-il à ce sujet, que j'ai deux grands talents aussi utiles l'un que l'autre à la société et à l'Etat : l'un de bien jouer aux quilles, et l'autre de bien faire des vers.

VII. — De l'utilité du jeu de quilles pour développer l'adresse des enfants.

Au commencement du dix-neuvième siècle, le jeu de quilles était



Le Petit Jeu de Quilles.

D'APRÈS UN TABLEAU DE DAVID TÉNIERS, XVII^e SIÈCLE.

complètement passé de mode et l'auteur de la *Gymnastique de la jeunesse*, M. Durivier, dont le manuel parut en 1803, s'exprime ainsi au sujet du jeu de quilles dont il déplore l'abandon par la jeunesse :

Ce jeu ne nous paraît pas mériter l'espèce de mépris dans lequel il est tombé. Il n'a rien de bien fatigant, et exige assez d'adresse, pour exercer de temps en temps celle de nos jeunes



LE JEU DE QUILLES

D'APRÈS les Proverbes DE LAGNET, XVII^e SIÈCLE.

gens. Il a d'ailleurs un avantage qui n'est pas à négliger, c'est de pouvoir s'accommoder à la force proportionnelle des différents âges, par la facilité de varier à volonté le calibre des quilles et de la boule.

Pour jouer commodément à ce jeu, il faut préparer un emplacement disposé de façon à donner toutes facilités aux joueurs qui se livrent à

cet exercice. Nous trouvons sur ce sujet quelques conseils pratiques dans un *Recueil des amusements de la campagne*, publié en 1826 :



Le Jeu de Boule

*La boule est un jeu dangereux Car qui ne se contente d'un,
Ou parviennent les coups d'amour et de fortune, Risque souvent d'en perdre deux.
A Paris chez N. Arnould rue de la Fromagerie à l'usage St. Claude aux Halles. Avec Pr. du Roy*

La place du jeu était bien salpêtrée et bien unie; des pieux, enfoncés en terre jusqu'au niveau du sol, indiquaient la place des quilles; celle du milieu, qu'on nommait le *colas*, était plus haute que les autres, et le joueur qui la faisait tomber seule gagnait neuf points. Comme les quilles se placent sur trois rangs de trois, il est avantageux d'attaquer le carré qu'elles forment par sa diagonale, attendu qu'alors la chance de rencontre est comme cinq à trois, et qu'elle n'est que de trois lorsque le joueur se place vis-à-vis de l'une des faces du carré. La forme des quilles varie autant que leur grandeur; on doit veiller à ce qu'elles aient beaucoup d'assiette en creusant le dessous du pied. Les meilleures quilles se font en frêne ou en orme; les petites peuvent être faites en acacia.

VIII. — Le jeu des quilles suspendues.

Un autre jeu, qui présente avec les quilles une certaine analogie,



LE JEU DE QUILLES AU XVIII^e SIÈCLE
D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'ÉCOLE ALLEMANDE.

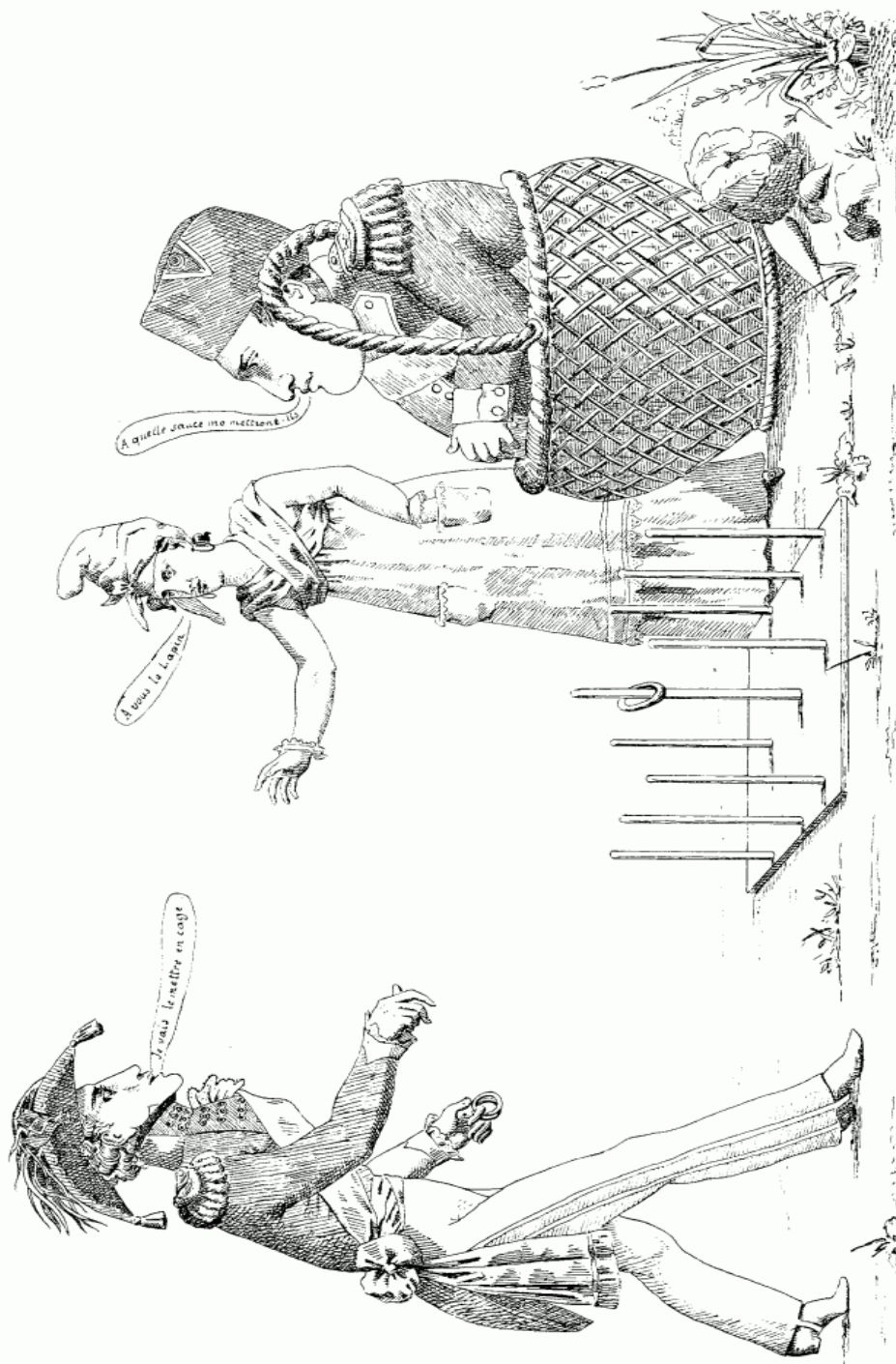
est le « jeu des quilles suspendues » ; un de ses principaux avantages est de n'occuper qu'un emplacement restreint et de ne pas exiger une force



*La boule qu'à travers de ces quilles on jette
Nous est une image parfaite*

*Du hazard qui reglant tout
Laisse ignorer à qui doit rester de bout*

musculaire bien considérable, ce qui permet aux dames de prendre part à ce divertissement :



LE JEU DU LAPIN

On trace sur le terrain, à l'aide d'un cordeau et d'un piquet, un grand cercle de treize à quatorze mètres de diamètre, et un second concentrique de neuf pieds de diamètre, puis on creuse à un pied de profondeur l'espace compris entre ces deux cercles. Au centre de ces cercles est un arbre autour et près du pied duquel on attache une lanière de cuir portant neuf anneaux. Ceci fait, on plante hors de l'enceinte du cercle neuf piquets correspondant aux neuf anneaux et reliés à eux par un fil de fer ; c'est à chacun de ces fils que sont suspendues les



LES QUILLES

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE LASSALLE, XIX^e SIÈCLE.

quilles au moyen d'un crochet. Par leur base, ces quilles arrivent jusqu'à terre et elles sont placées au milieu de l'espace creusé dans lequel doit courir la boule. Cette boule a un diamètre tel qu'elle puisse facilement passer de l'un ou de l'autre côté des quilles sans les ébranler. Après la dernière quille, et à un espace égal à celui que les quilles ont entre elles, on plante en terre une arcade. Chacune des quilles est numérotée et sa valeur correspond au numéro d'ordre qu'elle porte. L'avantage du joueur est de chercher à ce que sa boule n'ébranle que les dernières quilles et qu'elle ait assez de force pour pouvoir franchir l'arcade qui termine le jeu, ce qui augmente son gain de dix points.

Ce jeu occupe peu de place et est très amusant ; il a sur les autres jeux de quilles l'avantage de dispenser les joueurs de ramasser les quilles après chaque coup. L'ébranlement de la quille suffit pour qu'il soit visible que la boule l'a touchée.

IX. — Diverses représentations du jeu de quilles.

Le jeu de quilles a donné lieu à des représentations fort nombreuses ; un disciple de Callot, Van Lochem, dans son recueil intitulé : *les Beaux et bien Adroits Joueurs de toutes sortes de jeux*, a représenté quatre personnages grotesques jouant aux quilles. Cette curieuse gravure a été, paraît-

19

il, inspirée par les célèbres figures de Rabelais. Dans un genre différent, le tableau de Téniers, connu sous le nom de : *le Petit Jeu de quilles*, est une intéressante représentation de ce divertissement; le sujet représente



LE JEU DE QUILLES, D'APRÈS UNE CARICATURE DE L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE (1).

la cour d'une ferme où, près d'une rivière, des paysans réunis en groupe se livrent à ce plaisir champêtre en vidant de nombreuses chopes de bière.



LE JEU DE QUILLES, D'APRÈS UNE GRAVURE DU PREMIER EMPIRE

Stella a gravé deux planches relatives au jeu de quilles; la première fait partie de sa suite des jeux : tandis qu'un des joueurs s'apprête à

(1) Cette gravure fait partie de toute la série des pamphlets qui furent publiés au moment de la Révolution et dont la dispersion dans le public contribua beaucoup à la fermentation des esprits qui devait aboutir aux sanglantes périodes de l'époque révolutionnaire. Les trois personnages qui sont représentés ici figurent la noblesse, le clergé et les paysans. C'est un de ces derniers qui vient d'envoyer sa boule dans le jeu de quilles. La gravure originale portait comme légende : « Je prie M. l'abbé que j'ai manqué mon coup. — Pour moi je ne le manque pas. »



LE JEU DES QUILLES ET LE JEU DU SIAM

D'APRÈS LES LITHOGRAPHIES DE LE PRINCE, EXTRAITES DES *Jeux des jeunes filles de tous les pays*, 1823.

lancer la boule, ses camarades regardent et l'un d'eux écrit sur le mur le nombre de quilles abattues.

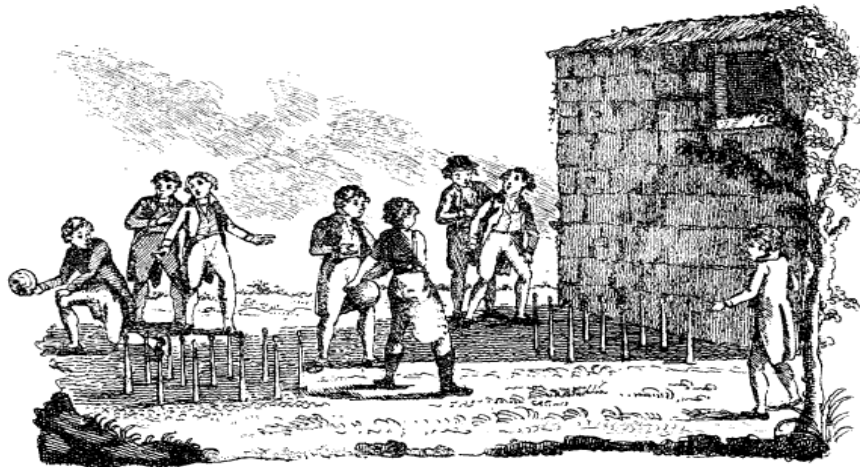
Le même artiste, dans une autre suite de planches intitulée : *les*

Quatre Ages de la vie, n'a pas cru trouver un meilleur sujet pour caractériser les plaisirs de la jeunesse, que de représenter des adolescents jouant aux quilles. Dans le précieux recueil des *Modes et Costumes du dix-septième siècle*, qui fut publié chez Bonnard et qui se compose de plus de vingt volumes, nous trouvons la représentation d'une partie de quilles pour laquelle se passionne un brillant cavalier français qui relève galamment les quilles



LE JEU DES QUILLES
D'APRÈS *les Jeux de ma tante*, XIX^e SIÈCLE.

abattues par une jeune personne avec laquelle il se livre à ce divertissement.



LE JEU DE QUILLES ET LE JEU DU SIAM, D'APRÈS *la Gymnastique de la jeunesse*, AN XI, 1803.

Au second plan, deux dames élégamment vêtues semblent se faire d'importantes confidences sans se préoccuper de ces jeux d'enfants.



UNE PARTIE DE QUILLES

D'APRÈS UNE CARICATURE ANGLAISE DE LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE

Un graveur italien, L. Carracci, nous a donné une double figuration du jeu de quilles ; il a d'abord dépeint le jeu qui se joue avec une boule et neuf quilles dans un emplacement garni de planches tout au pourtour, et, au second plan, il nous a montré comment se pratique le jeu de quilles au bâton.

Sous Louis XV, à une époque où la mode était au chinois, on a repré-



Les Quilles

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE CHARLET, XIX^e SIÈCLE.

senté un groupe de jeunes habitants du Céleste Empire faisant une partie avec quatre quilles seulement ; c'est là une fantaisie de graveur à laquelle il ne faut pas attacher autrement d'importance. L'ami des enfants, Berquin, dans un de ses frontispices, a représenté une partie de quilles à laquelle semblent prendre grand plaisir quatre petits garçons, tandis que leurs jeunes camarades font gravement rouler leur cerceau.

En 1822, Charlet a pris pour sujet d'une de ses lithographies une partie de quilles dans un cabaret ; au premier plan un vieux grognard vient imprudemment placer sa jambe au milieu du jeu, ce qui lui vaut de la part des joueurs un compliment peu flatteur.

X. — Poésie sur le jeu de quilles.

Le jeu de quilles a aussi eu son poète et nous citons quelques vers extraits des *Jeux des jeunes garçons*, qui résument assez élégamment le jeu :

Eh bien ! Prosper, redresse donc les quilles,
Veux-tu gager que je gagne d'un coup ?
Il ne me faut que trois points. — C'est beaucoup. —
Mais convenons ; je laisse là ces billes ;
Je prendrai, moi, la boule que voici. —
C'est convenu. Jean s'était dit ceci :
J'ai fait deux points avec petite boule,
Avec la grosse au moins j'en ferai trois.
Jusques au bout, tout joyeux il la roule,
Et la soulève et la trouve de poids.
Pour mieux jouer, il s'arc-boute, il s'efforce,
La jette enfin..... à ses pieds. — Tu le vois,
Lui dit Prosper qui rit, entre ses doigts,
Il faut d'abord bien connaître sa force.



LE JEU DES QUILLES CHINOISES

D'APRÈS PILLEMENT, XVIII^e SIÈCLE.



*Une Courneuse.
Marchande de jouets et de jeux*

1. Une Cête à accommoder les perruques. 2. Un Cercle. 3. Une Trompette de bois.
4. Toutes sortes de flûtes. 5. Fuseaux à dentelles. 6. Rouleau de bois.
7. Brouseton. 8. Un œuf en bois. 9. Un goblet de bois. 10. Moulin à café.
11. Une chasse. 12. Une roue de tour à filer. 13. Boules et quilles.
14. Tablette à servir le café. 15. Casses et soucoupes à café.
16. Un Damier. 17. Pilier. 18. Barreaux pour le dos d'une chaise.

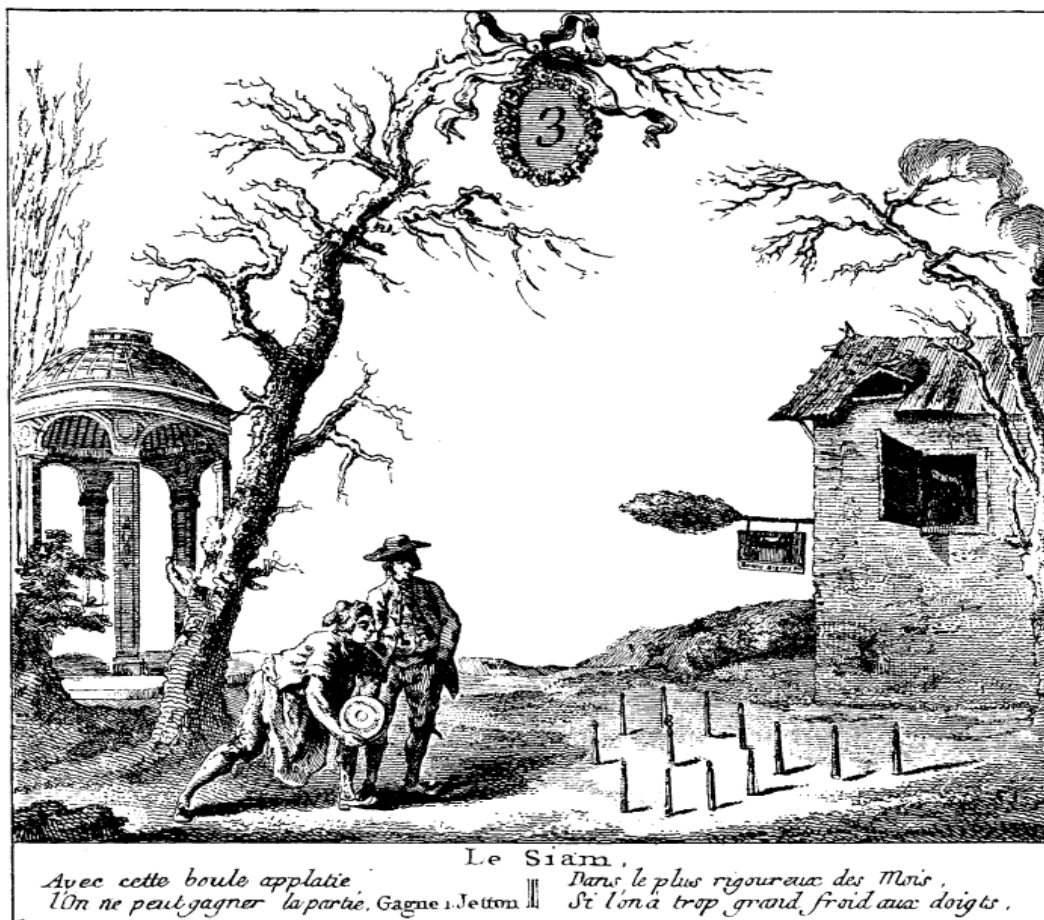


CINQUIÈME PARTIE

LE JEU DU SIAM

I. — Disposition de ce jeu.

Le jeu du Siam diffère peu du jeu de quilles; il n'est cependant pas



LE JEU DU SIAM

D'APRÈS UN CARTON DU Nouveau jeu du juif. XVIII^e SIÈCLE.

absolument identique, car on emploie treize quilles dont neuf forment le cercle tandis que la dixième est placée au centre; sur le front du jeu

et en une seule ligne sont placées les trois dernières quilles, ce qui donne à l'ensemble une disposition assez irrégulière. La boule est remplacée par une sorte de disque dont la tranche est taillée en biseau, ce qui l'oblige, en roulant, à former des cercles concentriques. Quand ce disque est lancé d'une main habile, on peut prévoir d'une manière à peu près certaine quelle sera l'étendue des ravages occasionnés dans le jeu par ce projectile.

L'habileté de celui qui lance le disque peut, dans ce jeu, maîtriser le hasard, à condition qu'il connaisse bien le terrain sur lequel il joue, l'inclinaison qu'il doit donner à son projectile, ainsi que la force avec



LE JEU DU SIAM
D'APRÈS UNE VIGNETTE DU PREMIER EMPIRE.

laquelle il doit être lancé : le moindre obstacle, la plus petite irrégularité dans le terrain peut, en effet, déconcerter le coup le mieux combiné.

II. — Le jeu de la boule plate au seizième siècle.

Le jeu du Siam devait être connu au seizième siècle, puisque, dans son énumération des jeux, Rabelais mentionne le jeu de la boule plate, et il ne semble pas que cette dénomination puisse s'appliquer à un autre jeu qu'au jeu du Siam.



*Ils ont aussi plaisir en tout jeu d'osélets,
Bouler, carrel, darder, jouer à chattelets.*

DIVERS JEUX EN USAGE AU XVII^e SIÈCLE

D'APRÈS UNE GRAVURE CONSERVÉE AU CABINET DES ESTAMPES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

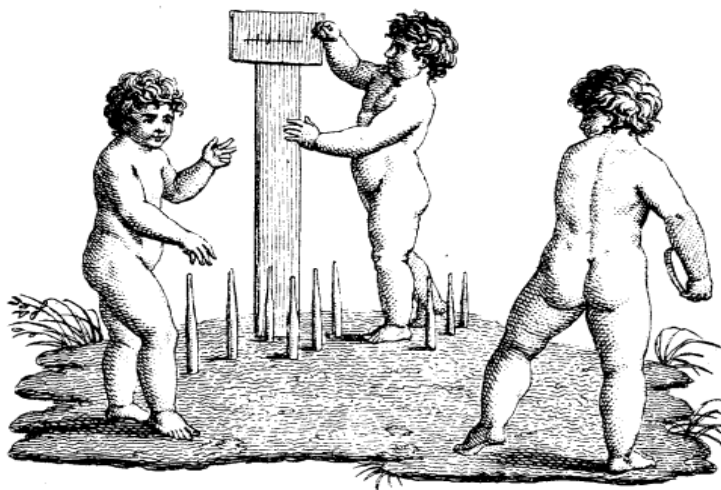
III. — Supériorité du jeu du Siam sur le jeu de quilles.

M. Durivier, que nous citions plus haut, tient ce jeu en grande estime :

Cet exercice suppose plus de calcul et demande plus d'adresse que le jeu de quilles ordinaire. Il faut qu'à la justesse du coup d'œil, le joueur unisse la précision du mouvement qu'il veut imprimer à sa roulette ; qu'il mesure la totalité de sa révolution sur l'espace qu'elle doit parcourir, afin de la faire entrer à propos, et abattre seulement le nombre de quilles désiré. On a vu des joueurs abattre au choix des spectateurs telle ou telle quille indiquée, et manquer rarement leur coup. Sans doute, il y a dans tout cela plus de routine et d'habitude que d'autre chose, surtout dans la très grande majorité des joueurs, qui sont bien loin du problème de mécanique qu'ils résolvent sans s'en être doutés ; mais le temps de loisir employé à acquérir cette habileté, fruit d'une longue habitude, leur a épargné des écarts de conduite nombreux, peut-être même des crimes, ou au moins des désordres à la société ! Depuis que le goût de ces sortes d'amusements a passé, il a fallu nécessairement les remplacer par d'autres, car il faut à tous les hommes un délassement quelconque. Les mœurs ont-elles gagné au change ?

IV. — Origine du nom donné à ce jeu.

Le jeu du Siam était le passe-temps favori des soldats retraits aux Invalides ; sous Louis XIV, les ambassadeurs de Siam qui vinrent à cette



LE JEU DU SIAM AU XVII^e SIÈCLE
D'APRÈS UNE CONTREFAÇON ÉTRANGÈRE DES COMPOSITIONS
DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA.

époque marquèrent un vif intérêt pour ces parties et passaient de longues heures à regarder les vieux soldats se livrer à cet exercice : ce fut en leur honneur et en souvenir de leurs fréquentes visites que l'on donna le nom de « jeu du Siam » à cette variété du jeu de quilles.

Dans les cartons du nouveau jeu du

juif, auquel nous avons eu déjà plusieurs fois recours, nous trouvons la reproduction d'une partie de jeu du Siam à la porte d'une auberge où, malgré son enseigne : *A la grappe de Canahan*, on promet simplement aux consommateurs de leur servir de la bonne bière. Suivant la règle, neuf quilles sont disposées en cercle autour d'une quille centrale, tandis que les trois quilles qui doivent former le front se trouvent du côté opposé au joueur.

CHAPITRE VI

JEUX GYMNASTIQUES

- Le saut.** — 1. Les exercices du saut aux temps homériques. — 2. Les plus illustres sauteurs grecs. — 3. Diverses espèces de sauts. — 4. Les exercices du saut au seizième siècle. — 5. Le plus illustre sauteur à la foire de Saint-Germain, au dix-huitième siècle. — 6. Rapport du colonel Amoros sur le saut. — 7. Diverses espèces de sauts pratiqués dans les jeux d'enfants. — 8. Le saut dans le cerceau. — 9. Le saut à la corde. — 10. Poème de Katz sur le jeu du saut à la corde. — 11. Gravures diverses sur le jeu de la corde.
- Le saut à cloche-pied.** — 1. Analogie du saut à cloche-pied et de la danse. — 2. Ascoliasmus ou le jeu des outres enflées, en Grèce. — 3. Les jeux à cloche-pied chez les Romains, d'après Pollux. — 4. La marelle à cloche-pied au seizième siècle. — 5. La marelle à cloche-pied, d'après Stella.
- Coupe-tête et saute-mouton.** — 1. Représentation antique du jeu de saute-mouton. — 2. Le jeu du coupe-teste et du passavant au seizième siècle. — 3. Le jeu de la poste au dix-septième siècle.
- Le cheval fondu.** — 1. Étymologie de ce mot. — 2. De la manière de pratiquer ce jeu. — 3. L'aveur de ce jeu au seizième siècle. — 4. Le cheval fondu, d'après les anciennes gravures.
- La culbute, le pète en gueule et le monde renversé.** — 1. Le jeu du « catampo » dans l'antiquité. — 2. La roue animée ou le jeu du pète en gueule. — 3. Représentation de ce jeu, d'après Breughel. — 4. Graveurs des dix-septième et dix-huitième siècles ayant représenté ce jeu. — 5. Le monde renversé.
- La lutte.** — 1. Définition. — 2. La lutte aux temps préhistoriques. — 3. La lutte dans l'antiquité. — 4. Le jeu de la résistance ou l'assaut du château. — 5. Le pugilat. La boxe. — 6. Les jeux de la lutte, d'après Stella.
- La danse.** — 1. La danse considérée comme jeu d'enfant. — 2. Le jeu de la grue et du labyrinthe. — 3. Danses sacrées et danses guerrières chez les Romains. — 4. Interdiction des danses chez les chrétiens. — 5. Les danses au Moyen Âge considérées comme spectacles. — 6. Persistance des danses ecclésiastiques en France et en Italie. — 7. Bals et ballets au commencement du dix-septième siècle. — 8. Les danses enfantines, d'après les anciennes gravures.
- La gymnastique.** — 1. Son origine grecque. — 2. Les exercices de gymnastique faisant partie de l'éducation des jeunes gens, d'après Rabelais. — 3. Instituts de gymnastique étrangers. — 4. Méthode amorosienne. — 5. Gymnastique scolaire et gymnastique médicale.
- L'escrime.** — 1. L'« armatura » chez les Romains. — 2. L'escrime au Moyen Âge en France. — 3. L'escrime au dix-septième siècle, d'après Stella. — 4. Une salle d'armes pour les enfants en 1829. — 5. Pièce de vers sur l'emploi de l'épée.
- Patinage et glissade.** — 1. Avantages du patinage. — 2. Comment on apprend à patiner. — 3. De la fabrication des patins. — 4. Les *Skies* norvégiens. — 5. La glissoire au seizième siècle.
- Les petits feux.** — 1. Leur origine antique. — 2. Signification de cette coutume. — 3. Les feux de joie à l'époque chrétienne.
- Le jeu de la pendoison.**

PREMIÈRE PARTIE

LE SAUT

I — Les exercices du saut aux temps homériques.



AMAI^s on n'a rencontré une manifestation de la force et de l'agilité humaine plus ancienne que l'exercice du saut. Les anciens Grecs considéraient cet art comme un des principes les plus importants à apprendre à la jeunesse, et il figure parmi les jeux mentionnés dans les poèmes homériques. Déjà, à cette époque, il formait l'objet d'un prix spécial. Un peu plus tard, quand les Grecs instituèrent le *pentathlon* ou concours quintuple, ils ne manquèrent pas de faire rentrer le saut dans cette sorte de programme au même titre que les courses à pied, le jet du disque, celui du javelot et enfin la lutte.

II. — Les plus illustres sauteurs grecs.

Le saut était considéré comme une des meilleures preuves des qualités physiques des athlètes; les anciens auteurs nous ont conservé le souvenir de sauteurs émérites, et on retrouve le nom d'un certain



LE SAUT A LA PERCHE
D'APRÈS UNE GRAVURE ALLEMANDE
XVIII^e SIÈCLE.

Phayllius qui pouvait franchir d'un seul bond une distance de 54 à 56 pieds. Ce personnage était, au surplus, un coureur infatigable, et ses deux performances, pour employer le mot moderne, s'allient admirablement, car la course n'est qu'une succession de sauts plus ou moins rapprochés et plus ou moins étendus.

III. — Diverses espèces de sauts.

On distingue deux sortes de sauts : le saut en hauteur et le saut en largeur; les anciens, pour acquérir une plus grande force à cet exercice, se chargeaient de masses de métal nommées *haltères*, dont la forme a varié, mais dont le nom est resté intact jusqu'à nos jours. Les Grecs utilisèrent le saut comme exercice d'endurance, et



LA CORDE .

D'APRÈS UNE GRAVURE DE AUG. DE SAINT-AUBIN TIRÉE DE LA SUITE DES *Petits polissons de Paris*, XVIII^e SIECLE.

l'athlète qui pouvait sauter longtemps chargé du fardeau le plus pesant était déclaré vainqueur. Un des meilleurs moyens de se préparer au saut consiste à marcher à cloche-pied pendant un laps de temps presque sans limite. Cette manœuvre, exigeant un très grand effort, augmente dans une notable proportion les forces et la souplesse des muscles.

IV. — Les exercices du saut au seizième siècle.

Dans les dernières années du seizième siècle, ce genre d'exercice



LA ROUE A LA MURAILLE
D'APRÈS ARCHANGE TUCCARO, 1599.

était vraisemblablement très en honneur, puisqu'un auteur contemporain a écrit sur ce sujet un traité complet, qui ne contient pas moins de deux cents pages ; il est intitulé : *l'Exercice de sauter et de voltiger en l'air*. L'auteur, Archange Tuccaro, était un Napolitain, et il a dédié son travail au roi de France.

Dans sa préface, il se plaît à montrer le goût que le roi Charles IX témoignait pour tous les exercices du corps :

Toutesfois, je représenteray icy ce magnanime Roy et qui jamais ne sera assez loué, Charles IX du nom, lequel en quelque exercice du corps que ç'eust esté s'exercitoit de grande affection avec certaines règles et mesures : Il domptoit le cheval le plus fier et rebours qui eust peu estre, avec telle prudence que l'art et son bon jugement luy enseignoient : Il s'esprouvoit contre le plus fort et

robuste luicteur qui fust. Il s'estudioit à la course : Il s'adonnoit à toute espèce de saut, s'y montrant fort adextre et dispos : Il tiroit fort proprement des armes avec les plus grands maistres d'escrime : Il estoit merveilleusement agile à se manier et voltiger sur un cheval de bois. Il estimoit estre chose très honorable de sçavoir toutes sortes de bals et de danses, esquels par dessus tout la mesure et cadence est nécessaire. Il estoit désireux au possible de s'exercer à ces sauts périlleux, esquels j'avois cest honneur de luy servir de maistre : Il prenoit à grand plaisir tous les jeux de bals : Il ressembloit un nouveau Mars en toute manière de tournoy : Il estoit chasseur infatigable et y estoit très expert.

Le même auteur a fait précéder ces dialogues sur l'art de sauter et voltiger en l'air d'un sonnet fort bien tourné, dans lequel les éloges ne lui sont du reste pas ménagés :

Se lancer dedans l'air, dans son vuide azuré
Voltigeant y tracer d'un corps prompt et agile
Mille tours et retours : puis se trouver habile
A terre, d'un plein saut, sur ses pieds assuré,



LE SAUT DIT « SAUT DU CHAT » QU'ON FAIT AU SIÈGE ET AU BANC
D'APRÈS ARCHANGE TUCCARO, 1599.

Faict croire à l'ignorant que ce vol aéré
N'est seulement conduit que de la main subtile
D'un démon imposteur : pauvre sot et débile,
Qui voudrois que tout fust par ton œil mesuré.

Archange docte, expert, par son discours te monstre
Qu'en cest art ne se fait de charme aucun rencontre
Et que la seule cause est la dextérité.

Il mérite entre tous une double louange,
Et qu'on sacre son nom à la postérité,
Car, bien dire et sauter, sont les faicts d'un Archange.

BEAUVOIS DE CHAUVINCOURT, ANGEVIN.

Les diverses figures du livre d'Archange Tuccaro indiquent comment on doit procéder par assouplissement graduel pour obtenir l'agilité nécessaire afin de bien sauter ; il nous montre successivement le saut sur un tréteau à différentes hauteurs, le saut sur un tremplin, et, en dernier lieu, le saut périlleux exécuté au moyen de planches adossées contre un mur.

V. — Le plus illustre sauteur à la foire de Saint-Germain
au dix-huitième siècle.

On a conservé le souvenir, dans les temps modernes, de sauteurs vraiment extraordinaires ; c'est ainsi qu'on raconte qu'à la fameuse foire



LES DIVERSES MANIÈRES DE SAUTER A LA CORDE
D'APRÈS *La Gymnastique de la jeunesse*, AN XI, 1803.

de Saint-Germain, qui se tenait chaque année à la veille des Rameaux, on vit apparaître, en 1742, un certain Grimaldi qui avait été surnommé



LE SAUT EN ARRIÈRE RETOURNÉ ESLEVÉ SUR LES DEUX TRESTEUX
D'APRÈS ARCHANGE TUGCARO, 1599.

« la Jambe de fer » ; au cours d'un divertissement nommé *les prix de Cythère*, il fit le pari de bondir jusqu'au lustre qui, suivant la mode de



LE SAUT A LA CORDE
D'APRÈS LE *Kinderspeel* DE KATZ.

l'époque, était placé au-dessus de la scène et servait à l'éclairer. Le danseur tint parole et il avait pris même un élan si furieux, que de la pointe de son pied il détacha un des cristaux formant les garnitures du chandelier suspendu, et il envoya ce projectile d'un nouveau genre dans la barbe de Méhémet-Effendi, ambassadeur de la Sublime-Porte. Quand, après la fin du spectacle, Grimaldi se présenta pour obtenir les félicitations et la récompense que méritait, à son avis, cet exploit, il ne fut pas peu étonné de recevoir, au lieu du cadeau, une volée de bois vert qui

lui fut administrée par un esclave de l'ambassadeur, sous le fallacieux prétexte qu'il avait manqué de respect à l'envoyé ottoman en lui projetant ainsi une pierre au visage. L'histoire raconte que Grimaldi s'en consola en déclarant, à qui voulait l'entendre, que les Turcs étaient trop barbares pour comprendre la sublimité de son art.

VI. — Rapport du colonel Amoros sur le saut.

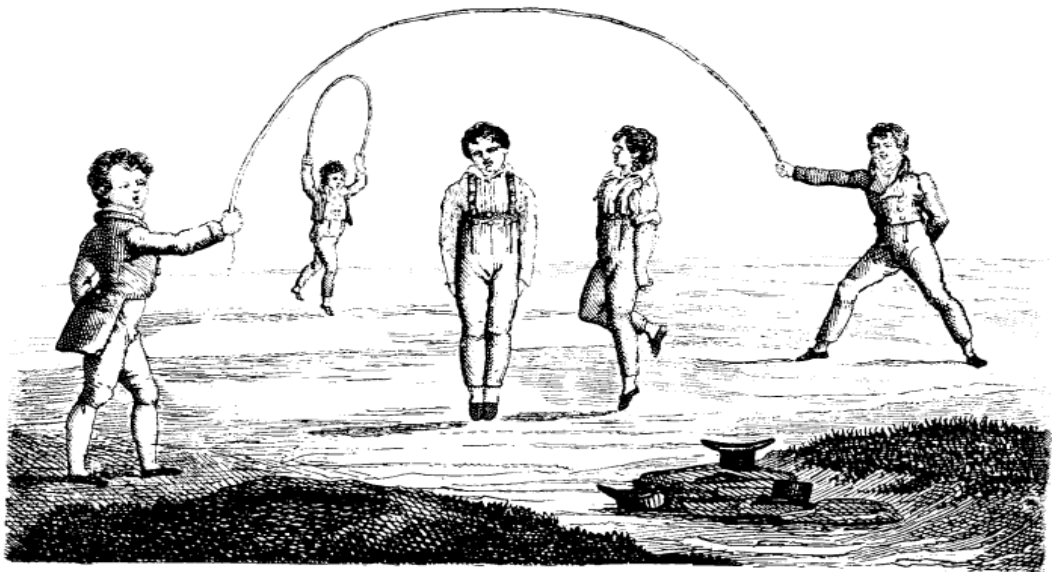
Au sujet des sauteurs célèbres, nous avons l'opinion du colonel Amoros qui a été le promoteur des exercices physiques pour la jeunesse. Amoros était un colonel espagnol, qui avait été précepteur de l'Infant Dom François de Paule, mais il se rallia à la France lors de l'invasion des armées de Napoléon, et gouverna plusieurs provinces au nom du roi Joseph. Réfugié en France en 1814, il fut nommé, en 1831, directeur du Gymnase militaire. Un certain nombre d'exercices de gymnastique ont gardé

son nom : tels, le « saut amorosien », la « perche amorosienne ». Ce colonel



LE JEU DE LA CORDE A SAUTER
D'APRÈS UNE ESTAMPE DESTINÉE AU JEU DE LA FANTASMAGORIE, XIX^e SIÈCLE.

assure avoir vu un Anglais franchir un fossé de dix mètres de largeur.



LA GRANDE CORDE A SAUTER ET LE JEU DE LA PETITE CORDE
D'APRÈS UNE GRAVURE DU PREMIER EMPIRE.

Citons également un autre sauteur du nom d'Irland, né dans le comté d'York, qui, à l'âge de dix-huit ans, en 1799, était capable de sauter par-

dessus dix chevaux placés côte à côte ou d'aller, d'un coup de talon, crever une vessie placée à plus de cinq mètres au-dessus du sol.

VII. — Diverses espèces de sauts pratiqués dans les jeux d'enfants.

En dehors de ces exercices, qui rentrent plutôt dans le domaine de l'acrobatie, le saut est une des récréations les plus recherchées par les



LES PLAISIRS DE LA CORDE À SAUTER
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE LE PRINCE, 1823.

jeunes gens des deux sexes; pour le rendre plus attrayant, on pratique cet exercice tantôt avec quelques accessoires, comme le saut à la corde, tantôt en le soumettant à une règle fixe, comme le « saute-mouton » ou le « cheval fondu ».

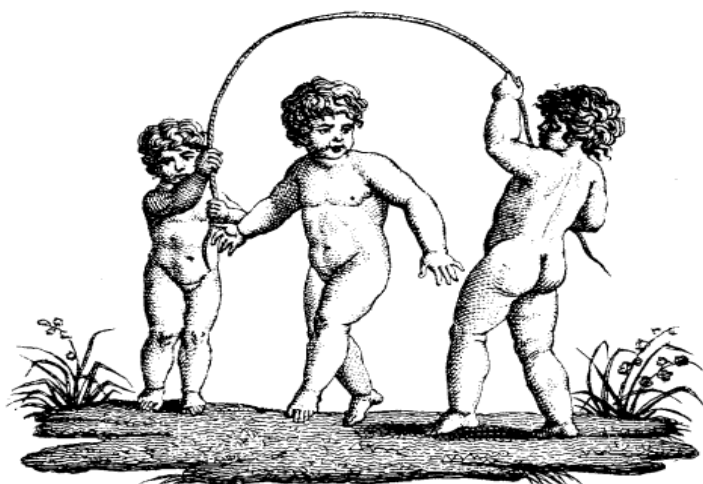
VIII. — Le saut dans le cerceau.

Dans aucun des documents relatifs à des jeux d'enfants, nous ne trouvons la relation du saut à la corde antérieurement au dix-huitième siècle. En effet, au seizième siècle, et probablement à une époque antérieure, on se servait, pour ce genre d'exercice, de cerceaux en bois, analogues à ceux que les enfants font rouler en les frappant avec un

bâton. Olaius Magnus, dans son *Histoire des peuples septentrionaux*, montre des jeunes gens sautant à travers des cerceaux garnis de grelots. De même, dans le recueil de 1587, des *Trente-six figures contenant tous les jeux...*, on le trouve représenté au second plan de la gravure de la « Boutte hors (1) » et il est intitulé « Sauter dans le cerceau ». La légende qui accompagne la planche ne laisse, du reste, aucun doute sur ce délassement juvénile :

Autre qui sont d'ingénieux cerveaux,
A qui mieux, sautent dans le cerceau,
Et ce plaisir merveilleusement louent.

Stella, qui a également représenté ce jeu, semble considérer le cerceau



LE SAUT A LA GRANDE CORDE
D'APRÈS UNE GRAVURE DU XVII^e SIÈCLE.

beaucoup plus comme un accessoire destiné à sauter, que comme un cercle servant d'amusement aux jeunes enfants :

.....
Et j'aime bien mieux les postures
De ces sauteurs dans le cerceau ;
Quand ilz prennent mieux leurs mesures
Que le beau meusnier à l'Aneau.

IX. — Le saut à la corde.

Le saut à la corde est un des exercices les plus violents pour les enfants, et il est loin de pouvoir être pratiqué sans une direction sérieuse. Le jeu de la corde peut se jouer de différentes manières ; dans le saut à la petite corde, on joue seul et on exécute différents mouvements. Les

(1) Voir la représentation de ce jeu à la page 197.

enfants font aussi de petits pas, qui ressemblent assez aux antiques *pas de si-sol* dans les contredanses. La *croix de chevalier* est un pas de



Le Saut à Pieds Jointés.

D'APRÈS UN RECUEIL DE JEUX DU XIX^e SIÈCLE.

corde fort élégant; il consiste à croiser les deux bras sur la poitrine dans le moment où la corde passe sous les pieds, à les développer et à les renfermer avec vitesse; la corde prend un mouvement oscillatoire qui la fait croiser tantôt dans un sens, tantôt dans un autre; le spectateur lui voit prendre une forme tantôt circulaire, tantôt approchant de la croix de Malte.

Pour bien jouer à la corde, il faut pouvoir disposer d'un parquet bien planchéié, ou tout au moins d'un terrain uni; on doit prendre garde qu'il ne s'y trouve des cailloux; le mouvement rapide de la corde pourrait lancer au loin ces objets et occasionner des accidents.

A la grande corde, on admet un nombre indéfini de joueurs;

deux enfants tournent la corde pendant que leurs camarades passent successivement au milieu; quand les joueurs sont habiles, trois ou quatre écoliers peuvent sauter ensemble au centre de la corde; mais le moindre faux pas fait manquer le jeu : on proportionne la rapidité du mouvement à l'adresse des sauteurs. Les écoliers appellent *donner du vinaigre* l'action de faire tourner la corde avec beaucoup de vivacité.

X. — Poème de Katz sur le jeu du saut à la corde.

Un ingénieux Hollandais, Jacques Katz, vivant au temps de Louis XIV, a composé un recueil considérable de poésies latines et hollandaises, a célébré les jeux de l'enfance dans un poème intitulé *Kinder-Speel* : on pense bien que celui de la corde n'y a pas été oublié; voici en quels termes il en fait la description, et la morale qu'il en tire :

Deux enfants, éloignés d'une vingtaine de pas, tiennent une corde un peu lâche qu'ils font tourner en effleurant la terre; un troisième doit passer entre eux sans toucher ce cordeau



LES DOUBLÉS ET LES CROISÉS
OU LES DIFFICULTÉS DE LA CORDE À SAUTER, D'APRÈS UNE GRAVURE DE MODES DU XIX^e SIÈCLE.

mobile, ou mieux encore danser et sauter au milieu avec légèreté, sans que sa corde ou ses pieds ne l'arrêtent ou le touchent en aucune façon; sans quoi il est puni de sa maladresse, et obligé de prendre à son tour la place de l'un de ceux qui agitent le petit câble : c'est ainsi que les fautes de l'un servent de soulagement à un autre.

Étudiez les mouvements, les regards de cet écolier; voyez comme il épie le moment d'entrer: dès que la corde, courbée en demi-cercle, est au point le plus favorable à son dessein, il part comme un trait, ni trop tôt ni trop tard, sans lenteur et sans vitesse intempestive, mais à l'instant rigoureux; parvenu au centre, il saute avec autant de souplesse que de gaieté, et fatigue ses camarades, qui envient son adresse et son bonheur.

Que d'instructions utiles ne peut-on pas trouver dans cet amusement puéril! Il vous apprend que si vous manquez l'occasion, la minute, la fortune vous échappe; vous perdez le fruit de vos soins; et rarement l'instant perdu se retrouve.

Il ne semble pas que le jeu de la corde ait été pratiqué à une époque bien ancienne en France, car Rabelais n'en fait pas mention dans sa nomenclature des jeux de l'enfance au seizième siècle, qui est cependant des plus complètes.



LA PETITE CORDE À SAUTER
D'APRÈS VICTOR ADAM, XIX^e SIÈCLE.

XI. — Gravures diverses sur le jeu de la corde.

En dehors des exercices du cerceau, nous avons, pour le dix-septième siècle, une gravure représentant deux petits enfants faisant sauter à la grande corde un de leurs petits camarades.

Au dix-huitième siècle, Auguste de Saint-Aubin, dans sa suite des *Jeux des petits polissons de Paris*, représente l'un et l'autre des jeux de



LA CORDE A SAUTER, D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DU XIX^e SIÈCLE.

corde ; au premier plan est un petit garçonnet qui joue à la petite corde, tandis que derrière lui d'autres bambins tiennent une grande corde qu'un jeune sauteur semble avoir bien de la peine à franchir. La légende de cette planche tire cette morale :

Cette corde tournante, instrument de plaisir,
Accroche mon joueur, dans son orbe l'entraîne.
Ainsi l'objet de nos désirs
Cause bien souvent notre peine.

Le Prince, en 1823, nous montre de petits collégiens pratiquant ce double jeu avec entrain. Enfin, une lithographie du temps de Louis-Philippe représente trois fillettes s'apprêtant à sauter ensemble à la grande corde.



LE SAUT A LA CORDE (XIX^e SIÈCLE)



DEUXIÈME PARTIE

LE SAUT A CLOCHE-PIED

I. — Analogie du saut à cloche-pied et de la danse.

Les différentes sortes de jeux dans lesquels on doit se mouvoir sur un seul pied étaient très en usage chez les anciens, et, dans certains cas, ces derniers avaient fait de cet exercice une sorte de danse plus ou moins sacrée.

II. — « *Ascoliasmus* » ou le jeu des outres enflées, en Grèce.

Un des divertissements qui avaient le plus de succès était le « jeu des outres enflées » ; à Athènes comme à Sparte, les jeunes gens se livraient à cet exercice qui était connu sous le nom d'*Ascoliasmus* ; il fallait que les concurrents fussent assez habiles pour pouvoir danser à cloche-pied sur une outre remplie de vin et frottée d'huile. Les joueurs essayaient de se maintenir sur un seul pied au centre de ce ballon glissant et de tenir l'autre jambe élevée en l'air ; leur chute était naturellement le signal des rires de la multitude.

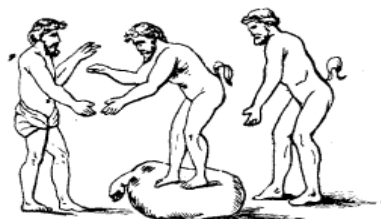


LA MARELLE A CLOCHE-PIED

D'APRÈS LE *Kinderspeel* DE KATZ, XVIII^e SIÈCLE.

Ce jeu revenait périodiquement au moment de la saison d'automne ; après les vendanges, pour se reposer des durs labeurs, les ouvriers formaient un cercle et l'on apportait au milieu d'eux une outre gonflée de vent.

Cette outre était faite de la



LE JEU DES OUTRES ENFLÉES
D'APRÈS UNE PIERRE GRAVÉE ANTIQUE.

peau d'un bouc et enduite d'une épaisse couche de graisse; chacun des joueurs devait sauter à cloche-pied sur ce coussin mouvant et la plupart roulaient à terre pour la plus grande joie de l'assistance. Mistral, dans ce chef-d'œuvre qui a nom *Mireille*, rappelle cette coutume qui n'est pas encore disparue chez les habitants du midi de la France :

Et dans la foule qui se presse, triste comme un long frêne que l'on a écimé, disparut le grand coureur. Ni à la Saint-Jean, ni à la Saint-Pierre, nulle part jamais plus il ne s'est montré pour courir ou sauter sur l'outre enflée.

III. — Les jeux à cloche-pied chez les Romains, d'après Pollux.

Pollux décrit trois jeux qui se jouent également à cloche-pied ; dans

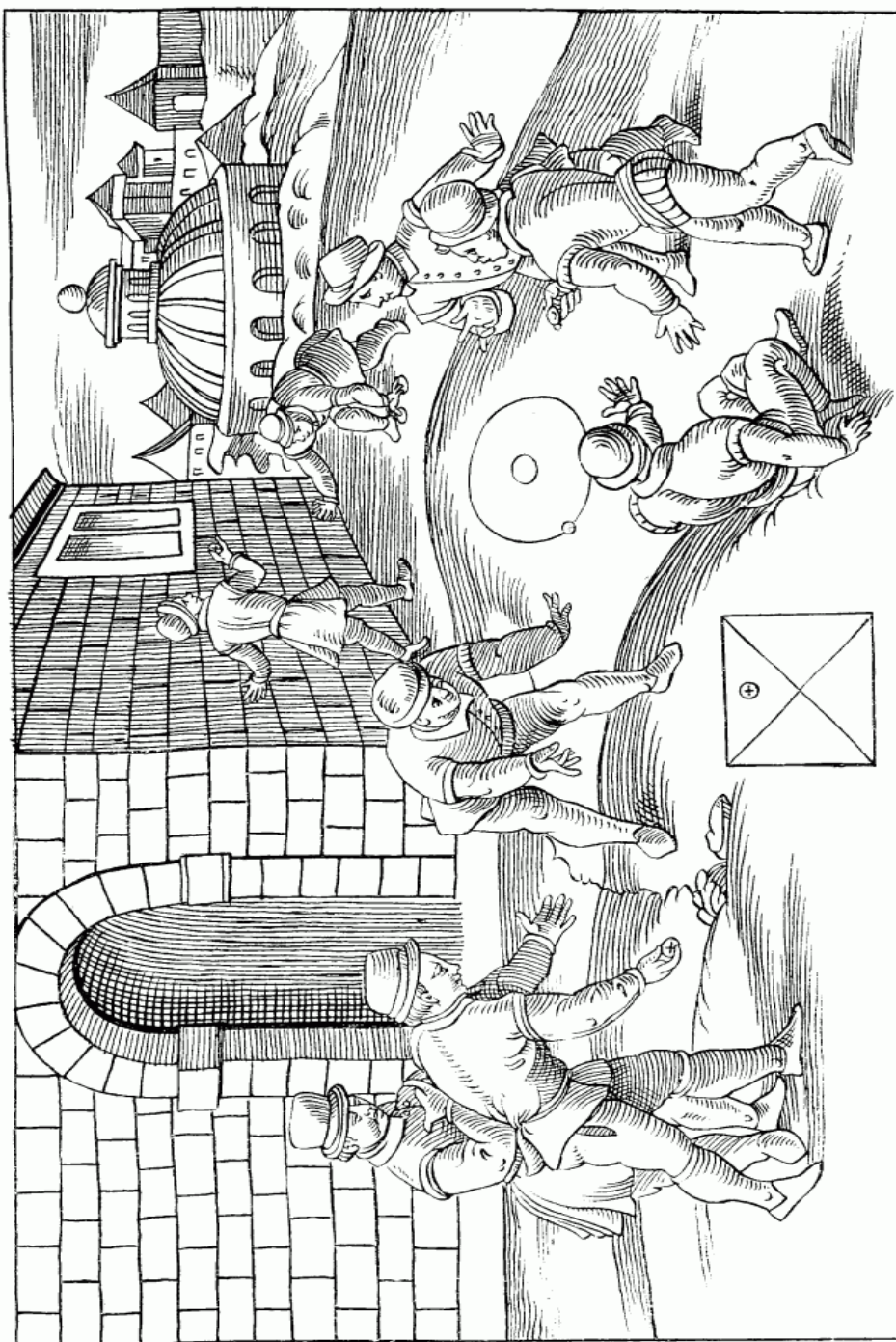


LA MARELLE A CLOCHE-PIÉ

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVIII^e SIÈCLE.

le premier, un seul joueur armé d'une baguette poursuit son partenaire; dans le second, qui était plus spécialement désigné sous le nom d'*empuse*, les joueurs se livraient à une sorte de minique destinée à rappeler les

Le franc du carreau, & autres jeux.



Ce premier ieu est du franc du carreau, L'autre, le rond, fréquenté volontiers,
Que les Lacquets ont tousiours au cerueau, Le claue mur aux iettons, est le tiers,
Pour y iouëren attendant leur maistre: Comme s'on peu facilement cognoistre, x,

danses des féeries; enfin le troisième jeu consistait à compter les sauts, et à celui qui en avait fait le plus grand nombre revenait la palme de la victoire.

IV. — **La marelle à cloche-pied au seizième siècle.**

Tous ces différents exercices nous amènent à parler de la « marelle à cloche-pied », jeu qui était connu et pratiqué au seizième siècle, ainsi



Fait par Perelle avec Privilège du Roy

À Paris chez M. de Poilly rue S^t Jacques à la B. M. Image

LE SAUT A CLOCHE-PIED

D'APRÈS UNE GRAVURE DE PÉRELLE, XVII^e SIÈCLE.

que nous le montre le recueil de 1587. Dans cet ouvrage, ce jeu est désigné sous le nom de « franc du carreau » et servait alors de passe-temps aux laquais désœuvrés :

Ce premier jeu est du franc du carreau,
Que les laquets ont toujours au cerveau
Pour y jouer en attendant leur maistre;
L'autre, le rond, fréquenté volontiers...

Dans un ouvrage de la même époque, intitulé : *le Livre de la diablerie*, nous trouvons encore mentionné ce même jeu :

Ils se hobent (bougent) de leurs maisons;
Là jouant en toutes saisons
Aux quilles, au franc du carreau...

Ce jeu du carreau n'est autre que le jeu de la marelle ou marelle,

où l'on trace avec la craie une sorte d'échelle et où les enfants sautent dans les intervalles à cloche-pied (ou à pied-bot, pibot), pour chasser avec le pied le palet.

V. — La marelle à cloche-pied, d'après Stella.

Au dix-septième siècle, Stella, dans sa représentation du jeu de la marelle à cloche-pied, semble indiquer qu'on se contentait alors de



La Marelle.

marquer sur le sol des raies parallèles; l'explication qui nous en est donnée par l'artiste est plutôt vague et ne nous apprend rien de nouveau sur la règle de ce jeu :

Cet enfant saute à cloche-pied,
Contrefaisant l'estropié.
Par-dessus cette tablature.

Peut-estre qu'il travaille en vain,
Car, s'il passe outre la mesure,
Son en-jeu changera de main.

Ce jeu, qui est encore pratiqué de nos jours, est considéré comme très favorable aux mouvements du corps et il exerce les muscles de la jambe et du jarret; il a un double avantage, c'est d'obliger d'abord le joueur à bien conserver son équilibre et ensuite de lui donner l'adresse et le coup d'œil pour qu'il sache jeter habilement la pierre dans la case



LE JEU DE LA MARELLE A CLOCHE-PIED, D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE LE PRINCE, 1823.

déterminée ; ces exercices étaient, au commencement du dix-neuvième siècle, recommandés comme un des éléments de gymnastique les plus favorables à la jeunesse.



LA MARELLE A CLOCHE-PIED, D'APRÈS LA SUITE DES JEUX CHINOIS DE PILLEMENT, 1759.

TROISIÈME PARTIE

COUPE-TÊTE ET SAUTE-MOUTON

I. — Représentation antique du jeu de saute-mouton.

Le saute-mouton consiste à franchir d'un bond rapide le dos de l'un des joueurs qui s'est légèrement incliné et a affermi sa position en tenant ses mains appuyées sur ses genoux. Pour franchir cet obstacle, le sauteur doit, après avoir pris son élan, trouver un point d'appui à l'aide de ses mains qu'il pose sur les épaules du patient.



LA POSTE

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

Ce genre d'exercice a dû être connu des anciens, quoique dans les auteurs grecs et latins nous ne trouvions pas de passages désignant ce jeu d'une manière spéciale.

Au point de vue de la représentation figurée, M. Becq de Fouquières signale, dans l'ancien et célèbre cabinet Durand, un cylix sur lequel une petite scène rappelait d'assez près notre saute-mouton; on voit, en effet, un enfant accroupi par-dessus la tête duquel s'élance un de ses camarades.

II. — Le jeu du coupe-teste et du passavant au seizième siècle.

Dans le recueil des *Trente-six figures contenant tous les jeux, etc.....*, de



LE JEU DE SAUTE-MOUTON
D'APRÈS BERTALL, XIX^e SIÈCLE.

1587, on trouve trois vers qui sont consacrés à ce divertissement (1) :

Ils sautent tous en criant : coupe teste,
L'un par sus l'autre, est-ce pas jeu honneste ?
Jouënt aussi afin d'eux eschauffer.

On trouve quelques variantes du mot « coupe teste », et il s'écrit « croupe teste » et « croque teste ».

III. — Le jeu de la poste au dix-septième siècle.

Au seizième siècle le jeu de saute-mouton se nommait *passavant*, et, pour comprendre cette désignation, il suffit de rappeler le passage des œuvres de Rabelais où se trouve raconté un des exploits de l'illustre personnage du roman de *Pantagruel* :

« Panurge se rendait un jour par mer au pays de Lanternoys ; ayant eu maille à partir avec un certain Dindonnault, marchand de moutons, qui faisait route avec lui, Panurge, pour se venger de son compagnon,

1. Voir la représentation de ce jeu à l'article consacré aux barres, page 59.



LE COUPE-TÊTE.

D'APRÈS UNE GRAVURE DE AUG. DE SAINT-AUBIN, TIRÉE DE LA SUITE DES *Petits Polissons de Paris*, XVIII^e SIÈCLE.



LE JEU DE SAUTE-MOUTON, D'APRÈS UNE GRAVURE DE JORMIER, SECOND EMPIRE.

eut recours à un tour de sa façon. Il proposa à Dindonnault de lui acheter un de ses moutons à un bon prix; aussitôt le marché conclu,

Panurge, après avoir choisi dans le troupeau la bête la plus belle, la saisit dans ses bras vigoureux et tranquillement la jeta par-dessus bord. Les autres moutons, voyant le chemin pris par leur camarade, se précipitèrent par-dessus le bastingage du bateau et en quelques secondes tout le troupeau était à la mer. »

C'est probablement à ce haut fait que l'on doit la locution : « Faire comme les moutons de Panurge. »

On peut s'expliquer facilement la similitude qui existe entre le *passarant* et le *saute-mouton*, puisque aussitôt qu'un joueur a sauté par-dessus son camarade il doit comme lui faire le mouton.



LE JEU DU SAUTE-MOUTON
D'APRÈS UNE GRAVURE ALLEMANDE
DU XVIII^e SIÈCLE

Au dix-septième siècle, le jeu de saute-mouton, tel qu'il est pratiqué maintenant par les jeunes gens, était connu sous le nom de la *poste*. Stella nous a représenté neuf garçons jouant à la *poste*, qu'elle assimile à la voltige :

Ainsi rangez d'un air léger.
Ils s'exercent à voltiger
Et vont par voltes et courbettes ;

Que si quelqu'un est curieux
De juger qui saute le mieux,
Il n'a pas manqué de lunettes.

Saint-Aubin, dans sa série des *Jeux des petits polissons de Paris*, au dix-huitième siècle, donne, au sujet du jeu de saute-mouton, une petite leçon de morale qui ne laisse pas que d'être un peu prétentieuse :

Bon courage ! oubliez les soucis de l'école ;
Sautiez, fendez les airs, retombez aussitôt,
De nos ambitieux vous êtes le symbole :
Ils veulent s'élever et tombent de plus haut.



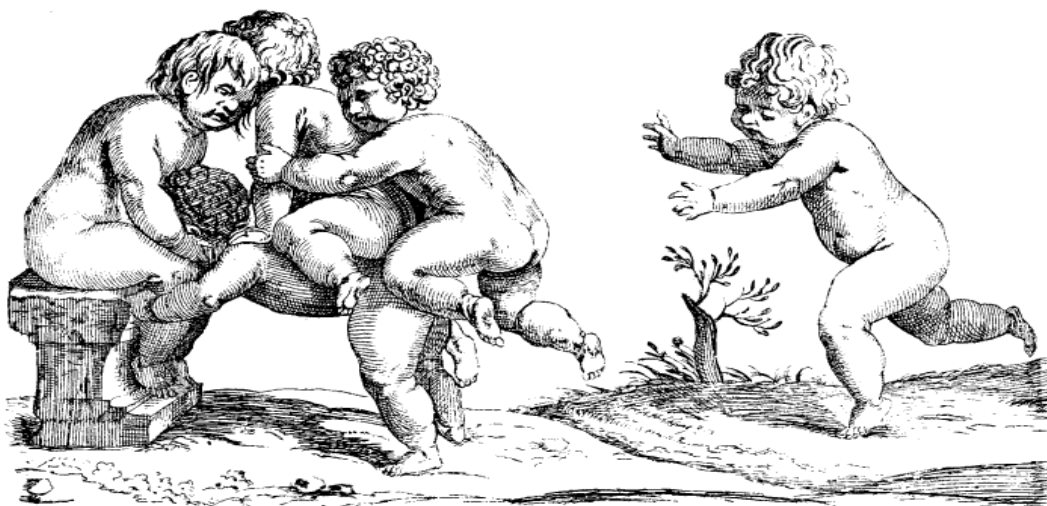
LE JEU DE SAUTE-MOUTON
D'APRÈS VICTOR ADAM.
XIX^e SIÈCLE.

QUATRIÈME PARTIE

LE CHEVAL FONDU

1 — Etymologie de ce mot.

Un autre jeu qui présente avec le saute-mouton une grande analogie,



LE JEU DU CHEVAL FONDU

D'APRÈS UNE GRAVURE DE CARRACCI (1), XVII^e SIÈCLE.

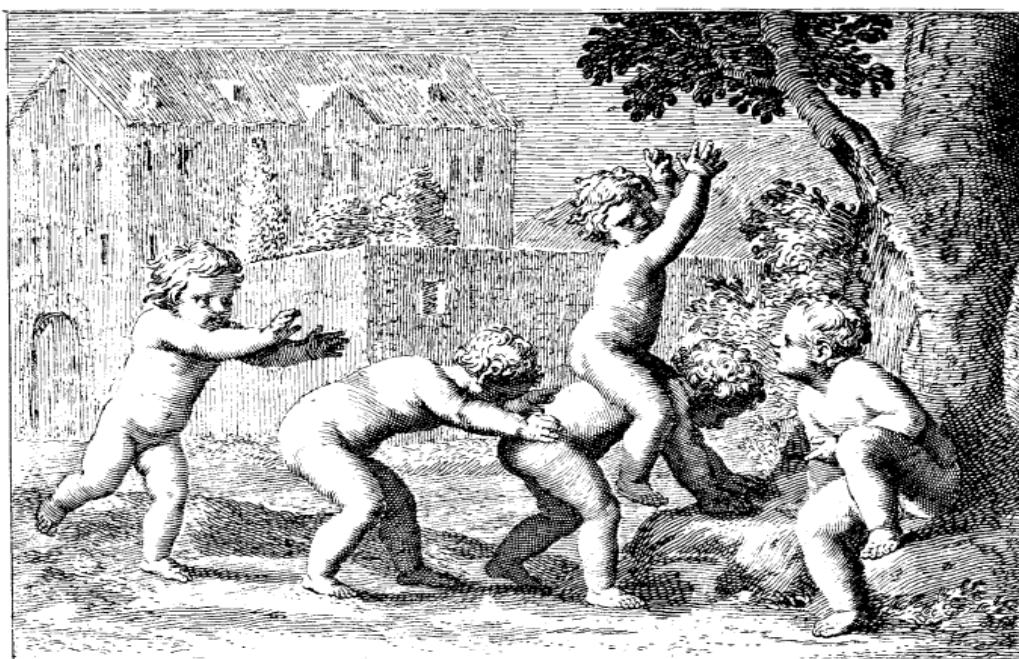
(1) Nous avons à plusieurs reprises reproduit des œuvres de cet artiste qui a gravé toute une série de planches relatives au jeu. Augustin Carracci était le cousin du célèbre peintre de Bologne, plus connu sous le nom de Carrache : comme lui, il était né à Bologne en 1557, et il mourut à Parme dans les premières années du dix-septième siècle. Pour la peinture, il eut comme maîtres Fontane et Passerotti, mais il s'appliqua beaucoup plutôt à la gravure qu'à la peinture. Pour la gravure il avait eu comme maître le célèbre graveur hollandais, Corneille Cort. Il aida aussi son frère, l'illustre Annibal Carrache, à la galerie Farnèse, où toute la fable de Céphale et Galathée est de sa composition. On lui doit également un *Traité de perspective et d'architecture*.

mais qui cependant ne doit pas être confondu avec lui, est le jeu du « cheval fondu ».

Tout d'abord ce nom demande quelques explications : *fondu* est un terme de marine, et signifie coulé à fond, enfoncé, abaissé; ainsi, jouer au « cheval fondu », c'est jouer à faire enfoncer, abaisser un ou plusieurs écoliers qui font le pénible métier de chevaux.

II. — De la manière de pratiquer ce jeu.

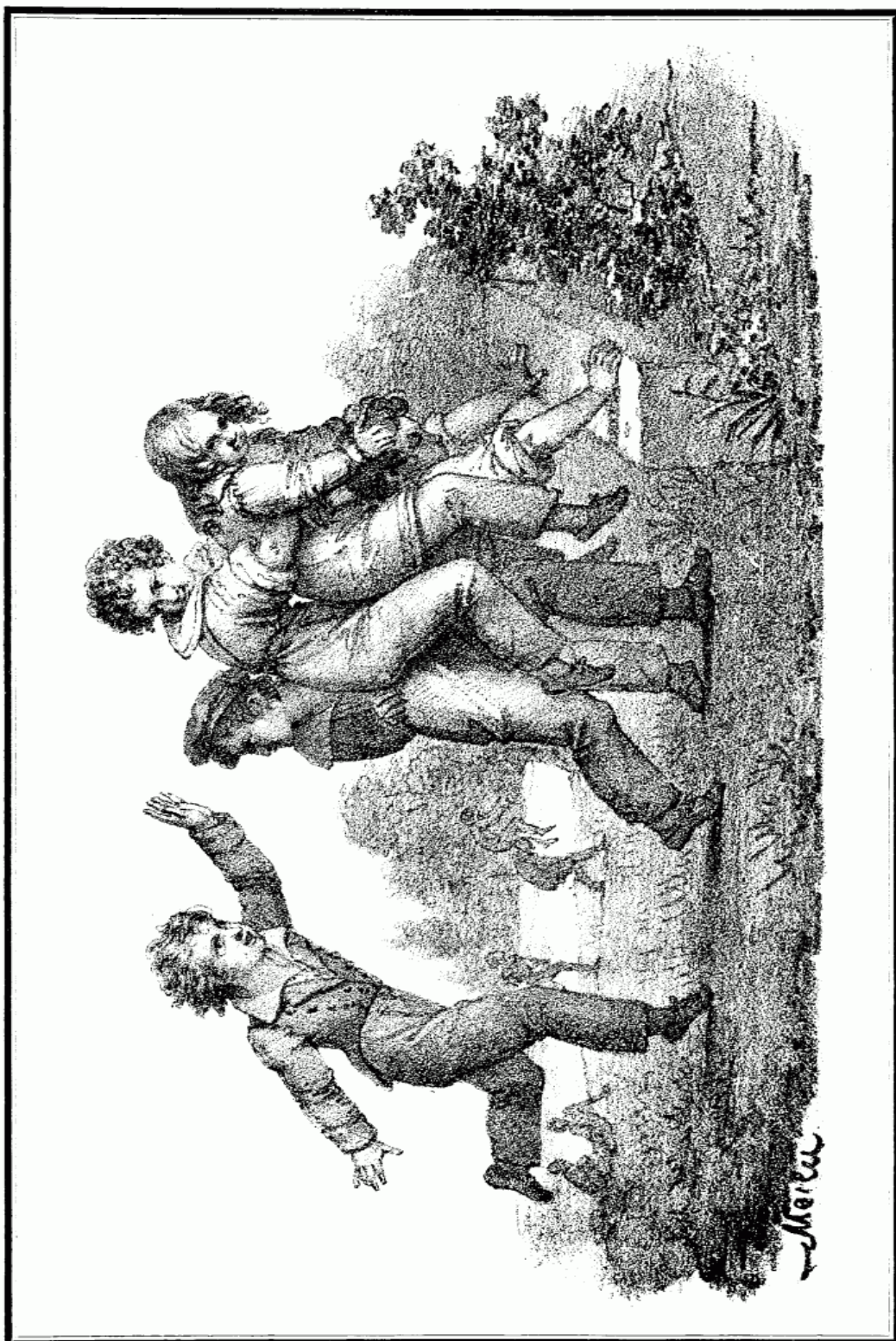
Ce jeu ne laisse pas que de présenter quelque danger; les parents et les maîtres ne doivent le permettre qu'aux jeunes gens qui sont assez vigoureux pour le supporter et assez prudents pour n'en point abuser.



LE CHEVAL FONDV

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

Les écoliers qui jouent au cheval fondu se divisent en deux troupes de quatre, cinq ou six joueurs chacune; ces deux troupes jouent alternativement le rôle de « chevaux », et celui de « cavaliers » ou sauteurs; ceux que le sort a désignés pour remplir les premiers les fonctions de chevaux se rangent de file, l'un au bout de l'autre; le premier a les mains appuyées sur une table, sur une fenêtre de rez-de-chaussée, ou tout autre



LE JEU DU CHEVAL FONDÉ
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE MAHET, PUBLIÉE DANS LE JOURNAL *le Bon Génie*, 1826.

appui solide; le second lui serre les reins avec les bras, ainsi de suite.

Le premier cavalier prend son élan, appuie ses mains sur le dos du dernier cheval, et saute le plus loin que ses forces le permettent; le second sauteur se place immédiatement derrière lui; si les derniers n'ont



LE JEU DU CHEVAL FONDU, D'APRÈS UNE GRAVURE DE PÉRELLE, XVII^e SIÈCLE.

pas assez de place, il faut qu'ils sautent par-dessus la tête des autres, et c'est alors que le jeu devient dangereux; le dernier arrivé frappe trois fois dans ses mains, afin de signaler l'adresse de son parti; dans ce cas les cavaliers continuent à sauter, et les autres continuent à les recevoir sur les épaules. Si le jeu manque par la faute des sauteurs, et si ces derniers se laissent tomber de côté, ils deviennent patients à leur tour.

III. — Faveur de ce jeu au seizième siècle.

Ce jeu a été, au seizième siècle, adopté quelquefois par les grandes personnes elles-mêmes, si l'on peut donner ce nom aux courtisans dont l'unique préoccupation était de briller aux yeux de leur patron et de s'attirer ainsi ses faveurs. Les historiens de l'époque racontent que les gentilshommes français montrèrent à ce jeu une dextérité remarquable.

L'amiral de Coligny, lisons-nous, fut envoyé en 1556 à Bruxelles,

vers l'Empereur pour la ratification de la trêve. Arrivé dans cette ville le 25 mars, il fut logé en une rue nommée des Arènes. « Le lendemain matin, rapporte la relation de l'ambassade, les seigneurs français, assemblés chez M. l'Amiral, en une grande cour qui était au logis, pendant qu'il dépêchait quelques affaires, se mirent la plupart à jouer au cheval fondu; mais, le bruit s'en étant répandu, plusieurs gentils-hommes flamands et autres de qualité accoururent et trouvèrent le jeu si beau qu'ils firent de même, mais les nôtres emportèrent le prix. »

IV. — Le cheval fondu d'après les anciennes gravures.

Stella, en reproduisant le jeu du cheval fondu, a fait un bon mot quelque peu gaulois :

C'est à bon droit que cet enfant,
En posture de triomphant,
De sa bravoure fait parade :

Puisqu'en des lieux si bien flanquez
Il passe et monte à l'escalade
Par-dessus deux canons braquez.



LE CHEVAL FONDU

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE ERRAR, XVIII^e SIÈCLE.

Au temps de Louis XIV, Errar a représenté un groupe d'enfants qui se livrent aux douceurs de ce jeu, et, un peu après lui, Pérelle nous a montré de jeunes paysans qui se chevauchent l'un l'autre au

son de la flûte d'un berger mélancoliquement appuyé le long du tronc d'un vieux saule.

Le jeu de saute-mouton a inspiré un artiste moderne, M. Monvoisin, qui, au Salon de 1836, a représenté quelques enfants pratiquant avec entrain ce noble jeu.

CINQUIÈME PARTIE

LA CULBUTE, LE PÊTE-EN-GUEULE ET LE MONDE RENVERSÉ

I. — Le jeu du catampo dans l'antiquité.

Nous étudierons ensemble ces trois genres d'exercices, qui présentent entre eux une très grande analogie.

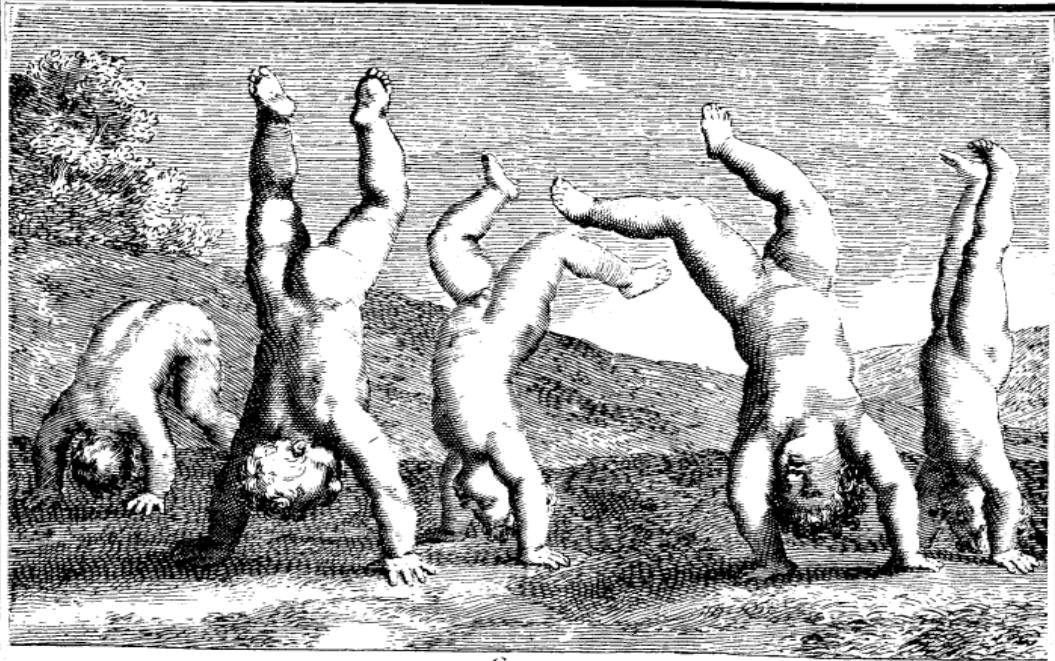
Dans les auteurs anciens, on trouve le nom d'un jeu qui n'a pu être



LE JEU DU PÊTE-EN-GUEULE

D'APRÈS « LA GRANDE FÊTE DE NOTRE VILLAGE » DE VAN BREUGHEL, XVI^e SIÈCLE.

identifié : il est désigné sous le nom de *catampo*. On suppose que ce n'est qu'une altération d'un autre mot *catambo*, et que ce jeu consiste à marcher



LA CULBUTE



LE JEU DE PET EN GUEULE

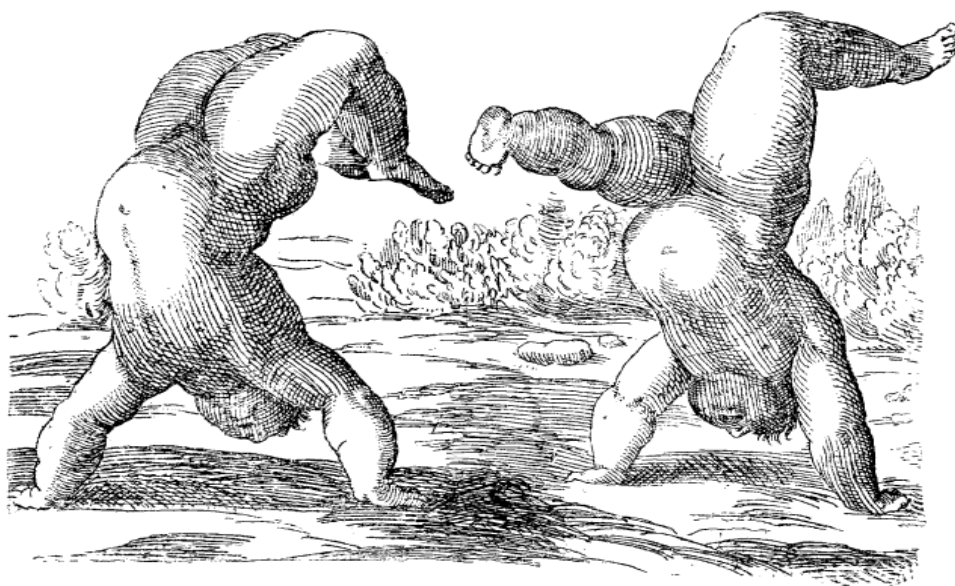
DIVERSES MANIÈRES DE FAIRE LA CULBUTE
D'APRÈS LES COMPOSITIONS DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

la tête en bas et les pieds en l'air. Il ferait partie des exercices auxquels se livraient, chez les Grecs et les Romains, les *cabistères* ou faiseurs de culbutes.

Les Grecs étaient très habiles à ces sortes d'exercices auxquels se livraient même les femmes, et ils en augmentaient le danger en exécutant les culbutes au milieu de poignards plantés en terre par la poignée.

II. — La roue animée ou le jeu du pète-en-gueule.

Dans les campagnes, un jeu fort populaire parmi les enfants consiste à



LA CULBUTE

D'APRÈS UNE GRAVURE DE CARRACCI. XVII^e SIÈCLE.

faire une sorte de roue animée formée de l'enlacement de deux joueurs ; pour cela, deux enfants doivent se tenir de telle façon que l'un reste debout tandis que son camarade, la tête en bas, saisit avec ses bras les jambes du premier. Dans cette position, ils se renversent sur le dos d'un troisième joueur qui est à quelques pas et leur présente son dos en forme de pont. En multipliant ainsi les obstacles, la roue vivante avance au moyen de renversements alternatifs, et c'est à chacun son tour à venir heurter le sol avec sa tête. Malgré le peu d'élégance de ce jeu et le danger qu'il présente, il a été très en honneur depuis la fin du seizième siècle jusqu'au dix-huitième, et tous les graveurs qui se sont occupés des jeux d'enfants ont consacré une composition à cet exercice bizarre.



LA CULBUTE ET LA LUTTE
D'APRÈS UNE GRAVURE ITALIENNE DU XVII^e SIÈCLE.

III. — Représentation de ce jeu d'après Breughel.

Dans une curieuse gravure de Breughel représentant une fête populaire, on voit au premier plan deux joueurs qui s'apprêtent à franchir



LE JEU DU PÊTE-EN-GUEULE
D'APRÈS UNE COMPOSITION DE TETTELIN, XVII^e SIÈCLE.

L'obstacle formé par deux de leurs camarades qui sont à demi étendus par terre ; un groupe de curieux les regarde et semble trouver ce spectacle profondément hilare.

IV. — Gravures des dix-septième et dix-huitième siècles
ayant représenté ce jeu.

Stella n'a pas manqué de le mentionner au nombre des jeux des enfants et elle déclare :

Ce plaisir est fort innocent
Et dans ce jeu divertissant.
Les enfants se donnent carrière.

Un artiste du temps de Louis XIV, Tettelin, a également consacré à ce jeu une composition aussi élégante que le permettait le sujet ; il nous montre trois groupes de jeunes enfants employant ce procédé peu recommandable pour descendre une pente gazonnée.



LE MONDE RENVERSÉ. D'APRÈS UNE VIGNETTE DU XIX^e SIÈCLE.

V. — Le monde renversé.

On appelle également le *monde renversé* ou le *poirier fourchu* un jeu qui consiste à se tenir la tête en bas et les jambes en l'air pour imiter la fourche de l'arbre ; si ces futurs acrobates se mettent en mouvement dans cette position, le jeu prend le nom de *marche des fourches* ; le patient doit alors avancer sur les mains en maintenant ses jambes verticalement.

Stella a représenté cet exercice de la marche des fourches, mais elle l'intitule, fort improprement du reste, « la culbute ». Dans les six vers suivants, on peut voir que les règles de ce jeu n'ont pas varié depuis le dix-septième siècle :



UN CONCOURS D'EXERCICES CHAMPÊTRES
D'APRÈS UNE GRAVURE DU XVII^e SIÈCLE.

A voir leurs soubresauts bouffons,
Qui ne dirait que ces poupons
Auroient bon besoin d'ellébore ;

Leur corps est pourtant bien dressé
Si, selon que dit Pythagore,
L'homme est un arbre renversé.

On a quelquefois combiné ce jeu du poirier ou du chêne fourchu avec

le jeu du coupe-tête ou du saute-mouton ; dans ce cas, le joueur devait, par un bond, passer entre les jambes de son camarade pour venir retomber de l'autre côté.

Tous ces jeux ne sont pas, à proprement parler, des amusements bien recommandables pour l'enfance ; on pourrait plus exactement les comparer à un retour vers les supplices de l'Inquisition, et, si on infligeait de pareils traitements aux enfants en guise de punition, ils ne manqueraient pas de se récrier sur la rigueur du châtement.

La « culbute » participe aux mêmes dangers et procure des charmes aussi contestables que le « monde renversé » et le jeu du « pète-en-gueule », aussi ne croyons-nous pas avoir besoin d'en donner une plus ample description.

SIXIÈME PARTIE

LA LUTTE

1. — Définition.

Le premier exercice auquel se soit livré l'homme, pour faire l'é-



LA LUTTE A MAIN ARMÉE
D'APRÈS OLAIUS MAGNUS, XVI^e SIÈCLE.

preuve de sa force, est sans contredit la lutte qui est une image de sa résistance contre des ennemis éventuels.

Par le mot *lutte*, il faut entendre spécialement des combats dans lesquels l'adresse prime la force brutale ; dans cet exercice, en effet, on

exclut soigneusement tous les coups et même tous les chocs, de quelque nature qu'ils soient, de manière à laisser à l'adresse toute sa puissance.



L'ASSAUT DU CHATEAU



LA BATAILLE

LES DIVERSES FORMES DE LA LUTTE

D'APRÈS LES COMPOSITIONS DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

II. — La lutte aux temps préhistoriques.

Un des plus anciens exemples de lutte que nous ait laissés l'antiquité fabuleuse est la lutte d'Antée, fils de la Terre, avec Hercule, qui fut obligé de soulever dans ses bras le géant libyen et de l'étouffer sans qu'il lui fût possible de toucher à nouveau la terre d'où il tirait toutes ses forces.

Ceréycon d'Eleusis fut considéré comme le père de la lutte, car ce fut lui qui, le premier, montra que rien ne peut être opposé à l'adresse savamment utilisée par le lutteur.

III. — La lutte dans l'antiquité.

Aux temps antiques, les lutteurs recouvraient leur corps d'une couche

d'huile destinée à empêcher leur adversaire de les saisir à pleine main, ce qui leur permettait en outre de s'échapper de leurs bras.

M. Becq de Fouquières a consacré un chapitre de son savant ouvrage à la lutte des adolescents, c'est-à-dire « de ces combats volontaires et sans danger auxquels, par amusement, se livrent les enfants. On se roule ensemble sur le sable et l'on se relève tout en riant. »

Dans les *Dionysiaques*, de Nonnus (X, 325), nous relevons une description relative à ces luttes juvéniles :

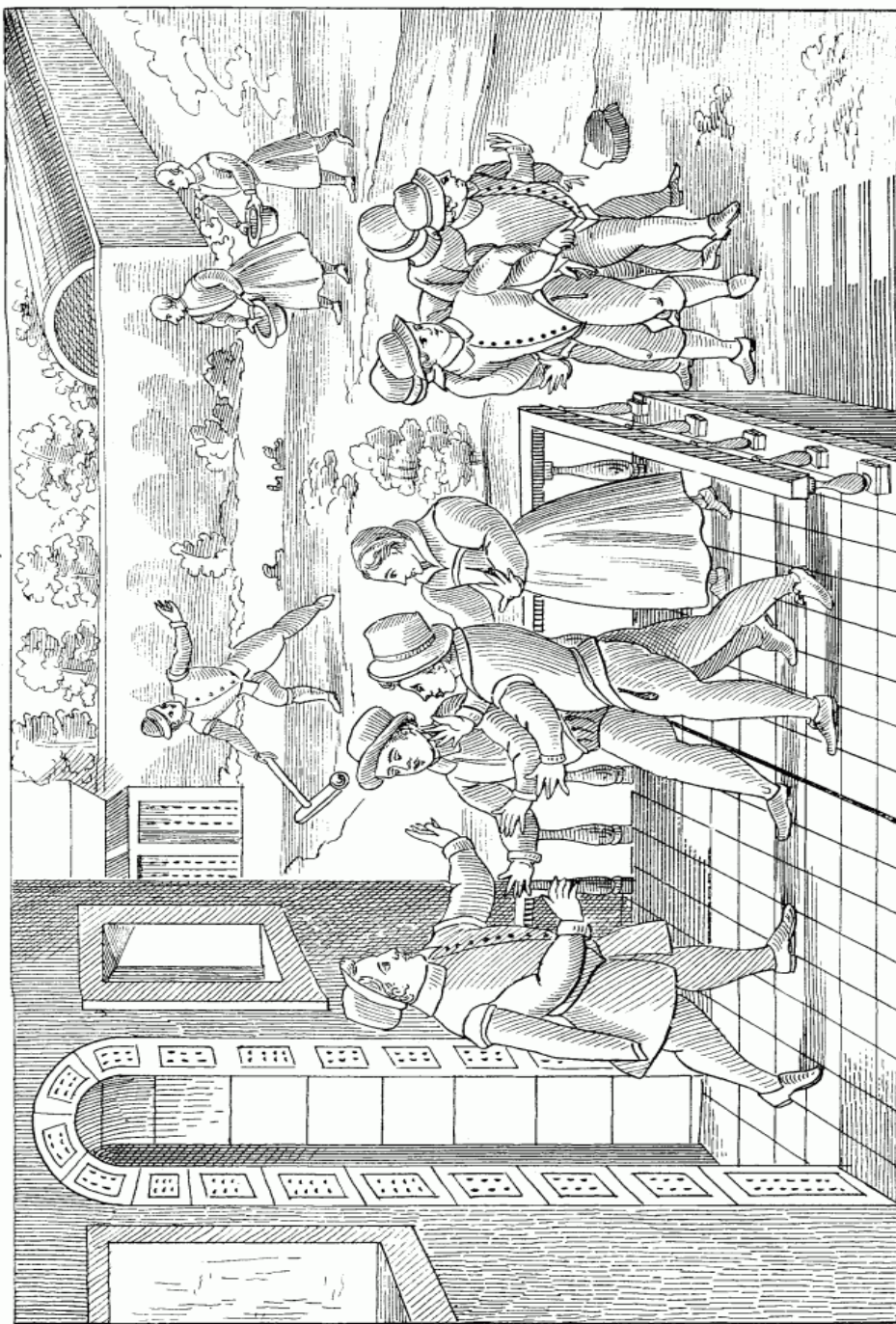


LA LUTTE
D'APRÈS CARRACCI, XVII^e SIÈCLE.

Bacchus se sentait attiré vers Ampélos ; ils se plaisaient ensemble dans les bois touffus à lancer dans les airs le « thyrsé » vagabond... Parfois restés seuls sur la rive solitaire, ils jouaient sur le sable du fleuve aux riches cailloux et s'y livraient en riant à l'exercice de la lutte.

Auguste se plaisait beaucoup à assister aux jeux et aux luttes des enfants, quelquefois il les faisait se disputer pour obtenir en récompense quelques menus cadeaux.

Le fuis dessus ta terre vilain, & autres ieux.



Ces enfans-cy ioient de cœur humain
 Au ieu, ie fuis sur ta terre vilain,
 Où le premier lequel est pris demeure :

A quille-là auffi pareillement,
 Et à labou, ieu ou communément
 Dos contre dos faut frapperen mefine heure.

ix.

IV. — Le jeu de la résistance ou l'assaut du château.

Chez les Romains, on pratiquait également le « jeu de la résistance » ; dans cet exercice il s'agissait de supporter, sans bouger, le choc de ses adversaires et de ne pas lâcher pied sous peine de perdre la partie.



LA LUTTE DANS L'ANTIQUITÉ
D'APRÈS UNE GRAVURE ITALIENNE DU XVII^e SIÈCLE.

Au seizième siècle, ce jeu était désigné sous le nom de « Je suis dessus ta terre, vilain » ; dans le recueil de 1587, une gravure représente quatre jeunes enfants se livrant à cet exercice : au centre d'une terrasse, se tient le défenseur de la place qui est attaqué par deux jeunes garçons et une fillette en robe longue qui ne semble pas être un agresseur bien redoutable.

Au dix-septième siècle, cet amusement a été repris sous le nom de *l'assaut du château* : une demi-douzaine d'enfants entourent un tas de sable au sommet duquel est grimpé



LES PETITS MAUVAIS GARNEMENTS
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DU XIX^e SIÈCLE.

un de leurs camarades ; ce dernier doit supporter l'effort des assaillants sans abandonner le sommet de sa forteresse improvisée.

Stella a décrit en ces termes un peu trop pompeux cette lutte juvénile :

A-t-on jamais vu gouverneur
En venir mieux en son honneur
Dedans une ville de guerre,
Et cet autre qu'en cet assaut
Ce brave a renversé par terre,
Pouvoit-il faire un plus beau saut ?

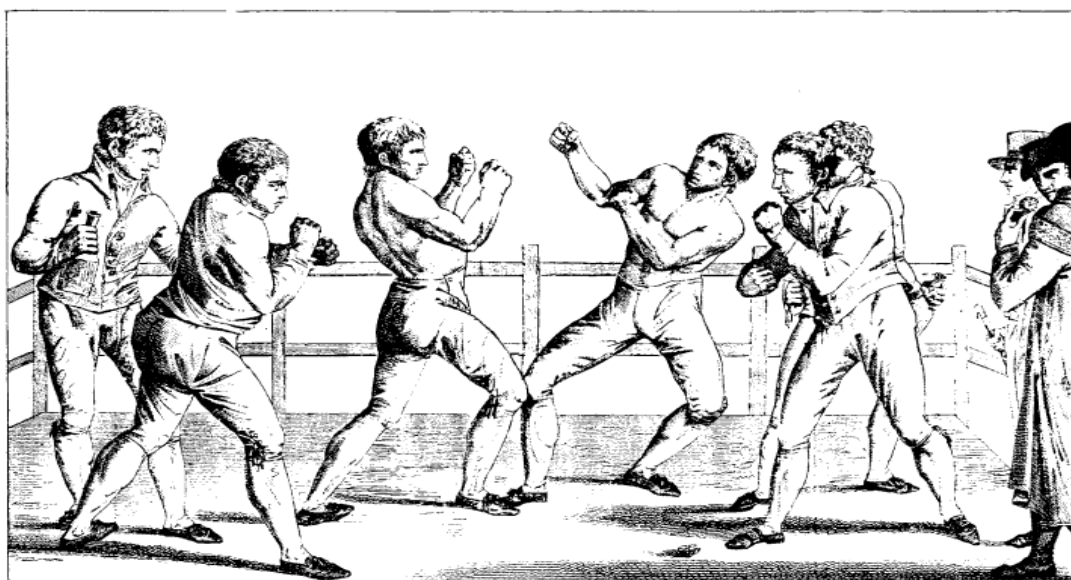
La lutte, qui fait partie intégrante des exercices de gymnastique, a subi les mêmes vicissitudes que cet art et a été peu en honneur jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.



LE JEU DE LA RÉSISTANCE
D'APRÈS VICTOR ADAM, XIX^e SIÈCLE.

V. — Le pugilat et la boxe.

Nos voisins d'outre-Manche, grands amateurs de tous les sports athlétiques, ont beaucoup pratiqué la lutte ; depuis une centaine d'années, cet



1. Humphrey & Mendoza Combats de Boxeurs, à Odhiam. 2. Secours & Arbitre.

exercice a pris plutôt, chez eux, la forme du pugilat qui a été également connu et pratiqué dans toute l'antiquité.

Chez les anciens, le poing fermé était d'abord nu ; on imagina ensuite qu'il serait possible de rendre les coups plus forts en prenant dans la main une boule de pierre ou de métal. Voilà l'origine du combat à poing armé. On alla jusqu'à entourer le poing de courroies garnies de fer ou de plomb.

Cette espèce de lutte consistait à battre son adversaire jusqu'à ce qu'il tombât par terre ou qu'il se déclarât vaincu.

Les combats de « boxers », en Angleterre, ont été dans ces dernières années une des plus grandes attractions du public, et ceux qui se livraient à cet exercice s'y préparaient par un entraînement tout spécial.

VI. — Les jeux de la lutte, d'après Stella.

Stella n'a pas manqué de mentionner la lutte parmi les jeux des enfants : elle décrit cet exercice sous le nom de *bataille*.

Voicy comme les factions
Changent les aigneaux en lions
Et renversent tout sur la terre :

Mais je crois que pour tous blessez,
Il restera, de cette guerre,
Seulement quelques nez cassez.

SEPTIÈME PARTIE

LA DANSE

I. — La danse considérée comme jeu d'enfant.

Une étude sur les jeux doit comprendre la danse en tant qu'exercice physique, et nous avouons tout d'abord bien nettement que notre préten-



LA DANSE AU XVI^e SIÈCLE, D'APRÈS OLAIUS MAGNUS
Histoire des peuples septentrionaux.

tion n'est pas d'étudier l'art chorégraphique : nous laisserons ce soin à des auteurs plus compétents, qui pourront tirer un admirable parti de ce sujet. Au surplus, il est bon de faire observer que tous les artistes qui ont consacré des études spéciales aux divers jeux des en-

fants n'ont pas manqué de comprendre la danse parmi les délassements juvéniles, et la préoccupation de signaler à la jeunesse les bienfaits de cet exercice se retrouve depuis l'auteur anonyme du fameux recueil de 1587 jusqu'au premier tiers du dix-neuvième siècle, où nous voyons que Marlet a consacré à cet amusement une de ses plus charmantes lithographies.

II. — Le jeu de la grue et du labyrinthe.

Les anciens ont pratiqué un jeu fort récréatif qui était connu sous le nom de jeu de la *grue* et du *labyrinthe* : ce jeu a été ainsi nommé parce que, à l'imitation de ces oiseaux voyageurs qui volent en longue file, les danseurs se tenaient par la main et décrivaient, guidés par le conducteur du chœur, des tours et des détours rappelant les plis et les replis



LA DANSE DES ŒUFS AU XVI^e SIÈCLE
D'APRÈS UNE GRAVURE DE M. DE VOS.

des labyrinthes. Cette danse remontait à la plus haute antiquité, puisque, dans Homère, nous la voyons figurée sur le bouclier d'Achille : le poète en attribue l'invention à Dédale en l'honneur d'Ariadne.

Au surplus, les anciens ont considéré la danse comme une des parties essentielles de l'éducation de la jeunesse ; les jeunes Romaines prenaient une de leurs principales distractions dans la musique chorale qui participait du chant et de la danse : « Tantôt, dit M. Becq de Fouquières, elles se tiennent toutes par la main et l'une d'elles a la conduite du chœur qu'elle enroule et déroule à son gré. Tantôt, une ronde se forme : les jeunes gens alternent avec les jeunes filles, tous se tiennent par la main et forment ainsi un collier, les jeunes gens don-

nant à leur danse une allure martiale, les jeunes filles affectant une tenue modeste et décente. »

III. — Danses sacrées et danses guerrières chez les Romains.

Les Romains avaient également des danses sacrées et des danses guerrières, et la tradition rapporte que ce fut Romulus qui inventa ce genre de saltation. Numa fonda un collège de prêtres dont la mission était d'exécuter des danses armées autour de l'autel de Mars.



RONDE D'ENFANTS
D'APRÈS UNE GRAVURE DU XVII^e SIÈCLE.
(ÉCOLE ITALIENNE)

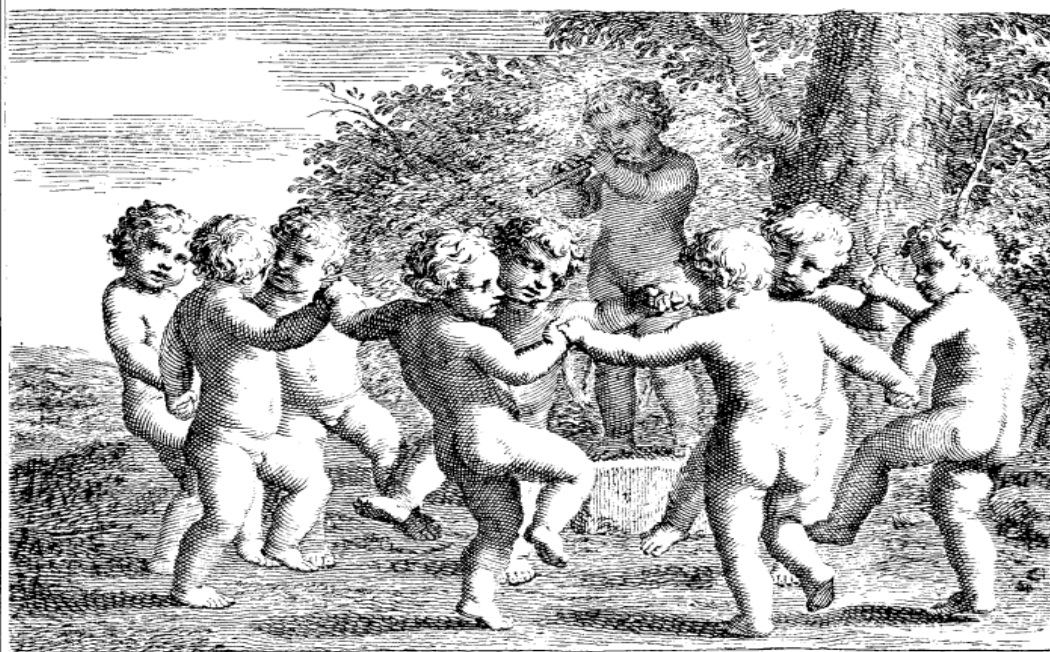
Le jeu de la danse prit chez les Romains un développement si considérable, que les danseurs en renom étaient honorés à l'égal des souverains.

Un des mimes dont l'antiquité a conservé le souvenir fut le célèbre Pylade, qui savait à lui tout seul figurer sur la scène tout un drame; son succès fut si considérable, que tous les riches Romains voulurent alors s'offrir le luxe de présenter chez eux à leurs clients des représentations mimées.

Tibère, voyant dans cette coutume une marque de décadence, chercha vainement à en arrêter le développement et cette mode ne fit que s'accroître pendant les dernières années de l'Empire.



LE COVRT BASTON



LA DANSE

LA DANSE ET LES EXERCICES DE TRACTION
D'APRÈS LES COMPOSITIONS DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVIII^e SIÈCLE.

IV. — Interdiction des danses chez les chrétiens.

La danse qui, à l'origine, avait eu un caractère sacré, dévia peu à



*Après la pense. Vient la danse.
on danse puis. onent le dîpense
se vend apire des tudas*

*L'oraille est Soudé à la cadanse
quand elle entend, tous ses boyaux Crys.*

LA DANSE

D'APRÈS UNE GRAVURE DE NICOLAS GUÉRARD, XVII^e SIÈCLE.

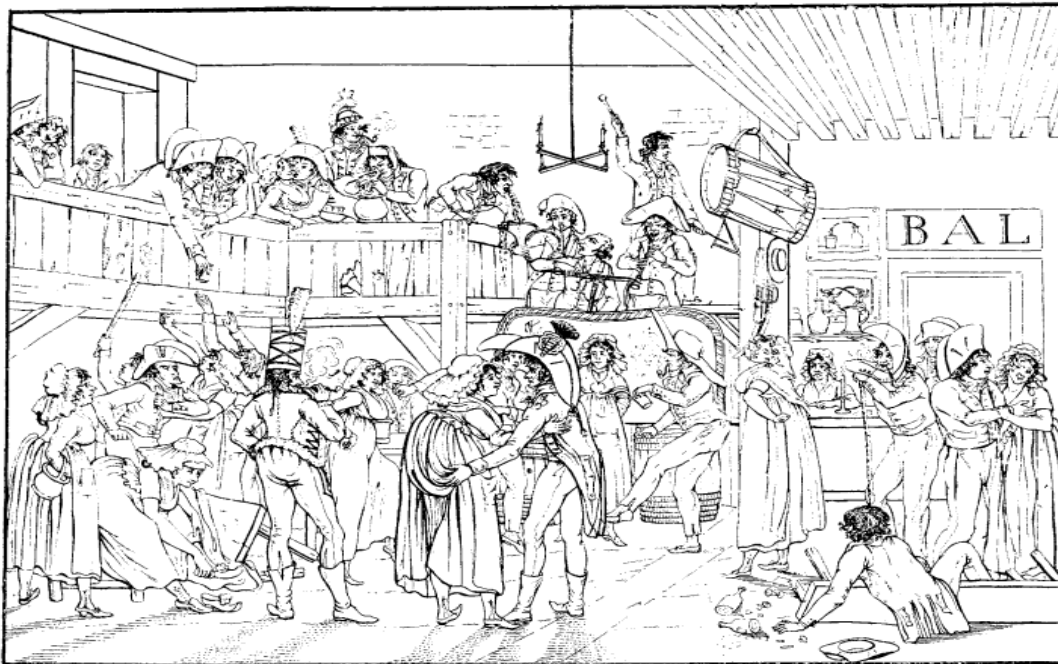
peu de son but primitif et pénétra sur le théâtre; les chrétiens, qui



LES PLAISIRS DE LA DANSE A LA CAMPAGNE

D'APRÈS UNE GRAVURE DE LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE.

s'étaient emparés de cette coutume, eurent à subir les nombreuses défenses du pouvoir ecclésiastique. Vers la fin du sixième siècle, un



UN BAL A L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE



Et nous aussi, j'vals.

D'APRÈS UNE CARICATURE DE L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE.

évêque d'Auxerre, défendit, dans un synode tenu sous sa présidence, la danse qui avait lieu aux calendes de janvier et qui était une pratique venant du paganisme; ces habitudes fâcheuses consistaient en banquets

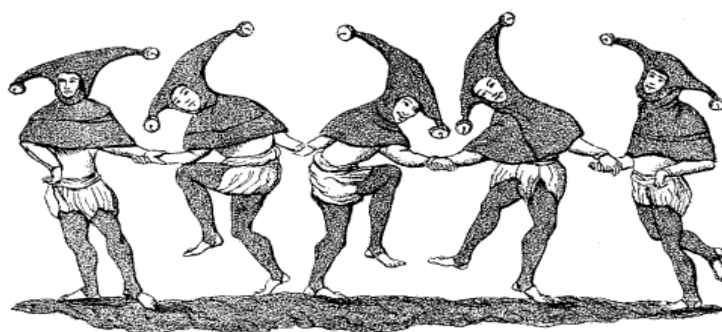


LA DANSE, D'APRÈS *la Gymnastique de la jeunesse*, AN XI, 1803.

suivis de danses qui avaient lieu dans l'intérieur même des églises. Cet usage, contraire à l'esprit même de la religion chrétienne, ne disparut pas complètement et on retrouve des traces de cette coutume jusqu'à une époque assez rapprochée de nous.

V. — Les danses au Moyen Age, considérées comme spectacles.

C'était surtout à l'issue des repas qu'avaient lieu les danses accom-



DANSE DES FOUS

FAC-SIMILÉ D'UNE MINIATURE D'UN MANUSCRIT DU TREIZIÈME SIÈCLE
DE LA BIBLIOTHÈQUE BOLDOYENNE A L'UNIVERSITÉ D'OXFORD.

pagnées de tours d'équilibre, le tout exécuté au son des instruments.

Vers la fin du treizième siècle, le goût de la noblesse pour la danse diminua dans de grandes proportions pour ne reparaitre qu'au quinzisième

siècle. Les danseurs que l'on voit figurer alors dans les miniatures de nos manuscrits sont des danseurs de profession vêtus d'une manière fort élégante et qui accomplissaient leurs pas rythmés au son des instruments.



LA DANSE.
D'APRÈS LES *Quatre Ages de la vie* DE STELLA. XVIII^e SIÈCLE.

**VI. — Persistance des danses ecclésiastiques
en France et en Italie.**

Malgré les décisions des conciles et les anathèmes lancés par le clergé, les danses dans les églises se conservèrent dans certaines provinces de la France et notamment à Besançon. Dans le *Mercure de France*, de septembre 1712, nous trouvons une lettre écrite de cette ville, relative à une danse ecclésiastique qui s'y faisait le jour de Pâques; elle avait nom de *bergeretta* et ne disparut complètement qu'en l'année 1738.



LA DANSE

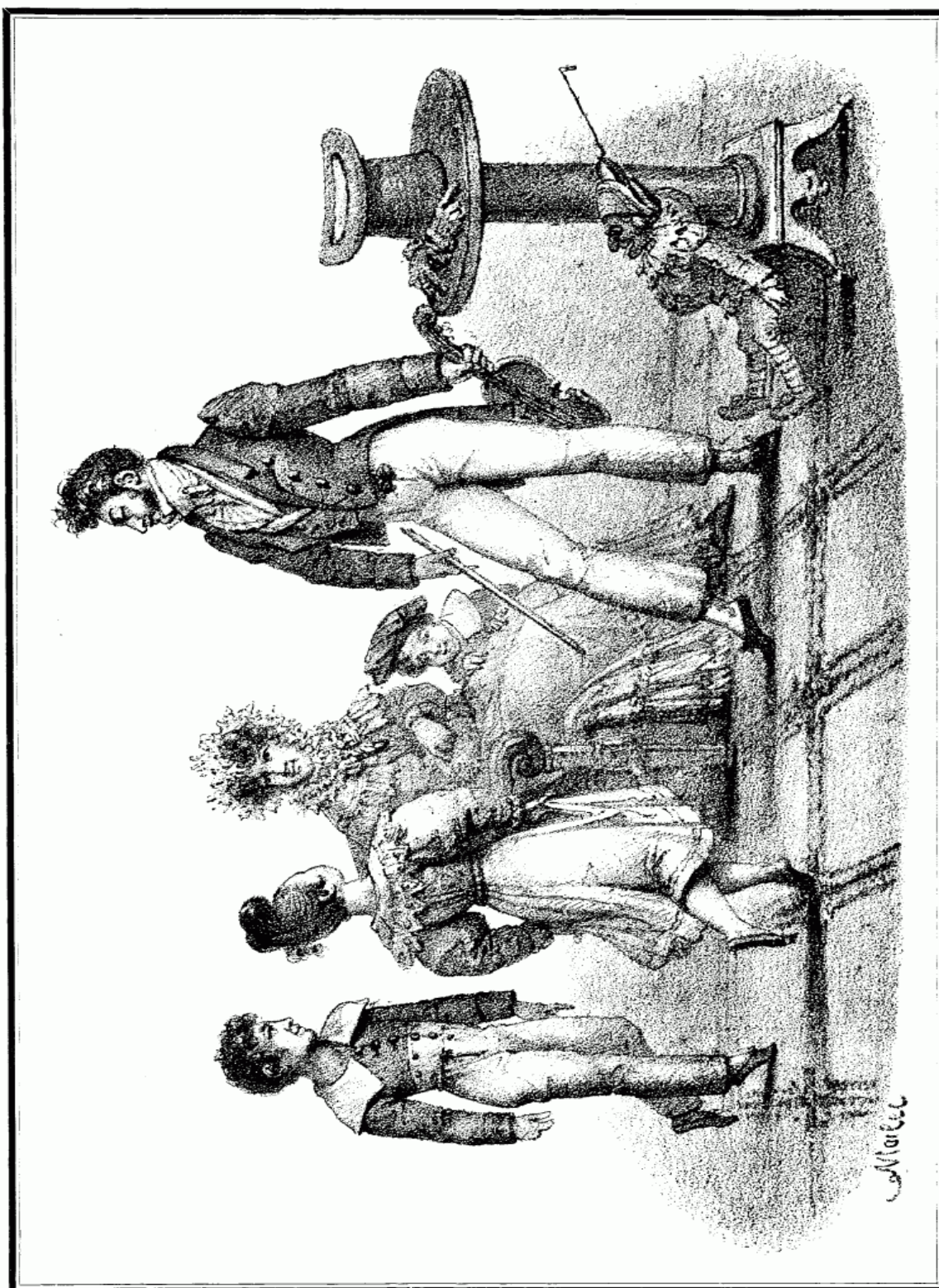
D'APRÈS UNE VIGNETTE DU PREMIER EMPIRE.

Les danses ecclésiastiques se sont conservées encore plus longtemps en Italie, et on en retrouve dans certaines églises de Rome jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Cette cérémonie d'un genre spécial se pratiquait sur une espèce de théâtre séparé de l'autel, qu'on nommait le chœur, et Jaubert raconte qu'« en 1793 on en voyait encore des vestiges dans les basiliques de Saint-Clément et de Saint-Pancrace de Rome. Quoique l'Église ait jugé à propos de retrancher cette danse de ses cérémonies, elle est cependant encore en usage en Espagne, en Portugal et dans le Roussillon. »

VII. — Bals et ballets au commencement du dix-septième siècle.

Les grands ballets et les bals furent mis à la mode en France par Catherine de Médicis. Henri IV raffolait de la danse et ce fut sous ce roi, selon Cahuzac, que le peuple français dansa le plus.



LA LEÇON DE DANSE
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE MARLET, PUBLIÉE DANS LE JOURNAL *le Bon Génie*, 1826.

Dans le *Journal* d'Héroard, on voit que Louis XIII tout enfant fut monté au cabinet du roi, en 1603, où il dansa au son des violons toutes sortes de danses. Un peu plus tard, en 1605, nous le voyons danser, devant le roi, la bourrée où il composait des grimaces. Il excellait dans la sarabande, la gavotte, et plusieurs autres danses.

Sous Louis XIV, le clergé se montrait intolérant pour la danse :

Un curé se vantait d'avoir aboli les danses des paysans les jours de fêtes et de dimanches : « Monsieur le curé, lui dit Fénelon, ne dansons pas, mais permettons à ces pauvres gens de danser, afin qu'ils oublient un moment combien ils sont malheureux. »



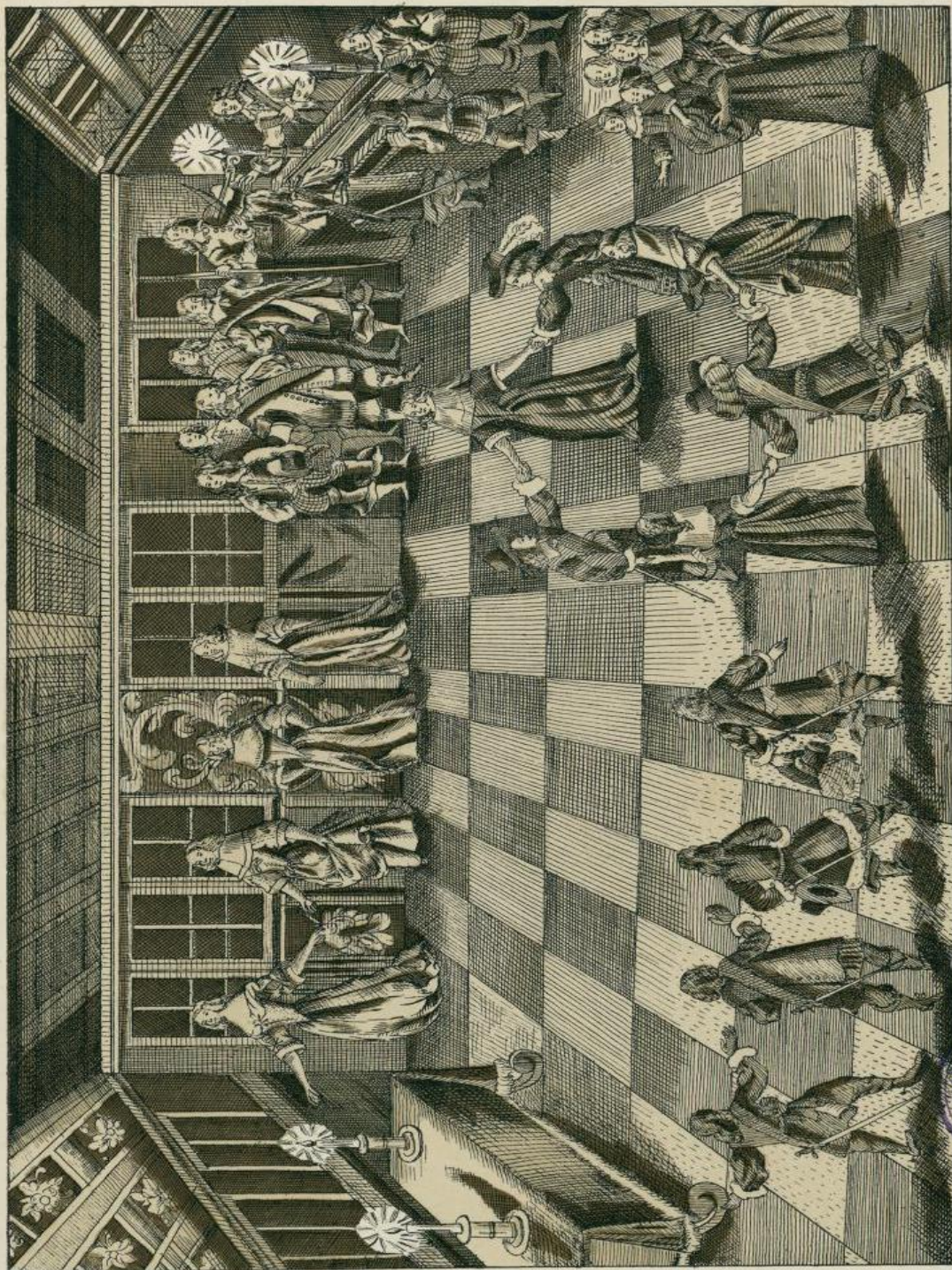
La Poudre.

D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE MARLET, XIX^e SIÈCLE.

Le mot *ballet* vient, dit-on, de *balle*, parce que, dans l'origine, on dansait en jouant à la balle pour donner au corps, par la réunion de ces exercices, de la force, de la souplesse et de l'agilité.

Le ballet est un divertissement très ancien. On regarda toujours la danse comme la plus heureuse expression du plaisir, et elle en est encore aujourd'hui l'image.

Le *Dictionnaire des Arts et Métiers*, de Jaubert, nous donne une origine assez spécieuse des bals qui généralement suivent les dîners ; parlant



UN BAL PARÉ AU XVII^e SIÈCLE



de la danse des festins, cet auteur dit qu'elle s'exécutait après les repas au son de divers instruments qui semblaient exciter les convives à de nouveaux plaisirs. On la regarde comme l'origine des bals en règle, car elle était une espèce de bal où éclatait la joie, la magnificence et l'adresse.

VIII. — Les danses enfantines, d'après les anciennes gravures.

Stella a bien considéré la danse comme un amusement enfantin et elle a représenté une ronde de jeunes enfants dansant au son de la flûte d'un de leurs petits camarades monté sur un cube de pierre.

Quelque lieu qu'on puisse choisir,
Peut-on trouver dans un plaisir
Plus de douceur et d'innocence,
Et ne semble-t-il pas encore
Qu'on va retrouver en cette danse
Une image du siècle d'or.



LA RONDE DES PETITES FILLES
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE VICTOR ADAM
XIX^e SIÈCLE.

Dans une suite de gravures représentant les appartements de Louis XIV, on voit que la quatrième chambre était la salle de bal, où le duc de Chartres et sa sœur dansaient gravement devant la duchesse d'Orléans assise dans un grand fauteuil; à côté d'elle est le duc de Bourgogne accompagné de la duchesse de Chartres, de la duchesse du Maine et de la jeune comtesse de Conti.

HUITIÈME PARTIE

GYMNASTIQUE

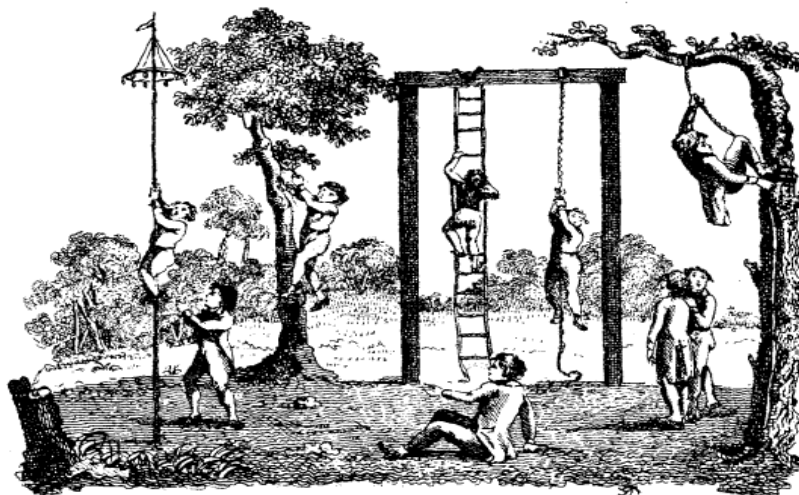
I. — Son origine grecque.

On peut dire que le mot aussi bien que la chose sont d'origine grecque, et, au début, cette expression était un résumé complet de l'éducation et de l'instruction que l'on devait donner aux enfants à Sparte.

Les exercices avaient quelque chose de rude et de martial et étaient destinés à tremper aussi fortement le cœur des jeunes Grecs qu'à augmenter la vigueur et la souplesse de leurs membres.

A Athènes, la gymnastique prit un caractère plus doux, les auteurs

qui ont traité cette question l'ont étudiée à un triple point de vue : le premier consistant dans l'exercice des courses à pied, à cheval ou en char ainsi que dans la lutte et dans le jet du disque : c'est ce qu'ils appellent la *gymnastique militaire*. Le second, connu sous le nom de *gymnastique diététique*, avait pour but de former la force physique et de con-



LES DIVERS AGRÈS DE GYMNASTIQUE
D'APRÈS LE TRAITÉ INTITULÉ *la Gymnastique de la jeunesse*, AN XI, 1803.

server la santé. Le troisième était la *gymnastique athlétique*, qui se rapportait plus particulièrement aux jeux publics.

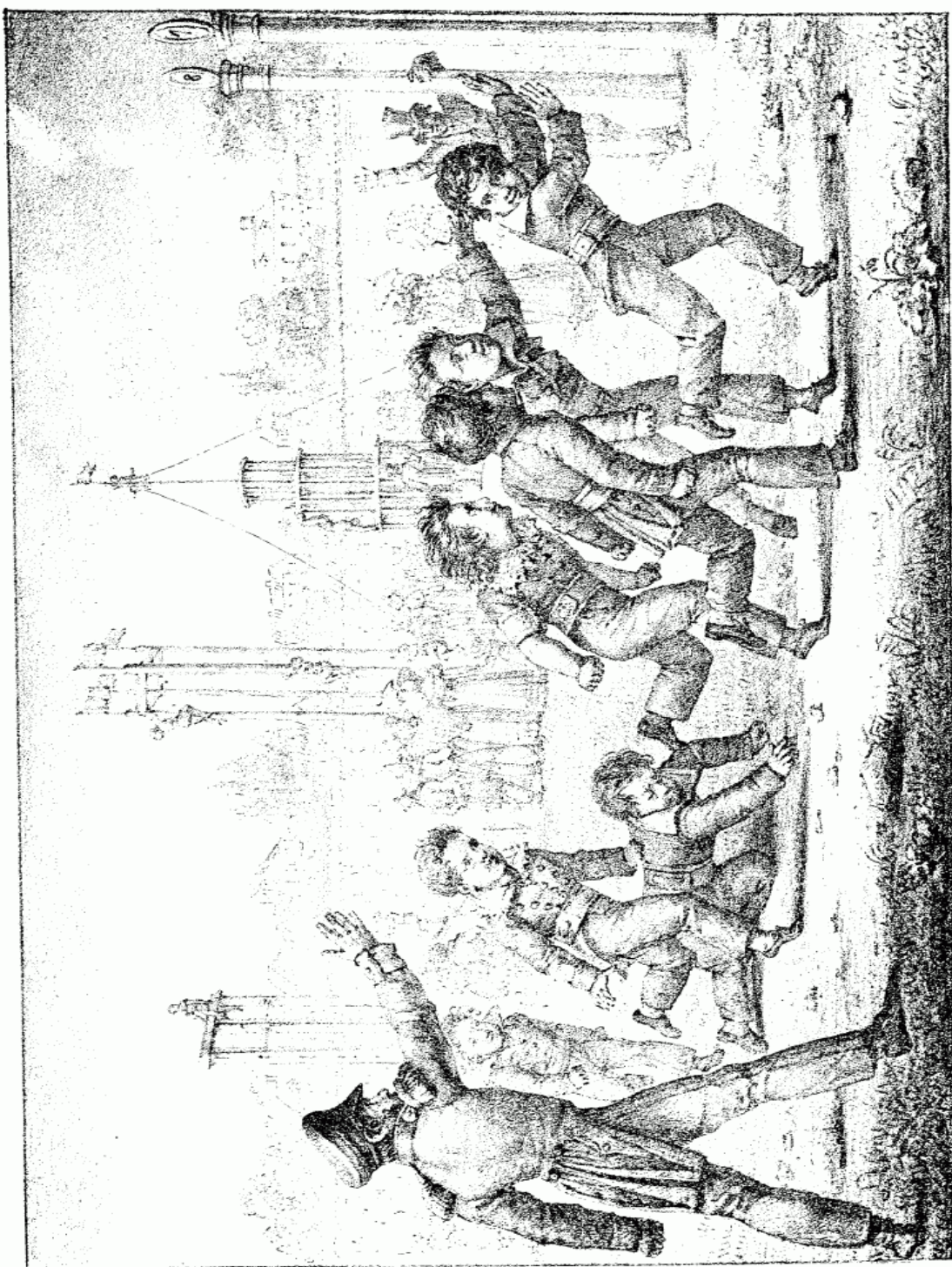
Les Romains n'ont pas considéré la gymnastique comme une science et ils l'ont remplacée par des exercices destinés à augmenter la vigueur des jeunes gens qui s'y livraient; de ce nombre était le lancement du disque et du javelot, la natation sous la cuirasse, la course et le pugilat.

II. — Les exercices de gymnastique faisant partie de l'éducation des jeunes gens, d'après Rabelais.

Au Moyen Age, on semble s'être peu préoccupé de la gymnastique proprement dite; elle était remplacée par les jeux et les exercices en honneur chez les chevaliers.

Au seizième siècle, nous voyons que la gymnastique était encore considérée sous un point de vue identique; ainsi Rabelais, quand il décrit l'éducation de Gargantua, nous dit :

... Quand il étoit habillé, peigné, bravement il travailloit en faisant quelque bonne lecture pendant deux ou trois heures, puis l'escuyer gymnaste lui monroit l'art de la chevalerie, montoit sur un coursier, sur un henet, sur un cheval barde, cheval léger, et lui donnoit cent pas ue



Une fois de l'Institut des Sciences (1879)

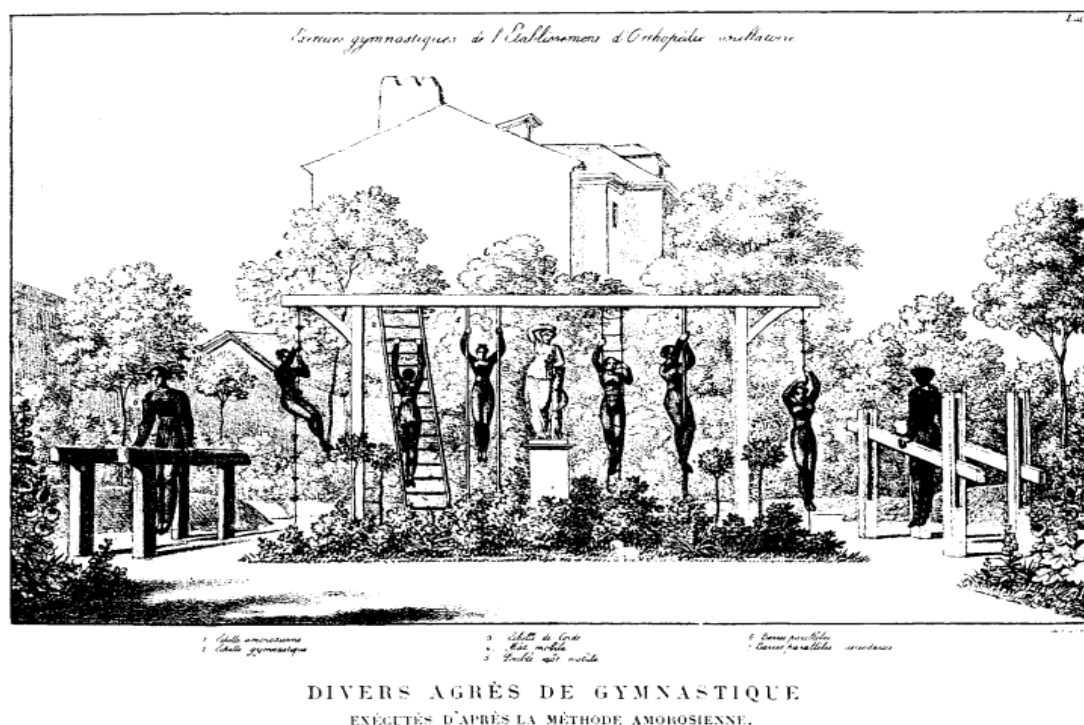
GYMNASSE NORMAL, MILITAIRE ET CIVIL

arrière, le faisoit voltiger en l'air, franchir le fossé, sautoit le palis, puis luttoit, couroit, sautoit, puis nageoit en profonde eau. puis issant de l'eau rondement, montoit encontre la montagne, puis pour galanter les nerfs, on lui avoit fait deux grosses saumones de plomb, lesquelles il nommoit altières ; icelles prenoit de terre de chascune main et les élevoit en l'air au-dessus de sa tête, les tenoit ainsi sans remuer.

Pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, la gymnastique tomba dans un discrédit complet et on ne commença à s'en préoccuper à nouveau qu'au moment où Buffon et Rousseau firent entendre leur éloquente parole, tentant d'améliorer le sort des enfants.

III. — Instituts de gymnastique étrangers.

Toutefois, le grand mouvement qui devait mettre en honneur les exercices de gymnastique n'est pas parti de chez nous, il nous vient de

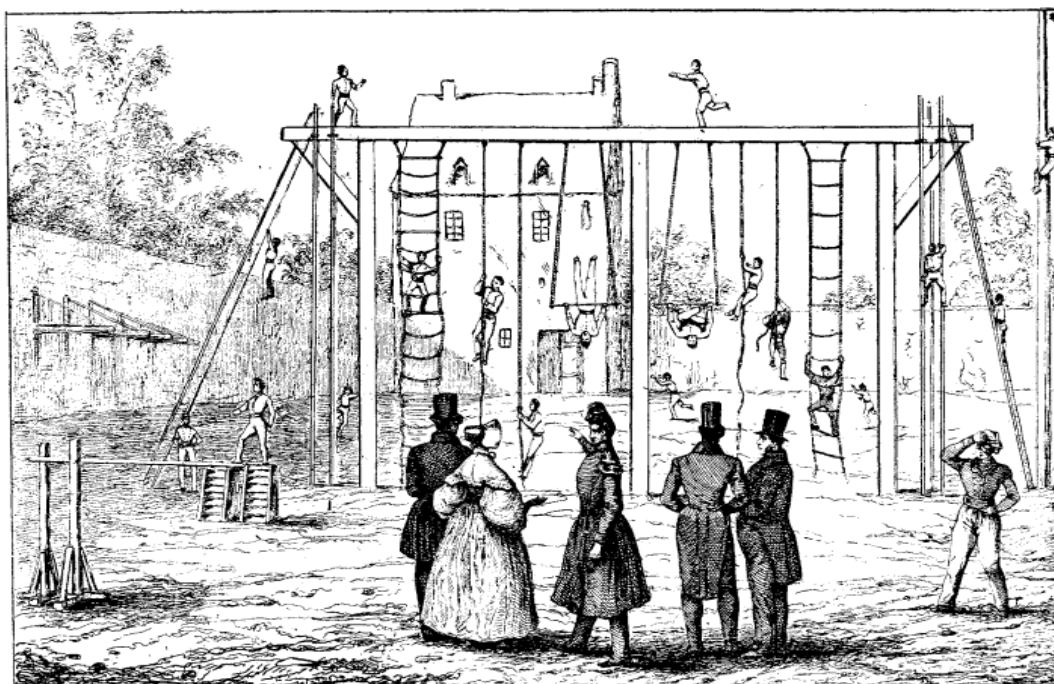


la Suède et de l'Allemagne : ce fut à Munich qu'un philanthrope, nommé Saltzman, conçut l'idée de fonder une école spéciale pour l'enseignement méthodique du mouvement corporel en vue de l'accroissement des forces physiques. Un peu plus tard, en 1814, le poète Ping fonda à Stockholm un Institut national de gymnastique qui existe encore.

IV. — Méthode amorosienne.

En 1815, le colonel Amoros, après avoir créé, à Madrid, un établissement analogue sous le nom d'*Institut Pestalozzien*, essaya d'en établir un à Paris.

La méthode amorosienne débute par des exercices élémentaires, qui se font sans appareils et consistent en mouvements réglés des extrémités inférieures et supérieures. Ces mouvements doivent être accompagnés de chants qui, en marquant le rythme, développent la voix et le jeu des



Exercices Gymnastiques

muscles pectoraux. Ensuite elle comprend la marche, puis la course sur terrain facile d'abord et ensuite coupé d'obstacles, le saut des fossés et des barrières, l'équilibre sur les poutres fixes et en mouvement, l'exercice des haltères et du trapèze, la lutte à bras-le-corps, l'escalade du mur, l'ascension à l'aide de la perche, de la corde lisse, de la corde à nœuds et de l'échelle, le travail des trapèzes, la voltige sur le cheval de bois, l'exercice de la barre fixe; la natation, l'équitation, la danse, la paume, le ballon complètent cette méthode.

V. — Gymnastique scolaire et gymnastique médicale.

A partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, la gymnastique fut mise au nombre des matières qui devaient être enseignées dans les collèges ; plusieurs fois cette question a été portée à la tribune et satisfaction a été donnée à ses partisans.

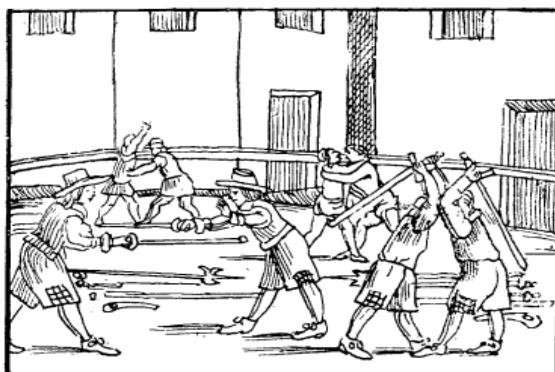
On s'est beaucoup préoccupé dans ces dernières années de la gymnastique médicale, qui enseigne la méthode de conserver et de rétablir la santé par le moyen de l'exercice ; on obtient ainsi un double résultat : d'abord celui d'augmenter la force et l'adresse chez les jeunes gens, et ensuite de leur donner une grâce n'ayant rien d'efféminé et résidant uniquement dans l'aisance et la souplesse des mouvements.

NEUVIÈME PARTIE

L'ESCRIME

I. — L'« *armatura* » chez les Romains.

Le jeu des armes, que nous désignons plus communément sous le nom d'*escrime*, était fort cultivé par les anciens, et les professeurs des gladiateurs devinrent les maîtres d'armes des légionnaires. Cet art était alors désigné sous le nom d'*armatura* ; il consistait principalement dans l'attitude à donner au corps et dans l'habileté à frapper à l'arme blanche le point visé.



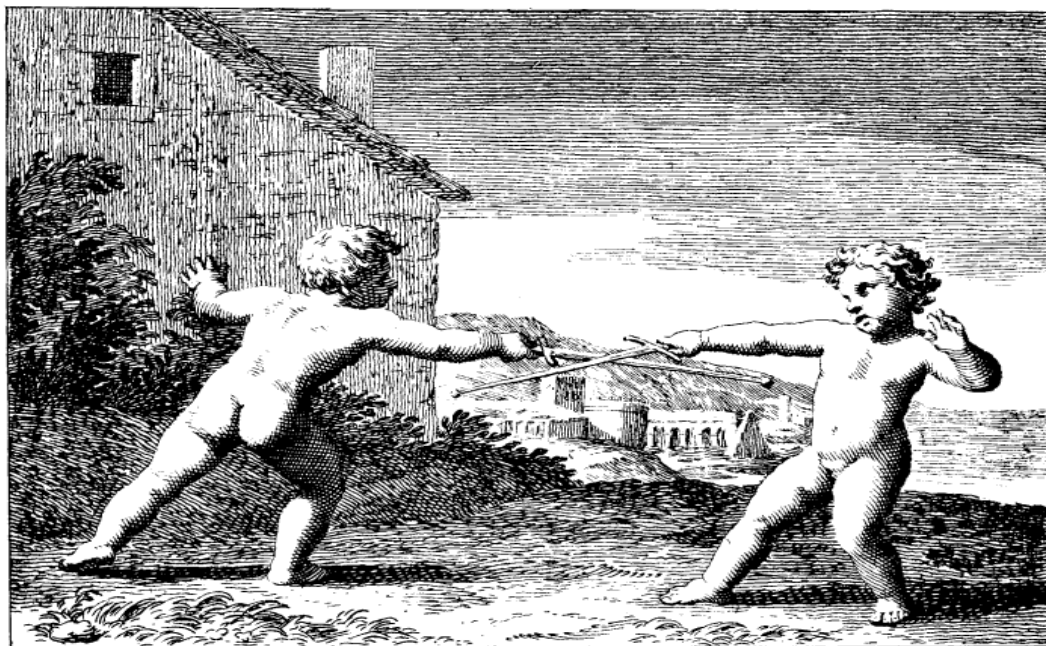
L'ESCRIME AU XVI^e SIÈCLE

D'APRÈS COMENIUS : *ORBIS SENSUALIS PICTURA*.

II. — L'escrime au Moyen Âge en France.

Il appartenait aux Français d'élever cet exercice à la hauteur d'un art, et, en examinant les rôles de la taille levée en 1292 sur les habi-

tants de Paris, nous voyons qu'il y avait à cette époque sept *escremisseurs* qui habitaient dans le quartier du Marais et qui payaient une redevance annuelle variant entre trente sous et douze deniers. Il faut cependant arriver jusqu'au seizième siècle pour trouver une ordonnance royale réglementant l'exercice de cet art. En 1567, Charles IX, par ses lettres-patentes en date du mois de décembre, autorisa les *maîtres joueurs*



L'ESCRIME

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

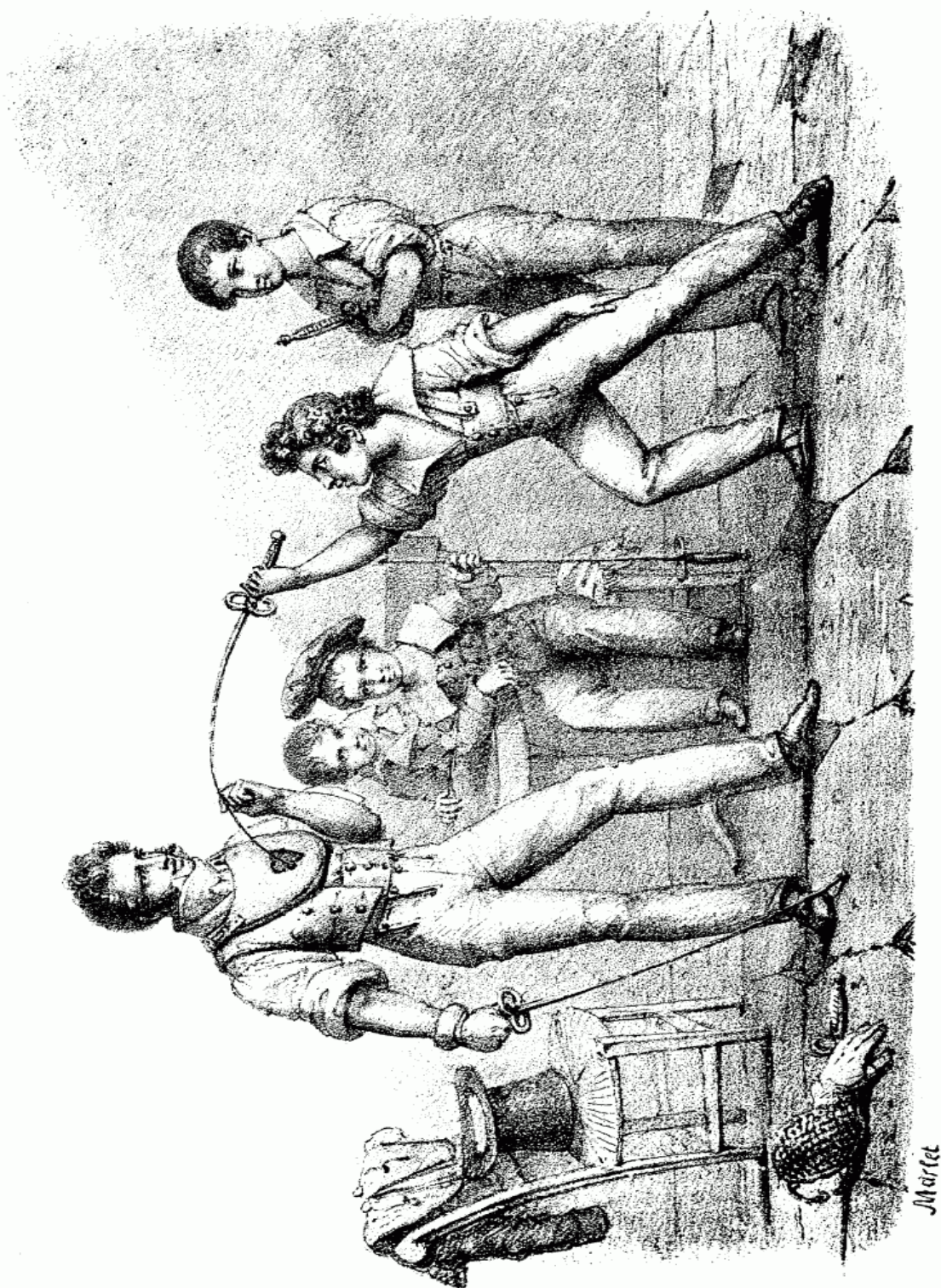
et *escrimeurs d'épées* de la ville de Paris à se réunir en communauté, et il confirma leurs statuts.

On a, au Moyen Age, quelquefois désigné sous le nom d'*escrime* des exercices consistant à enfiler les têtes mauresques du manège dans une course au galop, mais cet exercice dépend beaucoup plus de l'équitation que du jeu de l'épée.

La science de l'escrime fut particulièrement en faveur au temps de Louis XIII, et, après avoir été un peu délaissée, elle est maintenant revenue plus en honneur que jamais.

III. — L'escrime au dix-septième siècle, d'après Stella.

Stella a considéré l'escrime comme un des jeux de l'enfance et elle nous a représenté un jeune garçon qui, armé d'un fleuret muni d'une



LA LEÇON D'ESCRIME
D'APRÈS UNE LITHOGRAPHIE DE MARLET, PUBLIÉE DANS LE JOURNAL *le Bon Genre*, 1829.

forte boule à son extrémité, semble fort préoccupé à parer un coup droit de son adversaire. Voici en quels termes l'auteur décrit ce jeu :

| | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| Bien que l'on semble plus adret, | N'ayant pourpoint ny hoqueton, |
| A s'escrimer de son fleuret, | Luy doner de quarte ou de tierce |
| Il ne scauroit quoy qu'il exerce, | Droit dans le neuvième bouton. |

IV. — Une salle d'armes pour les enfants en 1829.

Dans un journal, *le Bon Génie*, publié de 1825 à 1836, et destiné spécialement aux enfants, nous trouvons la reproduction d'une salle



L'ESCRIME

D'APRÈS *la Grande Encyclopédie* DE DIDEROT ET D'ALEMBERT, XVIII^e SIÈCLE.

d'armes dessinée par Marlet, un des artistes les plus en vogue de l'époque. Dans cette salle, on voit un jeune garçon d'une douzaine d'années prenant sa leçon avec un professeur doué d'une magnifique paire de favoris ; ce jeune homme se fend et atteint le plastron que le maître porte attaché



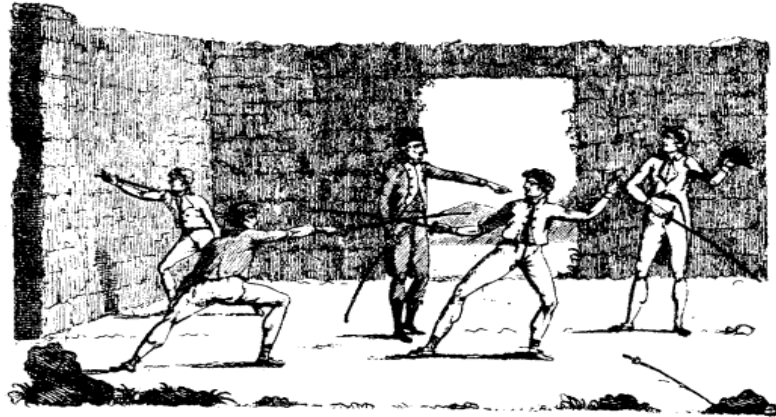
L'ESCRIME

D'APRÈS *la Grande Encyclopédie* DE DIDEROT ET D'ALEMBERT, XVIII^e SIÈCLE.

à son cou. Dans le fond de la salle, deux jeunes gens attendent patiemment d'avoir l'honneur de pouvoir tirer avec le maître ; notons, en passant, les yeux flamboyants du jeune élève qui prend sa leçon et qui

comprend la gravité de l'enseignement qui lui est donné. L'éditeur du journal s'excuse, en quelque sorte, de reproduire cette gravure, en disant :

En vous envoyant, mes amis, ce dessin, je n'ai pas du tout l'intention de vous engager à devenir de petits tapageurs, et je n'ai point la crainte à ce sujet, attendu que cela ne peut être à redouter que de la part de jeunes gens mal élevés, sans principe et sans jugement.



L'ESCRIME

D'APRÈS *la Gymnastique de la jeunesse*, AN XI, 1803.

Je veux seulement vous offrir l'exemple d'un exercice salutaire propre à développer les forces, à raffermir la poitrine, à donner de la souplesse, de la grâce au corps et de la noblesse au maintien.

V. — Pièce de vers sur l'emploi de l'épée.

On s'est plu, au dix-huitième siècle, à faire une petite pièce de vers pour montrer les diverses formes sous lesquelles on peut considérer le fleuret de l'escrimeur et l'épée du combattant (1) :

Je regarde la terre, et je vis en prison ;
Si j'en sors une fois, craignez avec raison.
Je suis dure et cruelle et non pas inflexible.
Quand je suis en courroux, je fais siffler les airs ;
J'attaque, je repousse et j'envoie aux Enfers.
Je me repais d'honneur, et maintiens la licence ;
J'opprime également le crime et l'innocence ;
Et lorsqu'avec mon art je gagne quelque cœur,
Perfide que je suis, je cause son malheur.

(1) Cette petite énigme est tirée d'un recueil qui, au dix-huitième siècle, était fort à la mode. Il est intitulé : *Magasin énigmatique*, contenant un grand nombre d'énigmes ingénieuses choisies entre toutes celles qui ont paru depuis près d'un siècle, à Paris, chez la veuve Duchesne rue Saint-Jacques, au Temple du Gout, 1767, avec approbation et privilège du roi.

DIXIÈME PARTIE

PATINAGE ET GLISSADE

I. — Avantages du patinage.

Le jeu de patinage est un des plus jolis exercices auxquels puissent se livrer les jeunes gens et les adolescents. Ce genre de sport présente un grand avantage au point de vue de la santé ; il oblige au plus fort de l'hiver à sortir des demeures souvent hermétiquement closes, pour prendre un exercice aussi salubre que vivifiant. La pureté de l'air, l'intensité du froid, la circulation plus accélérée des humeurs et du sang, la tension des muscles, ces mouvements circulaires ou en zigzag que font les pati-



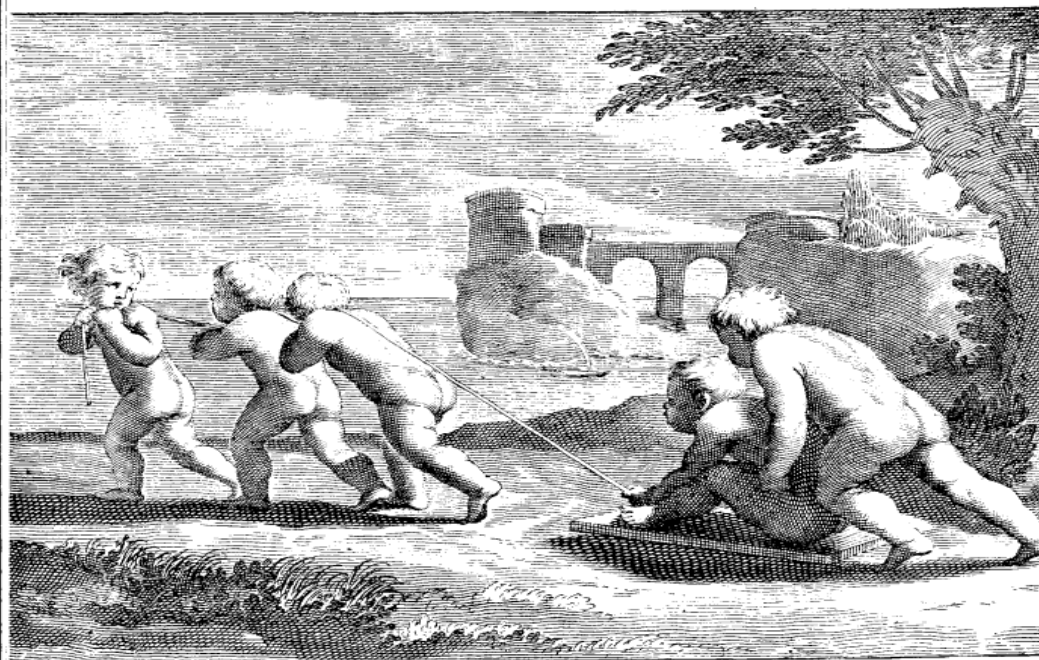
LES TRAINEAUX ACCOUPLES

D'APRÈS UNE SUITE DE JEUX PUBLIÉE AU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE.

neurs, la joie franche qui les anime, tout cela doit nécessairement avoir une influence très grande, non seulement sur le physique, mais encore sur le moral de l'homme.



LA GLISSOIRE



LE TRAI SNEAU

LES PLAISIRS DE L'HIVER

D'APRÈS LES COMPOSITIONS DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

On regarde cet exercice comme dangereux, parce que l'on peut tomber et se blesser ; ceci est absolument faux, car on ne dépend que de sa propre adresse, ce qui fait qu'on court moins de risques. On tombe souvent, à la vérité, en apprenant à patiner, mais il faut apprendre à tomber sans se faire de mal.

II. — Comment on apprend à patiner.

On apprend à patiner en se tenant derrière un petit traîneau, de peur



LES PATINS A LA POULAINE

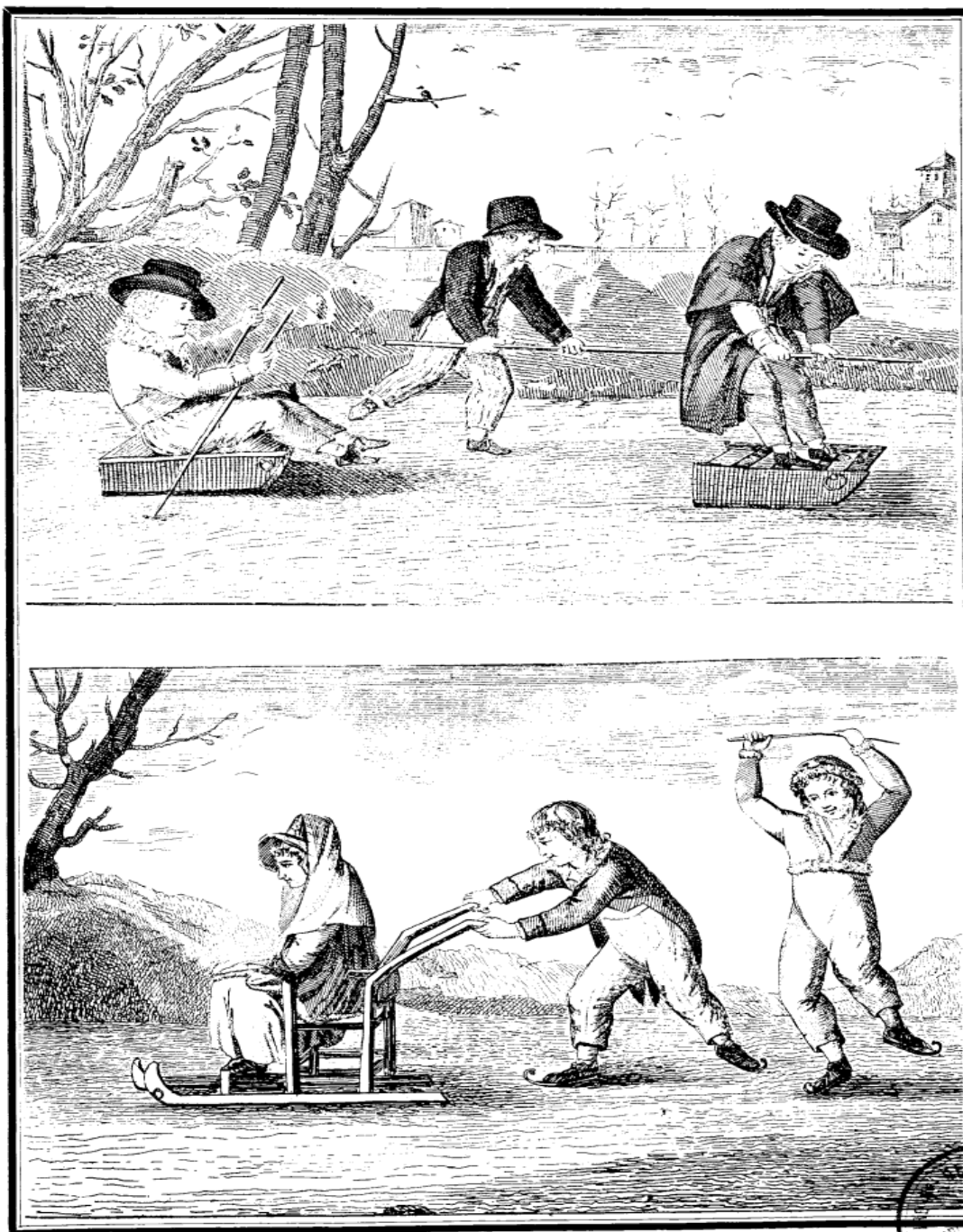
D'APRÈS UNE GRAVURE DE MODES DE LA RÉSTAURATION.

de se démettre le pied ; bientôt, on fait tenir le corps en équilibre sur deux morceaux de fer, dont chacun n'est large que de quelques millimètres, et c'est ainsi qu'on parvient à former ces mouvements multipliés qui ajoutent à la grâce naturelle du corps et qu'on voit toujours avec un nouveau plaisir.

Dans certains pays, le patinage est considéré comme un exercice absolument national ; dans les régions scandinaves, on donne plusieurs fois par an de grandes fêtes à propos de courses sur la glace, qui sont l'occasion de véritables réjouissances publiques et où les jeunes gens tiennent à honneur de faire parade de leur adresse.

III. — De la fabrication des patins.

La forme et la matière dont les patins ont été faits ont varié à l'infini. La première idée qui a dû venir aux habitants des pays froids a été de garnir la chaussure d'un morceau de bois destiné à faciliter le glissement sur la glace. Un peu plus tard, on a remplacé cette arête de bois par un os assujéti par des courroies ; au British Museum de Londres



LES TRINEAUX

D'APRÈS UNE SUITE DE JEUX PUBLIÉE AU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE.



on peut encore voir une paire de ces patins, qui doit remonter à un millier d'années. Comme la civilisation est devenue plus raffinée, on a eu l'idée d'employer le métal pour remplacer la primitive monture en os, ce qui donnait à cette chaussure d'hiver une rigidité et une solidité beaucoup plus appréciables.

IV. — Les skies norvégiens.

Dans les pays qui sont couverts de neige pendant les trois quarts de l'année, on employa des patins d'une dimension considérable, qui



DE PYRRHICA SALTATIONE

D'APRÈS L'Histoire des peuples septentrionaux DE OLAIUS MAGNUS

étaient formés d'une monture en bois léger reliée par des bandes de parchemin ; à l'aide de cet appareil, nommé *skie*, les chasseurs norvégiens descendent avec une rapidité vertigineuse les pentes des montagnes couvertes de neige ; un bâton ferré, qu'ils

tiennent à la main, leur permet de régler leur course. La manière de courir sur des patins n'est certes pas une science bien difficile à acquérir, mais elle demande cependant quelques leçons, et, par suite, n'est pas à la portée de tous les jeunes enfants ; c'est pourquoi le jeu de la glissade a toujours été préféré par la jeunesse en France.

V. — La glissoire au seizième siècle.

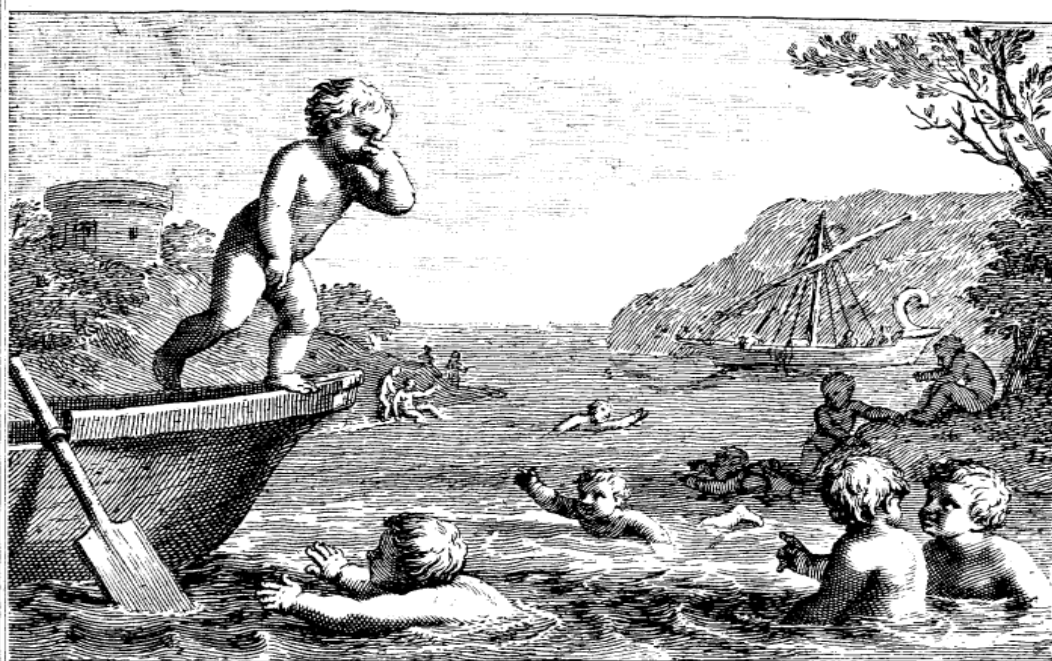
Au seizième siècle, cet exercice est compris dans le recueil des *Trente-six figures contenant tous les jeux, etc...* et se trouve réuni sur la même planche que les jeux de la Fossette et des Esteufs.

Ayant trouvé quelque place assez nette,
A beaux esteufs jouënt à la fossette.
Plus ils s'en vont sur la glace griller
Où bien souvent le marmouset ils baisent.
Et cependant tous les autres se plaisent
Au jeu de croce, au lieu de sommeiller.

Les enfants voient avec plaisir arriver l'hiver pour pouvoir se livrer à cet amusement, qui présente au moins l'avantage d'être à la portée de toutes les bourses.



LES PETIS FEVX



LE BAIN

LES AMUSEMENTS DU FEU ET DE L'EAU
D'APRÈS LES COMPOSITIONS DE CLAUDINE BOUZONNET STELLA, XVII^e SIÈCLE.

ONZIÈME PARTIE

LES PETITS FEUX

I. — Leur origine antique.

On a considéré comme faisant partie des jeux d'enfants le saut à travers les flammes d'un minuscule bûcher. Cette coutume de faire des feux de joie, de danser autour et de les franchir par manière de plai-



LES PETITS FEUX

D'APRÈS UN MODÈLE TIRÉ D'UN RECUEIL DE *Dessus de tabatières*, XVIII^e SIÈCLE.

santerie, remonte à un temps très haut de l'antiquité. A Rome, le onzième jour des calendes de mai, on célébrait les fêtes de Palès, la divinité qui présidait aux travaux des champs :

C'était, dit Properce, le jour des Palilies, le jour où Rome vit commencer ses murailles. Les pasteurs célébraient cet anniversaire par des festins et des jeux ; ils cherchaient leurs délices dans des mets rustiques, et la bande, aux pieds poudreux, franchissait gaiement les monceaux de foin qui flambaient çà et là.

II. — Signification de cette coutume.

Ovide a fait mention de cette coutume et il dit : « J'ai sauté à travers trois rangées de flammes et j'ai répandu de l'eau lustrale de ma branche de laurier. » Le même poète nous donne l'explication de cette singulière coutume : « Au moment de la fondation de Rome, dit-il, il fallut transporter les dieux Lares sous de nouveaux toits. Quittant leurs



LES PETITS FEUX

D'APRÈS UNE GRAVURE DU XVIII.^e SIÈCLE.

demeures agrestes pour de nouvelles habitations, ils mirent le feu à celles qu'ils abandonnaient, et à travers les flammes sautèrent troupeaux et pasteurs. » Cette explication est peu acceptable, et il est préférable de voir dans la coutume d'allumer des feux une idée de purification, car de tout temps le feu a été considéré comme le purificateur par excellence.

A l'appui de cette hypothèse, nous donnons le témoignage de Denys d'Halicarnasse, qui raconte que, le jour de la fondation de Rome, Romulus ordonna que des feux fussent allumés devant toutes les tentes, et tout le peuple dut sauter à plusieurs reprises à travers les flammes pour se purifier des souillures passées.

III. — Les feux de joie à l'époque chrétienne.

La coutume des feux de joie est entrée dans les habitudes du christianisme et, pour en faire oublier l'origine païenne, on a dédié à saint Jean tous les feux que les paysans ont coutume d'allumer sur les montagnes le 24 juin.

Au seizième siècle, Olaius Magnus, dans son *Histoire des peuples septentrionaux*, a écrit un chapitre qu'il a intitulé *De Pyrrhica Saltatione* et dans lequel il explique longuement qu'à certaines époques de l'année, et particulièrement en hiver, on fait de grands feux composés surtout de bois résineux ; en brûlant, ce bois produit une crépitation ; cette sorte de musique stimule les danseurs qui entreprennent une ronde autour de ce bûcher improvisé.

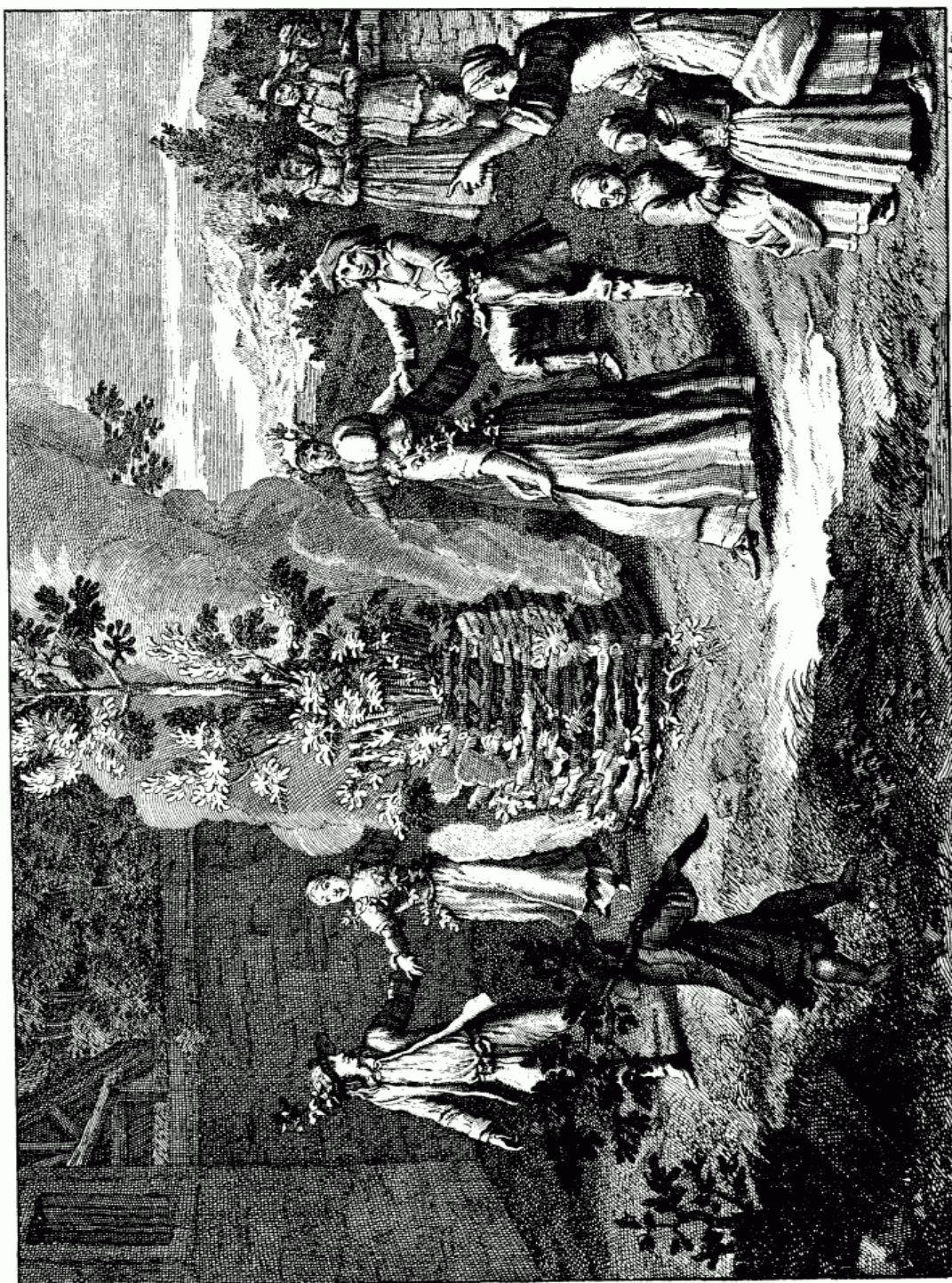
Au dix-septième siècle, Claudine Stella a représenté les petits feux dans son précieux recueil, et elle nous montre un groupe de bambins qui s'apprentent à traverser d'un bond rapide un feu formé de quelques brindilles de bois incandescent et dont l'embrasement n'a rien de bien terrible. Dans la légende en vers qui accompagne la planche, l'auteur a soin de nous expliquer qu'il s'agit bien des feux allumés au mois de juin :

| | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| Ce leur est une volupté | Mais si le plaisir de ce jeu |
| De sauter au cœur de l'esté, | Ne dure pas plus que leur feu, |
| Par-dessus ces feux de bourée. | Il sera de courte durée. |

DOUZIÈME PARTIE

LE JEU DE LA PENDAISON

C'est à peine si l'on peut donner le nom de jeu à cet exercice barbare, qui n'a du reste été pratiqué qu'à une époque où les mœurs avaient encore une rudesse toute primitive. Le seul auteur qui nous ait rapporté cette tradition est Athénée : il nous apprend que les anciens Thraces, à la fin de leurs festins, quand ils s'étaient gorgés de nourriture et de boisson, tiraient au sort pour savoir lequel des convives devrait faire la périlleuse expérience du jeu de la pendaïson. Celui que sa mauvaise étoile avait marqué pour cet exercice peu enviable, montait sur une pierre et se passait autour du cou un nœud coulant fait à une corde qui avait été préalablement attachée au plafond de la salle du festin. D'une main il tenait une serpe au moyen de laquelle il devait trancher la corde



*Que de feux bruians dans les airs!
Qu'ils fient une douce harmonie!*

LESTE.
Le Feu de la S.^{te} Jean.

*Redoublons cette melodie
Par nos dances par nos concerts.*

avec privilege de Roy.

d'un coup rapide au moment où l'un des assistants lui faisait perdre pied en retirant la pierre sur laquelle il était monté. Si le patient se trouvait surpris par la secousse et n'avait pas le temps de couper la corde au-dessus de sa tête, les convives éclataient de rire en se faisant un jeu de sa mort et en criant : « *Il a perdu ! Il a perdu !* »



LE JEU DE LA PENDAISON

Il y avait, dans ce jeu, une idée assez élevée qu'il est intéressant de dégager. Ceux qui se faisaient ainsi un plaisir de passer de vie à trépas étaient poussés par une sorte de fanatisme religieux analogue à celui des adorateurs de Vielnou, qui les incite à se jeter sous les roues du char symbolique, pour faire à la divinité le sacrifice de leur existence.

TABLE MÉTHODIQUE

| | |
|--------------|---|
| PREFACE..... | 1 |
|--------------|---|

CHAPITRE PREMIER

PREMIERS JEUX DE L'ENFANCE

PREMIÈRE PARTIE. — Le cerceau.

| | |
|--|----|
| 1. Définition..... | 3 |
| 2. Le trochus ou cerceau chez les Grecs et chez les Romains..... | 4 |
| 3. Le cerceau servant d'accessoire pour les tours d'acrobatie..... | 6 |
| 4. Rayons placés dans l'intérieur des cerceaux..... | 7 |
| 5. Matières servant à la fabrication des cerceaux..... | 8 |
| 6. Traduction du poème de Katz, par Feutry..... | 8 |
| 7. De la conduite rationnelle du cerceau..... | 9 |
| 8. Gravures représentant le jeu du cerceau..... | 9 |
| 9. Poésie sur le jeu du cerceau..... | 11 |

DEUXIÈME PARTIE. — Le cerf-volant.

| | |
|--|----|
| 1. Définition..... | 12 |
| 2. Origine chinoise du cerf-volant..... | 12 |
| 3. Expériences de Franklin au moyen du cerf-volant. Ses continuateurs..... | 14 |
| 4. Utilisation du cerf-volant pour mesurer la colonne de Pompée..... | 16 |
| 5. L'expérience du jardin Marbœuf..... | 17 |
| 6. Diverses formes données aux cerfs-volants..... | 18 |
| 7. Cerfs-volants enduits de phosphore..... | 18 |
| 8. Emploi du cerf-volant comme moteur..... | 19 |
| 9. Règles à observer pour la construction des cerfs-volants..... | 19 |
| 10. Gravures représentant le jeu du cerf-volant..... | 21 |

TROISIÈME PARTIE. — Le jeu du chat et du rat, le jeu de la corde et le jeu de l'anguille.

| | |
|---|----|
| 1. Le jeu du pivot chez les Romains..... | 22 |
| 2. Le jeu du chat et du rat au dix-neuvième siècle..... | 23 |
| 3. Le jeu de la corde..... | 24 |
| 4. Le jeu de l'anguille..... | 25 |

QUATRIÈME PARTIE. — **Le criquet et le bâtonnet.**

| | |
|---|----|
| 1. Origine anglaise du jeu de criquet..... | 26 |
| 2. Le bâtonnet considéré comme un des plus anciens jeux strasbourgeois..... | 27 |

CINQUIÈME PARTIE. — **Les échasses.**

| | |
|--|----|
| 1. Leur définition d'après Pompéius Festus..... | 30 |
| 2. Les échasses chez les Romains..... | 30 |
| 3. Fable de Richer sur les échasses..... | 31 |
| 4. Les échasses au seizième siècle; leur utilisation dans les fêtes publiques..... | 32 |
| 5. Combat d'échasses à Namur..... | 32 |
| 6. Les échasses landaises..... | 33 |
| 7. Représentation artistique du jeu des échasses..... | 34 |

SIXIÈME PARTIE. — **Le sabot.**

| | |
|--|----|
| 1. Définition..... | 35 |
| 2. Le jeu du sabot chez les Grecs et chez les Romains..... | 35 |
| 3. Le sabot au treizième siècle. Origine probable de ce nom..... | 36 |
| 4. Anecdote sur le jeu du sabot..... | 38 |
| 5. De la manière de pratiquer ce jeu..... | 38 |
| 6. Gravures représentant le jeu du sabot..... | 39 |

SEPTIÈME PARTIE. — **La toupie.**

| | |
|---|----|
| 1. Origine moderne de ce jeu..... | 41 |
| 2. Définition du jeu de la toupie..... | 42 |
| 3. Théorie de ce jeu..... | 42 |
| 4. Haber-gess ou toupie d'Allemagne..... | 44 |
| 5. Gravures représentant le jeu de la toupie..... | 47 |
| 6. Poésie sur le jeu de la toupie..... | 48 |

HUITIÈME PARTIE. — **Le toton.**

| | |
|--|----|
| 1. Définition de ce jeu..... | 49 |
| 2. Emploi du toton en place des dés à jouer..... | 49 |

CHAPITRE II

JEUX A COURIR

PREMIÈRE PARTIE. — **La course.**

| | |
|---|----|
| 1. Définition..... | 51 |
| 2. Le jeu de la course chez les Grecs..... | 51 |
| 3. Le jeu de la course dans les Pardons en Bretagne..... | 52 |
| 4. De la manière de bien courir, d'après M. Laurent de Jussieu..... | 52 |

DEUXIÈME PARTIE. — **Le jeu de barres.**

| | |
|---|----|
| 1. Définition..... | 54 |
| 2. L'Ostrachynda chez les Grecs..... | 54 |
| 3. Le jeu de la coquille chez les Romains..... | 55 |
| 4. Le jeu de barres au Moyen Age..... | 56 |
| 5. Le jeu de barres en Belgique et en Italie..... | 57 |
| 6. Le jeu de barres de Napoléon I ^{er} | 58 |
| 7. Le jeu de barres assis..... | 58 |
| 8. Poésie sur le jeu de barres..... | 60 |

TROISIÈME PARTIE. — **Les quatre coins.**

| | |
|--|----|
| 1. Le jeu de la marmite chez les Romains..... | 60 |
| 2. Le champ estroit au quinzième siècle..... | 64 |
| 3. Manière de pratiquer ce jeu..... | 64 |
| 4. Le jeu des paquets..... | 64 |
| 5. Le jeu des fagots..... | 66 |
| 6. Le jeu de la mer agitée..... | 67 |
| 7. Gravure du jeu des quatre coins au dix-huitième siècle..... | 68 |

QUATRIÈME PARTIE. — **Le jeu de cache-cache.**

| | |
|---|----|
| 1. Le jeu de cache-cache chez les Romains..... | 68 |
| 2. Le jeu de cligne-musette au Moyen Age..... | 69 |
| 3. Le cache-cache Nicolas..... | 70 |
| 4. Le furet du bois Mesdames et le jeu de la pantoufle..... | 73 |

CHAPITRE III

JEUX D'ADRESSE

PREMIÈRE PARTIE. — **Jeu de l'arc et de l'arbalète.**

| | |
|---|----|
| 1. Existence de l'arc dans l'antiquité..... | 75 |
| 2. Usage de l'arbalète en France à une époque reculée..... | 76 |
| 3. Diverses espèces d'arcs employés au Moyen Age..... | 77 |
| 4. Exercice obligatoire de l'arbalète au quatorzième siècle..... | 80 |
| 5. Les confréries de l'arbalète au seizième siècle..... | 81 |
| 6. Le jeu du Pape-Gaye..... | 83 |
| 7. Jeux publics de l'arc et de l'arbalète au dix-neuvième siècle..... | 86 |
| 8. Un ancien jouet des enfants suisses..... | 88 |
| 9. Gravures diverses représentant le jeu de l'arc..... | 88 |

DEUXIÈME PARTIE. — **Le jeu de bague.**

| | |
|---|----|
| 1. Origine mauresque de ce jeu..... | 91 |
| 2. La bague à cheval dans les carrousels..... | 91 |
| 3. Le jeu de bague perpendiculaire..... | 92 |

| | |
|---|-----|
| 4. Les jeux de bagues aux seizième et dix-septième siècles, d'après des anciennes estampes... | 93 |
| 5. Définition du jeu de bague au dix-huitième siècle..... | 96 |
| 6. Le jeu de bague de Jean Papillon en 1766..... | 97 |
| 7. Le jeu de bague du jardin de Monceau, près Paris..... | 98 |
| 8. La bague chinoise au jardin Tivoli..... | 100 |
| 9. Jeu de bague mû par des pédales..... | 101 |
| 10. La promenade dédalienne..... | 102 |
| 11. Caricatures politiques sur le jeu de bague..... | 102 |
| 12. La flotte aérienne..... | 105 |
| 13. Les manèges de chevaux de bois depuis le second Empire..... | 106 |
| 14. Le jeu de bague à pied..... | 107 |
| 15. Le jeu du baquet..... | 108 |
| 16. La bague sur l'eau..... | 110 |
| 17. L'oiseau égyptien..... | 112 |
| 18. Le jeu des oiseaux voltigeurs..... | 113 |

TROISIÈME PARTIE. — Le bilboquet.

| | |
|---|-----|
| 1. Description du jeu et origine du nom..... | 114 |
| 2. Fabrication des bilboquets..... | 116 |
| 3. La foire franche des bilboquets..... | 116 |
| 4. La passion du jeu du bilboquet au dix-huitième siècle..... | 118 |
| 5. De l'industrie des bilboquets au dix-neuvième siècle..... | 118 |
| 6. Le bilboquet joué avec un palet..... | 121 |
| 7. Représentations diverses du jeu du bilboquet..... | 121 |

QUATRIÈME PARTIE. — Le jeu du diable.

| | |
|--|-----|
| 1. Composition de ce jeu..... | 122 |
| 2. Origine chinoise du diable. Sa description d'après le Père Amiot..... | 124 |
| 3. Emploi des diables en Chine pour remplacer le bruit de la crécelle..... | 124 |
| 4. De la vogue du diable en France en 1812..... | 126 |
| 5. De la manière de jouer au diable..... | 127 |
| 6. De la fabrication des diables..... | 130 |
| 7. Estampes satiriques sur le jeu du diable..... | 139 |

CINQUIÈME PARTIE. — Le jeu de l'émigrette.

| | |
|--|-----|
| 1. Définition..... | 131 |
| 2. La satire du jeu de l'émigrette..... | 132 |
| 3. Vogue considérable de ce jeu..... | 132 |
| 4. Représentation du jeu de l'émigrette..... | 134 |

SIXIÈME PARTIE. — Le jeu de tonneau.

| | |
|--|-----|
| 1. Définition et origine probable du jeu de tonneau..... | 135 |
| 2. Le jeu de grecque au dix-huitième siècle..... | 135 |
| 3. Tonneaux en forme de trépied; manière de pratiquer ce jeu au dix-neuvième siècle..... | 136 |

SEPTIÈME PARTIE. — Le jeu du bouchon et le jeu du palet.

| | |
|---|-----|
| 1. Le jeu du palet dans l'antiquité..... | 139 |
| 2. Origine du jeu du bouchon..... | 142 |
| 3. Jeu de bombiche ou jeu de galoche..... | 142 |
| 4. Représentation du jeu du bouchon..... | 144 |

CHAPITRE IV

JEUX DE BALLE

PREMIÈRE PARTIE. — Le jeu de la balle.

| | |
|---|-----|
| 1. Définition du jeu de la balle..... | 145 |
| 2. La balle chez les Grecs et chez les Romains..... | 146 |
| 3. Les jeux de balle au Moyen Age..... | 150 |
| 4. Manière de fabriquer les balles. Leur composition..... | 152 |
| 5. Différentes manières de jouer à la balle..... | 153 |
| 6. La balle empoisonnée..... | 153 |

DEUXIÈME PARTIE. — Le jeu du ballon.

| | |
|--|-----|
| 1. Définition. — Son emploi chez les Romains..... | 154 |
| 2. Le jeu de la soule au quatorzième siècle..... | 154 |
| 3. Le jeu du ballon pratiqué par les rois de France..... | 159 |
| 4. Manchons et brassards servant à lancer le ballon..... | 159 |
| 5. Manière de fabriquer les ballons..... | 161 |
| 6. Description du jeu du ballon..... | 164 |

TROISIÈME PARTIE. — Le jeu de paume.

| | |
|--|-----|
| 1. Origine de ce nom..... | 165 |
| 2. Le jeu de paume chez les Grecs et chez les Romains..... | 165 |
| 3. Le jeu de paume à la cour des rois de France..... | 168 |
| 4. Diverses interdictions du jeu de paume..... | 170 |
| 5. La paume au quinzième siècle..... | 170 |
| 6. La paume au seizième siècle..... | 171 |
| 7. L'équipe du jeu de paume royal sous Louis XIV..... | 173 |
| 8. La paume considérée comme jeu d'argent..... | 174 |
| 9. Le jeu de paume devenu, au dix-septième siècle, un spectacle public..... | 175 |
| 10. Usages et coutumes dans les jeux de paume à la fin du dix-huitième siècle..... | 176 |
| 11. Diverses espèces de jeu de paume..... | 178 |
| 12. Les tripots ou jeux de paume à Paris..... | 179 |
| 13. Le Serment du jeu de paume..... | 182 |
| 14. Le jeu de paume et le lawn-tennis..... | 183 |
| 15. La corporation des paulmiers-raquetiers..... | 184 |
| 16. Description du métier de paulmier au dix-huitième siècle..... | 184 |
| 17. Les balles du jeu de paume..... | 185 |
| 18. Raquettes et battoirs..... | 188 |
| 19. Arrêts et règlements concernant le jeu de paume..... | 190 |
| 20. Gravures représentant le jeu de paume..... | 192 |
| 21. Poésies sur le jeu de paume..... | 194 |

QUATRIÈME PARTIE. — Le jeu du mail, de la crosse et du croquet.

| | |
|--|-----|
| 1. Définition. — Le jeu du mail dans l'antiquité, d'après le poète latin Quintus Ennius..... | 196 |
| 2. Les divers jeux du mail établis dans Paris..... | 196 |
| 3. Des quatre manières de jouer au mail..... | 199 |
| 4. Origine byzantine du jeu de polo..... | 201 |

| | |
|---|-----|
| 5. Le jeu de la crosse au treizième siècle..... | 202 |
| 6. Le jeu de la truie et des quatre aveugles..... | 204 |
| 7. Le paille-maille, ancêtre du jeu de croquet..... | 206 |
| 8. Le jeu de la crosse, d'après Stella..... | 207 |
| 9. Le jeu royal de la passe..... | 208 |

CINQUIÈME PARTIE. — **Le jeu du volant.**

| | |
|--|-----|
| 1. Le jeu de volant de la reine Christine de Suède..... | 211 |
| 2. Le volant de Frédéric de Prusse..... | 211 |
| 3. Différents noms du volant résultant de son mode de fabrication..... | 213 |
| 4. Définition du jeu du volant..... | 214 |
| 5. Le volant au cornet..... | 216 |
| 6. Avantages du jeu du volant pour la jeunesse..... | 217 |
| 7. Gravures représentant le jeu du volant..... | 219 |
| 8. Poésie sur le jeu du volant..... | 222 |
| 9. Le jeu des grâces..... | 224 |

CHAPITRE V

JEUX DE BOULES

PREMIÈRE PARTIE. — **Les billes.**

| | |
|---|-----|
| 1. Définition..... | 227 |
| 2. Le jeu de la dispersion ou du chastelet..... | 228 |
| 3. La tropa ou jeu de la fossette..... | 228 |
| 4. La rangette..... | 231 |
| 5. Les gobilles au dix-huitième siècle..... | 232 |
| 6. Différents jeux de billes..... | 234 |
| 7. Importation des billes étrangères..... | 235 |
| 8. Fabrication des billes à Strasbourg..... | 236 |
| 9. Diverses représentations du jeu de billes..... | 238 |

DEUXIÈME PARTIE. — **Le jeu de boules.**

| | |
|--|-----|
| 1. Définition..... | 239 |
| 2. Le jeu de boules chez les anciens..... | 239 |
| 3. Interdiction du jeu de boules par l'ordonnance de Charles V, en 1369..... | 240 |
| 4. Anecdote sur Turenne pris comme arbitre dans une partie de boules..... | 241 |
| 5. Les boulingrins au dix-huitième siècle en Angleterre..... | 243 |
| 6. Le cochonnet..... | 243 |
| 7. Le jeu de boules d'après les estampes du dix-septième au dix-neuvième siècle..... | 244 |
| 8. Le jeu du clos-porte..... | 252 |
| 9. Poésies sur le jeu de boules..... | 254 |
| 10. Tableaux célèbres représentant le jeu de boules..... | 255 |

TROISIÈME PARTIE. — **Le jeu de billard.**

| | |
|---|-----|
| 1. Origine commune du jeu de mail et du jeu de billard..... | 256 |
| 2. Le jeu de billard au seizième siècle..... | 260 |
| 3. Louis XIII et le jeu de billard..... | 261 |
| 4. Définition du jeu de billard au dix-septième siècle..... | 261 |

| | |
|--|-----|
| 5. Louis XIV et Chamillard..... | 264 |
| 6. Le billard de Louis XIV, d'après une estampe de Trouvain..... | 266 |
| 7. Formes et matières diverses du bâton servant à pousser les billes..... | 267 |
| 8. Le jeu de billard, d'après Van Lochem..... | 270 |
| 9. Les billards publics au dix-septième siècle..... | 270 |
| 10. La salle de billard du château des Tuileries au moment de la Révolution..... | 271 |
| 11. Le billard allégorique de M. de La Fontaine..... | 272 |
| 12. Le jeu de la poule au billard..... | 274 |
| 13. Le jeu de la Montoison en 1821..... | 274 |
| 14. Billards à musique..... | 276 |
| 15. Billards à bandes mobiles..... | 276 |
| 16. Diverses matières servant à former les tables de billard..... | 277 |
| 17. Représentations artistiques du jeu de billard..... | 277 |
| 18. Les règles du jeu de billard mises en vers..... | 278 |

QUATRIÈME PARTIE. — **Les quilles.**

| | |
|--|-----|
| 1. Le jeu des piquets chez les Romains..... | 279 |
| 2. Le jeu des couteaux..... | 280 |
| 3. Les squils à l'époque carolingienne..... | 280 |
| 4. Les quilles au quatorzième siècle..... | 281 |
| 5. Les quilles à pirouette..... | 284 |
| 6. Boileau réputé un habile joueur de quilles..... | 285 |
| 7. De l'utilité du jeu de quilles pour développer l'adresse des enfants..... | 285 |
| 8. Le jeu des quilles suspendues..... | 288 |
| 9. Diverses représentations du jeu de quilles..... | 289 |
| 10. Poésie sur le jeu de quilles..... | 294 |

CINQUIÈME PARTIE. — **Le jeu du Siam.**

| | |
|--|-----|
| 1. Disposition de ce jeu..... | 295 |
| 2. Le jeu de la boule plate au seizième siècle..... | 296 |
| 3. Supériorité du jeu du Siam sur le jeu de quilles..... | 298 |
| 4. Origine du nom donné à ce jeu..... | 298 |

CHAPITRE VI

JEUX GYMNASTIQUES

PREMIÈRE PARTIE. — **Le saut.**

| | |
|---|-----|
| 1. Les exercices du saut aux temps homériques..... | 300 |
| 2. Les plus illustres sauteurs grecs..... | 300 |
| 3. Diverses espèces de sauts..... | 300 |
| 4. Les exercices du saut au seizième siècle..... | 302 |
| 5. Le plus illustre sauteur à la foire de Saint-Germain au dix-huitième siècle..... | 304 |
| 6. Rapport du colonel Amoros sur le saut..... | 306 |
| 7. Diverses espèces de sauts pratiqués dans les jeux d'enfants..... | 308 |
| 8. Le saut dans le cerceau..... | 308 |
| 9. Le saut à la corde..... | 309 |
| 10. Poème de Katz sur le jeu du saut à la corde..... | 310 |
| 11. Gravures diverses sur le jeu de la corde..... | 312 |

DEUXIÈME PARTIE. — **Le saut à cloche-pied.**

| | |
|---|-----|
| 1. Analogie du saut à cloche-pied et de la danse..... | 313 |
| 2. Ascolasmus ou le jeu des outres enflées, en Grèce..... | 313 |
| 3. Les jeux à cloche-pied chez les Romains, d'après Pollux..... | 314 |
| 4. La marelle à cloche-pied au seizième siècle..... | 316 |
| 5. La marelle à cloche-pied d'après Stella..... | 317 |

TROISIÈME PARTIE. — **Coupe-tête et saute-mouton.**

| | |
|--|-----|
| 1. Représentation antique du jeu de saute-mouton..... | 319 |
| 2. Le jeu du coupe-teste et de passavant au seizième siècle..... | 320 |
| 3. Le jeu de la poste au dix-septième siècle..... | 320 |

QUATRIÈME PARTIE. — **Le cheval fondu.**

| | |
|--|-----|
| 1. Etymologie de ce mot..... | 323 |
| 2. De la manière de pratiquer ce jeu..... | 324 |
| 3. Faveur de ce jeu au seizième siècle..... | 326 |
| 4. Le cheval fondu d'après les anciennes gravures..... | 327 |

CINQUIÈME PARTIE. — **La culbute, le pète-en-gueule et le monde renversé.**

| | |
|---|-----|
| 1. Le jeu du catampo dans l'antiquité..... | 328 |
| 2. La roue animée ou le jeu du pète-en-gueule..... | 330 |
| 3. Représentation de ce jeu d'après Van Breughel..... | 332 |
| 4. Gravures des dix-septième et dix-huitième siècles ayant représenté ce jeu..... | 332 |
| 5. Le monde renversé..... | 333 |

SIXIÈME PARTIE. — **La lutte.**

| | |
|--|-----|
| 1. Définition..... | 334 |
| 2. La lutte aux temps préhistoriques..... | 336 |
| 3. La lutte dans l'antiquité..... | 336 |
| 4. Le jeu de la résistance ou l'assaut du château..... | 338 |
| 5. Le pugilat et la boxe..... | 339 |
| 6. Les jeux de la lutte, d'après Stella..... | 340 |

SEPTIÈME PARTIE. — **La danse.**

| | |
|---|-----|
| 1. La danse considérée comme jeu d'enfant..... | 340 |
| 2. Le jeu de la grue et du labyrinthe..... | 341 |
| 3. Danses sacrées et danses guerrières chez les Romains..... | 342 |
| 4. Interdiction des danses chez les chrétiens..... | 344 |
| 5. Les danses au Moyen Age, considérées comme spectacles..... | 346 |
| 6. Persistance des danses ecclésiastiques en France et en Italie..... | 348 |
| 7. Bals et ballets au commencement du dix-septième siècle..... | 348 |
| 8. Les danses enfantines, d'après les anciennes gravures..... | 351 |

HUITIÈME PARTIE. — **Gymnastique.**

| | |
|--|-----|
| 1. Son origine grecque..... | 351 |
| 2. Les exercices de gymnastique faisant partie de l'éducation des jeunes gens, d'après Rabelais..... | 352 |
| 3. Instituts de gymnastique étrangers..... | 353 |
| 4. Méthode amorosienne..... | 354 |
| 5. Gymnastique scolaire et gymnastique médicale..... | 355 |

NEUVIÈME PARTIE. — **L'escrime.**

| | |
|--|-----|
| 1. L'armatura chez les Romains..... | 355 |
| 2. L'escrime au Moyen Age en France..... | 355 |
| 3. L'escrime au dix-septième siècle, d'après Stella..... | 356 |
| 4. Une salle d'armes pour les enfants en 1829..... | 358 |
| 5. Pièce de vers sur l'emploi de l'épée..... | 359 |

DIXIÈME PARTIE. — **Patinage et glissade.**

| | |
|---|-----|
| 1. Avantages du patinage..... | 360 |
| 2. Comment on apprend à patiner..... | 362 |
| 3. De la fabrication des patins..... | 362 |
| 4. Les skis norvégiens..... | 364 |
| 5. La glissoire au seizième siècle..... | 364 |

ONZIÈME PARTIE. — **Les petits feux.**

| | |
|--|-----|
| 1. Leur origine antique..... | 366 |
| 2. Signification de cette coutume..... | 367 |
| 3. Les feux de joie à l'époque chrétienne..... | 368 |

DOUZIÈME PARTIE. — **Le jeu de la pendaison.....** 368



~~~~~  
SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES  
~~~~~

